

Université de Droit, d'Economie  
et des Sciences d'Aix-Marseille

Institut d'Etudes Politiques  
d'Aix-en-Provence

THESE  
pour obtenir le grade de  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE III**  
Discipline: Science Politique  
présentée et soutenue publiquement par

**Yolaine CULTIAUX**

le

Titre:  
**LE NATIONALISME COMME DIFFÉRENTIALISME  
INTÉGRATEUR:  
LE CATALANISME FACE À L'ETAT ESPAGNOL  
ET  
À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE**

Directeur de thèse:  
**Olivier DABÈNE,**  
Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence

Jury

Richard BALME, professeur de science politique à l'IEP de Paris  
Christian BIDEGARAY, professeur de science politique à l'Université de Nice  
Michel CAMAU, professeur de science politique à l'IEP d'Aix-en-Provence  
Olivier DABÈNE, professeur de science politique à l'IEP d'Aix-en-Provence  
Alain DIECKHOFF, directeur de recherche au CERI-CNRS

La Catalogne en Espagne

et en Europe

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement mon directeur de thèse, Olivier Dabène, qui, par sa rigueur et son suivi constants a contribué à l'avancement de mes travaux. Ses suggestions m'ont en particulier incitée à suivre une démarche comparatiste et à aborder la problématique du nationalisme catalan en évitant deux écueils: le culturalisme, surtout celui des sociolinguistes dont j'ai dû un temps intégrer le mode de pensée; le régionalisme, ensuite, qui aurait excessivement focalisé mon étude sur la Catalogne et m'aurait fait sous-estimer la dimension comparative propre à la concurrence entre "régions" espagnoles et européennes.

Je souhaite aussi remercier Christian BIDEGARAY et Michel CAMAU qui m'ont fait l'honneur de faire partie du jury, ainsi que Richard BALME et Alain DIECKHOFF qui ont en outre accepté la lourde tâche d'être rapporteurs.

Je tiens également à remercier Paul Aubert, alors directeur des études en histoire contemporaine, pour son accueil bienveillant, son écoute attentive et ses conseils bienvenus lors de mes séjours successifs à la *Casa de Velázquez*. Notre dialogue a été la preuve d'une rencontre possible entre l'Histoire et la Science Politique.

La même réflexion vaudrait à propos de l'échange fécond développé avec Emile Témime. Que celui que je considère un peu comme mon mentor trouve ici le témoignage de ma profonde reconnaissance, en particulier pour les remarques formulées après la lecture du manuscrit.

Je tiens également à adresser mes remerciements à des personnes dont la patience et la générosité est précieuses aux jeunes chercheurs: les bibliothécaires et les documentalistes. Ceux de Luminy, à Marseille, où une partie de cette thèse a été écrite. Celle -Marie-Claude- du Centre d'Etudes Catalanes, à Paris, dont j'ai, paraît-il, "hanté les murs". Ceux de l'Institut de Sociolinguistique Catalane, à Barcelone, où j'ai appris à lire entre les lignes du discours catalaniste. Ceux, enfin, de la *Casa de Velázquez* et de la Fondation Juan March, à Madrid, où je me suis initiée à la multipolarité hispanique. J'en oublie probablement, mais ma reconnaissance n'en est nullement affectée.

Pour conclure ces prémisses votives, que ma famille, et plus particulièrement mes grands-parents paternels ainsi que mon père, sachent combien leur aide matérielle, leur amour et leur compréhension m'ont apporté comme soutien indispensable au cours de ces dernières années. Chacun à sa façon a été un modèle qui a motivé la réalisation de ce travail. Pour cette raison et pour l'affection que je leur porte, j'espère qu'il sera à la hauteur de leur attente.

## DÉDICACES

Je dédie ce travail aux cités-capitales qui furent le cadre de mes réflexions et le décor de mes déambulations:

Marseille, la belle endormie,  
 Madrid, l'impériale postmoderne,  
 Barcelone, l'impertinente paradoxale,  
 Paris, l'éternelle triomphante  
 et Bruxelles, "mini-Europe" traversée par les mêmes contradictions que la Grande.

"Poser le pied, sentir sous la semelle l'épaisseur d'une dalle, son usure, le grain de la pierre, à fleur de terre, polie, doucement usée comme la paume d'une main. Eprouver cependant, par la sensation même de l'épaisseur du matériau, sa densité sous le pied, le sentiment d'une durée, du temps qui a passé, du temps pendant lequel cette voie a servi, a été empruntée, foulée par tant de pieds autrefois. Retrouver ainsi la fortune d'un mot qui fit les vestiges, "traces du pied", désigner ensuite ce qui demeure d'une chose détruite, disparue.

Poser le pied, aussi, comme aborder. Aborder des rivages inconnus, méconnus: une série de territoires -ceux délimités par le travail des archéologues- du Maroc à la Turquie, et plus largement, des espaces, des lieux, des sites, portant la mémoire de villes disparues, de sanctuaires oubliés, de citadelles ou de palais abandonnés, ruinés, ou plus simplement le souvenir du passage d'hommes qui laissèrent derrière eux sur un littoral du Maroc quelques outils de pierre taillée, ou ailleurs, dans les montagnes de Cappadoce, tellement d'éclats d'obsidienne que d'y marcher soulève une musique étincelante. Poser le pied, comme une garantie de bien commencer, pour s'y retrouver, s'orienter, se situer, ne pas perdre l'équilibre. Pour ensuite déambuler, attentif aux signes que livre le sol, et circuler, comme à Leptis Magna, par le réseau des places et des rues, afin de comprendre la ville, sa distribution, sa situation, la fonction des monuments. Et pour finir, poser le regard du photographe".

Hugues Fontaine

à Lolo!

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	13
§1. La portée symbolique d'un fait politique .....	15
§2. Les termes d'une problématique reformulée .....	18
§3. L'intérêt d'une étude centrée sur l'Etat espagnol, le nationalisme catalan et la politique linguistique de la Generalitat de Catalogne.....	33
§4. La problématique du différentialisme intégrateur au regard des théories de la démocratie, de l'Etat et du nationalisme .....	38
§5. Justification et présentation du plan .....	63
<b>PREMIÈRE PARTIE .....</b>	<b>68</b>
<b>GENÈSE ET DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE DIFFÉRENTIALISTE: .....</b>	<b>68</b>
<b>LE CATALANISME FACE A L'ETAT ESPAGNOL JUSQU'À LA TRANSITION .....</b>	<b>68</b>
<b>    CHAPITRE I: IDEOLOGIE ET PRATIQUE POLITIQUES CATALANISTES .....</b>	<b>69</b>
Section 1: Le travail idéologique dans le catalanisme .....	69
A. L'hétérogénéité historique de l'Etat espagnol .....	69
1. L'impact de la Reconquête sur la diversité de l'Etat .....	73
2. Le XVIIème siècle: une étape décisive dans la construction d'un Etat pluri-national .....	75
3. L'arrivée des Bourbons sur le trône d'Espagne: vers un Etat "à la française" .....	76
4. Le XIXème siècle en Espagne: un Etat vainement centralisateur et des "périphéries" rebelles .....	78
a. Le catalanisme au regard du nationalisme basque .....	79
b. Le catalanisme au regard du nationalisme galicien .....	82
c. Le catalanisme au regard des nationalismes du Pays Valencien et des Baléares .....	83
B. Production et politisation des différences .....	85
1. La politique d'homogénéisation menée par l'Etat espagnol .....	86

a. La tentative d'homogénéisation linguistique .....	86
b. La tentative d'homogénéisation par le découpage du territoire placé sous souveraineté espagnole.....	87
2. L'exacerbation de la spécificité des "périmétries". L'industrialisation de la Catalogne.....	89
3. Le maintien de la périphéricité de la Catalogne et la radicalisation du catalanisme.....	95
Section 2: Les premiers succès politiques du catalanisme .....	101
A. Le catalanisme jusque dans les années 30 .....	101
1. L'évolution du catalanisme culturel et politique jusque à la première expérience d'autonomie institutionnelle .....	105
2. L'expérience de la Mancomunitat et sa portée dans les années 20 et 30.....	119
B. Le catalanisme entre deux dictatures.....	124
1. La dictature du Général PRIMO DE RIVERA .....	124
2. La Seconde République espagnole .....	127
3. La guerre civile (1936-1939).....	142
4. La dictature franquiste (1939-1975).....	146
CHAPITRE II: Nationalisme culturel et travail sur la langue catalane .....	153
Section 1: le catalan, une langue en déclin prise en charge par le nationalisme culturel.....	154
A. Evolution de la langue catalane dans l'ensemble hispanophone .....	154
1. GENÈSE DE LA PLURALITÉ LINGUISTIQUE DANS LA PÉNINSULE IBERIQUE .....	155
a. Remarques d'ordre général.....	155
b. La formation des aires linguistiques en Espagne.....	156
c. Le catalan: une langue littéraire non codifiée .....	161
2. HISTORIQUE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ETAT ESPAGNOL .....	166

B. Les mouvements culturels en faveur de la revalorisation du catalan: vers le concept de langue nationale.....	177
1. La Renaixença .....	177
2. Le modernisme .....	186
Section 2: Les deux facettes de la normalisation linguistique: de la définition du corpus de la langue à sa diffusion sociale .....	194
A. Une standardisation réussie .....	194
1. Le noucentisme et l'oeuvre de Pompeu FABRA.....	194
2. L'échec de l'Occitanie et du provençal à la lumière de la réussite de la Catalogne et du catalan: "langue-nostalgie" versus langue-historicité.....	211
B. Les sociolinguistes face à la question du statut social de la langue catalane .....	218
1. La sociolinguistique: une science nouvelle et idéale pour offrir une lecture militante de la réalité catalane.....	219
2. Des savants militants: les sociolinguistes investis dans la stratégie différentialiste du nationalisme catalan .....	230
a. La formation intellectuelle des savants .....	230
b. L'élaboration du référent d'action publique dans le domaine linguistique.....	234
c. Les sociolinguistes catalans, entre production savante et légitimation politique .....	240
DEUXIÈME PARTIE.....	244
LE DIFFÉRENTIALISME INTÉGRATEUR .....	244
COMME.....	244
MONNAIE D'ETAT .....	244
CHAPITRE I: Une stratégie politique efficace: différentialisme et institutionnalisation du fait différentiel (1975-1980).....	245
Section 1. Mobilisation civique et régime pré-autonomique .....	245
Section 2. Pression nationaliste et constitutionnalisation du "fait différentiel" (1977-1978) .....	259
Section 3. Une ambition réalisée: négociation, adoption et application du statut d'autonomie catalan (1978-1980).....	277
CHAPITRE II: La surenchère identitaire: nationalisme et démocratie dans l'Espagne des Autonomies (1980-1993).....	287

Section 1. Le développement de l'Etat des Autonomies conditionné par l'action des élites périphériques: le processus d'autonomie andalou et ses répercussions politiques (1980-1981) .....	288
Section 2. L'illusoire tentative de rationalisation du processus autonomique par le gouvernement central: inachèvement et asymétrie de l'Etat des Autonomies (1981-1993) .....	298
Section 3. (Re)construction nationale et politique linguistique en Catalogne.....	308
A. La situation sociolinguistique du catalan au moment de la Transition .....	311
B. Le cadre légal de la politique linguistique en Catalogne.....	316
C. Les modalités et les secteurs d'intervention de la Generalitat sur la langue catalane .....	340
CHAPITRE III: Le temps des majorités incertaines: Jordi PUJOL, "vice-roi" d'Espagne (1993-...) .....	355
Section 1. Les socialistes tributaires de l'appui de CiU (1993-1996): vers un régénérationisme effectif et assumé? .....	359
A. Dépourvu de majorité absolue, le PSOE fait appel aux nationalistes: chronique d'un déclin annoncé et d'une entente normale dans une démocratie .....	359
B. Une année de collaboration entre le gouvernement central et CiU: le différentialisme intégrateur au cœur du dialogue entre les deux partenaires .....	376
C. Coûts et gains de la collaboration PSOE-CiU: les nationalistes catalans retirent leur appui conditionnel au gouvernement central et perdent les élections autonomiques .....	389
Section 2. La droite espagnole dépendante du soutien des nationalistes catalans (1996-1998): vers la seconde transition espagnole? .....	396
A. 1996 ou la réalisation de l'inconcevable: la droite espagnoliste et les partis nationalistes s'entendent pour assurer un gouvernement stable à l'Espagne .....	396
B. 1997, l'année de tous les compromis au nom des critères de convergence européens.....	412
TROISIÈME PARTIE .....	424
LE DIFFÉRENTIALISME INTÉGRATEUR .....	424
COMME .....	424

MATRICE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE.....	424
CHAPITRE I. La projection extérieure de la Catalogne: une ambition moderne longtemps frustrée .....	426
Section 1: La Catalogne, entre Marche et marge de l'Europe.....	426
A. La marginalité, une damnation?.....	427
B. L'héritage de la Marche Hispanique .....	429
C. Aux marges de l'Empire.....	437
D. La Catalogne à l'époque contemporaine: si loin, si proche des pôles d'attraction mondiaux .....	447
Section 2. Le sentiment du déclin et la propension pro-européenne du catalanisme .....	450
A. Protectionnisme, catalanisme et européisme .....	450
B. La constante européiste du catalanisme.....	453
C. L'europeanisme de la pensée pujoliste.....	464
1. Les enjeux externes et internes d'un européenisme multidimensionnel: l'Europe comme pièce-maîtresse sur l'échiquier mondial.....	467
2. Le rôle potentiel de la Catalogne dans l'ancrage européen de l'Espagne: Marche contre marge .....	471
CHAPITRE II. L'Europe comme présence au monde .....	476
Section 1: L'adhésion de l'Espagne à l'Europe communautaire, condition sine qua non de la projection extérieure de la Catalogne.....	476
A. De l'isolement d'après-guerre à une ébauche de réalignement international: le rôle des Etats-Unis et l'impact du plan de stabilisation économique à la fin des années 50 .....	476
B. La demande d'adhésion de 1962 et son aboutissement: l'accord préférentiel de 1970, le protocole additionnel de 1972 et leurs effets en matière d'intégration économique de l'Espagne .....	482
C. L'ouverture des négociations en 1977 et leur conclusion par la signature du traité d'adhésion en 1985: l'Espagne, membre de plein droit de la Communauté Européenne .....	488
Section 2: L'Europe intégrée des années 90, cible et base arrière de la Catalogne face à l'Etat espagnol et au reste du monde .....	490

A. L'espace économique commun: un lieu d'apprentissage pour affronter la mondialisation .....	492
1. La mondialisation, norme de pensée et catégorie d'action des nationalistes catalans .....	492
2. A nouvel environnement "international", nouvelle activité extérieure de la Generalitat: les vecteurs de la croissance économique et de la projection catalane en Europe .....	502
B. La dimension politique du processus d'intégration européenne: les nationalistes catalans, promoteurs de l'émergence et de l'institutionnalisation du pouvoir régional en Europe .....	510
CHAPITRE III: le "pragmatisme identitaire" comme dynamique des coopérations transfrontalières .....	527
Section 1: Les Pyrénées: une frontière traditionnellement perméable .....	528
A. La notion de frontière .....	530
B. Les territoires sont-ils vraiment "finis"? .....	534
C. Les Pyrénées, entre zone-frontière et ligne-frontière .....	537
D. La Communauté de Travail des Pyrénées: une initiative locale en faveur de la zone-frontière .....	541
Section 2: La stratégie différentialiste au service du développement local .....	550
A. "Développement par le bas" et promotion du référent identitaire .....	550
B. Les "Pays Catalans", ou comment créer un sentiment d'unité et de solidarité par-delà une diversité et des divergences évidentes .....	557
C. La culture, entre le sacré idéologique et le profane mercantile .....	565
Section 3: L'Eurorégion et le réseau C6 ou comment donner du sens au développement local .....	569
A. Exister pour coopérer et coopérer pour exister. La dialectique identité/fonctionnalité dans la coopération transpyrénéenne .....	569
B. L'Eurorégion, un projet pancatalaniste au service de l'Arc Méditerranéen? .....	572

C. Le réseau C6, une initiative équitable de la Ville de Barcelone en faveur du pouvoir urbain? .....	578
D. Le différentialisme intégrateur comme créneau synergique pour le développement économique local .....	584
E. Sources et effets du réveil identitaire à Perpignan la Catalane .....	588
CONCLUSION .....	604
BIBLIOGRAPHIE .....	611
ENTRETIENS .....	649
ANNEXES .....	653
RESUME en français	925
RESUME et TITRE en anglais	925
MOTS-CLÉS	926

"L'étude de la représentation qu'autrui se fait du monde est un travail qui réserve beaucoup de surprises et de bonheurs, mais elle demande une certaine souplesse pour comprendre de l'intérieur une culture différente, et cet effort ne peut qu'être incomplet et limité. Le regard doit rester, malgré tout, extérieur, et, comme toujours, le travail reflète aussi les origines et les préoccupations de l'observateur; il en résulte forcément des observations et des étonnements qui étonneront peut-être les observés.

Il est plus facile de repérer les abus, caricatures ou erreurs lorsqu'on se situe à l'extérieur. La tentation est grande de tomber dans l'élaboration d'un sottisier qui ne serait que l'envers du discours patriotique, souvent produit pour les mêmes raisons et visant aux mêmes buts. Le chercheur doit se garder de produire de tels textes, qui n'ont rien à voir avec une analyse. La prudence est d'autant plus nécessaire qu'il court le risque de voir ses publications réutilisées, dans une intention polémique, par le ou les adversaires de la nation étudiée.

Pour cette raison peut-être, le chercheur qui étudie un discours scolaire étranger a immanquablement l'impression de se mêler de ce qui ne le regarde pas; d'ailleurs, on lui en fera reproche et on lui conseillera même, plus ou moins courtoisement, de balayer devant sa porte. Pourtant, l'intérêt d'une telle démarche est justement l'extériorité du regard, qui peut permettre de remarquer ce qui resterait masqué par une trop grande familiarité. Inversement, l'étude d'un discours extérieur est très fructueuse, car elle renouvelle le regard du chercheur sur son propre pays. Notre démarche nous a bien souvent rappelé le bonheur d'une randonnée en montagne: parvenu à un col, l'observateur peut contempler, dans la direction du versant qu'il a gravi, un paysage qu'il croyait familier mais qu'il reconnaît mal, car il le voit sous un angle nouveau, et la compréhension du monde qu'il vient de quitter s'en trouve enrichie; de l'autre côté du col, il découvre un monde inconnu ou moins connu, observé d'un point de vue qui sera pour lui, le temps de son observation, un nouveau centre du monde".

Etienne COPEAUX, *Espaces et temps de la nation turque. Analyse d'une historiographie nationaliste. 1931-1993*. Paris, Editions du CNRS, 1997, pp.22-23.

## **INTRODUCTION**

*"Tout projet de sécession ouvre automatiquement le débat sur l'existence de dommages et d'injustices susceptibles de cautionner la prétention de qui voudrait recourir à un expédient indubitablement traumatisant. Il faudra tout d'abord étudier la nature et l'ampleur des maux dénoncés. Il faudra ensuite envisager les alternatives possibles à la sécession afin de dépasser ces problèmes. Enfin, il faudra obligatoirement considérer les nouveaux dommages, injustices et tensions, induits par le fait sécessionniste sur l'Etat en question et sur l'ordre international (...)".*

Article "Autodétermination et sécessionisme" de l'*Encyclopédie du nationalisme*<sup>1</sup>.

*"Depuis 1975, la Catalogne a agi au sein de l'ensemble espagnol avec un haut sentiment de responsabilité. Le bilan de ses actes est indiscutablement positif, du point de vue de l'intérêt général espagnol. Il l'est aussi pour la Catalogne, pour le nationalisme catalan, et plus généralement pour Convergència Democràtica de Catalunya et la coalition Convergència i Unió (...). Nous avons appuyé le projet réformiste qui avait auparavant échoué et que nous n'avons jamais cessé de défendre. Ce faisant, nous contribuons véritablement, bien qu'avec une certaine dose d'ingénuité, au régénérationisme espagnol (...). Nous avons récemment apporté une nouvelle contribution à ce projet. De 1993 à 1995, nous avons collaboré avec le PSOE. Nous sommes particulièrement satisfaits de cette collaboration. Vous savez qu'elle n'a pas été facile. Néanmoins, son bilan s'est avéré positif. Et je dois dire en toute sincérité qu'elle n'a pas été interrompue par calcul politique, mais bien parce que la situation était devenue intenable. Même lorsque nous l'avons interrompue, c'est en le pactant, afin de ne pas mettre en danger certains intérêts espagnols et de ne pas porter atteinte à quelque chose d'important pour nous: la présidence espagnole de*

---

<sup>1</sup>De BLAS GUERRERO, A. (dir.): *Enciclopedia del nacionalismo*. Madrid, Tecnos, 1997, p.47.

*l'Union Européenne durant le second trimestre. Nous avons ensuite débuté une collaboration avec le Partido Popular. Si nous faisons cela, c'est pour qu'elle dure suffisamment longtemps afin de réaliser une bonne action gouvernementale. C'est également en étant conscients qu'elle peut avoir une importance déterminante, bien au-delà de la sphère strictement politique. Ce qui nous a de toute façon motivé, c'est la volonté de contribuer à la stabilité, à la gouvernabilité et au progrès général de l'Espagne. Je dois également ajouter que nous l'avons fait avec loyauté".*

Jordi PUJOL, président du gouvernement autonome catalan et leader de la coalition nationaliste libérale *Convergència i Unió*. Extrait du discours "Vers l'Espagne du XXIème siècle", prononcé à Madrid le 1er juillet 1996<sup>2</sup>.

Défection, prise de parole et loyalisme<sup>3</sup>: la relation entre le nationalisme catalan et l'Etat espagnol est tout cela à la fois. Rien n'autorise à privilégier une interprétation en termes sécessionnistes plutôt qu'une autre, davantage focalisée sur sa dimension intégrationniste. Si des intentions et des effets de rupture sont présents dans cette idéologie devenue mouvement politique au fil du temps, il serait néanmoins abusif de la réduire à du séparatisme. Conquérant, le nationalisme catalan aspire prioritairement à intégrer les arènes de pouvoir afin de les dominer. Cette lecture valait hier pour l'Etat espagnol. Elle s'applique désormais à cette arène et à un autre espace politique en cours de constitution: l'Union Européenne. Telle est ici la thèse défendue, une thèse qui ne néglige pas pour autant la stratégie différentialiste établie par les nationalistes catalans. Elle lui réserve au contraire une place tout aussi centrale que celle qui est la

---

<sup>2</sup>Ce discours fait partie d'un recueil publié par Jordi PUJOL afin de justifier sa politique de collaboration avec des partis d'envergure étatique et le gouvernement central. Cf. PUJOL, J.: *Tot compromís comporta risc*. Barcelone, Edicions 62, 1997, pp.93-96.

<sup>3</sup>D'après l'alternative proposée par Albert HIRSCHMAN in *Exit, voice and loyalty. Responses to decline in firms, organizations and states*. Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1970, 162 pages. Pour la dernière réédition en français, se reporter à HIRSCHMAN, A.: *Défection et prise de parole: théorie et applications*. Paris, Fayard, 1995, 212 pages.

sienne dans le *logos* (le dire et le faire) catalaniste. D'où le concept de différentialisme intégrateur qui cristallise les éléments épars, et en apparence contradictoires, de ce discours animé. Loin de chercher à atténuer les spécificités de la Catalogne aux yeux d'autrui, cette parole agissante met au contraire l'accent sur ses particularités. Il s'agit-là d'une option stratégique qui donne raison à Albert HIRSCHMAN lorsqu'il propose d'analyser le comportement de tout acteur social à partir de la notion de choix<sup>4</sup>: le choix de rester en se taisant ou en contestant, ou celui de sortir de l'échiquier politique; le choix d'insister sur des traits communs pour obtenir les droits conférés par le principe d'égalité, ou celui d'accentuer les différences afin de jouir des prérogatives propres à un système asymétrique; le choix, enfin, de transformer la culture et la langue catalanes en étandard d'un parti catalaniste qui se sert d'elles autant, si ce n'est plus, qu'il ne les sert au nom du droit de réparation historique.

Comme tout nationalisme périphérique, le nationalisme catalan est en effet bien souvent suspecté de vouloir faire sécession et de menacer l'unité de l'Etat espagnol. Il faudrait donc accorder bien peu de crédit au témoignage de loyauté apporté par le président du gouvernement autonome de Catalogne et leader du nationalisme catalan à l'exécutif madrilène. Par-delà les excès que comportent volontairement ses propos -en particulier à des fins d'auto-légitimation-, Jordi PUJOL met pourtant justement l'accent sur le projet politique de son mouvement et sur la portée symbolique d'un fait politique inédit: le soutien accordé par sa formation au gouvernement central depuis 1993; événement dont il importe dès le début de ce chapitre introductif de mesurer la portée historique (§1). Le développement des nationalismes périphériques en Espagne a pour origine une réaction face à l'impossible révolution libérale de l'Etat<sup>5</sup>. Entre sécession et

---

<sup>4</sup>HIRSCHMAN, A.: *Exit, voice and loyalty. Responses to decline in firms, organizations and states*, op.cit.

<sup>5</sup>Se reporter en particulier à BIRNBAUM, P.: *La logique de l'Etat* (Paris, Fayard, 1982) et au chapitre "A chaque Etat, ses mouvements nationalitaires" (pp.173-189), dans lequel le développement et l'épanouissement du nationalisme catalan est expliqué en fonction de la variable étatique, et plus précisément en fonction de l'incapacité de l'Etat espagnol à intégrer une périphérie différenciée.

réforme de cette entité visiblement inapte à la Modernité, le catalanisme a longtemps hésité. Fondé sur une idéologie indécise et une discours ambigu, il se laisse déterminer par les circonstances politiques. Or, si celles-ci peuvent ouvrir des périodes de crispation, elles peuvent également favoriser la collaboration avec le gouvernement central. C'est dans cette perspective, à la fois historique et conjoncturelle, qu'est analysé l'appui de *Convergència i Unió* (CiU) au *Pardido Socialista Obrero Español* (PSOE), puis au *Pardido Popular* (PP). Cela permettra ensuite d'expliquer pour quelles raisons et de quelle manière la problématique initiale de ce travail -qui reposait sur l'hypothèse d'un déclin des nationalismes périphériques grâce à l'adoption d'une constitution ouverte à la reconnaissance des spécificités territoriales- a dû faire l'objet d'une reformulation, afin d'expliquer la vigueur persistante du nationalisme catalan (§2). Cela permettra dans un troisième temps de présenter l'intérêt d'une étude centrée sur l'Etat espagnol, le nationalisme catalan et, plus spécifiquement, sur la politique linguistique menée dans une optique de (re)construction nationale par le gouvernement autonome catalan (§3). Enfin, la justification et la présentation des trois volets que comporte ce travail (§5) ne sauraient être entamées sans avoir préalablement situé cette problématique par rapport à des débats qui alimentent la réflexion en Science Politique (§4).

## **§1. La portée symbolique d'un fait politique**

Depuis 1993, l'Espagne a de fait expérimenté deux innovations politiques majeures au regard du "temps long" et de la période plus récente de la transition vers la démocratie. En mars 1996, le PSOE, au pouvoir depuis 1982, a perdu les élections générales, l'équivalent espagnol des législatives françaises. En soi, cela constituait déjà une mutation dans la mesure où les principaux artisans de la consolidation politique dans l'Espagne contemporaine étaient ramenés par voie de scrutin à un rôle d'opposition.

Cependant, la nouveauté principale résidait dans le crédit électoral accordé au *PP*, parti libéral sur l'échiquier droite-gauche et espagnoliste sur celui "centralisme versus séparatismes". Au regard de l'histoire moderne de l'Espagne, cela constituait même jusqu'à un certain degré une révolution (pacifique). De par son appareil doctrinal et une partie de son personnel et de ses partisans, cette force politique a longtemps pâti de son assimilation au franquisme, dictature qui s'était imposée jusqu'à la mort du général Franco en 1975 à la suite de la guerre civile de 1936-1939. Sa victoire s'explique sans doute par des évolutions récentes comme l'expérience du pouvoir par le PSOE, ses réussites et ses échecs, dont les scandales liés à la corruption et le chômage qui touche officiellement près d'un quart de la population active. Le sociologue espagnol Victor PEREZ-DIAZ<sup>6</sup> a mis en avant ces deux éléments pour expliquer la défaite d'un PSOE pourtant emmené par un leader doté d'une légitimité à la fois historique, légale-rationnelle et charismatique, pour reprendre la terminologie weberienne: Felipe GONZÁLEZ. D'autres éléments ont probablement été déterminants, parmi lesquels les changements opérés au sein d'une droite espagnole plus attractive pour divers motifs. Elle a contribué à définir puis à asseoir la formule démocratique actuelle, ce qui a impliqué la reconnaissance (toujours réticente à bien des égards) et la gestion d'une Espagne plurielle dans différents domaines. Le PP a ainsi progressivement investi ce que l'on pourrait qualifier "l'espace autonomique" en référence aux institutions des dix-sept Communautés Autonomes créées lors de la Transition. Il a également su changer son image en mettant un accent particulier sur son progressisme social (place de la femme dans la société et dans une formation politique) et un dynamisme doublé d'une attentive écoute des jeunes générations. Or celles-ci rencontrent des difficultés pour s'intégrer socialement et n'ont pas vécu les conflits antérieurs.

---

<sup>6</sup>Cf. PEREZ-DIAZ, V.: *La démocratie espagnole vingt ans après*. Paris, Editions Complexe, 1996, 166 pages.

Parce qu'ils sont récents, ces éléments inciteraient à limiter la portée de l'arrivée au pouvoir du PP. Pourtant, même si bien des paramètres ont changé depuis, la guerre civile et la dictature demeurent bien ancrées dans la mémoire collective et sont à ce titre politiquement opérationnelles. Les candidats opposés au leader du PP, José María AZNAR, ne se sont d'ailleurs pas privés de jouer sur cette fibre. Ainsi, Felipe GONZÁLEZ a prononcé l'expression symbolique "*No pasaran*"<sup>7</sup> en évoquant la nécessité d'une mobilisation face à l'éventuelle victoire du PP mais aussi, implicitement, la résistance anti-franquiste lors de la guerre civile.

Cependant, l'innovation majeure réside dans le mode de gouvernement de l'Espagne depuis 1993. Depuis lors, elle n'a cessé d'être dirigée par un parti d'envergure étatique, le PSOE et aujourd'hui le PP, avec l'appui -non institutionnalisé sous la forme d'un gouvernement de coalition- de forces politiques implantées uniquement dans une partie du territoire espagnol. C'est ainsi l'appui de la coalition catalane nationaliste et libérale CiU qui a permis à Felipe GONZÁLEZ de demeurer au pouvoir de 1993 à 1996; c'est aussi le retrait de celui-ci qui a conduit à la tenue d'élections anticipées en mars 1996. À la suite de cette consultation électorale, le PP n'a pas obtenu une majorité suffisante pour lui permettre de gouverner seul. Il a donc lui aussi été contraint de conclure des pactes avec des nationalistes canariens, basques et catalans, dont une nouvelle fois CiU qui a vu son **rôle de parti-pivot** se consolider.

En apparence, la nouvelle équation politique peut tenir du paradoxe historique car des formations partisanes, et à travers elles des conceptions de l'Espagne, traditionnellement opposées se rapprochent pour gouverner le pays. C'est dans cette perspective que doivent être saisis les credo politico-médiatiques relatifs à une menace de désagrégation qui feraient peser sur la démocratie et l'Etat espagnols à cause de partis réputés séparatistes. Originellement centré sur un questionnement relatif à l'Etat et sur des approches assez légalistes de celui-ci, le présent travail n'a d'ailleurs pu lui-

---

<sup>7</sup>Littéralement: "Ils ne passeront pas".

même évoluer qu'au prix de l'abandon de cette approche assez manichéenne. A son terme, son objet est précisément de montrer à partir d'une étude concrète **qu'il n'existe pas d'antinomie nécessaire entre l'Etat, la démocratie et le nationalisme**, qu'il émane du "centre" ou de "péraphéries". Au coeur et à l'interface de ces notions abstraites se situent en effet des acteurs, voire des élites, qui luttent pour la conquête, la conservation et la répartition du **pouvoir**. Vu sous ce jour, les pactes conclus entre des forces en apparence contradictoires présentent une cohérence qui ne se réduit cependant pas à un quelconque déterminisme ou à une rationalisation *a posteriori* et à l'argument limité de l'opportunisme des acteurs en présence. Fondé sur l'hypothèse suivant laquelle **la logique politique qui anime les mouvements dits séparatistes est en distorsion avec l'unique finalité suggérée par cette expression**, ce travail a pour ambition de distinguer et de pondérer les enjeux et les stratégies à l'oeuvre dans ces mouvements. Pour ce faire, il s'appuie principalement sur une mise en perspective historique du catalanisme, de ses développements originels à sa conversion au nationalisme lors du XIXème siècle, jusqu'à la représentation de l'un de ses courants majoritaires par CiU, de nos jours.

## **§2. Les termes d'une problématique reformulée**

Initialement, ce dernier était bâti sur une problématique relative à l'Etat espagnol post-franquiste. Il s'agissait d'apporter des éléments à la discussion portant sur sa "crise", son "déclin" ou encore ses "mutations". Il était clair que l'une de ses sources de fragilisation résidait dans des "tensions territoriales". Etaient ainsi qualifiées les relations tendues existant, dans le cadre de l'Etat, entre son niveau central et des mouvements politiques -pour certains nationalistes- "péraphériques". L'étude de l'influence de la Constitution espagnole de 1978 et du développement de l'Etat des Autonomies sur ces mouvements s'avérait dès lors prometteuse. Basée sur l'hypothèse

quelque peu naïve, au sens premier du mot, d'une relation entre revendication nationaliste à la périphérie et forme de l'Etat, la démarche était guidée par le projet de déterminer si un plus grand pluralisme dans la seconde tendait à limiter la première. L'étude de terrain a été l'occasion d'opérer un constat négatif, pour des raisons propres à l'Etat mais également pour des raisons qui lui sont partiellement étrangères. Si l'Etat est fragilisé, c'est parce que la pression nationaliste périphérique dont il a longtemps été le seul ressort, a actuellement tendance à s'autonomiser par rapport à lui. Cette pression est à bien des égards indépendante des arrangements internes et de la forme qu'il peut adopter. Il apparaît donc que **la limitation de cette pression nationaliste ne peut aujourd'hui et désormais uniquement passer par des mesures institutionnelles et des pratiques de rapprochement des paradigmes étatiques et de conciliation des intérêts en présence.** Le nationalisme étudié a donc modifié la focalisation première de la recherche. Parce qu'il était riche d'enseignements, ce détour par le "micro" (c'est-à-dire par un nationalisme infra-étatique, le catalanisme dominant de CiU) a permis d'appréhender les limites d'une approche qui aurait gardé l'Etat comme catégorie d'analyse et l'aurait confondu avec une norme prescriptive. Il semble en effet que le nationalisme catalan envisagé, à l'instar d'autres nationalismes évoqués ponctuellement suivant une perspective comparative, ne puisse plus être exclusivement appréhendé par rapport à l'Etat. Or cela constitue une évolution au regard des origines de ce type de mouvement politique.

Puisque la relation Etat-nationalisme périphérique apparaissait limitée pour rendre compte de la persistance du second, la voie était ouverte à la recherche d'autres déterminants. De nouvelles hypothèses ont ainsi été formulées, qui ont en commun d'essayer de distinguer ce que ce nationalisme -voire à travers lui le nationalisme en général- pouvait présenter de singulier à l'époque actuelle. L'un des enjeux sous-jacents était également de vérifier la validité même du concept de nationalisme, doté d'une historicité bien précise, pour rendre compte de réalités contemporaines. Cela

impliquait une prise de distance par rapport aux discours des acteurs nationalistes<sup>8</sup> qui se présentaient en permanence comme les fidèles héritiers de leurs prédécesseurs. Cela signifiait également la prise en considération et la recherche d'un dépassement des schémas explicatifs de type continuiste également utilisés en sciences sociales<sup>9</sup> pour expliquer le phénomène nationaliste. S'il y avait certes des éléments de continuité, ils semblaient restrictifs pour le comprendre dans sa complexité et son originalité. Dans cette perspective, les ruptures par rapport aux anciens schémas d'action et de réflexion pouvaient permettre d'éclairer sous un jour nouveau les relations nationalisme périphérique/Etat.

**Les hypothèses complémentaires** élaborées à la suite de ce cheminement valorisaient d'une part **un lien potentiellement existant entre ce nationalisme et une mutation idéologique** liée à ce que l'on appelle communément la "chute des idéologies"; d'autre part, **entre celui-ci et la mondialisation économique**. Dans les deux cas, l'émergence d'un nouvel ordre mondial explique la persistance du phénomène "identitaire", suivant l'expression communément utilisée pour exprimer le regain du nationalisme<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup>L'analyse du discours pujoliste, en référence au président du gouvernement autonome catalan de sensibilité nationaliste, fournit un bon exemple de cette tentation continuiste. Entre le Principat de Catalogne médiéval et la Communauté Autonome contemporaine, le leader nationaliste établit en effet un lien généalogique dont la force d'évidence est destinée à légitimer ses revendications face au gouvernement central. Ce mécanisme est particulièrement mis en lumière dans la troisième partie; cf. infra, chap.I, B, 3, c, et chap.III, B et C.

<sup>9</sup>Ces schémas sont évoqués dans la quatrième partie de l'introduction, au même titre que les autres schémas explicatifs du nationalisme appliqués au catalanisme.

<sup>10</sup>Malgré le flou qui l'entoure -ou peut-être grâce à lui-, le qualificatif "identitaire" est assurément à la mode depuis le début des années 90. La coïncidence, voire le lien de cause à effet, entre un événement politique majeur (la chute du mur de Berlin) et la promotion de ce vocable devenu paradigme, est un fait suffisamment remarquable pour être relevé. L'idée commune aux travaux réalisés dans cette perspective est que le désenchantement contemporain motive la résurgence d'idéologies sectaires comme le nationalisme. Si elles ont tort de tout apprécier à travers le prisme de l'"identitaire" sans s'attacher à déterminer et hiérarchiser des facteurs explicatifs (économiques, culturels, démographiques, etc...) qui leur permettraient d'échapper à un essentialisme toujours latent, ces études ont le mérite de pointer une caractéristique essentielle de cette résurgence contemporaine du nationalisme. Face au déclin des vecteurs d'identification proprement politiques, la culture constituerait ainsi à la fois un refuge et une voie concurrente pour exprimer des revendications dans l'espace public. Cf. BESSON, Y.: "Les crises identitaires comme paradigmes d'une conflictualité proche-orientale" in *Revue internationale des sciences sociales*, février 1991, pp.139-152;

Avant d'aller plus avant dans ces différentes voies, il convient cependant de signaler l'absence de consensus parmi les analystes à propos de la force persistante de cette idéologie en mouvement ou de ce mouvement idéologique. Pour Francis FUKUYAMA, la "fin de l'Histoire" est en effet aussi celle de la Modernité qui avait érigé la souveraineté nationale en principe fondateur du système des Etats et des relations dites "internationales". Balayé par une "*combinaison de libéralisme et d'intérêt économique égoïste*"<sup>11</sup>, le nationalisme est "*destiné à disparaître comme force politique*"<sup>12</sup>. Ce processus de déclin semble selon lui surtout affecter "*les régions qui ont été naguère ravagées par les passions nationalistes -l'Europe, en un mot. Sur ce continent, les deux guerres mondiales agissent comme un puissant stimulant pour redéfinir le nationalisme d'une manière plus tolérante. Ayant fait l'expérience terrifiante de l'épouvantable irrationalité latente dans la forme nationaliste de la reconnaissance, les populations de l'Europe en sont venues à accepter la reconnaissance universelle et égalitaire comme alternative viable et souhaitable. Il en a résulté un effort délibéré de la part des survivants de ces guerres pour démanteler les frontières nationales et pour détourner les passions populaires de l'affirmation nationaliste de soi vers les activités économiques. La Communauté Economique Européenne en est sortie, projet qui a pris du poids ces dernières années sous l'effet de la compétition économique avec les Etats-Unis et l'Extrême-Orient*"<sup>13</sup>. Dans cette perspective, la virulence du nationalisme catalan ainsi que la surenchère identitaire

LANCHICHI, A., (éd.): "Les replis identitaires" in *Confluences en Méditerranée*, dossier spécial, printemps 1993, pp.5-130; TOURRET, P.: "La quête identitaire wallone" in *Hérodote*, Ier-IIId trimestre, 1994, pp.58-75; "Incertitudes identitaires" in *Cahier des sciences humaines*, 30(3), 1994, pp.363-592; THAL, F.: *Les conflits identitaires*. Paris, Ellipses, 1995, 191 pages; ROCHER, F., SALÉE, D.: "Libéralisme et tensions identitaires: éléments de réflexion sur le désarroi des sociétés modernes" in *Politique et sociétés*, vol.16, n°2, 1997, pp.3-30; ANCELOVICI, M., DUPUIS-DERI, F.: *L'archipel identitaire: recueil d'entretiens sur l'identité culturelle*. Montréal, Boréal, 1997, 213 pages.

<sup>11</sup>FUKUYAMA, F.: *The end of history and the last man*, New York, Maxwell Macmillan International, 1992., p.308.

<sup>12</sup>FUKUYAMA, F.: *The end of history and the last man*, op.cit., p.309.

<sup>13</sup>FUKUYAMA, F.: *The end of history and the last man*, op.cit., pp.307-308.

caractéristique de l'Etat autonomique espagnol ne seraient qu'illusions. La confrontation avec la réalité convainc pourtant du contraire et explique les réticences manifestées à l'égard de la thèse de FUKUYAMA. Son caractère à la fois approximatif<sup>14</sup> et normatif<sup>15</sup> l'ont en effet isolé au sein d'une communauté scientifique dans son ensemble persuadée de la constance du phénomène nationaliste.

Telle est en effet la tendance chez des auteurs spécialisés dans l'analyse du nouvel ordre mondial, comme James N.ROSENAU, Zaki LAÏDI ou Samuel HUNTINGTON. Assimilé par le premier d'entre eux à une de ces "dynamiques turbulentes" qui bat en brèche l'ordre traditionnel<sup>16</sup>, le nationalisme est également promis à un bel avenir d'après HUNTINGTON. Si sa thèse des conflits entre civilisations est critiquable de par son côté excessivement impressionniste et de par l'utilisation politique qui peut en être faite<sup>17</sup>, reste le constat d'un essor de la

<sup>14</sup>Dans le même paragraphe (page 309), il annonce la disparition du nationalisme et son contraire. Dans le chapitre intitulé "Intérêts nationaux", il fait par ailleurs l'inventaire des exceptions -nombreuses- dérogeant à sa "loi historique", ce qui atteste bien de la difficulté qu'il rencontre à se convaincre lui-même de sa validité universelle.

<sup>15</sup>Comme chez de nombreux auteurs, le nationalisme est assimilé à une force nécessairement irrationnelle et négative qui désordonne un ordre mondial idéal. Si cette conception n'est sans doute pas dénuée de fondements, on peut néanmoins regretter la confusion entre deux registres: celui du citoyen, éventuellement engagé; et celui de l'analyste politique, en principe impartial.

<sup>16</sup>Cf. ROSENAU, J.N.: *Turbulence in world politics. A theory of change and continuity*. Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1990, p.435.

<sup>17</sup>Ce sont ces deux aspects qui motivent en particulier la critique formulée par Pierre HASSNER à l'encontre de la thèse de S.HUNTINGTON. A l'instar d'autres observateurs des mutations contemporaines, le chercheur français n'a pas manqué de souligné les défauts du paradigme proposé par son collègue américain: généralisation abusive, formules-choc et provocantes qui trahissent un manque de bon sens et de responsabilité. Si l'un des problèmes essentiels est bien la confusion entre les registres prescriptif et prédictif, de même que l'excessive survalorisation des facteurs civilisationnel et culturel pour rendre compte des changements actuels, P.HASSNER n'en reconnaît pas moins la validité de l'analyse de S.HUNTINGTON à propos du lien entre mondialisation et regain nationaliste sur des bases culturelles: "*De nos jours, l'identité et la communauté ont le vent en poupe en tant que thèmes mobilisateurs, par rapport aux idéologies politiques et économiques. Ces allégeances imposées, en particulier les allégeances ethniques, sont très stimulées par rapport à des allégeances davantage fonctionnelles. Enfin, la religion et la nostalgie semblent l'emporter sur la croyance en la science, le progrès ou la révolution utopique*". Cf. HASSNER, P.: "Morally objectionable, politically dangerous" in *The national interest*, n°46, winter 1996-1997, p.64.

"conscience identitaire"<sup>18</sup> sur la base d'identifications à des communautés culturelles. Dans "le nouvel âge de la politique globale"<sup>19</sup>, les frontières politiques comptent moins que les barrières religieuses, ethniques et intellectuelles. Ce qu'il appelle la "recomposition culturelle de la politique globale"<sup>20</sup> mérite l'attention parce qu'elle souligne le rôle -ancien et nouveau- de la culture dans le regain nationaliste. Une idée que l'étude du nationalisme catalan et de son rapport à la culture locale ne fait qu'étayer, comme si la culture se politicisait et se voyait parer dans ce contexte géopolitique et cosmogonique troublé des attributs propres aux idéologies traditionnelles: rassembler autour d'une finalité qui transcende la communauté humaine. Si les conclusions tirées par HUNTINGTON des mutations contemporaines - tel l'effacement de l'Occident au profit du monde musulman- peuvent laisser perplexe, son schéma d'analyse et **l'idée de regroupements ou de conflits en fonction d'affinités culturelles** mérite donc d'être retenue.

Elle est d'ailleurs présente dans les analyses formulées par Zaki LAÏDI à propos du monde actuel, ainsi que l'on peut le constater dans le propos suivant: "(...) il me semble qu'avec la mondialisation, la problématique identitaire s'inverse sensiblement. L'individu, comme les nations, aspire moins à s'arracher, à se transcender, qu'à s'enraciner face à un processus de perte des repères affectifs, historiques et culturels. Au fond, si "l'universel, c'est le local moins les murs" pour reprendre l'expression de TORGA, le mondial tend à devenir un global avec des murs. Dans Malaise dans la civilisation, FREUD se réfère à Romain ROLLAND et à ce que ce dernier appelait le "sentiment océanique". Je crois qu'une partie du malaise de la mondialisation découle de ce "sentiment océanique" né à la fois de l'élargissement de nos référents et de l'idée de dépossession face à l'immensité des problèmes auxquels nous nous trouvons

---

<sup>18</sup>HUNTINGTON, S.: *The clash of civilizations and the remaking of world order*. New York, Simon and Schuster, 1996, p.297.

<sup>19</sup>HUNTINGTON, S.: *The clash of civilizations and the remaking of world order*, op.cit., p.15.

<sup>20</sup>HUNTINGTON, S.: *The clash of civilizations and the remaking of world order*, op.cit., p.135.

*confrontés. Pour chacun d'entre nous, le sens de notre présence dans le monde change de direction: il ne s'agit plus de s'arracher, mais de s'enraciner, il ne s'agit plus de conquérir mais de se faire reconnaître. La mondialisation place l'homme sur la défensive, voilà pourquoi celui-ci a moins le souci de l'Autre. Il l'a d'autant moins que le monde dans lequel il est plongé est dépourvu de finalité. Il a la charge de s'en doter lui-même, de définir son propre bien, et pour cela il dispose d'une ressource presque naturelle qui est celle de l'affirmation de sa différence*"<sup>21</sup>. Cette interprétation -que les hommes politiques ont d'ailleurs intégré ces dernières années dans leur discours à des fins d'auto-légitimation- a le mérite d'être simple: le nationalisme serait une forme d'antidote à la mondialisation. La fin de la guerre froide aurait en effet induit à la fois une recomposition géopolitique et une rupture idéologique. Elle aurait précipité l'épuisement d'un monde, celui des Lumières, et entraîné une **crise du sens** qui serait également celle de l'Etat en tant qu'organisation politique et référent idéologique. Pour Zaki LAÏDI, cette crise sans précédent serait marquée par une **double perte**: celle de la **finalité** (privation d'un horizon d'attente et d'un espace collectif de référence, d'après l'expression de R.KOSELLECK) et celle de la **centralité**, en particulier territoriale. Caractérisé par un divorce du sens et de la puissance, le temps mondial dont l'époque contemporaine verrait l'avènement assurerait le triomphe de la démocratie de marché, en même temps que celui du **néo-nationalisme**<sup>22</sup>. De fait, il existerait un **rapport de symétrie entre la fin des attentes et l'exacerbation identitaire**<sup>23</sup>. Bien qu'il la critique, Zaki LAÏDI n'échappe ainsi pas à la thèse du "retour de l'identité" et propose une analyse qui, si séduisante soit-elle, est dépourvue de fondement scientifique au sens popperien du terme. On pourrait cependant objecter que l'irrationnel ne peut être rationnellement appréhendé. A la suite de cet auteur, on aimeraient bien poser qu'un gouvernement autonome dirigé par des nationalistes -comme c'est le cas en Catalogne- répond à la crise du sens en faisant coïncider une nouvelle centralité et une nouvelle

---

<sup>21</sup>LAÏDI, Z.: *Malaise dans la mondialisation. Entretien avec Philippe PETIT*. Paris, Textuel, 1997, pp.29-31.

<sup>22</sup>LAÏDI, Z.: *Malaise dans la mondialisation. Entretien avec Philippe PETIT*, op.cit., p.89.

<sup>23</sup>LAÏDI, Z.: *Malaise dans la mondialisation. Entretien avec Philippe PETIT*, op.cit., p.85.

finalité dans une forme d'**eschatologie médiane**. On le suivrait volontiers en affirmant que le nationalisme -en tant que différentialisme intégrateur- tente de rapprocher les deux termes séparés du temps mondial: le sens et la puissance. On retiendrait bien son idée de la régionalisation (supra-étatique et européenne) du sens comme modalité de restitution de ce sens perdu. Il s'agirait alors de se demander si la régionalisation infra-étatique peut assurer les mêmes fonctions, en Europe et sur d'autres continents. En élargissant cette perspective, la question pourrait être de savoir si la réconciliation du sens et de la puissance passe dorénavant par la **territorialisation des espaces** et par la **spatialisation des territoires**. En un mot, si elle est conditionnée par la création d'une **nouvelle immanence transcendantale** ayant pour piliers la **culture** -comme espace de sens-, le **territoire** -comme aire physiquement balisée ou balisable- et le **nationalisme** -comme mode de mobilisation autour de ces référents déjà consacrés par l'Histoire.

Ces assertions peuvent cependant tout au plus constituer d'ingénieux postulats, mais nullement des hypothèses de travail étayables dans les faits. La cause de cette difficulté réside dans leur caractère excessivement global et abstrait. Si pertinente soit l'intuition d'une "crise du sens" et de son influence sur le "réveil identitaire", il reste en effet à en administrer la preuve. D'autres travaux avaient déjà rencontré ce type de limites. **L'homologie entre l'idéologie nationaliste et la religion**, suggérée par la référence au sens, n'est de fait ni nouvelle ni originale. Elle a été au cœur de nombreuses analyses en sciences sociales<sup>24</sup>. Il était par conséquent légitime de se demander si, dans un contexte de moindre prégnance des pensées dites de droite et de gauche, le nationalisme n'était pas le **dernier messianisme politique** capable de donner du sens et d'assurer ainsi la pérennité du politique comme seul espace légitime de compétition et de représentation pour le pouvoir. Parmi les difficultés présentées par cette voie se trouvent celles d'un traitement scientifique de la croyance et des

---

<sup>24</sup>Parmi ces travaux, on peut distinguer ceux de SEGUY, J.: "Messianismes et millénarismes. Ou de l'Attente comme catégorie de l'agir social" in CHAZEL, F., (dir.): *Action collective et mouvements sociaux*. Paris, Presses Universitaires de France, 1993, pp.93-115.

processus d'identification; du passage de l'individuel au collectif pour expliquer les ressorts de la mobilisation nationaliste; de la séparation sans doute artificielle entre classe politique et population, avec d'un côté une "offre nationaliste" instrumentalisée à des fins d'auto-légitimation et de changement social, et de l'autre une "demande nationaliste" étrangère à toute stratégie et liée à une quête de sens trop diffuse pour être le support d'une variable éprouvée. Malgré ces limites, cette piste mérite une attention particulière. Bien qu'établies, les hypothèses utilitaristes sur lesquelles reposent ce travail s'avèrent en effet insuffisantes pour élaborer un modèle explicatif, totalisant, du catalanisme contemporain et surtout de son succès. Une explication complémentaire réside ainsi probablement dans la thèse du nationalisme comme idéologie de substitution.

Il reste que cette présomption, pour être vérifiée, implique une démarche pluridisciplinaire afin de changer éventuellement de statut. Les sciences cognitives, au premier rang desquelles la psychologie, pourraient à ce titre confirmer l'utilité de leurs acquis. Le nombre des chercheurs ayant suivi cette démarche est d'ailleurs restreint. Bernard POCHE, dont les travaux portent sur les mouvements séparatistes en Europe et les ligues italiennes en particulier, fait à ce titre figure de pionnier. Il regrette ainsi que les **aspects émotionnels** soient si souvent écartés d'un mode de compréhension qui se caractérise par son rigorisme: "*Ce faisant, on élimine simultanément le contenu sensible et affectif du comportement des individus et la problématique identitaire; on accorde aucun droit de cité à l'intersubjectivité et on réduit à un rôle instrumental (et souvent avec une grande méfiance) les langages et systèmes symboliques. Cette tendance est des plus funestes; au motif de s'adapter à un monde "globalisé", qui n'est pas autre chose qu'une chimère indémontrable et assez perverse, elle conduit à constituer la science politique (et la géopolitique) sous sa forme la plus rationaliste comme le paradigme des sciences sociales, et à renvoyer les manifestations de l'émotionnel à un statut infra-analytique; sauf à s'étonner ensuite de les voir resurgir avec le "parapsychologique", le new age et autres "sectes" variées. Il n'y aurait plus*

*alors de base véritable à une identité collective dans la problématique du lien social"*<sup>25</sup>.

L'attitude des chercheurs en sociologie et science politique face à la **dimension psychologique** de leur objet est de fait paradoxale. Elle est souvent invoquée, implicitement ou non. Cependant, elle n'est pas moins qu'un postulat et pas plus qu'une présomption. Elle est incluse dans des raisonnements, constitue parfois un argument d'autorité, sans pour autant faire l'objet d'un réel traitement scientifique. On parle ainsi fréquemment de "repli identitaire instinctif"- ce qui renvoie à la notion de "nature humaine" et d'un comportement "normal", celui des "tribus"- et de tendance à se distinguer chez l'homme. Un exemple de cette attitude ambiguë est fourni par l'introduction de Jacques RUPNIK à un ouvrage consacré aux mouvements séparatistes contemporains. Il relève le "paradoxe de la modernité démocratique" qui allie une tendance à l'homogénéisation et à l'unification à une quête exacerbée de distinction et de reconnaissance: "*Plus les individus (et les peuples) se ressemblent, plus ils tiennent à affirmer leurs différences. C'est ce que FREUD appelait "le narcissisme de la petite différence": plus la différence réelle est petite, plus elle sera perçue comme importante. Les ennemis, dit IGNATIEFF, ont besoin l'un de l'autre pour se rappeler qui ils sont.*"<sup>26</sup>. On est frappé de constater que le champ sémantique dans lequel s'inscrivent la plupart des explications actuelles des "poussées" nationalistes est celui des perceptions, des représentations, de l'émotion et de l'affectif. On peut analyser cet usage et ce regain d'intérêt pour la dimension psychologique -plus récent en France qu'aux Etats-Unis- comme un **révélateur des limites d'un modèle de compréhension trop strictement rationaliste**.

---

<sup>25</sup>POCHE, B.: "L'identité collective, mode sensible d'apprehension du monde". Communication faite dans le cadre de l'atelier "Identité culturelle et émotions"; colloque "Identités collectives et représentations symboliques" organisé par: The European Association for the Advancement of Social Sciences, the Interdisciplinary Centre for Comparative Research in the Social Sciences, le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et la Fondation Nationale des Sciences Politiques; Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 3-6 juillet 1996.

<sup>26</sup>RUPNIK, J.: *Le déchirement des nations*. Paris, Editions du Seuil, 1995, p.31.

Philippe BRAUD a également évoqué la nécessité de penser l'émotionnel en politique afin de "*ne pas mutiler les interprétations de la réalité ni s'enfermer dans un carcan réducteur*"<sup>27</sup>. Selon lui, l'antipsychologisme de la sociologie et de la science politique explique la présence de points aveugles dans ces disciplines. Pour compléter leurs acquis, il préconise donc une approche psycho-affective qui permette d'étudier les ressorts des motivations personnelles et de l'action collective. A partir de concepts empruntés à la psychologie, il propose de rendre intelligible l'efficacité politique de systèmes symboliques. Elle réside dans leur capacité à engendrer des "gratifications psycho-affectives" répondant aux besoins scientifiquement attestés de sécurité psychologique et d'estime de soi. Il considère la valeur fondatrice de logiques sociales de cette dernière et la relie à l'affirmation identitaire sur le plan collectif. Dans cette perspective, on pourrait donc rendre compte de la force actuelle du nationalisme et plus particulièrement du catalanisme en termes d'**émotion** et de **légitimation**. Le symbolique, parce qu'il fait "*toute leur place aux mécanismes de projection et d'identification*"<sup>28</sup> est pour lui une ressource importante qui intègre les dimensions politique et psychologique. Les idéologies, et notamment les nationalismes, pourraient donc être envisagées sous cet angle. Cela reviendrait à explorer une voie de recherche suggérée par Norbert ELIAS et relevée par Philippe BRAUD: "*La pauvreté qui, dans bien des cas, ressort de l'analyse des idéologies, naît, en fin de compte, de la tendance à considérer ces mêmes idéologies comme des systèmes de pensée fondamentalement rationnels qui correspondraient aux différents intérêts des groupes. Cela revient à négliger leur charge affective, les fantasmes qu'elles véhiculent, leur caractère irréel, égocentrique ou ethnocentrique, comme étant seulement le moyen de masquer sciemment un noyau extrêmement rationnel*"<sup>29</sup>.

---

<sup>27</sup>BRAUD, P.: *L'émotion en politique*. Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p.10.

<sup>28</sup>BRAUD, P.: *L'émotion en politique*, op.cit., p.16.

<sup>29</sup>ELIAS, N.: *Qu'est-ce que la sociologie?*, cité par Philippe BRAUD in *L'émotion en politique*, op.cit., p.44.

Jean-François BAYART ferait sans doute sienne cette remarque, lui qui décrit l'imaginaire comme "principe d'ambivalence et d'inachèvement" conditionnant la production du politique<sup>30</sup>. Quelles que soient les tentatives d'instrumentalisation de l'imaginaire par les acteurs politiques, son pouvoir demeure peu maîtrisable et à ce titre infini. Prenant acte des **limites du paradigme utilitariste**, Jean-François BAYART plaide donc en faveur de la réintroduction de la **problématique de la subjectivité** dans la réflexion politique: "*Ne nous cachons pas non plus -écrit-il- que si la critique des stratégies identitaires du politique passe par l'exercice de la raison -le räsonieren des Lumières, indispensable à la sortie de la Minorité- elle implique aussi une reconquête de l'imaginaire (...)*"<sup>31</sup>. La relation entre pratiques politiques et représentations sociales n'est pas univoque. Les premières ne conditionnent pas strictement les secondes et il semble exister entre elles une véritable interaction. Si les acteurs politiques s'efforcent d'utiliser l'imaginaire à des fins de légitimation, ils ne sont pas moins tributaires de celui-ci, d'une manière consciente ou non. Il reste d'autre part à élucider la question de l'adhésion: de fait, il apparaît critiquable d'expliquer pourquoi les personnes adhèrent à ce que les acteurs politiques leur soumettent uniquement en analysant **l'intention** de ces derniers. Une forme de tentation rationalisante risque d'induire une confusion entre la **finalité** abstraite et le **résultat effectif d'une stratégie politique**. Bien que nombre d'études aient traditionnellement eu pour objet ce dilemme, force est de constater son actualité. A ce titre, s'il satisfait Jean-François BAYART, l'argument proposé par Marc BLOCH pour expliquer l'efficacité du toucher royal en France et en Angleterre<sup>32</sup> présente une portée explicative plus limitée qu'il n'y paraît: pour qu'une institution destinée à servir un projet individuel s'impose au peuple, elle doit être en harmonie avec la conscience collective. Pour que celle-ci se matérialise en institution, le volontarisme d'un individu est réciproquement nécessaire. Si les termes d'une problématique complexe sont

---

<sup>30</sup>BAYART, J.F., *L'illusion identitaire*. Paris, Fayard, 1996, 306 pages.

<sup>31</sup>BAYART, J.F., op.cit., p.246.

<sup>32</sup>BLOCH, M.: *Les rois thaumaturges. Etude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre*. Paris, Colin, 1961, 542 pages.

réunis, la nature de leur relation n'est peut-être pas si aisée à caractériser. Elle peut faire intervenir des éléments qui ne trouvent pas leur place dans une argumentation de ce type, très circulaire.

Les ressorts individuels et affectifs de l'adhésion nationaliste, ainsi que les limites d'une interprétation trop strictement utilitariste de cette idéologie, auraient donc légitimement pu constituer un pan du présent travail. Axes de recherche toujours explorés, ils ne pouvaient cependant pas faire l'objet d'une présentation au même titre que des hypothèses dont la validité a pu être éprouvée grâce à l'enquête de terrain. Compte tenu des difficultés inhérentes à la démonstration des aspects subjectifs, émotionnels et imaginaires, seuls les éléments permettant de valider les hypothèses de départ seront donc exposés. Le catalanisme sera ainsi essentiellement envisagé comme une ressource dans un jeu politique à géométrie variable. Il ne faut cependant pas considérer que de ces prémisses circonscrites et de ces hypothèses validées est inféré un modèle global d'interprétation du nationalisme catalan, et du nationalisme dans son ensemble. On prend donc acte des **potentialités et des limites du paradigme utilitariste et plus particulièrement des notions de ressource et d'intérêt**. A moins d'inclure dans celle-ci la nécessité de croire et de faire croire.

Par contre, la **mondialisation économique proprement dite** s'est finalement avérée être une **variable explicative de la mobilisation nationaliste actuelle**. "Echange généralisé entre les différentes parties de la planète, l'espace mondial étant alors l'espace de transaction de l'humanité"<sup>33</sup>, elle ne constitue certes pas un phénomène nouveau. Une étape décisive fut en la matière la définition d'un ordre international régissant les relations entre les Etats. La nouveauté réside plutôt dans l'accélération d'un processus de transnationalisation qui met précisément à mal le cadre étatique, espace d'organisation et d'expression classique et hégémonique du politique.

---

<sup>33</sup>D'après la définition qu'en donne Olivier DOLLFUS in *La mondialisation*. Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p.8

Parmi le nombre croissant d'auteurs qui ont consacré leurs travaux à ce thème, James N.ROSENAU et, en France, Bertrand BADIE ont mis en évidence les multiples dimensions de cette transnationalisation accrue<sup>34</sup>. Elle est économique, comme en témoignent les flux de capitaux et les stratégies des entreprises. Elle est politique: constitués en réseaux, les mouvements terroristes augmentent leur force de frappe et ébranlent l'édifice étatique. Elle est enfin culturelle: la diffusion par satellite de l'information et l'échange massif de produits culturels confrontent nécessairement chaque territoire à une altérité inédite.

Face à cette mutation, le nationalisme et sa traduction catalane peuvent être interprétés comme une **réaction contre une réelle menace d'homogénéisation**. Bien que difficilement démontrable, la dialectique mondialisation/"repli identitaire" est aujourd'hui devenue un lieu commun. Le raisonnement tient en peu de termes: parce qu'elle brouille l'image de l'Autre, la mondialisation perturbe "l'équilibre identitaire" des communautés humaines. Pour limiter l'insécurité inhérente à cette situation, chaque communauté surinvestit le domaine culturel et lui confère une nouvelle fois la fonction de référent identitaire. **C'est donc par la culture que passe la difficile gestion des relations entre un "Nous" et un "Eux" dont le contenu varie constamment**. Le nationalisme catalan peut à ce titre être envisagé comme une forme de mobilisation politique ayant pour finalité de défendre la culture catalane et d'en faire simultanément un outil d'adaptation au changement social. Les nombreuses actions dites de "projection extérieure" menées auprès de l'ONU et des instances européennes au nom de la défense du pluriculturalisme et de la diversité linguistique s'inscrivent d'ailleurs dans la première perspective<sup>35</sup>. Ce serait cependant une erreur de

---

<sup>34</sup>Voir en particulier: ROSENAU, J.N.: *Turbulence in world politics. A theory of change and continuity*, op.cit. BADIE, B., SMOUTS, M.C.: *Le retour du monde. Sociologie de la scène internationale*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Dalloz, 1992, 248 pages. Et BADIE, B.: *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*. Paris, Fayard, 1995, 276 pages.

<sup>35</sup>On peut faire notamment référence à l'organisation de la part du CIEMEN (*Centre Internacional Escarré per a les Minories Etniques i les Nacions*) et de l'International Pen (organisation mondiale d'écrivains) d'une très médiatique conférence à Barcelone en 1996 qui a abouti à la rédaction et à la

réduire l'**action culturelle des nationalistes catalans** à une dimension strictement **conservatrice**. Elle vise d'autant plus à remplir une **fonction d'adaptation** que leur souci reste foncièrement de s'intégrer au mieux dans le monde moderne.

Il est d'autre part possible de situer les relations entre nationalisme catalan et mondialisation à **trois autres niveaux complémentaires** qui ont pour point commun **l'instrumentalisation de la culture et de la langue catalanes**. Tout d'abord, il semble que les professionnels de la politique affichent un "nationalisme de compensation" parce qu'ils sont confrontés à une gestion de plus en plus extravertie et problématique des affaires publiques. Leur surenchère idéologique et verbale est dans cette optique une source de **légitimation** pour les options libérales au coût social élevé qu'ils présentent comme inéluctables, dans un contexte requérant toujours plus de compétitivité.

Ensuite, Saisie dans une logique d'intégration consécutive à la mondialisation, la construction européenne paraît encourager la pression nationaliste pour un autre motif: il s'agit en effet de transposer à son échelle, face à l'émergence d'un nouveau centre politique, un mécanisme de **négociation** déjà éprouvé dans le cadre étatique espagnol. La référence à une identité commune confère en particulier une grande unité au *Patronat Català pro Europa*, groupe de pression catalan à Bruxelles, le dote d'une crédibilité et d'une efficacité qui alimente en retour son activisme.

---

proclamation officielle d'une "déclaration universelle des droits linguistiques". Ce texte proposait à l'Assemblée des Nations Unies de créer un Conseil des Langues en son sein afin de faire respecter la diversité culturelle dans le monde. Des actions du même type, plus ou moins formellement et explicitement soutenues par les nationalistes catalans, sont exercées auprès des instances européennes. Grâce à une activité constante, elles ont conduit au vote par le Parlement européen de diverses résolutions en faveur des langues et cultures "les moins répandues". Grâce aux dispositions adoptées par cette institution en décembre 1990, le catalan est inclus dans le programme d'enseignement des langues aux étrangers *Lingua* et figure dans les documents émis par la délégation de la Communauté Européenne à Barcelone. En 1992, le Conseil de l'Europe a en outre adopté la Charte Européenne pour les Langues Régionales ou Minoritaires sous la forme d'une convention qui engage donc les Etats dès leur signature. L'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) a d'autre part fait plusieurs déclarations sur les droits linguistiques et culturels des minorités. Pour des raisons de proximité et d'efficacité, les actions qui font l'objet d'un investissement particulier se concentrent cependant essentiellement sur les organismes liés à l'Europe communautaire.

Enfin, il est apparu manifeste que la mobilisation nationaliste autour d'un référentiel identitaire essentiellement culturel était conçue comme un élément important pour structurer des espaces de **coopération économique transfrontalière**. La constitution de blocs économiquement intégrés suivant la logique de l'Europe des régions semble en effet facilitée par le partage réel et/ou symbolique d'une culture et d'une langue communes. La réflexion sur ce nouveau rôle de la culture s'inscrit alors pleinement dans le cadre des travaux portant actuellement sur "l'internalisation des effets de la mondialisation dans les territoires"<sup>36</sup> et le caractère profondément novateur de ce que certains appellent -pour bien le démarquer d'une ancienne forme de mobilisation - le "**néo-régionalisme**"<sup>37</sup>.

Parce que **déterminé par les variables "Etat" et "mondialisation"**, le catalanisme étudié s'est donc révélé emblématique de la **continuité** et des **nouveaux ferments du nationalisme contemporain**. Bien que distinctes, ces variables participent toutes deux de la **Modernité**. Elles se complètent donc pour caractériser le changement qui affecte nos sociétés et définir la présente nature du politique, "post-weberienne" selon Bertrand BADIE<sup>38</sup>.

### **§3. L'intérêt d'une étude centrée sur l'Etat espagnol, le nationalisme catalan et la politique linguistique de la Generalitat de Catalogne**

Si une étude du "national-régionalisme" a été privilégiée pour revisiter en particulier les théories du nationalisme, c'est en premier lieu parce que le politique change d'échelle et que de nouvelles formes de régulation et d'action collective

---

<sup>36</sup>Cf DOLLFUS, O.: *La mondialisation*, op.cit., p.11.

<sup>37</sup>Cf BALME, R.: *Les politiques du néo-régionalisme. Action collective régionale et globalisation*. Paris, Economica, 1996, 301 pages.

<sup>38</sup>Cf. BADIE, B.: *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, op.cit.

émergent consécutivement à la mondialisation. D'après Richard BALME, "(...) *les régions apparaissent sous cet angle en quelque sorte comme des "horloges" du temps mondial, au sens où elles tentent, avec une réussite évidemment discutable, de coordonner des activités qui s'inscrivent dans des horizons et des rythmes temporels différents*"<sup>39</sup>. Face à ces mutations, **le regard du chercheur doit changer et se concentrer sur le local** parce que celui-ci est à la fois le reflet et la matrice de son environnement: "(...) *l'interdépendance établie entre les processus internes et externes de régionalisation, entre la région des internationalistes et celle des observateurs des politiques territoriales, est fermement établie. Elle rend plus que jamais nécessaire les observations et les raisonnements conduits à un niveau "mésopolitique", intermédiaire entre les formes plus classiques, macro ou microsociologiques*"<sup>40</sup>.

Si une étude du nationalisme catalan a été privilégiée, c'est en second lieu parce qu'il semble paradigmatic de l'**immuabilité et des adaptations successives du nationalisme contemporain**. Cette idéologie s'est en effet développée à l'origine pour défendre la singularité de la Catalogne dans et face à l'Etat espagnol. Celui-ci a traditionnellement été confronté au problème de ce qu'une formule toujours récurrente résume sous l'expression "*encaje de Cataluña*" (intégration de la Catalogne). De nombreux facteurs ont ainsi opposé de manière continue la Catalogne au reste du territoire espagnol. Ils participent de plusieurs dimensions.

Sur le plan politique et institutionnel, la Catalogne -Principat au Moyen-Age- a fait partie de la confédération de la Couronne d'Aragon. Au XVème siècle, cette Couronne et celle de Castille se sont réunies pour finalement constituer les fondements de l'Etat espagnol moderne. En 1714, à la suite de la guerre de succession, la Catalogne a perdu ses propres institutions et a progressivement expérimenté à ses dépends un processus d'uniformisation politique mené depuis la Castille. La

---

<sup>39</sup>BALME, R.: "Pourquoi le gouvernement change-t-il d'échelle?" in BALME, R.: *Les politiques du néo-régionalisme. Action collective régionale et globalisation*, op.cit, pp.11-39.

<sup>40</sup>BALME, R.: "Pourquoi le gouvernement change-t-il d'échelle?", op.cit., p.36.

centralisation de l'exercice du pouvoir s'est encore accrue et ce n'est qu'au début du XXème siècle, avec la *Mancomunitat*, que la Catalogne a pu jouir d'une autonomie limitée. Après une période de suppression de cette entité, le statut d'autonomie acquis sous la IIde République lui a permis d'exercer des compétences inédites au sein de l'ensemble dans lequel elle était insérée depuis des siècles. Après la victoire franquiste, elle a perdu ces prérogatives pour en retrouver certaines, ainsi que des nouvelles, lors de la Transition. Distincte par ses institutions, la Catalogne l'a peut-être surtout été par une culture politique propre, soit par une manière de concevoir et de pratiquer le pouvoir. En cela, ses institutions ont reflété des principes fondamentaux comme par exemple celui du pactisme, tradition de l'accord entre groupes pour gouverner la société catalane.

Sur les plans démographique, économique et social, la Catalogne a constamment présenté des traits spécifiques<sup>41</sup>. Elle s'est toujours imposée comme un important foyer de peuplement, de par son accroissement naturel et une massive immigration en provenance d'autres territoires espagnols et de l'étranger. Ses structures économiques et sociales ont connu des transformations significatives, particulièrement à partir du XVIIIème siècle. La Catalogne a ainsi été la seule à suivre le mouvement d'une révolution industrielle initiée au nord de l'Europe. Plus tard, le Pays Basque l'a suivi, mais cela n'a fait qu'accentuer l'écart avec le reste de la Péninsule. Etaient désormais réunis au sein d'un même Etat des espaces répondant à des temporalités, des structurations et des contraintes de plus en plus différentes, voire divergentes. On songe en particulier à une Andalousie latifundiaire, essentiellement agricole, dépendante de la liberté des échanges avec les autres pays, et à une Catalogne dominée par une bourgeoisie industrielle soucieuse de maintenir un certain protectionnisme. Or l'une des sources de conflit résidait dans la domination des élites du sud et du centre de

---

<sup>41</sup>On trouvera dans les annexes n°2, 5, 6, 7 et 14 des données qui mettent en évidence la permanence de cette spécificité à travers les siècles. La thèse soutenue ici étant que des conflits d'ordre économique se traduisent en termes culturels, c'est volontairement que l'accent a été mis sur l'aspect économique dans les annexes pré-citées.

l'Espagne au sein de l'Etat et la marginalité d'une Catalogne économiquement puissante et moderne par rapport aux cercles du pouvoir politique madrilène.

Sur le plan culturel, la langue catalane est différente du castillan ou espagnol, idiome qui s'est imposé avec le processus de centralisation du pouvoir. Vivace malgré une répression plus ou moins violente selon les époques -d'ailleurs sévère sous le franquisme-, elle fait aujourd'hui de l'Espagne un Etat plurilingue de fait. Cette situation présente cependant un profil particulier: elle se caractérise par la concentration sur certains territoires de populations qui ont pour langue maternelle des langues dites vernaculaires (par exemple le catalan, le basque, le galicien, etc...) et pour langue acquise par d'autres vecteurs de socialisation que l'entourage familial le castillan, qui est le seul à jouir d'un statut d'officialité sur tout le territoire espagnol. Par son défaut d'ouverture à cette pluralité-là, il est certain que l'Etat a suscité une contestation d'autant plus légitime que le droit international a progressivement valorisé le respect des peuples sur la base de l'existence d'une culture spécifique.

**La singularité catalane est donc bien réelle** et elle explique qu'une action publique ait été menée pour la préserver dans le cadre d'une **autonomie** redéfinie lors de la Transition. Tel est précisément l'un des axes de l'idéologie et de la pratique des nationalistes de CiU en charge de la *Generalitat* (gouvernement autonome) de Catalogne. On comprend dès lors qu'ils aient défini et appliqué à partir des années 80 une **politique linguistique** dont l'objectif est de "**normaliser**" la connaissance et l'usage du catalan.

Cependant, il est apparu qu'une telle politique n'avait sans doute pas pour seul motif la "récupération linguistique". Un ensemble de faits a suggéré la possibilité d'une manipulation de ce thème à des fins de **production permanente d'une différence catalane à la fois première et récréée, finalité et détour. Dès lors, c'est l'efficacité attendue et avérée d'une différence entretenue qui est devenue un objet privilégié**

**de recherche.** Les catalanistes dont il était question avançaient en effet constamment l'argument suivant: "La Catalogne présente un *fait différentiel* (littéralement "*hecho diferencial*") qui justifie un mode d'intégration différencié au sein de l'Etat espagnol par rapport aux autres territoires constitutifs de cet Etat"<sup>42</sup>. Rarement défini avec précision et pourtant omniprésent, notamment lors de négociations portant sur la répartition du pouvoir, ce "fait différentiel" était cependant tendanciellement déterminé par référence à la singularité culturelle catalane. Dans ce cas, la **culture** était plus ou moins implicitement entendue au sens restreint, soit relativement à sa dimension linguistique. Le **frou** terminologique de l'expression "fait différentiel" est alors devenu significatif de la **complexité** et de l'**ambiguïté** que ce catalanisme partage sans doute avec d'autres nationalismes. Saisie dans une logique parallèle -et non exclusive- à celle affichée par ses promoteurs, celle d'une discrimination positive légitime pour éviter l'extinction définitive du catalan, la **politique linguistique de la Generalitat s'est donc révélée liée à des enjeux "extra-linguistiques"**. Par conséquent, la stratégie politique consistait à limiter verbalement la culture à la langue et à faire en réalité de la politique linguistique le levier majeur de construction d'une nation catalane à l'époque contemporaine. Dans cette optique, l'intégration, et non plus seulement la préservation d'une différence, guide l'action publique.

Cette **intégration** recouvre **trois niveaux** qui doivent être pensés conjointement: l'intégration en Catalogne de migrants venus massivement de l'étranger -en particulier du Maghreb et d'Afrique noire- et d'autres régions espagnoles, surtout du sud; l'intégration de la Catalogne au sein de l'Etat espagnol et, enfin, celle de la Catalogne au cœur des réseaux constitués en Europe à la suite de l'accélération de la mondialisation économique. La politique linguistique étudiée a ainsi révélé la nature du catalanisme majoritaire à l'heure actuelle: **la production de différence est**

---

<sup>42</sup>L'apparition de ce discours politique en étroite relation avec le catalanisme culturel est décrite dans la première partie. Sa persistance et son efficacité après la Transition est l'objet de la seconde. Dans un cas comme dans l'autre, le propos est étayé par le recours systématique à une analyse du discours catalaniste.

**symétrique à une intégration ressentie comme nécessaire par les acteurs politiques.** Elle est également perçue comme une astreinte décisive qui, pour être subie dans une moindre mesure, doit être maîtrisée. Dans cette logique, la production continue de différence grâce à la nationalisation linguistique de la société locale est conçue comme un ressort fondamental pour une adaptation optimale aux contraintes de notre temps. C'est pour cette raison essentielle que ce catalanisme, loin d'être fondamentalement exclusif, est qualifié dans le présent travail de **differentialisme intégrateur**.

On l'aura compris, la problématique sous-jacente à la politique linguistique de la Generalitat de Catalogne ne renvoie pas à un conflit uniquement culturel au sens commun et restreint du terme. Le thème de l'acceptation de la diversité des langues au sein de l'Etat espagnol semble parfois tellement relever de l'ordre de la légitimation qu'il finirait d'ailleurs presque par apparaître en lui-même secondaire. Or le contraste est saisissant entre cet état de fait et le haut degré de politisation de la "question linguistique". S'interroger sur les fondements et modes de cette politisation permet par la suite d'établir l'existence et de définir la nature de la relation plutôt obscure entre la revendication linguistique et d'autres, davantage politico-économiques.

Cette démarche est confortée par une suggestion du sociologue valencien Rafael NINYOLES selon laquelle: "*le multilinguisme dans l'Etat espagnol est en corrélation avec d'autres différences qui l'ont doté d'une potentialité distinctive: différences dans le développement économique interne, dans les degrés de mobilisation sociale, dans les valeurs, normes et personnalité élémentaire ou dans les traditions politiques de ses composantes territoriales. Les "faits différentiels" deviennent donc pratiquement et socialement importants dans la mesure où les différences linguistiques coïncident, à l'intérieur de l'Etat, avec d'autres lignes de tension*"<sup>43</sup>. C'est donc bien la "*logique*

---

<sup>43</sup>NINYOLES, R.: "España como país plurilingüe: líneas de futuro", in BASTARDAS, A., BOIX, E.: *¿Un estado, una lengua? La organización política de la diversidad lingüística*. Barcelona; Ediciones Octaedro, 1994, p.144.

*symbolico-politique de la langue, dimension fort différente de sa nature culturelle*<sup>44</sup>

et la langue comme institutrice d'une frontière présentée comme naturelle entre le "eux" et le "nous" qui sont privilégiées dans ce travail. Son principal objet est de saisir la nature et la formulation de conflits complexes, dans leurs permanences et leurs transformations, grâce au décryptage de leur "*surcodage ethno-culturel*"<sup>45</sup>. Ici réside l'intérêt d'une focalisation sur la politique linguistique menée en Catalogne. En-dehors de tout culturalisme, régionalisme ou nationalisme, elle est un médiateur utile pour comprendre le fonctionnement de l'Etat des Autonomies, apprécier la consolidation de la démocratie en Espagne et essayer de définir les contours actuels du politique aujourd'hui. Car c'est effectivement une interrogation sur les détenteurs du pouvoir, leur manière de lutter pour l'exercer puis le conserver, et les fondements de leurs actions qui sous-tend le présent propos.

#### **§4. La problématique du differentialisme intégrateur au regard des théories de la démocratie, de l'Etat et du nationalisme**

Pour appréhender cet objet d'étude, les réflexions menées en Science Politique dans des domaines d'ordinaire plutôt cloisonnés ont été associées. Il s'agit de trois grands courants de recherche qui ont révélé leur fécondité et leurs limites pour rendre compte de la réalité espagnole: la **sociologie de la démocratie**, celle **de l'Etat** et celle **du nationalisme**. Si elles sont passées en revue distinctement pour discuter certaines questions théoriques importantes, il convient cependant de souligner leur imbrication au regard de la problématique du differentialisme intégrateur. Pour reprendre une image commune, elles se hiérarchisent en effet suivant une "**configuration en**

---

<sup>44</sup>D'après l'expression de MERCADÉ, F., HERNANDEZ, F., OLTRA, B., in *Once tesis sobre la cuestión nacional en España*, Barcelona, Editorial Anthropos, 1983, p.113.

<sup>45</sup>D'après l'expression de CHAUSSIER, J.D., "Identité nationale et identités locales, contrôle et gestion des différences. Le projet de création d'un département en Pays basque", in BIDART, P.: *Régions, Nations, Etats. Composition et recomposition de l'espace national*. Paris, Publisud, 1991, p.149.

**poupées russes**", la plus petite d'entre elles contenant en réalité deux autres domaines de recherche: ceux qui portent sur **les langues et le plurilinguisme**, d'une part; et ceux qui concernent **les cultures et le multiculturalisme**, d'autre part. Dans les premières comme dans les secondes, l'attention est focalisée sur la recherche d'une solution institutionnelle à une pluralité culturelle vécue et présentée comme problématique. Face à cette démarche qui pêche souvent par son essentialisme, **les théories non primordialistes du nationalisme** constituent un utile rempart et, pour peu qu'elles ne tombent pas dans l'excès inverse d'un constructivisme a-historique, invitent à réintégrer la langue, la culture et la nation dans le jeu politique. Saisies comme des ressources dans un échange dont la finalité est l'exercice du pouvoir, elles peuvent à leur tour être englobées dans **les théories de la démocratie** pour alimenter deux débats essentiels à propos de ce type de régime politique: celui du rôle des élites et celui du mode de résolution des conflits dans une société traversée par d'importants clivages. Si la stratégie différentielle s'explique à des fins d'intégration, voire de domination politique, au sein de la démocratie espagnole, **les théories de l'Etat** - devenues celles de **la gouvernance dans le contexte de la mondialisation**, sous l'influence des internationalistes et des spécialistes des politiques publiques- invitent enfin à dépasser les cadres d'analyse traditionnels et à proposer un modèle explicatif du nationalisme catalan en relation avec des impératifs de visibilité sur la scène mondiale. Seul cet effort dialectique est susceptible de mettre en évidence les ressorts actuels du "phénomène identitaire" et c'est pour la clarté de l'exposé que chaque optique de recherche fait ici l'objet d'un examen séparé.

Parmi les théories de la démocratie, la "**transitologie**" et le **consociativisme** apportent un éclairage intéressant sur l'Espagne, puisqu'elle peut être considérée comme un Etat multinational ayant vécu le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique. Le cas espagnol est d'ailleurs d'une certaine façon un cas d'école dans la

mesure où l'hétérogénéité territoriale de l'Etat est généralement considérée comme un obstacle à l'établissement durable d'un régime démocratique<sup>46</sup>.

S'il existe un point commun à ces deux courants théoriques, c'est bien l'insistance sur **le rôle des élites**; une instance qui tranche avec les définitions idéalistes de la démocratie (régime d'un ou du peuple) et rompt avec les premiers travaux réalisés sur ce que l'on appelait alors, dans une optique développementaliste à peine dissimulée, les transitions vers la démocratie. Dans l'introduction à un ouvrage sur les démocraties du sud de l'Europe<sup>47</sup>, R.GUNTHER, N.DIAMANDROS et H.J.PUHLE rappellent en effet que si toutes ces études ont focalisé leur attention sur les circonstances grâce auxquelles une démocratie peut être instaurée, les premières d'entre elles ont davantage insisté sur les prérequis sociaux. Face aux premières vagues de démocratisation des années 70 et sous l'influence du paradigme marxiste, la piste de recherche prioritairement explorée fut celle du poids des facteurs socio-économiques sur le (sous-)développement et le changement politiques. Influencés par l'observation de nouvelles transitions, notamment en Espagne, les analystes procédèrent ensuite à une réorientation théorique. Grâce à l'effort pionnier de Juan J.LINZ, on observa ainsi un regain d'intérêt pour **la démocratie comme système politique**. Il revient à cet auteur d'avoir particulièrement insisté sur les fondements de la stabilité démocratique et sur les conditions politiques favorisant le maintien de ce type de régime. Au cours de la

---

<sup>46</sup>La théorie de l'instabilité de la démocratie dans les sociétés multinationales a notamment été illustrée par John Stuart MILL (1958, p.230), Robert DAHL (1971, pp.110-111) et A.RABUSHKA et K.SHEPSLE (1972). S'ils se démarquent de cette vision pessimiste et assez déterministe, les ouvrages suivants envisagent néanmoins l'hétérogénéité territoriale comme un facteur de fragilisation supplémentaire et expriment l'analyse dominante à ce propos: PRZEWORSKI, A.,: "Transitions to democracy and territorial integrity" in PRZEWORSKI, A., (dir.): *Sustainable democracy*. Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp.19-33; LINZ, J.J., STEPAN, A., GUNTHER, R.: "Democratic transition and consolidation in Southern Europe, with reflections in Latin America and Eastern Europe" in GUNTHER, R., DIAMANDOUROS, N., PUHLE, H.J., (éd.): *The politics of democratic consolidation. Southern Europe in comparative perspective*. Baltimore and London, The John Hopkins University Press, 1995, pp.77-123.

<sup>47</sup>GUNTHER, R., DIAMANDOUROS, N., PUHLE, H.J., (éd.): *The politics of democratic consolidation. Southern Europe in comparative perspective*, op.cit., p.IX et suivantes.

décennie suivante, une série d'études ont été poursuivies dans la même perspective et ont insisté sur des éléments aujourd'hui considérées comme fondamentaux: **l'incertitude, la fluidité et la contingence propres aux accords entre élites, et donc au régime démocratique lui-même**<sup>48</sup>. Elles déplacèrent ainsi l'accent initialement mis sur les structures socio-économiques vers la politique ("politics"), le leadership et, plus généralement, sur les ressources humaines. Admettant le rôle déterminant de cette variable dans la réussite des transitions, ces travaux se centrèrent particulièrement sur les élites comme acteurs politiques et sur les pactes conclus entre elles pour asseoir la démocratie<sup>49</sup>. Cette réorientation analytique fut probablement déterminée par la nature des transitions observées, c'est-à-dire par des passages à la démocratie moins conditionnés par des effets de structures que par des facteurs conjoncturels privilégiant l'initiative humaine et politique. La **sociologie des acteurs en transition** est donc devenue un moyen privilégié pour repérer des modèles de comportement et définir différentes trajectoires politiques, la singularité de chacune d'entre elles rendant l'établissement de typologies plus difficile. Plusieurs dynamiques du changement politique ont finalement été repérées. Toutes dépendent cependant de **l'évolution du rapport de domination entre élites**. C'est donc l'évolution de ce rapport au cours de différents cycles politiques qu'il importe d'étudier plus particulièrement.

---

<sup>48</sup>Cf. en particulier O'DONNEL, G.A., SCHMITTER, P.C., WHITEHEAD, L.: *Transitions from authoritarian rule*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1986-1991, 5 volumes; BRESSER PEREIRA, L.C., MARAVALL, J.M., PRZEWORSKI, A.: *Economic reforms in new democracies. A social-democratic approach*. Cambridge, Cambridge University Press, 1993, 227 pages; LECA, J.: "La démocratisation dans le monde arabe: incertitude, vulnérabilité et légitimité" in SALAMÉ, G., (dir.): *Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique*. Paris, Fayard, 1993, pp.35-93.

<sup>49</sup>On pense notamment à la thèse de J.HIGLEY et R.GUNTHER selon laquelle la consolidation de la démocratie dans des Etats indépendants, soumis depuis longue date à un haut degré d'instabilité politique et à un régime autoritaire, requiert un consensus sur les nouvelles institutions ainsi qu'un accord entre des élites hostiles les unes aux autres. D'après ces auteurs, l'organisation des élites (littéralement "elite configuration") est le résultat de deux processus: les accords entre élites ("elite settlements"), à la faveur desquels elles établissent volontairement des compromis relatifs à leurs sujets de discorde; le raliment des élites ("elite convergences"), ensuite, au cours duquel une série de décisions tactiques entre élites rivales conduit progressivement à un consensus formel et à une intégration plus poussée. Cf. HIGLEY, J., GUNTHER, R. (éd.): *Elites and democratic consolidation in Latin America and Southern Europe*. Cambridge, Cambridge University Press, 1992, 354 pages.

C'est à cet exercice que se sont livrés à propos de l'Espagne des auteurs comme Juan J.LINZ<sup>50</sup>, Enrique A.BALOYRA<sup>51</sup>, Josep Maria COLOMER<sup>52</sup> et Ramón COTARELO<sup>53</sup>. En France, la thèse de William GENYIES<sup>54</sup> sur l'institutionnalisation des élites périphériques espagnoles dans la période post-franquiste a également traité de ce thème. Dans la lignée des autres travaux portant sur la transition, la consolidation et l'institutionnalisation ou la persistance<sup>55</sup> des démocraties, ils insistent tous sur l'importance de la pluralité des acteurs et de leurs stratégies. Ils mettent en relief la nature fluide des accords entre élites et par conséquent l'équilibre instable qui caractérise inévitablement toute formule politique<sup>56</sup>. Ils accordent une centralité à la question du pouvoir, de son partage et permettent d'expliquer la stabilité et l'instabilité politiques en fonction de la répartition équitable ou problématique de celui-ci. Les négociations permanentes entre le gouvernement central et les nationalistes catalans de CiU peuvent donc être appréhendées dans cette optique, chaque nouvel accord de collaboration contribuant à redéfinir le mode de gouvernement du pays. **Loin d'être exogènes à la démocratie espagnole, l'incertitude et l'instabilité liées à ce dialogue**

<sup>50</sup>LINZ, J.J.: "Opposition in and under an authoritarian regime: the case of Spain" in DAHL, R.A.: *Regimes and oppositions*. New Haven, Yale University Press, 1973, pp.171-259.

<sup>51</sup>BALOYRA, E.A.: *Comparing new democracies. Transition and consolidation in Mediterranean Europe and the Southern Cone*. Boulder and London, Westview Press, 1987, 318 pages.

<sup>52</sup>COLOMER, J.M.: "Transition by agreement: modeling the spanish way" in American Political Science Review, volume 85, n°4, 1991, pp.1283-1302.

<sup>53</sup>COTARELO, R.: *Transición política y consolidación democrática. España (1975-1986)*. Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1992.

<sup>54</sup>GENYIES, W.: *Les élites face à l'Etat. L'institutionnalisation des élites périphériques espagnoles*. Thèse pour le Doctorat de Science Politique sous la direction de P.BIRNBAUM, Université de Paris I, Département de Science Politique de la Sorbonne, juin 1994, 584 pages.

<sup>55</sup>D'après le concept de R.GUNTHER, N.DIAMANDOUROS et H.J. PUHLE (éd.) in *The politics of democratic consolidation. Southern Europe in comparative perspective*, op.cit., p.IX.

<sup>56</sup>C'est à Gaetano MOSCA que l'on doit la notion de "formule politique". Il s'agissait pour lui d'une forme d'idéologie grâce à laquelle les classes politiques qui se succèdent justifient leur pouvoir. Si l'acception dans laquelle elle est ici utilisée est plus large, elle n'en est pas moins fidèle à sa signification d'origine. L'organisation des élites et la configuration du pouvoir vont en effet de pair avec l'établissement d'une formule de légitimation. Cf. article "élitistes (théories)" in HERMET, G., BADIE, B., BIRNBAUM, P., BRAUD, P.: *Dictionnaire de la science politique*. Paris, A.Colin, 3ème édition, 1998, p.95.

**tendu entre centre et périphérie(s) participent donc de son fonctionnement normal**, si l'on accepte d'abandonner définitivement toute définition idéaliste de la démocratie. A l'image d'autres élites périphériques, les nationalistes catalans l'ont bien compris, eux qui, tout en se montrant respectueux des règles démocratiques, n'en utilisent pas moins une instabilité dont ils sont souvent à l'origine, pour modifier les contours de l'Etat espagnol. Bien que conflictuel et potentiellement déstabilisateur, le nationalisme ne peut donc pas être démonisé et évacué par les théories de la démocratie. Ressource politique parmi d'autres, il fait au contraire partie du jeu politique auquel se livre les élites du post-franquisme. On ne saurait trop insister sur ce point dans la mesure où **la dynamique de l'Espagne démocratique est étroitement liée à celle de l'Etat des Autonomies** et donc à l'apparition, à côté des mouvements nationalistes et régionalistes traditionnels, de nouvelles formes de mobilisation nées de l'intelligence par certains acteurs du "bon" usage du différentialisme intégrateur.

La **théorie consociative** permet également de mieux comprendre la réalité espagnole. Non que la démocratie issue de la Transition puisse être qualifiée ainsi, suivant les critères précis de ce concept. La question se pose cependant de savoir si elle ne le deviendrait pas progressivement. Telle est l'idée que l'on voudrait développer brièvement.

Le problème auquel des auteurs tel Arend LIJPHART -reconnu comme le chef de file de l'école du consociativisme- ont été confrontés dans les années 60, peut s'énoncer simplement: **comment des sociétés plurielles et divisées<sup>57</sup> peuvent-elles être**

---

<sup>57</sup>La notion de société plurielle et divisée constitue le point de départ du raisonnement d'A.LIJPHART. Pour cela, il reprend la définition de cette notion donnée quelques années plus tôt par Harry ECKSTEIN, également soucieux de préciser le sens de l'expression "divisions politiques". D'après H.ECKSTEIN, il importe en effet de déterminer l'ampleur, l'intensité et le type de ces divisions. Elles recouvrent selon lui trois genres: des désaccords spécifiques (sur une politique à mener, par exemple), des divergences culturelles (c'est-à-dire relevant de la culture politique) et des clivages segmentaux ("segmental cleavage"). Toujours selon H.ECKSTEIN, on peut dire que de tels clivages traversent une société lorsque "*les divisions politiques recoupent considérablement des lignes objectives de démarcation sociale*

**organisées de telle sorte qu'elles puissent assurer le maintien de la démocratie? Face à des clivages d'ordre culturel profonds ayant une portée politique et face à de nettes césures entre des sous-groupes composant une société, quel système promouvoir pour garantir la stabilité démocratique?** Contre les théories pluralistes qui estimaient cette quête vaine et à partir de l'observation de la vie politique hollandaise, Arend LIJPHART proposa le modèle de la démocratie consociative<sup>58</sup>. Fondée sur la reconnaissance des divers "segments" sociaux, elle fonctionne suivant différentes modalités. L'institutionnalisation du compromis entre les élites de ces segments se traduit en premier lieu par leur participation à une coalition gouvernementale. Chacune dispose en second lieu d'un droit de veto et d'un même nombre de postes dans la fonction publique et de sièges au parlement. Enfin, chacune jouit d'un haut degré d'autonomie quant à la gestion de ses propres affaires, spécialement -et ce n'est pas surprenant compte tenu de leur importance en matière de socialisation et de leur charge symbolique- celles concernant l'éducation, la religion et

---

*(...), comme les différences tribales dans les sociétés primitives, les différences raciales dans des sociétés multiculturelles hostiles, ou les différences régionales dans des Etats récemment unifiés. D'autres sortes de clivages segmentaux peuvent se fonder sur des conflits entre la ville et la campagne, entre sexes, générations, religions, langues, de même qu'entre occupants et occupés" (ECKSTEIN, H.: *Division and cohesion in democracy. A study of Norway*. Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1966, p.34).* Conformément à cette définition large et au vu des indicateurs fournis en annexes (n°5, 6, 7, 10, 14, 17, 32, 42, 46, 48) sur les diverses dimensions (démographique, économique, culturelle) des disparités "interrégionales", la société espagnole semble être une société plurielle et divisée. La problématique du consociativisme pourrait donc s'appliquer à l'Espagne. Cet exercice est cependant compliqué par l'existence d'éléments unificateurs (le sentiment de communauté constaté en Norvège par Arend LIJPHART est aussi un facteur de cohésion en Espagne, comme en attestent les indicateurs de conscience "nationale" présentés dans l'annexe 24) et par le fait que les vecteurs de division comme de séparation ne sont pas définitivement fixés à un moment donné. D'où la proposition d'une conception dynamique de la théorie consociative, cette théorie n'étant pas réservée à certains Etats, mais pouvant s'y appliquer en fonction de leur évolution. L'un des effets inattendus de la restauration de la démocratie en Espagne n'a-t-il pas été, en permettant des politiques de (re)construction nationale en "périphérie" et en augmentant la pluralité de la société, de devoir précisément s'orienter vers des solutions de type consociatif? Or, à la veille et au lendemain de la Transition, cela aurait paru aussi incongru qu'inimaginable.

<sup>58</sup>Cf. LIJPHART, A.: *The politics of accommodation. Pluralism and democracy in the Netherlands*. Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1975 (seconde version), 231 pages. Du même auteur, *Democracy in plural societies. A comparative exploration*. New Haven and London, Yale University Press, 1977, 248 pages.

**la culture. A une société "polarisée" -c'est-à-dire traversée par de profonds clivages séparant des "masses" hostiles entre elles- répondrait ainsi un système politique assurant le partage du pouvoir à des élites conciliantes.**

L'élitisme même de cette théorie<sup>59</sup> ne l'a pas empêchée de remporter un vif succès en Science Politique ainsi qu'auprès de certains décideurs, ses promoteurs s'étant volontiers prêté au jeu de conseillers du Prince. Ce succès est peut-être responsable de certaines dérives et d'un usage extensif -au point d'en être travesti- du concept de "consociativité" ou de "consociationalisme", comme en témoigne notamment son application à la crise politique italienne par Alessandro PIZZORNO<sup>60</sup>. Si l'on s'en tient

---

<sup>59</sup>Il peut sembler quelque peu surprenant, voire choquant, d'accorder le monopole de la raison bénéfique aux élites et celui de la passion dévastatrice aux "masses", expression déjà significative en soi. L'étude du nationalisme, et plus concrètement de mouvements nationalistes engagés dans un jeu politique qu'ils entendent maîtriser, conduit d'autre part à émettre une réserve à propos de l'équation "polarisation de la société/système politique conciliant". On est en effet amené à se demander si la polarisation de la société ne relève pas parfois du fantasme savamment entretenu par des acteurs en quête d'assise sociale pour légitimer leurs propres aspirations au pouvoir. L'ordre des facteurs est ainsi inversé, les segments étant au service des élites et non le contraire, comme le laisse supposer la problématique du consociativisme.

<sup>60</sup>Le politologue italien reconnaît implicitement les libertés qu'il s'octroie par rapport à la théorie initiale, dans la mesure où il prend soin de faire suivre la définition "canonique" du consociativisme par la sienne. D'après LIJPHART, "consociatif" est un mode de gouvernement dans lequel les représentants des partis qui se présentent comme irréductibles s'accordent pour gouverner ensemble au lieu de laisser la majorité gouverner. Cela arrive en général quand les partis opposés se distinguent selon des identités culturelles (ethniques, linguistiques, religieuses ou autres) capables d'exiger de leurs membres une loyauté supérieure à celle due à l'Etat. PIZZORNO insiste quant à lui moins sur l'opposition entre identités culturelles que sur celle entre identités idéologiques. Contre le modèle de polarisation partisane proposé par Giovani SARTORI, il estime que le système politique italien reposait davantage sur une forme de consociativisme idéologique. La Première République se serait donc effondrée à cause d'élites incompétentes participant toutes à un même complot. D'où l'opposition établie entre "politique manifeste" et "politique cachée" qui nous emmène bien loin de la théorie initiale de la consociativité. A moins d'accepter de revenir à un niveau de généralité tel, que le problème devienne celui du fonctionnement d'un système démocratique et de ses crises à cause d'un défaut de légitimité. Les pactes successivement conclus entre le PSOE puis le PP et CiU peuvent faire l'objet d'un examen dans cette perspective, ces accords pouvant ruiner la légitimité de ces partis et plus généralement celle de la démocratie espagnole. Pour les uns, les nationalistes catalans détiennent trop de pouvoir au regard de leur poids électoral. Pour les seconds, ce critère n'est pas pertinent par rapport à leur puissance économique et à l'effort consenti au titre de la solidarité inter-territoriale. Dans les deux cas, c'est le système de représentation qui est remis

à sa définition d'origine, il pose de fait problème à propos de l'Espagne. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si LIJPHART et ses successeurs restent sur leur réserve à ce sujet et préfèrent mettre traditionnellement en avant des Etats comme les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, l'Autriche, la Suisse, le Liban et depuis peu l'Afrique du Sud. Cet oubli significatif s'explique par l'impossibilité ou la difficulté d'appliquer jusqu'à présent le modèle consociatif à l'Espagne. L'obstacle majeur réside en particulier dans l'"impératif" de fragmentation de la société, de symétrie des "piliers" et d'absence de partis "trans-piliers"<sup>61</sup>. Or la société espagnole, si elle est traversée par de profonds clivages objectivables, n'en semble pas pour autant irrémédiablement divisée. Il convient de distinguer ici **nationalisme** et **patriotisme** -ce que les leaders politiques oublient souvent de faire- pour se convaincre que les sentiments d'appartenance à telle ou telle nation-région ne remettent pas en cause l'attachement à l'Espagne en tant qu'entité distincte. En matière de symétrie, les partis nationalistes périphériques ne peuvent d'autre part aucunement être comparés aux formations partisanes d'envergure étatique. Il suffit de constater la disparité de leurs effectifs pour s'en convaincre. Des partis comme le PSOE peuvent enfin -jusqu'à un certain point- jouer le rôle de partis trans-piliers, leur organisation fédérale favorisant l'expression, l'agrégation et la satisfaction d'intérêts localisés.

**Malgré cet ensemble de réserves, il n'est pas hors de propos de poser la question d'une évolution consociative de la démocratie espagnole.** On ne peut en effet parler de celle-ci en termes abstraits, sous peine de passer à côté des transformations qui l'ont affectée depuis une vingtaine d'années. Ne constituant pas un bloc immuable, elle oblige à une analyse dynamique en termes de processus et invite l'observateur à retracer sa trajectoire, comme d'autres s'interrogent sur la nature et le devenir de l'Etat

---

en cause et, à travers lui, l'un des fondements de la démocratie. A propos de l'usage extensif fait par PIZZORNO du concept de consociativité, on peut se reporter à l'article "Les difficultés du consociativisme" in *Politix*, n°30, 1995, pp.91-112.

<sup>61</sup>D'après l'expression de Daniel-Louis SEILER dans l'article "Un système consociatif exemplaire: la Belgique" in *Revue Internationale de Politique Comparée*, dossier spécial sur "Les démocraties consociatives, trente ans après", vol.4, n°3, 1997, pp.601-623.

autonomique vers le fédéralisme. Suivant cette perspective, un constat s'impose: si la démocratie espagnole n'était pas initialement consociative, elle présente aujourd'hui des caractéristiques qui la rapprochent de ce modèle. Les éléments sur lesquels se fondent cette hypothèse sont au nombre de deux. La structuration des Communautés Autonomes et l'arrivée à leur tête de formations parfois nationalistes permettent la réalisation de politiques publiques -notamment dans le domaine culturel- contribuant à la pilarisation de la société espagnole. Au vu du processus de communalisation<sup>62</sup> qui affecte de plus en plus d'Autonomies initialement fonctionnelles, on peut se demander si cette société n'est pas aujourd'hui plus divisée qu'il y a vingt ans, et moins encore qu'à l'avenir. On observe d'autre part -et peut-être existe-t-il une relation directe entre cette transformation et la précédente- des comportements politiques se rapprochant des stratégies d'accommodation développées par les élites dans les démocraties consociatives. Pour ne prendre que leur exemple, les nationalistes catalans de CIU ont, certes, toujours refusé de rentrer dans un gouvernement de coalition. Cela ne les a pas empêché de collaborer étroitement -ce qui n'exclut d'ailleurs pas les affrontements- avec le PSOE puis le PP, de disposer d'une influence suffisante pour favoriser ou gêner l'adoption de certaines dispositions; enfin, de disposer d'un nombre croissant de postes dans la fonction publique, au détriment du gouvernement central, dans le cadre des transferts de compétences et de la mise en application du principe de l'administration unique. Élément dynamique de la démocratie espagnole, le différentialisme intégrateur

---

<sup>62</sup>On se réfère ici au concept de communauté élaboré par Ferdinand TÖNNIES, par opposition à celui de société. D'après la définition qu'il en donne, elle désigne une forme d'organisation sociale dans laquelle les individus sont liés entre eux par une solidarité naturelle ou spontanée de type affectif et sont animés par des valeurs et des objectifs communs. Cette distinction ainsi que son contenu ont été repris et élargi par Max WEBER qui utilise la notion de communalisation pour définir toute relation sociale fondée sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté. Parce qu'elle joue sur la fibre sensible des racines historiques et de l'affectivité (individuelle et collective), la culture et le traitement dont elle fait l'objet dans certaines politiques publiques est un élément-clef dans le processus de communalisation actuellement en cours en Espagne. Pour la discussion théorique sur les notions de communauté et de société, ainsi que sur celle de communalisation/sociation, se reporter à TÖNNIES, F.: *Communauté et société: catégories fondamentales de la sociologie pure*. Paris, Retz, 1977, 285 pages; et à WEBER, M.: *Economie et société*. Paris, Plon, 1971, p.41 et suivantes.

correspondrait ainsi aux notions de polarisation et d'accommodement. Ce faisant, il précipiterait l'évolution de cette démocratie vers la consociativité et celle de l'Etat vers un fédéralisme plus ou moins institutionnalisé.

Le second domaine de recherche associé à celui de la théorie de la démocratie relève de la **sociologie historique de l'Etat**. Bien que constitué d'approches distinctes, voire opposées sur certains points, il renvoie également, dans son ensemble, au rôle des acteurs organisés, à leurs stratégies, à l'étroite relation entre leur intégration et la plus ou moins grande solidité de cette forme d'organisation politique. L'oeuvre de Max WEBER est à ce titre déterminante de par sa remise en cause des conceptions figées, de type institutionnaliste et juridiste, de l'Etat. Issue de la volonté de le "déréifier", de ne pas confondre dans sa pratique de recherche un concept et une réalité souvent objets de fétichisme, elle accorde en effet une prééminence au social. Elle se différencie du droit qui appréhende l'Etat comme une personne juridique et des théories structuro-fonctionnalistes qui le pensent en Science Politique comme un système d'action autonome et cohérent administrant la société. Elle insiste sur ce que Nicos POULANTZAS<sup>63</sup>, suivant une approche marxiste mais toujours dans la veine de la sociologie de la domination, a plus tard appelé la "matérialité de l'Etat". Elle fait partie d'une tradition philosophique qui inclut des auteurs aussi anciens que MACHIAVEL et HEGEL et d'une tradition sociologique dont font partie MARX et DURKHEIM. Ce n'est que tardivement que les anthropologues, auparavant retenus par l'analyse des sociétés dites sans Etat, ont porté leur attention à cette organisation politique occidentale. Leur apport a été fécond puisqu'ils ont observé l'universalité de l'immersion du politique -sous toutes ses formes- dans le social. S'il est nécessaire d'avoir à l'esprit la contingence et la relative artificialité de ces catégories, il n'en demeure pas moins que l'approche anthropologique invite de manière positive à saisir **l'Etat comme un champ de forces**. Suivant ce que Marc ABELES a appelé une

---

<sup>63</sup>POULANTZAS, N.: *L'Etat, le pouvoir, le socialisme*. Paris, PUF, 1978, 300 pages.

"pensée de l'imbrication"<sup>64</sup>, on est invité à ne plus disjoindre l'Etat et la société et à envisager le comportement de ceux qui entendent s'approprier la maîtrise du jeu politique.

A la croisée d'une sociologie des élites en transition et d'une sociologie de l'Etat, il est donc permis de dresser le constat suivant: l'Espagne contemporaine repose sur une formule politique combinant d'une manière inhabituelle et plutôt déroutante pour les analystes, l'existence d'un Etat institutionnalisé depuis longtemps, d'un centre politique progressivement démultiplié et d'une démocratie traversée par de profonds clivages. L'étude de cette combinaison qui assure en définitive un minimum de cohésion et d'unité à l'Espagne tend ainsi à relativiser la distinction Etat/société civile. Celle-ci fonde l'opposition entre pays dont le gouvernement est assuré par l'Etat à travers une bureaucratie et ceux où il s'effectue au contraire par la société civile. L'Espagne montre qu'une démocratie traversée par de tels clivages n'est pas inconciliable avec l'existence d'un Etat. En l'espèce, et depuis la Transition, démocratie complexe (alliant intégrations horizontale et verticale) et Etat autonomique sont les deux facettes d'un même système politique dans lequel les allégeances périphériques participent d'un modèle de citoyenneté inédit. Cela constitue un élément de discussion théorique intéressant, notamment par rapport aux développements de Bertrand BADIE et Pierre BIRNBAUM sur l'Etat. Selon ces auteurs: "*L'idée même que des "barrières" nettes continuent de séparer les groupes les uns des autres, une fois le système politique construit, souligne à quel point on se trouve en présence de sociétés qui diffèrent tant des sociétés centralisées mais dépourvues d'Etat, comme la Grande-Bretagne, que des sociétés profondément étatisées et centralisées comme la France: ni les unes ni les autres ne tolèrent en effet, quelles que soient leurs différences, de barrières entre des groupes ethniques, religieux ou linguistiques; centralisation ou étatisation mènent au refus du pluralisme organisé*"<sup>65</sup>. La question est dès lors de savoir si l'Espagne

<sup>64</sup>Cf. ABELES, M.: *Anthropologie de l'Etat*. Paris, Armand Colin, 1990, p.172.

<sup>65</sup>BADIE, B., BIRNBAUM, P.: *Sociologie de l'Etat*. Paris, Editions Grasset et Fasquelle, 1982, pp.211-212.

présente une spécificité par rapport à cette typologie, en parvenant à concilier les principes d'unité (un des Etats les plus anciens) et de pluralité (la multiplicité de ses composantes socio-territoriales).

La sociologie historique de l'Etat s'est par la suite révélée féconde pour une raison d'un autre ordre. Confrontés au problème de la grande variété des formes étatiques, les politologues ont traditionnellement consacré une part substantielle de leur réflexion au repérage de caractéristiques communes. L'enjeu scientifique résidait dans la possibilité ou non de proposer une définition générale de l'Etat en répondant à des questions aussi complexes et polémiques que: faut-il parler de l'Etat ou d'un et des Etats? S'il existe, l'Etat n'est-il qu'occidental et lié à un type particulier de modernité? La recherche de ces régularités a permis d'aboutir à une définition, généralement acceptée, qui met en avant "*la différenciation des organes de gouvernement, la spécialisation des groupes exerçant concrètement le monopole de la coercition, ou encore la constitution d'une classe dirigeante spécifique*"<sup>66</sup>. Elle a surtout conduit au repérage d'un ensemble de variables socio-économiques; les travaux de Charles TILLY<sup>67</sup> ayant à ce titre souligné le caractère décisif de l'émergence du capitalisme. Samuel EISENSTADT, Stein ROKKAN<sup>68</sup> et Norbert ELIAS<sup>69</sup> ont davantage traité le thème de la transformation des structures sociales, sans toutefois récuser leur relation avec la dimension économique. Karl POLYANI<sup>70</sup> et Louis DUMONT<sup>71</sup> ont pour leur part plus insisté sur les mutations culturelles qui ont présidé à la formation de l'Etat moderne en Europe occidentale, à partir de la fin du Moyen-Age. Quelle que soit la hiérarchisation des variables et le

---

<sup>66</sup>LAGROYE, J.: *Sociologie politique*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques & Dalloz, 1991, p.59.

<sup>67</sup>TILLY, C.: *The formation of national state in western Europe*. Princeton, Princeton University Press, 1975, 711 pages.

<sup>68</sup>EISENSTADT, S., ROKKAN, S.: *Building states and nations*. Beverly Hills, Sage Publications, 1973, 2 volumes, 397 et 506 pages.

<sup>69</sup>ELIAS, N.: *La dynamique de l'Occident*. Paris, Calmann-Lévy, 1974, 323 pages.

<sup>70</sup>POLYANI, K.: *La grande transformation*. Paris, Gallimard, 1983 pour la version en langue française.

<sup>71</sup>DUMONT, L.: *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*. Paris, Gallimard, 1985, 270 pages. Et: *L'idéologie allemande: France-Allemagne et retour*. Paris, Gallimard, 1991, 312 pages.

modèle explicatif proposé par chacun, tous se rejoignent cependant sur la **centralité de la Modernité** comme fondement de cette nouvelle forme d'organisation politique. Ils s'accordent sur l'idée selon laquelle l'Etat n'est pas une forme abstraite de pouvoir politique mais le produit historique de mutations sociales situées dans le temps et l'espace.

Un temps figure de proue de la modernité occidentale, l'Etat espagnol s'est par la suite durablement écarté des voies du changement social. Tel est l'un des paradoxes de l'Espagne soulignés à ce propos par Immanuel WALLERSTEIN<sup>72</sup> et Perry ANDERSON<sup>73</sup>. Tous deux insistent à juste titre sur l'insuffisance et l'inadaptation de l'appareil étatique espagnol, de même que sur l'interaction entre facteurs externes (l'empire et son déclin) et internes (la gestion des relations "centre-périmétrie" et leur dégradation). Sur le plan extérieur, la conséquence de cette faiblesse structurelle fut de reléguer l'Espagne au rang de seconde puissance alors qu'elle aurait pu prolonger son hégémonie mondiale: "*(...) elle fut condamnée à devenir une zone semi-périmétrique en un premier temps, puis quasi périmétrique, et à le rester jusqu'au XXème siècle où elle devait tenter un redressement*"<sup>74</sup>. Sur le plan interne, l'effet de la "diversion impériale" ne fut pas des moindres. La précocité, la rapidité et le succès avec lesquels l'Etat espagnol s'était étendu outre-mer ne l'avaient de fait pas engagé à assurer ses propres fondations en métropole: "*La fourniture d'énormes quantités d'argent en provenance des Amériques devint dès lors une "facilité" décisive pour lui, dans les deux sens du terme. Car cela fournit à l'absolutisme espagnol un revenu extraordinaire, énorme et permanent, sans commune mesure avec les revenus habituels des Etats européens. Cela voulait dire que l'absolutisme espagnol pouvait longtemps continuer à se dispenser de la lente unification fiscale et administrative qui*

---

<sup>72</sup>WALLERSTEIN, I.: *Le système du monde du XVème siècle à nos jours*. Paris, Flammarion, 1980, 2 volumes, 325 et 503 pages.

<sup>73</sup>ANDERSON, P.: *L'Etat absolutiste: ses origines, ses voies*. Paris, Maspero, 1978 pour la version en langue française, 2 volumes, 203 et 409 pages.

<sup>74</sup>WALLERSTEIN, I.: *Le système du monde du XVème siècle à nos jours*, op.cit., tome 1, p.174.

*était ailleurs une condition préalable à la constitution de l'absolutisme. La mauvaise volonté obstinée de l'Aragon était compensée par la complaisance illimitée du Pérou. Les colonies, en d'autres termes, pouvaient servir de substituts structurels des provinces, dans un système global où les patrimoines autarciques s'étaient substitués aux provinces classiques*"<sup>75</sup>. L'irréductible particularité des royaumes fondateurs de l'Espagne (la Castille et l'Aragon, lui-même organisé en fédération), alliée à l'inaboutissement de l'effort d'intégration étatique et au mécontentement induit par les prétentions -en particulier financières- d'un centre faible, jetèrent ainsi les bases d'une contestation proto-nationaliste dont le nationalisme catalan demeure l'héritier. À travers le prisme d'une coïncidence puis d'une divergence avec la Modernité, les tendances lourdes repérées par I.WALLERSTEIN et P.ANDERSON permettent ainsi de comprendre les ressorts fondamentaux de ce type de protestation et le développement ultérieur de mouvements à proprement parler nationalistes.

Partant toujours du constat d'un consensus scientifique sur **l'existence d'un lien tenu entre Etat et Modernité**, on est par la suite naturellement amené à **rechercher dans la sociologie contemporaine de l'Etat des éléments d'explication à sa "crise" valorisant précisément les traits actuels de cette Modernité**. La question se pose d'ailleurs de savoir si cette notion sied toujours bien à une réalité qui n'est plus la même que voici quelques siècles, voire quelques décennies. Or on est frappé par la difficulté d'appréhender aujourd'hui dans leur ensemble les transformations de cette Modernité; cela tient sans doute à un manque de recul évident, de même qu'au temps requis pour mener à bien de vastes études basées sur la collecte de nombreuses données quantitatives. Malgré ces obstacles, il semble pourtant que seule cette voie de recherche puisse éclairer sur la nature du politique aujourd'hui. Elle permet d'apporter des éléments de réponse à la problématique de l'Etat comme cadre exclusif de la souveraineté, source de la domination et siège du pouvoir, et de la rupture progressive de ce monopole à l'époque contemporaine. Celle-ci se caractérise en effet par

---

<sup>75</sup>ANDERSON, P.: *L'Etat absolutiste: ses origines, ses voies*, op.cit., volume 1, pp.73-74.

l'apparition de nouveaux modes de régulation que **l'analyse des politiques publiques** permet de saisir on serait tenté de dire "par le bas", si cette expression ne s'avérait pas maladroite au regard de la logique des réseaux, davantage horizontale, qui se dessine au contraire et que ce domaine de la Science Politique révèle. A l'opposé, c'est de travaux qualifiés de "**sociologie des relations internationales**" que proviennent des éléments intéressants concernant l'Etat aujourd'hui. On songe en particulier aux derniers ouvrages de Bertrand BADIE<sup>76</sup> qui fournissent un utile prolongement à la sociologie française de l'Etat par ailleurs nourrie des réflexions d'autres auteurs comme Pierre BIRNBAUM, Guy HERMET<sup>77</sup> et Jean LECA<sup>78</sup>. La conjonction de dynamiques sociales qui avait jadis favorisé l'émergence de l'Etat semble bien désormais d'une nature différente, partiellement étrangère à cette logique de gouvernement. Cette évolution structurelle a des incidences sur le **principe de territorialité**, traditionnellement assimilé à la configuration étatique: "[il] est lui-même vulnérable, jusque dans ses lieux d'émergence. Appartenant à l'Histoire, il est évidemment sujet aux vicissitudes du changement social: solution à un moment du temps, il devient obstacle dans d'autres contextes. Principe fonctionnel jadis, il devient aujourd'hui source de crise, trahissant sa fonction d'intégration, perdant sa capacité sécuritaire, abandonnant ses performances hégémoniques, s'intégrant de façon de plus en plus ambiguë dans les conflits internationaux. Inadapté à la diversité des cultures et des traditions, le principe de territorialité est aussi de moins en moins adapté à la modernité, et de plus en plus trahi par les acteurs qui le servent"<sup>79</sup>. Ces idées de vulnérabilité et de trahison méritent peut-être cependant d'être relativisées dans la mesure où, ce n'est pas parce que l'Etat n'est plus le seul à revendiquer ce principe, que

<sup>76</sup>Cf. BADIE, B., SMOUTS, M.C.: *Le retour du monde. Sociologie de la scène internationale*. op.cit., BADIE, B.: *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, op.cit.

<sup>77</sup>On pense notamment à l'ouvrage de G.HERMET *Sociologie de la construction démocratique*. Paris, Economica, 1986, 172 pages.

<sup>78</sup>LECA, J., PAPINI, R.: *Les démocraties sont-elles gouvernables?* Paris, Economica, 1985, 195 pages.

<sup>79</sup>BADIE, B.: *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, op. cit., p.74.

la territorialisation du politique est ébranlée. Tout laisse au contraire penser qu'elle s'est accentuée en particulier parce que des acteurs "régionalistes", "nationalistes", en tout cas infra-étatiques, l'ont utilisée en fonction d'une logique qui peut effectivement aller contre celle de l'Etat. Ce qui importe néanmoins ici, c'est la mise en évidence de la dépendance des formes d'organisation politique au regard de transformations affectant les domaines de l'économique, du social et du culturel. **Espaces et pouvoirs se restructurent dans un nouvel ordre mondial déterminé par ce que les anglo-saxons qualifient de "globalisation" et procèdent à cette adaptation suivant un processus de territorialisation.** De l'Etat-nation, on passerait ainsi aux Etats-régions, d'après l'analyse formulée par Kenichi OHMAE et d'ailleurs appliquée à la Catalogne<sup>80</sup>. C'est dans ce contexte précis, "post-moderne" pour certains<sup>81</sup> et "hyper moderne"<sup>82</sup> pour d'autres, qu'il convient dès lors d'envisager la question de l'Etat et celle des mouvements dits séparatistes.

---

<sup>80</sup>En effet, selon cet auteur américain d'origine japonaise,; "*Puisque le libre mouvement des "quatre I" [ investissements, industrie, technologies de l'information, individus] rend obsolète le rôle intermédiaire de l'Etat-nation, les qualifications nécessaires pour s'asseoir à la table du monde et attirer des solutions planétaires ne correspondent pas aux frontières artificielles des pays mais à des unités géographiques plus restreintes -par exemple Hong Kong et la frange adjacente de la Chine méridionale, la région du Kansai autour d'Osaka, ou la Catalogne- où se fait le vrai travail, et où les vrais marchés se développent. J'appelle ces unités des "Etats-régions". Ces derniers peuvent se trouver entièrement à l'intérieur des frontières d'un Etat-nation ou à cheval sur elles. Peu importe. Ces frontières sont le résultat hasardeux d'accidents historiques. Ce qui définit ces Etats-régions n'est pas l'emplacement de leurs frontières politiques mais le fait que leur taille et leur échelle sont suffisantes pour en faire les véritables unités opérationnelles naturelles de l'économie planétaire contemporaine. Les frontières (et les connexions) qui comptent dans un monde sans frontière sont les leurs". (OHMAE, K.: *De l'Etat-nation aux Etats-régions. Comprendre la logique planétaire pour conquérir les marchés régionaux*. Paris, Dunod, 1996, p.5). Bien qu'elle soit suspecte de par son acharnement à absolument assimiler l'Etat traditionnel au passé et bien qu'elle relève d'un économisme qui l'empêche d'évoquer d'autres dimensions de la question (car il faudrait voir dans quelle mesure ces Etats-régions peuvent à leur tour échapper à un processus de territorialisation et faire l'économie d'une (re)nationalisation culturelle), cette analyse pose bien les termes du problème auquel les décideurs privés et publics sont désormais confrontés: celui des conditions d'une efficacité optimale dans un monde globalisé. Du diagnostic dressé par cet auteur et de la doctrine qui transparaît dans ces travaux ("small is efficient"), la Catalogne sort grandie parce qu'elle possède le profil type de l'Etat-région, nouvelle incarnation de la Modernité.*

<sup>81</sup>LYOTARD, J.F.: *La condition postmoderne: rapport sur le savoir*. Paris, Ed. de Minuit, 1979, 109 pages.

<sup>82</sup>Cf. GIDDENS, A.: *Les conséquences de la modernité*. Paris, L'Harmattan, 1994 pour la version en langue française, 192 pages.

En définitive, et bien qu'il se caractérise encore parfois par une réification et une nostalgie de la puissance de l'Etat, ce courant de recherche apporte des éléments permettant de comprendre l'évolution de pays comme l'Espagne et la force du catalanisme en tant que projet de société adapté à des contraintes permanentes et nouvelles. Cependant, il constitue plus une invitation à l'exploration de pistes déjà partiellement éprouvées par la **sociologie du nationalisme** avec laquelle il présente nombre de points d'accord. Parmi eux, le caractère de variable explicative accordé à la modernité et l'attention portée aux stratégies de groupe et individuelles s'avèrent déterminants.

L'approche suggérée par cette sociologie présente une plus grande souplesse que la moindre mais toujours réelle rigidité des théories de l'Etat. Si l'on prend garde de ne pas mythifier à son tour la nation, elle est peut-être plus prometteuse car elle permet d'envisager les nationalismes d'Etat au même titre que ceux issus des périphéries. Or les premiers sont fréquemment omis comme donnée essentielle dans une sociologie de l'Etat qui, lorsqu'elle évoque le nationalisme, le situe trop exclusivement "du côté" de ces mêmes périphéries et a tendance à le disqualifier pour des raisons normatives. Si l'Etat-nation est devenu la forme d'organisation politique de certains pays, c'est parce qu'il s'est imposé comme tel, précisément par le nationalisme. A l'instar de toute construction identitaire, il semble par conséquent que le nationalisme en général ne puisse être pensé qu'en termes d'interaction sous peine d'être amputé de l'une de ses dimensions. Pierre BIRNBAUM a suggéré l'importance de cette dialectique en établissant le lien "à chaque Etat, ses mouvements nationalitaires"<sup>83</sup>. On se trouve donc face à un processus dans lequel les idéologies nationalistes du centre et des périphéries se confortent mutuellement et se définissent les unes par rapport aux autres. La question est moins d'assimiler l'Etat à la domination et le "séparatisme" à la contestation et de porter un jugement sur leur légitimité respective, que de saisir cette dynamique. Cela est d'autant plus nécessaire que le vis-

---

<sup>83</sup>BIRNBAUM, P.: *La logique de l'Etat*, op.cit.

à-vis traditionnel Etat/"régions" est désormais rompu. Ce binôme n'est plus superposable à celui liant centre et périphéries. "L'effet de miroir" demeure, mais ce qui est reflété dans une image brouillée ne renvoie plus exclusivement à une commune dualité.

La sociologie du nationalisme favorise ainsi une adaptation des cadres d'analyse à une réalité mouvante et rapidement évolutive. L'un des problèmes qu'elle pose cependant est de savoir si elle est pertinente pour appréhender des mouvements contemporains qui s'auto-qualifient et sont qualifiés de nationalistes; or le nationalisme en tant que réalité et concept a sa propre historicité. Par un manque de vigilance sémantique, le risque est alors grand de ne pas rendre compte des faits dans leur tension entre permanences et ruptures et de valider les **thèses continuistes** généralement implicites dans les discours des acteurs nationalistes. Le politologue suisse Bernard VOUTAT a soulevé cette question d'ordre épistémologique qui traverse toutes les études consacrées à la problématique nationale: *"En fait, l'obstacle principal auquel se heurtent ces travaux, bien qu'il ne soit pas spécifique à la question nationale, tient au fait que le monde social se présente à l'observateur comme un univers déjà institué par les pratiques d'acteurs qui, à des degrés divers et selon des modalités variables, participent à sa construction aussi bien matérielle que symbolique. Ce problème se pose avec une acuité particulière lorsque le sociologue et l'historien travaillent sur les mobilisations nationales, soit sur des objets qui, parce qu'ils sont érigés en problèmes "socio-politiques", existent d'abord au travers des représentations qui les constituent comme tels. (...). Le poids des évidences n'apparaît ainsi jamais de façon aussi ostensible et insidieuse que dans le cas où l'analyse porte sur des processus de mobilisation. Parce que ceux-ci sont sous-tendus par tout un travail collectif d'élaboration du sens même de la mobilisation, l'explication historique ou sociologique court le risque de s'inscrire dans le prolongement direct des catégories militantes de perception du monde social. C'est bien pourquoi la sociologie des mobilisations doit en premier lieu s'affranchir des raisons de l'acteur, qui ne sont*

*jamais que de bonnes raisons, c'est-à-dire des explications suspendues aux impératifs de l'action, notamment à celui de sa justification*"<sup>84</sup>.

L'enjeu sous-jacent à cette discussion n'est pas négligeable. On se retrouve face au même type d'interrogations occasionnées par l'existence de l'Etat. Ainsi, que sont le nationalisme et la nation? Sont-ils un ou pluriel? Sont-ils propres à l'Europe occidentale et à l'époque partiellement révolue dans lesquelles ils sont apparus et se sont développés? La présente étude est le fruit d'une réflexion menée sur ce thème. Son objet est de montrer dans quelle mesure et à quelles conditions on peut qualifier le catalanisme contemporain de nationalisme et, partant de ce cas concret, de confirmer la validité de ce concept aujourd'hui. L'argumentation réside essentiellement dans l'idée selon laquelle on ne peut faire abstraction d'éléments de continuité patents; au surplus, ce n'est pas parce que l'une des formes du nationalisme classique combinant de manière optimale unités territoriale, politique, économique, sociale et culturelle est menée à mal dans le contexte actuel que le nationalisme disparaît en tant que réalité et concept. Jean LECA a invité à opérer cette distinction<sup>85</sup>, car notre époque signifie vraiment le déclin du nationalisme observé et défini par des auteurs classiques comme Max WEBER et Ernest GELLNER. Il en va ainsi en particulier du modèle français, fondé sur la coïncidence entre une culture propre et la souveraineté politique. Il sont désormais disjoints. Cette donnée peut à juste titre constituer l'une des explications de l'intensité de nationalismes contemporains et être le point de départ d'une analyse les concernant.

---

<sup>84</sup>VOUTAT, B.: "Objectivation sociale et mobilisations politiques. La question nationale dans le Jura suisse" in Revue Française de Science Politique, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, volume 46, n°1, février 1996, pp.30-31.

<sup>85</sup>Lors de la première séance plénière du colloque "Identités collectives et représentations symboliques" organisé par: The European Association for the Advancement of Social Sciences, the Interdisciplinary Centre for Comparative Research in the Social Sciences, le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et la Fondation Nationale des Sciences Politiques; Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 3 juillet 1996.

On a d'autre part témoigné plus haut d'un intérêt porté au nationalisme et à la nation. S'il convient de les distinguer, ils n'en forment semble-t-il pas moins un couple indissociable. Gil DELANNOI<sup>86</sup> a opposé à ce propos la conception matérialiste d'Ernest GELLNER suivant laquelle la nation n'a pas d'existence par elle même car "*c'est le nationalisme qui crée les nations et non pas le contraire*"<sup>87</sup> à celle des romantiques. Selon eux (MICHELET, RENAN), la nation est une entité qui peut être pensée abstraction faite du nationalisme, puisqu'il est possible de trouver des exemples de nations perdurant sans nationalisme. Gil DELANNOI, sans toutefois ignorer le caractère réducteur de chaque position théorique, privilégie comme Dominique SCHNAPPER<sup>88</sup> la seconde en distinguant le phénomène national indispensable à la citoyenneté moderne, du nationalisme. Si on le suit dans sa critique du matérialisme peut-être excessif d'Ernest GELLNER, on a cependant du mal à souscrire entièrement à sa position. Il ne fournit en effet qu'un seul exemple de nation sans nationalisme - celui, discutable, de l'Etat-nation français-, tandis que l'on a soi-même peine à trouver d'autres cas de figure illustrant cette formule. D'autre part, le "phénomène national" a souvent pris dans l'histoire les traits du nationalisme, précisément parce que l'ère moderne est celle de la démocratie et de la mobilisation politique de masses. On est donc fondé à porter une attention particulière au **nationalisme créateur de nation**, perspective qui permet de mettre à jour ses causes et les stratégies d'acteurs individuels et collectifs. La nation n'en est pas pour autant perçue comme un pur artefact ne reposant sur aucune spécificité initiale, ne servant que les intérêts d'une frange déjà privilégiée de la population et tirant son efficacité d'une imposture manifeste, ainsi qu'incitent à le faire les analyses de type marxiste<sup>89</sup>.

---

<sup>86</sup>Cf. DELANNOI, G.: "Destin commun et destin communautaire". Working paper de l'Institut de Ciències Politiques i Socials de Barcelone, 1995, 27 pages.

<sup>87</sup>GELLNER, E.: *Nations et nationalisme*. Paris, Payot, 1989 pour la version en langue française, p.86.

<sup>88</sup>SCHNAPPER, D.: *La communauté des citoyens*. Paris, Gallimard, 1994, 228 pages.

<sup>89</sup>Cf. notamment NAIRN, T.: *The break up of Britain: Crisis and neo-nationalism*. Londres, Verso, 1981, 109 pages. Aussi WALLERSTEIN, I., BALIBAR, E.: *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*. Paris, La Découverte, 1988, 307 pages.

Les diverses théories du nationalisme et de la nation constituent donc un pôle de recherches par rapport auquel le présent travail peut utilement être situé. Christophe JAFFRELOT a fait une synthèse de ces théories qui servira pour ce faire d'appui<sup>90</sup>. Pour la clarté d'un exposé qui doit rendre saillantes les oppositions théoriques, il a classé les analyses du fait national suivant **trois paradigmes**. Le premier lie **nationalisme et modernisation**; le second **nationalisme et pérennité ethnique**; le dernier envisage davantage sa force en tant qu'**idéologie**, grâce à un phénomène de diffusion et de réinterprétation culturelle dans chaque pays.

Les "modernistes" situent en premier lieu l'origine du fait national dans les effets de transformations matérielles et sociales issues de la modernisation. On retrouve ici l'école du "nation-building" avec les figures éminentes de Stein ROKKAN, Karl DEUTSCH<sup>91</sup> et, plus récemment, Benedict ANDERSON<sup>92</sup>. Un accent particulier est mis sur les progrès technologiques (l'imprimerie, la généralisation de l'édition et plus généralement le développement des media) qui ont permis d'assurer un degré de cohésion sociale suffisant pour constituer une nation. D'autres auteurs mettent plutôt en évidence les conflits sociaux nés de cette modernisation et situent la genèse de la configuration nationale dans la nécessité de trouver un ferment d'unité pour lutter contre la tendance entropique des sociétés modernes. La théorie des conflits présente elle-même plusieurs variantes, dont les modèles d'Ernest GELLNER, des marxistes, de J.BREUILLY<sup>93</sup>, de Paul BRASS<sup>94</sup> et de GLAZER & MOYNIHAN<sup>95</sup>. Toutes ont en commun d'étudier la manière dont les clivages ethniques sont utilisés pour fonder et

<sup>90</sup>Cf. JAFFRELOT, C.: "Les modèles explicatifs de l'origine des nations et du nationalisme. Revue critique" in DELANNOI, G., TAGUIEFF, P.A., (dir.): *Théories du nationalisme. Nation, nationalisme, ethnicité*. Paris, Kimé, 1991, pp.139-177.

<sup>91</sup>DEUTSCH, K.: *Nationalism and social communication. An inquiry into the foundation of nationality*. Cambridge Mass. and London, the M.I.T. Press, 1969, 345 pages.

<sup>92</sup>ANDERSON, B.: *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*. London, Verso Editions and NLB, 1983, 160 pages.

<sup>93</sup>BREUILLY, J.: *Nationalism and the State*. Manchester, Manchester University Press, 1982, 474 pages.

<sup>94</sup>BRASS, P., (ed.): *Ethnic groups and the state*. London, Croom Helm, 1985, 341 pages.

<sup>95</sup>GLAZER, N., MOYNIHAN, D., (ed.): *Ethnicity. Theory and experience*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1975, 531 pages.

légitimer des clivages nationaux dont l'origine est en réalité souvent socio-économique. Elles se situent dans la perspective instrumentaliste, puisque la frustration d'élites issues de la modernité et maintenues à l'écart des processus politiques de prise de décision est souvent évoquée comme source du nationalisme. L'identité ethnique et la revendication d'une nation distincte fluctuent donc en fonction de la volonté et de la possibilité de ces groupes de s'intégrer, en particulier au sein de l'Etat, et des stratégies employées à cet effet.

La conception des "pérennalistes" s'oppose à celle des modernistes. Dans un cas, la continuité est privilégiée au détriment de la rupture fondamentale induite à un moment donné par un ensemble de transformations. Cependant, l'élément polémique principal réside dans le caractère "donné" ou construit de l'identité ethnique qui légitime les revendications nationalistes. Pour Edward SHILS<sup>96</sup>, Clifford GEERTZ<sup>97</sup> et plus récemment P.VAN DEN BERGHE<sup>98</sup>, M.M.GORDON<sup>99</sup> et H.R.ISAACS<sup>100</sup>, le sentiment national est le prolongement du sentiment ethnique propre à chaque être humain. Leur approche a été vivement critiquée pour son essentialisme et son déterminisme quasi biologique. Pourtant, elle présente des idées intéressantes; en particulier une explication de type psychologique du nationalisme. Bien que cela ne soit pas aisément démontrable et que "l'éternellement humain" ne sied en général pas aux sciences sociales, on ne peut néanmoins écarter l'hypothèse d'une structuration duale, première et constante, des individus et par la suite de leur groupe d'appartenance. La dialectique "eux-nous" pourrait ainsi être fondamentale sans que le contenu de cette identité réflexive ne soit pour autant définitivement figé.

---

<sup>96</sup>SHILS, E.: "Primordial, personal, sacred and civil ties" in British Journal of Sociology, juin 1957.

<sup>97</sup>GEERTZ, C., (ed.): *Old societies and new states: the quest for modernity in Asia and Africa*. New York, The Free Press of Glencoe, 1963, 310 pages.

<sup>98</sup>VAN DER BERGHE, P.L.: *The ethnic phenomenon*. New York, Elsevier, 1981, 301 pages.

<sup>99</sup>in GLAZER & MOYNIHAN.(ed.): *Ethnicity. Theory and experience*, op.cit.

<sup>100</sup>idem.

Aujourd'hui, il semble qu'un relatif **consensus** basé sur un compromis entre des positions extrêmes caractérise le champ d'analyse du nationalisme. A ce titre, les travaux d'Antony D.SMITH<sup>101</sup> concilient à la fois **pérennialisme sans primordialisme et modernisme**. Selon lui: "*C'est à propos des relations entretenues par ces complexes mythes-symboles et leurs communicateurs caractéristiques avec des forces politiques, économiques et religieuses plus larges, que des explications plus générales couvrant à la fois la persistance de ethnies et ethnicisme, et leur transformation en nations modernes et nationalisme*<sup>102</sup>, doivent être situées et construites"<sup>103</sup>. Cet auteur participe d'un courant plus large de réhabilitation de la culture et des idées, parce qu'il considère les nations comme le produit de constructions idéologiques modernes effectué à partir de différences anciennement ethniques. Le nationalisme est alors conçu comme une réaction à des mutations culturelles qui mettent, certes, en jeu les intérêts d'élites, mais aussi des éléments aussi importants chez l'individu que le sentiment d'appartenance et la nécessaire estime de soi (H.R.ISAACS). L'élément ethnique constitue donc la base d'une identité reconstruite en permanence par des catégories d'acteurs, selon la logique du "**synchrétisme stratégique**" mise en avant par J.PLAMENATZ<sup>104</sup>. Christophe JAFFRELOT a défini cette notion qui lui a permis de rendre compte de l'émergence des nationalismes hindous en Inde: "*Elles [les pratiques s'inscrivant dans un processus de refonte culturelle] comportent en effet une forte dimension syncrétique dans la mesure où elles impliquent une réforme de l'hindouisme inspirée des valeurs du dominant occidental. Mais ce synchrétisme est stratégique car il vise à assimiler les traits culturels qui font la supériorité et le prestige de cet agresseur pour mieux lui résister tout en feignant de les retrouver dans une soi-disant civilisation des*

---

<sup>101</sup>SMITH, A.D.: *The ethnic origins of nations*. Oxford, Basil Blackwell, 1986, 312 pages.

<sup>102</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>103</sup>SMITH, A.D.: "Review article. Ethnic persistence and national transformation" in *The British Journal of Sociology*, 35, sept.1984.

<sup>104</sup>PLAMENATZ, J.: "Two types of nationalism" in KAMENKA, E., (ed.): *Nationalism: the nature and evolution of an idea*. London, Edward Arnold Ltd, 1973, pp.22-36.

*origines*"<sup>105</sup>. C'est un moyen de produire de l'unité dans un ensemble humain traversé par de fortes oppositions suivant ce que Paul BRASS a appelé la "**stratégie instrumentaliste**" définie comme: "*l'effort des élites d'une communauté pour façonne la conscience du groupe en manipulant les symboles de l'identité du groupe afin d'obtenir le pouvoir pour leur groupe*"<sup>106</sup>. Cette idée rejoint celle de Javier CORCUERA pour qui: "*La nation est comme une construction, quelque chose que l'on édifie chaque jour; comme une construction qui est essentiellement une prise de position contre quelque chose*"<sup>107</sup>.

Au terme de sa revue critique des différents modèles explicatifs, Christophe JAFFRELOT relève qu'ils ne constituent en fait pas des paradigmes. Types-idéaux, ceux-ci sont en effet inconciliables par principe. C'est donc leur recouplement possible dans la réalité qui le conduit à complexifier leur présentation par le croisement de deux dimensions: celle du temps (long ou court) et celle du nationalisme et de la nation comme phénomènes donnés ou construits. Il aboutit ainsi au schéma synthétique suivant<sup>108</sup>:

---

<sup>105</sup>JAFFRELOT, C.: *Les nationalistes hindous: idéologie, implantation et mobilisation des années 1920 aux années 1990*. Paris, Presses de la FNSP, 1993, 527 pages.

<sup>106</sup>BRASS, P. cité par JAFFRELOT, C., in *Les nationalistes hindous*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1993, p.85.

<sup>107</sup>CORCUERA, J.: "La configuración del nacionalismo vasco" in HERNANDEZ, F., MERCADÉ, F.: *Estructuras sociales y cuestión nacional en España*. Madrid, Ariel, 1986, p.130.

<sup>108</sup>Extrait de JAFFRELOT, C.: "Les modèles explicatifs de l'origine des nations et du nationalisme. Revue critique" in DELANNOI, G., TAGUIEFF, P.A., (dir.): *Théories du nationalisme. Nation, nationalisme, ethnicité*, op.cit., p.173.

	Nation comme "donnée"	Nation comme construction		
	Culturalistes	Idéologistes	Matérialistes	
Moderniste	Ethnonationalistes	Diffusionnistes	Modèles	Nation
Approche de la temporalité			conflictualistes	building variante
Pérennialiste	Primordialistes	Invention de la tradition	Modèle conflictualiste politique (Breuilly)	Nation building variante Rokkan
	Psycho-sociologues			
	Socio-biologistes			

L'étude du catalanisme s'avère intéressante précisément parce que c'est un nationalisme irréductible à l'un de ces modèles explicatifs. C'est dans sa complexité que réside sans doute sa richesse. Plusieurs variables d'ordinaire séparées dans l'analyse semblent rendre son émergence intelligible. La modernité a ainsi été déterminante, pour les divisions et les nouveaux éléments de cohésion qu'elle a induits. On ne peut cependant nier l'existence préalable d'une société et d'une culture catalane distincte par certains aspects de l'ensemble espagnol. Elles ont pu déterminer un type particulier de conscience nationale. Leur défense à l'époque moderne a pu être une fin en soi, mais aussi une ressource utilisée par des groupes déterminés de la société catalane en vue de sauvegarder leurs propres intérêts. Et cela d'autant plus que la Catalogne a longtemps été traversée par de violents conflits sociaux opposant notamment les forces patronales et anarcho-syndicalistes. A l'échelle espagnole, et dans un contexte socio-politique précis, il s'agissait également de s'assurer une maîtrise optimale des organes de pouvoir. **On est donc pleinement fondé à étudier le catalanisme du point de vue des modèles pérennialiste et instrumentaliste. Cela ne dispense cependant pas d'envisager l'idéologie catalaniste en elle-même.** Elle est en effet le fruit d'un travail intellectuel qui lie ces différents aspects, mais ne s'y réduit pas.

L'idéologie catalaniste atteste de la **validité de la thèse diffusionniste et fonctionnaliste** selon laquelle l'importante expansion du nationalisme est due à un phénomène de mimétisme, d'emprunt d'un arsenal idéologique perçu comme nécessaire pour faire triompher des mouvements d'émancipation politique et, plus généralement, pour assumer de profondes ruptures culturelles. Bertrand BADIE a évoqué cet aspect du nationalisme en tant que "produit importé" et a manifesté son scepticisme face aux faibles capacités d'innovation des sociétés réceptrices, surtout face aux "désordres" induits par une importation non maîtrisée<sup>109</sup>. Cette position le distingue de Jean-François BAYART qui souligne davantage le phénomène

---

<sup>109</sup>BADIE, B.: *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*. Paris, Fayard, 1992, 334 pages.

d'hybridation, de réappropriation des éléments étrangers en fonction d'une culture, d'une histoire et d'une logique locales<sup>110</sup>. Ces auteurs ont surtout concentré leur réflexion sur des pays situés hors d'Europe. Cela incite à une certaine prudence dès lors que l'on envisage de transposer certaines de leurs conclusions au catalanisme qui se situe au contraire dans une configuration pleinement européenne. Le débat relatif à l'invention politique n'en est pas moins pertinent; il sous-tend d'ailleurs les travaux qui portent sur le nationalisme en tant que force idéologique. Le catalanisme apparaît ainsi comme une idéologie fortement influencée par les conceptions allemande et française de la nation, tout en les adaptant à une problématique irréductiblement singulière. Cette problématique renvoie à des enjeux et à des ressources propres, au premier rang desquels figurent la culture et la langue catalanes. L'étude de ce nationalisme permet de suivre le jeu de différents acteurs qui, à partir de ces dernières et suivant une "stratégie instrumentaliste", ont produit une véritable "**identité de synthèse**" suivant l'expression de Christophe JAFFRELOT.<sup>111</sup>. Dans cette perspective, l'instrumentalisation ne se réduit pas à l'utilisation de la ressource identitaire de la part d'élites soucieuses de défendre des intérêts économiques et politiques. La culture n'est pas uniquement subordonnée à d'autres dimensions "extra-culturelles". Ainsi que le précise Christophe JAFFRELOT: "*Le "synchrétisme stratégique" relève en effet d'une logique d'abord culturelle, l'effort pour restaurer l'estime de soi et pour préserver une sorte d'équilibre sociétal ou de patrimoine y jouant un rôle central. Il n'est pas question ici de réfuter la pertinence globale de l'approche instrumentaliste mais de souligner ses limites quand il s'agit de rendre compte de la genèse d'une idéologie comme le nationalisme hindou*"<sup>112</sup><sup>113</sup>. Le catalanisme invite donc à analyser les

---

<sup>110</sup>BAYART, J.F.: *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*. Paris, Fayard, 1989, 439 pages; et "L'historicité de l'Etat importé" in *Cahiers du CERI*, 1996, n°15, pp.3-49.

<sup>111</sup>JAFFRELOT, C.: "Le synchrétisme stratégique et la construction de l'identité nationaliste hindoue. L'identité comme produit de synthèse" in *Revue Française de Science Politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, volume 42, N°4, août 1992, pp.594-617.

<sup>112</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>113</sup>Ibid., p.617.

relations entre la culture au sens restreint et d'autres dimensions, ainsi que la notion d'identité dans toute sa complexité.

Les théories du nationalisme et de la nation présentent en définitive des idées communes avec les sociologies de la démocratie et de l'Etat. Elles permettent de penser les origines du catalanisme et ses premiers développements. Elles constituent par ailleurs un support utile pour réfléchir à sa nature actuelle. La question est alors de faire la part des similitudes et des différences entre le premier âge de ce nationalisme et ce qu'il est aujourd'hui. L'un des enjeux est de tester la validité d'interprétations dégagées à partir de l'étude d'autres nationalismes et en relation avec des époques qui présentaient d'autres caractéristiques qu'aujourd'hui. La mise en parallèle et l'intégration de ces différentes théories conduit à l'élaboration d'un modèle explicatif cohérent qui facilite la **compréhension de la modernité politique**. Né d'un profond changement social, le nationalisme contemporain peut donc encore être interprété comme l'une des réponses apportées par les acteurs politiques dans un contexte on ne peut plus mouvant. Le concevoir ainsi, c'est éviter de l'assimiler de manière réductrice à une expression politique archaïque. S'il s'appuie sur une résurrection du passé, il n'est pas seulement l'un de ses vestiges. Fondé sur "***l'invention de la tradition***"<sup>114</sup>, il est "***invention de la modernité***" suivant l'expression de Jean-François BAYART<sup>115</sup>. **C'est une création politique qui témoigne de l'interaction existant à un moment donné entre des représentations sociales, des pratiques politiques et un environnement contraignant.**

## §5. Justification et présentation du plan<sup>116</sup>

---

<sup>114</sup>Pour reprendre l'expression et le titre d'un ouvrage d'Eric J.HOBBSAWN et Terence Osborn RANGER: *The Invention of Tradition*. Cambridge, Cambridge University Press, 1983, 320 pages.

<sup>115</sup>BAYART, J.F., *L'illusion identitaire*, op.cit., pp.46-53.

<sup>116</sup>On trouvera dans l'annexe n°1 une notice méthodologique accompagnée d'une grille d'entretien type.

Le plan choisi pour démontrer la validité des hypothèses de travail suit un déroulement chronologique. Ce choix peut sembler paradoxal au regard des commentaires faits à propos du discours continuiste des acteurs nationalistes et des thèses pérennialistes présentées par un courant d'analyse du nationalisme. Pourtant, on trouve un intérêt à conjuguer perspectives historique et sociologique car, ainsi que l'a relevé Bernard PELOILLE: "*Plus qu'un rapport univoque, ne devrions-nous pas voir un commerce nécessaire entre sociologie et histoire du fait national? Il semble que quelque thème central ou périphérique traite-t-il, le sociologue se trouve convié à l'interrogation historique. Elle me paraît justifiée par la "nature" même de la nation, qui n'est pas une structure signifiante en soi, un objet sécable, mais le produit actuel de la combinaison et de la cristallisation historiques de divers facteurs qui lui confèrent un sens. Ce que l'observation sociologique saisit appartient à la forme donnée, immédiate, d'un fait de longue durée, et à tout le moins structuré dans la moyenne durée*"<sup>117</sup>. Toute démarche de type constructiviste implique donc logiquement un "détour" historique. Il permet de suivre l'idéologie nationaliste de sa genèse théorique à ses éventuelles expériences concrètes et de dégager des éléments de discontinuité au-delà d'une linéarité qui n'est souvent qu'apparente.

On convie donc à un voyage intellectuel à la manière des travaux effectués par Alain DIECKHOFF sur la définition d'une identité politique juive par l'idéologie sioniste<sup>118</sup>. Cependant, dans le cas du catalanisme, il ne semble pas que le primat de l'idéologie soit déterminant au point de focaliser uniquement sur une histoire des idées. De manière surprenante, Albert LONDRES a écrit: "*le sionisme n'a jamais été une expérience, mais une idée*"<sup>119</sup>; or le catalanisme est précisément les deux. Expérience et idée s'étant influencées de manière continue, elles ne peuvent être pensées

---

<sup>117</sup>PELOILLE, B.: "Retour à une sociologie de la nation française" in BIDART, P.: *Régions, nations, Etats. Composition et recomposition de l'espace national*, op.cit., pp.19-20.

<sup>118</sup>DIECKHOFF, A.: *L'invention d'une nation. Israël et la modernité politique*. Paris, Gallimard, 1993, 352 pages.

<sup>119</sup>Cité par DIECKHOFF, A., in *L'invention d'une nation. Israël et la modernité politique*, op.cit., p.28.

séparément. Interactives dans la réalité observée, les représentations culturelles et les pratiques politiques rendent impérative la combinaison d'une **histoire des idées** et d'une **théorie des acteurs**. On dispose en outre désormais d'un recul suffisant pour mettre ces deux approches en perspective.

Le mode d'agencement historique est de plus le seul qui permette de donner une centralité à la temporalité et à la question de la modernité; or on a vu que celles-ci étaient au cœur même d'une problématique fondée sur les implications culturelles et politiques du changement social.

**La première partie** est ainsi consacrée aux **origines**, à la **structuration** et à l'**évolution du catalanisme dans le champ politique espagnol jusqu'à la fin de la dictature franquiste en 1975**. On montrera pour quelles raisons et de quelle façon la langue est progressivement devenue un objet de réflexion et d'action politique prééminent dans l'idéologie et la pratique catalanistes dès le XIXème siècle.

On distinguera dans un premier temps le travail opéré par les "**doctrinaires globaux**", c'est-à-dire ceux qui ont progressivement défini dans son ensemble le catalanisme politique et ont délimité en son sein la "**question linguistique**". Grâce à une analyse de la vie politique espagnole, on fournira les éléments permettant de comprendre pourquoi, comment et avec quel succès les catalanistes font alors un usage stratégique du thème linguistique. L'enjeu est en effet de saisir la logique d'un nouveau mode de fonctionnement politique qui ne sera pas sans conséquence à l'heure de dessiner les futurs contours de la démocratie.

On envisagera ensuite le travail réalisé par les "**doctrinaires sectoriels**". Philologues et plus tard sociolinguistes, donc scientifiques, ceux-ci ont renforcé le **pan linguistique du catalanisme** en le dotant notamment d'un programme précis en matière de politique de la langue. Ce sont donc des acteurs de premier ordre dont le

rôle au sein de la "société civile" est souvent sous-estimé ou totalement méconnu et qui relèvent plutôt du "**catalanisme culturel**". L'intérêt de cette étude est de mettre en évidence l'interdépendance entre le problème général de l'intégration au sein de l'Etat espagnol et le travail de construction de l'idéologie catalaniste qui assigne à des fins de mobilisation politique une place prépondérante à la langue.

Dans la **seconde partie**, on envisagera l'**utilisation stratégique des concepts d'"identité catalane" et de "fait différentiel catalan"** forgés à partir d'une **différence linguistique** -réelle, accentuée et remodelée- dans le contexte nouveau de la transition et de la consolidation démocratiques. L'immédiat post-franquisme et les deux conjonctures politiques récentes qui ont induit une collaboration à l'échelon étatique entre le PSOE et CiU, puis entre le PP et CiU, feront respectivement l'objet d'un examen détaillé. Cette période longue de deux décennies a révélé le recours fait à un certain nombre de ressources politiques pour augmenter l'influence catalane au sein de l'Etat espagnol. Parmi celles-ci, la langue a été et demeure déterminante, de la rédaction de la Constitution jusqu'à l'époque actuelle, pour légitimer la revendication catalane d'un traitement différencié par rapport à d'autres communautés dotées d'une "personnalité" moins marquée. La démocratie s'étant substituée à la dictature, le nationalisme est devenu un atout incontournable pour mobiliser un électorat à même de consolider la position d'élites périphériques dans les négociations avec l'Etat central. **La différence culturelle permet d'obtenir des compétences particulières, ce qui accentue l'asymétrie de l'Etat autonomique. En retour, ces compétences favorisent l'émergence de politiques "locales", en particulier dans le domaine culturel et linguistique, qui sont conçues comme autant de moyens pour maintenir la différence et alimenter la pression nationaliste. On est donc dans une logique circulaire qui s'inscrit pleinement dans le cadre étatique.**

Elle ne s'y réduit pourtant pas, et sans doute de moins en moins. Tel est l'objet de la **troisième et dernière partie**. Le sens de l'action publique menée par le

Gouvernement Autonome catalan, et concrètement sa politique linguistique, ne peuvent pas être uniquement saisi à travers la relation nationalisme périphérique/Etat. Il convient donc d'évoquer une logique parallèle. La **mondialisation économique** et l'**intégration européenne** sont des **macro-variables** qui expliquent l'activisme en matière linguistique et la vivacité du nationalisme politique. Dans ce nouveau contexte, le domaine culturel fait l'objet d'une action publique dont les enjeux ne se limitent pas à la protection d'une culture menacée. Elle est aussi un levier conçu pour favoriser des regroupements au moment où se constitue sur la base de l'Europe des régions des **sous-ensembles intégrant une grande variété de collectivités territoriales**.

Le cas de l'**Eurorégion**, constituée en 1991 par la Catalogne, le Languedoc-Roussillon et le département de Midi-Pyrénées, est à ce titre exemplaire et fera l'objet d'un examen approfondi. En l'espèce, l'identité catalane partagée malgré l'institution de la frontière étatique dans les Pyrénées fonde, explique et légitime un rapprochement entre des territoires qui ont eu des trajectoires différentes mais qui sont aujourd'hui soumis à des contraintes similaires. On verra enfin que la même logique et la **référence à l'espace culturel des "Pays Catalans"** a favorisé l'émergence d'un **réseau de villes**, autres acteurs importants des recompositions territoriales actuelles. Il s'agit de la **Red C-6**, créée en 1989 et dont le centre géopolitique, Barcelone, est entouré d'une constellation formée par Toulouse, Montpellier, Saragosse, Palma de Mallorca et Valence<sup>120</sup>.

Dès lors que l'unification européenne modifie les perspectives de développement et le fonctionnement économique interne de ces territoires, **l'héritage culturel commun est donc réactivé pour que les solidarités d'hier façonnent celles de demain**. Le différentialisme intégrateur opère alors aux dépends des Etats espagnol et français,

---

<sup>120</sup>Ces villes sont les "capitales" respectives des "régions" françaises de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon; et espagnoles d'Aragon, des Baléares et du Pays Valencien.

définis comme étrangers à l'aire catalanophone; l'instrumentalisation du fait différentiel et la malléabilité de l'identité sont par conséquent confirmées à une échelle qui apparaît dès lors incontournable pour toute analyse du nationalisme et du pouvoir politique à l'époque actuelle.

## **PREMIÈRE PARTIE**

**GENÈSE ET DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE  
DIFFÉRENTIALISTE:**

**LE CATALANISME FACE A L'ETAT ESPAGNOL JUSQU'À LA  
TRANSITION**

Ce n'est pas entrer dans leur jeu que de souligner la continuité dans laquelle les nationalistes catalans inscrivent leur action avant et pendant la Transition. Pour comprendre leur attitude à partir de la chute de la dictature franquiste, il est par conséquent nécessaire d'évoquer ce qu'ils ont hérité de leurs prédecesseurs. Or cet héritage se constitue d'une part du catalanisme politique (chapitre I) et d'autre part du catalanisme culturel (chapitre II) dont les interactions permanentes expliquent la vigueur du différentialisme intégrateur à la veille du changement de régime. Ce legs historique permet ainsi de mieux cerner les revendications des nationalistes catalans ainsi que les ressources politiques dont ils n'ont pas manqué de faire usage, une fois la démocratie restaurée.

## **CHAPITRE I: IDEOLOGIE ET PRATIQUE POLITIQUES CATALANISTES**

Outre les interactions entre champs politique et culturel, l'étude du nationalisme catalan laisse entrevoir l'interdépendance entre idéologie et pratique politiques. En l'espèce, le corps doctrinal peu à peu ébauché (section 1) est venu structurer un mouvement politique en gestation. En retour, l'évolution -et il faut bien le dire- le succès de ce mouvement par-delà sa diversité, ont renforcé la doctrine catalaniste (section 2). Ils l'ont renforcé, c'est-à-dire qu'ils l'ont nourrie d'une expérience inédite et qu'ils ont confirmé sa place centrale dans leur quête d'historicité.

### **Section 1: Le travail idéologique dans le catalanisme**

#### A. L'hétérogénéité historique de l'Etat espagnol

Pour qui veut expliquer l'émergence au siècle dernier de nationalismes issus des "périmétries", le processus de construction de l'Etat espagnol constitue un champ

d'études préliminaire et indispensable. Il permet en effet de dresser un triple constat: les composantes territoriales de cet Etat se sont toujours distinguées entre elles par de fortes différences structurelles. Cette diversité fondamentale n'a pas compromis la recherche et la pratique de formules d'accommodement estimées bénéfiques par leurs promoteurs<sup>121</sup>. Enfin, cette relative harmonie s'est violemment rompue au XIXème siècle, **l'inégale industrialisation de l'Espagne ayant renforcé les différences structurelles entre les composantes territoriales de l'Etat, de même que la volonté des plus développées d'entre elles de participer plus activement au pouvoir.** Autant d'éléments qui confortent aujourd'hui encore la **thèse d'une révolution bourgeoise frustrée**, avancée par Jordi SOLÉ TURA dans les années 60<sup>122</sup>. S'inspirant du concept de révolution bourgeoise retravaillé par Nicos POULANTZAS à la même période, ce juriste catalan passé plus tard à la politique dans les rangs socialistes définit ainsi ce phénomène politique: il consiste en "*l'implantation du mode de production capitaliste comme mode dominant dans une formation sociale; implantation qui aboutit -mais n'a pas forcément pour origine- à l'hégémonie de la bourgeoisie industrielle et financière*"<sup>123</sup>. S'il évoque l'échec de cette tentative, c'est

<sup>121</sup>Des historiens provenant d'horizons aussi divers que Raymond CARR (cf. *España: 1808-1939*, Barcelona, Ariel, 6ème édition, 1992, 826 pages), Pierre VILAR (cf. *La Catalogne dans l'Espagne moderne. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*. Paris, SEVPEN, 3 tomes de 473, 586 et 570 pages), Manuel TUÑON DE LARA (cf. *La España del siglo XIX*, Paris, Club del libro español, 1961, 360 pages), Montserrat LLORENS et Jaume VICENS VIVES (cf. *Industrial i polítics del segle XIX*, Barcelona, Ed. Teide, 1958, 444 pages) et Ferran SOLDEVILA (cf. *Història de Catalunya*, Barcelona, Ed. Alpha, 1963, 3 vol., 1524 pages) s'accordent sur l'existence de ces formules. Tous soulignent en particulier le haut degré d'intégration des élites catalanes au sein de l'Etat, fondée sur une dépendance réciproque et acceptée comme telle jusqu'au siècle dernier.

<sup>122</sup>Cette thèse a fait l'objet de nombreuses critiques parce qu'un intellectuel catalan osait émettre une critique du nationalisme bourgeois sous la dictature franquiste. Accusé d'avoir trahi la cause "nationale" en désacralisant les écrits de son principal idéologue, Enric PRAT DE LA RIBA, l'auteur n'en a pas moins poursuivi sa démarche malgré l'opposition continue des nationalistes catalans. Ce conflit illustre à sa manière la difficulté de toute recherche sociologique et en particulier celle qui concerne ce type de mouvement politique. La situation se complique davantage lorsque l'on fait partie ou l'on peut être assimilé à l'un des deux camps opposés (Espagne versus Catalogne), et sous un régime dictatorial. La logique d'action commande alors aux critiques d'être minimes, voire nulles, afin de ne pas compromettre les chances de succès des forces contestataires.

<sup>123</sup>SOLÉ TURA, J.: *Catalanismo y revolución burguesa*. Madrid, Editorial Cuadernos para el Diálogo, 1970, pp.16-17.

parce que l'"*on n'a pas réussi à implanter pleinement le mode de production capitaliste comme mode dominant et parce que la bourgeoisie industrielle et financière n'est donc pas parvenue à l'hégémonie dans le bloc au pouvoir*"<sup>124</sup>. Or cette bourgeoisie était pour bonne part catalane, ce qui explique l'adoption par Jordi SOLÉ TURA d'une hypothèse de travail toujours pertinente pour rendre compte de l'évolution contemporaine de l'Espagne: "(...) *dans ses diverses phases, l'histoire du nationalisme catalan est celle d'une révolution bourgeoise frustrée*"<sup>125</sup>. **Ne croyant plus en la possibilité d'un accès direct au pouvoir espagnol par les canaux de représentation traditionnels ni dans celle d'une transformation bourgeoise de l'Etat, elle recherche une autre voie pour accélérer la modernisation de l'Espagne et participer au pouvoir en fonction de son poids spécifique. Le développement du catalanisme politique et sa convergence avec le catalanisme culturel à la fin du XIXème siècle peuvent être appréhendés dans cette perspective.** Avec l'appui de ce dernier mouvement, la logique propre à tout nationalisme se met en place avec une redoutable efficacité: la pluralité devient diversité; la diversité, divergences et différences; le catalanisme, différentialiste par opportunisme. Le divorce est en effet consommé et une brèche ouverte: le fossé des différences ne cessera dès lors plus d'être élargi sur le plan structurel et idéologique. Le lien établi par Karl MARX entre infrastructures et superstructure trouve ici une illustration éclatante, même si la relation de soumission supposée a, en réalité et dans cette configuration particulière, laissé place à une véritable interaction. L'étude attentive de l'Espagne et de la Catalogne initie donc à la dynamique et aux rapports des Etats et des nationalismes; tantôt synergiques, tantôt divergents; tantôt parallèles, mais rarement indifférents les uns aux autres.

---

<sup>124</sup>Ibidem, p.17.

<sup>125</sup>Jordi SOLÉ TURA utilise l'article indéfini "une" parce qu'il inscrit sa réflexion dans le débat alors florissant portant sur l'existence d'un ou de plusieurs modèles de révolution bourgeoise. Face à la diversité des révolutions de ce type opérées en Angleterre, en France ou encore en Prusse, la question était en effet de savoir si un modèle unique pouvait toutes les caractériser.

<sup>126</sup>SOLÉ TURA, J.: *Catalanismo y revolución burguesa.*, op.cit., p.14.

L'analyse du processus de construction de l'Etat espagnol n'en est plus à son point initial. Nombreux sont les chercheurs en histoire, sociologie et science politique qui ont réalisé des travaux pour aller plus avant dans sa connaissance. Cette littérature désormais classique met en évidence divers clivages au sein de l'Etat espagnol<sup>127</sup> et éclaire de manière récurrente les enjeux liés à l'exercice du pouvoir politique. Elle constitue un bon point de départ pour ensuite explorer une voie qui l'a par contre moins été parmi les spécialistes de l'Espagne: celle du modelage, de l'utilisation et de la politisation de ces clivages dans les idéologies de type nationaliste au XIXème siècle afin, entre autres, de modifier la répartition litigieuse de ce pouvoir.

Pour ce qui a trait à l'édification de l'Etat, l'oeuvre de Juan J.LINZ constitue une référence obligée parce qu'il a su conjuguer l'analyse et la synthèse de siècles d'histoire suivant une approche sociologique. Selon cet auteur, "*l'Espagne est donc un cas de construction étatique précoce dans laquelle l'intégration politique, sociale et culturelle de ces éléments territoriaux -la construction nationale- n'a pas complètement été accomplie*"<sup>128</sup>. Il s'appuie sur les définitions de l'Etat et de la nation de Max WEBER d'après lesquelles: "*Nous entendons par Etat<sup>129</sup> une entreprise politique de caractère*

<sup>127</sup>Juan J.LINZ et Amando de MIGUEL ont effectué des recherches afin de déterminer les facteurs de l'importante hétérogénéité de l'Espagne. Ils sont nombreux: différences de développement économique, de structure sociale, de "climat" religieux, de mobilisation sociale, de tradition politique, de recrutement des élites, de valeurs, normes et personnalité première, et d'organisation familiale. A partir de ces paramètres, ils ont regroupé des données par région et ont abouti à l'existence de huit Espagnes à l'intérieur d'un même Etat. Cf. LINZ, J.J., de MIGUEL, A.: "Within-nation differences and comparisons: The eight Spains" in MERRITT, R.L., ROKKAN, S.: *Comparing Nations: The use of quantitative data in cross-national research*. New Haven and London, Yale University Press, 1966, pp.267-319. Ignacio OLABARRI GORTAZAR a actualisé leur étude, mais reste fidèle à la thèse selon laquelle le problème territorial espagnol est lié à d'importantes différences structurelles, au sens le plus large du terme. Cf. OLABARRI GORTAZAR, I.: "Las diferencias estructurales entre las regiones españolas: factores de cohesión y fuerzas disgregadoras en la vida española contemporánea" in *La España de las Autonomías (pasado, presente y futuro)*. Varios autores, Madrid, Espasa-Calpe, 1981, tome 1, pp.128-152.

<sup>128</sup>LINZ, J.J.: "Early state-building and late peripheral nationalisms against the state: the case of Spain" in EISENSTADT, S.N., ROKKAN, S.: *Building states and nations*. Beverly Hills, London, Sage Publications, 1973, pp.32-116.

<sup>129</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

*institutionnel lorsque, et tant que, sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime*"<sup>130</sup>. Il se distingue nettement de la **nation** qui "signifie par-dessus tout qu'il est normal d'attendre de certains groupes un sentiment particulier de solidarité face à d'autres groupes"<sup>131</sup>. Le premier concept fait référence à l'exercice de l'autorité tandis que le second relève du domaine des valeurs. Lorsque les deux coïncident, on parle d'**Etat-nation**. L'Espagne ne correspond précisément pas à cette forme d'organisation politique, sans qu'il sied de parler à ce propos d'"échec" comme cela est fréquemment d'usage à son sujet. Cette notion renvoie implicitement à un schéma développementaliste dans lequel l'Etat-nation serait une finalité absolue pour chaque pays, ce qui a longtemps permis à la France de faire figure de modèle universel. L'Espagne a singulièrement expérimenté son attrait de par la proximité géographique entre les deux pays, la puissance des idéaux français et les guerres qui ont parfois été jusqu'à conférer le pouvoir à des souverains proches de la culture française. On songe en particulier -bien que cela fasse l'objet de développements ultérieurs- à l'arrivée sur le trône d'Espagne des Bourbons à la suite des Habsbourg en la personne de Philippe V, au XVIIIème siècle, et au court règne de Joseph Bonaparte de 1808 à la fin de la guerre d'Indépendance.

## 1. L'impact de la Reconquête sur la diversité de l'Etat

La Reconquête est aux fondements de l'Etat espagnol, dans son unité et son inaliénable diversité; tel est l'un des premiers enseignements tirés de l'histoire de la Péninsule Ibérique. A la suite de l'invasion berbéro-musulmane de 711, celle-ci - auparavant partiellement unifiée par les Romains puis les barbares suèves et wisigoths- est devenue un émirat placé sous l'autorité du calife. La résistance s'est rapidement organisée à partir de territoires chrétiens demeurés indépendants au nord, dont celui

---

<sup>130</sup>WEBER, M.: *Economie et société*. Paris, Plon, 1971, p.57.

<sup>131</sup>WEBER, M.: *Economie et société*. Paris, Plon, 1971, p.922.

des Vascons, des Asturiens et des Cantabres. La **Reconquête** est le processus guerrier par lequel les chrétiens ont expulsé les musulmans du continent européen. Durant cette période longue de huit siècles, les caractères géographiques ont déterminé en grande partie la progression des armées chrétiennes vers le sud ainsi que le développement territorial des Etats qui se sont formés à sa suite. Schématiquement, on peut dire que l'avancée s'est faite du nord vers le sud suivant trois bandes parallèles. A l'ouest, le royaume du **Portugal** fondé en 1134 a repoussé les Maures à l'instar des Couronnes de Castille et d'Aragon au centre et à l'est. Initialement petites seigneuries, celles-ci sont devenues des royaumes progressivement plus vastes grâce à l'absorption ou l'union avec d'autres territoires. La **Castille** a ainsi affirmé son hégémonie par agrégation des royaumes de Léon puis de Navarre tandis que l'union entre l'Aragon et la Catalogne, au XIIème siècle, a jeté les bases de la **Confédération catalano-aragonaise**. Outre le mode belliqueux, la politique d'alliances matrimoniales a permis d'obtenir peu à peu la subordination de cet ensemble d'unités politiques médiévales à un unique monarque. Elle culmine en 1469 puisqu'elle conduit au mariage d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Aragon. Avec la prise de Grenade, dernière possession maure, et la découverte puis la colonisation de l'Amérique en 1492, l'Etat espagnol ainsi constitué acquiert une dimension impériale. Au départ, il s'agit d'une **union dynastique** qui permet **l'unification territoriale** de toute la Péninsule, le Portugal s'autonomisant déjà partiellement. Par la suite, la **construction étatique** se consolide suivant un **processus de castillanisation** qui modifie les bases du contrat passé initialement entre les Rois Catholiques et leurs Couronnes respectives: "*Le règne d'Isabelle, en Castille, ne fera qu'accentuer le pouvoir absolu du monarque sur un pays uni, tandis que celui de Ferdinand dans la Couronne d'Aragon ne parviendra pas au même résultat, en partie à cause de la tradition "pactiste" qui se maintenait et de la résistance, parfois tenace, opposée par les Corts catalanes<sup>132</sup>, mais aussi parce que les quatre Etats de la Couronne<sup>133</sup> demeurèrent séparés. Le souverain, le plus souvent absent, était*

---

<sup>132</sup>Il s'agit du parlement catalan.

<sup>133</sup>Il s'agit des royaumes d'Aragon, de Valence, des Baléares et du Principat de Catalogne.

*représenté de manière permanente dans chaque Etat par un lieutenant ou un vice-roi. Seul effort en faveur d'un semblant de centralisation, l'existence, à partir de 1494, d'un "Conseil d'Aragon", organisme consultatif servant de lien entre les différents royaumes et le roi par l'intermédiaire des vice-rois*<sup>134</sup>. Sous les Habsbourg, la Castille se transforme donc en centre géographique, administratif et politique d'un Etat de plus en plus centralisé. Précoce, le processus de construction étatique n'en devient pas moins fragile tant les entités composant le royaume d'Espagne présentent des différences initiales qui s'exacerbent en fonction de la propension de l'appareil d'Etat à les uniformiser.

## **2. Le XVIIème siècle: une étape décisive dans la construction d'un Etat pluri-national**

Le XVIIème siècle se caractérise par des crises dans ce processus. Le Portugal fait sécession en 1665 et est officiellement reconnu indépendant par l'Espagne en 1668. Le soulèvement de la Catalogne, en 1640, met en évidence "*les problèmes de transition d'une société décadente et fossilisée vers une administration plus moderne et centralisée, d'une petite unité politique dans laquelle le souverain pouvait être personnellement présent à un grand ensemble où il ne pouvait pas être confronté aux problèmes de chacun de ses domaines, mais dans lequel il n'avait qu'une autorité traditionnelle pour arbitrer entre des forces sociales et institutionnelles complexes ou pour imposer sa volonté*

<sup>135</sup>. La politique de centralisation de Philippe IV et de son premier ministre le Comte-Duc d'Olivares est à l'origine de tensions en 1626 avec le parlement catalan et du soulèvement de 1640 qui, suivi d'une guerre franco-espagnole, entraîne la perte de territoires relevant du Principat de Catalogne (l'actuel Roussillon français) avec le traité de paix des Pyrénées en 1659. Elle marque une nette évolution

---

<sup>134</sup>BENNASSAR, B., (dir.): *Histoire des Espagnols*. Paris, Editions Robert Laffont, 1992, p.290.

<sup>135</sup>LINZ, J.J.: "Early state-building and late peripheral nationalisms against the state: the case of Spain" in EISENSTADT, S.N., ROKKAN, S.: *Building states and nations*, op.cit.p.46.

après la tentative de maintien des diverses traditions institutionnelles dans le cadre d'un Etat confédéral et s'explique par les changements d'échelle de l'Etat espagnol, en particulier par ses besoins financiers afin d'assumer le maintien d'un vaste empire ultramarin. Traiter de la construction étatique en Espagne en termes de centre et de périphérie implique en effet de prendre la juste mesure de l'espace et du contexte dans lequel cette évolution s'est inscrite. L'époque est marquée par les guerres d'expansion coloniale menées par les puissances européennes et par la constitution de zones d'influence qui quadrillent le monde. Par rapport à son lieu d'émergence géopolitique, péninsulaire et européen, l'Etat espagnol est donc animé par une tendance à l'extraversion. Sa gestion -qui implique une modification de la relation fiscale avec les composantes du royaume- et ses assises en sont affectées dès le XVIème siècle, comme l'a relevé l'historien C.SANCHEZ-ALBORNOZ: "*Charles et Philippe<sup>136</sup> ont organisé, c'est vrai, l'Etat castillan moderne, mais de telle manière qu'ils ont accentué les difficultés qui se présentèrent à l'Espagne. Parce qu'ils ont placé la Castille, convertie en axe politique central et en base fiscale de la monarchie, et les autres royaumes péninsulaires sur des niveaux différents, ils les ont transformés en simples satellites ayant la même importance que les autres Etats européens insérés dans leur grand empire. Il leur incombe de ne pas avoir bâti l'unité de l'Espagne. Elle peut leur réclamer une dette. Même les opposants les plus farouches à l'idée d'Espagne dans les régions périphériques admettent qu'un patriotisme espagnol a émergé au XVIIIème siècle jusqu'en Catalogne*"<sup>137</sup>. L'existence, puis le déclin définitif de l'Empire en 1898, constituent donc une donnée fondamentale dans l'édification de l'Etat espagnol. Sa projection européenne et ultramarine semble avoir nui à sa propre intégration. Originellement distinctes puis marquées par une révolution industrielle précoce par rapport au reste de l'Espagne, des périphéries comme la Catalogne et le Pays Basque

---

<sup>136</sup>Il s'agit de Charles Quint, petit-fils des Rois Catholiques, qui règne de 1516 à 1556, et de Philippe II qui est à la tête du royaume jusqu'en 1598.

<sup>137</sup>SANCHEZ-ALBORNOZ, C.: *España, un enigma histórico*. Buenos Aires, Editorial Sudamericana, 1956, p.480.

réagissent face à un Etat qui les traite de manière inégalitaire, les écarte du commerce atlantique et ne respecte pas leur singularité.

### **3. L'arrivée des Bourbons sur le trône d'Espagne: vers un Etat "à la française"**

Cette tendance s'accentue avec l'instauration de la dynastie des Bourbons à la suite de la guerre de succession. Lors de ce conflit, les catalans avaient soutenu l'archiduc d'Autriche. Avec les décrets de la Nueva Planta, en 1716, la Catalogne et de manière générale les royaumes de la Confédération catalano-aragonaise perdent leurs propres institutions. La castillanisation du pays se poursuit sous l'influence du modèle français, davantage centralisé: "*Dès 1707, Valence et l'Aragon sont pourvus d'institutions nouvelles directement mises en place par l'autorité monarchique: de part et d'autre, un capitaine général aux attributions plus larges -militaires, administratives, judiciaires- et une cour royale, l'audience, installée respectivement à Valence et Saragosse, dont les magistrats sont nommés par la Couronne. Après la prise de Barcelone, en 1714, les mêmes dispositions s'appliqueront à la Catalogne et à Majorque. Le territoire catalan est en outre subdivisé en une douzaine de circonscriptions; à la tête de chacune d'elles est nommé un corregidor sur le modèle castillan. Les fonctions de capitaine général et de corregidor échappent, contrairement à l'usage traditionnel, aux ressortissants de chacun des territoires concernés: ainsi, pas de catalan nommé en Catalogne*"<sup>138</sup>. Si les entités de la Couronne d'Aragon ne sont pas soumises au complexe système fiscal castillan, elles doivent cependant désormais s'acquitter d'un impôt fixé unilatéralement par le roi selon une pratique proche de la taille en France. Dans le domaine linguistique, le décret institue le castillan comme langue de justice, ce qui favorise sa progression comme langue d'Etat<sup>139</sup>. La loyauté à

<sup>138</sup>BENNASSAR, B., (dir.): *Histoire des Espagnols*, op.cit., p.519.

<sup>139</sup>J.MERCADER RIBA a décrit avec précision l'évolution décisive du processus de castillanisation sur le plan linguistique. "L'intronisation du castillan dans la documentation officielle et son usage normal et permanent dans celle-ci est un signe très révélateur de la mise en marche progressive de chacun des organes inhérents au nouveau régime. Ainsi, à partir du 14 Avril 1716, date à laquelle est constituée l'Audience Royale de Catalogne, en

l'égard de Philippe V permet par contre au royaume de Navarre et aux trois provinces basques incluses dans l'Etat espagnol<sup>140</sup> de conserver des relations institutionnelles particulières avec la Couronne jusqu'à l'abolition officielle des *fueros*<sup>141</sup> en 1839, mais réellement effective à partir de 1876.

#### **4. Le XIXème siècle en Espagne: un Etat vainement centralisateur et des "péripétries" rebelles**

En matière de construction étatique, le XIXème siècle semble paradoxal. On assiste d'une part à un renforcement des tendances centralisatrices sous l'égide des libéraux vainqueurs des traditionalistes après l'épisode des guerres napoléoniennes. Cela se traduit par l'adoption de diverses lois visant à uniformiser le royaume d'Espagne: découpage provincial en 1833, réforme fiscale en 1845, généralisation du système éducatif castillanophone en 1857 et du code civil en 1855, etc... Cependant, l'Etat est fondamentalement affaibli par une crise de légitimité qui a pour origine son inefficacité. La régulation menée et imposée depuis le centre politique et administratif est d'autant moins bien tolérée qu'elle est en décalage avec les besoins et les intérêts de

*vertu du Décret de la Nueva Planta, disparaît toute trace de latin des textes de l'exécutif, latin qui avait été utilisé par la Junte Royale qui la précédait à partir de 1717 dans le cadre du nouveau régime philippiste. La même chose arriva dans les documents écrits de l'administration municipale, exception faite de la ville de Barcelone où le castillan ne pénétra pas jusqu'à 1717 et 1718 dans les registres de délibérations des villes et villages de Catalogne, ce qui coïncida avec l'implantation à cette époque de la typique Municipalité des Régisseurs ou Nueva Planta communale. A Barcelone, si les Administrateurs déjà nommés par Berwick l'adoptèrent, ils n'abandonnèrent pas les autres langues et continuèrent à mélanger dans la rédaction de textes en castillan des formules catalanes et latines. Par contre, à partir du 6 Décembre 1718, date de la constitution de la nouvelle Municipalité de Barcelone, la domination du castillan dans la documentation municipale barcelonaise sera exclusive. Et nous ne faisons pas allusion aux magistratures, qui sont entièrement nouvelles en Catalogne. (...). Malgré tout, l'ancienne pratique de livrer les sentences judiciaires en latin continuera jusqu'en 1778, date à laquelle Charles III ordonna qu'elle cesse (...)".* Cf. MERCADER RIBA, J.: "La ordenación de Cataluña por Felipe V: la Nueva Planta", in revue Historia, Madrid, 1951, tome XI, p.268.

<sup>140</sup>Le Pays Basque est constitué de sept provinces qui ont eu des histoires parallèles, mais n'ont jamais édifié d'Etat indépendant. En Espagne, les provinces de Biscaye, Guipuzcoa, Álava et Navarre; en France, celles des Labourd, Soule et Basse-Navarre.

<sup>141</sup>Les *fueros* sont des priviléges collectifs datant du Moyen-Age, maintenus et reconnus par la monarchie hispanique à certains ensembles politiques originellement indépendants.

territoires déjà hostiles à la politique menée antérieurement par les Bourbons. Dans certains cas, **un régionalisme, voire un nationalisme, se développent et se définissent par rapport aux nouvelles forces politiques qui caractérisent ce siècle: les libéraux, les carlistes (traditionalistes), les progressistes de gauche et les anarchistes, mais aussi l'armée.** C'est en effet le point de départ d'une tradition d'intervention militaire croissante dans la vie politique espagnole par le biais des *pronunciamientos* (coups d'Etat militaires). S'ils intègrent ainsi des éléments de ces idéologies respectives, les nationalismes basques et catalans sont précisément formulés parce que chacune présente des aspects qui ne conviennent pas à l'expression politique d'un mécontentement. Le libéralisme est de par trop uniformisateur. S'il défend la singularité de territoires au sein de l'Etat, le carlisme est excessivement tourné vers le passé. Sociologiquement, il n'épouse pas les aspirations de groupes sociaux apparus avec la révolution industrielle. Les pensées de gauche constituent par ailleurs une menace tant le prolétariat est prompt à se mobiliser suivant un clivage de classes. La peur d'une révolution populaire détermine sans nul doute la cristallisation de ces idéologies nationalistes et la valorisation du clivage centre/périphérie. La nation, basque ou catalane, représente un élément fortement intégrateur dans des sociétés animées par des forces contradictoires. Néanmoins, si la révolte nationaliste se fait initialement au nom et en faveur de l'Espagne, une mutation intervient à la suite de l'échec de la réforme étatique dans les années antérieures et postérieures à la perte définitive de l'Empire. **Désormais, la stratégie consiste à édifier des nations capables de se transformer éventuellement en Etats viables et d'intervenir dans la politique espagnole à partir de ce cadre précis. Le catalanisme présente dans ce domaine une tendance régénérationiste plus marquée que le nationalisme basque de nature davantage exclusiviste.**

a. Le catalanisme au regard du nationalisme basque

Les provinces du Pays Basque et l'ancien royaume de Navarre se définissent en effet aussi par des traits particuliers. Parmi ceux-ci, une culture caractérisée par un style de vie, une forte religiosité et une langue qui n'a visiblement aucune parenté avec celles d'Europe occidentale. Très tôt écartée au profit du castillan pour les usages officiels, elle n'en est pas moins parlée par la population. Elle a perdu du terrain, particulièrement en Navarre et dans l'une des trois provinces basques côté espagnol: l'Álava. Malgré le développement tardif d'une littérature locale, sa transmission est fondamentalement demeurée orale. Comme en Catalogne, elle est peu pratiquée par les élites politiques et économiques qui préféraient utiliser le castillan.

A ce trait culturel distinct s'ajoute celui d'un régime juridico-politique propre et difficilement conciliable avec l'Etat modernisé par les libéraux. Gérées par des juntas (assemblées), les provinces basques bénéficient d'une autonomie politique certaine et d'un système de franchises économiques avantageux. L'abolition effective des *fueros* en 1876 signifie la défaite du foralisme qui, pour Javier CORCUERA, ne se limite pas à problème juridique: "*Son noeud est irréductible à des aspects strictement institutionnels. Le foralisme n'a rien à voir avec des revendications d'institutions plus démocratiques, ni avec des propositions alternatives pour réorganiser les structures politiques de tout l'Etat. Il s'agit de la défense des particularités politico-administratives des provinces basques*"<sup>142</sup>. La déroute finale des carlistes, l'abolition des institutions qui garantissaient un statut économico-administratif particulier et l'inefficacité des revendications foralistes communes à toutes les forces politiques basques furent en définitive les catalyseurs d'un mouvement de protestation plus profond.

---

<sup>142</sup>CORCUERA, J.: "La configuración del nacionalismo vasco" in HERNANDEZ, F., MERCADÉ, F.: *Estructuras sociales y cuestión nacional en España*. Madrid, Ariel, 1986, p.132.

La société basque traditionnelle a en effet été perturbée par la rapidité du processus d'industrialisation qu'a connu ce territoire. Ses conséquences en matière d'urbanisation, de composition sociologique de la main d'oeuvre et de conflits du travail sont à l'origine du développement du nationalisme basque. Barbara LOYER a souligné l'incidence de ces mutations sur le mode de mobilisation politique au Pays Basque: "*Le XIXème siècle fut en effet caractérisé par une industrialisation rapide de la Biscaye (et dans une moindre mesure, plus tardivement, du Guipuzcoa) qui provoqua une immigration massive de travailleurs de toute l'Espagne entre 1840 et 1910; la population de Biscaye fut ainsi multipliée par trois. Le mouvement nationaliste se forme en réaction à cette "invasion" et à la toute-puissance des grands industriels: il n'a de ce fait rien à voir avec celui des classes dirigeantes catalanes frustrées du pouvoir, mais est au contraire l'expression des secteurs marginalisés de la société basque, milieux bascophones, notables ruraux appauvris, classes moyennes urbaines, petits patrons concurrencés par la grande bourgeoisie monopoliste. Il apparaît comme un phénomène de rejet vis-à-vis d'une société en pleine évolution par une population dépossédée de son devenir et traduit un désir de repli sur soi*"<sup>143</sup>. Cela explique pourquoi l'un des spécialistes contemporains de cette doctrine, Antonio ELORZA, a situé son fondement dans le "grand rejet" par une partie de la société basque du processus de modernisation<sup>144</sup>.

Le principal théoricien du nationalisme basque et fondateur du PNV (*Partido Nacional Vasco*) à la fin du siècle dernier, Sabino ARAÑA Y GOIRI , était d'ailleurs originaire de Biscaye et a défini l'identité basque en termes ethniques. Le catholicisme, la langue et la "pureté de sang" sont les éléments d'un corpus idéologique qui fait également référence à l'égalité grâce à la noblesse de chacun. L'ethnie basque -concept qui doit

---

<sup>143</sup>LOYER, B.: "Les nationalismes basque et catalan. Des représentations géopolitiques différentes" in la revue *Hérodote*, Paris, n°57, avril-juin 1990, pp.27-50.

<sup>144</sup>ELORZA, A.: "Los nacionalismos en el Estado español contemporáneo: las ideologías" in la revue *Estudios de Historia Social*. Madrid, Instituto de Estudios Laborales y de la Seguridad Social, núm.28-29, año 1984, enero-junio, p.159.

analytiquement être relié à l'ouverture forcée précédemment évoquée- est pour lui fondamentalement catholique. Réciproquement, le catholicisme basque moderne appartient à la communauté raciale basque. Juan ARANZADI a judicieusement rappelé que "*la fidélité à la foi chrétienne, l'orgueil racial et l'appartenance à la noblesse ne sont pas des réalités conçues et vécues indépendamment les unes des autres; ce sont les ingrédients d'une construction mythique unitaire, d'une espèce de religion ethnique qui sacrifie la structure agraire traditionnelle (...)*"<sup>145</sup>. Bien qu'ayant évolué depuis, l'identité et le nationalisme basques se définissent donc différemment de l'identité et du nationalisme catalan. Les deux idéologies politiques<sup>146</sup> ont en commun d'être apparues pour défendre des singularités. Cependant, tandis que l'une s'appuie sur la notion de peuple et agit face au pouvoir central comme une "forteresse assiégée"<sup>147</sup>, l'autre fonde son action sur la continuité avec un Etat-nation médiéval et affirme sa volonté d'intervenir sous une forme ou une autre dans les affaires de l'Etat<sup>148</sup>.

Pour compléter ce panorama de sociologie historique, il convient de préciser que d'autres périphéries ont présenté des éléments favorisant l'émergence d'idéologies nationalistes (traits linguistiques et sociaux distincts) sans que celles-ci n'aient eu pour autant un impact politique aussi important. Comme l'a relevé Ignacio OLABARRI GORTAZAR, il y a trois types de régions du point de vue de la présence ou non de mouvements traduisant une opposition par l'usage du clivage national: "*celles dans lesquelles les tendances régionalistes ou nationalistes ne se sont pas cristallisées en*

<sup>145</sup>ARANZADI, J.: "La religion abertzale" in ARANZADI, J., JUARISTI, J., UNZUETA, P.: *Auto de terminación*. Madrid, El País-Aguilar, 1994, p.81.

<sup>146</sup>Elles sont d'ailleurs diversifiées en leur sein. On verra plus loin pourquoi il est plus correct de parler en réalité de nationalismes basques et de nationalismes catalans. On s'est borné jusqu'ici à décrire les grandes lignes de séparation entre les idéologies nationalistes majoritaires au Pays Basque et en Catalogne.

<sup>147</sup>D'après l'expression de Barbara LOYER dans "Les nationalismes basque et catalan. Des représentations géopolitiques différentes" in la revue *Hérodote*, Paris, n°57, avril-juin 1990, p.45.

<sup>148</sup>Cela n'empêche cependant pas les nationalistes catalans de s'exprimer de temps à autre en termes victimistes.

*organisations politiques dans la région et qui auraient pu menacer l'hégémonie des partis nationaux (Les Canaries, l'Andalousie, ...); celles qui ont des partis d'envergure régionale forts et sont modérément régionalistes mais étroitement liés aux grands partis nationalistes (Pays Valencien); enfin, les régions (la Catalogne, le Pays Basque et dans une moindre mesure la Galice) où les nouveaux partis nationalistes ont réussi à prendre totalement ou en partie la place des partis d'envergure espagnole"*<sup>149</sup>.

### b. Le catalanisme au regard du nationalisme galicien

Le nationalisme galicien s'est appuyé sur l'existence d'une langue romane distincte du castillan. Suivant un processus similaire à nombre de langues péninsulaires, le galicien est issu d'une transformation du latin vulgaire. Il est doté d'un brillant corpus littéraire dont les origines remontent au Moyen-Age. L'idéologie nationaliste a d'autre part véritablement exhumé l'histoire galicienne et son passé celte. Selon ses théoriciens, la race celte est supérieure aux autres qui peuplent l'Espagne et l'élément celte constitue le substrat principal de la culture galicienne<sup>150</sup>. Il en résulte une forme de racisme analysé par Julio CABRERA<sup>151</sup>, mais qui n'est pas identique à celui de Sabino ARAÑA GOIRI. Il est moins xénophobe et s'inscrit dans une conception nationaliste davantage libérale. Il a rencontré des difficultés pour se diffuser et sortir des cercles intellectuels restreints dans lesquels il a émergé. Contrairement à la Catalogne et au Pays Basque, le système de production féodal a longtemps perduré sur ce territoire. La bourgeoisie était pratiquement inexistante tandis que les élites préféraient défendre leurs intérêts sectoriels en s'intégrant au jeu politique de la Restauration. Aucune d'entre elles ne pouvait ni ne voulait devenir une classe nationale et assimiler la défense de ses intérêts à ceux de la Galice. Ramón

---

<sup>149</sup>OLABARRI GORTAZAR, I.: "La cuestión regional en España, 1808-1939" in *La España de las Autonomías (pasado, presente y futuro)*, op.cit., p.167.

<sup>150</sup>Cf. MANDIANES CASTRO M.: "Identidad gallega según B.VICETTO y M.MURGIA" in *Actas del Simposio Internacional de Antropoloxía "Identidade e territorio". Centenario de Otero PEDRAYO*. La Coruña, Consello da cultura gallega, 1990, pp.203-212.

<sup>151</sup>CABRERA, J.: *La nación como discurso. El caso gallego*. Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1992, 330 pages.

MAIZ estime donc que l'hégémonie de la "politique officielle" et la division du mouvement régionaliste en trois tendances opposées a empêché la constitution d'un véritable espace politique galicien<sup>152</sup>. Malgré l'effondrement du système prévalant sous la Restauration et une forte présence politique dans les années 30 qui caractérise encore la vie politique galicienne, la tendance est demeurée la même: un sentiment d'appartenance et une identité vivace<sup>153</sup>, mais sans traduction politique déterminante. L'échange politique continue à se faire par le canal des partis d'envergure étatique. Les galiciens ont d'ailleurs toujours tendance à investir l'appareil de l'Etat (administration civile, armée). Ils attestent ainsi d'une réalité dont la trajectoire du général FRANCO - originaire du port de El Ferrol- avait été archétypale en son temps.

### c. Le catalanisme au regard des nationalismes du Pays Valencien et des Baléares

Les nationalismes du Pays Valencien et des Baléares ont rencontré des obstacles pour acquérir une réelle centralité dans le champ politique précisément à cause d'un comportement similaire de leurs élites. Le valencianisme est d'autre part, depuis ses origines<sup>154</sup>, divisé entre nationalisme à l'échelle de ce territoire et pancatalanisme. Dans le cadre de cette dernière doctrine, la nation épouse les contours de l'aire catalanophone en France et en Espagne. Elle inclut donc une partie du Roussillon français -appelé "Catalunya Nord"-, les Baléares, la Catalogne, la frange Est de l'Aragon (*"Franja de Ponent"*), la moitié du Pays Valencien et l'extrême nord de la Murcie. Jusque dans les années 30, les partis valencianistes sont très faibles contrairement aux forces politiques représentées dans toute l'Espagne: les

---

<sup>152</sup>MAIZ, R.: "El nacionalismo gallego: apuntes para la historia de una hegemonía imposible" in HERNANDEZ, F., MERCADÉ, F.: *Estructuras sociales u cuestión nacional en España*. Madrid, Ariel, 1986, p.212-213.

<sup>153</sup>Cf. GARCIA FERRANDO, M., LOPEZ-ARANGUREN, E., BELTRAN, M.: *La conciencia nacional y regional en la España de las Autonomías*. Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas, 1994, 212 pages.

<sup>154</sup>Cf. CUCO, A.: "Notas para una caracterización del valencianismo político durante la Restauración" in la revue *Estudios de Historia Social*. Madrid, Instituto de Estudios Laborales y de la Seguridad Social, núm.28-29, año 1984, enero-junio, pp.419-426.

monarchistes, les républicains, les anarcho-syndicalistes et les socialistes. Ils sont de réels protagonistes sous la IIde République, sans toutefois réussir à substituer un mode de représentation des intérêts et d'intégration politique à celui qui dominait. Aujourd'hui encore, il est minoritaire à l'instar du nationalisme aux Baléares. De par leurs caractéristiques géographiques, historiques et culturelles, ces îles auraient objectivement pu favoriser la domination politique d'une idéologie nationaliste. Cependant, il n'en fut pas ainsi jusqu'en 1936: sous le règne d'Alphonse XIII, les diverses initiatives régionalistes pro-catalanes (des journaux comme *La Veu de Mallorca*, l'éphémère *Centre Regionalista de Forteza*, ou *l'Associació per la Cultura de Mallorca*, née en 1923) eurent très peu d'écho et provoquèrent seulement l'apparition d'un baléarisme autonomiste et anticatalaniste<sup>155</sup>. Durant l'épisode républicain, les perspectives d'une autonomie (re)liée à celle de la Catalogne s'éloigna et les régionalistes firent cause commune avec les partis de la droite et du centre espagnols à partir de 1933.

En définitive, "l'Etat espagnol n'est jamais parvenu à ce que les rois français et finalement la Révolution ont fait: créer un Etat complètement uniifié et un Etat-nation présentant une intégration linguistico-culturelle et émotionnelle. Malgré toutes les ressemblances politiques et administratives, la cinquantaine de provinces ne sont pas de même nature que les 89 départements français, même sous Franco après le retrait à la Biscaye et la Guipuzcoa de leurs derniers priviléges fiscaux et la destruction de l'autonomie que la Catalogne avait lentement et effectivement recouvrée les trente premières années de ce siècle. La Navarre et l'Álava conservent un système fiscal distinct et l'administration provinciale navarraise présente toujours des traits spécifiques. Mais, et cela est bien plus important, ainsi que l'a souligné Pierre VILAR.,

---

<sup>155</sup>Cf. LABARRI GORTAZAR, I.: "La cuestión regional en España, 1808-1939" in *La España de las Autonomías (pasado, presente y futuro)*, op.cit., p.163 et PENARRUBIA, B.: "Forces polítiques i qüestió nacional a Mallorca durant la Restauració" in la revue *Estudios de Història Social*. Madrid, Instituto de Estudios Laborales y de la Seguridad Social, núm.28-29, año 1984, enero-junio, pp.447-448.

*tandis que les tendances autonomistes et sécessionnistes présentées par les centres périphériques sont faibles ou inexistantes dans les pays ayant achevé leur unification au XIXème siècle, les aspirations des Catalans, des Basques et même des Galiciens sont une variable importante de la vie politique espagnole contemporaine. (...) Aujourd'hui, l'Espagne est un Etat pour tous les Espagnols, un Etat-nation pour une grande partie de la population et seulement un Etat sans nation pour d'importantes minorités. L'explication de cela réside peut-être dans le fait que la construction de l'Etat espagnol a été menée avant l'ère du nationalisme tandis que celle-ci a coïncidé avec la crise de l'Etat espagnol, des conflits idéologiques profonds, la perte de son empire colonial, et un retard économique; période durant laquelle le centre, Madrid et le gouvernement, avait bien peu à proposer à la périphérie et disposait de ressources limitées pour réussir la politique de castillanisation. La tentative intervint très tard et, bien qu'elle parvint à un résultat inespéré, l'intégration limitée de l'Espagne castillane avait déjà causé de fortes tensions quand le modèle du nationalisme linguistico-culturel anima l'imagination des élites périphériques"*<sup>156</sup>.

## B. Production et politisation des différences

**L'Etat espagnol se caractérise en définitive par une hétérogénéité liée à sa construction historique.** On a cependant déjà pu remarquer un décalage entre les singularités d'un certain nombre de territoires par rapport au centre politique et administratif, le respect de ces singularités par les instances de l'Etat et le développement de mouvements politiques contestataires en périphérie. Dans les cas où des singularités existent sans être prises en compte, ce type de mouvement ne se structure **ni nécessairement ni spontanément**. Ce constat conduit donc à envisager avec une attention particulière la relation entre ces différences et les mouvements régionalistes/nationalistes. En décomposant **le processus qui mène à la politisation**

---

<sup>156</sup>LINZ, J.: "Early state-building and late peripheral nationalisms against the state: the case of Spain" in EISENSTADT, S.N., ROKKAN, S.: *Building states and nations*, op.cit., p.99.

**de ces différences**, on met en évidence **trois variables importantes**. C'est leur conjugaison qui explique la position ambiguë du catalanisme ainsi que d'autres nationalismes à l'égard de la diversité culturelle. La défense de celle-ci représente en effet à la fois un objectif - dans l'acception large de ce terme- de l'action politique et une ressource potentiellement efficace dans le jeu politique. Les trois facteurs explicatifs sont **l'attitude de l'Etat face aux territoires qui présentent des singularités, la nature et l'évolution de ces singularités et, en dernier lieu, le degré d'intégration des élites périphériques au sein de l'Etat.**

## 1. La politique d'homogénéisation menée par l'Etat espagnol

### a. La tentative d'homogénéisation linguistique

Pour ce qui a trait au premier paramètre, on remarque en Espagne la persistance d'une tendance à l'homogénéisation suivant la norme castillane au XIXème siècle. Dans le domaine particulier des langues péninsulaires, le **projet unilingue au profit du castillan** se concrétise par l'adoption d'une série de mesures. L'expérience révolutionnaire menée en France les inspire certainement. Comme dans le pays voisin, l'enjeu n'est désormais plus l'imposition "par le haut" du castillan comme langue de l'Etat, de l'administration, des couches supérieures de la société et de la haute culture, mais sa pénétration "par le bas" grâce à la généralisation d'un enseignement progressivement gratuit et obligatoire. Cette évolution est d'ailleurs conforme à la succession des trois séquences repérées par Miroslav HROCH<sup>157</sup> et reprises notamment par Ernest GELLNER<sup>158</sup> au cours desquelles une **culture nationale** est constituée puis diffusée<sup>159</sup>. En dépit d'un affaiblissement réel de leur autorité, les

---

<sup>157</sup>HROCH, M.: *Social preconditions of national revival in Europe: a comparative analysis of the social composition of patriotic groups among the smaller european nations*. Cambridge, Cambridge University Press, 1985, 220 pages.

<sup>158</sup>GELLNER, E.: *Nations et nationalisme*. Paris, Payot, 1989, 208 pages.

<sup>159</sup>Bien qu'il soit apparu trop rigide et sommaire pour rendre compte de la réalité dans toute sa complexité, ce découpage en trois séquences fait aujourd'hui l'objet d'un consensus certain dans la communauté scientifique. Anne-Marie THIESSE et Catherine BERTHO-LAVENIR

différents monarques constitutionnels espagnols prennent des dispositions qui concernent en priorité l'éducation. Parmi celles-ci, la loi sur l'enseignement de 1825 et celle de 1857 -appelée "loi Moyano"- qui organise pour la première fois le système scolaire et stipule que la langue d'apprentissage doit être l'espagnol. L'interdiction d'utiliser d'autres langues dans l'enseignement du catéchisme est d'autre part décrétée en 1902. Le parallèle est saisissant avec la politique linguistique menée à la même époque en France à partir des lois GUIZOT (1833), FALLOUX (1850) et FERRY (1879-1882). La nationalisation de l'Espagne, soit la création d'un espace de solidarité bâti à partir d'une culture effectivement partagée, demeure cependant problématique. Des résistances empêchent en effet que les résultats soient proportionnels aux intentions du gouvernement central. Le clergé catalan joue en la matière un rôle déterminant auquel il demeure fidèle encore aujourd'hui.

#### b. La tentative d'homogénéisation par le découpage du territoire placé sous souveraineté espagnole

La volonté d'homogénéisation de l'Etat se traduit également dans un autre domaine. Il s'agit de la division territoriale de l'Espagne. Le cadre défini par l'ensemble des institutions civiles de l'Etat est éminemment lié à des enjeux politiques. On souscrit en effet à l'idée selon laquelle: "*toute configuration territoriale répond entre autres aux nécessités politiques, économiques et sociales d'un moment précis,*

---

analysent ainsi le processus de construction des identités nationales européennes comme la succession de trois grandes périodes chronologiques. Selon elles, "*la première est le moment d'affirmation d'une culture nationale originelle et anhistorique, dont la culture populaire contemporaine serait dépositaire. La deuxième correspond à la multiplication des représentations de cette culture nationale et à leur diffusion dans des groupes sociaux de plus en plus larges. La troisième, qui suit souvent la formation politique de la nation, est le moment où les représentations de la nation font l'objet d'une vulgarisation massive et sont utilisées pour affirmer une identité collective nationale transcendant les différences sociales*". Extrait de la communication intitulée "Culture populaire et construction des identités nationales européennes, XVIIIème-XXème siècles". Colloque "Identités collectives et représentations symboliques" organisé par: The European Association for the Advancement of Social Sciences, The Interdisciplinary Centre for Comparative Research in the Social Sciences, le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 4 juillet 1996.

*déterminées par le pouvoir établi. Les différentes divisions du territoire espagnol à chaque moment historique ont reflété ces contraintes et cette action du pouvoir politique*"<sup>160</sup>. L'Etat espagnol se caractérise au moment de sa constitution -l'union dynastique entre les Couronnes de Castille et d'Aragon- par son hétérogénéité. Les Couronnes sont en effet indépendantes, établissent des alliances différentes et ont leurs propres institutions. Si l'appareil d'Etat est rationalisé et modernisé en Castille, un tel programme ne peut être appliqué en Aragon car la résistance y est vive. Ferdinand est même contraint de confirmer l'identité spécifique des territoires de la Couronne d'Aragon par la reconnaissance de leurs priviléges contractuels. L'idée d'une éventuelle fusion administrative entre les deux Couronnes est donc abandonnée, ce qui explique la relative immuabilité des limites territoriales médiévales aragonaises sous les Rois Catholiques par rapport aux réformes qui remodèlent le territoire castillan. Les Habsbourg héritent ainsi d'un système décentralisé, c'est-à-dire d'un ensemble d'Etats indépendants dotés d'institutions et de cadres territoriaux distincts et dont l'union repose exclusivement sur le mariage des souverains de Castille et d'Aragon. Le processus d'homogénéisation ne s'accélère véritablement que sous les Bourbons, à partir du XVIIIème siècle. Les changements dans l'organisation économico-fiscale castillane introduits dans la seconde moitié du XVIIème siècle se poursuivent lentement mais de manière continue. En plus des provinces basques et de la Navarre, cette organisation compte désormais vingt provinces tandis que deux, l'Extrémadure et la Mancha, sont en formation. Les décrets de Nueva Planta imposent le mode de division territoriale castillan dans la Couronne d'Aragon. Postérieurement, la période appelée "la Ilustración" accentue encore cette tendance. Elle donne lieu à une critique de l'inefficacité de l'Etat et favorise son évolution en fonction du **critère de rationalité**. Les projets relatifs à une révision de l'organisation territoriale se multiplient. Tous recherchent un agencement géographiquement plus rationnel qui permette à l'administration de mieux lever l'impôt. Les sciences exactes

---

<sup>160</sup>GARRIGOS, E.: *Las autonomías: historia de su configuración territorial*. Madrid, Anaya, 1995, p.4.

(mathématiques géométriques) sont les instruments de cette révision. La réforme de Cayetano SOLER, en 1805, part ainsi du principe de la distance minimale entre les localités et leur capitale fiscale. Elle définit une structure provinciale qui tient peu compte des limites héritées du passé. Les uniques concessions faites à la tradition sont le maintien du tracé entre les anciens royaumes et celui des noms des *municipios* (communes). Javier BURGOS consacre en 1833 ce **modèle bureaucratique et centralisé** selon les mêmes critères que Cayetano SOLER. Il promeut une division de l'Espagne en quarante-neuf provinces qui, malgré les nombreux conflits dont elle est l'objet au XIXème siècle, demeure pratiquement intacte de nos jours<sup>161</sup>. Malgré des modifications dans la conception de ses fonctions, **la province est un cadre constamment défini par le gouvernement central pour renforcer son pouvoir sur le territoire étatique**. On comprend dès lors qu'elle ait été très valorisée sous les dictatures des généraux PRIMO DE RIVERA (1925) et FRANCO (1936) et dévalorisée sous la IIde République (1931). A défaut de la supprimer, les élites périphériques n'auront donc de cesse que de la transformer en instrument de décentralisation du pouvoir et d'inverser ainsi la tendance à l'oeuvre au XIXème siècle<sup>162</sup>.

## **2. L'exacerbation de la spécificité des "périmétries". L'industrialisation de la Catalogne**

Cette approche de la question s'inscrit dans la lignée de travaux portant sur l'origine du catalanisme qui sont aujourd'hui marginaux en Espagne. A cela deux

---

<sup>161</sup>L'Espagne compte en effet encore actuellement 49 provinces, auxquelles il faut ajouter les enclaves au Maroc de Ceuta et Melilla. Cf. carte des provinces espagnoles en annexe n°3.

<sup>162</sup>En Catalogne, la question se pose en des termes quelque peu différents car un découpage territorial infra-provincial existe depuis longtemps. La Catalogne est en effet divisée en 41 comarques ("comarcas") qui sont dotées d'autonomie et de personnalité juridique. Dans l'esprit des nationalistes, elles représentent une forme de contre-poids aux provinces, divisions administratives imposées par l'Etat central. L'annexe 4 met en évidence la superposition de ces deux découpages qui reflètent chacun un point de vue différent et antagoniste sur la Catalogne en tant que région ou en tant que nation.

raisons: leur caractère marxisant (qui explique leur développement et leur succès dans les années 60) et une interprétation excessivement utilitariste, d'une part; la force du tabou précédemment évoqué, d'autre part. Dans ces travaux, le **nationalisme catalan** a ainsi été présenté uniquement comme un **(épi)phénomène bourgeois**. Le souhait frustré de transformer l'Espagne en nation industrielle moderne aurait conduit la bourgeoisie catalane, selon Pierre VILAR<sup>163</sup>, à rêver d'un Etat à sa mesure et à une nation catalane qui épouse ses contours. Jordi SOLÉ TURA<sup>164</sup> a poussé cette analyse plus loin et a affirmé que le nationalisme catalan était seulement le produit des différences structurelles entre la Catalogne et le reste de l'Espagne et de la faiblesse de la classe dominante en Catalogne, incapable de mener à bien une révolution bourgeoise. Comme le rappelle Albert BALCELLS, également spécialiste de ce sujet, Jordi SOLÉ TURA "a reconnu plus tard que son livre était plus politique qu'historique et qu'il avait pour but de détruire des mythes. Son oeuvre a contribué au fait que de nouvelles générations d'universitaires ont considéré le catalanisme comme une entreprise exclusivement bourgeoise et incompatible avec le socialisme révolutionnaire, du moins avant la radicalisation nationaliste généralisée du milieu des années 60"<sup>165</sup>. Selon cet auteur, la volonté de résister à l'assimilation et de développer "l'identité collective" pour faire progresser la Catalogne sans qu'elle soit tributaire d'une action extérieure n'est pas suffisamment mise en relief.

Face à l'interprétation de Pierre VILAR et Jordi SOLE TURA, Félix CUCURULL<sup>166</sup> et Josep TERMES<sup>167</sup> ont défendu dans les années 70 la **thèse des origines populaires du**

<sup>163</sup>VILAR, P.: *La Catalogne dans l'Espagne moderne. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*. Paris, Flammarion, tome 1, 1962, 473 pages; Paris, SEVPEN, tomes 2 et 3, 1962, 586 et 570 pages.

<sup>164</sup>SOLÉ TURA, J.: *Catalanisme i revolució burguesa*. Barcelona, Edicions 62, 1967, 267 pages.

<sup>165</sup>BALCELLS, A.: *El nacionalismo catalán*. Madrid, Historia 16, 1991, p.19.

<sup>166</sup>CUCURULL, F.: *Panorama del nacionalisme català*. Paris, Edicions Catalanes de Paris, 1975, 6 volumes.

<sup>167</sup>TERMES, J.: *Federalismo, anarcosindicalismo y catalanismo*. Barcelona, Anagrama, 1976.

**catalanisme politique.** Leurs points de vue sont cependant différents. Pour le premier, il existait une continuité entre ce nationalisme et les révoltes catalanes, dont celle de 1640. C'était déjà des manifestations de catalanisme politique, même si elles étaient formulées sous les appellations successives de **provincialisme, foralisme, fédéralisme et catalanisme.** La rébellion politique et sociale des catalans existait déjà et supposait la volonté d'obtenir l'autodétermination bien avant les dernières années du XIXème siècle. L'intégration tardive d'une partie de la bourgeoisie catalane au projet nationaliste fut quant à elle soulignée par Josep TERMES. Pour lui, les classes populaires catalanes avaient posé les jalons d'un réveil national catalan avant même l'apparition d'un catalanisme conservateur avec le parti de la *Lliga Regionalista*. Les tendances démocratiques, fédéralistes et foralistes surgies du peuple et conjuguées à l'action culturelle de quelques professionnels libéraux et d'intellectuels ont convergé. Elles ont défini un particularisme catalan polyvalent qui allait du régionalisme autonomiste au séparatisme en passant par le nationalisme strictement culturaliste et historiciste. Issu de la gauche populaire, ce particularisme n'a été fixé sur le plan doctrinal que dans les années 20 dans les programmes des partis ouvriers.

La production historique et sociologique relative à la structuration de l'Espagne, de l'Etat et des nationalités historiques est de fait très abondante. Francesc MERCADÉ, Francesc HERNANDEZ et Benjamin OLTRA en ont fait une présentation synthétique en fonction de la perspective "unitariste" ou "pluraliste" des ouvrages<sup>168</sup>. Ils ont ainsi abouti à un classement en onze thèses différentes sur le sujet qui ne se situent cependant pas toutes sur le même plan. Elles ne sont donc pas toutes exclusives les unes par rapport aux autres. Les deux premières sont davantage relatives au thème de la nation, de l'Etat et au problème de l'identité; les quatre suivantes à celui de la nation et de la classe sociale, vieux débat en particulier dans les courants de réflexion marxistes. Les thèses G, H et I s'attachent plus aux attributs de la nation et les

---

<sup>168</sup>MERCADÉ, F., HERNANDEZ, F., OLTRA, B.: *Once tesis sobre la cuestión nacional en España*. Barcelona, Anthropos, Editorial del Hombre, 1983, 154 pages.

dernières au territoire revendiqué. Il convient de les énumérer brièvement pour bien situer la perspective dans laquelle s'inscrit le présent travail, en relevant à cette occasion le caractère souvent et presque inévitablement très partisan des interprétations proposées.

-thèse A: Seule l'Espagne est une nation. Seule l'Espagne peut par conséquent se réaliser et se développer en tant que nation unique et unifiée.

-thèse B: l'Espagne n'est pas une nation. L'unité espagnole est une réalité historiquement imposée par la monarchie absolue et a été maintenue par les différents régimes politiques de l'Espagne contemporaine.

-thèse C: la nation est une entité importante dans l'histoire de l'humanité, à tel point qu'elle a sa propre dynamique au-delà des différences de classe et du processus historique lui-même.

-thèse D: le nationalisme est un processus politique qui traverse différentes étapes de l'hégémonie des classes sociales qui se relaient dans la direction du mouvement national.

-thèse E: le fait national est essentiellement un phénomène des classes moyennes et/ou populaires. La bourgeoisie (catalane) a toujours été majoritairement espagnoliste.

-thèse F: le nationalisme est un phénomène historique de nature bourgeoise.

-thèse G: la langue est le facteur déterminant de l'existence, de la conservation et du développement de la nationalité. La langue est l'expression spirituelle d'un peuple et, dans une certaine mesure, le dépositaire de l'"être national".

-thèse H: les peuples possèdent des caractéristiques biologiques établies et différencierées qui rendent possible et définissent leur devenir en tant que communautés nationales.

-thèse I: la nation plonge ses racines dans un passé lointain qui est aux fondements de la constitution d'un "caractère national" ou d'un "être national" immuable.

-thèse J: les nationalités historiques sont des unités géo-culturelles et linguistiques plus large que les entités autonomes acceptées par la Constitution. *Euskadi* (le Pays Basque) et la Catalogne aspirent à la réunification des territoires historiques divisés par les Etats espagnol et français.

-thèse K: les nationalités et régions sont des environnements différenciés dotés du droit à l'autonomie.

Pour Albert BALCELLS, "*le débat sur les origines sociales du catalanisme, qui attestait d'un intérêt plus idéologique qu'historiographique tel qu'il se présentait, n'a pas connu de développement ultérieur et attire moins l'attention aujourd'hui*"<sup>169</sup>. Ce constat n'appelle aucune remarque puisqu'il reflète un état de faits. On peut cependant regretter la marginalisation de travaux qui considérait une partie de la bourgeoisie catalane comme le promoteur principal du nationalisme catalan et l'échec de sa volonté interventionniste comme le facteur primordial de son développement. Ils méritaient les critiques qui leur étaient adressées puisqu'ils n'évaluaient pas à leur juste mesure le soutien populaire et le rôle de la résistance culturelle. Leur quasi proscription politique et bannissement de la sphère scientifique est pourtant dommageable à la connaissance à la fois des origines du catalanisme et de ses développements les plus récents.

Bien que limitée au regard d'autres perspectives, l'analyse sociologique des nationalismes ibériques et du catalanisme s'est développée. Des programmes de recherche scientifique ont permis la réhabilitation d'un modèle d'analyse à partir du contexte structurel. L'interrogation portant sur la relation entre l'Etat et les identités collectives s'est ainsi transformée. Elle fonde désormais une **problématique articulée autour de la relation entre l'Etat et des mutations d'ordre structurel**. L'idée n'est pas de réduire le nationalisme à un phénomène de classes mais d'"aborder le thème des identités en Espagne en l'intégrant à celui des structures sociales et économiques

---

<sup>169</sup>BALCELLS, A., op.cit., p.20-21.

*passées, présentes et futures*"<sup>170</sup>. Cette approche s'avère singulièrement pertinente pour expliquer l'émergence et l'évolution du catalanisme. On observe en effet une nette concomitance entre l'industrialisation de la Catalogne, l'apparition de nouveaux acteurs sociaux sur ce territoire et la structuration d'une idéologie et de forces politiques nationalistes. On est donc fondé à penser que "*le nationalisme met en évidence l'inadéquation entre la forme de l'Etat, qui ne s'adapte pas aux attentes des différents secteurs du pays, et la réalité plurielle qui ne s'intègre pas dans les schémas étroits du centralisme*"<sup>171</sup>.

**L'industrialisation de la Catalogne** apparaît bien comme un élément-clé pour la compréhension de la vie politique espagnole moderne et contemporaine. Ainsi que le rappelle Albert BALCELLS<sup>172</sup>, l'économie catalane est passée au XVIIIème siècle de la production agricole et des manufactures à destination de la consommation locale à la commercialisation dans des marchés plus vastes. La Catalogne s'est convertie en pays économiquement développé au sein d'une Espagne qui n'atteignait pas au même moment le niveau d'une économie industrielle. Les obstacles furent pourtant nombreux. À la massive dépendance énergétique extérieure s'ajoutait l'instabilité politique chronique durant la majeure partie du XIXème siècle. Les coups d'Etat, les changements de constitution et de régime ainsi que l'endettement public provoquèrent des difficultés. Les problèmes sociaux générés par l'industrialisation étaient d'autre part étrangers à une Espagne restée en grande partie agraire et composée d'artisans. La situation était la même face aux gouvernements installés dans la région madrilène, non industrialisée et convoitée par les courtisans. Affaiblie par un certain nombre de facteurs, l'industrie catalane manquait donc de compétitivité internationale. Cela explique la pression constante exercée par les chefs d'entreprise catalans en faveur du

---

<sup>170</sup>MERCADÉ, F.: "España como problema. Reflexiones sobre identidad" in HERNANDEZ, F., MERCADÉ, F.: *Estructuras sociales y cuestión nacional en España*, op.cit., p.20.

<sup>171</sup>HERNANDEZ, F.: "El nacionalismo catalán" in HERNANDEZ, F., MERCADÉ, F.: *Estructuras sociales y cuestión nacional en España*, op.cit., p.69.

<sup>172</sup>BALCELLS, A.: *El nacionalismo catalán*, op.cit., pp.13-16.

protectionnisme douanier et de sa généralisation pour rendre possible le développement espagnol. Leur conception se heurtait à celle prévalante dans l'Espagne agraire, donc à celle des élites qui dominaient l'Etat. Le protectionnisme qu'ils réclamaient apparaissait non pas comme la défense d'un marché national ou l'essor du travail national -à l'échelle de l'Espagne-, mais comme la défense particulière d'une industrie qui se concentrerait en Catalogne. Confrontée à des conflits du travail très violents, la nouvelle bourgeoisie catalane s'opposait à un prolétariat rapidement rallié sous la bannière de l'anarcho-syndicalisme. Il en était de même face aux intérêts des grands propriétaires castillans et andalous à la tête des plus hautes fonctions politiques et administratives de l'Etat.

L'industrialisation se poursuivit au XIXème siècle malgré cet ensemble de handicaps. Elle induit une mutation de la société, plus particulièrement à partir des années 40. Le processus se consolida pendant vingt ans et fut à l'origine d'importantes transformations jusqu'à la fin du siècle. Il amplifia également la crise de l'Etat et modifia sa nature: elle se transforma en crise de légitimité chronique: "*ce qui n'était initialement qu'une insuffisante perception de fonds publics pour faire face aux urgences économiques de l'Etat (guerres carlistes successives, grands travaux, etc...), se convertit progressivement en problème permanent et en réalité structurelle. L'Etat est incapable de résoudre les problèmes de légitimité et d'offrir un projet de vie en commun. (...). La bourgeoisie financière et les propriétaires terriens impliquent la bourgeoisie industrielle (catalane et basque, pour l'essentiel) dans le soutien de l'Etat de la Restauration<sup>173</sup>. Mais, dans l'ensemble, elles ferment la voie de la modernisation sociale. Leur faiblesse les rend rétifs aux changements sociaux induits par la révolution industrielle. L'Etat est donc un rempart et une forteresse qui doit contrôler et orienter la dynamique de la société en accentuant sa tendance à la centralisation.*

---

<sup>173</sup>A partir de 1874.

*Sa crise est ainsi transférée à la société, ce qui explique la relation entre les exigences de démocratisation politique et celles de démocratisation de l'Etat*"<sup>174</sup>.

### **3. Le maintien de la périphéricité de la Catalogne et la radicalisation du catalanisme**

Pierre VILAR a étudié avec précision l'attitude de cette nouvelle bourgeoisie catalane face à l'Etat. Ses réflexions incitent à établir une relation entre l'évolution qualitative de la singularité catalane au sein de l'ensemble espagnol et la volonté d'intégration au jeu politique de cette élite apparue dans le sillage de la révolution industrielle. Il s'agit-là de deux paramètres déterminants pour expliquer le développement de mouvements politiques contestataires en "périphérie", pour peu que l'on prenne soin de relativiser cette dernière notion<sup>175</sup>.

Selon cet historien français, l'arrivée sur le trône d'Espagne d'un Bourbon et les décrets de 1714 ont déjà à cet égard une grande portée. Pour la petite noblesse et la bourgeoisie marchande, ces événements signifient la perte de leur liberté politique, de leur représentation au gouvernement et de la possibilité de défendre collectivement leurs intérêts. Désormais, ils ne peuvent plus les gérer entre eux. Pis, ils sont de force associés à une Couronne en déclin et dans des conditions très défavorables. Le XVIIIème siècle se caractérise cependant par un essor économique qui fait apparaître les différentes élites comme des "*frères réconciliés autour d'une table bien servie*"<sup>176</sup>. Les espagnols louent les catalans tandis que ceux-ci investissent rapidement l'espace latino-américain. A cette époque, un net effort en faveur de leur intégration économique est en effet mené par l'Etat. La Catalogne est relativement bien incorporée

---

<sup>174</sup>HERNANDEZ, F.: "El nacionalismo catalán" in HERNANDEZ, F., MERCADÉ, F.: *Estructuras sociales y cuestión nacional en España*, op.cit., p.71.

<sup>175</sup>Un territoire n'est en effet pas périphérique par nature. Il le devient, le reste, ou sort de cet état -à ne pas confondre avec le mot "condition"-, en fonction d'un processus parallèle de construction d'un centre politique, économique et culturel.

<sup>176</sup>VILAR, P.: *La Catalogne dans l'Espagne moderne. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*. Paris, Flammarion, tome 1, p.85.

à l'Espagne grâce à la prospérité de la bourgeoisie commerçante et à la légitimité reconnue par les élites politiques dirigeantes aux aspirations économiques de la périphérie.

**De 1820 à 1885, c'est la phase dite régionaliste et protectionniste.** La perte de la majeure partie de l'empire colonial est à son origine. La Catalogne se tourne vers l'industrie, voit l'apparition d'un nouveau type d'agents économiques et sociaux et défend l'idée d'un marché espagnol protégé pour favoriser son expansion. Le leitmotiv du romantisme régénérationiste alors caractéristique du régionalisme catalan est: "*L'Espagne est la nation; la Catalogne, la patrie*". La phrase de l'un des idéologues du catalanisme, Enric PRAT DE LA RIBA, "*La Catalogne est la nation; l'Espagne, l'Etat*" marque un tournant et le début de la **phase dite nationaliste-bourgeoise (1885-1916)**. Les structures socio-économiques de la Catalogne ne sont pas semblables à celles du reste de l'Espagne, encore très agraires et liées à l'industrie cotonnière<sup>177</sup>. Les catalans ne parviennent pas à identifier leur territoire et leurs intérêts avec ceux de l'ensemble espagnol. Ce qui importe donc, "*c'est que la mystique industrialiste, protectionniste, productiviste, du patronat catalan n'est -et ne peut être sans doute-partagée par aucun groupe solidement, continûment influent. L'Etat espagnol, la politique espagnole, restent dominés par des classes dont l'origine, la philosophie, les liens datent d'avant la révolution industrielle*"<sup>178</sup>.

La difficulté éprouvée par les catalans pour obtenir un système politico-administratif en adéquation avec leurs aspirations et la chute définitive de l'empire espagnol en 1898 accélèrent la cristallisation du mécontentement en nationalisme. Le même Enric PRAT DE LA RIBA fait circuler à cette époque un manifeste très significatif. Il y est entre autres écrit: "*Le peuple catalan va voir maintenant (et plus particulièrement cette*

---

<sup>177</sup>Le Pays Basque connaît une évolution comparable avec les mutations liées à l'introduction de l'industrie lourde, notamment de la sidérurgie.

<sup>178</sup>VILAR, P.: *La Catalogne dans l'Espagne moderne. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*, op.cit., tome 1, p.76.

*partie du peuple qui croit avoir rempli son devoir en se préoccupant de son seul négoce) s'il n'est pas d'une **urgence** et d'une **nécessité absolues que la Catalogne ait le gouvernement de ses intérêts propres et, en politique extérieure, une part d'influence proportionnée à ses forces***<sup>179</sup>. Il verra si nous n'avions pas raison quand nous disions qu'il ne suffit pas de dominer dans les boutiques et les ateliers quand d'autres dominent dans les assemblées, les ministères et les bureaux; elle verra combien il menaçait notre prospérité, ce déséquilibre actuel entre notre grande force économique et notre nullité politique au sein de l'Espagne<sup>180</sup>"<sup>181</sup>. Pour Pierre VILAR, c'est donc en définitive le désir frustré de transformer l'Espagne à l'image de la Catalogne qui est à l'origine du catalanisme en tant qu'idéologie nationaliste<sup>182</sup>.

Son analyse inspire cependant un commentaire ou du moins une précision tant la notion d'intégration politique peut prêter à confusion. Le régionalisme ne s'est pas transformé en nationalisme à cause d'une incapacité à obtenir les postes de commande politiques dans la capitale madrilène. Historiquement, les élites catalanes ont toujours eu un rapport particulier au pouvoir politique, singulièrement lorsqu'il s'agissait du pouvoir d'Etat. Le rôle des catalans à Madrid, soit l'incidence de leur action dans la construction politique, économique et administrative de l'Espagne demeure encore aujourd'hui un thème ouvert. C'est une ancienne et délicate question dont la réponse peut être formulée ainsi: le territoire le plus développé sur le plan économique a traditionnellement eu peu de poids au sein de l'Etat<sup>183</sup>. Les catalans ont eu à ce propos une attitude ambivalente. A partir de la révolution de 1868, les options sont devenues

<sup>179</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>180</sup>Idem.

<sup>181</sup>Citation extraite d'un ensemble de textes rassemblés par Pierre VILAR dans: *La Catalogne dans l'Espagne moderne. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*, op.cit., tome 1, p.66.

<sup>182</sup>On verra dans la seconde partie de ce travail qu'un diagnostic à peu près similaire guide aujourd'hui l'action des nationalistes de CiU en Catalogne, à Madrid et à l'étranger, en particulier en Europe.

<sup>183</sup>Comme indicateur, on peut relever le nombre de ministres catalans. Dans la période 1833-1868, sur plusieurs centaines de postes ministériels et soixante douze réservés au Ministère des Finances, seuls sept catalans parvinrent à ces fonctions.

plus claires et polarisées. Tandis que certains pensaient que l'heure était venue de s'impliquer sans réserve dans la construction de l'Etat, d'autres estimaient au contraire que cela était impossible tant l'incompréhension était grande à Madrid. Un engagement ne se justifiait que par un véritable échange. Ils défendaient donc l'idée d'une **participation conditionnelle**, idée qui a d'ailleurs influencé plus tard l'action des catalans en Espagne et a contribué à propager une image d'eux assez négative. Des enquêtes récentes menées par le C.I.S (*Centro de Investigaciones Sociológicas*) ont montré combien leur stéréotype social renvoyait à la notion d'économie, de parcimonie, et leur stéréotype politique à celle d'utilitarisme et de pragmatisme. S'il est une tendance de fond, c'est bien cette **ambivalence lorsque l'opportunité de peser directement sur l'orientation de la politique espagnole se présente**. Il ne faut cependant pas conclure hâtivement au retrait politique constant et à l'absence des catalans dans la haute fonction publique. La vie politique espagnole a au contraire été marquée par l'action de ministres et de députés catalans célèbres. Certes, ils ont été peu nombreux au regard du poids économique de la Catalogne et en comparaison de la mainmise opérée par d'autres élites sur l'Etat. La question est néanmoins de déterminer si l'origine territoriale conditionne un comportement politique de défense d'un territoire en particulier; en d'autres termes, "être catalan" suffit-il pour défendre les intérêts de la Catalogne? Il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle d'intermédiaires - industriels, par exemple- qui défendaient les intérêts catalans à Madrid sans qu'il y ait de leur part une participation directe et active au pouvoir politique.

D'après Antón COSTAS, "*la Glorieuse [la révolution de 1868] constitue la dernière tentative menée au XIXème siècle de construire un Etat moderne dans une perspective libérale et progressiste. Son échec -plus particulièrement dans le domaine politique- fera qu'il faudra attendre plus de cent ans pour que la vie politique s'ouvre en 1977 à ces groupes qui avaient lutté pour participer aux événements de 1868*"<sup>184</sup>. Sous la Ière

---

<sup>184</sup>COSTAS, A.: "Los catalanes y la revolución de 1868" in VIDAL-FOLCH, X., (dir.): *Los catalanes y el poder*. Madrid, El País-Aguilar, 1994, p.92.

République, dans les années 1873 et 1874, les catalans sont de fait peu présents. Cette tendance s'accentue de 1875 à 1931. Après le rétablissement de la monarchie, la bourgeoisie catalane retourne aux affaires, considérant que le gouvernement est une "affaire de Madrid", un "mal nécessaire", d'après les écrits politiques de l'époque. La doctrine régénérationiste aurait pu doter les catalans de pouvoir au temps de la crise généralisée qui éclate à partir de 1898. Le gouvernement madrilène refusant de leur concéder un concert économique<sup>185</sup> à la manière basque et d'opérer une réforme fiscale, ils quittent le gouvernement et initient un processus d'autonomisation politique: "*l'irréformabilité du régime de l'intérieur conduisit une bonne partie des forces vives du Principat à se doter d'instruments politiques propres*<sup>186</sup>, détachés de Madrid et du bipartisme dynastique sclérosé: une **idéologie potentiellement interclassiste (le catalanisme) et un parti moderne (la Lliga Regionalista)**<sup>187</sup>"<sup>188</sup>.

Dès lors, un accent particulier est mis sur la participation politique dans et depuis le Principat. La marginalité catalane dans les plus hautes instances de l'Etat est compensée par l'effectivité d'une **nouvelle stratégie politique**. Elle consiste en l'accumulation de succès électoraux en Catalogne qui permettent d'exercer une pression sur le gouvernement central et d'obtenir des concessions comme la Mancomunitat en 1914. Dans cette optique de renforcement du poids politique de la Catalogne, les "forces vives" jouent un rôle déterminant. Les fondations privées financées par les industriels contribuent à structurer la société civile catalane. L'action de cette dernière est considérée comme complémentaire par rapport à celle menée par les acteurs politiques.

---

<sup>185</sup>Le *concierto económico* est un système fiscal qui se distingue de celui prévalant dans le reste de l'Etat espagnol.

<sup>186</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>187</sup>Idem.

<sup>188</sup>CULLA, J.B.: "1875-1931: poco poder, y en tiempo de crisis" in VIDAL-FOLCH, X., (dir.): *Los catalanes y el poder*, op.cit., p.109.

**Dans la perspective vilarienne, on est donc fondé à penser le nationalisme catalan comme le reflet de l'impossibilité d'adapter l'appareil d'Etat espagnol à la logique du système capitaliste. La relation entre idéologie politique de type nationaliste et structures socio-économiques ne se limite cependant pas à cet aspect. On peut également se demander dans quelle mesure le nationalisme catalan n'a pas été structuré sur le plan doctrinal, puis appliqué en tant qu'instrument, pour modifier cette inadéquation. Il apparaît dès lors comme une ressource politique dont l'usage est lié à la dynamique sociale et à la nécessité de lui adapter l'organisation du pouvoir politique.** Telle est l'idée suggérée par Francesc HERNANDEZ, d'après lequel: "*La question nationale est un élément de plus dans la stratégie des groupes et des classes sociales. La considérer comme un attribut séparé d'un contexte est une tentative de diluer les problématiques sociales connexes. Les projets nationaux sont liés aux projets sociaux. A mesure que se consolident la société capitaliste et que la structure sociale se complexifie, les offres et les mouvements nationaux se diversifient en Espagne*"<sup>189</sup>.

La **Mancomunitat** - forme d'autonomie institutionnelle concédée au début du siècle- marque le **premier succès historique de cette stratégie**. Elle témoigne de l'efficacité d'une doctrine qui mêle d'une manière sciemment ambiguë les différences culturelles, sociales et économiques de la Catalogne. Temps long et temps court se confondent dans une temporalité dont les ruptures sont volontairement gommées au profit d'une continuité mythique. L'octroi de cette autonomie limitée met également en évidence l'utilité de politiser ces différences, car c'est de la capacité de creuser davantage ces dernières que les catalans sont désormais dotés. Autonomie, d'où pw pour accentuer ces diff. et dessiner un espace (politique) catalan distinct, voire autonome dans ses caractéristiques (forces pol. là et pas ailleurs, etc...).

---

<sup>189</sup>HERNANDEZ, F.: "El nacionalismo catalán" in HERNANDEZ, F., MERCADÉ, F.: *Estructuras sociales y cuestión nacional en España*, op.cit., p.73.

## Section 2: Les premiers succès politiques du catalanisme

### A. Le catalanisme jusque dans les années 30

Les développements qui précédent ont permis de mettre en évidence l'hétérogénéité structurelle de l'Etat espagnol. Bien que menée suivant une logique centralisatrice, sa construction n'a pas empêché le maintien jusqu'au siècle dernier d'importantes différences économiques, sociales et culturelles entre ses territoires constitutifs. Leur défense est à l'origine du développement de l'idéologie nationaliste en Catalogne. L'une n'implique cependant pas nécessairement l'autre. A défaut de relation mécanique, on perçoit le rôle de catalyseur de certains événements et donc la prééminence de certaines variables. A l'instar de doctrines politiques théorisées dans d'autres territoires -surtout au Pays Basque-, la transformation du catalanisme en nationalisme s'explique en effet par deux facteurs majeurs. Dans l'ordre économique, par la révolution industrielle et les transformations sociétales qu'elle a induites. Dans l'ordre politique, par l'effondrement définitif de l'Empire et l'incapacité d'une réforme de l'Etat espagnol allant dans le sens d'une meilleure représentation des intérêts de périphéries dotées d'un important poids économique. Le nationalisme constitue dès lors une stratégie politique dont l'objectif est d'assurer leur participation à un processus décisionnel qui les affecte directement. Le **séparatisme** et l'**indépendance** sont dans ce cadre et selon les courants doctrinaux une **finalité** ou un **moyen**. Telle est du moins l'analyse qui peut être réalisée à propos du nationalisme catalan, qui présente une dimension régénérationiste très marquée et persistance.

En Catalogne, le nationalisme catalan qui a pour finalité politique l'indépendance n'a pas toujours été minoritaire. Par-delà les prises de position officielles de certains de ses théoriciens en faveur de cet objectif, il est toujours demeuré très ambigu. On pourrait même parler d'une ambivalence qui correspond à une tension et à une adaptation permanentes à la situation du moment. Il se caractérise surtout par son **pragmatisme**.

Cela relativise le rôle de la doctrine catalaniste, surtout lorsqu'il s'agit de l'indépendance et de la constitution d'un Etat catalan. On verra que si ce dernier est devenu temporairement une réalité au XXème siècle et pourrait éventuellement le redevenir, cela ne correspond pas fondamentalement aux options catalanistes.

Pour caractériser le nationalisme catalan, on peut utiliser avec profit **la métaphore du nationalisme comme monnaie d'Etat**. Un interprétation de ce phénomène en termes d'accroissement du pouvoir d'influence dans la vie politique espagnole est par là-même favorisée. Inscrite dans cette logique d'intégration, son action est orientée vers la préservation des singularités catalanes et l'utilisation complémentaire de certaines d'entre elles pour augmenter précisément ce pouvoir d'influence. Si la **culture** et en particulier la **langue catalane** ont une telle centralité dans ce nationalisme, c'est parce qu'elles sont à la fois une **finalité** et un **mode d'action politiques**. La différence culturelle est politiquement prise en charge par cette idéologie parce qu'elle doit être soutenue face aux tendances assimilationnistes de l'Etat. Elle est cependant d'autant mieux assumée qu'elle constitue une ressource pour la stratégie différentialiste nationaliste. L'existence d'une culture propre et d'une aire linguistique distincte en Catalogne peut ainsi fonder un discours d'évidence. Suivant la définition culturaliste de la nation, elle institue une frontière politique. Si cette dernière n'existe pas, elle souligne une anomalie et détermine l'objet de l'entreprise nationaliste. Dans cette perspective, la culture présente une charge politique à deux titres. La nation culturelle définit les contours d'une nation politique passée et à venir, mythique et réelle. Elle atteste donc d'une différence profonde entre la Catalogne et le reste de l'Espagne. L'action politique dans le domaine culturel permet cependant aussi de modeler, graduer et accentuer cette différence. La construction de la nation par le biais d'une politique linguistique permet de faire pression sur le gouvernement central dans une optique d'accommodement et de poser les jalons d'un Etat-nation dans le cas où une rupture serait jugée plus profitable, voire inévitable.

Les éléments extra-linguistiques expliquant la politisation du thème de la langue catalane ont été déterminés dans les chapitres précédents. L'étude de la séquence historique allant jusqu'à la *Mancomunitat* (1914), première forme d'autonomie catalane à l'époque contemporaine, permettra de valider l'hypothèse d'une relation de nature utilitariste entre ces éléments et le domaine strictement linguistique. On observe en effet une nette concomitance entre d'une part l'autonomisation et la politisation de la "question linguistique" et d'autre part la constitution d'un espace politique catalan adapté à de nouveaux enjeux. Parmi ceux-ci, la recherche de stratégies et de formes politiques en adéquation avec une réalité urbaine différente de la configuration catalane traditionnelle, caractérisée par la prégnance d'une bourgeoisie liée au commerce en ville et de propriétaires terriens dans le monde rural. Jordi CASASSAS YMBERT a relevé l'importance de ces enjeux: "*La lutte contre le caciquisme politique, l'impulsion d'une décentralisation qui se rapprochait du régionalisme politique et l'attention réservée aux problèmes sociaux sont devenues des centres d'intérêt privilégiés pour les petits leaders républicains barcelonais à la recherche de programmes leur permettant de contrôler les masses urbaines en croissance constante et en instabilité continue*"<sup>190</sup>. Ces défis s'ajoutaient à d'autres: "*L'irruption violente des masses dans la vie politique*<sup>191</sup> *et des grands moyens de communication qui façonnaient leurs goûts et leurs opinions, la mondialisation croissante des conflits et les interactions constantes dans le monde économique, l'apparition encore latente de l'alternative révolutionnaire socialiste, la sensation de discrédit qui touchait le parlementarisme libéral classique et ses filières secrètes de négociation, étaient des éléments suffisants pour modifier les attitudes et les actions des secteurs intellectuels et professionnels*"<sup>192</sup>. Il faudrait également ajouter le changement de comportement des

<sup>190</sup>CASASSAS YMBERT, J.: *Intellectuals, professionals i polítics a la Catalunya contemporània (1850-1920)*. Barcelona, Els libres de la frontera, 1989, p.164.

<sup>191</sup>Le suffrage universel masculin est instauré le 26 juin 1890. Il ne s'agit pas d'une instauration définitive car les gouvernements successifs ne se sont pas privés de le supprimer ou de le contourner par différentes voies légales ou non.

<sup>192</sup>CASASSAS YMBERT, J.: *Intellectuals, professionals i polítics a la Catalunya contemporània (1850-1920)*, op.cit., p.164.

élites économiques dominantes à l'égard du pouvoir central au tournant du siècle, la crise coloniale cristallisant leur ressentiment et motivant l'apparition d'une nouvelle stratégie.

**La construction de la langue comme objet politique et de politique publique est donc un processus qui va de pair avec la définition du nationalisme catalan comme différentialisme intégrateur.** Participant d'une même évolution, ils n'ont cessé depuis lors de se renforcer mutuellement. C'est donc sous ce double éclairage qu'il convient d'analyser une période dont l'aboutissement a été la réunion des quatre provinces catalanes sous l'égide de la *Mancomunitat*. En à peine quelques décennies, les théoriciens nationalistes ont vu leur rôle évoluer au sein de la société catalane et par conséquent de l'Etat espagnol. Ils ont joint leurs efforts à ceux des spécialistes des questions linguistiques (grammairiens, philologues, ...) afin de politiser le thème de la langue catalane. A la différence de ces derniers, ils ont cependant explicitement situé ce thème dans la problématique plus générale des relations entre la Catalogne et l'Espagne. Ils sont également devenus des professionnels de la politique, créant des structures partisanes, participant aux compétitions électorales et transformant leurs gains politiques en avancées institutionnelles en faveur de l'autonomie catalane.

### **1. L'évolution du catalanisme culturel et politique jusqu'à la première expérience d'autonomie institutionnelle**

Ainsi que cela a déjà été évoqué sommairement, le contenu doctrinal du catalanisme a évolué avec le temps. A l'image des concepts de centralisme, d'uniformisation et de décentralisation, le provincialisme est une notion apparue vers 1830. Elle domine l'idéologie catalaniste jusque dans les années 1860. Sa prégnance dans le champ politique est simultanée par rapport à la *Renaixença*, fort mouvement de renaissance culturelle. La critique de l'Etat espagnol favorise le développement d'une littérature différentialiste dans laquelle la Catalogne est progressivement conçue

comme une unité culturelle distincte de l'Espagne, caractérisée par ses traditions et sa langue. Jaume BALMES, Joan ILLAS I VIDAL, Joan CORTADA, Victor BALAGUER et Joaquim PI FERRER sont à ce titre des intellectuels dont les écrits contribuent à modeler le mouvement catalaniste. Ils sont très influencés par le romantisme politique et la découverte du *Volkgeist* ("l'esprit du peuple") germanique. La littérature en catalan se développe dans un mouvement parallèle car, la langue fondant la nation, écrire en castillan est désormais considéré comme une aliénation. Le rétablissement des Jeux Floraux -concours littéraire d'origine médiévale- en 1859 à Barcelone a pour objet de stimuler et d'officialiser la production locale en poésie et en prose. Cette manifestation présente néanmoins une dimension idéologique qui n'a pas échappé à l'un des théoriciens principaux du catalanisme, Valentí ALMIRALL (1841-1904): "*On percevait à travers ces Jeux Floraux l'esprit de cette bourgeoisie qui était en conflit direct avec Madrid et qui recherchait dans la politisation de cet acte culturel la compensation de ses frustrations politiques*"<sup>193</sup>. La réflexion fédéraliste menée par cet auteur et Francisco PI I MARGALL<sup>194</sup> s'inscrit dans le prolongement de ces mutations idéologiques. Grâce à la réhabilitation du catalan opérée par la *Renaixença*, il n'y a désormais plus aucun doute sur ses qualités littéraires potentielles. Une nouvelle problématique, impensable auparavant, est formulée sous la Restauration: celle du **bilinguisme** dans le domaine artistique et dans la vie publique. Inspiré par la relative protection du français au Canada et par le plurilinguisme de la Confédération helvétique, le même ALMIRALL est le premier à formuler politiquement la question linguistique et à proposer une issue amiable: "*la coofficialité est l'unique solution libérale au problème qui se pose à toutes les nations qui ont plusieurs langues; tous les peuples libres l'ont résolu par ce moyen*"<sup>195</sup>. Promoteur d'un catalanisme devenu

<sup>193</sup>Valentí ALMIRALL cité par Horst HINA in *Castilla y Cataluña en el debate cultural (1714-1939). Historia de las relaciones ideológicas catalano-castellanas*. Madrid, Ediciones Península, 1986, p.126.

<sup>194</sup>Cf *Las nacionalidades*. Première édition: 18??. Edition consultée: Madrid, Cuadernos para el diálogo, 1973, 430 pages.

<sup>195</sup>Valentí ALMIRALL cité par Horst HINA in *Castilla y Cataluña en el debate cultural (1714-1939). Historia de las relaciones ideológicas catalano-castellanas*, op.cit., p.200.

majoritairement régionaliste à partir de 1870, il demande pour la première fois une reconnaissance juridique du catalan. Il établit une relation entre libéralisme, libéralisation politique et politique linguistique dans le cadre d'une Espagne encore désignée par le terme de "nation".

Valentí ALMIRALL est à l'origine du **premier rassemblement unitaire anti-centraliste en Catalogne** et de la **première organisation du catalanisme politique**, le *Centre Català*, fondé en 1882. Il est le rédacteur principal du *Memòria de Greuges*, mémoire adressé en 1885 au roi Alphonse XII. Littéralement intitulé "*Memoria en defensa de los intereses morales y materiales de Cataluña*", ce document est un manifeste contre le libre-échange et pour le maintien du droit civil catalan. Un an plus tard, il publie son oeuvre doctrinale majeure, *Lo catalanisme*, dont l'objet est d'obtenir suffisamment de soutiens en Catalogne pour mener à bien la régénération de l'Etat espagnol. Cet ouvrage est significativement composé de trois parties dialectiques. Dans la première, il expose les motifs du catalanisme régionaliste qui résident essentiellement dans l'opposition fondamentale entre les "*caractères castillan et catalan*". Le critère linguistique est déterminant pour séparer de manière irréfutable les deux groupes: "*La différence de langue a une importance extraordinaire, non en elle-même, mais par ce qu'elle suggère implicitement. Une langue différente suppose un caractère distinct*<sup>196</sup>. *La manière d'exprimer les idées correspond à la manière de les concevoir. Les façons de penser et de sentir d'un peuple sont liées à la langue qu'il emploie. Si donc, nous les catalans, nous avons une langue différente de celle des castillans; si, bien qu'issues d'un tronc commun, elles se différencient; alors, il n'est pas besoin de démontrer que nous ne formons pas un seul et même peuple*<sup>197</sup>. *Les intérêts moraux et matériels, originels et développés au cours de l'histoire peuvent nous inciter à former un ensemble national*<sup>198</sup>, mais jamais à nous confondre. Là où il

---

<sup>196</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>197</sup>Idem.

<sup>198</sup>Idem.

*y a différents peuples, il ne peut y avoir d'uniformité*"<sup>199</sup>. L'option idéologique qu'il défend est d'autre part justifiée par la domination des castillans sur les catalans qui se manifeste notamment par l'imposition de l'espagnol. ALMIRALL voit dans le processus inverse de renaissance culturelle le signe d'une renaissance plus générale que le catalanisme régionaliste doit encourager. La seconde partie de son ouvrage-phare est consacrée à la justification scientifique de cette idéologie dans une perspective positiviste. Le particularisme catalan est décrit comme légitime parce qu'il est "*en conformité avec la tendance scientifique du moment*"<sup>200</sup>. La logique géométrique l'emporte alors sur la logique historique et politique. Organisant sa réflexion autour des notions de "*liberté, égalité, dimensions et composition d'un Etat, flexibilité du particularisme et division de la souveraineté*", l'auteur met en équation les relations centre-périphérie. Après une étude des configurations définies en Angleterre, Allemagne, Autriche-Hongrie, Suède, Norvège, Etats-Unis d'Amérique, Suisse et dans les républiques hispano-américaines, il propose enfin comme solution au problème espagnol une confédération sans Etat catalan indépendant, mais avec un parlement souverain en Catalogne. Il relève pour sa valeur exemplaire la reconnaissance juridique des droits conférés aux "*races*" et aux "*langues*" dans l'empire des Habsbourgs.

Dans cette première phase, le catalanisme ne repose cependant pas sur une base sociale suffisamment étendue pour être une force politique opérationnelle et alternative face aux partis traditionnels espagnols. Il est dès l'origine divisé entre conservateurs et démocrates-libéraux. Lors de la séparation du *Centre Català* en deux tendances en 1887, ce sont les premiers qui s'imposent avec les figures éminentes de Jacint VERDAGUER, Francesc CAMBÓ et Enric PRAT DE LA RIBA. Le catalanisme est "accaparé par le secteur conservateur", pour reprendre l'expression d'Albert

---

<sup>199</sup>ALMIRALL, V.: *Lo catalanisme*. Barcelona, Edicions 62 i "la Caixa", 2ème édition, 1994, p.77.

<sup>200</sup>Ibidem, p.117.

BALCELLS<sup>201</sup>, tandis qu'il est incarné par la *Lliga de Catalunya*. L'aile progressiste représentée par ALMIRALL disparaît dans les années 90, favorisant l'**émergence d'un système partisan spécifiquement catalan dans lequel catalanisme conservateur et républicanisme catalaniste se structurent et luttent pour élargir leur influence et leur assises sociales**. La *Lliga* adresse en 1888 un message proche du manifeste de 1885 à la reine Marie-Christine. Dans ce texte, l'allégeance à la monarchie espagnole est proclamée et l'autonomie catalane sur le modèle austro-hongrois promue. La forme et le contenu de la demande sont révélateurs. Rédigée en catalan, elle situe la pomme de discorde entre la Catalogne et le gouvernement central: "*Que la nation catalane dispose à nouveau de ses Corts [assemblées] générales libres et indépendantes dans lesquelles il y avait une représentation directe de toutes les classes sociales, des plus humbles aux plus aisées*"<sup>202</sup>. Si cette idée d'égalitarisme est peut-être excessive au regard du fonctionnement assez oligarchique des *Corts*, il n'en demeure pas moins que l'accent est mis sur la nécessaire amélioration de la représentation politique des groupes sociaux.

Afin de dépasser leur opposition, la *Lliga* et les courants proches de l'ancien *Centre Català* forment en 1889 l'*Unió Catalanista*. C'est cette confédération qui approuve les ***Bases de Manresa*** en 1892, premier projet de statut d'autonomie pour la Catalogne. Elles traduisent une radicalisation théorique du mouvement catalaniste et la domination du secteur nationaliste, effective à partir de 1895. La volonté de faire du catalan la seule langue officielle en Catalogne révèle cette tendance. Dans ce texte, les compétences sont d'autre part réparties entre le gouvernement central et le pouvoir régional. L'ordre public, l'organisation fiscale et la justice reviennent à ce dernier. Les postes de l'administration doivent exclusivement être réservés aux catalans. La nature conservatrice de ce document transparaît au sujet de la composition souhaitée des *Corts*. Le droit de vote est en effet restreint à "*tous les chefs de famille regroupés en*

---

<sup>201</sup>BALCELLS, A.: *El nacionalismo catalán*, op.cit., p.36.

<sup>202</sup>Cité par Albert BALCELLS in *El nacionalismo catalán*, op.cit., p.36.

*catégories fondées sur le travail manuel, la capacité financière et la propriété, l'industrie et le commerce, par le biais de l'organisation représentative correspondante".* Ce type de représentation corporative manifeste l'inclinaison des catalanistes en faveur d'une conception conservatrice de la société.

D'une manière assez paradoxale pour des acteurs liés à la révolution industrielle, les références au traditionalisme catalan sont nombreuses. Il s'agit d'un courant de pensée alors très puissant et diamétralement opposé aux positions progressistes défendues sur les plans social et politique par ALMIRALL. Josep TORRAS I BAGES, membre du clergé catalan, reste comme l'un de ses théoriciens grâce à la synthèse qu'il a opérée dans *La tradició catalana* publiée en 1892. Dans cet ouvrage, il expose l'idée selon laquelle le catalanisme doit être catholique et le catholicisme réciprocement régionaliste<sup>203</sup>. Son ambition est de légitimer ce régionalisme par la mise en évidence de ses valeurs éthique et rationnelle. L'ennemi désigné est le libéralisme, comme en attestent bien les propos suivants: "*L'Etat libéral s'est construit par le haut, c'est-à-dire d'une manière anti-naturelle; ses constitutions sont faites en Conseil des Ministres ou en Junte centrale. Les nations régionalistes s'édifient à partir de la base, c'est-à-dire des fondements. Les noyaux de l'organisation nationale, les membres principaux qui doivent constituer cette entité, ne sont pas déterminés par la volonté des citoyens mais suivant l'ordre des choses et l'attachement profond à la terre. (...).*

*Le libéralisme fait des constitutions fragiles alors que celles conformes au régionalisme sont plus robustes que n'importe quel conquérant. Face à la tyrannie légale et à la faiblesse du système libéral, le régionalisme doit être fort et universel*"<sup>204</sup>. L'Eglise catholique est présentée comme la seule institution terrestre garante de l'ordre naturel, ce qui permet de justifier le maintien de son hégémonie dans une société soumise à de profondes transformations à la menace d'un processus de

---

<sup>203</sup>On prête à cet auteur la phrase "*La Catalogne sera catholique ou ne sera pas*", qui résume bien sa position.

<sup>204</sup>TORRAS I BAGES, J.: *La tradició catalana*. Barcelona, Edicions 62 i "la Caixa", 1981, p.95.

laïcisation. A l'instar de tous les mouvements catalanistes, Josep TORRAS I BAGES se prononce dans le domaine linguistique en faveur du respect du pluralisme. Il partage avec ces courants la conception culturaliste selon laquelle "*la langue est le peuple*"<sup>205</sup>. Il ne cache cependant pas ce qui motive essentiellement la défense du catalan et fait montre du pragmatisme précoce et explicite de l'Eglise en la matière. S'il contribue à faire de la langue une question politique, c'est en effet parce que le message de cette institution a d'autant plus de chances d'être intériorisé qu'il sera compris. Or le catalan était à l'époque très pratiqué dans les échanges quotidiens, surtout dans les couches "inférieures" de la population. On comprend dès lors mieux pourquoi il doit être selon lui la langue du catéchisme, de l'office religieux et même du dialogue avec Rome.

Les catalanistes conservateurs et traditionalistes ont donc des vues convergentes sur un certain nombre de thèmes -dont celui de la langue- et des intérêts partiellement en commun. L'*Unió Catalanista* et les *Bases de Manresa* mettent en évidence la même peur de ne pas contrôler toutes les mutations à l'oeuvre en Catalogne, de laisser les forces sociales et politiques progressistes dominer un échiquier politique local encore en formation. En rompant l'identification d'une partie des élites catalanes avec le régime de la Restauration et le système politique bipartisan, la crise coloniale favorise précisément la constitution de ce dernier. Après les désillusions d'une participation catalane directe au gouvernement SILVELA et plus généralement l'échec de la tentative régénérationiste, une partie des groupes sociaux à l'origine rétifs à l'option catalaniste s'y rallient. **Doctrine à l'origine, le catalanisme structure désormais un mouvement; il dispose d'une assise sociale suffisante et d'un espace politique différencié.** L'épisode du *Tancament de caixes* ("grève des caisses"), en 1899, atteste de la nouvelle maturité politique de ces groupes sociaux. Face au refus gouvernemental d'octroyer à la Catalogne une organisation économique aussi

---

<sup>205</sup>Ibidem, p.42.

avantageuse que celle des Basques, une seule *diputació*<sup>206</sup> au lieu des quatre existantes et un port franc à Barcelone, les commerçants et les artisans organisent un mouvement de résistance civile sans précédent . Le non-paiement de leurs charges aux services de l'Etat marque le début d'une révolte fiscale qui demeure sous-jacente tout au long de l'époque contemporaine. La conjoncture est donc favorable à une traduction politique, sous la bannière du catalanisme, du mécontentement qui se manifeste chez des acteurs jusque là protégés et tentés par le projet régénérationiste.

Grâce à ce nouvel engagement, le catalanisme est pour la première fois représenté dans la compétition électorale, pour la désignation des députés au parlement madrilène, en 1901. C'est cependant encore au prix d'une recomposition au sein du mouvement catalaniste: l'*Unió Catalanista* pâtit du départ de la minorité dirigée par Enric PRAT DE LA RIBA. De concert avec l'*Union Regionalista*, celle-ci fonde **la *Lliga Regionalista de Catalunya* qui obtient le premier succès électoral du catalanisme**. Malgré la constitution d'un pôle nationaliste républicain et la domination en Catalogne du républicanisme catalaniste représenté par Alejandro LERROUX, la *Lliga* devient une composante essentielle du spectre politique catalan et continue de monopoliser avec profit le discours sur la nation catalane. Elle sort renforcée de la première mobilisation de masses du catalanisme à la suite des événements de 1906. Au cours de ces derniers, l'armée espagnole prend d'assaut les organes de presse des partis nationalistes. LERROUX ayant cautionné ces agissements, un rapprochement a lieu entre catalanistes conservateurs et républicains. Il se concrétise par la proclamation de la *Solidaritat Catalana* en février de la même année. Il s'agit d'une alliance qui s'inscrit dans une logique conjoncturelle, puisque les élections pour renouveler la *diputació* de Barcelone ont lieu au même moment. Elle s'inscrit aussi dans une logique d'implantation durable, ce qui suppose **le dépassement d'obstacles comme l'élitisme**

---

<sup>206</sup>Les *diputaciones* sont les divisions administratives provinciales de l'Etat. Elles ont à leur tête un gouverneur civi. En Catalogne, elles sont au nombre de quatre: Barcelona, Girona, Lleida et Tarragona. Il s'agit ici de la *diputació* de Barcelone.

**du premier catalanisme politique.** Borja DE RIQUER a fort bien souligné ce handicap originel: "*Le nationalisme catalan devait se démocratiser s'il voulait avoir une base populaire majoritaire qui lui permette d'avancer vers l'autonomie*"<sup>207</sup>. Mobilisation populaire, hégémonie politique en Catalogne et réforme institutionnelle constituent alors des enjeux majeurs pour une classe politique nationaliste soucieuse d'être en mesure d'imposer ses vues au gouvernement central; et à défaut de les imposer, de les négocier grâce à un pouvoir d'influence suffisant. La **démocratisation de la vie politique** constitue donc de ce point de vue une **opportunité unique pour les élites catalanes**. Elles ne s'y trompent pas et jouent d'autant mieux le jeu démocratique qu'elles entendent en retirer une légitimité nouvelle susceptible de les distinguer des partis traditionnels.

Les élections provinciales sont un tel succès pour la *Solidaritat Catalana* qu'Enric PRAT DE LA RIBA parvient à la tête de la *diputació* de Barcelone et occupe cette fonction jusqu'à sa mort en 1917. Homme politique, c'est aussi l'un des premiers théoriciens du nationalisme catalan. Auteur du *Compendi de la doctrina catalanista* avec Pere MUNTANYOLA en 1894, il demeure une référence grâce à la publication de *La nacionalitat catalana* en 1906. Dans ce texte fondateur, il expose une vision novatrice et moderne du "fait national catalan". L'Espagne n'est plus présentée comme une nation et donc une entité "naturelle", mais comme un Etat, construction humaine et artificielle. L'Etat est pour lui "*l'expression de la volonté politique d'une nation consciente d'elle-même, l'instrument de réalisation de sa propre politique*"<sup>208</sup>. Le nationalisme est "*l'aspiration d'un peuple à avoir son propre espace politique et son Etat*"<sup>209</sup>. Plusieurs nations ne peuvent pas intégrer une même organisation étatique. Le fondement de ce principe unitariste réside dans la nature de la nation et son besoin

---

<sup>207</sup>DE RIQUER, B.: "Les eleccions de la Solidaritat Catalana a Barcelona", in la revue *Recerques*, Barcelona, n°6, 1976, pp.15-32.

<sup>208</sup>PRAT DE LA RIBA, E.: *La nacionalitat catalana*. Barcelona, Edicions 62 i "la Caixa", 3ème édition, 1990, p.67.

<sup>209</sup>Ibidem, p.96.

d'épanouissement. Par opposition à l'Etat qui est un acquis de la civilisation, la nation est un donné qui s'impose comme tel parce qu'elle est selon lui: "*une société de personnes qui parlent leur propre langue et ont un même esprit qui se manifeste tel qu'il est et commun à tous par-delà la variété de toute la vie collective*"<sup>210</sup>. **La culture constitue un argument d'autorité**, car: "*Il n'est pas nécessaire d'en dire plus. s'il existe un esprit collectif, une âme sociale catalane qui a su créer une langue, un droit, un art catalans, ce qui devait être dit et démontré l'a été: il existe une nationalité catalane*"<sup>211</sup>. Sous sa plume, **les faits de culture sont presque réifiés et à ce titre neutralisés, au sens où ils sont placés en-dehors et au-dessus d'une sphère politique qu'ils déterminent pourtant**<sup>212</sup>. Puisqu'ils ne peuvent pas être remis en cause, alors l'action politique doit s'employer à édifier un ordre qui leur soit conforme. Cette **sacralisation de la culture** -qui s'apparente parfois à une véritable mystique- permet sans nul doute de gommer toute une dimension des relations entre culture et politique. S'ils sont tus, les gains politiques attendus d'une mobilisation populaire sur le thème de la défense de la singularité culturelle n'en sont pas moins déterminants. Cela peut expliquer pourquoi Enric PRAT DE LA RIBA confère une telle centralité à la langue catalane. Il fonde la pérennité du "fait national catalan" sur la longue et glorieuse histoire de celle-ci. Depuis l'occupation romaine, c'est elle qui anime l'esprit de la nation catalane et lui permet de survivre à toutes les situations de domination. C'est donc sur elle que doit reposer la "renaissance catalane". Elle est investie d'un projet politique, celui de construire un lien social dans la Catalogne du début du siècle. Une Catalogne paradoxale, traditionnelle et moderne, représentative des forces

---

<sup>210</sup>Ibidem, p.48.

<sup>211</sup>Ibidem, p.93.

<sup>212</sup>*La nacionalitat catalana* est présentée par son auteur comme la synthèse idéologique de plusieurs théories de la nationalité. Parmi celles-ci, la théorie de HERDER sur la langue comme fondement d'une nation retient l'attention de PRAT: "*La langue est aussi un produit naturel et non la résultante d'une convention ou de l'artifice humain. "Une langue", disait HERDER, "est un tout organique qui vit, se développe et meurt comme un être vivant; la langue d'un peuple est son âme même, intangible et rendue visible. "Pour connaître un peuple, il faut maîtriser sa langue; pour apprécier sa littérature, il faut connaître la langue dans laquelle elle a été écrite. Chaque nation pense comme elle parle et parle comme elle pense*". Cité par Enric PRAT DE LA RIBA: *La nacionalitat catalana*, op.cit., p.76.

politiques les plus opposées, des anarchistes aux traditionalistes. Dans l'esprit de ces premiers nationalistes, l'idée est en effet de surmonter les divisions internes afin de faire bloc face à Madrid. C'est une manière de convertir en soutien l'opposition manifestée par le prolétariat industriel et plus généralement par des acteurs sociaux réticents face aux revendications catalanistes.

Ainsi que l'a noté Jordi CASASSAS YMBERT, "[*La nacionalitat catalana*] a été reconnue par les forces de droite et de gauche comme le livre essentiel et définitif de la théorisation du catalanisme politique. La coïncidence entre les processus de fixation politique, théorique et philosophico-culturelle noucentiste indique la grande force de ce mouvement qui culmine en 1907 avec un vaste processus d'action politique et de fixation institutionnelle (...)"<sup>213</sup>. Si la langue fait effectivement partie de l'agenda politique de la tendance majoritaire au sein de la *diputació* de Barcelone, c'est parce que le **catalanisme politique** et le **catalanisme civico-culturel** oeuvrent conjointement pour la politisation de ce thème. Cette expression renvoie à des mouvements culturels successifs relayés dans la société catalane par des associations, clubs, fondations et autres institutions se définissant comme apolitiques. La **Renaixença** a ainsi été suivie du **modernisme** et du **noucentisme** qui ont critiqué la conception traditionaliste qu'elle avait de la culture. Le point commun de ces trois mouvements est cependant le **volontarisme culturel**, c'est-à-dire, la volonté de transformer la culture et la société par l'action culturelle. Joan-Luis MARFANY en mesure la portée virtuelle: il s'agit de "*transformer une culture régionale et localiste en une culture nationale, européenne et moderne*"<sup>214</sup>. L'objectif est de construire une culture adaptée aux défis que doit alors surmonter la société catalane, une culture

---

<sup>213</sup>CASASSAS YMBERT, J.: *Intellectuals, professionals i polítics a la Catalunya contemporània (1850-1920)*, op.cit., p.142.

<sup>214</sup>MARFANY, J.L.: *Aspectes del Modernisme*. Barcelona, Curial, 1975, p.X.

capable de la structurer<sup>215</sup>. La fin du XIXème siècle et le début du XXème siècle sont donc une époque d'effervescence intellectuelle.

C'est le moment où se forme une nouvelle représentation de la langue en Catalogne grâce à la réflexion menée par différents secteurs de la société. Mariangela ROSELLI a rendu compte d'une évolution similaire en France à partir de 1880. Dans sa thèse, elle montre les changements qui se produisent dans la manière de concevoir et d'utiliser le français dès lors que triomphe le modèle de la citoyenneté républicaine. Il devient objet de débat social parce qu'il est au cœur du projet républicain d'élaboration et de gestion du politique. **L'action publique dans le domaine linguistique a pour préalable idéologique nécessaire le travail fait par une série d'acteurs** qu'elle nomme "*relais de médiation*"<sup>216</sup>. Ils élaborent un discours qui abouti à ce qu'elle appelle "*l'émergence d'un espace public autonome de la langue*"<sup>217</sup>. Leur cheminement intellectuel produit finalement ce que l'on pourrait qualifier **d'objectivation structurante et de sectorisation de la question linguistique**. Elle est individualisée au sein d'une projection politique d'une grande ampleur sans toutefois être autonome par rapport à celle-ci. Au contraire, elle constitue l'un des leviers essentiels pour la réussite de l'entreprise catalaniste.

La nationalisation de la société catalane par le biais de la politique linguistique en faveur du catalan est donc le produit d'une longue maturation. Elle est le fruit d'une nouvelle manière de concevoir la société et la langue catalanes qui s'est sédimentée puis cristallisée en quelques années. Ce mouvement ressemble à celui observé en France par Mariangela ROSELLI qui se caractérise ainsi: "*La mise en place d'une*

---

<sup>215</sup>Cf.CASTELLANOS, J.: "Intellectuels et écrivains, du modernisme au noucentisme" in SANCHEZ A., (dir.): *Barcelone (1888-1929). Modernistes, anarchistes, noucentistes ou la création fiévreuse d'une nation catalane*. Paris, Editions Autrement, 1992, pp.184-200.

<sup>216</sup>ROSELLI, M.: *La langue française entre science et République (1880-1950)*. Doctorat de science Politique, Université Pierre MENDES-FRANCE, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, juin 1994, p.379.

<sup>217</sup>Ibidem, p.196.

*politique de la langue apparaît comme un processus lent qui va de la construction de l'objet social "langue" à la définition d'un espace ouvert à l'intervention des pouvoirs publics*"<sup>218</sup>.

L'action publique de soutien au catalan débute donc avec l'arrivée d'Enric PRAT DE LA RIBA à la tête de la *diputació* de Barcelone en 1907. La priorité donnée au domaine culturel est alors mise en évidence par la **création d'une institution qui demeure jusqu'à aujourd'hui l'un des piliers de la société catalane: l'*Institut d'Estudis Catalans (IEC)***. Fondé en 1907, il s'agit d'une corporation académique, scientifique et culturelle dont l'objectif est de promouvoir la recherche relative à tous les éléments de la culture catalane. Ayant pour langue de travail et de communication usuelle le catalan, elle intègre dans son champ d'application toute l'aire catalanophone. Elle ne se limite donc pas au Principat de Catalogne et inclut d'autres territoires placées sous la souveraineté des Etats andorran, espagnol et français. **La conception culturaliste de la nation qui fonde le pancatalanisme** transparaît ainsi d'une manière anodine au premier abord. L'*IEC* est à l'origine significativement divisé en quatre sections (archéologie, histoire, droit et littérature) dont l'activité est orientée vers "*le rétablissement et l'organisation de tout ce qui se réfère à la culture authentiquement catalane*"<sup>219</sup>. Lors des premières années de sa création, les résultats des efforts menés à cette fin sont considérables. Ce que l'on pourrait appeler "**l'échelle des valeurs linguistiques**" est déjà partiellement renversé. Le catalan s'impose en effet comme langue d'échanges scientifiques<sup>220</sup> et comme véhicule de haute culture à travers le

---

<sup>218</sup>Ibidem, p.310.

<sup>219</sup>D'après les statuts de l'*IEC*.

<sup>220</sup>Conscients des difficultés de concilier ce type d'échanges et d'ouverture au monde avec un projet nationaliste, les premiers membres de l'*IEC* admettent que les travaux des collaborateurs étrangers soient publiés dans leur langue d'origine. Sont inclus dans cette catégorie "tous les collaborateurs non catalans", la limite de l'aire catalanophone fondant dès lors l'appartenance à la communauté catalane. Les chercheurs non catalans et espagnols sont considérés dans cette optique de la même façon que les chercheurs non catalans d'une autre nationalité. Contrairement à ces derniers et compte tenu du conflit espagnol interne, leur collaboration est moins convoitée et leur langue volontairement sous-employée et dévalorisée par rapport au français, à l'allemand et à l'anglais. C'est encore aujourd'hui une constante qui

développement de la littérature. Ces mutations induisent une **inversion symbolique au profit du catalan**, puisqu'elles contribuent à lui conférer les attributs d'une langue respectable, c'est-à-dire d'une langue à la fois traditionnelle et d'avant-garde, d'élites et populaire.

C'est toujours sous l'impulsion d'Enric PRAT DE LA RIBA que l'*IEC* se transforme une première fois en 1911. Sa structure initiale ne correspond plus, selon lui, à la tâche assignée à cette institution et plus généralement au programme culturel qu'il entend mener à bien à partir du cadre de la province barcelonaise. Dans une note rédigée pour motiver le développement de l'*IEC*, il insiste sur l'une de ses nouvelles fonctions qui est directement liée à **la représentation de la langue comme vecteur de socialisation nationale**. L'Institut doit ainsi effectuer un "*travail patient, autorisé et définitif de fixation du catalan grâce à l'organisation d'une collaboration dans les terres de langue catalane, de Perpignan à Elche et de la Frange aragonaise à l'Alguer en Sardaigne*"<sup>221</sup>. Il doit également "*stimuler et encourager la restauration, le renforcement et l'expansion du catalan, c'est-à-dire la normalisation de son usage dans la société catalane*"<sup>222</sup>. PRAT fait montre d'une double préoccupation (**standardisation** et **normalisation sociale**) qu'il partage à l'époque avec les **professions spécialisées dans le domaine linguistique**. C'est alors principalement le cas des **philologues**, concentrés sur l'étude historique du catalan par l'analyse critique de textes. Plus tard, le corps professionnel des **sociolinguistes** -davantage intéressés

---

caractérise l'ensemble de la production écrite catalaniste: **l'emploi du catalan signifie l'affirmation du nationalisme, et celui de langues étrangères autres que l'espagnol, le cosmopolitisme de cette option idéologique**. L'enjeu de cette assimilation est d'anticiper la disqualification fondée sur la nature particulariste du nationalisme et de légitimer au contraire ses revendications. C'est aussi une façon de mener à bien un projet de construction nationale tout en étant intégré aux grands courants scientifiques et économiques mondiaux. C'est en définitive un moyen de s'affirmer face au gouvernement central en tenant compte de multiples contraintes participant de la "globalisation". Ces idées sont développées et étayées dans la dernière partie de ce travail.

<sup>221</sup>D'après le manuscrit de cette note adressée au Département Central de la *Diputació* de Barcelone.

<sup>222</sup>Ibidem.

par le statut social de langue qu'à sa structure interne- se forme et oriente ses travaux scientifiques en fonction de l'objectif de normalisation sociale défini par les premiers doctrinaires et responsables politiques nationalistes.

Grâce à l'intense travail idéologique effectué durant ces années et au pouvoir politique dont jouit la *Lliga*, l'*IEC* est restructuré en trois sections: la section historico-archéologique, la section philologique et la section des sciences exactes (mathématiques, physique, chimie et biologie). La seconde se voit conférer le rôle d'académie de la langue, conformément au modèle qui avait auparavant favorisé l'apparition d'académies similaires dans les capitales de pays voisins. Son action a depuis lors été décisive en matière de codification du catalan contemporain et de construction d'une langue moderne correspondant au projet nationaliste. L'étude approfondie de ce labeur fera cependant l'objet de développements ultérieurs qui permettront de souligner **l'engagement politique des "professionnels de la langue"** et leur participation à l'élaboration du programme linguistique des responsables politiques. Si l'existence de l'*IEC* et celle de la section de philologie catalane sont ici évoquées, c'est afin d'exposer un exemple significatif des premières actions menées par les catalanistes conservateurs grâce à des succès électoraux répétés. Malgré la dissolution progressive de la coalition *Solidaritat Catalana*, la répression appuyée par la *Lliga* lors de la Semaine Tragique de 1909<sup>223</sup> et le succès des républicains aux élections générales de 1910, ils les poursuivent en effet. Leur entreprise reçoit une impulsion décisive avec la victoire de la *Lliga* au scrutin législatif de 1914 et aux municipales de 1920. Elle est désormais aussi à la tête de la mairie de Barcelone, ce qui consolide son hégémonie sur l'échiquier politique catalan. Elle possède également une bonne maîtrise de la représentation des forces politiques catalanes au parlement madrilène. Face à la crise du système bipartisan monarchique et plus généralement à

---

<sup>223</sup>Elle commence par une grève pacifique contre l'envoi de réservistes au Maroc, marquant le refus d'une nouvelle aventure coloniale et de son coût humain. Elle se transforme rapidement en insurrection ouvrière marquée par des réactions d'hostilité à l'égard de l'Eglise et des forces politiques conservatrices (à Madrid et en Catalogne).

l'instabilité espagnole, elle incarne la réussite politique d'une idéologie nouvelle et la structuration d'un espace politique catalan conforme aux enjeux propres à la Catalogne.

## **2. L'expérience de la *Mancomunitat* et sa portée dans les années 20 et 30**

La position centrale de la *Lliga* lui permet d'obtenir la première concession institutionnelle de la part du gouvernement, ce qui atteste de sa capacité à orienter le débat politique espagnol, à modifier les représentations de l'action de l'Etat et à inscrire le "problème catalan" tel qu'il a été défini par la doctrine catalaniste sur l'agenda politique des plus hautes instances. C'est ainsi que la *Mancomunitat* est constituée le 6 avril 1914. Conscient des risques de désintégration liés à l'adoption d'une formule restrictivement adaptée aux demandes catalanes, le gouvernement avait promulgué deux années plus tôt la loi dite des *mancomunidades provinciales* à la suite du vote favorable du Congrès. C'était un essai de réponse globale à double titre: il s'inscrivait dans la même perspective que le nationalisme catalan, prenait acte de l'effondrement du système de la Restauration et apportait pour la première fois une solution en termes de réforme de l'Etat. Il s'agissait d'un renversement inédit de perspectives qui ne répondait pas seulement à une option stratégique. Il témoignait au contraire de l'évolution de la culture politique espagnole et de sa perméabilité à la définition catalane des problèmes politiques. La prégnance des vues catalanes sur la manière de gérer l'Espagne expliquera d'ailleurs plus tard la radicalisation d'une partie des élites dirigeantes espagnoles et l'âpreté des conflits lors de la guerre civile. Si la lutte fut si violente, c'est parce qu'elle n'engageait pas les catalans contre le reste du pays, mais divisait les élites politiques traditionnelles, les unes défendant une conception pluraliste de l'Etat et les autres une vision unitaire -voire autoritaire- de celui-ci.

Si la loi relative au regroupement de provinces est un essai de réponse globale de la part du gouvernement central, c'est aussi parce qu'il entend ne pas conférer de droits

nouveaux et spéciaux à la Catalogne seule. En vertu du principe d'égalité et en fonction de la composition sociologique de l'élite dirigeante à Madrid, il est perçu comme impossible de répondre au nationalisme catalan uniquement par la modification des relations entre le gouvernement et la Catalogne. Afin de bien réaffirmer la primauté de l'Etat espagnol et de diluer la "question catalane" en l'assimilant implicitement aux revendications moins virulentes formulées ailleurs en Espagne, c'est une nouvelle forme d'Etat et une nouvelle distribution territoriale du pouvoir qui sont proposées. Au regard des attentes autonomistes, la réponse est timide. Les nationalistes catalans sont cependant les seuls à exploiter cette opportunité: contrairement aux basques, leur idéologie est assez ouverte pour cela. Leur mouvement est d'autre part suffisamment structuré et ancré dans la société catalane pour investir efficacement cette institution et la transformer en point d'application de leur théorie<sup>224</sup>.

Malgré le caractère général de la loi, il ne se constitue donc qu'une seule fédération interprovinciale dotée d'un régime financier, administratif et culturel particulier. Dès sa constitution, la *Mancomunitat* est dirigée par Enric PRAT DE LA RIBA qui cumule cette fonction avec la présidence de la *diputació* barcelonaise. Cela atteste de la domination de la *Lliga*, même si l'assemblée de la *Mancomunitat* qui réunit les députés des quatre parlements provinciaux catalans compte également d'autres forces politiques (catalanistes de gauche, monarchistes). Entité administrative dotée de compétences restreintes<sup>225</sup>, la *Mancomunitat* devient néanmoins le **symbole de la**

---

<sup>224</sup>En témoignent les propos prêtés au second président de la *Mancomunitat* de Catalogne, Josep PUIG I CADAFALCH: "*Il faut animer un texte mort, faire d'une loi mesquine le vecteur de la renaissance catalane*" (littéralement "*la obra de rehacer Cataluña*").

<sup>225</sup>La création de la *Mancomunitat* n'a impliqué aucun transfert de nouvelles compétences et de ressources financières supplémentaires. Cette réforme administrative a consisté sur le plan strictement juridique en la concentration à une autre échelle des pouvoirs antérieurement dévolus aux provinces. Il faut cependant distinguer les aspects juridiques et politiques afin de comprendre la portée symbolique d'une telle réforme. Depuis les décrets de la *Nueva Planta* et à rebours de la politique de morcellement menée par l'Etat, c'était en effet la première fois que le territoire correspondant à l'ancien Principat de Catalogne était doté d'une forme de gouvernement autonome.

**reconnaissance institutionnelle de la singularité catalane**, tant les catalanistes l'investissent du projet nationaliste. Au détriment des provinces, elle assume progressivement la totalité des services. A cette fin, elle concentre l'ensemble des impôts prélevés par l'intermédiaire des institutions provinciales et initie ainsi un processus de concentration du pouvoir politique au profit de l'échelon régional et de la capitale, Barcelone, qui ne cessera d'être dénoncé et d'être au coeur d'un débat encore actuel<sup>226</sup>.

Supprimée à la suite du coup d'Etat militaire du général PRIMO DE REVERA en 1923, son oeuvre est considérable dans deux domaines particuliers. Elle a mené une politique de grands travaux et a développé des infrastructures routières, ferroviaires, hydrauliques, électriques et téléphoniques qui ont redessiné le territoire catalan. Cela reflétait la volonté de construire un pays au sens premier du terme, de le remodeler afin de le moderniser et de l'insérer dans le concert des grandes nations européennes. Elle a d'autre part créé des lieux d'enseignement correspondant aux besoins économiques de la Catalogne. L'Ecole Supérieure d'Agriculture, l'Ecole des Filatures et le Laboratoire Supérieur de Chimie comptaient parmi ces institutions. Elles ont permis de démocratiser une culture d'élites, ce qui était le meilleur gage d'une intégration nationale réussie, et de constituer une main d'oeuvre locale très qualifiée, ce qui limitait d'autant la dépendance des catalans face aux établissements supérieurs et professionnels d'Etat. L'Ecole des Fonctionnaires avait ainsi pour mission de former les administrateurs qui devaient constituer les premiers effectifs d'une bureaucratie proprement catalane. L'Ecole d'Apprentissage, le Conseil d'Instruction Pédagogique et l'Ecole des Bibliothécaires mettaient en évidence la volonté de transformer l'institution scolaire en lieu de définition et d'apprentissage d'une citoyenneté catalane distincte, conformément à des pratiques similaires en France à la même époque. La contrepartie

---

<sup>226</sup>Les relations de concurrence et de complicité entre la *Generalitat* de Catalogne et la Mairie de Barcelone, décrites dans la troisième partie de ce travail, illustrent bien les tensions induites par ce processus.

attendue de la lutte contre l'analphabétisme était la généralisation de l'usage social de la langue catalane dont la codification était parallèlement engagée par des spécialistes. L'enseignement du catalan et en catalan était de fait perçu comme l'instrument majeur de la conversion de cette langue en langue nationale. Si la *Mancomunitat* n'est pas parvenu à un statut de coofficialité avec l'espagnol en Catalogne, elle a néanmoins réussi à l'extraire de la sphère littéraire et restreinte dans laquelle il évoluait depuis la *Renaixença*. Elle a converti la norme linguistique définie par les professionnels en idiome public et administratif d'un nouveau pouvoir, en vecteur de communication commerciale et technique et enfin en mode d'expression pour des auteurs intéressés par la formation d'un marché éditorial local. Rapidement confrontée aux limites de ce dernier et à la difficulté de mener une action de grande envergure avec un budget restreint, elle est parvenue à des résultats modestes au regard de ses ambitions initiales. Leur impact n'en a pas pour autant été négligeable. Ces réalisations ont légitimé le nationalisme conservateur catalan et plus généralement les forces politiques catalanistes parce qu'elles ont montré que leur projet n'était pas utopique. Elles constitueront donc des références lors dans les combats politiques ultérieurs, malgré le déclin progressif de la *Lliga Regionalista* en Catalogne et au Congrès des Députés à Madrid.

La période qui précède la suppression de la *Mancomunitat* se caractérise en effet par la transformation du paysage politique catalan avec la **perte d'hégémonie de la *Lliga*** et la **division du nationalisme catalan en plusieurs formations**. Le parti qui avait permis au catalanisme politique de remporter ses premiers succès est sanctionné par l'électorat lors du scrutin de 1923. Il est alors battu par *Acció Catalana* dont la majorité des membres sont issus du mouvement dirigé par Francesc CAMBÓ depuis la mort d'Enric PRAT DE LA RIBA. **Oscillant entre stratégie gradualiste** (régénération de la monarchie espagnole) et **rupturiste** (construction et consolidation de l'identité collective catalane grâce à l'autonomie, et usage du fait différentiel à des fins séparatistes), la *Lliga* n'a pas réussi à modifier significativement le fonctionnement

**de l'Etat.** L'échec de sa réforme malgré l'interventionnisme catalan et la participation ministérielle de CAMBÓ lors des périodes 1915-1918 et 1921-1922 explique le lancement de la campagne pour l'autonomie encouragée par l'application du principe d'autodétermination des nationalités et la création de nouveaux Etats dès la fin du premier conflit mondial. Bien que modéré et conciliant à l'égard de la monarchie, le projet de statut d'autonomie élaboré par les élus catalans à la suite de cette campagne fait l'objet de vives critiques dans la presse et la classe politique madrilène. De cet épisode, il reste les propos devenus célèbres parce que significatifs du député ALCALA ZAMORA à CAMBÓ: "*Votre Seigneurie entend être à la fois le Bolivar de la Catalogne et le Bismarck de l'Espagne. Ce sont des prétentions contradictoires et sa Seigneurie doit choisir entre l'une et l'autre*". Et CAMBÓ de répondre indirectement, depuis Barcelone, après le retrait de la minorité catalane au Congrès des Députés: "*La Monarchie? La République? La Catalogne! Elle a lutté suffisamment longtemps pour les autres et doit désormais se battre pour elle-même. Nous n'hypothéquons pas l'autonomie de la République, mais nous ne ralentirons pas notre marche vers l'autonomie sous prétexte que la Monarchie peut sombrer*".

**Si la *Lliga* est progressivement marginalisée au profit du catalanisme de gauche,** c'est à cause de son appui à la répression d'une grève violente dans les années 20 à Barcelone. Les entités patronales et bourgeoises qui la soutiennent craignent en effet une extension des conflits du travail orchestrés par la *CNT* (*Confederación Nacional del Trabajo*), puissante organisation syndicale anarchiste fondée en 1910. La révolution russe alimente cette attitude craintive et répressive. Bien qu'en expansion, le catalanisme progressiste se montre divisé. Le *PSOE* (*Partido Socialista Obrero Español*) abandonne dès 1923 sa position pro-catalane, ce qui entraîne la création d'un éphémère mouvement socialiste en Catalogne. L'option indépendantiste et insurrectionnelle défendue par Francesc MACIÀ à la tête d'*Estat Català* apparaît trop radicale pour être viable. La période s'achève dans une confusion qui touche aussi bien le gouvernement central que les forces politiques catalanes, même si elles sont

devenues des acteurs incontournables de la politique espagnole. D'une manière synthétique, on peut dire que: "*entre 1919 et 1923 se neutralisèrent mutuellement un mouvement catalaniste dominé par les conservateurs et un mouvement ouvrier sous la direction anarcho-syndicaliste. Leur division et leur reflux dans un climat de crispation encouragèrent le coup d'Etat du général PRIMO DE RIVERA en septembre 1923 qui ne rencontra aucune opposition ni résistance*"<sup>227</sup>.

## B. Le catalanisme entre deux dictatures

### **1. La dictature du Général PRIMO DE RIVERA**

La dictature du Général Primo de Rivera (1923-1930) se caractérise par une double évolution. La suppression de la *Mancomunitat* en 1925, d'une part. Après avoir essayé de convertir cette ébauche d'entité politique autonome, représentative des forces politiques dominantes en Catalogne, en institution strictement administrative, espagnoliste car désignée par le gouvernement central, celui-ci abandonne un projet à l'évidence voué à l'échec. Grâce au décret de lutte contre le séparatisme pris le 18 septembre 1925 et à une série d'autres mesures répressives, il entend ralentir parallèlement l'activité des mouvements sociaux qui défendent le projet nationaliste. C'est notamment le cas du Centre Autonomiste des Commerçants et Industriels (CADI), fondé en 1903, qui avait rendu public le manifeste "La Catalogne, une Nation" en 1922 et avait lancé la même année une vaste campagne de pétitions en faveur d'un gouvernement autonome catalan. C'est également sous l'égide de cette organisation que le pacte GALEUZCA avait été conclu le 11 septembre 1923 entre nationalistes catalans, basques et galiciens. La répression s'abat plus directement sur les symboles de la culture catalane. L'une des priorités de la dictature est ainsi d'interdire l'usage public de la langue et du drapeau catalans<sup>228</sup>.

---

<sup>227</sup>BALCELLS, A.: *El nacionalismo catalán.*, op.cit., p.82.

<sup>228</sup>ROIG, J.M.: *La dictadura de Primo de Rivera a Catalunya: Un essai de repression cultural.* Barcelona, Abadia de Montserrat, 1992, 684 pages.

Cependant, la dictature ne marque un recul du **catalanisme politique** et de ses acquis institutionnels qu'en apparence. Ainsi, elle renforce d'autre part sa relation avec le **catalanisme culturel** sur lequel repose essentiellement la **résistance non violente** grâce à l'appui du **mécénat**. C'est une nouvelle fois à partir de cette **position de repli** que des secteurs de la société catalane soulignent l'incapacité du système politique espagnol à prendre en compte l'existence d'intérêts spécifiques. Au regard de cette donnée fondamentale, il n'est donc pas surprenant de constater la diversité que prend alors la mobilisation pour la défense du catalanisme à cette période et l'engagement de nombreux acteurs socio-économiques dans une lutte en apparence strictement culturelle. Cette défense d'une langue particulière traduit leur identification à une particularité culturelle plus large, conformément à une définition de la culture comme ensemble de traditions, façons de vivre, symboles, normes, lois, etc..., qui sont le produit d'un mode d'organisation, de production, de vie<sup>229</sup>. Les institutions représentatives des secteurs dominants en Catalogne -dont la Société Economique des Amis du Pays et la Chambre de Commerce de Barcelone- envoient ainsi un message au roi le 30 novembre 1923. Dans cette adresse, ils réclament le droit d'utiliser à nouveau les signes les plus manifestes d'une identité culturelle en réalité construite et qui fait implicitement référence à la singularité catalane aussi bien en termes de structures sociales et économiques, que de type de domination politique ou de culture au sens restreint<sup>230</sup>. Des associations civiques se créent aussi pour limiter les effets dans certains domaines de la desinstitutionnalisation de la culture catalane consécutive à la disparition de la *Mancomunitat*. L'activité des écoles municipales dispensant leur enseignement en catalan est ainsi maintenue grâce à des souscriptions populaires et à

---

<sup>229</sup>D'après une définition anthropologique de la culture établie à partir de KHAN, J.S.: *El concepto de cultura: textos fundamentales*. Barcelona, Anagrama, 1975 et WATSON, J.L., (dir.): *Between two cultures: migrants and minorities in Britain*. Oxford, Basil Blackwell, 1977, 338 pages.

<sup>230</sup>Dans cette acceptation, la culture se limite aux connaissances acquises et aux activités intellectuelles d'une société.

l'appui massif de mécènes, parmi lesquels compte le journaliste et député de la *Lliga* au parlement espagnol Francesc CAMBÓ<sup>231</sup>.

La dictature inverse ensuite le rapport de forces entre catalanisme de droite et catalanisme de gauche. Le premier, incarné par la *Lliga*, ne résiste pas à la désaffection de la haute bourgeoisie industrielle catalane et à la crise de représentativité consécutive à l'adhésion de cette fraction de la société à la dictature. Il ne résiste pas davantage au discrédit qui le frappe parce qu'il défend la continuité monarchique aux dépends d'une autonomie effective pour la Catalogne. Sa participation au gouvernement monarchiste de l'amiral AZNAR, en 1930, est en effet assimilée à la défense de l'ordre établi en échange d'une bien hypothétique solution au "problème catalan". Le coût politique de cet appui devient manifeste lors des élections municipales d'avril 1931. Converti de fait en référendum sur le régime, ce scrutin marque le succès de l'alliance conclue en 1930 entre les républicains, les socialistes et les nationalistes catalans de gauche<sup>232</sup>. En Catalogne, la *Lliga* est marginalisée tandis que **s'ouvre une période d'hégémonie pour l'*Esquerra Republicana de Catalunya* (ERC)**, formation catalaniste et progressiste créée en 1931 et soutenue pour la première fois par une partie de la bourgeoisie catalane. La conséquence la plus immédiate de cette sanction donnée à la monarchie est la proclamation de la République à Barcelone, le 14 avril 1931, par le républicain catalan Lluís COMPANYS. Peu de temps après, c'est Francesc MACIÀ, autrefois défenseur de la voie insurrectionnelle contre le régime et dirigeant d'*Estat Català*, qui proclame la République catalane comme Etat intégrant la Fédération Ibérique.

---

<sup>231</sup>MARI i MAYANS, I;: *Los movimientos sociales de recuperación de la lengua: Euskadi, Quebec, Catalunya*. Cours donné à l'université d'été du Pays Basque, San Sebastian-Donostia, 19-20-21 juillet 1993, p.12.

<sup>232</sup>Il s'agit en fait d'une alliance entre tous les partis d'opposition, connue sous le nom de Pacte de San Sebastián.

La dictature a en définitive développé le pragmatisme des nationalistes extrémistes et a simultanément exacerbé l'insatisfaction des catalanistes de gauche et des républicains. Cela explique l'intensité des efforts déployés en vue d'un rapprochement entre républicains espagnols autonomistes et catalanistes républicains. Cela explique enfin la motivation de ces formations partisanes: après sept ans de dictature et des mois d'instabilité politique, le simple rétablissement des institutions autonomiques et des libertés constitutionnelles était désormais incontournable. La monarchie et le catalanisme conservateur avaient échoué dans leur tentative régénérationiste. Avec la proclamation de la République, c'est d'une certaine façon l'illusion d'un fragile compromis qui disparaît; elle annonce la polarisation profonde de la société et du paysage politique espagnols. En effet, bien que désormais dominants par rapport à d'autres formations partisanes traditionnelles, le républicanisme et le catalanisme de gauche sont alors bien loin de susciter le consensus nécessaire à l'établissement d'une formule politique stable. De fait, les clivages ne feront que s'exacerber, entraînant l'Espagne dans une période troublée de 1933 à 1936, puis dans la guerre civile de 1936 à 1939 et dans la dictature franquiste jusqu'en 1975.

## **2. La Seconde République espagnole**

L'exil du roi Alphonse XIII traduit la reconnaissance du caractère républicain du scrutin municipal par la monarchie. La République, avec à sa tête un gouvernement provisoire présidé par Alcalá ZAMORA, s'impose ainsi et contre toute attente de manière pacifique. Conformément au Pacte de San Sebastián, des élections constituantes sont convoquées le 28 juin 1931. Au cours d'une campagne électorale très animée tant la peur et l'espoir d'un changement profond sont grandes, les candidats réclament en Catalogne, au Pays Basque et en Galice l'octroi d'une autonomie constitutionnelle qu'ils fondent sur des motifs à la fois historiques, économiques, sociaux et culturels. Les électeurs dotent la coalition des républicains de gauche et des socialistes d'une large majorité, puisqu'ils obtiennent 250 sièges. Ils reçoivent par

ailleurs l'appui des quelques 30 républicains catalans et des 20 républicains fédéraux galiciens. Le centre de la première chambre républicaine est par ailleurs pour l'essentiel composé d'une centaine de députés radicaux héritiers du mouvement lerrouxiste. Numériquement faible et idéologiquement très divisée sur certaines questions parmi lesquelles la distribution territoriale du pouvoir au sein de l'Etat, la droite ne compte que 80 députés: 30 républicains conservateurs, 25 agrariens représentant des propriétaires de terres céréalières et andalouses, 10 nationalistes de la Lliga et 14 nationalistes basques catholiques.

La rédaction de la Constitution débute en juillet 1931 dans un climat social tendu à cause de la grève massive déclenchée par les anarchistes dans l'entreprise Telefónica. C'est donc dans une urgence qui ne cessera de croître pour avoir finalement raison du nouveau régime que les députés commencent à fixer les contours de celui-ci. La définition du cadre institutionnel et juridique républicain est confiée dans un premier temps à une commission dont les dirigeants, JIMENEZ DE ASUA et OSSORIO Y GALLARDO, appartiennent respectivement à l'aile modérée du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol et au républicanisme conservateur. C'est cette assemblée réduite qui présente le 8 août 1931 un projet de constitution aux deux chambres. A partir de cette date, et jusqu'à son approbation définitive en décembre de la même année, les députés s'affrontent pour forger une République dont les traits sont la démocratie parlementaire -suivant un modèle très inspiré du modèle allemand de Weimar-, la séparation de l'Eglise et de l'Etat et une nouvelle organisation des rapports entre le gouvernement central et certaines périphéries. Autant de caractéristiques qui ne manquent pas de déclencher de violents conflits entre la majorité de gauche et son opposition, et au sein même de cette majorité. L'affrontement le plus vif lors de l'élaboration de cette constitution concerne les relations entre l'Eglise et l'Etat. L'article 3 revient en effet sur le Concordat de 1851 en vertu duquel le catholicisme romain avait été reconnu religion d'Etat. Il entérine la disposition en faveur de la liberté religieuse adoptée par le gouvernement provisoire républicain. C'est d'ailleurs à la suite de l'approbation de

l'article 26 -relatif à l'abolition du droit à l'enseignement réservé jusque-là à l'institution cléricale- que les deux membres catholiques pratiquants de ce cabinet démissionnent. Il s'agit en particulier du président du Conseil des Ministres, Alcalá ZAMORA, auquel succède Manuel AZAÑA. La République, emmenée par une coalition réduite de républicains libéraux et de socialistes, voit opposition croître du fait de cette politique violemment anticléricale qui encourage les débordements sur le terrain.

Menacée par des changements structurels impliquant la réduction massive de ses effectifs, l'Armée est un autre secteur de la société qui suit avec scepticisme l'évolution institutionnelle. Elle n'envisage pas favorablement la nouvelle configuration de l'Etat, négociée en dernier ressort entre partis d'envergure étatique et partis locaux au sein de la majorité de gauche. A l'instar de formations partisanes représentées au Parlement, elle manifeste son mécontentement face à la première disposition constitutionnelle qui stipule: "*L'Espagne est une République démocratique de travailleurs de toute classe qui s'organise en régime de Liberté et de Justice. Les pouvoirs de tous ses organes émanent du peuple. La République constitue un Etat intégral, compatible avec l'autonomie des municipes et des régions*<sup>233</sup>, ...". L'Armée n'accepte pas davantage l'**implication dans le domaine linguistique de cette ouverture à la diversité ibérique grâce à laquelle les langues "péphériques" peuvent jouir d'un statut de coofficialité avec l'espagnol sur les territoires concernés**. La concession de l'autonomie à ce que le texte constitutionnel qualifie officiellement -mais sans les désigner- de "nationalités historiques" est à ses yeux le signe d'une capitulation face à des mouvements qu'elle juge séparatistes. Sa mobilisation s'explique d'autant plus qu'auparavant "*un doute est toujours demeuré à propos de la finalité du catalanisme: s'agissait-il de l'autonomie régionale à l'intérieur de la monarchie espagnole ou d'une séparation totale par rapport à l'Etat espagnol? Dans leur lutte pour des gains et le gouvernement autonome, les dirigeants catalans n'ont pas cessé de menacer Madrid*

---

<sup>233</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

*avec le spectre du séparatisme*"<sup>234</sup>. Leur appréhension de voir l'unité de l'Etat remise en question à cause de la logique politique n'était donc pas dénuée de tout fondement dans les années 30. Pour les nationalistes catalans, la République représente effectivement l'opportunité de voir des particularités locales reconnues et traduites sur les plans politique et juridique par l'octroi d'une large autonomie. A l'inverse, la Catalogne -territoire où l'anarchisme est particulièrement bien implanté- ouvre de nouveaux horizons au camp républicain de par sa structure socio-économique et son effervescence culturelle. L'engagement par Manuel AZAÑA de la responsabilité de son gouvernement et de son prestige personnel en faveur du statut d'autonomie catalan allait fournir un nouveau motif de préoccupation, en particulier à l'Armée.

Basée sur l'idée selon laquelle **la République et l'autonomie** se renforcent mutuellement et participent d'un **même processus de démocratisation**, la stratégie politique des gauches espagnoles et catalanes est néanmoins rapidement influencée par l'exercice du pouvoir. Face aux vives réactions suscitées en Espagne par la proclamation de la République Catalane à Barcelone dès la fin du scrutin municipal de 1931, Francesc MACIÀ est contraint de céder aux pressions de ses alliés républicains. Il renonce ainsi à ce projet inscrit au sein d'une "Fédération Ibérique", sans avoir toutefois négocié au préalable la création d'un gouvernement autonome distinct de la *Mancomunitat*. **La Generalitat de Catalogne est ainsi proclamée et provisoirement (r)établissement au début de la IIde République**. Le projet de statut autonomique commence à être rédigé dès l'été 1931 en fonction des restrictions acceptées par MACIÀ lors d'une conférence avec les ministres concernés à Madrid. Le rôle de républicains catalans comme Lluís COMPANYS, Nicolau D'OLWER et Jaime CARNER -amis, proches collaborateurs, voire titulaires de portefeuilles ministériels- ne doit à ce propos pas être sous-estimé. Ils ont influencé l'évolution vers plus de pragmatisme de MACIÀ, à l'origine très radical en matière d'autonomie catalane. Conformément à cette évolution, **le projet de statut -dit de NÚRIA**, en référence à la

---

<sup>234</sup>JACKSON, p.35.

ville dans laquelle il est élaboré- désigne **la Catalogne comme un Etat autonome dans la République espagnole**. La référence explicite à la fédéralisation de l'Etat a donc disparu. Ce texte établit d'autre part clairement que le contrôle des affaires extérieures, des barrières et des tarifs douaniers, des relations entre l'Eglise et l'Etat ainsi que des questions militaires revient au gouvernement madrilène. Il spécifie cependant que le pouvoir public émane en Catalogne du peuple, ce qui fait implicitement référence à l'existence d'un peuple distinct du reste de l'Espagne. **Seul le catalan se voit par ailleurs concédé le statut de langue officielle de cet Etat autonome** pour lequel la pleine autorité sur les écoles et l'Université de Barcelone est prévue. Soumis à plébiscite en Catalogne le 3 août 1931, ce texte reçoit le soutien massif des électeurs. Dans la province de Barcelone, 175 000 votes s'expriment en sa faveur tandis que 2127 manifestent l'existence d'une faible opposition. Les proportions sont comparables dans les trois autres provinces catalanes de Girone, Lérida et Tarragone.

Aux *Cortès*, des républicains aussi bien conservateurs que libéraux s'opposent en bloc au statut parce qu'il risque, selon eux, de conduire à un Etat fédéral difficile à administrer. D'autres reconnaissent ces travers potentiels, mais insistent sur la nécessité pour la survie de la République d'accorder l'autonomie à la Catalogne. A leurs yeux, le nouveau régime ne peut voir le territoire le plus dynamique sur le plan économique s'éloigner sans danger. La position du juriste OSSORIO Y GALLARDO, l'un des deux responsables de la commission chargée de la rédaction de la Constitution, est autrement motivée: l'autonomie doit être concédée à la Catalogne au nom de la fibre nationaliste qui anime ce territoire et de sa vitalité culturelle. **La sensibilité d'un républicain conservateur à l'argument culturaliste atteste de l'efficacité de la stratégie différentialiste du catalanisme:** élément parmi d'autres de la singularité catalane, la culture fonde donc les prétentions autonomiques des élites catalanes. Le **protagonisme du catalanisme culturel** -par l'entremise de la majorité des **intellectuels catalans**- dans **la construction, puis la politisation de la "question**

**catalane**", se concrétise ainsi par des acquis institutionnels inédits. Le rôle conférés aux intellectuels n'est d'ailleurs pas l'exclusive de ces acteurs en Catalogne. Le parlement républicain se caractérise en effet par la présence de nombreux penseurs, souvent universitaires, parfois indépendants des partis politiques représentés dans cette assemblée et animés par la volonté de contribuer à l'édification d'une nouvelle Espagne. Tel est le sens de l'engagement des écrivains Miguel de UNAMUNO et José ORTEGA Y GASSET - significativement auteur de *La España invertebrada*- contre un élargissement notable de l'autonomie catalane, un engagement qui limite par ailleurs considérablement la marge de manœuvre déjà étroite des républicains. L'importance du contexte dans lequel sont alors pensées puis appliquées les mutations institutionnelles ne doit en effet pas être minimisée. L'effondrement définitif de l'empire colonial en 1898 est à l'origine de l'apparition d'une génération d'intellectuels très critiques à l'égard de l'Etat de la Restauration. Par cet aspect, ils présentent des affinités avec le mouvement catalaniste. Bien que majoritairement issus de territoires "périphériques", ils n'en sont pas moins alors très réticents face aux efforts menés en matière de redistribution territoriale du pouvoir.

S'auto-définissant "catalanisant anticatalaniste", Miguel DE UNAMUNO critique la Castille dont la crise a précipité celle d'un Etat qu'elle a pourtant façonné à son image. Pour poursuivre son développement, l'Espagne doit intégrer des régions dynamiques. Conformément au projet régénérationiste, il appelle de ses voeux la **catalanisation de l'Etat**, au sens d'adaptation aux critères de la modernité occidentale. Il défend par contre l'espagnol pour sa dimension et sa "vocation" non particulariste. Député au parlement espagnol sous la IIde République, il affiche son hostilité envers les diverses forces "régionalistes" et vote contre le Statut d'Autonomie de la Catalogne au nom de la capacité d'intégration et du devoir de justice sociale de l'Etat. Le philosophe Manuel ORTEGA Y GASSET présente également une certaine réticence face à l'évolution de la forme de l'Etat. A l'instar d'UNAMUNO, il pense la crise espagnole suivant une

optique exclusivement castillane: "*La Castille a fait et a défait l'Espagne*"<sup>235</sup>. Si la faculté d'intégration de l'Etat a failli, il convient de développer toutes les provinces du territoire afin de moderniser l'Espagne et de redonner à Madrid son rôle de capitale. C'est donc au nom de l'Espagne qu'ORTEGA promeut l'idée d'une industrialisation et d'une revitalisation de ses "provinces". C'est ce raisonnement qui le conduit à voter en faveur du Statut d'Autonomie catalan lorsqu'il est député et porte-parole du Regroupement au service de la République au parlement madrilène. Envisagée comme la première étape sur le chemin du redressement espagnol, l'autonomie catalane -telle qu'elle est approuvée après amendements par ORTEGA- diffère de l'image qu'en ont les nationalistes catalans<sup>236</sup>. Un gouvernement catalan pourrait selon lui pallier aux insuffisances de l'Etat en matière d'éducation, mieux prendre en compte certaines réalités locales négligées par l'administration centrale, dont des intérêts économiques spécifiques. Il est par contre opposé au transfert de ressources financières de la part de l'Etat, en particulier pour permettre le développement de la culture catalane et la mise en place effective d'un régime de coofficialité linguistique en Catalogne. Si ORTEGA soutient l'autonomie catalane, c'est donc au nom de son républicanisme. Ses réticences sont cependant révélatrices des tensions qui opposent républicains et catalanistes sous la IIde République. Elles marquent les limites d'un accord entre des formations partisanes différentes, dans un contexte de forte polarisation idéologique.

---

<sup>235</sup>ORTEGA Y GASSET, M.: *La España invertebrada. Bosquejo de algunos pensamientos históricos*. Madrid, Revista de Occidente, 10ème édition, 1957, p.55. Première édition: 1921.

<sup>236</sup>Cette distorsion est relevée par Horst HINA selon qui l'attitude d'ORTEGA -l'un des chefs de file de l'intelligentsia- est la synthèse problématique des positions successivement défendues dans les essais *La España invertebrada* et *La redención de las provincias*: "Là, l'affirmation d'un Etat national conscient de lui-même, qui poursuit de grandes entreprises politiques; ici, la reconnaissance de la nécessité d'une régionalisation de l'Espagne et la volonté de réveiller les provinces (ce qui n'est certainement pas la même chose que le mouvement régional pour l'autonomie de la Catalogne). ORTEGA a essayé de combiner ces positions respectives dans un "oui" au Statut d'Autonomie, un "oui" qui ne pouvait qu'être ambigu". Cf. HINA, H.: *Castilla y Cataluña en el debate cultural, 1714-1939. Historia de las relaciones ideológicas catalano-castellanas*. Madrid, Península, 1986, p.393.

Le statut qui reçoit l'aval des Cortes subit donc des modifications révélatrices d'un rapport de forces entre partis politiques d'envergure étatique et celles implantées dans une seule partie du territoire espagnol. Si le chef du gouvernement, Manuel AZAÑA, donne l'impulsion décisive pour que l'autonomie soit concédée, c'est une autonomie définie dans un cadre philosophique, politique et légal bien déterminé: le fédéralisme et le principe des nationalités -validé par le Traité de Versailles et légitimant les revendications des nationalistes catalans- sont écartés. Bien que dotée de traits spécifiques, la Catalogne est une partie intégrante de l'Espagne, tant géographiquement qu'économiquement et politiquement. Pour AZAÑA, le problème est de consolider l'unité et la démocratie espagnoles sur la base de la reconnaissance d'intérêts mutuels et non plus, comme sous la dictature du général PRIMO DE RIVERA, par l'usage de la force militaire. Suivant ce calcul politique, la concession d'une large autonomie linguistique et administrative au territoire le plus développé d'Espagne doit permettre de rapprocher la Catalogne du reste du pays et de lui faire jouer un rôle moteur au sein de l'Etat, notamment en matière de développement des zones moins avancées économiquement. Interrompue par le premier soulèvement militaire contre la République, l'élaboration du statut reprend dès la réduction pacifique de celui-là en août 1932. L'échec du putsch augmente le prestige du gouvernement AZAÑA qui met à profit cette période de calme relatif pour permettre la rapide approbation du premier statut d'autonomie<sup>237</sup>.

**D'importantes restrictions sont ainsi imposées par le parlement espagnol au statut plébiscité en Catalogne en 1931.** Elles affectent plus particulièrement deux domaines-clef pour le développement de cette autonomie. Elles modifient délibérément la signification et les effets potentiels du processus autonomique de par les dispositions adoptées en matière de financement et d'éducation. Tandis que le

---

<sup>237</sup>Si le principe d'une politique analogue a été retenu dans la Constitution pour les autres "nationalités historiques", le processus d'accès à l'autonomie s'est avéré plus lent. Le statut du Pays Basque n'a ainsi été adopté qu'au lendemain du début de la guerre civile.

Statut de Nuria prévoyait le transfert des impôts indirects à la Generalitat et la conservation des impôts direct de la part du gouvernement central, le statut de 1932 ne concède au gouvernement autonome catalan qu'une partie des sommes prélevées indirectement. Ce **régime financier** limite donc considérablement la portée des compétences conférées aux autorités catalanes. Il s'agit-là d'une importante et constante source de conflits avec le gouvernement central. L'Etat espagnol est en effet accusé de ne pas reverser à la Catalogne ce qu'il prélève sur ce territoire, en particulier grâce aux bénéfices tirés du secteur industriel. Ce manque d'équité imputé au centre politique est désigné comme le principal responsable d'une autonomie jugée restreinte par les catalanistes. A ce titre, la *Generalitat* se voit alors confrontée aux mêmes problèmes de financement que le gouvernement central, surtout lorsqu'elle entend mener des politiques typiques du Welfare-State, en particulier dans le domaine éducatif. Le statut plébiscité en Catalogne prévoyait en la matière le transfert complet à la *Generalitat* de toutes les **compétences éducatives**. D'autre part, si l'enseignement du castillan était obligatoire, l'ensemble de l'instruction scolaire devait se faire en catalan. En tant qu'instance de socialisation, l'Ecole était donc envisagée comme le creuset d'une citoyenneté concurrente, suivant un modèle appliqué dans de nombreux pays, dont la France. Le statut adopté par le parlement espagnol et appliqué en Catalogne dès 1932 conserve à l'Etat un rôle prépondérant en la matière. La catalanisation est endiguée par un ensemble de dispositions et de silences volontaires. Parmi celles-ci, la possibilité laissée à la *Generalitat* de créer des établissements scolaires du second degré, dispensant des cours en catalan, mais grâce à ses propres ressources financières. Le manque de préparation des maîtres à ce type d'enseignement n'est par ailleurs pas compensé par une politique volontariste de l'Etat. La connaissance du catalan demeure en effet facultative pour cette partie de la fonction publique amenée à travailler en Catalogne. La coofficialité proclamée dans le statut rencontre ici une limite réelle que la formation rapide et gratuite de personnel enseignant par le gouvernement autonome ne peut en définitive pallier.

Malgré ces difficultés, il reste que la **période républicaine** est à juste titre assimilée à une renaissance culturelle en Catalogne tant il est vrai que de nombreux jalons sont alors pour la première fois jetés afin de nationaliser par cette voie la société. On pense notamment à la création d'institutions comme l'Ecole normale dépendant directement de la *Generalitat* et à la scolarisation massive de populations jusque là exclues du système éducatif<sup>238</sup>. Si les événements ultérieurs l'ont empêchée de remplir pleinement sa fonction, elle n'en est pas moins demeurée une **référence** pour les responsables politiques résistant en Espagne ou à l'étranger, puis lors de la transition et de la consolidation démocratiques. La radio, puissant moyen de communication de masses, ainsi que la presse et l'édition de livres, assurent plus concrètement une large diffusion sociale au catalan. A titre indicatif, ce sont vingt-cinq journaux qui sont alors publiés dans cette langue en Catalogne.

Les **élections législatives anticipées de novembre 1933** marquent un **coup d'arrêt** dans la conquête de ces acquis et plus généralement **dans le développement autonomique**. Si la victoire des forces de droite est plus modérée en Catalogne que dans le reste de l'Espagne, il n'en reste pas moins que la *Lliga* obtient un nombre de députés plus importants qu'ERC. A l'échelle de l'Etat, les républicains de gauche et les socialistes perdent leur position hégémonique. Le gouvernement dirigé par Manuel AZAÑA est remplacé par une formation de droite dans laquelle la CEDA (*Confederación Española de Derechas Españolas*), parti d'inspiration catholique et pro-fasciste créé en 1932 par José-Maria GIL-ROBLES, est prédominante. Or cette confédération, soutenue par des élites menacées par les réformes du nouveau régime, mais qui choisissent de l'exprimer pacifiquement en envoyant des représentants au parlement espagnol, n'est pas républicaine. La formule politique définie par les gauches espagnoles et catalanes, qui alliait République et autonomie, est ainsi

---

<sup>238</sup>Cf. GALI, A.: *Historia de les institucions i del moviment cultural a Catalunya, 1900-1936*. Livre IV: *La llengua. Entitats defensores i propagadores*, 1980, 316 pages. Surtout les chapitres 6 et 7 sur l'oeuvre de la *Generalitat* et le travail de catalanisation populaire sous la IIde République, pp.146-169.

sérieusement menacée. La droite républicaine, qui est également partie prenante dans ce nouveau gouvernement, est d'autre part trop faible pour éviter une radicalisation d'autant plus inévitable que les forces de gauche -mobilisées par la perspective de l'arrêt de la dynamique démocratique- remportent les élections municipales catalanes en janvier 1934. Victime d'actes violents et désavouée par l'électorat, la *Lliga* se retire du parlement catalan. Cet épisode constitue un antécédent important de la crise politique qui devient manifeste le 6 octobre 1934. Une partie des élites catalanes sont en effet défiantes à l'égard du jeu démocratique, ce qui fragilise sa légitimité et sa viabilité. Elles sont ouvertes à une autre stratégie, capable d'assurer la représentation de ses intérêts en Catalogne et à Madrid. Une nouvelle fois, le *pronunciamiento* s'étant imposé en Espagne comme un mode de résolution des conflits, elles sont prêtes à donner leur appui à un coup de force susceptible de maintenir un ordre pérennisant leur domination. Le départ de la *Lliga* du parlement catalan -suivi de son trop bref et tardif retour- est d'autre part déterminant parce que la Catalogne, dominée par le nationalisme de gauche, cristallise l'opposition contre le gouvernement central. Elle incarne les aspirations propres à certaines fractions de la société catalane, mais également un projet politique global pour l'Espagne. Symbole à ce double titre d'un changement social rendant impératif la conception d'un régime politique adapté, elle se heurte dès lors fréquemment au gouvernement central: "*La réforme sociale semblait liée à l'autonomie catalane, et la réaction sociale et politique s'avérait inséparable du centralisme anti-autonomiste*"<sup>239</sup>.

**La crise du 6 octobre 1934** intervient dans un contexte de tension permanente entre la *Generalitat* et le gouvernement central. Si le conflit devient alors ouvert, c'est parce que les autorités catalanes décident la mise en application de la loi relative aux contrats d'exploitation agricole malgré la proclamation de son inconstitutionnalité par le

---

<sup>239</sup>BALCELLS, A.: *El nacionalismo catalán*, op.cit., p.114.

Tribunal des Garanties Constitutionnelles<sup>240</sup>. Cette initiative est en réalité la première étape d'une réforme agraire graduelle qui demeure l'un des problèmes majeurs de l'Espagne: "*Le changement est annoncé sans qu'il entre pour autant dans les faits. D'abord en ce qui concerne la clé de voûte de la société que constitue alors la structure agraire. Les lois qui prescrivent le désamortissement des terres ecclésiastiques et l'abolition du majorat nobiliaire induisent une circulation de la propriété foncière. Mais la réforme agraire politique qui se traduirait, comme en France, par un démembrement des latifundia ne s'opère pas; et pas davantage, ou trop peu, la réforme économique et technique qui transformerait ces latifundia maintenues en exploitations vraiment capitalistes comme en Grande-Bretagne, en Prusse ou dans la vallée du Pô. De ce fait, la question agraire*<sup>241</sup> *y demeure posée bien au-delà du terme numérique du siècle dernier. Elle pèse encore sur le destin de l'Espagne des années 30, puis intervient de façon toujours cruciale dans cette sorte de fatalité antidémocratique dont procèdent la guerre civile et le long règne du général FRANCO*"<sup>242</sup>.

De fait, la loi promulguée par le parlement catalan suscite la peur des élites traditionnelles qui mettent à profit leur influence pour limiter la portée de cette mesure. Il s'agit en premier lieu des propriétaires terriens catalans membres de l'Institut San Isidro qui chargent la *Lliga* de soumettre la loi agraire à un recours pour inconstitutionnalité. Il s'agit en second lieu des propriétaires de terres ailleurs en

<sup>240</sup>L'importance rétrospective de la décision prise par cette cour de justice confirme l'hypothèse de Juan J.LINZ selon laquelle certains pouvoirs modérateurs situés en-dehors ou au-dessus des partis politiques deviennent -en temps de crise- des éléments moteurs et ne sont plus de simples rouages permettant le fonctionnement d'une démocratie. Si la fonction de cette institution en principe neutre était de donner une traduction juridique aux conflits politiques, l'effet de son action fut concrètement inverse. Elle a ainsi considérablement influencé l'évolution des relations entre alliés de la coalition républicaine et l'avenir de la démocratie espagnole dans les années 30. Pour l'hypothèse émise par Juan J.LINZ, se reporter à "Crisis, breakdown and reequilibration" in *The breakdown of democratic regime*, op.cit., pp.171-174.

<sup>241</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>242</sup>HERMET, G.: *L'Espagne au XXème siècle*, Paris, PUF, 1992, p.4.

Espagne - principalement dans le sud- qui appréhendent la propagation de ce type de mesure. Parce que la Catalogne pourrait se convertir en foyer de la réforme agraire espagnole, **l'autonomie catalane est assimilée à un changement social et politique nuisible**. Après bien des heurts, le président de la *Generalitat* Lluís COMPANYS entre en rébellion contre le gouvernement de coalition de droite, dirigé par le radical Alejandro LERROUX auquel participe la CEDA, le 6 octobre 1934. Il proclame **l'Etat catalan au sein de la République Fédérale Espagnole**. Ce coup de force échoue, mais il est suivi d'une répression au cours de laquelle **le statut d'autonomie est suspendu** de janvier 1935 au printemps 1936. La vie politique catalane se caractérise durant cette période par son artificialité: comme sous la dictature du général PRIMO DE RIVERA, la *Lliga* profite de l'état d'exception qui existe de fait pour retrouver une certaine hégémonie et s'imposer comme interlocuteur auprès du gouvernement central. Elle y parvient, mais au prix d'une priorité donnée au conservatisme social au détriment de l'autonomie catalane. Marginalisées, les gauches catalanistes ne se privent pas de souligner son ambivalence et l'échec de sa stratégie pour l'élargissement de l'autonomie catalane lors de la campagne pour les élections législatives de février 1936.

Un autre événement contribue cependant à la polarisation extrême du paysage politique espagnol et à l'affrontement inédit des forces de gauche et de droite lors de ce scrutin. Il s'agit de l'insurrection des mineurs asturiens, durement réprimée par les généraux FRANCO et GODED. Soutenue par l'ensemble des partis de gauche d'ordinaire désunis, ce soulèvement ouvrier contribue à une nouvelle recomposition des alliances en vue d'une lutte politique qui s'annonce âpre. Cet épisode est décisif selon Guy HERMET, parce que: "*A partir de ce moment, la classe ouvrière et la gauche ne basculent pas seulement dans une opposition vengeresse à la République conservatrice issue des élections de 1933. Au-delà, elles cessent de concevoir la démocratie comme un régime de compromis et d'alternance au pouvoir de courants idéologiques distincts, n'acceptant plus d'autre issue que celle d'un gouvernement*

*révolutionnaire et irréversible. Dans cette perspective, les organisations prolétariennes se trouvent contraintes de promouvoir une unité d'action déjà vécue par leurs militants emprisonnés. Parallèlement, la gauche bourgeoise personnifiée par AZAÑA ne peut elle-même que se rapprocher de l'extrême-gauche ouvrière, dans la mesure où la droite se durcit et la rejette dans le camp révolutionnaire*"<sup>243</sup>. **Entre coup d'Etat militaire et révolution sociale, les élections de 1936 marquent la dernière victoire pour quelques décennies d'une stratégie politique -le légalisme-dans le cadre d'une République déjà bien affaiblie.**

A l'issue de la consultation électorale, le succès des forces de gauche s'avère plus fort en Catalogne que dans l'ensemble de l'Espagne. Le Front des Gauches -version catalane du Front Populaire qui obtient 48% des suffrages exprimés dans le reste de l'Etat contre 46,5 pour l'alliance des droites- rassemble 59% des votes contre 41% pour le Front de l'Ordre (union des droites en Catalogne). L'une des premières mesures adoptées par le gouvernement central à la tête duquel Manuel AZAÑA parvient une nouvelle fois est le **rétablissement du statut d'autonomie**. Grâce à un court intermède dans le processus de radicalisation idéologique, la *Lliga* -protagoniste majeur du Front de l'Ordre- accepte d'assumer le rôle d'opposition loyale à un gouvernement catalan qui demeure dominé par la gauche nationaliste. C'est dans ce climat relativement pacifié qu'émerge un nouvel acteur politique. Son apparition témoigne de la résolution d'un dilemme propre aux partis prolétariens en Catalogne. Leur difficulté a en effet toujours été de définir une identité partisane et une ligne d'action collective en réduisant les contradictions inhérentes aux clivages "droite/gauche" et "centre/périphérie". Fondé en juillet 1936, le PSUC (*Partit Socialista Unificat de Catalunya*) se présente à ce titre comme une formation de gauche strictement catalane. N'entretenant de relations qu'avec le Parti Communiste Espagnol (PCE), il doit cependant assumer le paradoxe lié au rejet d'un centre au profit d'un autre: membre de l'Internationale Communiste, il préfère être dans l'orbite

---

<sup>243</sup>Ibidem, p.119.

moscovite que dans la sphère d'influence madrilène. Cet élément conduit à ne pas sous-estimer le contexte idéologique dans lequel la République espagnole doit alors se développer.

Les tensions entre catalanistes de droite et de gauche réapparaissent cependant, en particulier à cause de l'application de la loi sur les contrats d'exploitation agricole. A Madrid, le pouvoir républicain se détériore et voit son assise sociale se réduire. La violence exercée par les extrémistes des deux camps se généralise et se banalise, fondant les militaires à intervenir. Le catalyseur est l'assassinat du dirigeant monarchiste José CALVO SOTELO en juillet 1936. L'insurrection militaire du 17 marque le **début de la guerre civile espagnole**. La chute du régime démocratique ne s'explique pas uniquement par l'intervention de l'armée. Elle est en définitive le résultat de la crise et de la perte de légitimité de la République, d'une extrême polarisation de la société espagnole et d'un manque d'accord entre ses élites les plus influentes. La rupture du consensus et l'absence d'un accord entre les élites sont dans cette optique manifestes dès octobre 1934. Si la situation se détériore par la suite, c'est parce que "*les gouvernements central et régional en viennent à représenter des intérêts de classes opposés*"<sup>244</sup>. La coalition républicaine rencontre des difficultés pour gérer un agenda chargé et émaillé de priorités contradictoires. Elle doit en effet apporter une solution au problème de l'emploi, à la question agraire, aux demandes d'autonomie, à la capacité financière de l'Etat et à une plus juste réallocation de ses ressources par la voie fiscale. La sécularisation de la société et les relations entre l'Eglise et l'Etat appellent en outre une réponse urgente que la République donne partiellement avant sa chute. Le problème de l'intégration des catalans à l'Etat n'est cependant pas résolu, de même que le problème centre-périmétrie dans son ensemble. Structurel à l'Espagne, ce conflit s'est exacerbé avec l'expérience républicaine. Hérité de la Restauration qui n'avait pas réussi à le résoudre mais était parvenue à se

---

<sup>244</sup>LINZ, J.J.: "Crisis, breakdown and reequilibration" in *The breakdown of democratic regime*, op.cit., p.157.

prolonger malgré lui, il devient plus aigu du fait de la présence nationaliste de gauche en Catalogne. Si un compromis était auparavant envisageable entre élites sur la base du conservatisme social et permettait la survie de la monarchie, il devient inconcevable dès lors que les forces de la gauche nationaliste se heurtent au gouvernement central au nom de la République. A la veille de la guerre civile, le conflit est donc structurel de part sa dimension historique et l'importance de cette conjoncture politique. L'intégration de la Catalogne demeure à l'ordre du jour, mais c'est désormais par les armes que les protagonistes entendent en découdre. La crise continue du régime républicain n'a donc pas constituée une opportunité pour stabiliser l'édifice espagnol. La "semi-loyauté"<sup>245</sup> d'acteurs politiques et sociaux qui auraient pu être intégrés en son sein, mais qui lui donnaient un appui conditionné à la satisfaction de leurs intérêts, a au contraire accentué un conflit permanent. **La relation entre le gouvernement central et les nationalismes périphériques s'est ainsi compliquée, au point d'acquérir une importance singulière dans l'arrêt du processus de démocratisation.** Cet aspect est souligné par Juan J.LINZ selon qui: "*(...) de profonds clivages et désaccords sociaux ont sous-tendus la crise politique. Les problèmes de classes, religieux et régionaux se sont combinés et ont interagi avec une intensité unique. L'Europe de l'Est mise à part, l'Espagne fut le seul pays dans lequel les clivages régionaux, culturels et linguistiques ont joué un rôle dans l'effondrement de la démocratie*"<sup>246</sup>.

### **3. La guerre civile (1936-1939)**

Le soulèvement militaire de juillet 1936 ressemble au premier abord à un *pronunciamiento* classique tant une intervention de ce type afin de rétablir "l'ordre" est habituelle en Espagne depuis le XIXème siècle. Son échec signifie pourtant le début de la guerre civile car les insurgés ne parviennent pas à faire capituler le gouvernement

---

<sup>245</sup>Selon l'expression employée par Juan J.LINZ in ibidem, p.176.

<sup>246</sup>ibidem, p.142.

légal. Contrairement à la situation qui avait prévalu à la suite de la crise d'octobre 1934, le pays se divise rapidement en deux Etats détenteurs d'une légitimité concurrente<sup>247</sup>.

Si le camp des "nationaux" l'emporte finalement en février 1939, c'est grâce à l'internationalisation du conflit qui assure à ces protagonistes une aide massive de la part de l'Italie et de l'Allemagne. C'est aussi grâce à l'action unificatrice du général FRANCO qui convertit l'hétérogénéité de l'alliance conjoncturelle des droites espagnoles en unité de gouvernement durable. Le bloc des insurgés se caractérise en effet par son manque d'homogénéité. Sur le plan spatial, d'abord, puisque la rébellion ne se cristallise pas en un point mais émane de territoires aussi éloignés et différents que le sud de l'Andalousie, l'île de Majorque, la Galice, la Navarre, une partie de l'Aragon et de la Vieille-Castille, puis l'Extrémadure. Sur le plan idéologique, ensuite, ce qui a amené de nombreux auteurs à discuter la nature totalitaire d'un régime très personnalisé dont les bases sont jetées avant la fin de la guerre<sup>248</sup>. Neuf "familles politiques" ont ainsi été décomptées à l'intérieur de ce régime<sup>249</sup>, mettant l'accent sur l'absence d'un parti unique idéologiquement homogène, discipliné et efficace; et la réalité du Mouvement, qui englobait la totalité des organisations politiques opposées à tout ce que représentait la IIde République<sup>250</sup>. La présence des militaires, des catholiques, des technocrates de la dictature de Primo de Rivera (remplacés à partir de 1956 par ceux de l'Opus Dei), des traditionalistes, des monarchistes, des phalangistes,

---

<sup>247</sup>On trouvera en annexe n°8 une série de cartes permettant de visualiser cette partition et de suivre l'évolution de la guerre civile, jusqu'à la chute de Barcelone.

<sup>248</sup>"Loin d'être caractérisé par une idéologie, comme ce fut le cas en Allemagne avec le national-socialisme et en Italie avec le fascisme, le régime issu de la guerre d'Espagne continue d'être désigné par les historiens du nom de son fondateur, voire assimilé aux règnes les plus longs de l'Espagne moderne. C'est un signe de son irréductible originalité en même temps que la source de controverses infinies entre spécialistes dès qu'il s'agit de faire entrer l'Etat franquiste dans les cadres conceptuels des sciences politiques". MAURICE, J., SERRANO, C.: *L'Espagne au XXème siècle*. Paris, Hachette, 1992, p.35.

<sup>249</sup>Par le sociologue espagnol Amando DE MIGUEL in *Sociología del Franquismo*. Barcelona, Euros, 1975.

<sup>250</sup>KAMINIS, G.: *La transition constitutionnelle en Grèce et en Espagne*. Paris, LGDJ, 1993, p.17.

des intégristes et des techniciens a conduit à une interprétation du franquisme en termes de "pluralisme limité"<sup>251</sup>. Si ce concept présente l'inconvénient de passer sous un relatif silence l'élément de cohésion entre ces diverses "familles", à savoir leur commune adhésion aux valeurs incarnées par le régime, il a le mérite de mettre l'accent sur leur diversité et la marge de manœuvre qu'elle implique alors pour FRANCO. Elle est source "de flexibilité et d'adaptabilité"<sup>252</sup> et lui permet de s'ériger en arbitre. A contrario, elle rend la question de sa succession problématique.

Parce qu'il est populaire et n'est véritablement assimilé à aucune de ces mouvances, le général FRANCO est désigné par ses pairs "chef du gouvernement de l'Etat espagnol" et "généralissime des forces terrestres, navales et aériennes" jusqu'à la fin de la guerre, dès septembre 1936. Il prend alors une série d'initiatives qui confortent progressivement son statut de chef de l'Etat, dont la dissolution le 1er octobre de la Junta de Défense Nationale au nom de laquelle le putsch avait eu lieu. Appuyé par les catholiques, il poursuit sa politique d'unification et instaure en avril 1937 un parti unique, celui de la Phalange Espagnole Traditionaliste et des Juntas Offensives Nationales-Syndicalistes dit "*FET y de las JONS*", dont le nom à lui seul indique qu'il s'agit du rassemblement -et non de la fusion- de formations préexistantes<sup>253</sup>. La promulgation des statuts du parti, en août 1937, marque une nouvelle évolution puisque FRANCO y est pour la première fois érigé en Caudillo de l'Etat, source et détenteur du pouvoir suprême<sup>254</sup>. La personnalisation du régime est accentuée par le

---

<sup>251</sup>Ce concept a été proposé par Juan J. LINZ in "An authoritarian regime: Spain". PAYNE, S.: *Politics and society in twentieth century: Spain*. New York, London, 1976, pp.160 et suivantes.

<sup>252</sup>D'après l'expression de Georges KAMINIS in *La transition constitutionnelle en Grèce et en Espagne*, op.cit., p.17.

<sup>253</sup>Cette dimension amène Jacques MAURICE et Carlos SERRANO à qualifier l'idéologie de ce parti de national-syndicalisme, et cette formation politique d'"habillage totalitaire" du régime et d'"auxiliaire de l'Etat". Cf MAURICE, J., SERRANO, C.: *L'Espagne au XXème siècle*, op.cit., pp.36-37.

<sup>254</sup>La théorie du *Caudillaje* (Caudillat) est contemporaine de l'ensemble des dispositions institutionnelles évoquées. Mode de légitimation, elle "s'incarne dans un individu aux qualités extraordinaires qui, au cours de circonstances exceptionnelles de la vie de la communauté, actualise en lui les valeurs nationales les plus profondes et s'élève au-dessus de la mêlée pour

décret du 30 janvier 1938 qui lui confère le titre de chef du gouvernement pour une durée indéterminée et remplace la junte technique par un conseil des ministres dont la délibération n'est pas nécessaire pour la prise d'une décision.

Face à l'unité du bloc "national", **les républicains** ne parviennent pas à surmonter leurs divisions. L'autorité légale n'en est que plus ébranlée. Sa déréliction affecte les échelons central et autonomique de gouvernement. La faiblesse du pouvoir républicain est étroitement liée à la haute conflictualité du jeu politique interne puisque les stratégies politiques séparent les révolutionnaires des réformistes. Parmi les premiers, les anarchistes acquièrent une position maîtresse et fragilisent les alliances conclues notamment entre socialistes et communistes. La légalité républicaine est donc mise à mal par une lutte entre des factions dont aucune ne peut prétendre s'imposer aux autres. Quel que soit l'espace sur lequel s'exerce leur autorité, les gouvernements républicains successifs sont paralysés par l'hétérogénéité d'acteurs difficilement marginalisables. Lorsque tous les courants sont représentés, aucune ligne d'action ne peut véritablement être dégagée. Lorsque l'un d'entre eux est maintenu ou se maintient volontairement en-dehors de l'appareil gouvernemental, c'est l'application de la politique définie au plus haut niveau qui devient problématique. Aucune configuration n'évite en réalité l'affaiblissement puis l'effondrement du pouvoir républicain.

Bien qu'également atteint par cette perte d'autorité, le gouvernement autonome catalan n'en poursuit pas moins son affrontement avec le gouvernement central. Un gouvernement central d'ailleurs géographiquement déplacé au gré de l'avancée des troupes franquistes à Valence, Barcelone puis une nouvelle fois au Pays Valencien. Si le président Lluis COMPANYS sauve dans un premier temps la *Generalitat* grâce à

---

*assumer les destins de la Nation. En raison de la conjoncture historique qui engendre ce phénomène, la personnalité du Caudillo est unique et sa légitimité intransmissible. La quasi-identification à la notion transcendante de la Nation l'érige en son légitime représentant. La mythification de la guerre civile en "croisade" trouvait ainsi en la personne de FRANCO son guide spirituel et politique". KAMINIS, G.: La transition constitutionnelle en Grèce et en Espagne, op.cit., p.31.*

l'appui des anarchistes, la tentative d'intégration de ce courant fait long feu. L'échec du gouvernement unitaire en Catalogne provient en particulier de la rivalité dans l'espace politique entre anarchistes et communistes, deux mouvances sans lesquelles les nationalistes de gauche ne peuvent plus prétendre instaurer une forme de stabilité. A ceci, il faut ajouter la rivalité entre deux formations marxistes membres de la coalition dirigée par l'*Esquerra Republicana de Catalunya*: le PSUC et le POUM (*Partit Obrer de Unificació Marxista*, créé sous la Seconde République mais rapidement marginalisé par les communistes). A partir du printemps 1937 et jusqu'à la fin de la guerre civile, un fragile équilibre s'instaure en Catalogne grâce à une alliance entre l'ERC et le PSUC, sous la présidence de Josep TARRADELLAS. Le problème anarcho-syndicaliste demeure entier et s'ajoute aux heurts avec le gouvernement central.

Débordée par l'extrême-gauche, la *Generalitat* doit en effet assumer les réticences du gouvernement NEGRÍN à son endroit. La guerre a permis le développement de son autonomie car l'autorité de l'Etat était affaiblie et il fallait lui suppléer dans des domaines aussi importants que la santé publique. L'installation du gouvernement central à Barcelone ou près de la capitale catalane suppose la cohabitation d'autorités et d'élites non seulement différentes, mais partiellement concurrentes. La *Generalitat* n'en accepte que plus difficilement la soumission à un gouvernement républicain qui légitime son action au nom de l'ordre public. La tension augmente entre les deux entités à la suite du refus émis par Juan NEGRÍN de compenser la perte effective de poids politique de la *Generalitat* par l'entrée de forces politiques catalanes et catalanistes dans le gouvernement qu'il dirige à partir de mai 1937. Le ressentiment à l'égard de la République augmente, ce qui la prive de soutiens qui avaient auparavant révélé leur importance. L'avancée des "nationaux" ne parvient pas à enrayer un **processus d'atomisation du pouvoir dans la zone républicaine qui met en évidence la prégnance du conflit centre-périmétrie**. Alliés contre l'ancien ordre, la République et l'autonomie opposent une faible résistance à ce qui devient progressivement le régime franquiste. Leur défiance mutuelle limite la portée de leur

opposition au *Caudillo*: les républicains espagnols soupçonnent les élites périphériques de séparatisme tandis que celles-ci se méfient d'une conception trop unitaire de l'Espagne. Seule la résistance contre l'Etat franquiste leur permettra de retrouver par la suite une ligne d'action relativement cohérente. Les divergences de fond quant à la répartition territoriale du pouvoir et aux modalités d'intégration de la Catalogne au sein de l'Espagne réapparaîtront logiquement lors de la Transition. Si l'autonomie est alors constitutive du mode de fonctionnement démocratique défini dans les années 70 et 80, l'option républicaine est quant à elle écartée afin d'établir le consensus indispensable à la stabilité du nouveau régime.

#### **4. La dictature franquiste (1939-1975)**

Parce qu'elle suppose l'impossibilité de toute expression légale du mécontentement et l'inexistence d'une réelle alternance au pouvoir, la dictature franquiste peut apparaître comme un régime stable jusqu'en 1975. Si l'élection ne sanctionne pas périodiquement les responsables politiques, les luttes d'influence entre les groupes qui soutiennent le général FRANCO n'en sont pas moins âpres. Répressive et opposée à un ensemble de forces sociales, la dictature est aussi synonyme d'un jeu subtil entre FRANCO et ses partisans les plus influents. La rivalité entre militaires, catholiques, monarchistes et phalangistes est ainsi très vive, jusqu'à ce que ces derniers soient écartés lors de la recomposition du gouvernement et la redéfinition des assises du pouvoir dans les années 50. A cette date, le régime ne peut plus asseoir sa légitimité sur la seule vengeance à l'égard des vaincus désignés par l'expression "*rojos-separistas*"<sup>255</sup>. Il doit en outre assumer les conséquences économiques d'une politique qui, orientée exclusivement vers le démantèlement des acquis républicains, nie l'Espagne urbaine, industrielle et ouvrière. La stabilisation du pays se poursuit ainsi dès 1957 grâce à un développement économique sans libéralisation politique mené par les technocrates de l'Opus Dei. Le processus d'institutionnalisation du régime passe par

---

<sup>255</sup>les "rouges-séparatistes".

différentes étapes qui mettent en évidence l'autorité croissante du Caudillo. En 1942, les *Cortès* (parlement) franquistes sont instituées, moins pour assumer la fonction législative que pour favoriser l'expression de certains secteurs réticents à intégrer le parti unique et néanmoins indispensables pour le maintien du régime. Un an plus tard, la Charte des Espagnols ainsi que la loi sur le référendum national dessinent les contours du nouvel Etat. Elles permettent à FRANCO de faire approuver massivement par la population en 1947 la loi fondamentale sur la succession du chef de l'Etat. L'adoption de ce texte est une victoire partielle pour les monarchistes puisque FRANCO accepte que le roi prenne sa suite à la tête du pays. L'identité du monarque ainsi que la date de sa prise de fonctions ne sont cependant pas précisées, tant les négociations avec la famille royale rencontrent des difficultés à ce sujet. La question est finalement résolue par le renoncement au trône du prétendant légitime et sa soumission aux exigences du dictateur. Le prix d'un hypothétique rétablissement de la monarchie est alors la mise à l'écart du Comte de Barcelone au profit de son fils, le futur JUAN CARLOS Ier, et l'éducation de celui-ci en Espagne par des précepteurs franquistes. En 1958, la loi sur les principes du Mouvement National -qui se substitue à la Phalange définitivement entrée en disgrâce- et la loi organique de l'Etat de 1966 confirment la nature monarchique du régime tout en restant évasives sur le nom d'un successeur qui demeure officieux. Cette loi, dernière disposition législative dotée d'un caractère fondamental publiée du vivant du dictateur, prévoit un "véritable déplacement du centre de gravité du pouvoir politique"<sup>256</sup>. Elle assimile implicitement le *Caudillaje* à un phénomène historique et à ce titre appelé à s'éteindre avec FRANCO. Soucieux que son régime lui survive, celui-ci organise donc son futur cadre institutionnel et confère une nouvelle centralité à la monarchie. Il prévoit cependant la limitation de ses activités grâce au Conseil du Royaume et l'impossibilité de toute évolution vers le parlementarisme. C'est conformément à cette conception et grâce à l'ascendant des technocrates monarchistes que Juan Carlos de BORBÓN Y BORBÓN

---

<sup>256</sup>D'après l'expression de Georges KAMINIS in *La transition constitutionnelle en Grèce et en Espagne*, op.cit., p.60.

prête serment de loyauté à FRANCO et de fidélité aux lois fondamentales en juillet 1969. Héritier présomptif, il est dépourvu de tout pouvoir et assiste, muet, aux dernières années de la dictature.

Ainsi institutionnalisé, le régime franquiste agit dans le domaine culturel conformément à l'idéologie nationaliste espagnole. A ce propos, on peut à juste titre estimer que "*ce n'est pas parce que le franquisme n'avait pas de "politique culturelle" avec le sens que lui donnait par exemple la Seconde République qu'il s'est désengagé de la politique culturelle. Au contraire, le pouvoir franquiste n'a cessé de faire irruption dans le domaine de la culture. de toute évidence, cet intérêt n'était nullement inspiré par des principes généreux de mise à la libre disposition du plus grand nombre des fruits de la pensée et de la création. Bien au contraire, il s'est toujours agi de canaliser une pratique culturelle qui, en aucune manière ne devait enfreindre les principes fondamentaux de la dictature*"<sup>257</sup>. A défaut de reposer à proprement parler sur une idéologie, le régime dictatorial présente en effet des **principes fédérateurs**, parmi lesquels **l'unité de l'Espagne**. Ce thème est d'ailleurs étroitement lié à l'impérialisme et au catholicisme du régime, ainsi qu'en attestent les devises "*L'Espagne, une, grande, libre*" et "*Par l'Empire, vers Dieu*". L'unité intérieure du territoire est conçue comme le préalable d'une nouvelle projection extérieure d'une Espagne exclusivement identifiée à la Castille. La confusion entre le castillan et l'espagnol est également poussée à l'extrême, conduisant le Caudillo à définir ainsi son projet d'unité nationale: elle doit être "*absolue, avec une seule langue, le castillan, et une seule personnalité, l'espagnole*"<sup>258</sup>. La langue constituant le fondement de l'identité nationale comme dans la plupart des conceptions nationalistes, le **monisme linguistique** est déduit du **centralisme d'Etat**. la dictature se caractérise ainsi par une

---

<sup>257</sup>BESSIERE, B.: *Les mutations de l'après-franquisme (1975-1992)*. Paris, L'Harmattan, 1992, p.31.

<sup>258</sup>Extrait de *Palabras del Caudillo*, cité dans BENET, J.: *Catalunya sota el règim franquista. Informe sobre la persecució de la llengua i la cultura de Catalunya pel règim del general Franco*. Barcelona, Editorial Blume, 1978, p.70.

forme de censure, la censure linguistique, et par une sévère répression culturelle orchestrée contre les langues "périmétries". La propagande joue également un rôle important en diffusant des messages comme : "*Si tu es espagnol, parle la langue de l'Empire*", "*Parle chrétien*", "*Parle comme Franco*". Les effets de cette politique sont presque immédiats: en Catalogne, le castillan s'impose dans tous les domaines de la vie publique, de l'administration aux publicités en passant par les moyens de communication et l'école. L'œuvre de la IIde république est radicalement remise en question tandis que le conflit linguistique accentue le ressentiment contre le régime autoritaire et alimente les revendications des nationalismes périphériques.

La recherche d'une nouvelle formule politique dans les années 50 consolide le régime, mais elle induit également des effets qui ruinent ses assises. La libéralisation économique donne un nouveau visage à l'Espagne et favorise l'émergence de nouveaux acteurs sociaux. Les classes moyennes acquièrent ainsi une importance proche de celles qu'elles ont acquise au même moment dans les démocraties européennes. Elles se joignent aux ouvriers, aux étudiants, aux intellectuels et à une partie du clergé catholique pour manifester leur opposition au franquisme. Face à la dictature, la difficulté de ces acteurs demeure leur hétérogénéité malgré le dépassement d'une alternative initiale. Entre continuité républicaine et rupture avec les schémas des années 30, ils optent pour la seconde perspective. Le discrédit qui frappe la classe politique républicaine dans son ensemble et la possibilité d'une relève par une autre génération peuvent expliquer ce choix. Tandis que **l'anarchisme** disparaît de l'échiquier politique, le **communisme** et le **socialisme** entament un processus de rénovation afin de conserver leur protagonisme dans la société espagnole. La perte progressive d'influence des élites républicaines au sein de la résistance anti-franquiste est manifeste avec la dissolution du gouvernement espagnol en exil en 1947 et celle de la *Generalitat* puis du gouvernement autonome basque l'année suivante. Malgré le rejet de la stratégie continuiste et la force de cohésion tirée de la lutte anti-franquiste, l'opposition ne parvient pas dans les années 50 à définir un projet de société commun.

Les clivages hérités de la guerre civile, les pesanteurs de l'environnement international ainsi que la répression, entretiennent sa faiblesse et sa division.

Le succès des grèves générales de 1951 et 1957 incite cependant les leaders politiques à faire un effort particulier pour structurer leurs discours et leurs organisations. La dynamique unitaire qui aboutit au début des années 70 à la constitution de plateformes incluant tant à l'échelle de l'Etat qu'en Catalogne un large éventail de formations partisanes<sup>259</sup> est d'abord, et en apparence paradoxalement, le produit de leur atomisation initiale. La question de la continuité républicaine n'est en effet pas la seule qui se pose alors aux résistants. Il faut également **définir un mode d'action à l'intérieur d'un régime qui proscrit toute activité politique**. Explorée par une minorité, la **voie de la violence** est rapidement abandonnée au profit **d'actions se qualifiant d'apolitiques, mais dont la nature politique n'échappe à personne**. Il s'agit en particulier des mouvements d'agitation étudiante et ouvrière qui témoignent d'une grande capacité de mobilisation populaire à la fin des années 50. Face à l'échec des accords entre partis républicains en exil et de la guérilla, les organisations de ces secteurs sociaux représentent la volonté de résister pacifiquement à l'intérieur du pays. Simultanément, des regroupements politiques sont opérés dans la clandestinité par des acteurs qui souffrent au départ de leur isolement au regard de ces mouvements de masses. La jonction entre les deux ne s'effectue que tardivement, mais elle dote l'opposition -notamment périphérique- d'une force qui accentue l'usure du pouvoir franquiste.

Le système partisan de l'Espagne démocratique se dessine à cette époque, avec sa particularité première qui est d'inclure les configurations spécifiques à des territoires

---

<sup>259</sup>On pense notamment à la Junta Démocratique, traduction politique d'un large rassemblement autour du Parti Communiste Espagnol en juillet 1974, à la Convergence Démocratique promue par le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol en juin 1975 et à l'Assemblée de Catalogne couvrant un large spectre de la société et du monde politique catalans dès novembre 1971.

comme la Catalogne. La formation de l'Association Démocratique Populaire de Catalogne (ADPC) en 1959 marque le renouveau du socialisme catalan et le souhait de concilier christianisme, pensée de gauche et thème national en dépassant les schémas des années 30. En 1961, une scission significative a lieu entre le secteur partisan de transformer l'ADPC en parti politique et celui qui, estimant cette évolution prématurée, favorise une action conjointe avec les mouvements ouvriers et étudiants. Le premier secteur prend le nom de *Front Obrer de Catalunya* (FOC), s'engage lors des grèves de 1962 et parvient à s'implanter durablement. Bien que dissout en 1969, il revient au FOC d'avoir formé les futurs cadres d'un parti encore très influent en Catalogne, le *Partit dels Socialistes de Catalunya* (PSC).

Si l'effort de restructuration mené par les forces de gauche rencontre dans les années 60 un écho favorable en Catalogne, c'est parce que le catalanisme de droite et celui d'*Esquerra Republicana de Catalunya* ont perdu leur crédibilité. Le premier, car la majorité de la bourgeoisie catalane préfère adopter une position conformiste face à la dictature et traiter avec la puissante oligarchie financière espagnole. Le second, à cause de l'effondrement des institutions républicaines et de son incapacité à conclure des accords afin d'organiser une résistance unie. Selon Albert BALCELLS, ces comportements peuvent expliquer "*la prétention des communistes et des socialistes catalans à représenter le seul catalanisme authentique et populaire et leur politique d'ouverture à l'égard de l'immigration ouvrière afin de repousser le risque de division du pays en deux communautés opposées*"<sup>260</sup>. Le développement économique catalan stimule en effet à cette époque l'exode rural et l'arrivée massive de travailleurs majoritairement castillanophones en provenance du sud de l'Espagne, de la Galice et de l'Aragon. En 1970, 33,7% de la population totale en Catalogne n'est pas née sur ce territoire. Pour les forces politiques, le défi est majeur: il s'agit d'éviter que ces vagues migratoires ne fragilisent les organisations ouvrières déjà existantes et ne diluent la spécificité culturelle de la Catalogne. En vue de faire prospérer cette dernière dans un

---

<sup>260</sup>BALCELLS, A.: *El nacionalismo catalán*, op.cit., p.147.

climat pacifique, il convient donc de les intégrer au mieux. Pour les gauches catalanes, l'arrivée de ces populations constituent ainsi un problème inédit, mais aussi une opportunité en termes d'assise sociale; elles peuvent constituer à terme un électorat privilégié dans une configuration politique plus permissive. Même rénové ou issu d'une inspiration totalement différente, le catalanisme ne parviendra jamais à rompre cette relation privilégiée entre les gauches et l'immigration catalane.

Le **catalanisme politique** qui s'organise au milieu des années 50 et qui réussit progressivement à s'imposer contre le nationalisme républicain de gauche est très influencé par le **catholicisme**. L'existence d'une solide tradition catholique catalaniste lui sert de base, bien que la marginalisation du traditionalisme représenté par TORRAS I BAGES et la nouveauté de la situation sous le franquisme empêche la fusion entre les deux courants. Face à la dictature, une partie du clergé catalan choisit dès l'origine de résister. L'intronisation de la Vierge Noire dans le monastère de **Montserrat**, près de Barcelone, en 1947, apparaît ainsi comme la première mobilisation de masses de ce catalanisme puisque plus de 60 000 personnes prennent part à cet acte. Au-delà de ses prises de position en faveur des spécificités culturelles de la Catalogne, **l'Eglise catalane** est un refuge dans lequel les futurs responsables politiques se rencontrent, échangent des idées, puis dissimulent les activités de leurs organisations lorsque celles-ci sont créées. A cette époque, l'actuel président de la *Generalitat*, Jordi PUJOL compte parmi les animateurs d'un groupe d'étudiants catholiques réunis dans une unité religieuse, puis civique, au nom évocateur de TORRAS I BAGES. C'est le même homme qui est à la tête du secteur le plus dynamique du mouvement pré-politique *Cristians Catalans* ou *Crit Catalunya* (CC) créé en 1954 avec l'appui de cette partie de l'épiscopat. A partir de 1960, ce mouvement soudé par un commun rejet du catalanisme républicain anticlérical et du catalanisme de la Lliga connaît lui aussi une scission. La majorité fonde en 1962 le parti *Comunitat Catalana* puis *Força Socialista Federal de Catalunya* deux ans après, jusqu'à sa disparition avant même le début de la Transition. Parmi les causes possibles

de son échec, la difficulté de mener une action strictement politique, la perte d'un appui indispensable à la suite du rejet de la confessionnalité catholique et l'articulation problématique du thème national et de la lutte des classes, peuvent à juste titre être évoquées. Sous la houlette de **Jordi PUJOL**, la minorité du groupe CC renonce temporairement à **l'action politique**. Elle décide de renforcer la **résistance culturelle** afin de structurer la **société civile catalane** et de favoriser ainsi un processus ultérieur de politisation. Objet privilégié de la répression franquiste, la culture et singulièrement la langue catalane, constituent logiquement le point d'appui de ce nouveau nationalisme. L'investissement symbolique dont elles font l'objet montre bien qu'aucune formation politique ne peut faire abstraction de cet enjeu stratégique.

## **CHAPITRE II: Nationalisme culturel et travail sur la langue catalane**

Si la Catalogne présente indéniablement une spécificité culturelle, l'hypothèse d'une instrumentalisation et d'un renforcement de cette particularité à cause de son défaut d'intégration à l'Espagne n'en est pas moins viable. C'est cet aspect que l'analyse du catalanisme culturel tend à confirmer. En effet, comment expliquer autrement l'appropriation par une frange du mouvement nationaliste d'une langue jusque-là en déclin, le catalan (section 1)? Et comment expliquer la pugnacité d'un petit nombre d'intellectuels pour définir le standard de cette langue et étendre son usage social (section 2)? La réponse à ces interrogations réside dans la synergie qui caractérisait (et caractérise encore) les versants politique et culturel de l'action catalaniste.

### **Section 1: le catalan, une langue en déclin prise en charge par le nationalisme culturel**

#### A. Evolution de la langue catalane dans l'ensemble hispanophone

Afin de comprendre la situation du catalan au moment où les acteurs du **nationalisme culturel** s'en emparent au XIXème siècle, il est nécessaire de disposer des données élémentaires permettant de suivre son évolution parallèlement à d'autres langues au sein de l'Etat espagnol. La virulence avec laquelle ces **intellectuels** s'emparent de ce thème incite en effet à interroger l'histoire de ce pays sous deux angles: si la **pluralité linguistique** est un fait avéré, comment s'est-elle constituée? D'autre part, comment le **pouvoir politique** a-t-il réagi face à cette diversité? Sa genèse fait précisément l'objet d'une brève étude dont le premier volet s'achève au XIVème siècle. Le second montre comment, dans le cadre de la construction de l'Etat espagnol moderne -qui reçoit une forte impulsion au XVème siècle-, cette pluralité a progressivement été perçue comme problématique par les élites politiques dirigeantes castillanes et a conduit à l'élaboration d'une politique visant à marginaliser les autres langues. Malgré un effort séculaire allant dans ce sens, il convient dès à présent de souligner le relatif échec de cette politique répressive. La meilleure preuve en est sans doute l'attitude des artisans de la Constitution, contraints de définir en 1978 une configuration institutionnelle capable de s'adapter à un rapport de forces linguistique pour le moins complexe: existence d'un Etat ancien constitué sous l'hégémonie de la Couronne de Castille, ce qui explique le statut prééminent conféré au castillan; résistance des autres langues au processus de périphérisation qu'a été la castillanisation de la société; ancrage de ces langues dans leurs aires de développement originel, ce qui a abouti à une **territorialisation du conflit linguistique**; problématique compliquée par les vagues successives de migrations internes qui ont conduit à la constitution de minorités linguistiques au sein même des minorités "séculaires" (on pense notamment à la communauté castillanophone d'origine andalouse vivant actuellement en Catalogne).

## **1. GENESE DE LA PLURALITE LINGUISTIQUE DANS LA PENINSULE IBERIQUE**

Avant de décrire avec plus de précision la formation des domaines linguistiques dans la Péninsule Ibérique, il est intéressant de dégager de ce panorama historique général trois idées essentielles.

### a. Remarques d'ordre général

A l'instar d'autres aires géographiques, cette péninsule a toujours été un lieu de contacts entre des civilisations différentes et successives. Que ce soit à l'issue de la colonisation romaine ou de l'invasion maure, il est permis d'observer des périodes de transition plus ou moins longues caractérisées par un bilinguisme de fait de populations récemment soumises à un nouveau pouvoir, pratiquant leur langue d'origine et acquérant progressivement -parfois pour un usage exclusif dans la sphère publique- celle de l'envahisseur. Conséquence d'une histoire politico-militaire mouvementée, le bilinguisme y est donc dans une certaine mesure une tradition sans que cela ait nécessairement été perçu à l'époque comme un problème. Si les conquêtes progressent de manière générale plus rapidement par les armes, leurs effets sont par contre plus lents sur les coutumes des populations. D'où, un nécessaire temps d'adaptation qui peut durer plusieurs décennies sans que les nouveaux dirigeants ne manifestent le moindre rejet d'un bilinguisme nécessaire, parfois même valorisé en tant que marque distinctive témoignant de l'appartenance à deux cultures. Quelles que soient les interprétations révisionnistes dont son histoire peut faire l'objet, **l'Espagne apparaît donc profondément métisse et coutumière jusqu'à un certain degré du bilinguisme, voire du plurilinguisme.**

Ces expériences de coexistence des langues, si emblématiques soient-elles, sont néanmoins résiduelles. L'histoire linguistique de ce pays est globalement marquée du sceau de la **conflictualité**. La "guerre des langues" a en effet constamment reflété les affrontements politiques entre anciennes et nouvelles puissances hégémoniques. Si les protagonistes du conflit ont changé au fil des siècles, il n'en demeure pas moins que la

structure relationnelle existant entre eux, basée sur l'opposition et la lutte pour la domination, est restée la même.

Ce dernier aspect conduit à souligner une évidence trop souvent oubliée: **en Espagne, la pluralité linguistique est historiquement antérieure à l'Etat**. Il convient donc d'appréhender la question linguistique dans des termes différents de ceux dans lesquels elle est d'ordinaire envisagée. Ce ne sont ainsi pas les minorités -devenues telles à la suite d'un processus de périphérisation<sup>261</sup>- qui doivent se soumettre à un Etat progressivement placé sous l'hégémonie castillane, mais celui-ci qui doit s'adapter (dans son principe et sa pratique) à une diversité à la fois ancienne et tenace. Car, bien qu'il faille montrer une certaine réserve à l'égard de cette expression, il semble bien que l'Espagne soit, *dans son essence*, un Etat plurilingue. Les deux réalités sont consubstantiellement liées et contribuent à définir l'identité de ce pays.

### b. La formation des aires linguistiques en Espagne

Comme d'autres langues romanes, le catalan est issu du latin et donc de la romanisation de la Péninsule Ibérique. Son origine demeure problématique. Trois hypothèses s'affrontent à ce propos: "*Pour certains (MEYER, LUBKE, GRIERA), il ferait partie des langues gallo-romaines; pour d'autres (MENENDEZ PIDAL, MEIEIR), il appartiendrait au domaine hispano-romain; les recherches les plus récentes (ROHLFS, BADIA I MARGARIT, BALDINGER, DE DIEGO) y voient l'expression d'une langue-pont<sup>262</sup><sup>263</sup> entre les domaines linguistiques hispanique et*

---

<sup>261</sup>Une population n'est pas minoritaire ou majoritaire "par nature", comme cela est souvent dit dans les reconstructions historiques caractéristiques des discours nationalistes. L'idée mystique de l'élection ou de la damnation d'un peuple dès l'origine conduit ainsi à l'occultation du phénomène du pouvoir et à l'euphémisation de la violence. Il est essentiel de ne pas perdre de vue cette dimension dans le cadre d'un réflexion portant sur la nature et l'imposition de la norme, en particulier linguistique. La norme perd dans cette perspective tout caractère absolu pour se révéler telle qu'elle est: relative, parce qu'elle reflète le point de vue nécessairement partisan d'une majorité devenue telle dans un espace bien précis.

<sup>262</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

*occitan*"<sup>264</sup>. Outre les informations scientifiques qu'elles énoncent, on mesure d'emblée le conditionnement politique et la charge symbolique de ces différentes hypothèses. A défaut de fournir une interprétation globale et spécialisée, on propose de se référer à un ensemble de faits qui permettent de dégager les grandes lignes d'évolution de cette langue jusqu'au XIXème siècle, en ayant pour fil conducteur **la question de son standard.**

Le catalan doit indéniablement sa singularité à la nature des parlers antérieurs à la colonisation romaine, à l'influence variée de celle-ci suivant sa durée et enfin à l'établissement de la Marche Hispanique par les Carolingiens afin de repousser les invasions sarrasines. On peut donc le définir comme une langue romanique différenciée, notamment de l'occitan, et estimer que ce processus de différenciation est très lié à des événements extra-linguistiques, c'est-à-dire politiques. Avant la conquête romaine, le territoire de l'Espagne actuelle était pour l'essentiel peuplé par trois types de populations: les Celtes, dans le nord-ouest et le centre; les Ibères à l'est et au sud; et les Basques au nord. Cependant, la Péninsule avait antérieurement été occupée par d'autres peuples comme les Phéniciens, les Grecs et les Carthaginois, dont les systèmes linguistiques forment autant de substrats des langues actuelles<sup>265</sup>. L'Espagne préromaine était donc déjà fractionnée sur le plan linguistique. Les auteurs spécialistes du sujet s'accordent cependant sur le rôle prééminent joué par la romanisation de la Péninsule dans l'accélération du **processus de différenciation linguistique**<sup>266</sup>. L'incorporation de l'actuelle Espagne dans l'Empire romain , débutée en 218 avant notre ère, se fit en effet progressivement suivant deux courants principaux: à partir de

<sup>263</sup>Cette hypothèse est intéressante pour la troisième partie de ce travail qui traite précisément de l'organisation de la coopération transfrontalière à l'intérieur de, et avec pour fondement, l'espace occitano-catalan.

<sup>264</sup>BONELLS, J.: *Histoire de la littérature catalane*. Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p.5.

<sup>265</sup>On trouvera en annexe n°9 un schéma rassemblant les principales composantes des langues péninsulaires contemporaines.

<sup>266</sup> Cf. ENTWISTLE, W.J.: *The spanish language together with portuguese, catalan and basque*. Londres, Faber and Faber Limited Editions, 1962, 367 pages.

la Bétique, au sud, et de la Tarraconaise, au nord. Selon le philologue GRIERA, ces deux régions administratives devenues lors du découpage territorial de 197 l'"Hispania citerior" et l'"Hispania ulterior", et à partir desquelles furent conquis l'ouest et le nord, entretenaient une relation différente avec le latin diffusé à partir de Rome. Ainsi, dans la première dominait un latin orthodoxe, tandis que dans la seconde était favorisé le développement de néologismes grâce à des contacts plus fréquents avec le reste de l'Empire, en particulier avec les Gaules. Bien qu'ayant donc visiblement accentué une différenciation linguistique préexistante, la **romanisation** a cependant aussi été synonyme d'**unification** dans ce domaine. Comme le souligne en effet Miguel SIGUAN: "*Ainsi, pour la première fois dans l'ensemble de la Péninsule, était parlée la même langue qui était simultanément la langue commune de toutes les terres qui formaient l'Empire romain. Cette communauté linguistique<sup>267</sup> se basait sur le fait que, à la différence des langues indigènes, le latin<sup>268</sup> était en plus une langue écrite, avec des normes uniformes dans tous les domaines de son utilisation, de même que l'instrument d'une administration complexe et efficace et le mode d'expression d'une littérature florissante*"<sup>269</sup>. La propagation du latin en Hispanie<sup>270</sup> s'est faite selon le processus suivant: "*elle a été importée par les légionnaires, les colons et les personnels administratifs. Pour sa diffusion, la coercition ne fut pas nécessaire car le poids des circonstances suffit: caractère d'idiome officiel, action de l'école et du service militaire, supériorité culturelle et avantage d'utiliser un instrument expressif commun à tout l'Empire. La disparition des premières langues péninsulaires ne fut pas immédiate; il y eut une période de bilinguisme plus ou moins longue selon les lieux et les strates sociales. Les habitants de l'Hispanie commencèrent à utiliser le latin dans leurs relations avec les Romains; petit à petit, l'usage des parlers indigènes s'est limité*

---

<sup>267</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>268</sup>Idem.

<sup>269</sup>SIGUAN M.: *España plurilingüe*. Madrid, Alianza Editorial, 1992, p.15.

<sup>270</sup>Terme employé par les Romains pour désigner la Péninsule Ibérique, au moins depuis le IIIème siècle avant J.C. Bien que faisant référence à un territoire plus étendu, il peut être considéré comme l'équivalent de l'expression "Iberia" utilisée par les Grecs depuis une période antérieure au Vème siècle avant J.C.

*à la conversation familiale, puis on parvint à une latinisation complète*"<sup>271</sup>. Par ce terme, il faut entendre la pratique progressive et commune du latin écrit, véhicule de haute culture. Cependant, le latin parlé quotidiennement, appelé "latin vulgaire", différait de cette norme et variait selon les régions. La chute de l'Empire a un peu plus approfondi le décalage entre le latin normatif, utilisé par l'Eglise, et les parlers locaux qui en dérivaient. Cette évolution s'est poursuivie à l'époque des Wisigoths, peuple d'origine germanique, très latinisé et arrivé au Vème siècle après J.C dans la Péninsule.

La **conquête maure** a par la suite été déterminante et a constitué une **source majeure de différenciation linguistique**. En premier lieu, parce qu'elle n'a pas concerné tout le territoire péninsulaire et parce qu'elle a varié dans son intensité selon les régions. Ainsi, le nord de l'Espagne n'a pratiquement pas subi de manière directe l'influence des nouveaux envahisseurs. Par contre, "*Al-Andalus*"<sup>272</sup>, *au sud, y fut exposée pendant près de huit siècles*. En second lieu, parce que cette invasion a suscité **la Reconquête chrétienne**<sup>273</sup>, ce qui fait dire au linguiste allemand WARTBURG: "*dans un certain sens, [les Arabes sont] les pères des domaines nationaux et linguistiques portugais, espagnol et catalan, mais ils le sont per negationem*"<sup>274</sup>". Ramón MENENDEZ PIDAL, figure marquante de la philologie espagnole contemporaine, a ainsi considéré que la géographie actuelle des langues était fondamentalement le produit de ce fait politico-militaire. Il l'expliquait en ces termes: "*Comme aux XIIème et XIIIème siècles la Reconquête s'active de manière semblable dans les autres royaumes, non seulement la Castille, mais également le León, le Portugal et l'Aragon projettent jusque dans le sud leurs dialectes respectifs de façon plus active qu'antérieurement et les propagent dans leurs formes méridionales déjà un peu mêlées par la reconquête antérieure et par*

---

<sup>271</sup>LAPESA, R.: *Historia de la lengua española*. Madrid, Editorial Gredos, 1980, p.58.

<sup>272</sup>"Nom, aux origines mal éclaircies, que les Arabo-musulmans du Moyen-Age donnaient à la partie de la Péninsule Ibérique rattachée au domaine musulman, et dont l'étendue a varié avec les progrès de la Reconquête". D'après BENNASSAR, B.: *Histoire des Espagnols (VI-XXème siècle)*, op.cit., p.1092.

<sup>273</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>274</sup>Idem.

*les repeuplements consécutifs. (...). De cette diffusion des dialectes du nord, principalement du castillan dans tout le centre et le sud, résulte que plus des trois quarts de la Péninsule sont dépourvus d'un dialectalisme riche de nombreuses variétés et primitivement comparable à celles de la zone septentrionale*<sup>275</sup>. La Reconquête a en effet été menée au départ par **cinq royaumes** qui possédaient chacun des **parlers** issus du latin et qui, grâce à l'expansion territoriale et à une forte créativité littéraire, devinrent des **langues** à part entière. Il s'agissait du galicien-portugais, du léonais, du castillan, du navarro-aragonais et du catalan. Kurt BALDINGER a caractérisé de la manière suivante l'impact de la Reconquête: "*Si l'on observe l'actuelle fragmentation linguistique de la Péninsule, cette quintuple division saute aux yeux, rendant également patent que l'expansion castillane s'est faite au prix des dialectes voisins*"<sup>276</sup>. Nul autre événement que la croisade lancée contre les Maures ne met mieux en relief **l'étroite relation entre hégémonie politique et hégémonie linguistique**. Initialement, la Castille n'était en effet qu'un comté dont l'expansion était gênée par le royaume voisin de León. Son développement s'est fait à la faveur de la lutte engagée contre les "Infidèles" et au détriment de ce royaume dont le territoire a progressivement été incorporé au sien, et dont la langue a été marginalisée au profit du castillan. Les Asturies, la Navarre, l'Aragon et les territoires conquis dans le sud ont donc subi un fort processus de castillanisation au Moyen-Age, tandis qu'un phénomène similaire s'opérait à l'ouest en faveur du galicien et à l'est pour le catalan<sup>277</sup>. Parallèlement à cette expansion géographique, ces trois parlers connurent alors une promotion sociale d'autant plus importante que des structures politiques encourageaient cette évolution. Le cas de la Castille est à ce sujet particulièrement éloquent puisque le roi Alphonse le

---

<sup>275</sup>MENENDEZ PIDAL, R.,: *Orígenes del español (Estado lingüístico de la Península Ibérica hasta el siglo XI)*, Madrid, Junta para amplificación de estudios, Centro de estudios históricos, Revista de filología española, annexe n°1, 1926, p.542.

<sup>276</sup>BALDINGER, K.,: *La formación de los dominios lingüísticos en la Península Ibérica*. Madrid, Editorial Gredos, 1963, p.47-48.

<sup>277</sup>On trouvera en annexes n°10 une série de cartes permettant de visualiser de manière à la fois détaillée et synthétique la constitution des ces différents domaines linguistiques.

Sage (1221-1284), appelé par A.CASTRO "le grand politique de la culture"<sup>278</sup> s'est consacré en personne à des travaux philologiques et a favorisé l'apparition d'une prose en **castillan**. Grâce à de semblables efforts, le **galicien** et la **catalan** devinrent également les **langues du pouvoir et de la haute culture sur leurs territoires respectifs**.

Avec Miguel SIGUAN, nous pouvons donc conclure à propos de la formation des aires linguistiques dans cette partie du continent européen: "*De cette manière, à la fin du XIIIème siècle, étaient définitivement dessinées les lignes générales de la carte linguistique de la Péninsule Ibérique. Dans la large bande centrale, le castillan occupait le comté de Castille et l'antique royaume de León (...), tandis que sa prévisible expansion vers le sud<sup>279</sup> allait lui permettre de s'établir en Nouvelle-Castille et en Andalousie. Le galicien avait débordé le territoire de la Galice actuelle et s'était étendu vers ce qui constitue aujourd'hui la zone septentrionale du Portugal, avec la possibilité de continuer à progresser en direction du sud. Et le catalan, en plus d'être une langue parlée en Catalogne, s'était étendu dans le royaume de Valence et aspirait à progresser toujours plus vers le sud, possibilité qui n'est devenue qu'en partie effective, tandis qu'il était déjà parlé en Méditerranée aux Baléares et temporairement dans d'autres îles. Et quant au basque, sans posséder de structures politiques propres qui aient participé à la Reconquête, il était resté en marge de cette expansion territoriale, assurant sa survie par l'isolement*"<sup>280</sup>.

### c. Le catalan: une langue littéraire non codifiée<sup>281</sup>

---

<sup>278</sup>Cité par H.J.NIEDEREHE, in *Alfonso el Sabio y la lingüística de su tiempo*. Madrid, Sociedad General de Librería, 1987, p.13.

<sup>279</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>280</sup>SIGUAN, M.,: *España plurilingüe*, op.cit., p.18.

<sup>281</sup>Au sens large, la **codification** "implique la production d'un ensemble de règles à la fois systématiques et explicites qui définissent ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas dans un secteur donné de la vie sociale". Dans le domaine linguistique, elle "suppose la production de grammaires (qui fixent par écrit les règles prescriptives qui gouvernent l'orthographe, la morphologie et la syntaxe) et de dictionnaires (qui font l'inventaire du vocabulaire et fondent la légitimité de certains mots par rapport à d'autres, en même temps qu'ils en définissent le

Langue parlée, le catalan fait l'objet d'une fixation écrite durant le Haut Moyen-Age, à une période où le latin est la seule langue écrite de haute culture et où le pouvoir spirituel domine le pouvoir temporel. Le facteur déterminant dans ce mouvement de fixation écrite est la nécessité de réguler des échanges économiques et juridiques en forte croissance et de faire correspondre à une pratique orale très répandue (le latin vulgaire ou parler roman) une pratique écrite. La **diglossie**, soit la coexistence de deux langues assumant deux fonctions distinctes -dont l'une populaire et l'autre de haute culture- demeure, mais elle est affectée par cette évolution: la langue écrite n'est plus exclusivement la langue parlée. Progressivement, l'usage écrit du latin régresse et ne reste plus le privilège que des clercs et plus généralement de l'Eglise, alors même qu'il avait cessé d'être parlé au VIIIème siècle. La **fixation écrite du catalan** est alors le produit d'un travail effectué par deux catégories d'acteurs sociaux: les **écrivains** et les **professionnels de la langue de toutes sortes** que sont les scribes, traducteurs et autres archivistes travaillant pour la chancellerie royale de la Couronne d'Aragon. Ils relèvent donc d'une administration liée à un **pouvoir politique autonomisé** par rapport à la puissance religieuse et aux autres monarchies. Parmi les premiers, Ramon LLULL (1232-1316) joue un grand rôle dans le **développement de la prose littéraire catalane**. Il incarne la naissance d'une littérature distincte de la littérature courtoise provençale diffusée par les troubadours à la cour d'Aragon. Cette autonomisation de la production écrite a pour origine la défaite occitano-catalane de 1213 et la rupture des alliances avec les comtes de Toulouse, soit des faits de nature politique. Ramon LLULL ne se limite cependant pas à créer des œuvres écrites: il donne au catalan une maturité syntaxique et une grande modernité expressive. A

---

*sens et la valeur)". Cf. LODGE, R.A.: *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris, Fayard, 1997, p.206.* D'après J. et L.MILROY ("Linguistic change, social network and speaker innovation", *Journal of Linguistics*, n°21, 1985 (b), pp.339-384), l'enjeu de toute codification est "*la suppression de la variation libre dans la langue*", ce qui met d'emblée en évidence la **tension entre, d'une part, l'édification d'une norme linguistique et d'une nation et, d'autre part, l'idéologie et la pratique politiques du libéralisme**. Une tension qui est encore actuellement au cœur de conflits très violents -au moins verbalement- en Catalogne.

l'image d'ALPHONSE LE SAGE dans la Couronne de Castille, il crée une langue écrite correspondant à une société particulière et susceptible de s'adapter à ses mutations. A cette fin, il forme des mots nouveaux à partir du **latin** -ce qui confère à la nouvelle langue un **statut prestigieux**- et de la **langue parlée** -ce qui lui assure un haut degré **d'adaptation et d'acceptation sociales**. Un autre écrivain, Arnau DE VILANOVA (1238-1311) agit alors dans le même sens. Suivant un **processus similaire d'imitation et de différenciation à l'égard du latin, il contribue à la création et à la modernisation du catalan écrit.**

Si ce dernier parvient progressivement à se doter des mêmes attributs et à assumer les mêmes fonctions sociales que la langue dont il est issu, c'est cependant grâce à l'action décisive menée en la matière par la **chancellerie royale de la Couronne d'Aragon**. Incarnation d'un **pouvoir en voie de sécularisation**, cette institution favorise la **fixation et l'unification du catalan**, soit **l'ébauche d'un standard linguistique**. Conformément au **concept médiéval de nation qui associe cette entité à la communauté linguistique** (référence au livre de Benoît sur ce thème et illustration en note), elle institue le **catalan** comme **langue nationale en Aragon et en Méditerranée**, puisqu'elle est alors à la tête d'un **empire maritime**. Elle crée ainsi ce qu'Antoni FERRANDO et Miquel NICOLAS appellent une "*koiné administrative*"<sup>282</sup> qui sert de référence dans le royaume et propose un modèle linguistique permettant de lutter contre l'hétérogénéité des langues et des territoires placés sous sa domination<sup>283</sup>. Il apparaît significatif que le catalan reçoive cette dénomination et celle de "langue

---

<sup>282</sup>FERRANDO, A., NICOLAS, M.: *Panorama Història de la llengua*. Barcelona, Edicions Tandem, 1993, p.77. Preuve supplémentaire du lien tenu existant entre domination politique et domination linguistique, le terme "koiné" (de *koinos*, "commun") désigne la langue commune de la Grèce aux époques hellénistique et romaine. Par extension (d'après le Petit Robert), elle désigne la langue vulgaire, partagée par un même groupe humain.

<sup>283</sup>On relève déjà une différence entre **catalan oriental** et **catalan occidental**. La définition d'une norme linguistique est donc ressentie comme d'autant plus nécessaire que le domaine catalanophone est divisé en deux aires. C'est à partir de cette donnée incontournable - on serait tenté de dire "malgré elle"- que la standardisation du catalan a été réalisée au XXème siècle. La carte de l'annexe n°13 permet de visualiser la division de l'aire catalanophone.

catalane" simultanément, c'est-à-dire au XIVème siècle. Ce fait doit être analysé comme une opération complémentaire à celle de détermination d'un standard. Elles participent du même **mouvement de définition interne et externe de la langue et de la communauté catalanes de la part d'un pouvoir politique récemment émancipé du pouvoir spirituel, mais fortement structuré et engagé dans la construction de la "cité d'ici-bas": la nation.** Ce terme ne revêt certes pas encore une signification semblable à celle qui dominera plus tard, en particulier avec l'apparition des bourgeoisies en Europe. Il est néanmoins important de situer sa prééminence et son identification à la notion de **communauté linguistique** dans un contexte de **consolidation et d'institutionnalisation du pouvoir politique.**

La Renaissance se caractérise ensuite par une tendance duale qui reflète bien l'affrontement des pouvoirs spirituel et temporel. L'universalisme médiéval fait du latin la langue de l'Occident chrétien, sous l'hégémonie spirituelle de l'Eglise et du système féodal. Le développement progressif de la bourgeoisie en tant que classe sociale implique au contraire l'affirmation de l'individualisme, de la culture laïque et le triomphe du principe monarchique. Les langues néolatinées connaissent de manière générale une ascension qui est étroitement liée à la transformation du champ politique et à la configuration de ce que Jürgen HABERMAS a appelé l'espace public. Les classes dirigeantes établissent une relation entre le parler roman et la construction de l'Etat moderne. C'est pour cela que l'on enregistre aux XVème et XVIème siècles les premiers essais sérieux d'étude et de fixation grammaticales des langues autochtones. Le catalan reste cependant à l'écart de cette mutation qui concerne les autres langues européennes. Sa standardisation est affectée par la perte progressive de souveraineté de la Couronne d'Aragon au XVème siècle: "*La subordination politique et la castillanisation littéraire et culturelle de la noblesse des pays de langue catalane débutent au moment où les autres langues de culture européennes commencent à fixer leur structure grammaticale moderne ou sont à même de le faire. (...). Les conditions politiques ont rendu non viables pour le catalan les tâches de modernisation et de*

*fixation que menèrent dans leur langue respective des grammairiens et des théoriciens*<sup>284</sup> comme le *castillan* Antonio DE NEBRIJA, l'*italien* Pietro BEMBO et le *français*<sup>285</sup> Joachim DU BELLAY<sup>286</sup>. Si la régulation opérée dans les autres idiomes sous l'impulsion des gouvernements n'est pas appliquée au catalan en cette période qualifiée en Catalogne de décadente, il n'en demeure pas moins qu'est menée un **intense travail philologique**. Il trouve son fondement dans l'intérêt porté aux réformes linguistiques à l'étranger et dans la volonté d'initier un mouvement similaire malgré **la castillanisation accrue du pouvoir en Espagne**. Durant le XVIème siècle, sont ainsi élaborés des manuels orthographiques dont ceux d'Antoni FONT (1637) et de Pere TORRA (1640), et des œuvres grammaticales comme celle de Llorenç CENDROS (1676). L'œuvre lexicographique la plus significative de cette période demeure le *Gazophilium* de Pere LACAVALLERIA (1646). Elle est significative de par le travail et l'érudition dont elle témoigne, mais aussi de par sa nature: c'est un dictionnaire trilingue, catalan-latin-français. On peut l'analyser comme le fruit de deux nécessités: celle de communiquer et de favoriser les échanges économiques dans un espace européen éclaté en plusieurs sous-espaces correspondant à des réalités politiques et linguistiques différenciées; celle d'assurer un haut statut social à la langue vernaculaire, de la légitimer en établissant une parité symbolique avec le latin, langue véhiculaire et indissociables d'une puissance politique et d'un passé glorieux<sup>287</sup>.

En définitive, la **standardisation du catalan** rencontre comme **obstacle majeur le désintérêt des couches supérieures de la société catalane**. Culturellement **castillanisées, elles favorisent leur intégration à l'Etat espagnol et n'identifient plus cette langue à un projet politique distinct du cadre étatique**: "Les écrivains y

<sup>284</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>285</sup>Idem.

<sup>286</sup>FERRANDO, A., NICOLAS, M.: *Panorama Història de la llengua*. op., cit., p.93.

<sup>287</sup>Ce sont les mêmes impératifs économiques et politico-symboliques qui conduisent aujourd'hui à élaborer des dictionnaires catalan-anglais, catalan-français, catalan-allemand ... et catalan-japonais.

voient un obstacle à leur carrière littéraire<sup>288</sup> (...); les lettrés, une barrière de communication; les bourgeois, un frein à leur commerce; les nobles, enfin, une marque de provincialisme"<sup>289</sup>. Le catalan reste parlé par les couches populaires, essentiellement rurales, ce qui l'éloigne de la seule pratique écrite dont il fait encore l'objet: la littérature, cependant caractérisée par de nombreux emprunts à d'autres langues<sup>290</sup>. **Les divergences linguistiques s'accentuent parallèlement à l'intérieur de l'aire catalanophone**, les Baléares et Valence possédant progressivement leur propre variété langagière<sup>291</sup>. La *Décadence* est donc synonyme de ruralisation, d'appauvrissement et de dialectalisation du catalan écrit<sup>292</sup>. Fragmenté en plusieurs variétés et socialement exclu des sphères du pouvoir, il subit et reflète la progressive dissolution de la Couronne d'Aragon au sein de l'Etat espagnol.

## 2. HISTORIQUE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ETAT ESPAGNOL

Jusqu'à l'intronisation de Philippe V, au début du XVIIIème siècle, il ne semble pas permis de parler d'une **politique linguistique** menée par l'Etat espagnol pour gérer

<sup>288</sup>Surtout depuis l'introduction de l'imprimerie en Espagne en 1474 et celle du critère de rentabilité qui conditionne la production littéraire.

<sup>289</sup>BONELLS, J.: *Histoire de la littérature catalane*. op., cit., p.45.

<sup>290</sup>Essentiellement le castillan, seul langue officielle depuis les décrets de la Nueva Planta, et le français qui jouit de ce statut dans le Roussillon depuis 1700.

<sup>291</sup>Une **variété linguistique** "désigne les multiples manifestations de la langue, qu'il s'agisse des différentes façons de la parler ou de ses dialectes". "Variétés d'une langue employées par des groupes moins importants que la communauté linguistique dans son ensemble", les **dialectes** ont une connotation péjorative dans le champ politique. Dotée d'une charge symbolique très forte et susceptible d'être instrumentalisé à des fins de légitimation, "la **distinction entre langue et dialecte** est le plus souvent une question qui ressortit à la sociopolitique plutôt qu'à la pure linguistique". L'usage des termes "variété langagière", "dialecte", "langue", ou même encore "**patois**" (comme en témoigne le cas du français), n'est donc pas anodin. Il peut refléter une situation sociolinguistique particulière, en même temps qu'encourager une évolution vers celle-ci. Dans un domaine en apparence assez spécialisé, on retrouve ainsi l'importance des discours performatifs. Pour les définitions, se reporter à LODGE, R.A.: *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, op.cit., p.25 et p.29.

<sup>292</sup>L'écrivain catalan Antoni DE CAPMANY (1742-1813), partisan de "catalaniser l'Espagne mais en catalan" le décrit en 1792 comme "un vieil idiome provincial, aujourd'hui mort pour la République des Lettres et plébéien".

une pluralité linguistique péninsulaire progressivement perçue comme problématique. En effet, si l'on entend, à la suite de Louis Jean CALVET, par politique linguistique "*l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale*"<sup>293</sup>, ce serait un abus de langage et une rationalisation *a posteriori* que de qualifier ainsi l'attitude du pouvoir. Il n'existe pas de **planification linguistique** entendue comme "*la recherche et la mise en oeuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique*"<sup>294</sup><sup>295</sup>. S'il apparaît certain que les Rois Catholiques ont initié par leur union matrimoniale le processus de construction de l'Etat espagnol moderne, il convient cependant de ne pas oublier que les entités ainsi associées (Couronnes d'Aragon et de Castille) ont conservé leur singularité, en particulier linguistique. Certes, et comme nous l'avons vu précédemment, cette union intervient dans le cadre d'un processus plus large et antérieur marqué par la progressive hégémonie de la Castille et du castillan dans les plaines centrales de la Péninsule<sup>296</sup>. Cependant, la construction de l'Etat supposait alors principalement une émancipation par rapport à l'institution qui avait survécu à la chute de l'Empire romain et aux troubles politiques du Moyen-Age: l'Eglise. Il s'agissait alors d'imposer une langue dite vernaculaire face et suivant la référence du latin, langue impériale et ecclésiastique<sup>297</sup>. C'est ainsi qu'il

<sup>293</sup>CALVET, L., J.: *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, Payot, 1987, p.154-155.

<sup>294</sup>CALVET, L.,J.: *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, op.cit., p.155.

<sup>295</sup>Dans le même ouvrage (pp.153-159), J.L.CALVET précise à quels auteurs est due la paternité de ces expressions. C'est le linguiste nord-américain E.HAUGEN qui, dans un article consacré à la Norvège, a ainsi lancé en 1959 l'expression "**language planning**". La nouveauté ne résidait alors pas dans l'intervention du pouvoir politique dans la sphère linguistique, mais dans le fait que l'on considérait la planification linguistique au même titre que celle pratiquée dans le **domaine économique**. Elle comptait parmi un éventail plus large de mesures qui constituait la **planification nationale** visant au développement. Elle apparaissait alors très liée au dirigisme étatique d'après-guerre. J.FISHMAN a pour sa part promu en 1970 l'expression "language policy" dans l'ouvrage *Sociolinguistics- A brief introduction*.

<sup>296</sup>Fernand III (1217-1252) a ainsi décidé l'officialité de cette langue en matière administrative.

<sup>297</sup>R.Antony LODGE qualifie ce phénomène de "**superstition du latin**" et le décrit ainsi: "*Non seulement ce dernier était la langue par excellence de l'écrit, la clé de la culture, du savoir et du pouvoir; mais il était aussi tenu pour le modèle même de ce que devait être toute langue,*

convient d'appréhender **l'apparition des premières grammaires en langues vernaculaires**. Cet effort de codification linguistique participe d'ailleurs d'un mouvement plus vaste en Europe, comme en témoigne la parution de *Regole Grammaticali della volgar lingua* par G.F.FORTUNIO en 1516 (italien), de *l'Eclaircissement de la langue française* par J.PALSGRAVE en 1530, de la *Grammatica de lingoagem portuguesa* par F.DE OLIVEIRA en 1536 et du *Pamphlet for Grammar* par W.BULLOKAR en 1586.(anglais)<sup>298</sup>. La *Gramática castellana* de NEBRIJA, parue en 1492 -année de la découverte du Nouveau Monde, de la fin de la Reconquête avec la prise de Grenade par la Couronne de Castille et de l'expulsion des Juifs d'Espagne-, semble animée par un souci similaire d'affirmation du nouveau pouvoir étatique face à l'Eglise<sup>299</sup>. La **langue**, qui "*accompagne le processus organique de la suprême création de l'homme: l'Etat*<sup>300</sup>, avec lequel elle croît et disparaît"<sup>301</sup>, doit être figée dans une grammaire. Cela lui confère une pérennité qui peut et doit servir la gloire de la monarchie espagnole dans son entreprise impériale, comme le fit le **latin** pour **l'Empire romain**. Le **castillan** doit ainsi se propager outre-mer et contribuer à affirmer la puissance de l'Empire espagnol. Les mesures adoptées lors de la Conquête et de la colonisation de l'Amérique du Sud ont été inspirées par la même **conception impérialiste de la langue** et se sont caractérisées par la volonté d'une unification linguistique du continent au profit de la langue des vainqueurs, le castillan. Le travail et la pensée de NEBRIJA ne se rapportent donc pas seulement à la

---

*uniforme et permanente, qualités dont l'absence empêchait précisément les vernaculaires d'être considérées comme des langues de plein-droit". Cf. LODGE, R.A.: Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue, op.cit., pp.160-161.*

<sup>298</sup>Cf. INTXAUSTI, J.: *Euskera- La lengua de los Vascos*, Donostia, Elkar, 1992, p.71.

<sup>299</sup>Le prologue de cette grammaire en atteste puisque NEBRIJA y fait explicitement référence au latin. C'est la trajectoire suivie par cette langue qui l'a amené à écrire la fameuse phrase: "Lorsque j'y pense, Reine très éclairée, et que je mets en évidence l'ancienneté de toutes les choses qui pour notre souvenir et notre mémoire demeurèrent écrites, j'en tire comme conclusion certaine que la langue fut toujours la compagne de l'empire et je poursuis de telle manière en disant qu'ils naquirent, se développèrent, prospérèrent et moururent ensemble". Citation extraite de E.ASENSIO, "La lengua compañera del Imperio- Historia de una idea de Nebrija en España y Portugal", in Revista de filología española, Madrid, 1960, tome XLIII, p.406.

<sup>300</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>301</sup>Ibidem, p.407.

situation linguistique qui prévalait à l'époque dans la Péninsule Ibérique. Son objet semble principalement de servir l'ambition des Rois Catholiques, ambition qui consistait pour l'essentiel à terminer l'unification du territoire péninsulaire pour construire un Etat capable de libérer définitivement la Péninsule de l'occupation maure et de se projeter mondialement, on serait tenté de dire universellement. Chez les monarques comme chez NEBRIJA, on retrouve effectivement l'idée du castillan comme instrument politique de l'Empire, mais très peu comme agent d'une unification culturelle sur le sol ibérique. Pourtant, le prologue de la *Gramatica castellana* est fréquemment présentée comme le symbole d'une idéologie colonialiste à l'extérieur et à l'intérieur de la Péninsule. Cet aspect y est peut-être implicitement contenu. L'un de ses confrères, G.GARCIA DE SANTA MARIA, présente à ce sujet et à l'époque une position cependant plus arrêtée. Inspiré par les *Elegantiae* de l'"italien" L.VALLA, ce jurisconsulte du Roi catholique Ferdinand considère clairement l'unité linguistique comme complémentaire de l'unité politique. La solution théorique au problème posé par l'unification de deux royaumes parlant une langue différente est douloureuse, mais inévitable, pour cet aragonais: "*L'Aragon doit adopter comme langue de culture la langue de la Castille, la langue de la Cour qui réside en Castille*"<sup>302</sup>, alors habituellement à Tolède.

L'ensemble des auteurs s'accordent donc sur le **caractère plurilingue de la Couronne d'Aragon avant le mariage de 1469** avec un **usage privé, public et officiel du catalan**. Ils s'accordent aussi sur ceci: bien que le processus d'intégration caractéristique de l'émergence de l'Etat ait connu une phase décisive grâce à l'unification politico-territoriale issue de la Reconquête et de l'union des Rois Catholiques, **il ne s'est alors pas accompagné d'une politique déterminée en vue d'une homogénéisation linguistique**. A.TOVAR précise à ce sujet: "*La monarchie castillano-aragonaise a constitué l'un des premiers Etats modernes d'Europe, mais elle n'a pas considéré si urgente -comme par exemple la France-, l'unification*

---

<sup>302</sup>Ibidem, p.402.

*linguistique. Les Cours et tribunaux, les droits et les systèmes financiers maintinrent, durant des siècles, leur pluralité médiévale*"<sup>303</sup>. L'essentiel semblait donc bien résider dans l'affirmation d'une nouvelle forme d'organisation politique territorialisée face à l'Eglise et dans la projection outre-mer de ce qui devenait peu à peu l'Espagne actuelle. Bien qu'une politique linguistique à part entière n'ait pas été clairement définie à partir du règne des Rois Catholiques, il semble cependant que la conception de l'Espagne prévalante depuis leur intronisation ait eu des implications à moyen et long terme dans le domaine de la langue. Miguel SIGUAN a dès lors raison de préciser: "(...) *l'effort des Rois Catholiques a initié un processus d'unification administrative et politique d'un territoire qui pour leurs descendants était déjà un royaume unique. Et quand bien même il est certain que le projet des Rois Catholiques ne comprenait pas l'unification linguistique, il n'en est pas moins certain que le seul fait de renforcer le pouvoir royal depuis les terres de Castille et en langue castillane devait avoir des effets défavorables sur les autres langues*"<sup>304</sup>. Si, contrairement à la Galice où la noblesse locale de langue galicienne a progressivement été substituée par des nobles et des fonctionnaires castillanophones, le catalan est demeuré la langue administrative et des relations avec le monde extérieur, il a ainsi reculé au profit du castillan, mode d'expression d'une administration étatique en forte croissance et d'une littérature dotée d'un grand prestige.

Une évolution déterminante pour la définition de la politique linguistique liée à la construction de l'identité espagnole se produit au **XVIIème siècle**. A cette époque, sans que des mesures générales soient adoptées pour y remédier, la **pluralité linguistique** et plus particulièrement la **méconnaissance du castillan** commencent à être **ressenties comme un obstacle à la construction rationnelle et efficace d'un Etat fort et moderne**. Cet impératif s'impose alors car l'Espagne, tout comme le

<sup>303</sup>TOVAR, A., "Bilingüismo en España", in *Revista de Occidente*, Madrid, premier semestre 1982, p.15.

<sup>304</sup>SIGUAN, M.: *España plurilingüe*, op.cit., p.23.

Portugal, voit ses ambitions impériales contrariées par la concurrence qui lui est livrée outre-mer, principalement par l'Angleterre, la France et les Pays-Bas. Il s'agit dès lors d'unifier un pays dont la profonde fragmentation avait pu être occultée par les succès remportés d'abord en Méditerranée par la Couronne d'Aragon, puis dans le Nouveau Monde par celle de Castille<sup>305</sup>. Cette conception a d'ailleurs conduit à des affrontements sanglants avec les périphéries, notamment à la révolte de la Catalogne et du Portugal en 1640. Preuve d'une évolution très nette au XVIIème siècle, l'adoption de dispositions ponctuelles rendant par exemple le castillan obligatoire dans les Juntes de Biscaye, au Pays Basque.

**La construction des autres Etats en Europe et le traitement réservé à la pluralité linguistique semblent avoir eu une influence aussi déterminante que les contraintes internes décrites précédemment dans l'émergence d'une "question linguistique" en Espagne.** Les résolutions prises par les monarchies anglaise et française en faveur du monolinguisme ont ainsi sans doute contribué à définir un climat général dont on ne peut faire abstraction si l'on veut comprendre l'apparition d'une problématique liée à la langue dans la Péninsule. On peut ainsi faire référence à l'Acte d'Union de l'Angleterre et du Pays de Galles, loi imposée en 1535 par Henri VIII au Principat et qui interdit l'usage du gallois dans le domaine de la législation et de l'administration, au profit de l'anglais. L'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), par laquelle François Ier manifestait sa volonté que les affaires administratives soient traitées en "*langue maternelle française et non d'une autre manière*", relève d'une logique similaire. En effet, même s'il s'agissait d'abandonner le latin pour utiliser une langue présentée comme mieux comprise par la population -ce qui aurait en principe

---

<sup>305</sup>C'est en ayant à l'esprit ce **changement de perspective** et cette **projection contrainte sur la Péninsule** qu'il faut entendre le pressant conseil adressé par le Comte Duc d'Olivares au monarque Philippe IV (1621-1665): "*Votre Majesté doit, pour accroître le commerce de son Royaume, devenir Roi d'Espagne. Je veux dire, Monseigneur, que Votre Majesté ne doit pas se contenter d'être Roi du Portugal, d'Aragon, de Valence, Comte de Barcelone, mais qu'elle doit travailler et penser, suivant un conseil averti et secret, à convertir sans aucune différence ces royaumes dont se compose l'Espagne au style et aux lois de la Castille*". Citation extraite de SIGUAN, M.: *España plurilingüe*, op.cit., p.25.

pu favoriser toutes les langues du Royaume de France-, le bénéfice fut en pratique exclusivement pour le français, langue royale et de cour. La politique linguistique de Louis XIV a, par la suite, témoigné d'une conception encore plus clairement unitariste de l'Etat<sup>306</sup>. L'attitude du pouvoir central à l'égard du catalan à la suite des conquêtes militaires de 1672 et de 1682 met également en évidence la relation entre construction d'un Etat, intégration de territoires et imposition d'une langue. Santiago PETSHEN VERDAGUER évoque à ce propos la disposition prise en 1682 par le Conseil Souverain du Roussillon selon laquelle étaient déclarés inaptes pour les fonctions publiques les non-francophones<sup>307</sup><sup>308</sup>. En 1688, un séminaire dont la direction et la pédagogie étaient françaises, avait été parallèlement créé dans le diocèse de Perpignan, diocèse d'ailleurs rattaché à l'Evêché de Narbonne par Louis XIV en 1678. Le monarque a poursuivi ses efforts d'homogénéisation linguistique au profit du français en signant en 1700 un édit qui interdisait aux juges, avocats, procureurs et notaires du Roussillon l'usage du catalan.

---

<sup>306</sup>Le décret du Conseil d'Etat du Roi ordonnant que les sentences et autres documents publics soient, dès 1685, rédigés en français en Alsace est l'une des applications directes de cette conception unitariste.

<sup>307</sup>PETSCHEN VERDAGUER, S.: *Las minorías lingüísticas de Europa occidental (1492-1989)*, Vitoria-Gasteiz, Eusko Legebiltzarra-Parlamento Vasco, 1990, volume I, p.116.

<sup>308</sup>Cette mesure est particulièrement importante car la **question de l'accès à des postes administratifs** demeure encore polémique. De nos jours, et dans le cadre des efforts menés pour (re)construire la nation catalane, on observe ainsi de vifs conflits en Catalogne car le Gouvernement Autonome est accusé de **discrimination** en réservant l'accès de certaines fonctions à ceux qui maîtrisent le catalan. Il est en cela fortement critiqué, en particulier par les associations de défense de la minorité castillanophone ...qui se font l'écho des remarques hier assassines adressées par la droite espagnole/espagnoliste actuellement à la tête du gouvernement central (*Partido Popular*) et appuyée par les nationalistes catalans. La *Generalitat* est en effet soupçonnée de vouloir créer par ce biais un véritable "Etat dans l'Etat". A travers cette problématique précise, on mesure le **caractère à la fois intégrateur et marginalisant d'une langue**. Ce dernier aspect a particulièrement été étudié par Xavier LAMUELA dans l'article intitulé "La politique catalane de la langue ou l'établissement impossible", in BOYER, H., STRUBELL, M.: "La politique linguistique de la Catalogne autonome et la sociolinguistique catalane: un état des lieux", numéro spécial de la revue de sociolinguistique *Lenguas*, Montpellier, URA D 1052 du Centre National de la Recherche Scientifique, "Recherches sociolinguistiques, sociolittéraires et sociodidactiques en domaine occitan", 1994, volume 35, pp.109-129.

L'avènement et l'intronisation la même année de son petit-fils, Philippe V, représentent en matière linguistique à la fois un aboutissement et le début d'une nouvelle phase. En effet, "si jusqu'à présent la progressive marginalisation des langues différentes du castillan avait été une conséquence secondaire de la politique d'unification, à partir de ce moment l'**uniformité linguistique**<sup>309</sup> sera un objectif directement recherché et ne sera pas seulement considérée comme une **forme de rationalité**<sup>310</sup>, mais comme l'expression de l'**unité nationale**<sup>311</sup>"<sup>312</sup>. C'est la **consécration du modèle étatique "à la française"**, comme en témoignent les **Décrets de la Nueva Planta**<sup>313</sup>. Dans le domaine linguistique, l'article 4 de ce décret stipule seulement: "Les causes seront

---

<sup>309</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>310</sup>Idem.

<sup>311</sup>Idem.

<sup>312</sup>SIGUAN, M.: *España plurilingüe*, op.cit., p.27.

<sup>313</sup>Le premier, en date du 29 Juin 1707, concerne l'Aragon et Valence, le second -du 28 Novembre 1715- Mallorque et le dernier -du 16 Janvier 1716- la Catalogne. Après avoir rappelé la rébellion des royaumes d'Aragon et de Valence, leurs particularités anciennement tolérées par la Monarchie, leur défaite et son entière souveraineté sur tous les territoires nouvellement soumis, Philippe V s'exprime ainsi: "(...) j'ai jugé opportun en fonction de cela et de mon souhait de réduire tous mes Royaumes d'Espagne à l'**uniformité des mêmes lois, usages, coutumes et tribunaux**, les gouvernants tous de manière égale par les lois de Castille qui sont si louables et crédibles dans tout l'univers, d'abolir et de déroger entièrement car à partir de maintenant je tiens pour abolis et dérogés tous les fueros, priviléges, pratiques et coutumes jusque là prévalants dans les Royaumes d'Aragon et de Valence, manifestant ainsi ma volonté que ceux-ci se convertissent aux lois de la Castille et à l'usage, à la pratique et à la forme de gouvernement qui ont existé et qui existe dans ce Royaume et dans ses tribunaux sans aucune différence ; ainsi et à égalité, mes très fidèles vassaux, les castillans, pourront obtenir des offices et des emplois en Aragon et à Valence, de même que les aragonais et les valenciens doivent pouvoir en jouir en Castille, sans aucune distinction. J'apporte ainsi une preuve des effets de ma gratitude aux castillans en leur adressant les plus grands profits et récompenses tant mérités de leur longue et louable fidélité. Je donne également aux aragonais et valenciens de manière réciproque et égale les plus grandes preuves de mes bonnes dispositions à leur égards en leur donnant un statut qu'ils n'avaient pas avant et à la place d'une liberté dont ils jouissaient grâce aux fueros, désormais abolis(...)" En Catalogne, le décret de Janvier 1716 a eu pour objet et pour effet de véritablement importer l'Etat castillan. Citation extraite de PETSCHEN VERDAGUER, S.: *Las minorías lingüísticas de Europa occidental (1492-1989)*, op.cit., p.117. Il nous est apparu d'autant plus intéressant de retranscrire cette argumentation que cette **conception de l'Etat moderne**, garant de l'égalité grâce au principe d'**uniformité**, prévaut encore aujourd'hui dans nombre d'Etats, dont l'Espagne. Elle s'oppose cependant à un autre paradigme qui revendique tout autant le monopole de la (post/hyper?)**Modernité**, mais voit dans l'**asymétrie** la meilleure garantie de l'équité. Ainsi que la seconde partie de ce travail le met en évidence, c'est ce débat qui oppose depuis le retour de la démocratie, et encore actuellement, le gouvernement central aux nationalistes qui dirigent la *Generalitat* de Catalogne.

soutenues en langue castillane à l'Audience Royale". Cependant, la pratique s'est ajoutée aux dispositions prises ultérieurement, ce qui a conduit à la suppression progressive de l'usage officiel et administratif du catalan, au détriment également du latin, et au profit du castillan. La création de la **Real Academia Española (R.A.E)** en 1713 doit également être mise à l'actif de Philippe V. **L'institution académique** était apparue sous sa forme définitive en Italie, vers 1550, et dans différentes régions de l'aire transalpine durant le XVIIème siècle. Richelieu avait ainsi créé l'Académie Française en 1639. Liée au fort courant humaniste venu d'Italie et à la **construction des Etats modernes** dont elle dépend organiquement, cette institution a dès l'origine eu pour fonction de contribuer au rayonnement des langues vernaculaires (par opposition au latin) élues par les cours royales en les fixant et en les enrichissant. En Espagne, jusqu'au règne de Charles Quint, les académies n'eurent pas un rôle fondamental, en particulier parce qu'elles étaient itinérantes. La création de la R.A.E par Philippe V s'inscrit dans une continuité, celle d'un développement massif de ce type d'institution, mais également dans un projet de rupture par rapport aux Habsbourgs. La substitution de la *Real Academia Castellana* par la *Real Academia Española*, installée à Madrid, témoigne d'une ambition politique à l'intérieur et à l'extérieur du pays, de même que d'un rôle particulier dévolu à la langue dans la réalisation de ce projet. A. EGIDO semble aller dans ce sens lorsqu'elle précise: "Le contexte politique dans lequel a surgi l'Académie Royale favorisait les entreprises nationalistes"<sup>314</sup>. C'est dans ce contexte où projets politique et linguistique sont intimement liés qu'est publié en 1726, sous les auspices de Philippe V et par cette même Académie, le **premier tome du Dictionnaire de la langue castillane**. Une série de décrets adoptés sous le règne de Charles III (1759-1768) met en évidence la ferme

---

<sup>314</sup>EGIDO, A.: "De las academias a la academia", in *The International Conference of the Center for Medieval and Renaissance Studies*, "The emergence of linguistic national consciousness in Renaissance Europe", Firenze, Firenze Presso l'Accademia, 1985, p.94.

volonté émanant du pouvoir monarchique d'imposer l'usage du castillan en vue de faire coïncider un Etat, un empire et une langue<sup>315</sup>.

**La Révolution Française a donné une nouvelle impulsion au projet unilingue de la monarchie espagnole.** Cela peut paraître paradoxal, car il s'agit de régimes politiques différents. Cependant, dans le domaine de la politique linguistique et du rôle assigné à la langue dans la structuration d'un espace nouvel politique, les options choisies par les élites dirigeantes des deux pays se ressemblent plus qu'elles ne divergent. Dans un premier temps, les révolutionnaires français prirent des décisions contradictoires. L'année 1790 a ainsi vu la création, à Paris, d'une institution chargée

<sup>315</sup> On fait ici allusion à la cédule royale de 1768 dans laquelle le monarque demandait que les actes administratifs et l'enseignement se fassent exclusivement en castillan; à celle de 1770 pour marginaliser les langues pratiquées en Amérique du Sud; et à celle de 1772 demandant aux marchands et commerçants de tenir leurs livres de comptes en castillan. Cependant, face aux difficultés pour imposer cette langue à des populations encore en majorité analphabètes, ce même monarque insistait parallèlement sur la nécessité, pour l'Etat, de maintenir les parlers locaux. En 1760, il expliquait ainsi: "(...) *les paysans catalans et valenciens ne doivent pas être traités plus mal que les indigènes d'Amérique, auxquels les missionnaires espagnols adressaient leurs prédications en langue maternelle*".(citation extraite de HINA, H.: *Castilla y Cataluña en el debate cultural (1714-1939) - Historia de las relaciones ideológicas catalano-castellanas*, op.cit., p.57). Ces propos sont intéressants car ils font allusion à l'Eglise catholique qui avait choisi, pour plus d'efficacité, d'adopter une stratégie proche de celle de l'Etat face aux langues autres que le castillan. Ils sont également révélateurs d'une pensée politique dans laquelle un lien est explicitement établi entre la situation en Amérique du Sud et celle de la Péninsule, comme l'Empire a nui en un sens à l'Etat espagnol. C'est par cette relation que l'Etat a pendant des siècles légitimé la progressive castillanisation en Espagne et outre-mer. L'argument de la suprématie impériale du castillan a constitué un obstacle majeur à la gestion de la pluralité linguistique dans la Péninsule. Il réapparaît d'ailleurs encore fréquemment aujourd'hui -et pas seulement dans la bouche de nationalistes espagnolistes nostalgiques- car, même après la décolonisation et l'émergence de nations indépendantes, il y aurait plus de trois cent mille hispanophones dans le monde. Cette dimension de la question et le statut de langue internationale conféré au castillan/espagnol avaient d'ailleurs paru suffisamment importants au sociologue J.LINZ pour qu'il intitule l'un de ses articles consacrés à ce sujet: "Politics in a multi-lingual society with a dominant world-language: the case of Spain". Cf. SAVARD, J.G., et VIGNEAULT, R.: *Les Etats multilingues - Problèmes et solutions*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1975, pp.367-445. On trouvera en annexes n°11 et 12 des cartes permettant de prendre la juste mesure de l'extension passée et actuelle de l'espagnol dans le monde, extension sur laquelle FRANCO fonda sa prétention à un rapport privilégié avec les anciennes colonies espagnoles. Célébrée une fois par an, l'**Hispanidad** ("l'Hispanité", notion confuse s'il en est) demeure encore aujourd'hui le vecteur culturel privilégié pour animer la coopération entre l'Espagne et ces pays, c'est-à-dire assurer à l'Etat espagnol une zone d'influence au même titre que la francophonie pour la France.

de traduire les lois et décrets dans les langues régionales et, simultanément, l'adoption d'une mesure imposant que les textes officiels soient proclamés en français après chaque messe dominicale. Cette phase de la Révolution Française, essentiellement confuse et libérale à certains égards, s'achève en 1793-1794. Le durcissement qui caractérise dès lors l'attitude du pouvoir peut s'expliquer par la prise de conscience d'un décalage existant manifestement entre un programme politique unitariste -la création d'un Etat-nation- et une situation linguistique où la vivacité des parlers régionaux semblait nuire à l'expansion du français. L'enquête officielle menée de 1790 à 1792 sous la direction de l'Abbé GREGOIRE avait en effet clairement mis en évidence les limites de la politique menée jusqu'alors et la profonde pluralité linguistique du tissu social à partir duquel devait être établie l'unité politique du pays; une unité définie d'une manière encore plus exclusive qu'auparavant. Un extrait du rapport rendu en Mai 1794 devant la Convention Nationale par l'Abbé GREGOIRE met en évidence l'évolution induite par la Révolution Française dans le domaine linguistique et en présente la justification: "*Une langue universelle est, dans son genre, ce que la pierre philosophale est en chimie. (...). Mais au moins on peut homogénéiser le langage d'une grande nation, de manière que tous les citoyens qui la composent puissent sans obstacle se communiquer leurs pensées. Cette entreprise, qui ne fut pleinement exécutée chez aucun peuple, est digne du peuple français, qui centralise toutes les branches de l'organisation sociale et qui doit être jaloux de consacrer au plus tôt, dans une République une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté*"<sup>316</sup>. Le rapport de BARÈRE, fait au nom du Comité de Salut Public en janvier de la même année, présentait une conception similaire dans lequel l'unilinguisme au profit du français était un idéal à atteindre, tandis que la pluralité linguistique était présentée comme la répétition de la malédiction envoyée par Dieu aux hommes pour leur orgueil, et symbolisée par la Tour de Babel. Y prévalait également le même esprit messianique et la même péjoration des autres parlers,

---

<sup>316</sup>Citation extraite de INTXAUSTI, J.: *Euskera- La lengua de los Vascos*, op.cit., p.120.

péjoration qui participait d'ailleurs d'une disqualification plus globale de l'Autre dans cette phase particulière de définition d'un nouveau "Nous" collectif.

Conformément à cette logique d'ensemble et à ces recommandations particulières, la Convention approuva un certain nombre de dispositions visant à diffuser l'enseignement du français. L'arsenal législatif fut complété plus tard, notamment par le décret de Juillet 1794 qui ordonnait l'usage exclusif du français pour la rédaction de tout acte public. Son application fut suspendue deux mois plus tard, ce qui témoigne de la nouvelle attitude du pouvoir face à la question de la langue. Après la Convention jacobine et la "terreur linguistique", et "*à partir de la réaction thermidorienne, les normes eurent plus de souplesse et la diffusion du français se fit, surtout, par l'éducation et la propagande*"<sup>317</sup>. Le décret de Juin 1803 illustre ce qui ressemble avant tout à un changement de stratégie plus qu'à l'abandon du projet politique poursuivi depuis des siècles par les dirigeants français et amplifié sous la Révolution Française. Il stipule en effet que si les actes publics doivent être rédigés en français, ils peuvent être traduits dans l'"idiome du pays", si cela est demandé. Certains types d'actes peuvent même être directement rédigés en langue locale. Il semble que Bonaparte, puis Napoléon Ier, ait adopté cette démarche en apparence plus conciliante mais fondamentalement animé par un certain pragmatisme, afin de consolider l'Etat issu des bouleversements révolutionnaires. Après le développement d'une **tradition linguistique centraliste** qui s'est élevée à la catégorie de véritable théorie sous la Révolution Française avec la **naissance de l'Etat-Nation**, l'empereur a mené une politique selon la logique suivante: "*Napoléon, qui fit sien ce principe, insista sur le même impératif. C'était une rationalisation basée sur la nécessité d'organiser l'Etat par rapport aux critères de l'efficacité bourgeoise. Les intérêts de la bourgeoisie*

---

<sup>317</sup>PETSCHEN VERDAGUER, S.,: *Las minorías lingüísticas de Europa occidental (1492-1989)*, op.cit., p.130.

*avaient besoin des sentiments populaires du nationalisme, et pour les rencontrer, il était nécessaire que l'Etat n'ait qu'une seule langue*"<sup>318</sup>.

Malgré une vie politique troublée, le projet unilingue a été poursuivi par la monarchie espagnole dans un contexte européen marqué par cette expérience révolutionnaire française. Le nouvel enjeu, auparavant clairement mis en évidence en France dans les projets de régénération nationale, n'était désormais plus l'imposition "par le haut" du français et du castillan comme langue de l'Etat, de l'Administration, des couches supérieures de la société et de la haute culture, mais sa pénétration "par le bas" dans les classes laborieuses, grâce à la généralisation d'un enseignement rendu progressivement gratuit et obligatoire. En dépit d'un affaiblissement politique réel, les différents monarques constitutionnels qui se succédèrent au XIXème siècle sur le trône d'Espagne prirent par conséquent une série de décisions concernant plus particulièrement le domaine de l'éducation, afin d'assurer une certaine continuité au processus et à la politique de castillanisation du pays. On pense notamment à la loi sur l'enseignement de 1825 et à celle de 1857, appelée "loi Moyano" qui organise pour la première fois le système scolaire espagnol en stipulant bien que la langue à apprendre et dans laquelle les enfants devaient apprendre les différentes matières étaient le castillan.

## B. Les mouvements culturels en faveur de la revalorisation du catalan: vers le concept de langue nationale

### **1. La Renaixença**

La centralisation, l'uniformisation et la crise de l'Etat, de même que l'émergence de nouveaux acteurs sociaux dans les périphéries, sont autant d'éléments qui influent sur la manière de concevoir le catalan. Selon Giuseppe TAVIANI: "*durant la période de transition entre les XVIIIème et XIXème siècles, la nouvelle bourgeoisie industrielle*

---

<sup>318</sup>Ibidem, p.42.

*prépare lentement -suivant les transformations démographiques, sociales et économiques- un changement dans le domaine linguistique qui implique la récupération de la langue comme moyen d'expression global. Barcelone commence à devenir le centre d'une effervescence culturelle à laquelle contribueront aussi de manière décisive les intellectuels de toutes les terres catalanophones. (...). La Renaissance<sup>319</sup> stimule la redécouverte de l'histoire et de la littérature médiévales, et la langue du passé national acquiert un nouveau prestige grâce à la bourgeoisie qui cesse de considérer le catalan comme un dialecte, un mode d'expression inadéquat pour l'élaboration et l'exposition d'idées nouvelles et d'oeuvres appartenant à la haute culture: l'usage du catalan dans la poésie cultivée devient l'objet de revendications qui se cristallisent dans la formulation -encore hypothétique- de théories conjuguant l'autonomie linguistique<sup>320</sup> et l'autonomie (dont l'indépendance) politique"<sup>321</sup>.*

Au terme d'un long processus de maturation intellectuelle influencé par le romantisme allemand, l'idéologie catalaniste bâtit en effet un concept de nation catalane qui repose sur l'existence de cette langue distincte. **L'assimilation langue/personnalité/nation/nationalité catalanes fonde la revendication d'un pouvoir politique propre**, que ce soit une finalité ou un moyen pour mieux intégrer les rouages de l'Etat. L'écrivain SANPERE I MIQUEL pousse alors cette logique à l'extrême et affirme que si le catalan existe, "c'est qu'il y a DONC<sup>322</sup> une race catalane, un peuple catalan"<sup>323</sup>. (Cela ne va pas sans provoquer des manifestations d'hostilité à Valence). L'apparente interchangeabilité des termes entraîne une certaine confusion conceptuelle propre à l'intense activité idéologique du XIXème siècle. Cela ne

<sup>319</sup>Il s'agit de la traduction française du terme "Renaixença" qui renvoie à la renaissance culturelle catalane à la fin du XVIIIème siècle et dans le premier quart du XIXème siècle. Elle ne doit pas être confondue avec ce que l'on entend par "Renaissance" en France par référence au mouvement d'idées qui s'est dessiné au XVIème siècle.

<sup>320</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>321</sup>TAVIANI, G.: "Historia de la llengua", p.77/78? (livre CEC).

<sup>322</sup>Non souligné dans le texte original.

<sup>323</sup>MARCET I SALOM, *Historia de la llengua catalana II. Els segles XIX i XX*. Barcelona, Editorial Teide, 1987, p.108.

l'empêchera pas de se perpétuer jusqu'à nos jours. Néanmoins, une idée centrale se dégage: celle d'une **identification délibérée entre communautés linguistique, sociale et politique**. Comme on l'a déjà vu, le catalan est, pour les doctrinaires du catalanisme politique, la **preuve** de l'existence d'une nation catalane médiévale qui aurait résisté au déclin de la Couronne d'Aragon. Tel est leur discours. Compte tenu du nouveau visage présenté au siècle dernier par la société catalane et de son haut degré d'hétérogénéité, on peut émettre l'hypothèse d'une inversion des facteurs de la part de ces idéologues. Par cette expression, on désigne le procédé grâce auquel la langue implique symboliquement la nation et non l'inverse. Le volontarisme politique et l'activisme linguistique des nouvelles élites catalanes sont ainsi dissimulés par **la réification de la langue qui assure une continuité artificielle entre nations médiévale et moderne**. Jordi BONELLS propose une interprétation proche, d'après laquelle: "*La Renaixença n'existe que parce qu'il y a eu la Decadencia; son efficacité idéologique résidera dans sa capacité à penser la discontinuité au sein même d'une continuité historique qu'elle prétend incarner*"<sup>324</sup>.

Dans ce contexte, le catalan écrit et la récupération d'un usage cultivé de celui-ci font logiquement l'objet d'une attention particulière. Il constitue le point d'ancrage d'un projet socio-politique basé non pas sur un "**fait d'armes**" mais sur un "**fait de culture**"<sup>325</sup>. La nécessité de le doter d'une **norme** est progressivement formulée, suivant une évolution parallèle à la **formulation de la doctrine catalaniste dans son ensemble. Les travaux liés à sa standardisation s'inscrivent dans cette dynamique générale.**

Les **intellectuels** jouent en la matière un rôle déterminant. Bien qu'anachronique, ce terme n'en rend pas moins parfaitement compte d'une réalité; celle d'une catégorie

<sup>324</sup>BONELLS, J.: *Histoire de la littérature catalane*, op.cit., p.60.

<sup>325</sup>On doit cette opposition à Santos JULIA, "Que cien naciones florezcan", in *El País*, 3.11.1996, p.20.

d'acteurs lettrés et engagés qui dénoncent les lacunes d'une langue, travaillent à sa modernisation et voient dans ce combat la première étape de la "récupération nationale", pour employer une expression désormais consacrée en Catalogne. L'intensification des réflexions et des travaux relatifs à la norme linguistique durant l'*Ilustración* (XVIIIème siècle) met en évidence l'enjeu politique que représente ce thème à leurs yeux. L'un des faits nouveaux est le cadre dans lequel s'inscrivent leurs activités: il correspond au **début d'un processus d'institutionnalisation de la science philologique**. Elle n'est progressivement plus l'objet d'érudits qui agissent individuellement, mais d'une ébauche de communauté scientifique qui produit un effort collectif au sein d'institutions créées à cet effet. Influencé par l'apparition d'académies ailleurs en Europe, le développement de ces structures permet de canaliser une production savante qui a pour finalité d'élaborer un discours cohérent sur la langue et de fournir des éléments pour sa standardisation. Deux institutions ont dans ce domaine une fonction essentielle. D'une part la *Real Academia de Buenas Letras* de Barcelone, fondée au milieu du XVIIIème siècle, où sont organisées des lectures poétiques en catalan afin de promouvoir son usage écrit et cultivé dans les couches supérieures de la société catalane. Animée par une volonté de réappropriation du passé catalan, elle entreprend la rédaction d'une histoire de la Catalogne et d'un dictionnaire de catalan. Bien qu'inachevées, ces deux tâches sont révélatrices puisqu'elles s'inscrivent dans une même logique éminemment politique. Crée après les décrets de la Nueva Planta, l'Université de Cervera devient d'autre part un centre de formation des élites intellectuelles catalanes. Parmi celles-ci, les spécialistes de la langue catalane qui rédigent nombre de traités grammaticaux et de dictionnaires. Certains écrivains promoteurs de la renaissance littéraire qui s'initie au XIXème siècle ont été issus. La *Renaixença* ouvre cependant une période de conflits entre ces lettrés et ceux chargés des études et de la standardisation du catalan. S'il revient aux premiers de réussir à revaloriser socialement cette langue grâce à leur intense production, il appartient aux seconds de se conformer à un même standard toutefois encore en gestation. Si la culture catalane retrouve donc un certain degré d'activité, elle est

rapidement conditionnée par cette volonté unificatrice qui imposera à terme aux créateurs les critères d'une conformité politico-linguistique incontournable.

**La restauration des Jeux Floraux** -concours littéraire d'origine médiévale-, en 1859, reste l'un des faits marquants de la *Renaixença*. Leur impact est immédiat: ils consolident l'entreprise de création d'une langue écrite de haute culture. Plus généralement, ils "apportent une garantie de continuité, une institutionnalisation de la littérature catalane et un prestige social, non seulement aux œuvres littéraires, mais aussi aux revendications politiques qui prendront corps dans le catalanisme"<sup>326</sup> (politique). La poésie catalane est désormais pourvue d'un support officiel, ce qui stimule son édition et limite sa dépendance face à la presse castillanophone d'ordinaire seul vecteur de diffusion. Grâce à cette manifestation culturelle, c'est en fait tout un espace autonome d'expression et de débat politiques qui se structure. Les écrivains les plus brillants de cette période s'y affrontent sur le plan littéraire mais animent également un mouvement plus ample, que l'on peut qualifier de catalanisme culturel. Parmi eux, on compte des figures aussi éminentes que Victor BALAGUER, Angel GUIMERA et Jacint VERDAGUER, autant d'intellectuels qui ne manquent pas de s'investir dans les **premiers relais institutionnels de ce qui apparaît comme un véritable militantisme culturel**: l'Université de Barcelone; réouverte en 1837 après avoir été fermée par les décrets de la Nueva Planta; l'*Academia de Bones Lletres* et l'*Ateneu Barcelonès*, fondés également dans les années 30. On assiste donc à une **double évolution: saut quantitatif et qualitatif de la culture catalane** qui acquiert aussi ses lettres de noblesse dans le théâtre et le roman; **organisation d'un mouvement de résistance culturelle à vocation politique**. Ce dernier aspect ne peut manqué d'être négligé car: "*la bourgeoisie catalane forge un discours politique et culturel qui aspire à globaliser les attentes de toute une société. Peu importe que les classes populaires ne se reconnaissent pas dans son contenu social; il est porteur d'une légitimité historique qui crée l'unanimité à défaut d'unanimisme. La vie*

---

<sup>326</sup>MARCET I SALOM, *Història de la llengua catalana II. Els segles XIX i XX*, op.cit., p.73.

*quotidienne du peuple est imprégnée d'un catalanisme spontané qui trouve dans la continuité linguistique et mentale sa raison d'être: ce n'est pas lui qui s'est "castillanisé" en abandonnant sa langue; ce sont les lettrés et les classes supérieures! Ces derniers chercheront à gommer leur démission historique en occultant leurs responsabilités. La Renaixença s'est efforcée de le faire culturellement. Le catalanisme le fera politiquement. au départ comme un simple appel à la reconnaissance d'une identité; puis comme revendication d'une différence qu'il faudra consolider à tous les échelons"<sup>327</sup>.*

Ce sont précisément les transformations de la culture catalane et l'apparition d'une presse catalanophone qui contribuent à **construire** puis **publiciser**<sup>328</sup> **la question de la norme linguistique**. Par-delà la réussite d'un projet qui visait à conférer au catalan un statut de langue à part entière en fonction des critères européens en la matière, une difficulté est rapidement apparue<sup>329</sup>. Face à la grande diversité des variétés langagières utilisées par les différents professionnels de l'écriture, l'urgence de réglementer leur mode d'expression se fait jour. En effet, si la **nation** ne peut exister sans **support culturel**, comment peut-elle émerger dans un contexte d'"**insécurité grammaticale**"<sup>330</sup>? Comment l'unité politique peut-elle découler d'une multiplicité perçue comme dangereuse? Tels sont exactement les termes du problème ainsi qu'il est défini par ceux que l'on pourrait appeler de véritables **entrepreneurs culturels**. Les **philologues** contribuent de manière décisive à structurer, puis orienter, un débat qui a pour origine la gêne initialement restée sans écho social, mais surtout celles des nouvelles institutions chargées de la diffusion de la littérature catalane. La situation qui prévaut encourage de fait très peu l'homogénéisation de cette dernière. Sans

<sup>327</sup>BONELLS, J.: *Histoire de la littérature catalane*, op.cit., p.72.

<sup>328</sup>Par ce néologisme, on entend l'action de faire sortir des cénacles érudits cette question et de la rendre par là-même publique, pleinement politique.

<sup>329</sup>D'après ces critères, une langue doit être codifiée et attester d'une valeur pour tous les usages cultivés d'une société, à l'image du latin.

<sup>330</sup>D'après l'expression de MARTI I CASTELL in *Processos de normalització lingüística: l'extensió d'ús social i la normativització*. Barcelona, Ed.Columnna, 1991, p.180.

norme, les écrivains qui choisissent le catalan ont tendance à produire en fonction de choix personnels, c'est-à-dire individuels et non collectifs. Bien qu'un grand nombre de manuels orthographiques et grammaticaux existent, ils ne les consultent que très peu. De manière significative, ce ne sont d'ailleurs pas les mêmes dictionnaires qui sont utilisés en Catalogne, à Valence et aux Baléares. La majorité des écrits répondant à un usage cultivé sont cependant corrigés par Salvador ESTRADA qui fait figure d'autorité en la matière. Grâce à ses connaissances et travaux philologiques, il jouit d'une position centrale dans les milieux intellectuels catalans que seul son décès lui enlève. Il est l'un des premiers à poser la **question d'un modèle de langue écrite unitaire**, à un moment où les écrivains ont tendance à suivre leur propre orientation et à introduire des hispanismes sous l'influence du castillan appris à l'école primaire.

Face à ce qui devient un obstacle, les promoteurs des Jeux Floraux décident en 1861 de nommer une commission dont la tâche est d'unifier et de fixer la norme orthographique. Les tensions qui traversent d'emblée et de manière continue cet organisme l'empêchent de conclure dans de brefs délais. Les réunions sont l'occasion d'après débats dont la teneur est révélatrice des **enjeux liés à la standardisation linguistique**. Ce sont **plusieurs conceptions de la langue et de la nation catalanes qui s'affrontent**. Un consensus existe sur la relation politique qui unit ces deux concepts, mais les partisans d'une Catalogne rurale s'opposent à ceux d'une Catalogne urbaine transformée par la révolution industrielle. **Si le modernisme culturel l'emporte finalement, c'est parce qu'il est défendu par des acteurs en pleine ascension sociale qui exprimeront plus tard leurs revendications à travers la catalanisme politique.**

Les diverses positions relatives à la fixation d'une langue écrite apte à tous les usages de haute culture peuvent être ramenées à deux grands groupes. D'un côté, les **puristes** qui défendent "le catalan académique" et revendentiquent la tradition littéraire des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (dont Antoni DE BOFARULL I BALARI) et

ceux qui privilégient la langue médiévale. Ceux-ci accordent une importance particulière aux parlers locaux -plus spécialement aux ruraux, parce qu'ils attestent de la lointaine origine de la nation catalane- dans la formation de la langue écrite. Leur argumentation repose sur l'opposition Age d'or médiéval/Décadence, Décadence/Renaissance et Castillanisation/Pureté catalane, dans une acception quasi mystique du terme. Elle valorise la création d'une nouvelle langue écrite par inspiration de la langue médiévale, en vue de lui assurer le même statut social que sous la Couronne d'Aragon. On peut voir dans ce projet la volonté de mettre entre parenthèse le processus ultérieur de castillanisation, de marginaliser l'Etat espagnol et de défendre l'existence d'une communauté politique catalane. Tel est le dessein implicite de ce type de raisonnement: "*Si donc nous n'avons rien de moderne pour créer un archétype lorsque l'on veut écrire une grande oeuvre, nous autres catalans, nous devons avoir recours à notre langue telle qu'elle a été arrêtée dans son plus bel élan non pas seulement sur le plan de l'orthographe mais également sur celui de l'analogie et de la phonétique. De là notre croyance en l'incapacité et l'anachronisme de la langue telle qu'elle était utilisée en ces temps illustres*"<sup>331</sup>. De l'autre côté, les **pragmatiques** préfèrent le "catalan parlé aujourd'hui" afin de ne pas édifier un standard éloigné de la réalité populaire et de faire de cette langue un instrument effectif de communication, de socialisation et de politisation; bref, de nationalisation. Ces priorités, de même que l'étroite relation entre catalanisme culturel et catalanisme politique, transparaissent clairement dans la prise de position suivante: "*Bon; s'il existe une renaissance catalaniste non exclusivement littéraire; si elle a pour but de réveiller l'esprit endormi du peuple catalan... est-il judicieux de reculer de trois ou quatre siècle en arrière pour trouver un langage? Le problème est qu'une langue plus ou moins ancienne sera rejetée par la majorité, surtout si l'on songe qu'il existe aujourd'hui une langue à part entière. On doit s'intéresser au peuple si l'on ne veut pas voir partir en fumée un demi-siècle de labeur. Il faut bien comprendre que seul*

---

<sup>331</sup>Citation extraite de MARCET I SALOM, *Historia de la llengua catalana II. Els segles XIX i XX*, op.cit., p.102.

*l'usage<sup>332</sup> décidera: l'usage, cet arbitre, ce maître, ce législateur des langues. Il est donc insensé de dire que l'usage, la coutume, altèrent les langues alors même que le corrupteur est précisément le législateur<sup>333</sup>. Si nous voulions faire du catalan et du catalanisme un simple passe-temps littéraire, nous ne verrions aucun inconvénient à accepter les mots avec lesquels furent écrites les chroniques de Jaume I et de Pere IV<sup>334</sup><sup>"335</sup>.*

Les positions des deux secteurs restent en définitive inconciliaires. Dans ces conditions, la publication par la commission des Jeux Floraux de l'*Ensaig de ortografia catalana* de T.THOS en 1863 reflète une tentative de synthèse qui n'est pas suivie d'effets concrets. Les écrivains ne s'y conforment pas et continuent de produire d'une manière jugée "désordonnée" par certains d'entre eux, mais essentiellement par les "gardiens de la langue"<sup>336</sup>. La querelle orthographique permet à l'un d'entre eux de réclamer publiquement la création d'une académie dotée d'une véritable autorité en la matière. Comme F.P.BRIZ, J.M.MASERAS écrit en 1875 un article dans lequel il presse les hommes de la *Renaixença* de mettre un terme à leurs querelles personnelles et d'accepter la fixation définitive de critères linguistiques, quels qu'ils soient. S'il reconnaît leur mérite et relève le progrès représenté par la publication de nombreux manuels philologiques, il souligne en revanche la confusion qui règne à cause de leur mésentente. Dès que les uns font des propositions, les autres les refusent, divisant selon lui les catalanistes en factions qui menacent de destruction la "langue de la patrie". Sans unité linguistique, elle risque de disparaître ainsi que la nationalité catalane: "*S'il est difficile de penser la première, c'est alors encore pire pour la seconde; car lorsque l'idiome meurt, la nationalité meurt aussi.... Voilà ce qui va*

<sup>332</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>333</sup>Idem.

<sup>334</sup>Souverains de la Couronne d'Aragon au Moyen-Age.

<sup>335</sup>MARCET I SALOM, *Història de la llengua catalana II. Els segles XIX i XX*, op.cit., p.105.

<sup>336</sup>Pour reprendre le titre évocateur de Robert A.KASTER in *Guardians of language. The grammarian and society in late antiquity*. Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1988, 524 pages.

*arriver si l'on n'adopte pas la solution adéquate*"<sup>337</sup>. La troisième tentative de création d'une académie de la langue a lieu en 1878 à l'initiative de la diaspora catalane vivant aux Etats-Unis, mais elle reste également sans effet. Il faut attendre un événement de nature politique pour que la tendance soit inversée. Tandis que l'*Academia de Bones Lletres* et la commission des Jeux Floraux restent indécises, le projet académique est repris par le premier Congrès Catalaniste en 1880. Il s'agit initialement d'une idée de Valenti ALMIRALL et des fédéralistes visant à réunir toutes les tendances conservatrices et progressistes du catalanisme politique afin de lutter contre ses divisions originelles et d'augmenter son influence dans la société. A l'issu du Congrès, les propositions émises par le comité chargé de la création de l'*Academia de la Llengua Catalana* sont adoptées. Elle est créée en 1881, sous la présidence solennelle de Valentí ALMIRALL, mais disparaît rapidement tant les conflits personnels l'emportent sur le dessein unitaire. Les écrivains manifestent d'autre part avec virulence leur opposition: "*L'Académie souhaitée peut-elle s'imposer comme autorité à tous les auteurs que compte notre littérature? Celui qui après de véritables recherches et études a choisi l'usage de certains mots et de certaines formes orthographiques cédera-t-il de bon gré devant l'autorité de l'Académie? Nous répondons simplement que non. (...). L'uniformité serait appauvrissante, mesquine et refléterait un manque de convictions intimes*"<sup>338</sup>.

## 2. Le modernisme

C'est dans cette situation de dispersion absolue des critères linguistiques, mais de réflexion intense sur les modalités de leur unification propre au mouvement littéraire et pré-nationaliste de la *Renaixença*, que débute la campagne de *l'Avenç* en 1890. Le groupe de philologues qui s'exprime à travers cette célèbre revue refuse la multiplicité des modes d'expression ou encore la solution qui consiste en la promotion

---

<sup>337</sup>MARCET I SALOM, *Historia de la llengua catalana II. Els segles XIX i XX*, op.cit., p.91.

<sup>338</sup>MARCET I SALOM, *Historia de la llengua catalana II. Els segles XIX i XX*. op.cit., p.96.

de la diglossie: à deux types de littérature, deux types de langage, l'un élevé et l'autre vulgaire. En Catalogne, cette éventualité est vivement rejetée par ces spécialistes. Leur objectif est de créer une langue littéraire unique, au surplus basée sur le catalan oriental; il est présenté comme "définitivement supérieur" aux autres modalités langagières du domaine catalanophone. L'ambition politique implicite est de bâtir une nation catalane dont le centre serait le Principat et plus précisément la métropole barcelonaise. Les gouvernements de la Restauration refusant de concéder à la bourgeoisie industrielle et commerciale catalane le pouvoir et les prérogatives qu'elle exige, celle-ci donne en effet dans les années 90 un coup d'arrêt à sa politique de collaboration à la modernisation des structures étatiques. Concentrée dans une Barcelone économiquement dynamique, cette bourgeoisie entend désormais faire accéder sa ville au rang de capitale culturelle et politique<sup>339</sup>. **L'édition d'un standard écrit du catalan assurant la prééminence de la variante orientale correspond donc à une double volonté: autonomisation à l'égard du pouvoir central; constitution d'une communauté catalane calquée sur l'aire catalanophone et structurée à partir de Barcelone.** (Cette entité correspond d'ailleurs aux **Països Catalans**, expression dont l'usage symbolique réitéré facilitera

<sup>339</sup>Le volontarisme de cette élite transparaît dans l'organisation d'une exposition universelle à Barcelone en 1888 suivant le modèle de celles qui avaient précédemment eu lieu à Paris, Londres, Liverpool, Amsterdam. Une exposition internationale s'y tiendra également en 1929. Il serait faux de croire que les nationalistes catalans ont abandonné le recours à ce type de manifestation culturelle pour remplir des fonctions économiques et politiques comparables. Le *Forum Universel des Cultures*, qui doit se tenir à Barcelone en 2004 pour permettre à la "société civile internationale" (sic, d'après la plaquette d'information distribuée lors de l'exposition *Ara es demà*, organisée par la *Generalitat* à l'été 1998) de réfléchir à la paix, à l'environnement et à la culture, atteste d'une remarquable continuité en la matière. Fondé sur l'ambition de présenter une exposition universelle alternative, ce projet inclut de la sorte une opération urbanistique (réhabiliter un quartier près du fleuve Besos) semblable à celle des JO, et plus largement un acte de projection extérieure afin de faire connaître la métropole barcelonaise. On peut y voir aussi un acte d'affirmation politique, dans la mesure où les Etats - sous le prétexte qu'ils ne représentent pas la "société civile", contrairement aux "régions" et aux organisations non gouvernementales... - ne seront pas invités à cet événement. Cette position de principe n'a cependant pas empêché la Mairie de Barcelone et la *Generalitat* de Catalogne de demander l'aide financière du gouvernement espagnol pour organiser cette manifestation; ce qu'elles ont finalement obtenu et qui pare cette opportunité créée de précieuses ressources (en termes de légitimation et de deniers publics).

l'organisation d'une résistance catalane contre l'Etat franquiste dès 1960). Norme linguistique et catalanisme politique participent ainsi d'une même logique, d'un même jeu à géométrie variable qui apparaissent au tournant du siècle: collaboration avec le gouvernement central et/ou consolidation de l'autonomie catalane; construction d'une nation, voire d'un Etat, catalans limité au Principat médiéval ou incluant toutes les terres catalanophones dans l'optique pancatalaniste (y compris le "Roussillon français" ou "Catalogne nord").

En toute hypothèse, la culture et plus particulièrement la langue catalanes constituent la base à partir de laquelle on entend tisser une solidarité catalane restreinte ou extensive. Que ce soit dans la perspective d'une sécession ou d'une meilleure intégration de la Catalogne dans l'Etat espagnol, cette stratégie demeurera une constante jusqu'à nos jours. Il peut sembler paradoxal de qualifier ainsi une attitude au demeurant fort ambivalente, car le terme de stratégie renvoie en principe à un ensemble d'actions coordonnées en vue d'un résultat précis. Le catalanisme politique se caractérise au contraire depuis son apparition par sa diversité idéologique et l'absence d'une finalité commune. De manière pragmatique, l'objectif de la lutte politique évolue en fonction des difficultés rencontrées pour représenter les intérêts propres à certains secteurs de la société catalane. Si le gradualisme, par opposition au séparatisme, a toujours été majoritaire, cela ne signifie pas pour autant que le processus de construction nationale fondé sur la culture catalane n'aboutira jamais à l'indépendance de la Catalogne. C'est peu probable. Il demeure que si la langue fait l'objet de tels investissements depuis le siècle dernier, c'est parce que l'on a vu en elle le moteur principal d'une dynamique permettant de faire contrepoids au gouvernement central.

La campagne lancée par *L'Avenç* de juillet 1890 à décembre 1892 pour promouvoir la standardisation du catalan marque une évolution décisive du catalanisme culturel dans ce sens . Cette revue est l'organe d'expression principal du **modernisme**, mouvement

intellectuel, littéraire et artistique qui débute en 1881 et s'éteint en 1906. Elle se fait l'écho de toute une génération dont on peut dire *a posteriori* qu'elle a exercé son hégémonie sur la vie culturelle de la Catalogne, et par conséquent de l'Espagne. Dans l'un de ses textes fondateurs, elle aborde son rapport au passé et notamment à l'effervescence littéraire du XIXème siècle. Le modernisme se définit ainsi positivement comme "*la seconde et plus forte impulsion de la renaissance catalane qui la conduit vers la modernité*"<sup>340</sup>. La rupture est pourtant très nette avec les premières expressions culturelles globales de l'identité nationale catalane. Les modernistes s'opposent à la fois au catalanisme romantique de la *Renaixença* et au catalanisme catholique promu par Josep TORRAS I BAGES qu'ils estiment trop régionaliste et traditionaliste. Malgré la diversité de ses courants esthétiques et de ses fondements théoriques, le modernisme représente en ensemble cohérent parce qu'il assimile la construction de la nation catalane à une modernisation et non à une restauration. (Même si les contraintes de la mobilisation politique auxquelles il est confronté au début du XXème siècle l'obligent à entretenir une certaine ambiguïté à ce sujet). La Catalogne dans laquelle ils vivent leur apparaît résolument différente du Principat originel et du reste de l'Espagne. Pour se développer, elle doit s'exposer aux influences cosmopolites, programme que reflète d'ailleurs l'appropriation du terme "modernisme", d'origine étrangère<sup>341</sup>. Une réflexion de Joan MARAGALL (grand-père de Pasqual MARAGALL, qui fut maire de Barcelone pendant quinze ans) sur l'importance du labeur culturel et la nécessité pour la Catalogne d'échapper au déclin de l'Etat espagnol et de poursuivre le plus librement sa voie, est à ce titre intéressante:

---

<sup>340</sup>*Els modernistes i el nacionalisme cultural (1881-1906)*, pròleg i antologia a cura de Vicente CACHO VIU. Barcelona, Edicions de La Magrana, 1984, p.VIII.

<sup>341</sup>Mais l'intérêt se situe dans le fait que ce modernisme ne se réduit pas à être la version catalane de l'Art Nouveau français, ni du *Jugendstil* allemand, ni du *Secessionstil* viennois. Ainsi que l'a justement relevé Cristina MENDOZA, "*c'est là que réside sa complexité et sa divergence par rapport aux autres mouvements européens, même s'ils ont avec lui peu de point commun. Le modernisme à Barcelone, en fait, briguait la modernisation et la "mise à jour" de la société et de la culture catalanes*". MENDOZA, C., TRENC, E.: "Les hauts lieux du modernisme et du noucentisme", p.172, in SANCHEZ, A., (dir.): *Barcelone 1888-1929. Modernistes, anarchistes, noucentistes ou la création fiévreuse d'une nation catalane*, op.cit., 260 pages.

*"Nous pensons que le jour où la Catalogne se sera délivrée du théâtre et de la presse de Madrid (et de ce qui se fait encore ici suivant le modèle madrilène), notre indépendance intellectuelle aura progressé. Le jour où notre indépendance intellectuelle sera acquise, alors la Catalogne fera partie de l'Europe"*<sup>342</sup>. Le **volontarisme culturel** et l'**eurocéanisme** peuvent donc à juste titre être interprétés comme une **réaction face à la faiblesse de l'Etat et aux tensions territoriales qui le traversent** alors. Ces tendances méritent d'autant plus d'être mises en évidence qu'elles comptent toujours parmi les priorités des nationalistes en charge de la *Generalitat*. Plus profondément, elles caractérisent la culture politique propre à la Catalogne et font à ce titre l'objet d'un consensus dans la classe politique catalane, du moins au sein des formations qui entendent lutter pour l'hégémonie dans cet espace de représentation. A ce propos, on ne peut cependant manquer de relever une nouvelle fois une certaine ambiguïté du catalanisme. Le **cosmopolitisme** permet ainsi de légitimer le travail idéologique et pratique de construction nationale. La proclamation d'une ouverture à l'Autre fonde la prétention à se définir Soi-même. Le raisonnement exposé par J.MASSO TORRENTS à l'époque du modernisme est à ce titre non seulement très édifiant mais également doté d'une actualité certaine: "*Toute entité politique ou artistique veut avoir son propre caractère. C'est ce qu'apporte la différenciation entre individus et races. Voilà ce qui explique l'éclat des manifestations artistiques de tout peuple et en tout temps. Mais pour que ce caractère ou ce tempérament propre donne de véritables résultats, il ne faut pas que l'homme s'enferme dans une spécialité, ou la race dans une région. Il doit être le fruit de contacts et d'échanges avec tous ses semblables ou bien avec tous les peuples obéissant aux tendances naturelles de tout organisme vivant et sociable. L'universalisation est enfin une étape indispensable pour constituer ce caractère propre. La Nature fait de même lorsqu'elle est univers à l'aurore et différence dans la diversité des nuages. Lorsqu'un peuple se ferme au lieu de s'ouvrir à toutes les influences, il court le risque de perdre ce qu'il a de propre. Il*

---

<sup>342</sup>*Els modernistes i el nacionalisme cultural (188-1906)*, pròleg i antologia a cura de Vicente CACHO VIU. Barcelona, Edicions de La Magraner, 1984, p.171.

*opte pour un repli qui, si elle peut donner des résultats concrets positifs, est généralement funeste à tout peuple, ainsi que peuvent en témoigner l'ensemble des catalans*"<sup>343</sup>.

Les divergences de vue entre le modernisme et le catalanisme traditionnel se manifestent logiquement dans le domaine linguistique, tant nation et langue demeurent pensées indistinctement. **Il ne s'agit plus de démontrer la valeur littéraire, et donc de haute culture du catalan, mais de construire une véritable langue nationale et moderne, apte à légitimer l'ambition de ces élites d'intégrer la Catalogne dans le concert des grandes nations européennes.** Il revient donc aux modernistes d'élaborer pour la première fois une vision globale du catalan. Ce sont eux qui décrivent significativement la situation linguistique en termes d'"anarchie grammaticale "et de "chaos orthographique". La notion d'ordre n'était auparavant pas aussi présente dans le discours des entrepreneurs culturels. On assiste à une forme de **radicalisation de catalanisme culturel**<sup>344</sup> concomitante à la définition du catalanisme politique comme nationalisme et à sa structuration partisane avec la création de la *Lliga Regionalista* en 1901.

Si *L'Avenç* substitute dans les années 90 la critique littéraire à l'étude du catalan, c'est parce que ses responsables sont persuadés de l'importance de ce thème. Leur conviction est la suivante: "*Nous avons fait de la langue*"<sup>345</sup> *notre objet d'études principal car nous la considérons comme l'élément le plus nécessaire à un peuple qui voudrait avoir sa propre personnalité. C'est la première arme pour défendre ses aspirations et ses idéaux. (...). Le réveil actuel doit donner un jour ou l'autre un caractère distinct à notre nationalité (...).* On s'est aperçu en peu de temps que les

<sup>343</sup>MASSO I TORRENTS, J.: "Com es que *L'Avenç* s'ha llençat a la reforma lingüística", extrait de la conférence au Centre Excursionniste de Catalogne le 12 novembre 1891 paru dans *L'Avenç*. Source: *Els modernistes i el nacionalisme cultural (188-1906)*, op.cit., p.53.

<sup>344</sup>La substitution de *L'Avenç* par la revue *Catalonia* en 1903 en témoigne.

<sup>345</sup>Tous les caractères mis en gras dans cette citation n'étaient pas soulignés dans le texte d'origine.

*tendances et l'objectif de l'Avenç étaient définis. On a donc décidé de privilégier ce qui est premier, vital, dans les circonstances actuelles: l'étude de ce qui doit être la voie royale pour satisfaire la revendication de notre peuple, c'est-à-dire la langue que nous parlons*<sup>346</sup>. Engagée dès son origine dans l'élaboration d'une orthographe uniforme, cette revue souhaite créer une langue moderne. En cela, elle s'oppose à la tendance "archaïsante" et favorable à la "dispersion dialectale" des Jeux Floraux et des cercles les plus conservateurs du catalanisme culturel. Ce sont donc bien deux façons d'aborder la tradition et son usage dans la construction d'une idéologie catalaniste qui s'affrontent à travers la relation souhaitée au catalan médiéval. Les uns veulent ériger un standard en totale conformité avec ce dernier. Pour les autres, il s'agit d'imaginer son évolution s'il n'avait pas été abandonné à l'âge moderne comme langue de culture, afin de conjuguer authenticité et modernité. Cet aspect mérite d'être relevé car il permet d'**apprehender le catalanisme -et peut-être tout nationalisme- comme une réponse politique adaptée aux contraintes d'une époque et qui tire sa légitimité de la référence à un passé glorieux.** Les interpréter comme des idéologies et des forces politiques passées empêche donc d'analyser leurs causes et leur force. Si les nationalismes catalans d'hier et aujourd'hui sont si vigoureux, c'est précisément parce qu'ils traduisent des demandes sociales en évolution constante. Pour cela, ils ont recours à un Age d'or qui fonde leur action en lui conférant une dimension collective en apparence inaltérée par le temps.

Conformément à leur projet politique, les rédacteurs de *L'Avenç* orchestrent donc une virulente campagne linguistique dont l'un des axes est "l'épuration grammaticale et lexicale". La critique est en effet très vive à l'égard des grammairiens catalans "*qui n'ont fait que traduire ou copier la grammaire castillane*"<sup>347</sup>. L'objectif principal aurait

---

<sup>346</sup>MASSO I TORRENTS, J.: "Com es que *L'Avenç* s'ha llençat a la reforma lingüística", op.cit., pp.53-55-57.

<sup>347</sup>FABRA, P.: "La reforma lingüística", extrait de la conférence à la *Lliga de Catalunya* le 30 juin 1892 paru dans *L'Avenç*. Source: *Els modernistes i el nacionalisme cultural (1888-1906)*, op.cit., p.77.

au contraire dû être "d'opérer une bonne différenciation entre notre langue [catalane] et l'espagnol. Ils auraient dû établir cette différence, sinon au titre de bons catalans désireux de distinguer notre peuple du peuple castillan, mais au moins à celui de grammairiens rigoureux: qui fait la grammaire comparée de deux langues semblables doit relever leurs singularités. Or ils n'ont rien fait pour effectuer cette différenciation. Ils ont renoncé à consigner dans leurs travaux d'innombrables différences analogiques, syntaxiques et phonétiques des langues catalane et espagnole. Pis encore: ils en ont fait disparaître beaucoup de leurs systèmes orthographique"<sup>348</sup>. Si la castillanisation des couches aisées de la société catalane n'était pas problématique auparavant, elle le devient donc à la fin du siècle dernier. Cela renforce l'idée selon laquelle le thème culturel est en réalité conditionné par d'autres paramètres. "L'impureté" et "l'épuration" du catalan font pendant à sa "pureté" dans le discours du catalanisme culturel. Dans ce débat, c'est en fait la question des relations entre la Catalogne et l'Espagne qui se reflète. L'uniformisation sociale et territoriale de la langue constitue la seconde ligne d'action de *L'Avenç*. Il s'agit d'élaborer, puis de codifier le corpus d'une langue véritablement nationale au moyen de deux types de mesures: l'élaboration d'un dictionnaire normatif qui mette fin à "l'anarchie" orthographique qui caractérise la situation linguistique du domaine catalanophone; l'unification des deux modèles de langue -cultivé et vulgaire- inutilement opposés par les hommes de la *Renaixença* et dont la superposition persistante risque de gêner à terme la diffusion sociale du nouveau standard écrit. Or cette diffusion va idéologiquement de pair avec une politique d'alphabétisation, conformément au modèle associant éducation, socialisation (inculcation des identités en général, et des appartenances territoriales en particulier) et nationalisation. Au regard de l'importance de ce second combat engagé par *L'Avenç*, on est davantage en mesure de partager l'avis émis par J.M.GUARDIA d'après lequel: "L'uniformité de la langue catalane,

---

<sup>348</sup>FABRA, P.: "La reforma lingüística", op.cit., p.79.

*rien que pour l'orthographe, est un problème aussi difficile à résoudre que celui de l'autonomie catalane dans l'unité espagnole*"<sup>349</sup>.

Bien que dépourvue de résultats immédiats malgré l'élaboration et l'adoption de propositions dans la revue même, cette campagne a pour effet de laisser les traditionalistes sans aucun argument. Ils continuent d'utiliser leur orthographe, mais sont rapidement marginalisés sur le plan culturel et politique. **L'imposition ultérieure d'une norme linguistique moderne et urbaine traduit la défaite d'un secteur de la société dans sa tentative de définir l'identité catalane.** Si cette manifestation de militantisme culturel est si importante, c'est parce qu'elle révèle une lecture de la nation et du nationalisme catalans qui l'emportent à ce moment. (Le catalanisme actuel est encore déterminé par la nature et l'issue de ce rapport de forces initial). Telle est la portée implicite de **l'adoption officielle en 1913 des critères orthographiques proposés par Pompeu FABRA** dans les colonnes de *L'Avenç*. Les règles établies par celui-ci dans *L'ensayo de gramàtica del català moderno* (1891) sont immédiatement appliquées dans la publication, ce qui a pour effet de déclencher une polémique à propos des critères de la normalisation du catalan avec les traditionalistes. FABRA défend l'option de la langue parlée et de la prononciation orientale. Le critère phonétique correspond à sa volonté d'éviter le divorce entre la langue écrite et la langue parlée, laquelle est le seul véhicule possible de communication collective. Le dialecte oriental est choisi parce qu'il "*est le plus opposé à l'espagnol*", mettant bien en évidence le souci de différenciation. La comparaison avec le latin et les langues néolatinées modernes, spécialement le français et l'italien, lui permettent de simplifier la langue. S'appuyant sur les paradigmes naturaliste et rationaliste, il élabore donc une réforme synonyme de sécessionisme nationaliste en opposition totale avec le traditionalisme régionaliste qui est pourtant l'une des sources du catalanisme politique. FABRA, qui a significativement donné son nom à une université barcelonaise construite et gérée par la *Generalitat* aujourd'hui, est un personnage central dans le

---

<sup>349</sup>MARCET I SALOM, *Història de la llengua catalana II. Els segles XIX i XX*, op.cit., p.130.

processus de standardisation du catalan. De par ses propositions et ses réalisations, il est le trait d'union entre deux générations et deux mouvements culturels caractéristiques du catalanisme culturel, qui partagent l'idéal d'une langue unifiée comme vecteur de nationalisation de la société catalane: le Modernisme et le Noucentisme. C'est en effet lui qui a jeté les bases de la codification adoptée au début du XXème siècle<sup>350</sup>.

## **Section 2: Les deux facettes de la normalisation linguistique: de la définition du corpus de la langue à sa diffusion sociale**

### A. Une standardisation réussie

#### **1. Le noucentisme et l'oeuvre de Pompeu FABRA**

L'origine du **Noucentisme** est d'ordinaire fixée en 1906, année au cours de laquelle son principal doctrinaire commence à publier sous le pseudonyme de Xenius une série d'articles dans le journal *La Veu de Catalunya* (La Voix de la Catalogne). Dans sa chronique quotidienne intitulée le *Glosari* (le Glossaire), **Eugení D'ORS** donne son nom au nouveau courant culturel et définit un programme qui présente une tonalité nettement politique. Auteur d'une thèse présentée à Madrid sur le concept d'impérialisme, D'ORS a auparavant débuté sa carrière journalistique et philosophique dans une autre publication, *El Poble Català*. Il fait rapidement de son glossaire une tribune qui lui permet de fixer sa doctrine et de mobiliser les intellectuels barcelonais. Jordi CASTELLANOS a raison de situer son initiative dans le contexte (ce qui n'est pas synonyme de continuité) du travail opéré par ses entrepreneurs culturels au tournant du siècle: "*Ce serait une erreur, cependant, de ne voir dans le noucentisme qu'une réaction épidermique. De fait, le mouvement continue et, en certain sens, rectifie le modernisme qui l'a précédé. Il le continue dans la mesure où il poursuit le même objectif: construire une culture moderne, capable de structurer la société*

---

<sup>350</sup>Le terme catalan "Noucentisme" signifie littéralement "idéologie du nouveau siècle".

*catalane; il le rectifie, car il met l'accent non pas sur la volonté de renouvellement, mais sur les idéaux culturels les plus capables de rassembler, d'harmoniser. Il considère que la seule manière de résoudre les déficiences structurelles que l'action volontariste du modernisme n'avait pu faire disparaître consiste à faire travailler ensemble intellectuels et personnel politique*"<sup>351</sup>. Voyant dans **la culture l'élément qui donne sens au nationalisme en tant qu'idéologie politique**, il n'a de cesse que d'infléchir la tendance négative constatée encore en 1910 par le poète Jaume BOFILL I MATES: "*Nos progrès n'ont pas encore donné naissance à une culture à proprement parler, à une oeuvre collective progressivement élaborée. Nous sommes en présence d'un ensemble de tentatives personnelles, d'esquisses, parfois gigantesques, mais qui ne sont jamais que des ébauches*"<sup>352</sup>.

La dimension européenne et moderne est incluse dans l'ambition de créer une culture véritablement nationale, c'est-à-dire libérée de tout provincialisme et de tout lien de dépendance à l'égard des capitales culturelles continentales. Le rejet du rural, des influences madrilènes et étrangères (notamment de Paris) correspond de fait plus à la nécessité de proclamer une autonomie qu'à une réelle fermeture sur le plan conceptuel. Et ce d'autant moins que le Noucentisme est sans doute plus confronté que le Modernisme à l'hétérogénéité croissante de la société catalane et au phénomène de peur sociale lié aux nombreuses insurrections. Il est davantage animé par **l'impératif de bâtir effectivement un lien social sur la base d'une définition fédératrice de la culture et de la nation catalanes**. A ce titre, il parvient beaucoup mieux à intégrer le secteur catholique - très influent dans les campagnes-, qui abandonne par ailleurs son attitude défensive et accepte de jouer un rôle dans cette nouvelle entreprise. Il assume l'héritage de la Catalogne médiévale chrétienne afin de ne pas introduire de rupture

---

<sup>351</sup>CASTELLANOS, J.: "Intellectuels et écrivains, du modernisme au noucentisme" in SANCHEZ, A., (dir.): *Barcelone 1888-1929. Modernistes, anarchistes, noucentistes ou la création fiévreuse d'une nation catalane*, op.cit., p.195.

<sup>352</sup>CASASSAS, J.: "Batailles et ambiguïtés du catalanisme" in SANCHEZ, A., (dir.): *Barcelone 1888-1929. Modernistes, anarchistes, noucentistes ou la création fiévreuse d'une nation catalane*, op.cit., p.134.

majeure avec le passé et certains acteurs sociaux. Son conservatisme a pour corollaire son efficacité: "*au désordre, il oppose la rationalité; au "régénérationisme" idéalisé, le pragmatisme politique*"<sup>353</sup>. La relation des modernistes à la culture et à la classe politique peut justement être qualifiée de pragmatique. Partant du principe selon lequel les élites politiques entendent structurer la société catalane, il valorise la nationalisation par la culture comme stratégie première. Dans ce processus, il assume la fonction dévolue par la classe politique aux intellectuels: celle de constituer une culture à même de répondre à ce défi. Il s'agit d'une fonction à la fois dévolue et revendiquée, auto-proclamée, par les intellectuels. En se rendant indispensables, ils cherchent à légitimer leur position d'avant-garde et de "conseillers du Prince". Ils ont ainsi pour ambition de créer un marché artistique et de réserver à leur catégorie un statut particulier dans la société catalane à venir. Ils entendent bénéficier de l'influence que les responsables politiques leur laissent semble-t-il exercer. Cette alliance leur permet de jouer un rôle public inconcevable dans leurs cercles d'origine. Enthousiasmés par ces perspectives, ils acceptent en retour d'apporter une caution intellectuelle aux théories politiques. Ils tolèrent même une forme de tutelle qui ressemble à de l'aliénation et explique l'appréciation suivante: "*le Noucentisme*"<sup>354</sup> *n'existe comme tel que parce que la bourgeoisie catalane en fait son porte-parole culturel. Les intellectuels noucentistes seront ses intellectuels organiques, presque ses fonctionnaires. Ils créeront un réseau culturel institutionnalisé (...), mais ils seront incapables de définir une esthétique vraiment cohérente. Tout au plus ils aspirent à l'atticisme, et idéalisent la culture urbaine, l'industrialisme, le progrès scientifique. Ils se posent avant tout en liquidateurs du XIXème siècle, donc en "normalisateurs" du XXème, surtout dans le domaine linguistique. (...). A vrai dire, entre 1910 et 1920, le Noucentisme verrouille la production littéraire et artistique. Son hégémonie est sans partage, à l'image de celle exercée par la Lliga sur la vie politique, provoquant une*

---

<sup>353</sup>BONELLS, J.: *Histoire de la littérature catalane*, op.cit., p.74.

<sup>354</sup>Les mots mis en caractères gras dans cette citation n'étaient pas soulignés dans le texte d'origine.

*sensation d'étouffement, chez ceux qui ne communient pas avec lui. "Jamais plus Barcelone", dire Joan MIRÓ en partant pour Paris en 1920*<sup>355</sup>. Une fois le corps doctrinal noucentiste élaboré et intégré, le catalanisme politique reprend l'initiative en la personne d'Enric PRAT DE LA RIBA qui déclare en 1907 assurer la coordination et la mobilisation du secteur intellectuel. Ses premiers succès électoraux le dotent d'une marge de manœuvre nouvelle qu'il met rapidement à profit pour appliquer un programme donc largement inspiré par le Noucentisme. L'institutionnalisation et la diffusion d'une haute culture catalane passent selon lui par un effort de canalisation de l'effervescence culturelle. La rigueur est la clef du succès de l'entreprise catalaniste, conformément à la logique suivant laquelle: "*la forme de civilité est l'impérialisme, c'est-à-dire ce que l'on appelait dans la Grèce antique la démocratie: l'aspiration active et efficace grâce à l'intervention (la tutelle paternelle, forte et transitoire des êtres supérieures) à ce que chacun de nos contemporains réalise l'archétype suprême d'une humanité supérieure. Notre labeur n'est pas spontané: il est le fruit d'une volonté constructive, celle de l'esprit de décision de Xenius. L'Ordre, la Norme et la Méthode doivent s'incorporer à notre action pour se convertir en moyens puissants de nos fins. Parce que l'intervention doit toujours avoir son propre rythme. Telle est l'orientation qui constitue dans l'ensemble le Noucentisme pour D'ORS*"<sup>356</sup>. La philosophie est donc la même que celle de la campagne linguistique de *L'Avenç* en faveur de la fixation des règles du catalan moderne écrit. Précurseur initialement privé de supports officiels, **Pompeu FABRA** dispose désormais d'une institution dans laquelle il va mener à bien l'essentiel de sa tâche normalisatrice: ***L'Institut D'Estudis Catalans***, créé par Enric PRAT DE LA RIBA en 1907 dans un contexte de forte ascension électorale du catalanisme politique en Catalogne, et sa section philosophique, dont les activités commencèrent dès 1911.

---

<sup>355</sup>BONELLS, J.: *Histoire de la littérature catalane*, op.cit., p.74.

<sup>356</sup>RAS, A.: "D'ORS i su Glosario" in CASASSAS YMBERT, J.: *Intellectuals, professionals i politics a la Catalunya contemporània (1850-1920)*, op.cit., p.144.

Quelques éléments biographiques permettent de comprendre pourquoi la figure de FABRA est intéressante: philologue autodidacte, il est en effet **emblématique de l'entrepreneur culturel catalaniste**. Né en 1868 à Gracia, alors commune indépendante et aujourd'hui quartier central de Barcelone, il est le fils d'un libéral devenu maire de cette cité sous la Ière République espagnole. Conseillé par ses proches, il s'inscrit dans une école d'ingénieurs et se spécialise en chimie. Simultanément, il s'adonne à une passion apparue à l'âge de 12-13 ans: la philologie catalane. Poursuivant ses études en sciences dures, il rédige une grammaire élémentaire qui sert plus tard de support à ses premiers travaux de standardisation: *L'Ensayo de Gramàtica del català modern* publié en espagnol en 1891 et la *Contribució a la gramàtica de la llengua catalana* (1898), tous deux rédigés suivant des critères distincts de ceux utilisés par les grammairiens catalans traditionnels. Il s'intègre alors à la rédaction de *L'Avenç* et mène en apparence sans succès en compagnie d'autres intellectuels la campagne linguistique dont il a été question ultérieurement. Pourtant, une partie de l'élite catalane est séduite par ces idées novatrices. Pour MARAGALL, VERDAGUER, PRAT DE LA RIBA et d'autres promis à de brillants destins politiques, il défend la seule option capable d'assurer la survie du catalan et de le convertir en un vecteur de nationalisation de la société catalane. Dans un premier temps, les polémiques entretenues par les spécialistes de la langue et la trop faible influence du catalanisme politique le cantonnent dans une marginalité dont il sort progressivement grâce à la conjonction de plusieurs éléments. Parmi ceux-ci, son indéfectible militantisme culturel qui coïncide avec l'activisme des premières élites politiques catalanistes. En 1891, il termine son cursus et donne pendant sept ans des cours de préparation aux élèves plus jeunes, tout en maintenant une étroite collaboration avec *L'Avenç*. De 1902 à 1911, il est titulaire de la chaire de chimie à l'Ecole d'Ingénieurs de Bilbao et assume la présidence du Centre Català, association des catalans vivant dans cette ville industrielle basque. Là, il se consacre à l'étude de la philologie romane et écrit l'un de ses ouvrages essentiels: la *Gramàtica de*

*la llengua catalana.* Sa publication en 1912 reflète le "dualisme intérieur"<sup>357</sup> de FABRA qui se consacre désormais davantage à la prescription qu'à la description linguistique. Elle marque un tournant dans sa carrière: "*à un moment déterminé, il change son intérêt pour l'étude scientifique de la langue et se consacre de manière absolue aux aspects normatifs. Ce fait transparaît lors du Premier Congrès International de la Langue Catalane célébré en 1906*"<sup>358</sup>. Membre de la section philologique de *l'Institut d'Estudis Catalans* dès 1911 et titulaire de la chaire de catalan à l'Université de Barcelone où il vit à nouveau à partir de 1912, il fait œuvre patriotique en devenant le **grammaire officiel du pouvoir catalaniste**: "*Dès lors, il se dédiera à l'établissement de la langue normative et à un travail de divulgation à travers des articles dans les journaux ou les livres scolaires, laissant de côté l'activité de linguiste proprement dite qui avait caractérisé la première moitié de sa vie (...)*"<sup>359</sup>.

Si FABRA est passé à la postérité au point d'être de nos jours célébré comme un véritable héros national par les instances publiques catalanes, c'est parce qu'il réussit alors à imposer sa conception de la langue. Par cette expression, on entend ce qu'elle doit être et en fonction de quel projet. Celle de FABRA correspond exactement à l'ambition des responsables politiques catalanistes et à l'orientation donnée par les noucentistes à l'action culturelles des modernistes. Le culte civique dont il fait désormais l'objet relève sans doute de la volonté de rendre un hommage posthume à un homme exilé en France et mort dans un relatif oubli en 1948. Il correspond également à la nécessité de doter toute construction nationale d'une paternité aux yeux de l'opinion. **Instituteur du catalan, FABRA fait donc logiquement partie des pères fondateurs de la nation catalane.** La lecture idéologique de l'histoire est simplificatrice, ce qui la rend problématique si on la compare à l'ensemble des faits avérés. Elle obéit volontairement tous les éléments qui ont gêné ou n'ont pas

<sup>357</sup>D'après l'expression de J.RAFEL I FONTANALS in *Pompeu Fabra, entre la convicció i la disciplina*. Barcelona, Ed. La Magrana, 1986, p.212.

<sup>358</sup>Ibidem, p.211.

<sup>359</sup>Ibidem, p.212.

significativement favorisé le processus de nationalisation. Elle empêche notamment d'envisager la nature des affrontements entre érudits et la violence de leurs conflits. Elle s'avère souvent injuste envers des acteurs qui ont pourtant été déterminants. Il en est ainsi pour **Antoni M.ALCOVER** qui compte parmi les érudits ayant contribué à définir les termes de la "question linguistique". La manière dont sa participation est d'ordinaire sous-estimée met en évidence **l'existence d'une histoire officielle** qui semble bien réservé exclusivement son attention et ses éloges aux personnes partageant les idéaux du catalanisme hégémonique<sup>360</sup>. Si A.M.ALCOVER n'est qu'à demi reconnu dans l'historiographie catalane, c'est probablement parce qu'il était mallorquin et homme d'Eglise investi dans la lutte menée par le secteur intégriste contre les partisans d'une monarchie libérale. "*Son manque d'affinité avec la Barcelone noucentiste*"<sup>361</sup> l'a opposé au catalanisme politique et aux ecclésiastiques catalans. Il fut pourtant un fervent défenseur du pancatalanisme, de la Solidarité Catalane, de la *Lliga Regionalista* et un farouche opposant au centralisme madrilène. En tant qu'écrivain et linguiste, il a mené de front une double tâche. Il a d'une part fait des propositions normatives en rédigeant notamment le *Diccionari català-valencià-balear* qui reflétait une vérité pour lui indiscutable: celle de l'unité fondamentale du catalan et de l'égalité de tous ses dialectes. Il a d'autre part contribué à faire de la langue un problème politique et non plus seulement un objet d'études scientifiques. Le *Bulletí des Diccionari de la Llengua Catalana* qu'il édite à partir de 1901 devient une revue philologique de référence, la première du genre en Espagne. Le rôle de cette revue est important puisqu'il s'agit d'un moyen de communication rapide et aisément accessible.

<sup>360</sup>Cette idée a été développée et démontrée à partir d'études de cas précises dans une communication présentée par l'auteur. Cf. CULTIAUX, Y.: "Façonner une nation: histoire et historicité dans la Catalogne post-franquiste". Communication faite dans le cadre de l'atelier "Nationalités, nationalisme et identité nationale". Euroconférence "Identités collectives et représentations symboliques" organisée par the European Association for the Advancement of Social Science & the Interdisciplinary Centre for Comparative Research in the Social Sciences, en collaboration avec le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et la Fondation Nationale de Sciences Politiques, Paris, 3-6 juillet 1996.

<sup>361</sup>MASSOT I MUNTANER, J.: *Antoni M.ALCOVER i la llengua catalana*. Publicacions de l'Abadia de Montserrat, II Congrès Internacional de la llengua catalana, 1985, p.13.

vertus est de divulguer au moins partiellement un savoir d'ordinaire confiné à une communauté de spécialistes. Elle opère une forme de jonction entre le problème de la langue tel qu'il est construit respectivement par les militants du catalanisme politique et ceux du catalanisme culturel. A ce titre, elle prépare la future action publique dans le domaine linguistique. Outre qu'elle est également un véritable laboratoire normatif de par les nombreux travaux lexicographiques et grammaticaux publiés, cette revue est une instance de débats avec les intellectuels castillans. C'est une tribune qui donne aux philologues catalans la capacité de répondre à leurs homologues dans le cadre d'une polémique qui dépasse la légitimité des études sur le catalan. ALCOVER a ainsi réfuté dans le détail les affirmations de Ramón MENENDEZ PIDAL portant sur l'ancienneté et le caractère inévitable du processus de castillanisation du catalan. Son argumentaire s'est transformé en authentique traité sur les origines des langues romanes et sur les différences entre catalan et castillan. Afin d'imposer et de poser cette langue face aux autres, le bulletin réservait une place non négligeable aux études de philologie catalane faites hors d'Espagne. La collaboration avec les érudits étrangers revêtait une dimension scientifique et politique puisque leur intérêt fondait le projet catalaniste et aidait à sa réalisation. (C'est d'ailleurs une constante qui explique aujourd'hui la propension des universitaires catalans à développer les changes internationaux et l'encouragement qu'ils reçoivent des autorités publiques catalanes en la matière). La collaboration entre ALCOVER et le linguiste hambourgeois Bernard SCHADEL à partir de 1904 symbolise ainsi **l'apport de la philologie et du romantisme allemands à la philologie et au nationalisme catalans**: "*SCHADEL oriente ALCOVER sur les nouveaux courants de la philologie romane, le conseille sur l'opportunité de suivre des enseignements spécialisés à l'étranger et devient son maître malgré son jeune âge. Il lui donne d'excellentes recommandations en vue du Premier Congrès International de la Langue Catalane. Il formule l'idée de créer un Institut consacré à l'étude de la langue catalane et signale la nécessité pour les jeunes d'aller étudier la philologie*

*romanique en-dehors de leur pays. Autant d'objectifs réalisés grâce à la compréhension d'Enric PRAT DE LA RIBA"*<sup>362</sup>.

Si le **Premier Congrès International de la Langue Catalane** ne se limite finalement pas au thème de la syntaxe et prend une ampleur particulière, c'est donc grâce à l'influence de SCHADEL qui voit dans la convocation de cette réunion scientifique l'opportunité de faire considérablement progresser les recherches de son ami ALCOVER. La presse catalane accueille avec enthousiasme cette idée, ce qui garantit sa diffusion à travers le moyen de communication le plus efficace de l'époque. Une série de conférences élargit parallèlement l'audience d'une manifestation en principe limitée à des cercles de spécialistes et suscite l'adhésion d'amples secteurs de la société catalane. A telle enseigne que l'on peut rétrospectivement qualifier le Congrès de **grand messe du catalanisme culturel placée sous la protection bienveillante des élites politiques catalanistes**. Son impact demeure d'autant plus massif encore actuellement qu'il s'est imposé avec le temps comme **référence mythique dans l'histoire catalane**. Cela explique à la fois la rigueur et la passion avec lesquels l'oeuvre d'ALCOVER est évoquée, notamment dans le bilan de son action: "*L'importance de ce Congrès fut décisive pour la renaissance linguistique et littéraire des Pays Catalans. Tout ce qui s'est fait après dans l'étude, la fixation, l'épuration et le contenu de la langue catalane porte l'empreinte de ces hommes qui intervinrent dans cette grande assemblée scientifico-patriotique promue et organisée par Mn. AlCOVER. Le Congrès (...) représente son apothéose dans l'esprit du Principat. Les manifestations d'accord et de sympathie dont il fit l'objet de la part des catalans furent extraordinaires. C'est depuis lors qu'est accolé à son nom le titre d'apôtre de la Langue Catalane*"<sup>363</sup>. Le Congrès remplit de fait les mêmes fonctions que le bulletin, mais suivant un mode sacralisation de la langue beaucoup plus marqué. Il apporte ainsi sa contribution à la formation d'une vraie mystique de la nation catalane, élément

<sup>362</sup>MASSOT I MUNTANER, J.: *Antoni M. ALCOVER i la llengua catalana*, op.cit., p.18.

<sup>363</sup>MARCET I SALOM, *Història de la llengua catalana II. Els segles XIX i XX*, op.cit., p.140.

métaphysique commun à nombre d'idéologies nationalistes. Dans le cadre du travail de construction nationale, il assure complémentairement une production normative, diffuse le savoir philologique et contribue à ce titre à **la définition du référent linguistique de l'action publique engagée par la Lliga**. Réciproquement, c'est un lieu d'expression pour les dirigeants de ce parti qui souhaitent influencer l'orientation de la recherche scientifique et utiliser ses données afin de réaliser leur projet. Enric PRAT DE LA RIBA fournit ainsi une communication qui présente une spécificité au regard de ses discours traditionnels. Par souci d'adaptation à un milieu qui a ses propres règles d'énonciation, il passe du registre politique au registre scientifique et expose sa thèse en essayant de se conformer aux critères de scientificité reconnus par son auditoire. Il fonde donc son propos sur un ensemble de références historiques<sup>364</sup> et comparatives<sup>365</sup> qui le font apparaître comme un homme cultivé et situent le combat catalaniste dans un ensemble de combats similaires: "*La langue est la nationalité*<sup>366</sup> même disaient les patriotes hongrois à la moitié du siècle passé en répétant l'affirmation des premiers patriotes allemands. *La langue est la nationalité, voilà ce qu'ont répété tous les peuples renaissants*"<sup>367</sup>. Son propos révèle une conscience aiguë de l'enjeu d'un tel congrès au regard de la stratégie différentialiste. Il voit en la langue le marqueur d'une identité ancienne et le vecteur essentiel d'une différenciation à l'égard du reste de l'Espagne: "*Le lien de la communauté linguistique est si fort qu'il unie, crée une forte cohésion et sépare au point de créer un sentiment d'étrangeté*"<sup>368</sup>. Parmi ses autres fonctions, le Congrès érige enfin le catalan en objet scientifique légitime, ce qui a pour effet de fonder la cause catalaniste. Pour cet ensemble de raisons, l'appréciation porté à son propos par Joan MARTÍ I CASTELL est donc pleinement justifiée: "*On a défini le Premier Congrès International de la Langue Catalane comme le plébiscite de notre*

<sup>364</sup>Il cite des textes célèbres dans lesquels la diversité est identifiée à la nature profonde du monde, dont ceux de la Genèse, Saint-Augustin, Saint-Thomas, Leibnitz et Spencer.

<sup>365</sup>Il se réfère notamment à Ibn KHALDUN, BOSSUET, BARRÈRE, RENAN et MANCINI.

<sup>366</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>367</sup>PRAT DE LA RIBA, "Importancia de la llengua dins del concepte de la nacionalitat", in *La nacionalitat catalana*, op.cit., p.139.

<sup>368</sup>Ibidem, pp.141-142.

*langue et de notre nation, comme l'acte de plus grande portée pendant un demi-siècle du nationalisme catalan. Je pense que ce n'est pas une exagération si l'on prend en compte sa résonance sociale*"<sup>369</sup>.

L'idée d'une réunion aussi massive n'est pourtant pas unanimement partagée à l'origine. Pompeu FABRA compte parmi ceux qui ne l'estiment pas indispensable pour définir une norme linguistique. Il s'oppose sur ce point à ALCOVER qui entend profiter de la mise en évidence de tous les problèmes posés par l'édification de cette norme pour limiter l'influence du groupe de *L'Avenç* et de Barcelone. FABRA se rallie cependant progressivement au projet parce qu'il voit dans le Congrès une opportunité unique pour faire un travail de sensibilisation et continuer ainsi sous une autre forme la campagne de la revue moderniste. Les difficultés liées à l'organisation du Congrès ne sont pas uniquement dues à la multiplicité des opinions émises par les linguistes. Le contexte socio-politique favorise des affrontements idéologiques que cette manifestation met à jour. La langue et la nation catalanes sont ainsi conçues et définies de manière fort diverse, notamment dans les secteurs catholique et anticlérical. Si le Congrès est possible, c'est grâce à des concessions mutuelles en vue d'un bénéfice en apparence commun: la nation catalane. Avec le recul, il est certain que seul le second secteur a véritablement tiré profit de la réunion scientifique puisqu'il est parvenu à imposer et son dessein nationaliste, et son projet linguistique. Les critères de sélection des intervenants reflètent clairement la philosophie de l'acte convoqué par ALCOVER: il faut attester d'une compétence scientifique et d'une "loyauté envers la langue et la nation"<sup>370</sup>. C'est en fonction de ces deux données principales que sont acceptées les communications de centaines de spécialistes provenant de l'aire catalanophone, du reste de l'Espagne, de France et d'Allemagne. SCHADEL fait partie des présidents

---

<sup>369</sup>MARTÍ I CASTELL, J.: "El Primer Congrés Internacional de la Llengua Catalana. Significació sociolingüística". Discours lu lors de la session inaugurale de l'année universitaire 1993-1994. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 1993, p.13.

<sup>370</sup>Depuis, ces critères n'ont guère évolué. En atteste la difficulté, pour quelqu'un qui n'appartient pas au sérap, d'assister à l'un des nombreux colloques organisés par l'Institut de Sociolinguistique Catalane dépendant du Département de la Culture de la *Generalitat*.

d'honneur qui suivent en octobre 1906 les travaux de trois mille congressistes au total. Leur répartition en trois sections témoigne de la maturité d'une réflexion globale qui prépare les recherches ultérieures des sociolinguistes. Il n'est plus seulement question de l'état précaire de la norme pour l'usage littéraire du catalan. Bien qu'originel et prioritaire à ce titre, le thème de la grammaire est intégré à une discussion plus vaste, relative à l'ensemble du corpus écrit, à ses relations aux parlers et au contexte politique dans lequel il a historiquement évolué. Si la codification du catalan est si problématique, c'est à cause de la situation sociolinguistique et du processus de castillanisation; tel est le postulat qui s'impose progressivement. Si la section philologico-historique accorde une attention particulière à des questions techniques de grammaire, d'orthographe et de syntaxe, la section juridico-sociale est quant à elle confrontée à des interrogations suscitées par la présence récente de catalanistes à la tête d'institutions publiques en Catalogne. **Elle formule pour la première fois des idées que la science sociolinguistique catalane reprendra dans les années 60 dans le cadre de la résistance opposée au franquisme et de la préparation de la transition démocratique.** Il en est ainsi de l'obligation reconnue aux pouvoirs publics de protéger le catalan, de son introduction dans l'enseignement, des droits linguistiques des citoyens et de la solidarité entre tous les "peuples" de langue catalane. La section littéraire s'occupe davantage du modèle de langue à l'usage des écrivains et du registre formel. Elle insiste cependant aussi sur la nécessité de faire du catalan la seule langue de la littérature catalane et de cesser les emprunts extérieurs. Elle se préoccupe de sa modernisation et met l'accent sur le lien entre sa survie et sa capacité à rendre compte de la nouvelle réalité catalane. En-dehors d'une langue écrite commune et généraliste, elle témoigne donc son intérêt pour les langages spécialisés en médecine, biologie, art et architecture. Ce souhait **d'associer absolument le catalan à la Modernité** est révélateur de l'ambition des catalanistes de **transformer la construction nationale en fer de lance de la lutte à laquelle ils se livrent avec le pouvoir central.** Les effets du Congrès ne se limitent cependant pas à ses résultats immédiats. La tâche est tellement immense qu'il se borne à apporter des éléments de réponse et à jeter des jalons. C'est

cependant une matrice dans la mesure où les érudits s'accordent sur la manière de poursuivre et de coordonner leurs études à l'avenir. L'impact politique demeure l'un des plus importants parce que le projet nationaliste associant langue et communauté politico-culturelle est explicitement présenté, puis diffusé. Pour cette raison, le Congrès représente une étape-clef dans le processus de nationalisation de la société catalane, idée qu'exprime à sa façon Joan MARTI I CASTEL: "*C'est grâce au Premier Congrès International de la Langue Catalane que nous avons une grammaire et un dictionnaire modernes de la langue. Mais c'est aussi grâce à lui que nous sommes ici et que, malgré toutes les menaces, nous parlons aujourd'hui notre langue catalane. On ne peut se soustraire à sa leçon si l'on veut maintenir intact l'engagement en faveur de la pleine réalité de la nation catalane*"<sup>371</sup>.

**Enjeu socio-politique désormais reconnu et discuté dans l'espace public, la langue est par la suite standardisée par Pompeu FABRA.** La norme qu'il fixe progressivement est le fruit de travaux menés avec le soutien logistique de ***l'Institut d'Estudis Catalans (IEC)***. Elle jouit à ce titre d'un prestige et d'une autorité uniques qui explique encore son statut de référence dans les domaines exclusivement linguistique et symbolique. C'est désormais l'un des "lieux de mémoire"<sup>372</sup> d'une société dont la nationalisation a depuis lors progressé.

L'IEC est fondé en 1907 à l'initiative de PRAT DE LA RIBA qui estime trois ans plus tard que la création d'une section philologique en son sein est opportune. Il justifie sa position d'une façon qui traduit la continuité de sa pensée à ce sujet: "*Les catalans qui ont fait de l'étude de leur langue le centre de leurs activités s'uniront aux poètes et aux prosateurs qui l'ont rénovée et sauvée. Leur mission sera d'élaborer un dictionnaire de notre langue -entreprise gigantesque dans laquelle ils rencontreront l'appui*

---

<sup>371</sup>MARTI I CASTELL, J.: "El Primer Congrés Internacional de la Llengua Catalana. Significació sociolingüística", op.cit., p.23.

<sup>372</sup>Par référence à l'oeuvre dirigée par Pierre NORA: *Les lieux de mémoire*. Paris, Gallimard, les 3 volumes portant sur la nation.

*enthousiaste et amoureux de tous les catalans- pour en faire l'inventaire. Ils recevront aussi l'appui des autres sections de l'Institut pour les définitions, les descriptions, l'histoire des mots, les graphies, etc...; et nos pensionnaires allemands, auxiliaires indispensables de cette entreprise, pourront certifier qu'ils auront travaillé dans le sens souhaité par la Diputació, c'est-à-dire aux premiers progrès de la technique philologique*<sup>373</sup>. "Corporation académique qui a pour objet la recherche scientifique de haut niveau et principalement celle relative à tous les éléments de la culture catalane"<sup>374</sup>, l'IEC est une corporation dont le siège est à Barcelone. Elle peut ouvrir des délégations dans son aire d'influence qui inclut officiellement les terres de langue et de culture catalanes. Son objectif principal est de "rétablir et organiser tout ce qui fait référence à la culture authentiquement catalane"<sup>375</sup>. Son élargissement est décidé à cette fin en 1911 et il est restructuré en trois sections: celle d'archéologie et d'histoire, celle des sciences mathématiques, physiques, chimiques et biologiques et celle de philologie. Cette dernière est constituée par trois éminents linguistes dont le parcours intellectuel et militant a été évoqué: Antoni M.ALCOVER, Pompeu FABRA et l'helléniste Lluis SEGALA. Le spécialiste de l'hébreu Frederic CLASCAR et les écrivains Josep CARNER, Angel GUIMERA et Joan MARAGALL leur sont associés. ALCOVER et FABRA sont cependant les deux personnalités dominantes. Bien que le second ait dû renoncer à certaines de ses propositions, les *Normes Ortogràfiques* publiées en 1913 par l'IEC sont son oeuvre. Le catalan moderne écrit est basé sur le contenu du fascicule approuvé par les membres de sa section le 24 janvier de cette année. Il ne s'agit pas encore de l'exposition complète de l'orthographe, mais de questions posées, discutées et tranchées dans ce domaine. La norme apparaît systématiquement dans l'*Exposició de l'ortografia catalana* qui accompagne le *Diccionari ortogràfic* de 1917 rédigé sous la direction de FABRA. Le critère principal

---

<sup>373</sup>Citation extraite de MARCET I SALOM, *Historia de la llengua catalana II. Els segles XIX i XX*, op.cit., p.141.

<sup>374</sup>D'après les termes du décret royal du 26 novembre 1976 et de la résolution de la Generalitat du 17 mai 1989 qui reprennent les termes d'origine.

<sup>375</sup>Plaquette de présentation de l'Institut d'Estudis Catalans, 1991, p.6.

résidé dans la généralisation et la simplification des coutumes graphiques de la langue littéraire du XVème siècle. Le choix de ce critère est, selon J.MARTI I CASTELL, guidé par la **nécessité d'établir une continuité avec le passé et de tracer une frontière linguistique**: "*FABRA va vouloir que le catalan qu'il commençait à codifier soit une langue dotée d'une cohésion drastique et se différencie des autres langues romanes. Il obtient la cohésion temporelle grâce à une savante connexion avec la koïné médiévale*"<sup>376</sup>. La publication du **Diccionari general de la llengua catalana** en 1932 représente une nouvelle étape du processus de fixation et de standardisation de la norme orthographique. C'est un aboutissement et une transition vers le futur dictionnaire de l'IEC, un "canevas" selon l'expression de FABRA. C'est un modèle dans la mesure où il contient les mots d'usage général, littéraire, scientifique et technique indispensable à la vie moderne et parce qu'il exclut la majorité des castillanismes présents dans le catalan écrit et parlé. C'est un élément fondamental du processus de construction nationale car, "*à partir de 1932, la langue catalane possède son dictionnaire normatif. La communauté catalanophone, toujours malheureuse en matière de normalisation idiomatique, fait ainsi une conquête effective qui lui permet de regarder avec confiance l'avenir. De fait, en ce printemps plein de promesses du début des années 30, avec une autonomie obtenue après trente ans d'attente combative, le dictionnaire de FABRA vint enfoncer le clou*"<sup>377</sup>. Il est réédité en 1954, avec des modifications introduites par la section philologique qui travaille dans une semi-clandestinité depuis la suppression du statut d'autonomie catalan et le ralentissement des activités de l'IEC dus au régime franquiste. Il constitue la base du *Diccionari de la llengua catalana* publié en 1995 par l'Institut. C'est donc la norme de FABRA qui s'est imposée finalement. Une norme déterminée par la volonté de faire du catalan une langue "*claire, indéfiniment apte, dans la continuité de la langue parlée, harmonieuse au regard des autres langues de culture, supradialectale et esthétique. Sa*

<sup>376</sup> MARTI I CASTELL in *Processos de normalització lingüística: l'extensió d'ús social i la normativització.* op.cit., p.187.

<sup>377</sup>Introduction par Antoni BADIA I MARGARIT du *Diccionari de la llengua catalana*. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 1995, p.XVI.

*réforme correspond fondamentalement à un modèle de codification unitariste et monocentrique<sup>378</sup>, c'est-à-dire basé sur un seul dialecte et réalisé à partir d'un centre codificateur unique"<sup>379</sup>.*

Cette idée entretient encore actuellement une polémique puisqu'elle évoque de manière implicite le **pancatalanisme** et la prétention de Barcelone de s'ériger en capitale d'une aire catalanophone transgressant les frontières entre les Etats espagnol et français et entre les régions espagnoles elles-mêmes. Conscients de cette dimension, certains linguistes la réfutent donc, à l'instar de J.VENY qui qualifie la codification de FABRA de "compositionnelle"<sup>380</sup>. Le standard catalan est selon lui "*une langue de synthèse, participative*"; il s'achemine "*vers un modèle de langue formelle combinant diversité et unité, qui valorise les formes régionales dotées de prestige et les transforme en langues nationales*"<sup>381</sup>. Bien que compréhensible, cette tentative de neutralisation de la norme et d'euphémisation de sa dimension politique est restée sans réel effet. L'opposition aux Normes Orthographiques de 1913 est vive, notamment en-dehors du Principat. Unification et sécessionisme linguistiques s'entretiennent mutuellement, comme cela était prévisible en fonction des réactions à la formation du catalanisme politique. En Catalogne, les personnalités qui refusent de se soumettre à la norme au nom du respect de la tradition séculaire de la langue (les "cultistes") sont progressivement marginalisés. La presse et la majorité des écrivains s'y conforment, ce qui facilite sa diffusion sociale. Hors de Catalogne, les réticences sont nombreuses, surtout au Pays Valencien. Conscient de l'opposition des secteurs les plus influents de la société valencienne à accepter un même nom (le "catalan" ou le "valencien"?) de la langue et la norme de l'Institut, le père Lluis FULLANA essaie d'élaborer une synthèse

---

<sup>378</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>379</sup>FERRANDO, A., NICOLAS, M.: *Panorama d'història de la llengua*, op.cit., p.185.

<sup>380</sup>VENY, J.: *Les varietats geogràfiques i la normativa de la llengua catalana*. Barcelona, Empuries, 1986, p.198.

<sup>381</sup>Ibidem, p.205.

entre celle-ci et la coutume plus traditionnelle et castillanisée. Il échoue. En 1932, il est l'un des signataires des Normes de Castelló, texte rédigé au Pays Valencien qui adopte l'orientation de l'IEC sans toutefois mentionner le nom unitaire de la langue. Dans les faits, et malgré des résistances symboliques, le "fabrisme"(doctrine de FABRA) s'impose sur ce territoire ainsi qu'aux Baléares grâce au travail d'adaptation aux particularités locales effectué par deux éminents philologues: Manuel SANCHIS GUARNER au Levant et Francesc de B.MOLL dans les Iles. En "Catalogne Nord" ou "Roussillon Français", la revue et le mouvement *Nostra Terra* font de même dans les années 30. Il ne s'agit pas pour autant d'un acquis. Le jeu politique ne cessera de peser sur cet équilibre instable, faisant de la langue une arme ruinant ou favorisant l'unité à l'intérieur de l'aire catalanophone. Telle est la réalité qui limite l'efficacité symbolique de la référence incantatoire aux "Pays Catalans".

Parallèlement à la codification graphique, FABRA se consacre dans le cadre de l'IEC à l'élaboration d'une norme grammaticale. Avec l'édition de la *Gramàtica Catalana* en 1918, il parvient à ses fins. Cette oeuvre constitue la synthèse et le point culminant d'une longue carrière d'études linguistiques. A sa mort, il laisse une nouvelle grammaire plus développée et complète, que le philologue Joan COROMINES publie en 1956. Le travail de codification du catalan moderne écrit est en définitive le fait d'un homme qui parvient à imposer ses critères, parce qu'ils correspondent à l'attente des nationalistes catalans. Le courant du **catalanisme culturel** dont il est issu présente la même conception de la nation et de la langue que le courant dominant du **catalanisme politique**. Cette communauté de vues leur permet de faire front aux autres secteurs de la société catalane qui rejettent l'option nationaliste ou luttent pour lui donner une autre orientation. **Ni régionalistes, ni indépendantistes, les catalanistes valorisent une stratégie gradualiste et possibiliste dans laquelle la langue joue un rôle moteur.** On comprend donc mieux leur pugnacité en matière de définition d'un standard. Leur action se voit couronnée de succès puisque leur position est restée dominante jusqu'à aujourd'hui. Certes, la dictature franquiste induit un

nouveau retard dans la modernisation de la langue, ce qui suscite une intense activité normative après la Transition. Certes, les résistances au "fabrisme" réapparaissent d'autant plus vivement au Pays Valencien et aux Baléares après la mort de FRANCO que la mise en place de l'Etat des Autonomies favorise la surenchère identitaire. Néanmoins, le processus de standardisation constitue une réussite dans l'optique catalaniste. Cela explique la priorité nouvelle accordée dans les années 60 aux études sociolinguistiques par rapport à l'approche strictement philologique de la question linguistique. Avant d'envisager cette nouvelle étape de militantisme culturel et sa synergie avec le catalanisme politique tel qu'il a été redéfini sous le franquisme, il est intéressant de **comparer le cas du catalan et celui du provençal**. La confrontation des deux processus d'édition d'une norme linguistique confirme en effet l'hypothèse de la **prééminence des paramètres économiques, sociaux et politiques dans la définition d'un modèle de langue, soit la perméabilité des sphères culturelle et politique**.

## **2. L'échec de l'Occitanie et du provençal à la lumière de la réussite de la Catalogne et du catalan: "langue-nostalgie" versus langue-historicité**

Bien qu'ayant eu des trajectoires historiques relativement semblables, force est de constater que le provençal et le catalan sont actuellement dans des situations fort éloignées. Là où le second voit ses usages sociaux progresser, le premier n'est pas réellement institué. On voudrait apporter ici les éléments permettant de confirmer l'idée suggérée par Pierre PASQUINI selon laquelle: "*Si le moteur de constitution de l'identité est la volonté de faire jouer à un groupe un rôle social ou politique effectif, la question de la langue se pose en d'autres termes, et les parlers jouent un rôle différent. Ils sont le point de départ d'une histoire qui les dépasse et les englobe*<sup>382</sup> *nettement et peut mener, comme à Barcelone, jusqu'à la constitution d'une langue et d'une entité nationale, plutôt que les garants fictifs d'une authenticité symbolique à*

---

<sup>382</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

*laquelle il faudrait revenir. Le savoir linguistique qui s'y applique est pris dans une sociolinguistique soucieuse du rapport entre les parlers réels et la langue à instituer, plus que de la nature des anciens parlers. Ces derniers sont un point de départ symbolique, et non une référence permanente*<sup>383</sup>. Pour mettre en évidence les variables déterminantes de ce phénomène, il faut comprendre en premier lieu comment le **provençal** est devenu ce que le même auteur appelle une "**langue-nostalgie**". Dans cette perspective, il importe de brièvement évoquer l'évolution du provençal au cours des siècles, une évolution étroitement liée à une variable politique: la construction de l'Etat français.

Les XIVème et XVIIème siècles se caractérisent par l'émergence dans la partie méridionale de la France actuelle de la poésie en occitan, langue des troubadours. L'apparition précoce d'une tradition écrite et d'un mode d'expression rivalisant avec le latin correspond au mouvement d'émancipation de l'aristocratie par rapport à l'Eglise et d'autonomisation du politique. Code culturel commun aux poètes de ces temps reculés, l'occitan voit son usage poétique décliner à partir du XIIIème siècle. Comme le catalan, il se substitue néanmoins peu à peu au latin et est utilisé dans des domaines variés (religion, littérature, sciences, droit, administration, etc...). Manquant du support désormais nécessaire d'un centre géographique et d'une institution politique, il recule par la suite face au français, langue d'un Etat naissant. Dans le contexte européen de constitution d'entités semblables à ce dernier, une seule alternative est possible: soit l'occitan est érigé en langue nationale grâce au soutien d'élites qui investissent pratiquement et symboliquement en lui, soit sa norme initiale est diluée par l'éclatement en divers parlers. En tant que langue écrite, il disparaît jusqu'à sa première "renaissance" au XVIème et XVIIème siècles. Ayant pour finalité la reconquête du prestige et du statut social de l'occitan, cette norme concerne mais se cantonne exclusivement au théâtre et à la littérature. Jusqu'au XVIIIème siècle, la création

---

<sup>383</sup>PASQUINI, P.: *Les pays des parlers perdus*. Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1994, p.162.

artistique est faible et les parlers vivaces, malgré l'intensité du processus de francisation. Promoteurs d'une nouvelle source de légitimité politique -la souveraineté de la nation-, les révolutionnaires entendent pousser à l'extrême la logique d'institution du français comme langue nationale. Les parlers, dès lors péjorativement qualifiés de "patois", doivent disparaître et la norme écrite du français doit se diffuser dans la société. Si la politique linguistique de l'Etat remplit cet objectif avec certes plus de difficultés que prévu, c'est grâce à la transformation du mode de socialisation au XIXème siècle: la base sociale des parlers s'émousse. Parallèlement, la généralisation de l'éducation nationale s'avère être un puissant vecteur d'intériorisation de la norme linguistique et d'intégration nationale. Pierre PASQUINI relève également l'action paradoxale des premiers lexicographes provençaux qui contribuent dès le XVIIIème siècle à maintenir -en le fixant- l'écart entre les parlers et la langue nationale. Les premiers dictionnaires français-provençal ont en effet pour finalité de magnifier le premier et de faciliter la passage de l'un à l'autre en tenant compte de la résistance du second. On peut cependant envisager autrement l'effort de ces érudits et l'interpréter comme une "brèche" que des acteurs animés par d'autres intentions sauront exploiter par la suite. Comme dans le cas du catalan, leur réflexion et leur production ont pour effet de construire et de légitimer un nouvel objet scientifique: le provençal.

**Le Félibrige** met à profit cet héritage au XIXème siècle et définit un modèle non-étatique d'institution de langue qui influence initialement les intellectuels catalans. Au milieu du siècle passé, la production écrite sur et en provençal est importante et diversifiée, à l'image de la pratique des parlers. C'est dans ce contexte que se regroupent des écrivains -principalement des poètes issus de la région avignonnaise- au sein du Félibrige. Ils expriment leur conception de la langue et la finalité de leur action par le biais d'une revue, *l'Armana*. Leur ambition est d'élaborer et d'imposer la norme écrite du provençal, volontiers appelée "loi" par les félibres. Grâce à la tenue des Jeux Floraux, des Congrès, d'une production littéraire conséquente et à la notoriété de Frédéric MISTRAL -prix Nobel de littérature en 1904-, il retrouve le statut de

langue de haute culture et se voit doté d'un standard. Avec une singulière rapidité, "l'institution linguistique est achevée en 1878 mais elle a demandé, outre le travail proprement lexicographique de MISTRAL<sup>384</sup>, une délimitation de son champ. Il ne s'agit ni d'une institution politique -les félibres s'y refusent- ni d'une institution sociale, puisque la pratique est limitée à la "société félibréenne". Il ne s'agit pas non plus d'une institution purement littéraire, les félibres ayant la prétention de parler au nom de tout un peuple, d'instituer véritablement une langue. C'est là leur force et leur originalité. Cette institution ne peut d'autre part s'appuyer sur le peuple réel, dont les félibres se méfient. Elle s'appuie donc sur un peuple imaginaire (présenté comme modèle) et un lieu imaginaire dont l'aspiration au réel sera une constante (...). Le Félibrige produit une véritable institution, coupée toutefois de toute pratique sociale hormis la "pratique félibréenne", mais reconnue représentative de la langue provençale qu'elle contribue à forger et dont elle fixe l'image et les pratiques. C'est en ce sens que l'on peut la considérer comme une "institution symbolique". Cette institution se structure jusqu'en 1876 et fonctionne ensuite quasiment jusqu'à nos jours"<sup>385</sup>.

Si le processus de standardisation fait du **provençal** une **langue morte** et du **catalan** une **langue vivante**, apte à remplir des fonctions politiques, c'est parce qu'il n'est ni de même nature ni engagé par les mêmes acteurs sociaux. Le modèle linguistique des félibres est animé par la volonté de rétablir le provençal d'un Age d'or révolu, celui où il était une langue prestigieuse. Il s'en suit une relation problématique aux parlers qui sont simultanément revendiqués pour leur nature "authentique" et populaire et écartés de la définition de la nouvelle norme écrite. Le résultat est la constitution de la "langue-nostalgie", c'est-à-dire une langue profondément inadaptée à la Modernité rejetée par les félibres. Traditionalistes et conservateurs, ils entendent faire de la

<sup>384</sup>Frédéric MISTRAL s'est consacré pendant une vingtaine d'années à l'élaboration d'un dictionnaire. Achevé en 1874, il s'intitule *Trésor du Félibrige*.

<sup>385</sup>PASQUINI, P.: *Les pays des parlers perdus*, op.cit., p.106.

langue une arme pour garder un pouvoir social et politique qu'ils ont déjà perdu. Au même moment, les bourgeois catalans en font un usage similaire afin de conquérir un pouvoir dont ils n'ont jamais disposé en tant que classe sociale. Dans un cas, l'institution de la langue marque le refus d'une évolution historique dont les félibres sont les victimes archétypales. Dans l'autre, elle reflète la volonté de maîtriser et de participer à cette évolution, d'en être le moteur. Voilà pourquoi il est pertinent d'opposer au concept de "**langue-nostalgie**" de Pierre PASQUINI celui de "**langue-historicité**" pour rendre compte du cas de figure catalan. Il peut être défini comme la création d'une langue adaptée à la Modernité par une classe sociale soucieuse d'être actrice de sa propre histoire. L'assise sociale et le projet politique des instituteurs du provençal et du catalan divergent donc, de même que le sens de leur "renaissance" respective. Si elle est rédemptrice pour le catalan, Robert LAFONT a raison d'estimer qu'elle est suicidaire pour le provençal: *"L'essentiel de ce suicide est le refus de se rendre à cette évidence fort générale que jamais personne n'a arrêté la vie du langage, que "sauver une langue" est un projet vide de sens, que la seule chance qu'ont les langues de survivre est d'épouser la vie, c'est-à-dire de se transformer en suivant les mutations de la société. Le Félibrige est contemporain d'une normale usure des parlers, condamnés avec la société rurale qui les portait. Il n'y avait là rien qui pût être maintenu. Or "maintenir" est la devise du Félibrige. On devait, c'est certain, sauver le plus possible de leur substance expressive, de leur richesse sémantique, mais cela n'était possible qu'en transférant cet acquis des siècles à une langue accordée au présent et mise en circulation pour des usages modernes. Ce qui a été fait, précisément, dans cette Catalogne voisine dont la pensée félibréenne et post-félibréenne a fait la soeur jumelle de l'Occitanie. L'Occitanie n'est pas la Catalogne. Une institution de langue moderne était-elle possible de ce côté-ci d'une frontière beaucoup plus isolante que les Pyrénées? Dans ce "Midi" qui ne parvenait pas à se penser autrement que comme la dépendance d'un Etat-nation à centre décisionnel nordique? Le fait est que cela n'a jamais été tenté catégoriquement ni perçu"*

*clairement*"<sup>386</sup>. Si les catalans ne se sont pas laissés enfermer par la nostalgie et ont par contre su en faire un usage habile afin de créer une langue nationale, c'est parce que l'histoire économique, le tissu social et la formule politique des Etats espagnol et français est différente. Là où **l'Etat français disposait de ressources suffisantes et de mécanismes efficaces pour imposer et légitimer l'intégration nationale et marginaliser ainsi tout mouvement nationalitaire périphérique**, l'Etat espagnol a au contraire involontairement érigé le **nationalisme catalan en protagoniste de la vie politique espagnole**. Dans un cas, l'accusation de séparatisme est rédhibitoire; sa peur est intériorisée. Dans l'autre, elle participe du fonctionnement étatique pour ainsi dire "normal" et est instrumentalisée avec fierté. Telle est la donnée élémentaire qui conditionne encore **l'occitanisme politique**. Elle explique pourquoi la "révolution régionaliste"<sup>387</sup> a eu un impact restreint malgré le rayonnement du modèle catalan. Elle marque semble-t-il durablement les **limites d'une action politique méridionale qui, enfermée dans le folklorisme, ne saisit pas deux nouvelles opportunités: la crise du modèle d'intégration français consécutive à celle de l'Etat-Providence et la liberté d'action timide, mais réelle, liée à la constitution de l'Europe des Régions.**

Pour conclure cette comparaison des configurations catalane et provençale, il reste à lever une ambiguïté commune et relative au caractère démocratique du processus de standardisation linguistique. On l'a vu, le Félibrige entretient une relation contradictoire au peuple: paternaliste, il prétend parler en son nom mais s'en méfie fondamentalement, surtout lorsqu'il est question de l'élargissement de sa participation politique. Soucieux d'instituer une norme en définitive peu déterminée par les parlers, il a recours à la référence populaire pour légitimer son action. A cette fin, il crée un peuple imaginaire qui remplit une fonction legitimante dans la rhétorique félibréenne. Bien que les instituteurs de la langue catalane et principalement Pompeu FABRA aient

---

<sup>386</sup>Préface de Robert LAFONT au livre de Pierre PASQUINI, *Les pays des parlers perdus*, op.cit., p.7.

<sup>387</sup>Pour reprendre le titre d'un ouvrage de Robert LAFONT: *La révolution régionaliste*. Paris, Gallimard, 1967, 255 pages.

défini une autre relation aux parlers liée à un autre modèle linguistique et politique, il ne faut pas pour autant céder à **l'illusion démocratique** de leur pratique. S'ils se sont à certains égard montrés plus conciliants, c'est par souci d'efficacité parce que le bon fonctionnement de la communication sociale est nécessaire à la constitution d'une communauté politique. Les analystes du nationalisme ont bien mis en lumière cette étroite relation. J.MARTI I CASTELL rappelle à ce propos: "*selon FABRA, la grammaire qui devait servir de base pour l'établissement du catalan littéraire (...) ne pouvait être historique même si elle était utile pour l'exploitation de l'état actuel de la langue, mais synchronique, de la langue parlée, si l'on voulait populariser ce catalan littéraire. (...). C'était un projet plus vaste: la création d'une langue standard, une langue qui -selon les mots de CASES CARBO<sup>388</sup> dans Quin a de ser el modern catala literari?- puisse servir à l'expression du peuple*"<sup>389</sup>. Il sied donc de ne pas confondre base et utilisation populaires de la langue et de ne pas négliger la **dimension élitiste du processus catalan de standardisation linguistique**. Au regard d'autres situations, dont celui du provençal, il semble que cette tendance soit générale. Louis-Jean CALVET dresse un constat identique d'après l'analyse d'autres cas de figure: "*c'est une certaine idée du pays qui transparaît derrière la réforme de la langue; dans les deux cas, il s'agit, en assurant les bases de la langue, de renforcer celles de la nation, la Norvège voulant affirmer son existence séparée du Danemark, la Turquie voulant rompre son passé ottoman*"<sup>390</sup>. La volonté de différencier et d'unifier l'Etat grâce au travail effectué sur la langue se traduit par une action concrète sur la graphie, le lexique et les dialectes à laquelle la population n'est que très peu partie prenante: "*si démocratique soit-elle, la discussion du problème linguistique ne reflétait pas vraiment les positions "spontanées" de la population, moins normative et moins anti-*

---

<sup>388</sup>Joaquim CASES CARBO a participé à la campagne linguistique de *L'Avenç* avec Pompeu FABRA et a donc fait partie du groupe d'intellectuels qui a imposé la conception de la langue comme instrument de modernisation culturelle et de nationalisation politique.

<sup>389</sup>MARTI I CASTELL in *Processos de normalització lingüística: l'extensió d'ús social i la normativització*. op.cit., pp.181-182.

<sup>390</sup>Ibidem, p.192.

*danoise que les planificateurs*"<sup>391</sup><sup>392</sup>. Il relève l'existence d'un processus similaire à celui de la fixation du catalan: "*une tendance à imposer la variante dialectale de la capitale, ou du groupe social ou ethnique au pouvoir. Dans tous les cas et quel que soit le principe de normalisation, le critère choisi pour décider de ce que sera la forme officielle de la langue, nous nous trouvons devant une tentative (au demeurant assez compréhensible si nous nous plaçons du point de vue de la raison d'Etat) de ramener le différent au semblable par une sorte de coup de force centralisateur*"<sup>393</sup>. L'intervention sur le corpus d'une langue relève donc souvent d'une gestion "in vitro" du plurilinguisme. Par cette expression, Louis-Jean CALVET désigne l'action des "*linguistes qui analysent dans leurs laboratoires les situations et les langues, font des hypothèses sur l'avenir des situations, des propositions pour régler les problèmes, puis les politiques étudient ces hypothèses et ces propositions, font des choix, les appliquent*"<sup>394</sup>. Elle s'oppose à la gestion "in vivo" qui caractérise la façon dont les personnes résolvent les problèmes de communication auxquels ils sont concrètement confrontés. Ce qui les distingue, c'est l'intention et l'impact de la création linguistique qui a lieu: dans un cas, elle est fondée sur un projet unificateur; dans l'autre, elle tend à produire de la diversité, ce qui est perçu comme une gêne dans le processus de construction d'une communauté politique. **La définition et la diffusion sociale d'une norme linguistique demeurent un phénomène d'imposition et la manifestation d'une domination** (politique sur le culturel, centrale sur les "périphéries", ...). Produite à Barcelone et rayonnant à partir de cette ville, le standard catalan révèle la prééminence d'une capitale dans laquelle catalanismes politique et culturel n'ont dès lors cessé de se conforter pour créer une nation.

<sup>391</sup>Ibidem, p.188.

<sup>392</sup>C'est un constat du même type qui fonde l'intuition de l'instrumentalisation par les élites politiques espagnoles (étatiques et infra-étatiques) d'une polarisation de la société espagnole parfois fantasmée. Cf. la discussion sur le consociativisme dans l'introduction de ce travail.

<sup>393</sup>Ibidem, p.194.

<sup>394</sup>CALVET, L.J.: *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris, Payot, 1987, p.113.

**L'établissement de la norme écrite catalane** clôt une période au cours de laquelle la **militantisme linguistique** est majoritairement le fait des **philologues**. Une nouvelle communauté scientifique se substitue par la suite à ces derniers et prend leur **relais en matière de nationalisation culturelle: les sociolinguistes**.

### B. Les sociolinguistes face à la question du statut social de la langue catalane

#### **1. La sociolinguistique: une science nouvelle et idéale pour offrir une lecture militante de la réalité catalane**

Si les sociolinguistes deviennent des acteurs déterminants à partir de la libéralisation du régime franquiste, il ne faut pas pour autant en déduire la disparition des philologues: leur tâche étant pour l'essentiel accomplie, ils passent au second plan et poursuivent leur travail d'adaptation de la langue à un contexte toujours changeant. D'autre part, ils sont à bien des égards des précurseurs de la sociolinguistique dans la mesure où ils conçoivent la standardisation comme la première étape de construction d'une langue nationale. L'extension sociale de la norme est aussi pour eux une préoccupation, même s'ils choisissent finalement d'opérer avec ordre et de se concentrer sur la phase initiale d'une longue entreprise, dont la mise en place d'une politique linguistique par la *Generalitat* sera l'aboutissement lors de la Transition. L'accumulation du savoir et des réalisations des philologues constitue donc un héritage assumé par les sociolinguistes catalans: "*De fait, la sociolinguistique catalane ne naît pas dans les années 60 d'une pénurie aiguë ou d'une nécessité concrète; sa préhistoire ainsi que d'autres caractéristiques de la science catalane remontent aux des temps très anciens de la Renaissance au XIXème siècle. A cette époque, et pour beaucoup de gens, l'activité scientifique était aussi un acte de catalanisme, une action rendue pour la société catalane. Cet engagement social est l'une des constantes de ce siècle: la science se fait au service de la société, en fonction de ses implications sociales. (...).* Ces positions se manifestent dans la sociolinguistique avant la lettre et dans les deux

*figures importantes et si différentes d'Antoni-Maria ALCOVER et de Pompeu FABRA qui sont les pères de la linguistique catalane*"<sup>395</sup>. Considérant cette science, il n'est donc pas exagéré de dire qu'il existe en réalité une sociolinguistique en Catalogne avant même l'émergence plus tardive d'une science sociolinguistique identifiée comme telle. Si le terme apparaît avec un décalage dans le temps, la pratique est quant à elle précoce. L'un des spécialistes les plus éminents de la discipline souligne cette réalité: "*la vérité est que nous faisions de la sociolinguistique sans nous en rendre compte. Cela ne faisait aucun doute si l'on considère que l'objectif de cette science est le fonctionnement d'une structure linguistique. S'il en est ainsi, qu'est-ce qui n'est pas de la sociolinguistique? De fait, en-dehors des études techniques internes (des sons, des formes, de la phrase, des mots), tout ce qui concerne une langue qui vit dans une société, dans un environnement humain particulier, suivant des contraintes culturelles et en fonction de l'usage fait par des groupes contemporains ou différentes générations, est de la sociolinguistique. Comme je vous le disais, nous avons fait beaucoup de sociolinguistique sans en prendre conscience*"<sup>396</sup>.

Si la "cause nationale" assure une cohésion minimale à l'intérieur de la communauté scientifique en charge du travail sur la langue, il ne faut pas pour autant minimiser les conflits qui opposent dès l'origine linguistes traditionnels et sociolinguistes. Les premiers sont réticents, voire franchement critiques envers les seconds. Parce qu'il participe des deux groupes<sup>397</sup>, Antoni BADIA I MARGARIT est à même d'expliquer

<sup>395</sup>Ibidem, p.135.

<sup>396</sup>BADIA I MARGARIT in *Treballs de Sociolinguística Catalana*, n°1 pp.18-19.

<sup>397</sup>L'hommage d'un autre éminent sociolinguiste, Francesc VALLVERDU, dont la formation classique est plus limitée, témoigne de cette double appartenance: "*En résumé, les sociolinguistes catalans doivent être reconnaissants à BADIA I MARGARIT pour deux raisons. D'abord parce que son oeuvre -l'une des plus stimulantes formulées en catalan- provient d'un linguiste. Au début de la sociolinguistique moderne et plus concrètement de la sociolinguistique catalane dans les années 70, la critique envers les "philologues" était fréquente car les sociologues les considéraient comme un frein pour les études sociolinguistiques. Comme toute boutade, celle-ci contenait une part de vérité mais oubliait qu'un "philologue" intéressé par les relations entre la langue et la société pouvait être une source de surprises, ainsi que cela a été démontré par la suite*". Ibidem, p.16.

l'ambivalence de leurs relations. Il regrette ainsi le manque d'ouverture des grammairiens et des philologues à la perspective pourtant complémentaire des sociolinguistes. La linguistique a en effet pour objet l'étude des structures linguistiques et se situe plus volontiers dans une perspective normative, tandis que la sociolinguistique se consacre à l'observation du fonctionnement effectif de ces structures. Elle relève les limites sociales de la prescription et contribue ainsi à leur dépassement. D'où la vive critique adressée aux écoles linguistiques traditionnelles parce qu'elles fondent leur approche sur une conception "désincarnée" de la langue. Faisant abstraction de la réalité, elles envisagent la structure indépendamment des facteurs historiques et culturels qui la conditionnent en grande partie. A l'instar des structuralistes, elles "*ont commis une erreur comparable en considérant le monde de la grammaire prescriptive et celui du dictionnaire normatif comme s'ils avaient leur propre vie et comme s'ils pouvaient vivre en-dehors de la communauté qui les utilise et leur donne sens. Ils se sont construit une forteresse coupée de la vie de la langue (...)*"<sup>398</sup>. Si les sociolinguistes catalans inscrivent leurs travaux dans la continuité de leurs prédecesseurs parce qu'ils possèdent un projet politique commun, c'est cependant au prix d'une révolution scientifique qui ne se limite pas exclusivement à la Catalogne.

**La sociolinguistique catalane est en effet issue de la conjonction de deux mouvements: l'aggravation de la répression culturelle et l'organisation d'un fort mouvement de résistance sociale par le militantisme linguistique sous le franquisme, d'une part; le développement de la sociolinguistique comme science à part entière à l'échelle mondiale, d'autre part.** Il n'est pas nécessaire de revenir sur le premier aspect puisqu'il a fait précédemment l'objet d'une analyse. En revanche, il importe de situer **la sociolinguistique catalane dans une dynamique scientifique globale** afin de prendre la juste mesure d'un **changement de paradigme lourd de conséquences pour l'Espagne**. Il dynamise en effet le catalanisme culturel et confirme l'étroitesse de son lien avec le catalanisme politique, puisqu'il contribue à

---

<sup>398</sup>Ibidem, p.25.

## **structurer l'agenda des futurs responsables politiques de la Catalogne contemporaine.**

L'émergence de la sociolinguistique présente toutes les caractéristiques de ce que l'historien et philosophe des sciences Thomas S.KUHN a appelé une "révolution scientifique"<sup>399</sup>. Son trait principal est le rejet d'une théorie consacrée de la langue au profit d'une nouvelle. En ce sens, elle constitue un dépassement de la linguistique traditionnelle, elle-même née de la volonté d'élaborer une interprétation générale de la langue par rapport aux travaux classiques des spécialistes de cet objet.: les philologues et les grammairiens. Se consacrant à "*l'étude des textes notamment littéraires, lorsque la langue dans laquelle ils sont écrits -langue morte ou langue du passé- a cessé d'être directement accessible au lecteur*"<sup>400</sup>, les philologues mènent des recherches éloignés de la grammaire définie comme: "*l'étude de la structure et du fonctionnement des énoncés d'une langue, l'inventaire systématique des type d'unités qui construisent ces énoncés*"<sup>401</sup>. La linguistique -apparue au XIXème siècle et influencée par les grandes théories énoncées de 1900 à 1950 par SAUSSURE, MEILLET, SAPIR, THOUBETZKOI puis par JAKOBSON, MARTINET et CHOMSKY- ne partage donc pas l'ambition normative des grammairiens ni la réhabilitation du passé opérée par les philologues. Du point de vue épistémologique, elle se singularise par la définition de son objet (qu'est-ce qu'une langue par rapport à tout ce qui n'en est pas une?), ses concepts (synchronie/diachronie, signe, système, structure, fonction, phonème, ...) et ses méthodes. Sa raison d'être est de parvenir à donner une description organique du fonctionnement d'une langue grâce à la multiplicité des études antérieures qualifiées de "linguistique atomisée". Par rapport à la grammaire et à la philologie, la linguistique et la sociolinguistique ont donc en commun d'envisager la langue dans son ensemble. Cette dimension apparaît bien dans la manière dont Ferdinand de SAUSSURE définit

---

<sup>399</sup>KUHN, T.S.: *La structure des révolutions scientifiques*. Paris, Flammarion, 1972, 246 pages.

<sup>400</sup>D'après la définition usuelle de la philologie. Cf. *Petit Robert*.

<sup>401</sup>D'après la définition usuelle de la grammaire. Cf. *Petit Robert*.

toute langue dans le cadre de son enseignement à Paris en 1916: "*c'est un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes*"<sup>402</sup>.

Linguistique et sociolinguistique divergent par contre dans leur approche de ce mode de communication humain. Le Cours de Linguistique Générale de SAUSSURE suscite rapidement une polémique dans laquelle s'affrontent partisans de l'étude scientifique de "*la langue en elle-même et pour elle-même*"<sup>403</sup> et ceux qui proposent d'assumer les conséquences d'une définition de la langue comme "*institution sociale*"<sup>404</sup>. Si cette crise ressemble à une rupture de paradigme, c'est parce que les seconds relèvent l'existence d'"anomalies" rendant obsolète la cadre d'analyse de ce qui peut être qualifié de "science normale" en faisant référence à KUHN. Parmi ces anomalies, l'incapacité de la linguistique dominante à expliquer et à limiter les dysfonctionnements empiriquement constatés d'une structure langagière.

Il est cependant problématique de rendre compte de l'évolution de la linguistique à la lumière de l'interprétation kuhnienne, car la résistance du secteur traditionnel a été si vive dans cette discipline que le paradigme sociolinguistique n'est pas parvenu à s'imposer. Or KUHN décrit le développement scientifique suivant une logique d'accumulation de savoir et de substitution continue d'un paradigme par un autre. Le schéma fondé sur l'étude des relations langue/société n'est donc pas en définitive un paradigme au sens d'une "*découverte scientifique universellement reconnue qui, pour un temps, fournit à une communauté de chercheurs des problèmes types et des solutions*"<sup>405</sup>. Tel est le constat auquel on parvient en confrontant le bilan des travaux des sociolinguistes catalans établi par leurs propres auteurs à la pensée kuhnienne. Ils ont en effet une nette propension à se présenter comme une avant-garde aujourd'hui

---

<sup>402</sup>D'après la définition de SAUSSURE dans le *Cours de Linguistique Générale*. Paris, Payot, 1955, 331 pages.

<sup>403</sup>Ibidem.

<sup>404</sup>D'après l'une des premières définitions de la langue paradoxalement donnée par SAUSSURE dans le même traité.

<sup>405</sup>KHUN, T.: *La structure des révolutions scientifiques*, op.cit., p.16.

dominante à l'intérieur de la communauté des linguistes. Bien que cette ambition soit à certains égards fondée et récurrente, force est de reconnaître son relatif échec. L'idée de William LABOV selon laquelle la linguistique ne peu être qu'une science sociale, qu'une sociolinguistique car la langue est un fait social, ne s'est pas généralisée.

**A défaut d'entraîner une rupture de paradigme dans la linguistique, la sociolinguistique s'est par contre érigée en science et en discipline académique autonomes.** Cela ne signifie nullement qu'il n'y ait plus aucun pont entre les deux. Au regard d'autres savoirs institués -tels le droit et l'histoire, par exemple-, elles jouissent en un sens d'une complémentarité qui leur permet d'appréhender un même sujet par différents biais. Envisagées en elles-mêmes, elles se distinguent néanmoins fortement l'une de l'autre, chacune étant dotée d'une problématique, d'outils méthodologiques et d'une communauté de chercheurs différents. Le désaccord essentiel dont tout découle d'ailleurs réside dans le regard porté sur un objet en apparence évident: la langue au sens générique, et les langues en particulier. Or on sait qu'en sciences sociales, du moins, aucun objet n'existe en soi et que le travail d'objectivation constitue une étape fondamentale de la réflexion scientifique. C'est précisément cette opération, et par conséquent l'angle sous lequel est envisagé le système d'expression de la pensée et de communication dans les sociétés humaines, qui délimite la frontière entre les deux champs scientifiques. L'approche interne de la langue proposée par la linguistique moderne et magistralement incarnée par Ferdinand de SAUSSURE, ainsi que par ses disciples, a pour cette raison fait l'objet de nombreuses critiques. On pense notamment à celle de A.MEILLET, précurseur de la sociolinguistique contemporaine. Proche des idées développées par Emile DURKHEIM, il estimait à l'instar de William LABOV que la langue était un fait social. En fonction de ce point de vue-postulat, "*il résulte que la linguistique est une science sociale, et le seul élément variable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social*". Par la suite, c'est le courant marxiste qui a développé cette approche sociologique et non plus structurale et strictement interne de la langue. Cependant, cette approche s'est

véritablement constituée en science des rapports entre langue et société grâce aux travaux menés dans le monde anglo-saxon par B.BERNSTEIN et W.LABOV. En un sens, on peut dire que la sociolinguistique est née en 1964 lorsqu'à l'initiative de W.BRIGHT est organisée la première conférence véritablement consacrée à cette jeune science.

C'est dans ce contexte d'émulation intellectuelle qu'a émergé **la sociolinguistique en Catalogne** et -il faut le dire d'emblée- inévitablement **catalaniste**. Cela atteste bien d'une constante, on serait tenté de dire, d'une **loi sociologique: en tant que composante de la culture catalane, la science a toujours été en Catalogne à la fois un espace intellectuel et un foyer d'action à partir desquels la résistance contre l'Etat espagnol a été conçue, puis réalisée**. Toute expression politique du catalanisme ayant été proscrite de l'espace public jusqu'à la Transition, **la défense et la production du fait différentiel catalan ont été principalement assumées par le pôle culturel et intellectuel de la société locale**. Il semble, comme en atteste le propos suivant du professeur Antoni BADIA I MARGARIT, que les **scientifiques catalans** aient conscience de cette spécificité et assument leur **fonction sociale** de même que leur **responsabilité politique en Catalogne:** " (...) *il est facile d'observer que la science qui s'y est développée n'a pas toujours été faite avec la froideur et l'objectivité qui paraissent devoir indéfectiblement accompagner la recherche. Bien plus: on serait tenté d'affirmer que notre science est systématiquement accompagnée d'affectivité. Moi-même, j'ai dit et écrit plus d'une fois que l'une des constantes de la culture catalane moderne est 1. que les travaux qui partout ailleurs sont exclusivement scientifiques ont été commencés chez nous avec une puissante charge affective, et 2. que les travaux qui partout ailleurs sont réservés à ceux auxquels il revient de les faire (les spécialistes) ne sont pas réalisés chez nous sans une intense participation populaire (...). S'il en est ainsi, ces deux constatations signifient que sous tous ses aspects notre science est une affaire de toute la communauté, un domaine qui n'est pas réservé aux érudits, mais senti et partagé par le peuple cultivé. Avec cependant la*

*particularité qu'une telle connotation n'affecte pas la valeur scientifique des œuvres ainsi élaborées*"<sup>406</sup>. Cette dernière question ainsi que celle de la participation populaire -toutes deux pertinentes, complexes et polémiques- méritaient d'être relevées, même si elles ne feront pas ici l'objet d'une appréciation définitive. Si l'on songe à la nature élitiste du nationalisme catalan -comme de la majorité des mouvements nationalistes à leur origine- et au mode d'élaboration de la norme linguistique en Catalogne, il est cependant permis d'émettre quelques réserves à propos des références faites au peuple. Par contre, l'idée selon laquelle l'identité catalane s'est cristallisée autour d'une culture singulière et que celle-ci participe d'un projet plus largement politique est soulignée par un homme devenu un héros national vivant. Le Professeur **Antoni BADIA I MARGARIT** a ainsi lui-même formulé les **interactions essentielles entre catalanisme, langue catalane et science sociolinguistique** dans la mesure où elle a pour objet principal la **normalisation linguistique**: "*Le nationalisme a toujours intégré la langue de la communauté dans la réalisation de sa lutte (...). Réciproquement, la langue a toujours été à la base du développement du nationalisme, lequel, s'en servant, s'est renforcé*"<sup>407</sup>. Ailleurs, il disait: "*un pas en avant dans la normalisation de la langue aidait le mouvement catalaniste, de la même manière qu'une conquête politique de celui-ci se répercutait sur la normalisation*"<sup>408</sup>. La sociolinguistique catalane paraît donc s'être constituée aux conflents de deux courants: d'une part, le paradigme scientifique de la sociolinguistique qui autonomise et légitime l'objet "langue", mais sous l'angle inédit des relations langue/société; d'autre part, la culture politique catalane qui, définie dans et contre l'espace hispanique monopolisé par une conception souvent autoritaire, unitaire et centralisée de l'Etat, dote la culture d'une dimension politique singulière. D'une manière assez paradoxale compte tenu de la conception

<sup>406</sup>BADIA I MARGARIT, A.: *Ciència i passió dins la lingüística catalana moderna*, discours inaugural du cours académique 1976-1977, Université de Barcelone, 1976, pp.12-13.

<sup>407</sup>BADIA I MARGARIT, A.: "Llengua i nacionalisme: dos comentaris", in *Treballs de Sociolinguística Catalana*, Valencia, n°7, 1988, p.29.

<sup>408</sup>Ibidem, p.22.

traditionnelle de la société moderne et des critères de la scientificité depuis les travaux d'Emile DURKHEIM et de Max WEBER, c'est l'**étanchéité entre langue/culture et société/politique** qui est ainsi établie comme catégorie d'analyse par un **savoir scientifique** qui s'est progressivement **autonomisé** puis **institutionnalisé**.

Pour ce qui est de son militantisme politique de fait, la sociolinguistique catalane est l'héritière de la linguistique et de l'histoire de la langue développées antérieurement en Catalogne. Dès l'origine, la sociolinguistique n'avait jamais été pensée distinctement des applications qui pouvaient découler de ses considérations théoriques. Ainsi, elle eut un rôle fondamental dans la normativisation ou standardisation du catalan aux XIXème et XXème siècles. La logique d'action était la suivante: sans langue standard, c'est-à-dire acceptée dans tous les territoires catalanophones qui présentent en ce domaine une hétérogénéité certaine, et modernisée, l'extension de l'usage -ou normalisation sociale- du catalan était compromise. Par ailleurs, seul un gouvernement autonome pouvait permettre la réalisation de cette "**récupération linguistique**" **conçue dans l'idéologie catalaniste comme le reflet paradoxal d'une nation à la fois préexistante et à construire**. Parallèlement, "*il est évident que toute l'histoire de la langue, en faisant l'inventaire de ses usages, de ses vicissitudes et de ses liens avec les faits historiques, est inséparable de l'histoire des relations entre langue et société.* (...). *De fait, sous le concept d'histoire de la langue, il y a une véritable tradition de sociolinguistique catalane (...)*"<sup>409</sup>. Ces sciences se sont initialement fait l'écho dans le domaine linguistique du conflit centre/périphérie, mais se sont également présentées comme un instrument de lutte patriotique dans ce conflit. Ainsi définies, elles entendaient s'opposer aux spécialistes de la langue qui, depuis le centre castillanophone, discrédaient les revendications catalanes. Cette dimension manifeste est soulignée par BADIA I MARGARIT, pionnier et figure éminente de la

---

<sup>409</sup>BADIA I MARGARIT, A.: "Entorn de la sociolingüística catalana: precedents, dificultats, contingut, objectius", in *Treballs de Sociolinguística Catalana*, Valencia, nº1 (1974-1976), 1977, pp.18-19.

sociolinguistique en Catalogne, lorsqu'il écrit: "*Dans le domaine des études linguistiques, cet environnement populaire de résistance a donné une claire connotation militante à la linguistique catalane. La signification de ce fait est évidente parce qu'eurent lieu une défense factuelle de l'usage de la langue et une défense théorique contre les idéologues castillans: la campagne contre les affirmations tendancieuses de R.MENENDEZ PIDAL au sujet du décret répressif du 21 novembre 1902 en est un exemple*"<sup>410</sup>.

Ainsi définie, la sociolinguistique catalane est initialement développée par un groupe majoritairement composé d'universitaires, "*structuré au niveau national*<sup>411</sup> et non étatique, pluraliste"<sup>412</sup>. Elle émane donc de la "**société civile**", expression récurrente, parce que magique et consensuelle, désignant en Catalogne tout ce qui n'appartient pas à l'appareil d'Etat espagnol<sup>413</sup>. Francesc VALLVERDU, qui est l'une des figures de proue de ce groupe initial, a ainsi décrit son évolution: "*Au début des années 60 -la coïncidence avec le séjour d'ARACIL<sup>414</sup> en Amérique du Nord n'est pas fortuite-, la sociolinguistique est "découverte" dans de petits cercles. Une étape dans sa*

---

<sup>410</sup>CARBONELL, J.: "Elements Història social i política de la llengua catalana", in *Treballs de Sociolinguística catalana*, Valencia, n°2, 1979, p.101-102.

<sup>411</sup>Le niveau national renvoie alors à la Catalogne, voire aux "Pays Catalans", espace culturel devenu mythique et regroupant autour de la Catalogne le Pays Valencien, les Baléares, Andorre et ce qui est devenu le Roussillon français.

<sup>412</sup>BADIA I MARGARIT, A.: "El Grup Català de Sociolinguística i el Seminari internacional de sociolinguística de Perpinyà (juliol de 1977)", in *Treballs de Sociolinguística catalana*, Valencia, n°2, 1979, p.21.

<sup>413</sup>Grâce à cet artifice hérité des siècles de résistance contre le gouvernement central et plus récemment des décennies de lutte contre le régime franquiste, les nationalistes qui sont à la tête du gouvernement autonome de Catalogne disposent d'un répertoire de légitimation inépuisable. Issus de la "société civile" et de mouvements de résistance au départ clandestins, ils entretiennent volontairement la confusion avec cette époque révolue. Cette stratégie participe du victimisme ambiant dont l'une des fonctions est de maintenir un sentiment de danger venant de l'extérieur (Madrid) pour assurer à la Catalogne une cohésion interne optimale et bénéficier d'un appui électoral suffisant pour conserver la maîtrise du pouvoir dans cette Communauté Autonome et peser de manière substantielle sur les décisions prises dans la capitale d'Etat.

<sup>414</sup>Luis Vicente ARACIL est une autre figure éminente de la sociolinguistique catalane, même s'il préfère se définir comme un sociologue du langage. De plus, peut-être de par son origine valencienne, il est plus réservé que les autres spécialistes face au projet catalaniste dominant en Catalogne.

*reconnaissance internationale fut le VIIIème Congrès Mondial de Sociologie célébré à Toronto du 19 au 24 août 1974 au programme duquel il y avait une session sur la sociolinguistique catalane à l'intérieur du groupe de travail de sociolinguistique. Les catalans ont profité avec attention de cette occasion pour se révéler ainsi que leurs objectifs et leurs méthodes de travail: à l'occasion de la préparation de cette session de travail va naître l'actuel **Groupe Catalan de Sociolinguistique (GCS)**<sup>415</sup> comme simple regroupement des personnes intéressées par ces questions, lequel groupe s'est structuré depuis (...). La sociolinguistique catalane ne se réduit pas complètement au GCS mais celui-ci en a constitué l'axe de structuration le plus important"<sup>416</sup>. Dès son apparition, ce groupe aux effectifs très réduits (16 adhérents en 1979) a eu des contacts étroits avec l'Institut d'Etudes Catalanes dont il a un temps été l'une des commissions spéciales. Les premières années de la sociolinguistique catalane se sont caractérisées par une production intellectuelle d'autant plus intense que la fin prochaine du franquisme lui ouvrait une perspective inédite d'institutionnalisation. Elle pouvait en effet espérer avoir désormais droit de cité et assumer une **fonction d'expertise** auprès d'autorités sensibilisées à la thématique du plurilinguisme tout au long des années de dictature.*

**Le processus de maturation intellectuelle** mis en évidence par l'exposé historique qui précède rend par conséquent bien compte de l'importance de la **genèse sociale d'une politique publique**. Il s'agit en l'occurrence de la politique linguistique de la *Generalitat*, telle que les nationalistes modérés de CiU s'emploieront à l'appliquer dès le début des années 80. Ce développement consacré à l'exploration du "background" dans lequel et en fonction duquel les catalanistes définissent depuis lors leur action a en effet permis de saisir à quel moment, suivant quelle logique et quelles modalités, **la langue catalane est devenue un problème politique**. L'attention portée à cet aspect

---

<sup>415</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>416</sup>D'après la revue *Treballs de Sociolinguística Catalana*, Valencia, 1979, n°2, p.140.

s'inscrit dans la lignée des travaux visant à "*introduire la dimension cognitive*"<sup>417</sup> et à "*prendre en compte la complexité des constructions intellectuelles qui préside à l'émergence puis à l'affirmation et à la mise en oeuvre d'une politique*"<sup>418</sup>. Elle valide également l'idée selon laquelle l'objet d'une politique publique ne s'impose pas spontanément aux décideurs. Ainsi que l'a formulé Pierre MÜLLER, "*un problème politique est nécessairement un construit social dont la configuration dépendra des multiples facteurs propres à la société et au système politique concerné*"<sup>419</sup>. Or l'une des singularités présentées par la configuration catalane est que dans un contexte de forte mobilisation contre la dictature franquiste, les savants ont joint leurs efforts à ceux des politiques pour construire ce problème. Ils donnent même l'impression d'avoir formellement défini un problème déjà mûri et un domaine -celui de la langue- déjà partiellement sectorisé par des acteurs davantage engagés sur le terrain politique; ce qui pose d'emblée la question de leur autonomie. Dans ces conditions, il est intéressant de montrer comment ces savants ont pu devenir des experts après la Transition. Il est tout aussi intéressant de suivre l'évolution de leurs relations avec le personnel politique, hier réfugié dans la clandestinité, et dont une partie est dorénavant en charge du gouvernement autonome. C'est en effet sous le franquisme (et quelque part grâce à lui) qu'ils commencent leur formation, élaborent le référent de l'action publique à venir que les sociolinguistes poursuivent et qu'ils nouent des liens particuliers avec la future classe dirigeante catalane. Autant d'éléments qui expliquent le **rôle-clef de ces intellectuels pendant et après la Transition**. Sans leur participation, la **stratégie** employée par les nationalistes catalans vis-à-vis du gouvernement central aurait sans nul doute été privée d'un ressort fondamental, voire de son sens même. **Inférant la pluriculturalité et la plurinationalité de l'Etat espagnol à partir de sa pluralité linguistique, les sociolinguistiques furent et**

---

<sup>417</sup>FAURE, A., POLLET, G., WARIN, P.: *La construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel.* Paris, L'Harmattan, 1995, p.9.

<sup>418</sup>Ibidem, p.9.

<sup>419</sup>MÜLLER, P.: *Les politiques publiques.* Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p.36.

**demeurent les alliés objectifs de la *Generalitat* dans le maintien, la quête, l'édification et l'imposition du fait différentiel catalan.**

## **2. Des savants militants: les sociolinguistes investis dans la stratégie différentialiste du nationalisme catalan**

### a. La formation intellectuelle des savants

Ces spécialistes sont dans leur majorité à l'origine du Groupe Catalan de Sociolinguistique évoqué plus haut, groupe dont ils ont depuis lors constitué l'essentiel des effectifs. Par ailleurs, il s'agit de personnes issues de l'aire catalanophone (principalement de Catalogne, mais également du Pays Valencien, des Baléares et du Roussillon français) maîtrisant et pratiquant le catalan depuis leur enfance et qui ont aujourd'hui entre 40 et plus de 70 ans. Le "facteur âge" semble déterminant pour saisir leur catalanophilie et sa traduction politique, l'adhésion au catalanisme politique. Ils ont en effet tous vécu la dictature franquiste et ont tous souffert (certains ont même fait de la prison) de la répression qui s'est abattue avec une virulence particulière en Catalogne. Ils ont pour cette raison fait partie de **réseaux de résistance** qui, pour ne pas être soupçonnés et inquiétés d'avoir des activités directement politiques, contournaient l'interdit en s'investissant dans la **militance culturelle**. Concrètement, cela se traduisait en particulier par la défense de l'enseignement du catalan et en catalan. C'est en ce sens qu'il est permis de dire que la dictature a modelé de manière spécifique les relations Etat/société civile en Espagne. Dans les territoires présentant des traits particuliers que le régime entendait réduire à néant, l'opposition s'est réfugiée et structurée dans et à partir de la "société civile" locale. En son sein, et grâce à des actions communes menées en faveur de la démocratie et de la défense de la spécificité catalane, les anciennes et futures élites politiques ont noué des liens étroits avec les acteurs économiques et les intellectuels engagés, parmi lesquels comptaient les sociolinguistes. Cette expérience de la résistance paraît fondamentale dans la mesure où elle coïncide avec l'idée présente dans les théories neo-institutionnalistes, selon

laquelle il existe une empathie entre secteurs qui facilite la régulation visée par toute politique publique. La **résistance anti-franquiste** est donc un élément-clef pour comprendre l'empathie entre des secteurs de la société catalane qui, avec la "normalisation politique", ont ultérieurement eu tendance à s'autonomiser les uns par rapport aux autres. Les **associations culturelles** comptent parmi les **lieux d'apprentissage** de cette **empathie intersectorielle** qui détermine alors la dynamique interne à la Catalogne et celle des relations avec son environnement extérieur. Elles se caractérisaient -et se caractérisent toujours, malgré une démobilisation visiblement liée au nouveau contexte politique- par une grande diversité d'activités. Certaines défendaient ainsi l'école catalane et organisaient des cours de catalan et en catalan, ainsi que des conférences sur un sujet alors tabou. D'autres s'inscrivaient dans la tradition catalane de l'excursionnisme et des chorales<sup>420</sup>. En bref, et quelque soit la nature du cercle de connaissances, **la répression a permis l'établissement de relations interpersonnelles qui, une fois la démocratie établie, ont limité les effets de la différenciation des fonctions culturelles et politiques dans la Catalogne post-franquiste**. Elle est à l'origine du maintien d'un haut degré de perméabilité entre les différentes sphères de la société puisque, résistants hier, les acteurs se sont connus puis par la suite reconnus lors du changement de régime. Du point de vue de l'analyse des politiques publiques, cet élément a indéniablement déterminé ce que Philippe ROQUEPLO appelle le **"style" de l'expertise**. En effet, celui-ci "*dépend du type d'interface qui s'instaure dans chaque cas entre le système scientifique et le système décisionnel concernés*"<sup>421</sup>. Avant même que la Transition ne soit initiée, la connivence entre ces différentes catégories d'acteurs était ainsi déjà établie. Elle a par la suite constitué une donnée déterminante dans le jeu politique auquel les nationalistes catalans se sont livrés pour faire progresser leur cause.

---

<sup>420</sup>Cet aspect a particulièrement été bien mis en évidence par J.L.MARFANY dans *La cultura del catalanisme*. Barcelone, Ed.Empuries, 1995, pp.293-321.

<sup>421</sup>ROQUEPLO, P.: "*L'expertise scientifique entre pouvoirs politiques, administrations et opinions publiques*", in *La Gazette Nucléaire* n°143-144, p.27.

Un autre point commun des spécialistes de la langue est qu'ils ont été jusqu'à récemment autodidactes dans leur spécialité. Une nouvelle fois, c'est l'environnement politique qui fournit l'explication de cette donnée surprenante au regard des experts habituellement pris en considération dans l'analyse des politiques publiques. Les études catalanes et la sociolinguistique n'ont en effet que tardivement été intégrées à l'Université dans la mesure où elles présentaient un caractère par essence subversif pour le régime franquiste. Par conséquent, c'est par des lectures personnelles - principalement d'auteurs anglo-saxons- et des contacts établis avec les chercheurs étrangers lors de colloques internationaux qu'ils ont effectué leur propre formation intellectuelle. Toujours en marge de l'Université, des cours clandestins comme celui organisé par l'Institut d'Etudes Catalanes dans le cadre des Etudes Universitaires Catalanes semblent avoir joué un rôle important dans la constitution d'un savoir spécialisé et d'un réseau de professionnels.

Les sociolinguistes présentent cependant des différences entre eux qui méritent d'être soulignées, même si elles n'ont pas pour autant empêché l'apparition d'un sentiment d'appartenance territorial et d'un projet politique communs. Les acteurs qui sont devenues ultérieurement des experts consultés par le gouvernement autonome n'ont en effet emprunté ni le même cursus universitaire ni la même trajectoire professionnelle. Certains ont reçu une formation en linguistique -dominée par les travaux portant sur la langue du centre, le castillan ou espagnol- et d'autres non. Ils ont par exemple fait du droit ou de la psychologie. Par la suite, certains sont devenus universitaires et ont ainsi favorisé l'intégration et la structuration des études catalanes et sociolinguistiques en son sein. D'autres ont eu une profession libérale -avocat par exemple-, mais ont donné des cours à l'Université. De celle-ci, certains sont rentrés dans les services linguistiques créés par l'administration autonome à partir des années 80. Cependant, les experts sont majoritairement des universitaires à part entière. En cela, ils se distinguent de façon notoire de la génération qui les a succédés et qui, sous l'effet conjoint de deux facteurs, se définit moins par cette appartenance professionnelle

hétérogène. L'Université n'a ainsi pas pu proposer de postes de travail au nombre plus élevé d'étudiants qui pouvaient opter pour une formation en sociolinguistique. Par contre, l'administration autonomique a continué de se développer. Elle a constitué un employeur important des jeunes générations de sociolinguistes au même titre que les municipalités catalanes. Si la **consolidation démocratique** a favorisé la **professionnalisation et l'institutionnalisation de la sociolinguistique**, elle a donc également induit sa **bureaucratisation**. A certains égards, on est passé des **sociolinguistes engagés aux terminologues fonctionnaires engagés par des administrations territoriales en forte expansion et dominées par des élites politiques sorties de la clandestinité**. On peut voir dans cet aspect l'**évolution logique des relations ambiguës entre sphère savante et sphère politique, voire entre société civile et puissance publique dans la Catalogne post-franquiste**.

Le cas catalan semble donc intéressant car il incite théoriquement et méthodologiquement à **envisager dans l'analyse des politiques publiques la biographie des experts comme un élément essentiel pour saisir la genèse des situations ultérieures d'expertise**. Grâce à ce "détour" par les périodes de socialisation primaire et secondaire, on saisit bien la structuration interne et la configuration des relations entre champs respectifs -dont ceux des savants et des politico-administratifs-, ainsi que la multipositionnalité des acteurs, c'est-à-dire leur insertion dans différents réseaux parallèles.

#### b. L'élaboration du référent d'action publique dans le domaine linguistique

Après avoir appréhendé la formation des spécialistes en sociolinguistique, il convient de envisager leur production, d'observer comment s'est construit leur univers cognitif et quelles représentations de la réalité socio-linguistique ils ont forgées. Logiquement et l'on serait tenté de dire naturellement, ils ont considéré que les faits de langage n'étaient pas indépendants des communautés humaines dont ils émanaient.

Inscrivant leurs réflexions dans la dynamique sociale conflictuelle de la Catalogne sous Franco, les **sociolinguistes** ont fait figure de **théoriciens du conflit centre-péphérie en Espagne**. La dimension sociale de ce conflit a dès lors constamment sous-tendu leur production savante. Leur construction intellectuelle est ainsi le produit de l'emprunt, de l'adaptation, voire de la dénaturation de mots, de concepts et de systèmes de pensée élaborés ailleurs, ainsi que d'éléments forgés localement. Les premiers semblent avoir dominé les seconds. Cela explique par exemple le succès connu par les notions de diglossie, puis de normalisation linguistique, dans ce que Robert LAFONT a appelé les "sociolinguistiques périphériques"<sup>422</sup> en parlant de celles développées dans les espaces catalan et occitan. En cela, elles se sont nettement opposées à la sociolinguistique produite dans le reste de l'Espagne et ainsi caractérisée dans les années 70: "*même si elle est ouverte aux minorités culturelles de la péninsule ibérique et de l'Amérique hispanique, [elle] pourrait également s'appeler sociolinguistique espagnole dans la mesure où elle n'est pas toujours libérée d'une idéologie messianique, produit d'une histoire, qui a tendance à effacer ou à évacuer la remise en question de l'impérialisme culturel occidental. L'absence du concept de diglossie pour analyser des situations de dominance culturelles et de classe est en ce sens significatif*"<sup>423</sup>.

Au début de la sociolinguistique catalane et pendant longtemps, malgré certaines divergences, la **diglossie** s'est ainsi imposée comme la clef de voûte de l'analyse opérée par les spécialistes de la langue dans l'ex-Principat. Face à "*l'accueil fait par les sociolinguistes du domaine occitan et des pays de langue catalane à un concept, popularisé aux Etats-Unis par FERGUSON et FISHMAN, mais dont la paternité revient à PSICHARI*"<sup>424</sup>, le sociolinguiste Henri BOYER ainsi que d'autres chercheurs

<sup>422</sup>LAFONT, R.: "Pour retrousser la diglossie", in *Lenguas*, Montpellier, n°15, 1984, p.5.

<sup>423</sup>JOUANNA, F.: "Questions de sociolinguistique hispanique", in *Lenguas*, Montpellier, n°4, 1978, p.147.

<sup>424</sup>BOYER, H.: ""Diglossie": un concept à l'épreuve du terrain. L'élaboration d'une sociolinguistique du conflit en domaines catalan et occitan", in *Lenguas*, Montpellier, n°20, p.22.

dans la discipline ont rétrospectivement manifesté de l'étonnement. Pourtant, dans l'adaptation qu'ils ont faite de ce concept à leur configuration particulière, les savants n'ont fait que lui redonner le contenu dont PSICHARI l'avait doté. On a ainsi pu noter que "*l'usage du concept de diglossie est relativement ancien puisque, dès la fin du XIXème siècle, plusieurs auteurs s'intéressent à la situation linguistique de la Grèce l'avaient introduit dans leur discours. Ils avaient relevé aussi, surtout PERNOT, l'usage différentiel des codes en présence. Avec PSICHARI une dimension supplémentaire est ajoutée au concept: celle du conflit, en même temps qu'il attire l'attention sur plusieurs types de diglossies, la "puriste", l'"ordinaire" et la "véritable". Il souligne également l'aspect idéologique qui s'attache à ce phénomène*"<sup>425</sup>. La diglossie, qui dans une acception large peut être définie comme "*un principe d'organisation des communautés bilingues et bidialectales (...), une division du travail qui limite l'usage de chaque langue à un ensemble de domaines (domaine officiel, éducatif, familial, par exemple)*"<sup>426</sup> et le cantonnement d'une des deux langues dans une "basse culture", est selon PSICHARI un phénomène social. Celui-ci est "*lié à une situation de domination d'une langue ou d'une variété sur une autre, créée par la pression d'un groupe de locuteurs, numériquement minoritaires mais politiquement et culturellement en position de force*"<sup>427</sup>. FERGUSON, s'il a atténué cette dimension conflictuelle lorsqu'il a "redécouvert" le concept dans les années 50, a néanmoins apporté un élément important à cet édifice théorique. Initialement, la diglossie était pensée pour caractériser les relations de formes linguistiques parentes. A la suite de FERGUSON, c'est son application à des situations où deux langues distinctes sont en contact qui a été promue et diffusée.

Dès lors, les sociolinguistes catalans s'en sont emparés pour décrire la réalité locale, avec la claire intention de la changer. Car "*la chose est acquise: les études de diglossie*

<sup>425</sup>J.P.JARDEL, "*Le concept de "diglossie" de Psichari à Ferguson*", in *Lenguas*, Montpellier, n°11, 1982, p.13.

<sup>426</sup>P.ECKERT, "*L'imposition de la diglossie*", in *Lenguas*, Montpellier, n°9, 1981, p.1.

<sup>427</sup>J.P.JARDEL, "*Le concept de "diglossie" de Psichari à Ferguson*", op.cit., p.13.

*appartiennent au projet de destruction de la diglossie*"<sup>428</sup>. Réalisées en catalan par des acteurs issus de ce domaine linguistique, elles participaient explicitement du processus de reconquête de cette langue. Plus largement, elles s'inscrivaient dans un mouvement de contestation de l'Etat et dans une invitation à "faire le pays"<sup>429</sup>. Donc, "*il semble bien qu'en même temps qu'un déplacement dans l'espace se soit opéré un durcissement dans le contenu.* Ainsi R.LAFONT définit la diglossie comme "*la forme linguistique de l'expropriation de l'autochtone, soutenue d'idéologie lénifiante (...).* J.BLANC et I.CODERC quant à eux font référence à R.NINYOLES pour annoncer: "*Aux concepts pudiques de "contacts de langue", de bilinguisme, nous substituons ceux de diglossie et de domination (...)*"<sup>430</sup>.

Cependant, une autre notion a progressivement acquis une position centrale dans cette construction intellectuelle. Il s'agit de la **normalisation linguistique (NL)**, dérivée de la planification linguistique nord-américaine. Il y a quelque logique à cette évolution car, bien qu'en désaccord sur le diagnostic précis dont l'espace catalan devait faire l'objet<sup>431</sup>, les sociolinguistes se rejoignaient sur l'idée du conflit. Par conséquent, il fallait envisager des issues possibles à cette situation conflictuelle. D'où la définition d'une alternative: la substitution, soit la disparition du catalan au profit de l'espagnol, ou sa normalisation. La **norme linguistique** étant "*le mode d'existence de la domination d'une pratique linguistique*"<sup>432</sup>, "*les nécessités de la lutte imposaient une réflexion sur la notion de Norme*"<sup>433</sup>. Le terme "normalisation linguistique" est apparu dans la sociolinguistique catalane avec les travaux de Luis Vicente ARACIL dans les

<sup>428</sup>R.LAFONT, "*Pour retrousser la diglossie*", op.cit., p.5.

<sup>429</sup>Pour reprendre le titre d'un ouvrage fondateur de la pensée pujoliste et d'une expression qui a depuis fait florès en Catalogne.

<sup>430</sup>H.BOYER, ""*Diglossie*": un concept à l'épreuve du terrain. L'élaboration d'une sociolinguistique du conflit en domaines catalan et occitan", op.cit., p.30.

<sup>431</sup>La situation sociolinguistique n'était et n'est toujours pas la même dans les différents territoires qui composent l'aire catalanophone. Cela a impliqué qu'un usage différent soit fait des concepts scientifiques dans chacun de ces territoires.

<sup>432</sup>D.BIAGIONNI, "*Pour un point de vue relativisé et historicité sur la norme*", in *Lenguas*, Montpellier, n°2, 1977, p.24.

<sup>433</sup> D.BIAGIONNI, "*Pour un point de vue relativisé et historicité sur la norme*", op.cit., p.17.

années 60. Bien que déjà floue quant aux buts proposés, elle renvoyait à l'idée d'un retour à la normalité incarnée par la *Generalitat* républicaine. Le franquisme était considéré comme l'épisode qui avait interrompu la récupération initiée grâce à l'octroi du statut d'autonomie par la Seconde République. Dès lors, cette notion s'est popularisée et c'est entre science, élites politiques et grand public qu'elle a évolué<sup>434</sup>. Grâce à la stature internationale de Luis Vicente ARACIL, elle a connu un grand rayonnement dans la communauté des sociolinguistes à la fois dans et hors de Catalogne. Elle a été au centre des réflexions menées par d'autres spécialistes comme Francesc VALLVERDU. "Plus tard, au cours de la transition démocratique espagnole, ARACIL reprend le thème (...), proposant une nouvelle définition: la NL est le processus de politique linguistique de la langue déficiente (non développée ou mise en minorité) permettant à cette langue de cesser d'être déficiente"<sup>435</sup>. Plus qu'un mot, elle renvoyait donc désormais à une "théorie du cercle fonctionnel et du modèle cybernétique"<sup>436</sup> dans laquelle le système linguistique était en interaction avec le milieu socioculturel.

### **La construction intellectuelle produite par les sociolinguistes catalans dans les années immédiatement antérieures à la Transition a également été présente dans**

---

<sup>434</sup>On est en effet aujourd'hui très frappé par le registre auquel des non spécialistes ont recours en Catalogne pour décrire la situation linguistique du catalan. Le terme de normalisation linguistique apparaît rapidement et "naturellement" dans la conversation, témoignant de l'efficacité avec laquelle les élites politiques nationalistes ont intégré puis diffusé un concept initialement cantonné à une communauté scientifique restreinte. Les mots "diglossie" et "plurilinguisme" font également partie du vocabulaire courant, au même titre que des expressions au contenu davantage politique comme "fait national". Dans les deux cas, il n'est pas certain que les notions leur correspondant soient connues et maîtrisées par leurs utilisateurs. A la vérité, peut importe puisque seul compte aux yeux du gouvernement autonome la capacité de mobilisation propre à certaines références incantatoires. Le constat de la fréquence et du naturel avec lesquels celles-ci sont couramment utilisées en entraîne un autre: celui de l'intériorisation du discours d'évidence sur lequel le discours catalaniste, à l'instar de tout discours nationaliste, est fondé.

<sup>435</sup>J.BANERES, J.M.ROMANI, "L'exhortation à la "normalisation" ou Ho volem tot en català (*Nous voulons tout en catalan*), in *Lenguas*, Montpellier , n°35, p.31.

<sup>436</sup>J.BANERES, J.M.ROMANI, "L'exhortation à la "normalisation" ou Ho volem tot en català (*Nous voulons tout en catalan*), op.cit., p.33.

**des instances de débat et de divulgation.** Parmi celles-ci, il faut relever les publications périodiques et les ouvrages dans lesquels les spécialistes se sont exprimés. Les colloques internationaux ainsi que les réunions de travail organisées avec continuité par des entités comme le Groupe Catalan de Sociolinguistique à partir de 1973 et le Séminaire de Sociolinguistique de Barcelone fondé en 1977 par ARACIL ont également joué un rôle déterminant dans la **structuration** et la "publicisation" de ce savoir scientifique. Avec le recul, il semble pertinent d'appeler ces instances des **vecteurs d'expertise**. Elles ont en effet été les espaces dans lesquels les savants ont explicitement prétendu au rôle d'experts et ont fourni pour cela une forme d'expertise "gratuite", dans le sens où il s'agissait pour eux de faire savoir qu'ils possédaient un savoir utile aux politiques. Néanmoins, l'expertise qu'ils ont effectivement opérée plus tard et de plus en plus, a moins dépendu que dans d'autres cas de cette "offre" spécialisée. Ces spécialistes se sont pour ainsi dire imposés car ils étaient en nombre réduit, le besoin émis par l'administration de leurs connaissances de terrain était réel et le microcosme dans lequel ils évoluaient les maintenait proches des politiques qu'ils connaissaient par ailleurs déjà. Dotés de légitimité scientifique et sociale, ils présentaient donc le profil idéale pour devenir experts... auprès du gouvernement autonome. Ils furent particulièrement sollicités à partir de la rédaction du statut d'autonomie catalan dans lequel leur influence est manifeste, car il stipule que "*la Generalitat doit garantir l'usage normal du catalan*"<sup>437</sup>. Par la suite, ce gouvernement a créé en 1980 la **Direction Générale de la Politique Linguistique (DGPL)** "organisée en trois services: *le service de la normalisation linguistique qui travaille sur le statut de la langue catalane et encourage son emploi social et officiel; le service des consultations linguistiques, qui travaille sur le corpus et s'occupe de sa connaissance et de sa diffusion; enfin, l'Institut de Sociolinguistique Catalane, qui se charge de l'étude de la situation sociolinguistique catalane et qui contrôle le processus*

---

<sup>437</sup>Cf. statut d'autonomie catalan dans l'annexe n°16.

*de normalisation*"<sup>438</sup>. Dirigée jusqu'à 1988 par Aina MOLL, sociolinguiste originaire des Baléares, la GPL comptait en 1994 cent dix employés et était dotée d'un budget d'environ cent millions de francs. Elle a dès l'origine entretenu d'étroites relations de travail avec le milieu des professionnels de la langue. Ainsi, la collaboration avec le Groupe Catalan de Sociolinguistique s'est institutionnalisée. L'un des aspects de cette collaboration est financier puisque le Département de la Culture de la *Generalitat*, dont dépend la GPL, contribue à l'édition du bulletin du GCS. Par ailleurs, elle permet la tenue d'enquêtes conjointes et l'organisation de manifestations permettant aux spécialistes d'acquérir une visibilité sociale qui peut satisfaire l'ambition professionnelle de certains. En-dehors de la rédaction du statut, les politiques ont consulté les savants à un autre moment-clef, celui de l'élaboration de la *Loi de Normalisation Linguistique du Catalan (LNLC)*. A cette occasion, certains ont acquis le statut officiel d'assesseur d'un parti politique; ce fut par exemple le cas de Francesc VALLVERDU. Après trois années de négociations parlementaires, car la *Generalitat* voulait en effet asseoir la nouvelle politique linguistique sur un large consensus, cette loi fut enfin promulguée en 1983. Suivie de mesures législatives et réglementaires diverses, elle est demeurée jusqu'en décembre 1997 la base de l'action publique en la matière. Ces aspects feront néanmoins l'objet d'un examen approfondi dans la seconde partie consacrée à la (re)nationalisation de la Catalogne dans le contexte de la transition et de la consolidation démocratiques. Ils conduisent cependant, et pour mieux définir les relations entre nationalisme culturel et nationalisme politique, à envisager les effets de l'expertise menée par ces savants hors pair. Il s'agit en effet d'une question pertinente pour l'analyse des politiques publiques et pour la compréhension des enjeux multiples d'une politique linguistique.

### c. Les sociolinguistes catalans, entre production savante et légitimation politique

---

<sup>438</sup>M.RENIU, "Aspects de la politique linguistique du gouvernement de Catalogne", in *Lenguas*, Montpellier, n°35, 1994, p.132.

L'effet de connaissance produit par l'expertise de cette catégorie d'acteurs dans le secteur isolé comme tel de la langue paraît indéniable. Cela conduit d'ailleurs à se demander si des experts qui, comme eux, ont réussi à imposer leur cadre intellectuel, ne se sont pas convertis en **médiateurs**. Par ce terme, Pierre MÜLLER définit en effet "*les agents qui réalisent la construction du référentiel d'une politique, c'est-à-dire la création des images cognitives déterminant la perception du problème par les groupes en présence et la définition des solutions appropriées*"<sup>439</sup>. Ce qui semble différencier un **expert** d'un médiateur, c'est précisément cette réussite. En l'espèce, elle n'était pas hors de portée dans la mesure où chercheurs et politiques partageaient globalement - c'est encore le cas, même si la démocratisation a eu tendance à ébranler le consensus qui prévalait sous le franquisme- la même vision de la Catalogne. Or, "*ne dit-on pas que la condition de succès d'une expertise est la rencontre d'intérêts portés par des milieux sociaux et politiques influents avec les énoncés de la recherche dans un domaine donné?*"<sup>440</sup>. Ce succès présente cependant ce que Lucie TANGUY a appelé un coût<sup>441</sup>. Pour être influent, le savoir produit par les sociolinguistes a dû être transgressé par ses propres producteurs. Ce phénomène, déjà relevé et explicité par Philippe ROQUEPLO, voit donc son existence confirmée. Une nouvelle fois, c'est l'évolution de la notion de normalisation linguistique qui en atteste. Jordi BAÑERES et Josep Maria ROMANI, tous deux fonctionnaires de la GPL, ont dressé un bilan critique de ce que fut son destin: "*Normalisation est le mot le plus employé par la sociolinguistique catalane: bien qu'il soit un pseudo terme technique, il a été plus diffusé que "catalanisation". Mais les mots les plus utilisés ne sont pas forcément des termes évidents, bien au contraire. La NL s'est émancipée, s'éloignant de son père et même des sociolinguistes. La vigueur du mot est palpable dans le domaine public: dans la structure de l'Administration, il existe le Service de NL (1980), le Consortium pour la NL (1986) et les Centres de NL (1986) (...). Aujourd'hui, ce sont les politiciens*

---

<sup>439</sup>P.MULLER, *Les politiques publiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, p.50.

<sup>440</sup>L.TANGUY, "Le sociologue et l'expert. Une analyse de cas", in *Sociologie du travail*, Paris, Dunod, n°3, 1995, p.471.

<sup>441</sup>L.TANGUY, "Le sociologue et l'expert. Une analyse de cas", p.471.

*et les moyens de communication qui déterminent son usage et donc sa signification. On peut même dire que les moyens de communication, dans bien des cas, se contentent de reproduire ceux que les cabinets de presse et les conseillers d'image des politiciens élaborent, ce qui fait que l'analyse de la NL nous renvoie à l'usage politique. La normalisatio<sup>442</sup>n est un **mot-caméléon** -un mot qui dans différents contextes a des significations différentes- en même temps qu'un **mot-camion**: un mot qui dans tous les contextes permet plusieurs lectures<sup>443</sup>. Tel est le résultat prévisible d'une sociolinguistique -la catalane- pervertie ab origine en tant que science nationale ("science" au service -ancilla (esclave), préciserait un scolaire- d'une cause patriotique)"<sup>444</sup>.*

Le constat est grave et il ne manque pas de faire écho à la réflexion suivante sur l'expertise: "Mais une telle rencontre [entre intérêts de la société et énoncés de la recherche] (...) relève fortement du hasard et ne saurait dissimuler qu'érigée en principe premier, elle détournerait le chercheur de ses fonctions principales qui sont d'analyser et de problématiser le questionnement social"<sup>445</sup>. Le **coût**, c'est un certain soupçon qui pèse sur la scientificité de la sociolinguistique catalane, car la nécessité a déterminé son caractère de science fondamentalement appliquée et engagée. Ce soupçon plane inévitablement sur le monde des savants puisque l'on peut se demander dans quelle mesure ils ne sont pas parfois tentés de privilégier certaines stratégies en vue de bénéficier de rétributions de toutes sortes. On ne peut en effet pas négliger la forte pression sociale qui existe actuellement dans une Catalogne actuellement dotée d'un gouvernement autonome, politiquement dominée par les nationalistes et engagée dans un processus de (re)construction nationale. Il est certain que l'accès et le maintien

---

<sup>442</sup>Les termes mis en caractères gras n'étaient pas soulignés dans le texte d'origine.

<sup>443</sup>Lors de l'un des entretiens effectués dans le cadre du présent travail l'un des sociolinguistes interrogés l'a également qualifiée de "mot-parapluie" et a regretté cette évolution, tout en se demandant si elle n'était pas inéluctable.

<sup>444</sup>J.BANERES, J.M.ROMANI, "L'exhortation à la "normalisation" ou Ho volem tot en català (Nous voulons tout en catalan), op.cit., p.37.

<sup>445</sup>L.TANGUY, "Le sociologue et l'expert. Une analyse de cas", in Sociologie du travail, Paris, Dunod, n°3, 1995, p.471.

d'un haut statut dans la sphère savante et dans la "bonne société" catalanes passent par la promotion de concepts et de théories politiquement correctes. La centralité et la légitimité des objets scientifiques demeurent conditionnées par ce contexte dans lequel il faut de manière constante attester que l'on ne soutient pas le "parti de l'étranger" et où la loyauté linguistique participe dans les esprits du sentiment d'appartenance territorial. On comprend donc mieux pourquoi certaines problématiques et certaines postures intellectuelles sont professionnellement et socialement plus porteuses que d'autres. Ainsi, face au thème des migrants castillanophones vivant en Catalogne, la normalisation linguistique dans son ensemble a constitué un objet particulièrement légitime. L'une des raisons de son succès réside peut-être aussi dans la réflexion suivante: "*Enfin, il faut tenir compte du "syndrome FABRA": si, comme on le dit couramment, la réglementation de cette langue fut l'œuvre d'un seul homme, pourquoi ne pourrait-il pas en être de même pour sa normalisation? Dans la lutte pour occuper cette place, pour l'instant vacante, une foule de postulants vantent leurs mérites philologo-patriotiques. Ce roman de chevalerie présente d'innombrables inconvénients et avatars: batailles entre factions (catalan light contre catalan heavy), escarmouches pour la présidence du catalan - cette langue a une "présidence"-, etc...*"<sup>446</sup>.

**Effet de connaissance et effet de légitimation** en faveur des protagonistes politiques et grâce aux acteurs scientifiques se mêlent donc, en particulier au sujet de la normalisation linguistique; ce qui justifie le malaise que l'on peut éprouver devant une situation d'expertise qui ressemble parfois à un marché de dupes tacite, assumé comme tel par des parties qui en tirent un profit mutuel. Telles sont les contradictions d'une expertise dont le style se caractérise par la fusion des finalités distinguées par Philippe ROQUEPLO. L'expertise menée par les sociolinguistes catalans est ainsi à la fois

---

<sup>446</sup>BAÑERES, J., ROMANI, J.M.: "*L'exhortation à la "normalisation" ou Ho volem tot en catala (Nous voulons tout en catalan)*", op.cit., p.37 et 44.

"consultative", "promotionnelle" et "critique"<sup>447</sup>. En dernier lieu, cela renvoie à l'ambiguïté structurelle de l'expert qui la réalise et du sociolinguiste s'il en vient à incarner cette figure.

---

<sup>447</sup>La première permet de transmettre une information qui aide à la décision; la seconde de légitimer une décision déjà prise antérieurement mais qui rencontrerait des difficultés pour s'imposer; la dernière de disposer d'une argumentation solide pour assumer les critiques éventuelles. D'après ROQUEPLO, P.: *"L'expertise scientifique entre pouvoirs politiques, administrations et opinions publiques"*, op.cit., p.27.

## **DEUXIÈME PARTIE**

**LE DIFFÉRENTIALISME INTÉGRATEUR**

**COMME**

**MONNAIE D'ETAT**

Le passage à la démocratie a représenté pour la Catalogne une occasion réussie d'accroître son protagonisme en Espagne. Les nationalistes catalans et la stratégie différentialiste ont eu un rôle fondamental en la matière, des premières années de la Transition jusqu'à aujourd'hui. L'accent mis par cette élite politique sur le "fait différentiel" catalan a en effet trouvé une traduction juridique dans la Constitution et dans le Statut d'Autonomie de la Catalogne (chapitre I). Ces acteurs ont néanmoins dû affronter la quasi généralisation de la stratégie différentialiste dans des territoires présentant pourtant moins de spécificités que la Catalogne. Telle est la logique suivant laquelle la démocratie s'est consolidée et l'Etat des Autonomies s'est développée en Espagne (chapitre II). Malgré cette surenchère identitaire, les nationalistes catalans sont parvenus à s'ériger au sommet de l'Etat et à réaliser leur ambition initiale (chapitre III): moderniser l'Espagne en la dominant, tout en dotant la Catalogne des moyens nécessaires à son autonomie, voire à son indépendance.

## **CHAPITRE I: Une stratégie politique efficace: différentialisme et institutionnalisation du fait différentiel (1975-1980)**

Si son influence ne s'est pas démentie par la suite, la stratégie différentialiste s'est plus particulièrement développée au début de la Transition compte tenu de l'opportunité que ce moment politique représentait pour les nationalistes catalans. Elle aboutit dans un premier temps à l'octroi d'un régime pré-autonomique (section 1), puis à la possibilité constitutionnelle d'une large autonomie basée sur le concept de "nationalité" (section 2), et enfin, à la mise en oeuvre de cette marge de manœuvre au travers du Statut d'Autonomie de la Catalogne (section 3). Forte de ces succès, la stratégie différentialiste n'avait donc aucune raison d'être abandonnée par les nationalistes catalans au cours des années suivantes.

### **Section 1. Mobilisation civique et régime pré-autonomique**

On a vu dans la partie consacrée au catalanisme culturel le rôle historiquement joué par les mouvements en faveur de la "récupération" du catalan dans le domaine strictement linguistique et dans la construction idéologique de la nation catalane. On a ainsi pu constater leur relation étroite avec le catalanisme politique et leur engagement dans la réforme de l'Etat espagnol. A la fin du XIXème siècle, le courant littéraire de la *Renaixença* a ouvert la voie à une revendication proprement politique de la langue centrée sur l'usage du catalan dans l'enseignement et la justice, de même que sur son officialité en Catalogne et dans le reste de l'Etat. Les succès politiques du nationalisme catalan au début du XXème siècle ont permis la codification et l'institutionnalisation partielles de la langue, fragilisées par la dictature de Primo de Rivera puis renforcées sous la IIde République. Avec le franquisme, c'est la société civile qui -par le canal de ces mouvements de défense linguistique et plus généralement culturelle- a jusque dans les dernières années du régime autoritaire assumé la fonction de résistance. Face à la tentative d'homogénéisation culturelle, ils ont progressivement rétabli sa présence dans l'espace public et son prestige socioculturel. La codification s'étant pour l'essentiel achevée avec l'oeuvre de Pompeu FABRA, ils ont mis l'accent sur la lutte pour sa (ré)institutionnalisation. Sur le terrain politique, ils ont plus ou moins explicitement contribué à dessiner les contours d'une "question catalane" intégrant plusieurs dimensions et qui n'allait pas manquer de s'imposer sur les agendas électoral et gouvernemental lors de la Transition.

On peut dire sans abus de langage que ces mouvements généralement animés par des **intellectuels engagés** ont alors réalisé **deux types d'activités essentielles**. Sur le plan doctrinal, ils ont en permanence établi un **lien entre communauté culturelle, nation politique, autonomie et démocratie**. En matière d'action et d'efficacité politiques, ils sont parvenus à rencontrer une **grande réceptivité au sein de la société catalane et espagnole dans son ensemble**. Ces deux éléments ont constitué autant d'**atouts** pour les forces politiques catalanistes à la veille de négociations importantes dans lesquelles l'avenir de la Catalogne et celui de l'Espagne ont été en jeu. En ce sens, **la culture a**

**été une ressource consensuelle qui a doté la Catalogne d'une apparente unité face au gouvernement central.** Si la Transition a renforcé cette tendance, elle a redistribué les rôles entre la société civile -notamment incarnée par ces mouvements de militance linguistique- et la classe politique catalane qui a par la suite pu mener ouvertement des activités auparavant interdites. On peut ainsi isoler **trois moments** qui constituent autant de tournants dans la **nouvelle "division du travail nationaliste"** entre **société civile et classe politique, puis entre société civile et administration du gouvernement autonome catalan.** Dans un premier temps, "*les mouvements en faveur du catalan ont concentré leur action sur deux axes principaux: l'enseignement et l'officialité de la langue. Ces thèmes ont été au cœur des campagnes et des mobilisations généralement promus par des associations ou des entités culturelles et éducatives. Un autre trait caractéristique de cette période fut la fonction de substitution assumée par ces mouvements au regard de l'action véritablement politique, alors non viable. Lorsque dans un second temps les plateformes politiques unitaires en faveur de la démocratie ont surgi, les mouvements de défense du catalan leur sont apparus très liés. Après les élections générales du 15 juin 1977, il s'est finalement produit une prise de distance graduelle entre les partis politiques et les mouvements linguistiques*"<sup>448</sup>. Plus que d'éloignement progressif, on parlera d'**autonomisation des sphères administrative et politique**, puis de **subordination relative de ces mouvements culturels**. On aura en effet l'occasion d'insister sur l'ambiguïté des relations entre des milieux d'autant plus perméables que la résistance au franquisme et le nombre restreint des personnes concernées ont assuré la constitution de réseaux dans lesquelles certaines personnes sont demeurées des interfaces<sup>449</sup>. Malgré l'insistance des responsables politiques et gouvernementaux sur

---

<sup>448</sup>MARI I MAYANS, I.: "Los movimientos sociales de recuperación de la lengua: Euskadi, Quebec, Cataluña". Cours dispensé à l'Université d'été du Pays Basque, Donostia-San-Sebastian, 19-21 juillet 1993, p.15.

<sup>449</sup>La contribution de ces "communautés épistémiques" au processus de démocratisation a également été relevée par Javier SANTISO au Chili. Palliant un vide politique lorsque les partis politiques étaient frappés d'illégalité, les centres académiques privés chiliens ont en effet joué un rôle comparable aux associations culturelles catalanes. Dans ces espaces, "gouvernants, chercheurs comme acteurs, à l'intérieur comme à l'extérieur se sont rencontrés,

l'autonomie de la société civile en Catalogne et leur apparent désintérêt lorsqu'il s'agit de la langue, on constate une relative subordination de la première et une **instrumentalisation** tendancielle de la seconde depuis la Transition.

Si la Catalogne parvient alors une nouvelle fois à s'ériger en protagoniste de la politique espagnole, c'est donc grâce à l'effort de structuration idéologique et social initialement effectué par des acteurs culturels et minoritaires. Constitué entre autres d'éditeurs, de chanteurs et d'universitaires engagés dans une lutte se voulant strictement culturelle, le tissu associatif civique, formellement apolitique, légal et privé, se développe à partir des années 50 jusqu'à la Transition. Ce phénomène est aussi, voire plus important, que l'apparition des partis politiques clandestins à la même époque parce qu'il a permis la maturation conceptuelle nécessaire à toute mobilisation sociale<sup>450</sup>. Bien que des militants de forces politiques aient agi en son sein, cette opposition culturelle a été une entité distincte et a suivi sa propre dynamique. Néanmoins, "*elle ne fut ni le paravent ni la simple pépinière de l'opposition clandestine*"<sup>451</sup>. Il lui revient cependant d'avoir établi des relations avec et entre les partis politiques et les nouvelles organisations de masses incarnées par les mouvements ouvrier et étudiantin. C'est grâce à elle que l'opposition catalane a acquis une dimension inédite sur le plan numérique et qualitatif. Dans une société divisée

*opposés, confrontés, rétablissant des liens, une confiance à l'occasion de rencontres plus ou moins formelles mais portant toujours sur l'histoire réelle de leur pays. Véritables sanctuaires intellectuels, où ont continué à s'exercer les critiques depuis le savoir académique, ces lieux furent également ceux d'un certain pouvoir où le dire sur le politique a côtoyé le faire, où élites intellectuelles et élites politiques ont expérimenté une double transformation de la pensée et de la pratique politique*". Cf J.SANTISO, "Elites et démocratisation chilienne: les centres académiques privés" in Ariel COLONOMOS, dir., *Sociologie des réseaux transnationaux. communautés, entreprises et individus: lien social et système international*. Paris, L'Harmattan, 1995, p.248.

<sup>450</sup> Sa portée a également été soulignée par Juan DIEZ MEDRANO selon qui: "Sous la dictature franquiste, l'opposition aux politiques d'homogénéisation culturelle et au gouvernement fasciste s'est convertie en matrice de la mobilisation politique nationaliste clandestine au Pays Basque et en Catalogne". J.DIEZ MEDRANO: *Divided nations. Class, politics, and nationalism in the Basque country and Catalonia*. Ithaca and London, Cornell University Press, 1995, p.4.

<sup>451</sup> BALCELLS, A.: *El nacionalismo catalán*, op.cit., p.158.

entre catalans d'origine et travailleurs issus d'autres territoires espagnols; dans un climat marqué par de profonds conflits du travail; dans une conjoncture politique et économique instable, enfin, la référence à une culture commune proposée par de nombreux intellectuels a donné l'impulsion unitaire décisive à une opposition politique qui souffrait d'être coupée de la population.

La constitution secrète de *l'Assemblée de Catalogne*, le 7 novembre 1971 dans une église barcelonaise, atteste de cet effort unitairel. Composée des partis déjà regroupés dans la *Coordination des Forces Politiques de Catalogne* depuis 1969<sup>452</sup>, elle inclut de manière significative un ensemble d'organisations comme des syndicats et des groupes issus du tissu associatif catalan. Parmi ceux-ci, *l'Assemblée permanente des Intellectuels*, les communautés chrétiennes -qui confirme l'engagement de l'institution catholique dans la cause catalaniste-, et les associations de voisins, si caractéristiques de l'organisation sociale catalane. Un manifeste est approuvé dès la création de cette plate-forme commune. Il reflète la réalisation d'un consensus sur quatre revendications principales: l'amnistie générale pour les prisonniers et les exilés politiques; l'octroi des libertés démocratiques fondamentales, dont celle de se syndiquer, de manifester et de faire grève; le rétablissement provisoire du statut de 1932 comme voie pour parvenir au plein exercice du droit à l'autodétermination; la coordination de tous les peuples péninsulaires pour la lutte démocratique.

A la suite de sa session constitutive, cette institution civique organise un certain nombre de manifestations afin d'inclure de nouveaux secteurs de la société catalane<sup>453</sup> et d'éviter toute scission de l'opposition à cause du développement simultané et non négligeable de luttes ouvrières. L'une des premières campagnes, intitulée "Pourquoi le

---

<sup>452</sup>Il s'agit du PSUC (Partit Socialist Unificat de Catalunya), du MSC (Moviment Socialista de Catalunya), de l'UDC (Unión del Centro Democrático), de l'ERC (Esquerra Republicana de Catalunya) et du FNC (Front Nacional de Catalunya).

<sup>453</sup>On pense notamment à la fraction traditionnelle de la bourgeoisie qui, contrairement à la nouvelle bourgeoisie incarnée par des acteurs comme Jordi PUJOL, a longtemps préféré le silence à l'expression de la moindre résistance au franquisme.

statut de 1932" et orchestrée dès le mois de mai 1972, contribue à imposer le thème de l'autonomie comme élément clef de la transition politique qui se profile avec la dégradation de la santé du dictateur. Convertie en mode d'action collective privilégié pour faire pression sur le régime et élargir l'assise populaire de mouvements initialement confidentiels, la **campagne** s'empare également de thèmes en apparence exclusivement culturels. A travers l'Assemblée de Catalogne, ce sont une nouvelle fois les intellectuels qui prennent l'initiative et confortent indirectement des revendications globales ayant trait à l'autonomie et à la démocratie. Sous le slogan "La langue catalane partout et en toute circonstance", la délégation de leur Assemblée Permanente au sein de l'Assemblée de Catalogne lance ainsi en juillet 1973 une campagne en faveur de l'usage officiel d'une langue jusque là marginalisée. L'enjeu politique de cette mobilisation n'est d'ailleurs pas occulté par ses promoteurs. Ils affirment d'emblée que "*comme moyen de communication entre les hommes, la langue a eu pour fonction secondaire non pas de servir une seule classe au détriment des autres, mais toutes les classes de la société. A cause de cette condition, elle risquerait désormais de se convertir en système de signes interchangeable si elle n'était pas une institution socioculturelle et l'expression d'une culture nationale*"<sup>454</sup>. La logique du différentialisme intégrateur anime à l'évidence l'action de ces intellectuels, puisqu'ils assignent clairement à la langue une fonction d'intégration de la Catalogne, soit de cohésion interne, et une fonction de démarcation par rapport aux autres territoires placés sous la souveraineté de l'Etat espagnol. Dans cette seconde perspective, ils font significativement référence à "*l'oppression des nationalités non castillanes*"<sup>455</sup> et à la "*personnalité nationale de la Catalogne*"<sup>456</sup>. Face à l'idéologie espagnoliste du Caudillo, d'inspiration impérialiste et centraliste, ils défendent la "*lutte des classes*" et les "*luttes démocratiques de revendication nationale des peuples soumis à l'intérieur*

---

<sup>454</sup>Extrait du rapport de travail de cette délégation d'intellectuels publié dans BATISTA, A., PLYA MASET J.: *La gran conspiració. Crònica de l'Assemblea de Catalunya*. Barcelona, Empuries, 1991, p.303.

<sup>455</sup>Ibidem, p.305.

<sup>456</sup>Ibidem, p.316.

*de l'Etat espagnol unitaire (les Pays Catalans, le Pays Basque, la Galice)"<sup>457</sup>. Le programme politique qu'ils proposent dépasse de fait la question de l'usage officiel du catalan, de son extension dans le secteur de l'enseignement, des moyens de communication et des associations culturelles. Parce qu'elles sont nationalistes, leurs positions doivent être défendues "non pas au titre d'actions ou de mesures marginales, mais comme des éléments fondamentaux de la lutte démocratique"<sup>458</sup>. Le bilan de l'action menée par cette assemblée s'est avéré très positif au regard de la consolidation de la position catalane face aux représentants de l'Etat. Grâce à elle, "la Catalogne a acquis parmi les démocrates espagnols un grand prestige à la fin du franquisme et au début de la Transition. Sans sa force mobilisatrice et son aura, les revendications nationales catalanes auraient bien peu été prises en compte par le gouvernement SUAREZ et par quelques défenseurs de la démocratie en Espagne"<sup>459</sup>.*

La mort de FRANCO en novembre 1975 modifie presque instantanément le rapport de forces entre les institutions civiques, comme l'Assemblée de Catalogne, et les partis politiques qui l'ont progressivement intégrée. Regroupés dans le *Conseil des Forces Politiques* à partir de décembre 1975, ceux-ci privilégient désormais la lutte politique, que ce soit avec le gouvernement espagnol, les acteurs politiques catalans en exil ou entre eux. La fin de la dictature induit parmi les partis politiques catalans la **rupture d'une unanimité** -phénomène constaté ailleurs en période de transition vers la démocratie; cf cours od- et l'élaboration de programmes électoraux dans la perspective d'une consultation de type démocratique. Le **consensus autour de la cause catalaniste** n'est cependant pas affecté par une évolution également visible à l'échelle de l'Etat. Par conviction ou par stratégie, elle demeure assumée par l'ensemble du spectre politique catalan au même titre que la défense des marqueurs d'une identité qualifiée de commune à tous les habitants de ce territoire. Dans le contexte de la

---

<sup>457</sup>Ibidem, p.306.

<sup>458</sup>Ibidem, p.328.

<sup>459</sup>Ibidem, p.16.

transition vers la démocratie, elle s'avère être un **vecteur de mobilisation efficace** puisque plusieurs milliers de personnes se retrouvent alors souvent dans la rue pour assurer sa promotion. (donner qqpart dans ce chap dates et chiffres des grandes manif, dont diada). Elle se transforme par ailleurs en **objet de politique publique** puisque toutes les forces partisanes dominant le paysage politique catalan estiment nécessaire l'application d'une **politique linguistique**. L'un des effets les plus immédiats de la chute de la dictature est -on serait tenté de dire symétriquement s'il s'agissait effectivement d'un jeu à somme nulle- la **perte de prégnance des institutions civiques**. La "normalisation politique" sonne le glas de ce qui fait figure de véritable âge d'or de la société civile en Catalogne et dans l'ensemble de l'Espagne<sup>460</sup>. Cela est dû à la prise en charge par les partis politiques des revendications émises par certains de ses représentants et à leur nouvelle capacité à s'engager dans des joutes électorales pour influencer le pouvoir. La confluence des mouvements culturels en faveur du catalan et des initiatives prises en la matière par l'*Assemblée de Catalogne* lors des toutes premières années de la Transition représente ainsi un **point d'inflexion** remarquable. La "question linguistique" est désormais assumée par deux (arché)types d'acteurs tous deux conscients de sa dimension politique. Face aux changements prévisibles dans l'organisation de l'Etat après la mort du dictateur, l'effervescence est donc à son comble dans les rangs du catalanisme politique et culturel.

En plus des actions menées ponctuellement par certaines associations, le **Congrès de la Culture Catalane** constitue alors un atout majeur pour les partis politiques catalans. De 1975 à 1977, ce sont en effet des centaines d'intellectuels provenant de toute l'aire catalanophone, d'horizons politiques et de secteurs différents, qui se sont régulièrement réunis pour définir un projet culturel et un mode d'organisation de l'Etat. Véritable **groupe de pression culturel**, ce congrès a organisé quatre campagnes dont deux étaient directement relatives à la (ré)institutionnalisation de la langue. La

---

<sup>460</sup>PEREZ DIAZ, V.: *La primacia de la sociedad civil*, op.cit., p.25.

première concernait la présence du catalan dans l'espace public et la seconde son statut de langue officielle. Par le biais de ces mobilisations mais également de la médiatisation de ses travaux, ce rassemblement fut un événement déterminant à double titre. Ainsi que le souligne à propos Isidor MARI, ses conclusions "*sont essentielles pour comprendre le développement ultérieur de la politique linguistique promue par la majorité des partis politiques en Catalogne*"<sup>461</sup> et dans les autres territoires de l'aire catalanophone.

Bien que défendue comme une transition nécessaire pour parvenir à l'officialité exclusive du catalan sur le plan juridique et sur celui des usages sociaux, **l'idée de coofficialité** a trouvé dans cette arène de débats un vecteur non négligeable de publicité. Ce congrès a donc constitué une étape de première importance dans **l'élaboration du référent de la législation linguistique bientôt arrêtée par les partis politiques**. Outre cette fonction de création, de diffusion et d'imposition d'un savoir spécifique à des interlocuteurs d'ordinaire généralistes -et par contre coup de **légitimation d'un corps de "professionnels de la langue"**<sup>462</sup>-, cette réunion a **conforté les revendications globales des acteurs politiques face au gouvernement espagnol**. En valorisant le **concept de territorialité** au détriment de celui de **droit individuel**, les conclusions du groupe de travail sur la langue ont rejoint celles des autres groupes de réflexion chargés d'orienter l'action publique sur des thèmes plus directement politiques. Dès lors qu'une connexion était implicitement établie entre une langue, une culture, un territoire -embrassant en l'espèce l'ensemble de l'aire catalanophone-, une "personnalité" et une nation, les termes de la négociation avec le gouvernement central étaient fixés. Parmi les documents-clefs ayant contribué à

---

<sup>461</sup>MARI I MAYANS, I.: "Los movimientos sociales de recuperación de la lengua: Euskadi, Quebec, Cataluña", op.cit., p.17.

<sup>462</sup>Conformément à une tradition solidement établie, le souhait des intellectuels catalans de demeurer des protagonistes de l'histoire catalane et espagnole lors de la transition vers la démocratie se concrétise ainsi. Malgré l'importance croissante prise par la suite par les forces politiques et les institutions d'auto-gouvernement, ils sont restés jusqu'à aujourd'hui des acteurs de premier plan.

délimiter ce cadre de discussion, les résolutions et le manifeste du *Congrès de la Culture Catalane* contribuèrent à augmenter la pression émanant de la périphérie catalane. En formulant et en structurant un ensemble d'idées ayant en apparence la force de l'évidence, ils ont précisé la ligne programmatique des partis politiques et ont augmenté leur capacité de mobilisation. Volontairement divulgué dans ses aspects essentiels avant les élections législatives de 1977, le **manifeste** fut en la matière on ne peut plus éloquent: "*L'unité linguistique et culturelle des Pays Catalans, fruit d'une histoire commune et d'une réalité partagée qui doivent évoluer conjointement est affirmée (...). Le redressement et la transformation de la société des Pays Catalans sont des nécessités immédiates afin de dépasser les formes d'oppression nationales et sociales qui empêchent leur développement normal et total*"<sup>463</sup>. Conformément à ces prémisses, les intellectuels du Congrès ont affirmé le caractère indispensable d'un "*nouveau modèle de croissance économique et social et d'une nouvelle configuration de l'organisation politique et de la structure sociale, fondés sur les principes fondamentaux de l'autonomie et de la démocratie*"<sup>464</sup>. Et de conclure: "*Ces objectifs immédiats sont vitaux pour le progrès de notre société. Ils requièrent la lutte unie du peuple tout entier. Voilà pourquoi il est demandé à l'ensemble des citoyens du Principat de Catalogne, du Pays Valencien, des Iles et de la Catalogne Nord de se rassembler autour de ce programme élémentaire de revendication culturelle nationale*"<sup>465</sup>.

Conjugués à ceux des partis politiques catalans, les efforts de ces mouvements civiques de militance culturelle aboutissent dans un premier temps à un échec. Mis en demeure de se positionner face à la problématique catalane et à celle de la redistribution territoriale du pouvoir car la contestation de l'ordre établi ne se limite pas à la Catalogne, les autorités espagnoles font diversion ou proposent des solutions

---

<sup>463</sup>GUARDIOLA, C.J.: *Per la llengua. Llengua i cultura als Països Catalans (1939-1977)*. Barcelona, Ed. La Magrana, 1980, p.73.

<sup>464</sup>Ibidem.

<sup>465</sup>Ibidem, p.74.

minimalistes. C'est dans cette dernière perspective que le président du gouvernement, Arias NAVARRO<sup>466</sup>, formule un projet de décentralisation administrative et institue par le décret royal du 18 février 1976 le *Conseil Général de Catalogne*. Suivant l'idée de Juan Antonio SAMARANCH, alors responsable de la *Diputació* de Barcelone et futur président du Comité Olympique International, cette institution devait assumer l'héritage de la *Mancomunitat* et travailler à l'élaboration d'un hypothétique statut d'autonomie. Rejeté de concert par les formations politiques catalanes, cette option a rapidement mis en évidence un profond désaccord quant aux contours du futur Etat. Si les demandes en faveur du rétablissement du statut républicain n'ont alors pas été satisfaites, il n'en demeure pas moins que **l'équation autonomie-démocratie** s'est alors imposée. En contraignant le pouvoir madrilène à affronter la problématique de l'Etat, les catalans -à l'instar des basques, de manière plus violente-, ont significativement influencé le cours de l'histoire espagnole contemporaine. Avec le recul, et les années qui suivirent n'ont en rien altéré cette tendance, on peut qualifier ce résultat de réussite suivant l'optique du nationalisme catalan: "*La Catalogne et ses revendications ont obtenu un protagonisme particulier dans la politique espagnole après la mort de FRANCO, un rôle comparable à celui qui fut le leur dans les années 30, à la fin de la monarchie alfonsoine et au début de la République. Les forces politiques espagnoles ont dû se définir par rapport au problème catalan*<sup>467</sup> *aussi bien celles qui prêchaient la continuité que celles favorables à la rupture démocratique. On ne pouvait pas ignorer une Catalogne dans laquelle la société s'était fortement structurée sous le franquisme et où l'opposition, organisée de manière unitaire avant même la mort du dictateur, avait fait preuve d'une capacité de mobilisation particulièrement forte*"<sup>468</sup>.

---

<sup>466</sup>Devenu roi le 27 novembre 1975, JUAN CARLOS Ier a désigné un chef de gouvernement parmi les candidats proposés par le Conseil du Royaume. Arias NAVARRO a ainsi été à la tête de deux équipes gouvernementales successives, jusqu'à sa démission contrainte le 1er juillet 1976 et son remplacement par Adolfo SUAREZ.

<sup>467</sup>Déjà souligné dans le texte d'origine.

<sup>468</sup>BALCELLS, *El nacionalismo catalán*, op.cit., p.183.

A la veille des **premières élections générales libres**, catalanisme culturel et catalanisme politique sont donc parvenus à faire progresser leur cause, essentiellement sur le plan idéologique. Il est désormais impensable d'engager la transition politique sans revoir dans son ensemble la structure de l'Etat et apporter une solution institutionnelle à la "spécificité catalane". La restauration, en mars 1977, des *Juntes Générales* des provinces basques de Guipúzcoa et de Vizcaya, abolies par FRANCO, avait montré que la pression nationaliste pouvait se traduire par des mesures concrètes allant dans le sens des revendications traditionnelles. Dans ce contexte, la consultation électorale de l'été 1977 revêtait pour le gouvernement espagnol de centre-droit, dirigé par le leader de l'Union du Centre Démocratique (UCD), revêtait une importance particulière. il s'agissait pour lui comme pour l'ensemble des forces démocratiques d'attester d'une forte assise électorale dans le pays. L'appui massif de la population à leurs formations était une condition indispensable à la poursuite de la Transition. Il ne s'agissait en effet plus d'une configuration politique de résistance dans laquelle partis et mobilisations de masses coïncidaient occasionnellement pour manifester leur opposition à un régime dictatorial. Dans le cadre d'un régime représentatif classique, des consultations électorales devaient avoir lieu régulièrement afin de rendre compte du rapport de forces entre des partis politiques désormais légaux<sup>469</sup>. Pour les nationalistes démocrates, dont les catalanistes, l'enjeu était singulièrement stimulant. S'ils parvenaient à démontrer l'appui d'une importante partie de la population des territoires sur lesquels leurs formations concourraient, leur position se trouverait confortée face au gouvernement SUAREZ. L'enjeu de ces élections était donc bien la légitimation d'une "rupture pactée"<sup>470</sup>, du passage de la légalité franquiste à la légalité démocratique grâce à l'approbation par les *Cortès* franquistes de la *Loi pour la*

---

<sup>469</sup>On pense notamment au Parti Communiste Espagnol (PCE) dont la légalisation, décidée en avril 1977 par Adolfo SUAREZ, a permis d'associer une force politique majeure au processus de transition politique. Avec cette mesure, le chef du gouvernement est parvenu à définitivement écarter le thème de la "rupture démocratique". Il a au contraire imposé une réforme qui, grâce à une "fraude à la constitution" empruntant "l'apparence de la légalité" (suivant les expressions de G KAMINIS, p. 179 et 273) a profondément altéré la nature du régime franquiste.

<sup>470</sup>on doit ce concept à George KAMINIS.

*Réforme Politique*, disposition législative qui permettait une transition sans bouleversement institutionnel majeur<sup>471</sup>. L'enjeu de cette consultation était aussi la légitimation du thème autonomique.

Envisagés dans cette double perspective, les résultats du scrutin<sup>472</sup> n'ont pas manqué d'infléchir le cours des événements. C'est un **nouveau système partisan** qui se dessine à cette occasion, avec pour particularité sa **division en sous-systèmes politiques locaux dans certains territoires**<sup>473</sup>. Cela signifie que les forces en présence ne sont pas partout aussi nombreuses, qu'elles ne se définissent pas en fonction de clivages idéologiques identiques et que l'équilibre des forces peut différer d'un territoire à l'autre. Bien qu'il s'agisse d'élections ayant pour objet la désignation de représentants non soumis à un mandat impératif, l'incidence d'un vote massif en faveur de partis nationalistes ou de formations partageant l'option nationaliste tout en participant à des partis d'envergure étatique ne pouvait être limitée.

---

<sup>471</sup>Votée par les *Cortès* franquistes le 17 novembre 1976 et approuvée par référendum en décembre de la même année, cette loi est une technique de révision constitutionnelle qui confirme l'hypothèse avancée par Georges KAMINIS d'une "rupture dissimulée" (p.149). Substituant le principe de souveraineté populaire à celui de démocratie organique, elle introduisait en effet l'élection d'un parlement bilatéral au suffrage universel et imposait par là même une conception du pouvoir politique radicalement différente.

<sup>472</sup>Les 350 députés du Congrès ont été élus suivant le système d'Hondt avec des correctifs, soit à la proportionnelle. Les sénateurs, hormis ceux désignés par le monarque, ont été désignés suivant le système majoritaire.

<sup>473</sup>Ainsi que l'a analysé Pierre LETAMENDIA: "*Conditionné en définitive par la consolidation de la démocratie espagnole, le système de partis est aussi façonné par le degré de fragmentation et de polarisation des forces politiques ainsi que par la mise en place de deux systèmes de partis -national et régional- qui se superposeraient bien plus qu'ils ne se compléteraient (...).* Aussi le système de partis espagnol doit-il compter sur cette coexistence entre partis nationaux et partis régionaux forts et consolidés, ce qui accroît la gamme des coalitions possibles et pose en termes particuliers le problème de la gouvernabilité de l'Espagne et de ses régions" (les partis politiques en Espagne, pp.103 et 111). Si certaines réserves peuvent être émises quant à l'emploi des qualificatifs "national" et "régional", de même qu'à la notion de "superposition" opposée à celle de "complémentarité", **l'incapacité du système partisan d'envergure étatique à s'imposer sur tout le territoire espagnol**, spécialement dans des zones déjà fortement différenciées, demeure un fait déterminant. Sans cette donnée, il est difficile d'analyser le mode de fonctionnement de la démocratie espagnole et de comprendre ses particularités en matière de représentativité et de gouvernabilité.

A l'échelle espagnole, l'UCD s'impose et confirme la transformation d'une coalition gouvernementale en parti de masses. Au Congrès des Députés, la parti d'Adolfo SUAREZ remporte 34,34% des suffrages exprimés face au PSOE-PSC qui arrive en seconde position avec 29,12%. Ils obtiennent donc respectivement 165 et 118 députés tandis que le troisième parti n'en possède qu'une vingtaine<sup>474</sup>. Le contraste est saisissant avec la Catalogne où se concentre 16% de l'électorat espagnol. L'abstention y est d'abord moindre que dans l'ensemble du pays -20,7% contre 22%- , donnée qui confirme une tendance à prendre part au scrutin, même pour voter nationaliste. Les partis politiques catalans voient ainsi confortée leur stratégie qui consiste à prendre part au jeu démocratique pour faire évoluer par ce biais l'ensemble du système politique et institutionnel. Leur tendance régénérationiste est sanctionnée de manière positive par l'électorat catalan. Avec 25,3% d'abstention, le Pays Basque présente un profil d'une autre nature, celui d'un territoire soumis à la violence terroriste et dans lequel certains partis politiques nationalistes jouissant d'une forte implantation appellent au boycott du scrutin. L'opposition idéologique et tactique entre nationalisme catalan et nationalisme basque réapparaît dès cette première consultation. Le contraste entre la Catalogne et le reste de l'Espagne est d'autre part encore plus vif si l'on considère la répartition des voix. Le *Partit dels Socialists de Catalunya*, branche catalane du PSOE, sort vainqueur avec 28,4% des suffrages exprimés<sup>475</sup>. Viennent ensuite le *Partit Socialist Unificat de Catalunya*, antenne catalane du PCE, avec 18,2% puis le *Pacte Démocratique pour la Catalogne* et l'UCD avec 16,8%. Au Pays Basque, c'est le PNV qui l'emporte face au PSOE-PSC. Contrairement à la Catalogne, c'est un système bipartisan qui se dessine à cette occasion. Comme en Catalogne, ce sont par contre des forces démocratiques assumant la problématique nationale qui deviennent hégémoniques.

---

<sup>474</sup>Au Sénat, l'UCD remporte 113 sièges sur 244 contre 48 au PSO-PSC.

<sup>475</sup>On trouvera les résultats de ce scrutin en Catalogne ainsi que ceux des élections générales de 1979, 1982, 1986, 1989, 1993 et 1996, dans l'annexe n°17.

Converties de fait en plébiscite en faveur ou contre l'auto-gouvernement, ces élections contraignent par conséquent le **gouvernement SUAREZ** à négocier. Et ce d'autant plus que les manifestations populaires se succèdent, toujours plus massives. Le 11 septembre 1977, c'est plus d'un million de personnes qui célèbrent la *Diada*, fête nationale catalane<sup>476</sup>, aux cris de "Volem l'estatut!" ("Nous voulons le statut!"). Les intellectuels poursuivent également leur action entre élaboration d'un savoir scientifique à finalité sociale et prise de parole publique sur des thèmes politiques. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'ont lieu les derniers travaux du *Congrès de la Culture Catalane*. Confronté à cette opposition multiple et unie, le **chef du gouvernement rétablit provisoirement la Generalitat républicaine** par le décret royal du 29 septembre 1977. Moins de deux ans après le début de la Transition, les revendications émises en faveur d'une prise en compte institutionnelle de la "spécificité catalane" parviennent à s'imposer. La stratégie qui consiste à mettre l'accent sur la différence (catalane) pour renégocier les bases de l'intégration à un Etat en pleine mutation s'avère convaincante. Interfaces entre la population -convertie en électorat- et les élites politiques sorties de la clandestinité, les acteurs culturels catalans ont mené à terme un travail de maturation intellectuelle sans lequel cette stratégie aurait été privée d'efficacité. L'octroi d'un régime pré-autonomique à des territoires présentant une moindre singularité et une conscience inférieure, voire nulle, de celle-ci explique le maintien de cette stratégie pendant la rédaction de la Constitution.

---

<sup>476</sup>Depuis, la *Diada* a été institutionnalisée. Le jour choisi pour cette commémoration n'est pas anodin. Le 11 septembre est en effet la date d'une défaite de la Catalogne lors de la guerre de succession, suivie des décrets de la *Nueva Planta*. D'après la loi de 1980 relative à cette célébration -et qui fut significativement la première mesure adoptée par le parlement catalan après sa constitution-, le sens accordé à cet anniversaire en dit long sur les ambitions nationalistes du personnel politique en place depuis lors: "(...) *Le peuple catalan, en temps de lutte, s'est donné une fête, celle du Onze septembre, comme Fête nationale de la Catalogne. Une fête qui, même si elle signifiait le dououreux souvenir de la perte de la liberté, le onze septembre 1714, et une attitude de revendication et de résistance active face à l'oppression, supposait aussi l'espérance d'une totale récupération nationale*".

## **Section 2. Pression nationaliste et constitutionnalisation du "fait différentiel" (1977-1978)**

La décision de rétablir provisoirement la *Generalitat* de Catalogne est consécutive à un pacte habilement conclu entre Adolfo SUAREZ et le président en exil de l'institution autonomique, Josep TARRADELLAS. Face à cet accord, les forces politiques catalanes dont la domination a été confirmée à la suite des élections de juin 1977 réagissent avec réticence, mais font également preuve de pragmatisme.

De la part du chef du gouvernement, il s'agit d'un geste de conciliation qui prend acte de la victoire des partisans de l'autonomie tout en remettant le règlement du contentieux institutionnel à la rédaction ultérieure de la constitution. On peut également l'interpréter comme une manœuvre répondant à une stratégie de contournement des acteurs politiques majoritaires en Catalogne (forces autonomistes de gauche). L'idée a peut-être effleuré le pouvoir de tirer profit des tensions existant entre celles-ci et les catalanistes revenus d'exil pour limiter la portée de revendications somme toute assez similaires. Pour le gouvernement, la continuité républicaine présente l'avantage de pouvoir gérer les changements dans un calme relatif, le souvenir de la guerre civile constituant une précieuse expérience pour chacun face à l'inconnu d'une gestion avec de nouveaux acteurs. Quant aux catalanistes, ils dépassent de fait une rivalité qui risque de mettre en péril l'autonomie catalane. Le **retour de Josep TARRADELLAS**, sa nomination comme président de la *Generalitat* et responsable de la Diputació de Barcelone, sont acceptés par les vainqueurs des élections en Catalogne dans une **optique pragmatique** qui ne cessera de caractériser leur attitude pendant la transition et la consolidation de la démocratie. Ils voient en effet dans cet événement la possibilité d'asseoir un peu plus leurs revendications face au gouvernement. Pour le président de la *Generalitat* rétabli dans ses fonctions, il s'agit d'une victoire symbolique et d'un espoir d'entente sur des sujets hautement conflictuels. La portée de son retour n'a d'ailleurs pas échappé à l'écrivain et homme

politique espagnol Jorge SEMPRÚN qui déclarait en 1993: "Le succès fondamental de la transition sont les autonomies; c'est le seul moment de véritable rupture. Ce que font l'Espagne, la Constitution et l'électorat espagnol, c'est recueillir l'héritage de la République. En Catalogne, celle-ci est physiquement incarnée par TARRADELLAS qui est l'unique personne dotée de la légitimité républicaine à exercer de nouveau le pouvoir en Espagne. C'est à ce moment précis que le principe de la démocratie vaincue et bafouée régit la reconstruction de la démocratie sous la forme de la monarchie parlementaire"<sup>477</sup>.

Si les élites politiques catalanes font alors bloc malgré l'hétérogénéité de leurs programmes tant du point de vue social qu'autonomique, c'est parce qu'elles sont conscientes du sens du geste gouvernemental. Pour chacun de ces acteurs, l'heure n'est pas encore à la discussion du contenu de l'autonomie. Il s'agit cependant d'une victoire qui préjuge favorablement de l'avenir, car elle atteste de l'incidence politique de la stratégie différentialiste. Le décret-loi valide en effet les concepts forgés par l'idéologie catalaniste puisqu'il fonde explicitement la réinstitutionnalisation de la *Generalitat*, disposition juridique s'il en est, sur l'identité catalane, notion confuse à bien des égards: "*La Généralité de Catalogne est une institution séculaire, dans laquelle le peuple catalan<sup>478</sup> a vu le symbole et la reconnaissance de sa personnalité historique<sup>479</sup> dans l'unité de l'Espagne*". Le travail idéologique réalisé par les intellectuels catalans, parmi lesquels les défenseurs de la culture et de la langue, reçoit ainsi une consécration tacite. Il en est de même pour leur capacité de mobilisation populaire puisque ce texte fait référence à la conscience nationaliste d'un peuple qui se serait identifié à une institution. Nulle part le gouvernement ne se prononce quant à lui sur la manière dont il perçoit cette institution. Il semble prendre tout au plus acte de

---

<sup>477</sup>Propos rapportés par Ferran MASCARELL dans l'article "Apuestas españolas de los catalanes" in VIDAL-FOLCH, X, ed.: *Los catalanes y el poder*. Madrid, El País-Aguilar, 1994, pp.146-147.

<sup>478</sup>non souligné dans le texte d'origine.

<sup>479</sup>idem.

l'étroite relation qui la lie à une population par ailleurs placée sous son autorité. Il paraît constraint de reconnaître la force de cette cohésion sociale et d'envisager des solutions institutionnelles immédiates. On peut voir dans cette façon dont le pouvoir est acculé au changement un nouveau succès du nationalisme catalan. Désormais, les débats auront pour point de départ et non plus comme problématique centrale les notions de personnalité historique et de peuple catalans. Prises pour des réalités, ces notions agiront et se convertiront en tant que telles. Leur condition d'émergence dans le discours nationaliste et plus généralement dans l'histoire espagnole disparaîtront au profit d'une évidence non négociable. Grâce à un procédé similaire de "naturalisation"<sup>480</sup>, la prétendue conscience nationaliste du peuple catalan connaîtra la même fortune. Le débat politique espagnol ne parvient ainsi pas à écarter la dimension démagogique du discours nationaliste catalan. Il reste prisonnier d'une idéologie qui, confondant sciemment histoire et épopee nationale, fait du peuple son héros. En adoptant certains aspects de cette conception, il la valide symboliquement et renforce sa capacité mobilisatrice. En prenant ce parti, il renvoie aux silences de l'Histoire la manière dont l'ouverture passée du jeu politique aux masses a pu coïncider avec leur conversion à un catalanisme modéré. L'impasse est donc faite sur l'émergence du catalanisme en tant que mouvement politique au profit d'une conception qui présente le nationalisme populaire comme un élément inné, permanent, manifeste et incontestable. La venue d'Adolfo SUAREZ à Barcelone pour la cérémonie d'investiture de Josep TARRADELLAS, à la fin du mois d'octobre 1977, représente une nouvelle victoire pour les catalanistes. En présence du général Coloma GALLEGOS, ancien ministre franquiste de l'armée hostile à toute forme d'autonomie, il prend dans un discours demeuré célèbre des engagements à leur égard. Après avoir astucieusement rappelé que "*pour la première fois depuis des siècles* le fait catalan<sup>481</sup> a

---

<sup>480</sup>L'usage des guillemets est justifié, car le mot est employé hors de ses acceptations habituelles. Il désigne alors le procédé grâce auquel la conscience nationaliste est présentée comme une évidence par les acteurs chargés de négocier l'octroi d'un régime autonomique avec le gouvernement central.

<sup>481</sup>Déjà souligné dans le texte d'origine.

été abordé par le gouvernement de la monarchie, ainsi que par la Catalogne, sans passions, sans affrontements, sans violences, sans la politique des faits accomplis et des coups de force"<sup>482</sup>, il met l'accent sur la spécificité catalane. Si le gouvernement n'a pas attendu la promulgation de la constitution pour restituer aux Catalans la *Generalitat*, c'est parce qu'il ne pouvait ignorer "ce qui est indiscutable, à savoir que la Catalogne existe et qu'elle est différente"<sup>483</sup>. Après une chaleureuse accolade avec TARRADELLAS, l'acte se conclut par l'hymne catalan, *Els Segadors*, doté ce jour-là d'une résonance singulièrement politique. Après la venue de l'ancien président en exil à Madrid pour mener des discussions avec le roi, le déplacement de SUAREZ à Barcelone et son acceptation de l'identité catalane à travers tous ses symboles (un homme, une institution, un lieu -le palais de la *Generalitat*, sur la Plaça Sant Jaume à Barcelone-, des drapeaux, un hymne) marquent l'aboutissement d'une dynamique. Au-delà des individus, c'est un mode relationnel longtemps rejeté qui semble désormais prévaloir. Ces **satisfactions d'ordre symbolique** sont d'autre part immédiatement accompagnées de **dispositions juridiques qui dotent les nouvelles autorités catalanes de compétences** en matière d'enseignement, de travaux publics, de santé et d'administration locale. L'action publique sur le "fait différentiel catalan" ou **catalanisation institutionnelle** est désormais possible. Cela ouvre de nouvelles perspectives à la stratégie différentialiste reprise à son compte par la *Generalitat*. Cela d'autant plus que la société civile continue de se mobiliser par le canal de ses membres les plus actifs et de mener une véritable "**catalanisation par le bas**". C'est ainsi que le premier quotidien en langue catalane, *Avui*, est publié depuis l'année 1976. C'est au même moment que Radio 4, media catalanophone, commence ses activités. Parmi les institutions culturelles plus spécialisées et moins populaires, la reconnaissance officielle de *L'Institut d'Estudis Catalans* mérite d'être relevée. Là encore, il s'agit d'un acte dont la portée dépasse le simple souhait de réparation historique et de concorde dans le présent. A l'instar d'autres décisions de la même nature qui se succéderont au

---

<sup>482</sup>Le Monde, 26.10.77.

<sup>483</sup>Ibidem.

cours des années suivantes, c'est un acte fondateur parce qu'il **favorise symboliquement et permet matériellement la poursuite du travail de (re)construction nationale en Catalogne**. Or celui-ci, bien loin de s'estomper avec la Transition, ne cessera de se renforcer d'une manière en apparence inattendue et incompréhensible. La **logique** à laquelle répond son **dynamisme** est de fait nouvelle. **Elle ne s'inscrit certes plus dans une dialectique d'affrontement et de résistance au franquisme.** Elle permet par contre d'encourager, voire de renforcer l'identification d'une population à des institutions rétablies, à un système partisan et à un espace politique en voie de différenciation. L'action sur la culture au sens générique du terme érige cette population en peuple et dote la Catalogne d'une personnalité dans le droit fil des postulats romantiques. La vertu unitariste du nationalisme ne manque pas d'être utilisée car, malgré de significatifs progrès, la "spécificité catalane" menace d'être diluée dans une réforme générale de l'Etat espagnol. **La logique dans laquelle s'inscrivent cette idéologie et ce mouvement politiques est donc désormais celle d'une pression à exercer constamment sur le gouvernement central pour disposer d'une large autonomie.**

Le texte même du décret-loi portant rétablissement provisoire de la *Generalitat* définissait déjà en la matière les limites de l'autonomie catalane. Bien que cela ait alors pu passer pour une simple concession verbale à des forces franquistes toujours vigilantes, il stipulait en effet: "[cette décision gouvernementale] *ne préjuge ni ne conditionne le contenu de la future Constitution en matière d'autonomies. La présente réglementation n'accorde pas non plus un privilège: elle ne fait pas obstacle à ce qu'on utilise des formules voisines, dans des cas analogues, pour d'autres régions d'Espagne. L'institutionnalisation des régions doit reposer principalement sur le principe de la solidarité entre tous les peuples d'Espagne, dont l'unité indiscutable doit se trouver renforcée par la reconnaissance de la capacité d'auto-gouvernement dans les matières définies par la Constitution*". Pour le gouvernement -qui s'interdit significativement de désigner la Catalogne sous le vocable de "nation"-, l'idée est bien

de fonder la stabilité démocratique sur une meilleure intégration à et de l'Etat espagnol. En rétablissant la *Generalitat* de Catalogne, il n'agit pas en fonction d'intérêts particuliers, mais initie une réforme d'Etat dont il souhaite que le succès ait une incidence sur la consolidation de la démocratie<sup>484</sup>.

C'est dans cette **optique généraliste** que SUAREZ présente d'ailleurs sans ambiguïté son programme politique lors de l'investiture de TARRADELLAS. Répondant sans les nommer aux attaques de l'extrême-droite, il affirme que l'autonomie n'a pas pour finalité "*de rompre l'unité de l'Espagne*"<sup>485</sup>. Au contraire, elle est destinée à rapprocher les citoyens du pouvoir et à protéger la démocratie en révisant les fondements du pacte social. Il déclare sans ambages que son ambition est de "*créer un nouvel Etat, proposer aux espagnols de nouvelles normes de coexistence, consolider un système d'alternance au pouvoir, renforcer le jeu authentique des partis ainsi que des syndicats ouvriers et patronaux*"<sup>486</sup>. Dans cette problématique centrée sur la notion d'intérêt national -à l'échelle de l'Espagne-, la Catalogne est tout au plus érigée en "modèle" pour les autres territoires; En évoquant le droit à se gouverner eux-mêmes de ces derniers, SUAREZ souhaite en effet qu'elle serve d'exemple. Il fait ainsi allusion à

<sup>484</sup>A ce propos, il convient cependant de souligner la nécessité pour le gouvernement de ne pas prêter le flan à la critique en cette période de transition. Pour maintenir son hégémonie politique et légitimer une nouvelle répartition territoriale du pouvoir sans faire converger contre lui l'hostilité des franquistes et des élites issues d'autres "régions" espagnoles, il ne doit pas donner l'impression qu'il cède à une quelconque pression. On verra que malgré ces précautions, la **thématique du privilège** ne manquera pas de se développer de manière irrépressible au cours des années suivantes. D'après Luis MORENO, le **préjudice comparatif** (littéralement "agravio comparativo") devient progressivement un élément central de la rationalité qui régit les relations centre-périphérie dans l'Espagne post-franquiste. Dans une **configuration de concurrence ethnoterritoriale**, "*la mobilisation d'une région se fait par rapport aux autres régions; elle est basée sur le principe de préjudice comparatif. En fonction de celui-ci, l'exercice du droit à l'autonomie est conditionné par la volonté de ne pas être inférieur à celui mis en oeuvre par les nationalités historiques (...). Dans un pays dans lequel les jalousies et les ressentiments font partie du patrimoine et du tempérament communs, le désir de ne pas être négligé ou de se sentir discriminé ne pouvait que conditionner le développement du processus le plus ambitieux et innovateur de l'histoire politique contemporaine de l'Espagne*". Moreno, pp.113-114.

<sup>485</sup>Le Monde, 26.10.77.

<sup>486</sup>Ibidem.

la possibilité pour le gouvernement de reprendre ou d'engager des pourparlers avec les représentants du Pays Basque, de la Galice, de l'Andalousie et des Canaries afin d'étudier de nouveaux statuts d'autonomie.

C'est conformément à cette appréhension du "problème catalan" et de sa résolution au sein de l'ensemble espagnol<sup>487</sup> que **le régime provisoire d'autonomie est provisoirement étendu à d'autres territoires**. Tandis que la rédaction de la Constitution est en cours, ce sont **14 communautés pré-autonomes** qui apparaissent grâce à la politique gouvernementale. La carte des futures Communautés Autonomes et donc du nouvel Etat est ainsi partiellement dessinée, si l'on songe qu'il en compte aujourd'hui 17. Seules la Cantabrie, la Rioja et Madrid sont alors privées de ce statut, soit pour n'être constituées que d'une seule province, soit pour être la capitale du pays. Dans les autres cas, la procédure qui conduit à l'émergence d'une pré-autonomie est simple: une assemblée composée des députés et sénateurs élus par les provinces qui estiment appartenir à une même "région" se réunit et désigne un président qui forme par la suite une équipe gouvernementale. Après des négociations avec ses interlocuteurs institutionnels, le Premier Ministre prend un décret-loi pour conférer au parlement et au gouvernement autonomiques un caractère officiel.

Face à cette **généralisation latente d'une autonomie vidée à leurs yeux de son sens**, les représentants politiques de la Catalogne manifestent rapidement leur désapprobation. Alliés au sein d'une ample coalition d'"union nationale" depuis décembre 1977<sup>488</sup>, ils expriment leur mécontentement à travers l'accusation d'être en

---

<sup>487</sup>Une expression fait alors florès pour désigner cette problématique: "**el encaje de Cataluña en España**" ("l'adaptation de la Catalogne à l'Espagne"). Elle constitue encore de nos jours une expression maîtresse du discours politique, toutes tendances confondues.

<sup>488</sup>Après des conversations tendues, les dirigeants politiques catalans vainqueurs du scrutin du 15 juin 1977 ont fini par convaincre le président TARRADELLAS qu'il devait se conformer aux résultats électoraux. Obtenant une représentation supérieure à celle conférée par le suffrage universel, socialistes et communistes obtiennent respectivement quatre et deux postes de conseillers au gouvernement autonome. Ils siègent aux côtés des six élus du centre et de la droite libérale, parmi lesquels Jordi PUJOL, banquier alors âgé de quarante sept ans et

charge d'une "*Generalitat décaféinée*"<sup>489</sup>. Ils déplorent en effet l'absence d'un budget adapté à ses nouvelles fonctions tout autant que celle d'un véritable pouvoir du gouvernement autonomique. Leurs critiques s'accentuent encore pour dénoncer la politique du gouvernement qui poursuit les nominations de fonctionnaires, majoritairement non catalanophones, sans tenir compte du régime pré-autonomique. Symboliquement, il s'agit pour eux d'une négation de la Catalogne. Plus concrètement, ce sont autant d'entraves à la (re)catalanisation du territoire, notamment grâce aux actions potentielles dans le domaine de l'enseignement public. Le président TARRADELLAS, pourtant mesuré dans ses propos et attentif à ne pas susciter de crise avec le pouvoir central afin d'engager l'autonomie sur une bonne voie, en vient ainsi à utiliser ponctuellement la même stratégie que des personnalités comme Jordi PUJOL, alors conseiller politique sans portefeuille de son gouvernement: "*La Catalogne est l'unique région espagnole qui réunit les conditions nécessaires*<sup>490</sup>, *linguistiques, culturelles et historiques, pour avoir le droit à l'autonomie*", déclare-t-il tout en poursuivant sur le même ton. La profusion de statuts d'autonomie risque selon lui de diminuer les "*droits du peuple catalan*". D'autre part, si le Pays Basque et l'Andalousie demandent l'autonomie, c'est "*uniquement par soucis d'imiter*" ce dernier<sup>491</sup>. Rejoignant d'autres responsables politiques catalans, il n'hésite pas à faire un bilan assez mitigé de la première année d'autonomie partielle. S'il reconnaît la signification

dirigeant de *Convergència Democràtica de Catalunya* (CDC), parti nationaliste de centre-droit créé en 1974 et allié à la gauche démocratique lors des premières élections libres. La composition de ce gouvernement montre que les nouvelles élites politiques parviennent à éviter la dérive presidentialiste de cette institution. Face à l'UCD, c'est une victoire des forces de gauche qui testent par ce biais la capacité du PSOE et du PCE, ainsi que de leurs syndicats (UGT et CCOO) à cohabiter pour consolider la démocratie. Face au gouvernement espagnol, c'est une victoire pour les autonomistes tant la crainte d'une entente entre TARRADELLAS et SUAREZ au détriment de l'autonomie catalane est alors vive. Doté d'une autorité couvrant les quatre provinces de Barcelone, Lérida, Tarragone et Girone jusqu'à l'octroi d'un statut définitif, ce Conseil Exécutif est initialement dépourvu de réelles compétences. Deux commissions mixtes sont cependant chargées de transférer progressivement à ses membres des pouvoirs exercés soit par le gouvernement central, soit par l'administration périphérique de l'Etat, soit par les *diputaciones*.

<sup>489</sup>Propos prêté au sénateur catalan Josep BENET et repris par la suite.

<sup>490</sup>Les termes mis en gras dans cette citation n'étaient pas soulignés dans le texte d'origine.

<sup>491</sup>La Croix, 25 janvier 1978.

politique et symbolique du rétablissement de la *Generalitat*, il se montre avant tout soucieux de lui donner une existence concrète et de la faire pénétrer dans les mentalités. Multipliant les déclarations publiques, il constraint le gouvernement central à donner quelques satisfactions à la classe politique catalane après des négociations menées à Madrid. Il obtient ainsi au printemps 1978 le pouvoir de convoquer les gouverneurs civils<sup>492</sup> des quatre provinces catalanes afin de coordonner le travail de l'administration centrale et celui du Conseil Exécutif. Il obtient également la cession à moyen terme d'une certaine tutelle sur les municipalités. L'Etat s'engage enfin à introduire et à financer dès la rentrée 1978 l'enseignement non-obligatoire du catalan dans les établissements publics situés en Catalogne. D'autres revendications restent cependant lettre morte. Il en est ainsi du souhait émis par le gouvernement autonomique d'être consulté par le pouvoir central sur l'application du Pacte de la Moncloa<sup>493</sup> en Catalogne et sur les dossiers de politique étrangère qui ont des incidences économiques pour le territoire.

Cet échec relatif n'hypothèque pas l'efficacité globale dont le différentialisme intégrateur fait preuve lors des premières années de la Transition. Les dirigeants catalans ne s'y trompent d'ailleurs pas, puisqu'ils convertissent cette stratégie en arme par excellence vis-à-vis du gouvernement central. On a vu que même les acteurs les plus réticents à son usage, à l'image du président TARRADELLAS, y ont recours. Loin de disparaître avec la fin de la dictature, cette ressource politique s'intègre au jeu démocratique et contribue à dessiner les contours du nouvel Etat. Dans cette phase de la Transition caractérisée par l'extension du régime autonomique, elle est plus particulièrement et simultanément exploitée dans les commissions mixtes chargées de négocier le transfert de pouvoirs à la *Generalitat* et dans les assemblées constituantes siégeant à Madrid. Son utilisation est d'autant plus encouragée que la classe politique

---

<sup>492</sup>Représentants de l'Etat, les gouverneurs civils sont l'équivalent des préfets en France, avec toutefois moins de compétences administratives et politiques.

<sup>493</sup>Il s'agit d'un accord social conclu entre des formations partisanes et syndicales.

catalane est consciente des effets de la formation d'autres communautés pré-autonomes en Espagne. Non seulement leur délimitation territoriale est partiellement fixée, mais le modèle d'Etat est déjà pratiquement arrêté<sup>494</sup>. **En choisissant de généraliser le droit à l'autonomie, le gouvernement central va à l'encontre de l'un des principes fondateurs du catalanisme.** Sa politique exclut l'octroi d'un "droit différent" en fonction d'un "fait différentiel", tout "national" soit-il. Il refuse de faire cohabiter au sein de l'Etat plusieurs systèmes institutionnels et **donne tout au plus à la Catalogne la possibilité d'être le leader d'un système autonomique unique.** Par cette politique, il renforce involontairement la prééminence du différentialisme intégrateur dans le débat politique espagnol puisqu'il encourage les élites locales à structurer leurs revendications et à mobiliser la population à partir de cette stratégie particulière. Cela donnera lieu à **une forme d'"ethnicisation" des relations centre-périphérie dans l'Espagne post-franquiste**, phénomène généralement dénoncé par les observateurs comme un danger pour la stabilité de l'Etat. Ce faisant, le gouvernement consolide aussi son image de gardien de l'intérêt "national" et met en difficultés les autres partis d'envergure étatique qui menacent l'hégémonie de l'UCD. Enfin, il fragilise les nationalistes qui, en Catalogne comme dans d'autres "périmétries", ont traditionnellement légitimé leurs revendications sur l'existence d'une conscience populaire distincte. Il les prend en défaut en faisant jouer la logique démocratique au profit du maintien de l'unité de l'Etat. Face aux assemblées de parlementaires élus au suffrage universel qui se réunissent pour obtenir un régime pré-autonomique, les nationalistes ne peuvent plus contester au nom de la défense de la démocratie. Ils sont ainsi privés de l'argument fort sous le franquisme qui était basé sur l'équation démocratisation/processus d'autonomisation. Dans de telles conditions, on comprend

---

<sup>494</sup>sur le thème du conditionnement du développement autonomique par la politique pré-constitutionnel: Cette généralisation est entre autres due au choix de Clavero AREVALO, alors Ministre des Régions. Miguel HERRERO DE MIÑON l'a bien analysé: "*CLAVERO défendait avec fermeté la généralisation des pré-autonomies, afin de créer un précédent qui s'imposerait aux options ouvertes par le constituant, et ensuite l'idée d'un système autonomique basé sur des principes égalitaires*". Rapporté par R.JIMENEZ ASENSIO in *Introducción a una historia del constitucionalismo español*, op.cit., p.185.

mieux l'âpreté des discussions lors de l'élaboration de la Constitution et la violence de conflits en apparence purement sémantiques. Parvenus à cette étape-clef, les acteurs politiques sont attentifs à la portée symbolique et aux implications institutionnelles de termes comme celui de nation. C'est conscients des conséquences immédiates et ultérieures de leur action que les ténors politiques catalans s'engagent dans une lutte qui laissera, malgré certains succès, une amertume certaine.

La phase de rédaction commence le 25 juillet 1977 avec la formation, au sein de la Chambre basse, de la Commission des Affaires Constitutionnelles et des Libertés Publiques (CACLP). Fidèle reflet des forces politiques en présence, elle se compose de 36 membres répartis comme suit: 17 représentent l'UCD, 13 le PSOE, 2 l'AP, 2 le PCE 1 le PNV et 1 la Minorité Catalane. Cet organe désigne ensuite un comité restreint - connu sous le nom de *Ponencia*- de personnes chargées d'élaborer l'avant-projet de constitution pour sa discussion ultérieure en commission. Ce sont 3 représentants de l'UCD, 1 du PSOE, 1 du PCE, 1 de l'AP et 1 de la Minorité Catalane qui commencent le 22 août des travaux placés sous le sceau de la confidentialité<sup>495</sup>. Une première rédaction s'achève le 17 novembre sans que le secret entourant les négociations ne puisse être maintenu. La publication, dans la revue *Cuadernos para el diálogo* de la première version de la Constitution, suscite de telles réactions que le "comité des sept" est obligé de reprendre ses travaux jusqu'à l'arrêt d'une nouvelle version le 5 janvier 1978. Cette date marque le début de la phase de discussion au Congrès des Députés, avec la présentation de près d'un millier d'amendements et leur traitement par le comité de rédaction de la Constitution. Celui-ci achève définitivement ses activités le 10 avril, moment où les députés reprennent leurs discussions et procèdent à quelques modifications jusqu'au mois de juin au sein de la CACPL. Avant son approbation par

---

<sup>495</sup>L'absence du PNV (nationalistes basques modérés) est à relever. Elle s'explique initialement par la présence de la Minorité Catalane qui représente en principe aussi les basques. Cependant,, "ayant formé son propre groupe parlementaire, le PNV déclare ne pas se sentir représenté dans ce comité. Ce sera l'une des grandes erreurs du processus constitutionnels que de ne pas avoir fait participer les nationalistes basques modérés à l'acte fondateur de l'Etat démocratique". Cf. ibidem, p.182.

cette entité, le texte constitutionnel -et en particulier le futur Titre VIII relatif aux autonomies- suscite de nombreuses passes d'armes. **La question des autonomies s'avère être l'une des plus conflictuelles de ce processus constituant.** Malgré ces difficultés, le texte approuvé par la CACPL est présenté en session plénière au Congrès des Députés du 4 au 21 juillet. En dépit de vives critiques adressées par les élus basques, il est approuvé à une large majorité et transmis pour examen au Sénat. Dans cette assemblée, ce sont plus de 1300 amendements que la Commission Constitutionnelle, désignée à cet effet, doit traiter. Ses 25 membres, nommés conformément aux mêmes critères que les autres organes spécialisés dans cette réforme<sup>496</sup>, est chargée de formuler un compromis. C'est ce texte définitif que les assemblées adoptent séparément le 31 octobre à une écrasante majorité<sup>497</sup> et qui est soumis à l'approbation populaire lors du référendum du 6 décembre. Malgré l'extrême variété des positions des partis politiques à l'égard de cette consultation électorale, une abstention non négligeable et la diversité des résultats selon les territoires, l'issue du scrutin est positive. Sanctionnée par le roi devant les *Cortès* le 27 décembre, la Constitution est publiée deux jours après dans le Bulletin Officiel de l'Etat. En six langues: le castillan, le baléare, le catalan, le galicien, le valencien et le basque. Cela en dit long sur la conception de l'Etat espagnol qui s'est finalement imposée au cours de ces dix huit mois.

Définie dans un contexte juridique et politique bien précis, la Constitution espagnole<sup>498</sup> est le produit d'accords longuement mûris. Elaborée par des assemblées caractérisées par un certain rapport de forces, elle est le fruit d'une volonté de consensus entre des acteurs politiques pragmatiques et soucieux de consolider la démocratie. En matière d'autonomies, cette donnée fondamentale particulière a des conséquences bien

<sup>496</sup>Dont 12 représentants de l'UCD, 5 du PSOE, 2 du PSC, 2 de l'Entesa dels Catalans, 1 du Groupe Mixte.

<sup>497</sup>94, 2% de "oui" et une abstention de 4,1% au Congrès des Députés pour 94,5% et 3,3% au Sénat.

<sup>498</sup>Le texte de la Constitution de 1978 est reproduit dans l'annexe n°15.

déterminées. Le gouvernement n'est pas en mesure d'imposer sa conception de l'Etat, si l'on considère pour simplifier qu'il en possède une de nature homogène. Il se confronte à des forces partisanes dont la philosophie et la stratégie politiques divergent de manière substantielle. Comme le rappelle Eliseo AJA, "*les différences sur l'idée d'autonomie entre les partis politiques de la Constituante étaient énormes. Leurs modèles allait d'un timide régionalisme (AP et une partie de l'UCD) à une position fortement autonomiste-nationaliste (Convergència de Catalunya et le PNV), en passant par un système fédéral très abstrait; celui du PSOE ou une solution intermédiaire entre celle-ci et l'autonomie, défendue par le PCE-PSUC*"<sup>499</sup>. Cet ensemble de données définit selon lui un premier axe de divergences complété par un second lié à la volonté d'auto-gouvernement émise dans les différents territoires espagnols. Tandis que l'autonomie "*apparaissait fondamentale à toutes les forces politiques au Pays Basque et en Catalogne, elle occupait une moindre place dans les préoccupations publiques en Galice et aux Canaries. En Castille et en Extrémadure, c'est à peine si la majorité de la population en ressentait le besoin. Les différences entre le Pays Basque et la Catalogne étaient également significatives dans la mesure où leurs traditions (pacte foral) et leurs problèmes (terrorisme d'ETA) respectifs éloignaient leurs options institutionnelles*"<sup>500</sup>.

Reflet de cette diversité idéologique, la bataille sémantique et conceptuelle autour des notions d'Etat, de nation, d'Etat-nation, de région, de nationalité, de peuple et de patrie, est d'autant plus virulente que les acteurs politiques ont conscience de leurs implications pratiques en termes d'autonomie. La position d'un homme comme Josep TARRADELLAS, au demeurant rapidement marginalisé par la classe politique catalane issue de la résistance intérieure, est dans ce domaine très singulière. Il n'estime en effet pas essentiel de se battre pour que la Catalogne soit reconnue dans les

---

<sup>499</sup>AJA, E.: "La construcción y evolución del Estado Autonómico en España (1977-1995)" in *Revista Mexicana de Sociología*, Universidad Nacional Autónoma de México, Instituto de Investigaciones Sociales, México, julio-septiembre de 1996, p.172.

<sup>500</sup>Ibidem.

textes comme une nationalité, dès lors qu'elle est considérée comme telle au quotidien. A l'opposé, l'attitude de Jordi PUJOL exprime l'état d'esprit de la majorité des parlementaires quant à la détermination du modèle étatique par l'usage de certains mots. Fidèle à la tradition catalaniste, il exprime bien sa position travers les propos suivants: "*Si on nous définit comme une région, nous serons traités comme telle. La Catalogne peut être une nation ou une nationalité à l'intérieur de l'Etat espagnol*"<sup>501</sup>. Dans ces conditions, **la double dynamique induite par le différentialisme intégrateur depuis le début de la Transition fonctionne pleinement et conditionne le processus constituant: les mouvements défenseurs des "nationalités historiques" y ont spontanément recours**, car cette stratégie fait partie d'un ensemble de ressources traditionnellement utilisées pour exercer une pression sur le gouvernement central. De leur côté, **les élites issues des autres territoires l'intègrent rapidement comme un moyen de négocier au mieux leur insertion au sein du nouvel Etat, tout en évitant une certaine discrimination par rapport aux "nationalités historiques"**. C'est ce que Luis MORENO appelle la "**mimesis autonomique**", règle structurelle de la progressive fédéralisation de fait de l'Etat espagnol<sup>502</sup>. Suivant cette règle, on peut pousser plus loin le raisonnement en disant que l'on assiste à une **homogénéisation des comportements politiques** (modalités de mobilisation et de revendication réunies) **fondée sur la généralisation du différentialisme intégrateur**. Dans le cas des "nationalités historiques", elle répond à l'extension du régime pré-autonomique encouragée par le gouvernement central. Dans

<sup>501</sup>Le Monde , mai 1977.

<sup>502</sup>"Les nationalités et les régions sont des parties constitutives de l'Etat espagnol. Cependant, la légitimité de leurs revendications n'est pas la même. Tandis que les premières ont pris l'initiative sur le plan constitutionnel et se sont approprié des moyens financiers et des pouvoirs dès le début du processus de décentralisation autonome, les secondes leur ont emboîté le pas en adoptant comme référent dans le domaine des compétences la Catalogne, le Pays Basque et la Galice. Suivant la règle de la mimesis autonome, les nationalités historiques ont dès le départ prétendu obtenir la même capacité de décision politique que l'Etat central (...). En conséquence, les régions les plus autonomistes ont réclamé les mêmes compétences que les nationalités historiques (...) et devinrent à leur tour des modèles de revendication politique pour les communautés dotées d'une identité collective plus diffuse ou moins manifeste dans un premier temps". MORENO, L.: *Le federalización de España. Poder político y territorio*. Madrid, Siglo XXI, 1997, p.118.

le cas des autres territoires, elle révèle une étonnante capacité d'adaptation et d'appropriation d'un travail idéologique et d'un "savoir-faire relationnel" développés par les "nationalités historiques" avec le gouvernement central. Ce sont autant d'éléments qui constituent dès lors **l'héritage de la Transition**. Ils fournissent à ce titre une **grille d'analyse** intéressante pour comprendre la surenchère verbale à laquelle les leaders politiques, soutenus par l'intelligentsia, se livrent alors. Ils permettent enfin d'expliquer l'ambiguïté terminologique de la Constitution justement qualifiée par certains de "chef d'oeuvre de synchrétisme"<sup>503</sup>.

Les principales **dispositions constitutionnelles** relatives à ces thèmes si sensibles révèlent l'existence d'un **pacte** qui ne fera pas pour autant cesser la confusion. Il est ainsi affirmé dans le préambule que "*la nation espagnole*<sup>504</sup> (...) proclame sa volonté de (...) consolider un **Etat de droit** (...) et de protéger tous **les Espagnols et peuples d'Espagne** dans l'exercice des droits de l'Homme, de leurs cultures et traditions, langues et institutions". L'article 1 poursuit en établissant d'une part que "*l'Espagne se constitue en un Etat, social et démocratique de droit*" et d'autre part que "*la souveraineté nationale réside dans le peuple espagnol dont émanent les pouvoirs de l'Etat*". Produit d'une subtile alchimie et pivot du nouveau dispositif, l'article 2 affirme: "*La Constitution repose sur l'unité indissoluble de la nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols, et reconnaît et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui en font partie, et la solidarité entre elles toutes*". On constate d'emblée un décalage entre les concepts privilégiés par l'idéologie catalaniste et ceux contenus dans le texte constitutionnel. La référence à la nation espagnole représente dans cette perspective un échec. Dans une étude minutieuse des débats au sein des instances chargées d'élaborer la loi fondamentale, Pierre BON et Franck MODERNE rapportent: "*Monsieur BARRERA COSTA, au nom*

---

<sup>503</sup>BON, P., MODERNE, F.: *Les autonomies régionales dans la Constitution espagnole*. Paris, Economica, 1981, p.42.

<sup>504</sup>Les termes mis en gras n'étaient pas soulignés dans le texte d'origine.

*d'Esquerra Catalana*<sup>505</sup>, contestait que l'Espagne soit une nation authentique et le sénateur Xirinacs DAMIAN déclarait devant la Commission Constitutionnelle de la Chambre haute: "Ce qu'il faut éliminer, c'est le concept de nation espagnole"<sup>506</sup>. En exprimant leurs réticences, ces élus montrent bien que l'enjeu de ces **controverses sémantiques** est la façon dont l'Espagne sera définie à l'avenir et la répartition territoriale des pouvoirs induite par cette nouvelle désignation. On comprend donc mieux la violence des conflits à propos du terme "**nationalités**", formule de compromis dont la recherche aura requis le plus grand nombre de transactions entre les différentes tendances politiques. Commentateur privilégié de cette époque, puisqu'il est alors l'un des membres de la *Ponencia* au nom du PSOE-PSC, Jordi SOLÉ TURA recense les diverses étapes qui conduisent finalement à l'introduction de cette notion<sup>507</sup>. Il rappelle ainsi qu'une grande partie des amendements portés à l'avant-projet ont pour objet sa suppression tant l'offensive au sein et en-dehors du Parlement est forte. La pression est si importante que l'UCD durcit sa position par rapport à la phase initiale de rédaction. Face au tollé soulevé par la proposition d'un concept fédéralisant de l'Espagne et de l'Etat des Autonomies adoptée sous l'influence de la gauche d'envergure étatique, ses dirigeants reprennent l'initiative et décident de faire machine arrière tout en s'assurant le soutien des nationalistes catalans. Après des pourparlers nombreux et tendus lors des réunions de la *Ponencia*, ils obtiennent l'élimination du mot "nationalités" du Titre VIII. Tentés d'opérer d'une manière similaire pour l'article 2, ils doivent reculer devant l'assaut conjugué du PCE et de la *Minoria Catalana* après le retrait du PSOE-PSC. Convertie en motif de rupture du consensus, cette question est tranchée grâce à des réécritures successives qui procèdent à une articulation différente des concepts fondamentaux. Synthèse de toutes les contradictions qui caractérisent la Transition, cet article est "*du point de vue politique, un véritable match nul ("empate")*

---

<sup>505</sup>Gauche nationaliste catalane.

<sup>506</sup>BON, P., MODERNE, F.: *Les autonomies régionales dans la Constitution espagnole*, op.cit., p.43.

<sup>507</sup>SOLE TURA, J.: *Nacionalidades y nacionalismos en España. Autonomías, federalismo, autodeterminación*. Madrid, Ed. Cuadernos para el diálogo, 1985, pp.92-102.

*entre des conceptions différentes de la nation espagnole. Cependant, à y regarder de plus près, ce sont deux visions de l'Espagne opposées sur le terrain des idées et des armes qui se retrouvent à cette occasion: celle de l'Espagne comme nation unique, et indivisible et celle de l'Espagne comme ensemble harmonieux de peuples divers, de nationalités formées avec le temps et de régions. Ces deux conceptions se mêlent pour servir de base non plus à l'Etat centraliste traditionnellement relié au concept de nation unique mais à un Etat des Autonomies qui doit dépasser les vieilles structures du centralisme. Ces autonomies ne sont pas issues d'une décision arbitraire, mais sont l'expression d'un droit antérieur à la Constitution, même dans la mesure où celle-ci "reconnaît" et "garantit" ce droit. Cette authentique "nation de nations" est en définitive unie par le lien de la solidarité, concept difficile à cerner juridiquement, mais qui représente un impératif, une obligation constitutionnelle pour tous les citoyens et les pouvoirs publics"*<sup>508</sup>.

Fondé principalement sur cet article et le Titre VIII, le modèle d'Etat auquel les multiples négociations aboutissent s'avère logiquement distinct de celui souhaité par les catalanistes. Les dirigeants de CDC, pour qui la priorité était la reconnaissance d'une large autonomie aux nationalités historiques, sont décontenancés par un système global auquel ils ne s'opposaient pourtant pas systématiquement. Leur attente est déçue malgré la diversité des voies virtuellement ouvertes pour y répondre. Pragmatiques, ces acteurs politiques se seraient tout autant satisfaits d'un système général -fondé sur deux types d'autonomies, les unes spéciales et les autres ordinaires- que d'un système particulier basé sur la reconnaissance des trois nationalités historiques et accompagné d'une décentralisation administrative pour les autres territoires. Dans la continuité du régime pré-autonomique, **la formule constitutionnelle promeut un système général d'autonomies comme mode d'organisation territoriale de l'Etat.** L'article 137 -clef de voûte du Titre VIII- est sans appel: "*L'Etat est organisé territorialement en municipalités, en provinces et dans les communautés autonomes qui se constituent.*

---

<sup>508</sup>Ibidem, p.101.

*Toutes ces entités jouissent de l'autonomie pour la gestion de leurs intérêts respectifs". La charge politique des concessions obtenues sur le plan symbolique se trouve ainsi diluée dans une problématique présentée comme essentiellement juridique et administrative. Ainsi que le résume Jordi SOLÉ TURA, "ce système général est uniforme dans sa structure et dans l'organisation des compétences; mais à la différence du modèle initial élaboré par la Ponencia, il n'est pas uniforme d'entrée. Il s'uniformise au terme d'un processus<sup>509</sup> qui se caractérise par différentes formes d'accès à l'autonomie, différents niveaux initiaux d'autonomie effective et différents rythmes de construction de chaque autonomie"<sup>510</sup>.*

Au terme de ce chapitre fondamental de la Transition, **les potentialités et les limites du différentialisme intégrateur** se font jour. L'un des gains les plus importants obtenu grâce à l'usage de cette stratégie est sans nul doute **le passage d'un Etat centraliste et centralisé à un Etat plurinational de fait, multirégional et autonomique**. Au regard de l'histoire constitutionnelle de l'Espagne, il s'agit d'une innovation remarquable. L'échec réside cependant dans **l'incapacité à imposer une configuration asymétrique** dans laquelle les nationalités auraient initialement et finalement un statut spécifique de manière explicite. Volontairement imprécise afin de rallier les suffrages, **la Constitution n'arrête pas pour autant un modèle définitif d'Etat**. Elle évoque tout au plus un processus d'uniformisation dont le point de départ et la référence idéologiques sont les autonomies "à voie rapide". Souvent qualifiée d'inachevée pour cette raison, elle se caractérise par son ouverture, si l'on adopte un point de vue moins pessimiste. Contraints à la trêve constitutionnelle afin de ne pas fragiliser un édifice démocratique en construction, les protagonistes de son élaboration s'affrontent cependant à nouveau dès sa mise en application. Arguant des diverses interprétations possibles de la loi suprême, les forces politiques en présence essaient

---

<sup>509</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>510</sup>SOLE TURA, J.: *Nacionalidades y nacionalismos en España. Autonomías, federalismo, autodeterminación*, op.cit., p.108.

d'imposer leurs vues dans ce qui apparaît comme un second combat majeur. Parmi elles, les catalanistes réinvestissent sans délai leurs ressources dans la lutte pour le statut d'autonomie catalan.

### **Section 3. Une ambition réalisée: négociation, adoption et application du statut d'autonomie catalan (1978-1980)**

En à peine trois ans, l'Espagne est donc parvenue à se doter d'un appareil constitutionnel sur lequel bâtir le nouvel ordre politique issu de la Transition. Ses principes fondamentaux sont l'Etat de droit, démocratique et social, la monarchie parlementaire et les autonomies<sup>511</sup>. Autant de principes auxquels il faudrait ajouter la laïcité de l'Etat, thème conflictuel également abordé de manière consensuelle. Convertie en forme originale de l'Etat espagnol, l'autonomie ne se limite pas à organiser l'auto-gouvernement des "nationalités historiques". Tel est le cadre défini par la Constitution dont l'ensemble des commentateurs s'accordent à souligner l'indétermination juridique. D'où l'interrogation désormais commune sur la nature exacte de ce nouvel Etat, difficile à caractériser si ce n'est par opposition à l'Etat unitaire classique de type français avant la décentralisation administrative de 1982 et à l'Etat fédéral, sur le modèle allemand par exemple. Les constituants s'étant inspirés du modèle italien de l'"Etat régional"<sup>512</sup>, on a donc cherché à voir si l'Etat espagnol

---

<sup>511</sup>TEZANOS, J.F., COTARELO, R., DE BLAS GUERRERO, A., (dir.): *La transición española*, Madrid, Editorial Sistema, 1993, p.322.

<sup>512</sup>Miguel HERRERO DE MIÑON relativise cet aspect. Selon lui, "*il s'agit plus de parallélisme que d'influences*". (in *POUVOIRS*, n°8, 1978, p.100) tant les sources proprement espagnoles de la Constitution sont prédominantes. Partageant l'analyse de son confrère Miguel MARTINEZ CUADRADO qui définit cette norme comme le "*lieu de convergence historique des traditions juridiques des l'Etat-nation espagnol révisé aux XIXème et XXème siècles et du compromis des forces politiques librement choisies dans les élections pluralistes du 15 juin 1977*" (ibidem, p.79), il minimise l'emprunt à un autre système européen. A la place des dispositions contenues dans l'avant-projet, *le Titre VIII de la Constitution*, établissant les bases des autonomies, suit de très près le précédent espagnol de 1931 avec seulement de très légères transpositions provenant de la constitution italienne de 1948, de la loi fondamentale allemande et de l'ancien droit austro-hongrois et finnois. Ainsi, de la Constitution italienne, on prend la fonction de délégué du gouvernement dont l'absence occasionna tant de problèmes dans l'expérience de la IIde République espagnole (Italie: article 124; Espagne: article 154)" (ibidem, p.99). Malgré cette réserve, il ne manque pas de relever au terme de

pouvait être caractérisé par rapport à cette référence étrangère. Les réponses sont à ce propos nuancées, même si "il est clair que l'Etat des Autonomies est bien, comme l'Etat régional, une forme d'Etat intermédiaire entre l'Etat unitaire classique et l'Etat fédéral dans la mesure où il allie le principe de l'autonomie politique des régions au principe de l'unicité de l'Etat"<sup>513</sup>. A cette interrogation légitime mais limitée de par les termes dans lesquels elle est posée, on serait tenté de répondre par une formule un peu excessive mais évocatrice: **la nature de l'Etat espagnol, c'est précisément de ne pas en avoir.** En l'espèce, les mots rendent compte d'une **réalité dynamique** souvent négligée dans une approche trop strictement institutionnaliste. Si elle fixe un cadre général, la Constitution ne détermine pas la structure du pouvoir territorial parce que cette précision aurait pu menacer les pactes conclus entre forces partisanes. La configuration de l'Etat dépend donc en dernier lieu des initiatives prises ou non par les élites périphériques et de leurs interactions avec le gouvernement centrales. C'est à partir de ces éléments que les "nationalités" et les "régions" -non explicitement désignées dans le texte constitutionnel- se distinguent les unes des autres dans la pratique. C'est en fonction de ces données que les dispositions du Titre VIII se concrétisent et donnent véritablement naissance à l'Etat des Autonomies.

Pour reprendre un vocable à connotation économique, on assiste donc en 1978 à une véritable **"libéralisation du marché politique"**. Si la concurrence entre élites territoriales est vive, c'est parce que chacune entend tirer profit d'une interprétation intéressée de la Constitution. Pour certaines d'entre elles, les "nationalités historiques" s'identifient aux "nationalités" évoquées par la norme constitutionnelle. Il leur revient de droit un haut degré d'autonomie, mesuré en termes de transferts de compétences et de ressources financières. Les catalanistes appartiennent à l'évidence à cette catégorie.

---

cette étude de droit comparé, une analogie essentielle: en Italie (article 116) comme en Espagne, une différence est établie entre les autonomies de droit commun et celles dotées d'un statut spécial.

<sup>513</sup>BIDEGARAY, C., (dir.): *L'Etat autonomique: forme nouvelle ou transitoire en Europe?*. Paris, Economica, 1994, p.129.

Pour les autres, dont les élus de territoires manifestant une moindre conscience nationale/régionale et le gouvernement SUAREZ, il n'existe aucune correspondance légale entre ces trois registres. Toutes entendent bien saisir les opportunités liées à la définition d'une nouvelle forme d'Etat. Toutes inscrivent leur action dans la perspective d'une autonomie maximale, soit immédiatement, soit ultérieurement. Lorsqu'elles le peuvent, elles font donc bloc pour accéder à l'autonomie par la voie rapide, ce qui revêt une importance symbolique et suppose l'obtention d'une grande marge de manœuvre politico-administrative. Lorsqu'elles ne sont pas en mesure d'effectuer cette démarche, elles optent pour la "voie lente". Elles estiment en effet que cela ne nuit pas fondamentalement à leurs intérêts, puisque l'égalité entre tous les territoires est assurée par un ensemble de principes constitutionnels et qu'une uniformisation sera opérée à terme. Cette analyse permet de relativiser le discours de celles qui mettent l'accent sur l'asymétrie de la Constitution et le succès des forces nationalistes issues des "périphéries". Elle permet aussi de comprendre pourquoi la classe politique catalane s'empresse dès la mise en application de la loi suprême de faire approuver un statut d'autonomie qui atténue le flou constitutionnel. Pour elle, l'enjeu est bien de prouver que la Catalogne est une nation ou une "nationalité historique" et qu'à cette réalité historico-culturelle correspond "naturellement" un type d'autonomie. Elle joue par conséquent pleinement le jeu dont les règles ont été fixées par la Constitution et qui repose initialement sur un double système autonomique.

Si l'article 143 alinéa 1 du Titre VIII définit les sujets qui ont le droit d'accéder à l'autonomie comme étant "*les provinces limitrophes aux caractéristiques historiques, culturelles et économiques communes, les territoires insulaires et les provinces représentant une entité régionale historique*", il ne les constraint pas à initier ce processus de transformation institutionnelle. Il ne s'agit donc pas de ce que Pierre BON a qualifié de "régionalisation impérative" par référence au modèle italien<sup>514</sup>.

---

<sup>514</sup>"(...) l'Etat des Autonomies se caractérise par un accès volontaire des nationalités et des régions à l'autonomie: l'article 2 de la constitution espagnole reconnaît et garantit le droit à

Tout repose ainsi sur l'expression d'une "volonté autonomique"<sup>515</sup>, même s'il est reconnu au Parlement le droit de suppléer à l'initiative des "collectivités locales" énumérées par la loi organique à l'alinéa 2<sup>516</sup>. C'est à ces entités qu'il revient de formuler la demande d'autonomie: soit les *diputaciones provinciales*, soit l'organe interinsulaire qui remplit leur fonction dans les îles, soit les organes collégiaux supérieurs dans les territoires dotés d'un régime provisoire d'autonomie<sup>517</sup>. Dans chacune de ces configurations, la demande doit par ailleurs recevoir le soutien des "*2/3 des municipalités dont la population doit représenter au minimum la majorité absolue du corps électoral de chaque île ou chaque province*"<sup>518</sup>. L'article 151 alinéa 1 prévoit cependant une initiative qui pourrait être qualifiée de renforcée: dans le cas où la demande est émise dans un délai courant de six mois après le premier accord en faveur de l'autonomie entre les "collectivités locales" et où elle est appuyée par "*les 3/4 des municipalités représentant au moins la majorité du corps électoral de chaque province*", c'est une procédure spéciale d'accès à l'autonomie qui peut être suivie. A la condition supplémentaire que cette requête soit ratifiée par "*référendum avec vote positif à la majorité absolue des électeurs de chaque province*". L'enjeu n'est pas négligeable, puisque c'est en fonction de ce critère que l'élargissement des compétences dévolues à chaque communauté autonome peut intervenir avant le délai commun de cinq ans<sup>519</sup>. Si les "nationalités historiques" peuvent emprunter cette voie

*l'autonomie, non seulement des régions, mais également des nationalités; ce sont ces éléments composants de l'Etat qui, librement, décident ou non de ses regrouper en Communautés Autonomes selon les modalités prévues notamment aux articles 143.2 et 151.1 précités de la Constitution. A l'inverse, dans l'Etat régional italien, comme d'ailleurs dans les Etats unitaires classiques, on a affaire à une régionalisation impérative. C'est ainsi que, en Italie, c'est la Constitution qui énumère limitativement les régions [article 131] et les érige unilatéralement en entités autonomes [article 115]. Dans ces conditions, on comprend que certains auteurs aient considéré que, si l'Italie était un Etat régional, l'Espagne était, elle, un Etat régionalisable". Ibidem, pp.130-131.*

<sup>515</sup>AJA, E.: "La construcción y evolución del Estado Autonómico en España (1977-1995)", op.cit., p.173.

<sup>516</sup>Cf. article 144c.

<sup>517</sup>Cette option est précisée dans la première disposition transitoire.

<sup>518</sup>Cf. article 143.2.

<sup>519</sup>L'article 148.2 permet cet élargissement dans le cadre d'une réforme du statut d'autonomie.

du fait de certains antécédents<sup>520</sup>, la liste des territoires en mesure de la suivre n'est cependant pas limitative. Cela incite davantage la grande majorité des élus catalans à faire de la Catalogne une communauté à statut particulier. Le défi est de l'ériger en "communauté de premier rang" -suivant une expression consacrée depuis dans le débat public- et de rappeler ainsi sa différence, comme pour mieux assurer sa suprématie au sommet de la hiérarchie des autonomies. Elles sont donc attentives à ce que le processus constitutif de la Communauté Autonome catalane soit mené suivant les modalités de la procédure spéciale énoncée à l'article 151.1. Ainsi que le met en évidence le schéma établi par Guy CARCASSONNE, cela implique un mode d'élaboration et d'adoption du statut distinct de celui prévu par la procédure de droit commun<sup>521</sup>. Ce la conditionne également -on serait tenté de dire surtout, puisque l'enjeu principal réside ici- la nature et le nombre des compétences initialement octroyées aux nouvelles entités. L'article 148 énumère à ce propos les domaines d'action potentiels des Communautés Autonomes et se trouve complété par l'article 149 qui énonce de manière également non exhaustive, mais exclusive, ceux de l'Etat. Parmi les premiers, l'organisation des institutions d'auto-gouvernement, l'aménagement du territoire, l'encouragement au développement économique, la santé, l'aide à la culture, la recherche et , le cas échéant, l'enseignement de la langue de la Communauté Autonome, méritent d'être relevés. Autre élément nécessaire à la compréhension des joutes qui ne cesseront par la suite d'émailler la vie politique et les relations entre le pouvoir "central" et le pouvoir "périphérique" désormais institutionnalisé: le Parlement espagnol peut permettre aux Communautés Autonomes d'édicter des normes législatives dans des matières de compétence étatique et leur

---

<sup>520</sup>La seconde disposition transitoire stipule: "*Les territoires qui dans le passé ont adopté par plébiscite des projets de statuts et qui, à la date de la promulgation de la présente Constitution, seront déjà dotés de régimes provisoires d'autonomie, pourront recourir immédiatement à la procédure prévue à l'article 148.2, lorsque leurs organes collégiaux supérieurs de préautonomie les y auront autorisés à la majorité absolue, en avisant le Gouvernement. Le projet de statut sera élaboré conformément aux dispositions de l'article 151.2 sur convocation de l'organe collégial d'autonomie*".

<sup>521</sup>On trouvera une reproduction de ce schéma dans l'annexe n°18.

transférer certaines d'entre elles avec les ressources matérielles correspondantes<sup>522</sup>. Enfin, les articles 157 et 158 définissent le système financier en faisant l'inventaire des apports constitutifs du budget autonomique. Parmi ceux-ci, la contribution d'un Fonds de Compensation Interterritorial représente une part non négligeable. **Malgré ses imprécisions et son indétermination, la Constitution fixe donc un ensemble de règles qui expliquent que les transactions politiques se concentrent désormais sur des points précis, les parties essayant systématiquement de tirer profit d'un texte laissé à leur libre interprétation**<sup>523</sup>.

Le **statut d'autonomie** est conçu dans cette perspective par vingt représentants des partis catalans, avant même la fin du processus constituant. Majoritaire en Catalogne, la gauche autonomiste est le principal artisan d'un avant-projet connu sous le nom de "**Statut de Sau**"<sup>524</sup> qui pousse la Constitution à son extrême limite. Il évoque ainsi les compétences "*réservées exclusivement*" à la future *Generalitat*, par opposition à l'expression plus floue de l'article 148 selon lequel les "*Communautés Autonomes* pourront assumer *des compétences*" dans certaines matières; ce qui n'est pas sans incidence sur la viabilité du projet de (re)catalanisation. Sans la convocation formelle de l'Assemblée des Parlementaires Catalans de la part de la *Generalitat* provisoire, ce texte ne peut être approuvé et faire l'objet de négociations avec le gouvernement central. Face à la réticence du président TARRADELLAS à initier cette nouvelle phase, les intellectuels catalans se remobilisent comme sous le franquisme. Ayant refusé la participation des élus afin de donner à leur acte une signification particulière, ils adressent au Comité Exécutif un manifeste<sup>525</sup> auquel les responsables communistes et socialistes souscrivent. A l'image d'Antoni BADIA I MARGARIT, d'Antoni

---

<sup>522</sup>Article 150 alinéas 1 et 2.

<sup>523</sup>On reviendra cependant sur le rôle d'arbitre prévu et effectivement assumé par le Tribunal Constitutionnel. Bien qu'indépendante, cette juridiction ne peut s'abstraire d'un contexte historique précis et faire fi des rapports entre les forces politiques. Tel est le cadre de son action.

<sup>524</sup>Sau est la ville catalane où il a été élaboré.

<sup>525</sup>Ayant pour titre précis "Llamamiento al presidente de la Generalidad provisional y al consejo ejecutivo", il est en date du 23 décembre 1978.

COMAS, de Jordi CARBONELL, de Francesc VALLVERDU et de Joan OLIVER, les sociolinguistes et hommes de lettres catalans prennent la tête de ce mouvement. Le prestige dont ils jouissent dans la société catalane en tant qu'anciens résistants et éminents professeurs de faculté<sup>526</sup> leur fait véritablement assumer une fonction tribunitienne. Des peintres comme Antoni TAPIÉS, des réalisateurs de cinéma, des éditeurs et des journalistes se joignent à eux pour "*défendre les droits du peuple catalan (...), maintenant que l'ennemi est en Catalogne même*"<sup>527</sup>. Leur lutte est clairement dirigée contre Josep TARRADELLAS qui, en retardant le processus d'autonomie, accentue l'irritation de l'intelligentsia catalane. Parmi les sources de leur mécontentement, on peut significativement relever un élément qui a trait à la langue catalane. Le fait que le Président ait jusqu'alors évité d'assister à toutes les remises de prix littéraires à des œuvres écrites en catalan et annonce, en ce mois de décembre 1978, son intention d'aller à la cérémonie du Prix Eugenio NADAL qui récompense le meilleur roman hispanophone, relève selon eux de la provocation et de la trahison. Cédant à la pression civique des élites intellectuelles et de la population qui manifeste ponctuellement, ainsi qu'aux injonctions des partis politiques majoritaires en Catalogne, Josep TARRADELLAS convoque l'Assemblée des Parlementaires Catalans. Celle-ci approuve **l'avant-projet de statut autonomique** et, conformément à la procédure spéciale, le transmet au Parlement pour examen. Les négociations se poursuivent alors parallèlement au Palais de la Moncloa, siège du gouvernement central, où Adolfo SUAREZ mène des consultations permanentes, et au Congrès, où une "Ponencia" réunit une commission de représentants désignés lors des législatives et une délégation de l'Assemblée des Parlementaires Catalans afin de parvenir à un accord. Les affrontements sont en effet d'autant plus vifs que les réserves du gouvernement à l'égard de ce projet d'autonomie sont nombreuses. L'aile libérale de l'UCD ne parvient pas à infléchir une tendance qui consiste à se réfugier derrière les

---

<sup>526</sup>Outre sa charge d'enseignant, Antoni BADIA I MARGARIT est alors recteur de l'Université de Barcelone, ce qui est en soi tout un symbole.

<sup>527</sup>El País, 27 décembre 1978.

mots et une rigueur toute juridique pour aborder des problèmes qui sont à l'évidence d'une autre nature. Si les arguments diffèrent - CDC et le PNV faisant davantage référence à l'esprit et à l'interprétation de la Constitution à l'instar des socialistes et des communistes-, personne ne se trompe sur le point nodal du conflit: le maintien ou le partage de la souveraineté de l'Etat dans des domaines essentiels comme l'économie ou l'ordre public<sup>528</sup>. Face à la fermeté du gouvernement, les manifestations en faveur du statut de Sau se multiplient en Catalogne. Elles matérialisent la convergence entre une part massive de la population et des forces partisanes dont la domination se renforce lors des élections législatives et municipales du printemps 1979. Elles accélèrent la marginalisation de l'ancien personnel politique catalan et d'un parti d'envergure étatique, deux acteurs majeurs sans lesquels la Transition aurait difficilement pu être menée à bien. Elles fragilisent ainsi l'alliance entre Josep TARRADELLAS et Adolfo SUAREZ. Enfin, elles annoncent une nouvelle ère politique caractérisée par l'hégémonie des nationalistes catalans. Jordi PUJOL ne s'y trompe d'ailleurs pas, lui qui se pose désormais en successeur potentiel de Josep TARRADELLAS et conforte sa position de leader politique en essayant de monopoliser au profit de CDC la cause catalaniste. C'est sur la base d'un rapport de forces changeant tant à l'échelle de l'Etat qu'en Catalogne que le Premier Ministre engage des discussions en juillet 1979 avec les dirigeants des trois partis catalans, dont Jordi PUJOL: Joan REVENTOS (PSOE-PSC)<sup>529</sup> et Gregorio LOPEZ RAIMUNDO (PSUC). Malgré des concessions, ceux-ci obtiennent l'accord du gouvernement sur un statut qui implique une autonomie plus large que celle dont la Catalogne a bénéficié sous la République. Approuvé par la commission constitutionnelle du Congrès après la discussion de 42 amendements ayant pour l'essentiel trait aux compétences de la *Generalitat* en matière de politique éducative et linguistique<sup>530</sup>, ce texte est soumis à référendum le 25 octobre en

<sup>528</sup>Le Monde, 29 juin 1979.

<sup>529</sup>Joan REVENTOS est le maire de Barcelone depuis décembre 1997, date à laquelle Pascual MARAGALL a décidé d'abandonner son mandat municipal pour se retirer temporairement de la vie politique et mieux se présenter aux prochaines élections autonomiques contre Jordi PUJOL.

<sup>530</sup>El País, 14 août 1979.

Catalogne. Avec 59,6% de "oui", ce scrutin se caractérise par une abstention massive (41%) qui traduit une certaine lassitude, voire un désenchantement de la population. Déçus par ce résultat, les partis politiques catalans expliquent ce phénomène par la difficulté de mobiliser un électoralat pour des scrutins à répétition depuis le début de la Transition. Ils voient également dans ce comportement politique l'effet du consensus qui a conduit les électeurs à se prononcer sur un projet passé au tamis de nombreux compromis. Et de souligner la différence avec la situation de 1931 où 80% de votants s'étaient montré favorable à une autonomie qui relevait davantage du fait accompli<sup>531</sup>. Successivement approuvé en session plénière par les deux Chambres moyennant un nombre très restreint d'abstentions et de votes négatifs, le statut d'autonomie catalan est promulgué par le Roi au titre de loi organique de l'Etat à l'automne 1979.

C'est un Miguel ROCA<sup>532</sup> ne cachant pas sa satisfaction qui peut alors déclarer: "*Pour la première fois, nous avons un statut qui reconnaît notre droit inaliénable à nous gouverner. Cela signifie qu'un tel droit ne dérive pas de la Constitution mais qu'il lui préexiste, et qu'une modification de la loi fondamentale ne peut le supprimer. En outre, le statut reconnaît la Catalogne comme une nationalité. Il s'agit-là d'une exigence ancienne. Cela donne un nouveau sens au mot "nation". Nous saurons désormais qu'il peut exister des nations sans Etat, comme la Catalogne, et des nations-Etats, comme la France. L'image de l'Europe des peuples en est renforcée*"<sup>533</sup>. Soucieux de limiter l'impact du flou constitutionnel, les élus catalans ont en effet pris le soin de préciser à quel titre la Catalogne prétendait accéder à l'autonomie. Si le préambule du statut se veut en la matière conciliant<sup>534</sup>, l'article 1 écarte la moindre

---

<sup>531</sup>Pour les réactions et les analyses émises par les leaders politiques catalans, on peut se reporter à l'enquête publiée dans Le Monde, le 27 octobre 1979.

<sup>532</sup>Député de CDC, Miguel ROCA est l'un des principaux rédacteurs de la Constitution et du statut d'autonomie catalan.

<sup>533</sup>Propos extrait de "Les basques...autonomie", in Le Monde, 26 octobre 1979.

<sup>534</sup>On peut interpréter comme un signe d'apaisement le postulat sur lequel repose le statut: "*Exerçant le droit à l'autonomie reconnu et garanti par la Constitution aux nationalités et aux régions qui constituent l'Espagne, la Catalogne manifeste son souhait de s'ériger en communauté Autonome*". Dans la même veine, mais plus fermement, l'expression suivante

ambiguïté: c'est en tant que **nationalité** que la **Catalogne** se constitue en **Communauté autonome** afin de se gouverner elle-même<sup>535</sup>. Si la percée idéologique est importante au regard des concepts promus par la Constitution, c'est aussi parce que le statut avance les notions de "peuple" et de "droit civil" catalans<sup>536</sup>. Il désigne également la langue majoritairement parlée sur ce territoire comme la "langue propre à la Catalogne"<sup>537</sup>. L'accent est donc volontairement mis sur la qualité particulière du sujet qui a pris l'initiative de demander l'autonomie. Conformément à la conception catalaniste qui déduit de cet élément un niveau élevé de compétences, les dispositions relatives à ce thème reflètent une **interprétation généreuse de la Constitution**. Consignées dans le long Article Premier -avant même la description des institutions de la *Generalitat*-, elles leur confère une large marge de manœuvre. Il en va ainsi des compétences exclusives par exemple dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la culture, du logement, des infrastructures, de la santé publique et de la planification économique, à condition dans ce dernier cas que la politique générale de l'Etat soit respectée. L'article 13 donne également au nouveau pouvoir la possibilité de créer une police autonomique, tandis que l'article 18 crée le Tribunal Supérieur, forme de cour suprême qui permet à la justice de s'exercer en grande partie sans recourir à des juridictions situées hors de Catalogne. La *Generalitat* se voit en outre reconnaître la "pleine" -et non exclusive, comme l'aurait souhaité les élus d'ERC- compétence pour l'enseignement<sup>538</sup>, ce qui signifie qu'elle pourra légiférer et assurer la responsabilité des programmes scolaires de même que favoriser la diffusion du catalan. Les moyens de communication sociale sont d'ailleurs évoqués dans cette optique. L'autonomie financière est enfin protégée grâce à un système qui assure le cumul de diverses ressources. L'Etat s'engage à reverser une partie des impôts prélevés en Catalogne en

---

témoigne de cette volonté conciliatrice: "*Le présent statut est l'expression de l'identité collective de la Catalogne. Il définit ses institutions et ses relations avec l'Etat dans le cadre d'une libre solidarité à l'égard des autres nationalités et régions. Cette solidarité est la garantie de l'authentique unité de tous les peuples d'Espagne*".

<sup>535</sup>Cf. le texte du statut d'autonomie présenté dans l'annexe n°16.

<sup>536</sup>Articles 7 et 24, notamment.

<sup>537</sup>Article 3.1.

<sup>538</sup>Article 15.

fonction d'un pourcentage négocié et établi en tenant compte de sa population, de son revenu et de son effort fiscal. Le gouvernement autonome peut d'autre part avoir sa propre fiscalité, émettre des emprunts et recevoir partiellement des recettes perçues par l'Etat. Celui-ci financera le coût des services transférés progressivement à la *Generalitat*, puisque cette dimension de la répartition territoriale du pouvoir est explicitement évoquée à la suite des compétences exclusives, pleines et partagées. A l'instar du statut d'autonomie basque adopté simultanément, le statut catalan contraint en ce sens l'Etat à s'engager sur la voie d'une décentralisation politico-administrative, précipitant ainsi sa transformation.

Au terme des quatre dernières années de la Transition, la démocratie espagnole apparaît donc sous un jour paradoxal. **Bien loin d'avoir désactivé les nationalismes "périmériques" grâce à une série de concessions majeures, le nouveau système politique et institutionnel les a renforcés et involontairement intégrés au jeu démocratique. Bien plus: en encourageant d'autres territoires à "importer"**<sup>539</sup> **l'idéologie et le savoir-faire différentialiste, il a fondé les relations centre-périmérie sur des bases bien incertaines** qui expliquent la confusion régnant encore actuellement. Autant d'implications qui n'ont pas manqué de surprendre les artisans de ce changement, les uns comme les autres essayant de dépasser une stupéfaction emprunte de déconcertation pour maîtriser une dynamique complexe et canaliser sa puissance à leur profit. **Paradoxe, incertitude, telles sont les notions clefs qui facilitent l'appréhension de la réalité espagnole contemporaine. Tels sont a fortiori les principes qui ont régi la consolidation de la démocratie avec l'effacement de l'UCD, l'arrivée au pouvoir des socialistes puis de la droite et le développement de l'Etat des Autonomies. Tel est peut-être d'ailleurs le prix d'une forme de stabilité dans ce pays.**

---

<sup>539</sup>D'après l'expression de William GENYIES dans l'article "Les élites périphériques espagnoles face au changement de régime: le processus d'institutionnalisation de l'Etat autonome" in *RFSP*, n°4, volume 46, pp.650-679.

## **CHAPITRE II: La surenchère identitaire: nationalisme et démocratie dans l'Espagne des Autonomies (1980-1993)**

Tandis que les premières années de la Transition avaient donné satisfaction aux nationalistes catalans, le développement de l'Etat des Autonomies fut pour eux à la fois une source de préoccupation et une opportunité afin d'appliquer leur programme de (re)catalanisation. L'adoption par d'autres élites politiques de la stratégie différentialiste et l'accès à une large autonomie de territoires comme l'Andalousie (section 1) incita le gouvernement central à vouloir mettre de l'ordre dans le processus autonomique (section 2). Malgré l'échec de cette tentative, la (re)nationalisation culturelle réalisée par le gouvernement autonome catalan à travers une politique linguistique active peut être interprétée comme la volonté d'obtenir réparation historique, certes, mais aussi comme un essai pour fonder les revendications autonomistes sur l'argument identitaire (section 3). Entre finalité culturelle et moyen politique, la langue catalane n'est donc pas parvenue à s'extraire de son inconfortable condition.

### **Section 1. Le développement de l'Etat des Autonomies conditionné par l'action des élites périphériques: le processus d'autonomie andalou et ses répercussions politiques (1980-1981)**

C'est sous le signe d'une pression croissante émanant des "périphéries" que l'**Etat des Autonomies** se développe peu à peu. La **consolidation de la démocratie** ne s'opère donc pas au profit d'une stabilisation des relations centre-périphérie. Elle se réalise paradoxalement sur la base d'un **équilibre instable** dont le gouvernement central ne peut assurer la maîtrise. A bien des égards, elle laisse l'impression d'une dynamique autonome régie par une multiplicité de paramètres qui, tantôt sert, tantôt dessert, les protagonistes de la vie politique espagnole. Face à un **mode de fonctionnement inédit et chaotique**, ceux-ci font progressivement l'apprentissage des

règles du jeu démocratique qu'ils ont contribué à définir. Parmi les élites locales, la classe politique catalane n'est pas la seule à faire montre d'une grande capacité d'adaptation. Involontairement convertie en modèle, à l'instar du Pays Basque qui a partiellement obtenu gain de cause face au gouvernement central, elle assiste impuissante à la diffusion de ses modes de mobilisation et de négociation politiques. C'est ainsi que **le différentialisme intégrateur en vient à structurer toute revendication autonomiste**, au risque de voir son esprit d'origine et son efficacité propre s'estomper. D'où l'inquiétude des "nationalités historiques" condamnées à la surenchère identitaire. D'où aussi la préoccupation des dirigeants espagnols, au premier rang desquels Adolfo SUAREZ, pressés de manière contradictoire par les secteurs unitaristes -dont l'Armée- et autonomistes, plus ou moins séparatistes et violents. D'où enfin la mise en marche d'un processus de rationalisation du nouvel Etat, essentiellement après le coup d'Etat manqué de février 1981.

Sans qu'il soit permis d'établir un strict rapport de cause à effet, force est de constater la proximité chronologique de trois événements marquants de la période 80-81. 28 février 1980: l'électorat andalou se prononce favorablement pour accéder à l'autonomie suivant la "voie rapide" (article 151 de la constitution). 31 janvier 1981: Adolfo SUAREZ démissionne de son poste de Premier Ministre. 23 février 1981: une fraction de l'Armée tente de mettre un terme à la récente démocratisation du pays. En un an, l'Espagne voit la **crise autonomique ouverte en/par l'Andalousie** se transformer en **crise de gouvernement**, puis **d'Etat**<sup>540</sup>. A travers cet épisode précis, on peut constater combien la répartition territoriale du pouvoir demeure une question centrale dans une démocratie désormais qualifiée de "surveillée". Pour comprendre les ressorts et les

---

<sup>540</sup>Fortement ébranlée par les répercussions politiques du référendum andalou, l'UCD ne parviendra pas à surmonter ce qui est également une **crise de parti**. Affaiblie par de fortes dissensions internes qui reflètent une nouvelle fois la difficulté pour un parti d'envergure étatique d'intégrer la dimension centre-périphérie, elle ne survit que quelques mois au départ de son leader, Adolfo SUAREZ.

modalités d'une crise politique sans précédent, il est par conséquent nécessaire de remonter à son origine immédiate, soit au processus autonomique andalou.

### La stratégie différentialiste captée par les élites andalouses

A propos de l'**andalousisme politique**, Eloy ARIAS a pu écrire: "[C'est] une formule utilisée pour se référer en général à une préoccupation pour l'identité de l'Andalousie et, plus concrètement, aux mouvements qui revendiquent l'existence d'un peuple, d'une culture, d'une conscience andalouse et estiment nécessaire une structure politico-administrative propre au territoire de l'Andalousie. L'ambiguïté programmatique qui les caractérise et l'importance variable de chacun de ces thèmes revendicatifs a rendu difficile sa définition et a donné lieu à des interprétations décentralisatrices, fédéralistes, régionalistes ou nationalistes. La confusion s'accentue encore tant les désirs se mêlent aux réalités, l'analyse de temps révolus et du temps présent cédant parfois le pas devant les nécessités de la récupération et de la communication politiques. La démocratie actuelle et la structuration d'un régime autonomique qui reconnaissait des droits historiques ont accentué de manière déterminante toutes ces tendances. Des intellectuels et des hommes politiques se sont chargés de reconstruire l'histoire et l'identité de l'Andalousie. Une reconstruction idéologique qui, entre la formulation d'une demande sociale et la création d'une conscience andalouse, puisse justifier le nouvel ordre et certaines prises de position politiques. Les valeurs et contraintes contemporaines furent projetées dans le passé au point d'arriver dans les cas les plus extrêmes à l'invention d'une Andalousie presque intemporelle et à l'élaboration d'une mythologie andalousiste. Une mythologie qui évoque (...) la découverte d'un nationalisme andalou dont le développement maximal coïnciderait avec la transition politique. (...). Il ne s'agissait en fait généralement que d'une actualisation des interprétations idéologiques proposées au début du XXème

*siècle par les intellectuels andalousistes afin de justifier ses prétentions actuelles*"<sup>541</sup>.

Les analogies avec le catalanisme sont à l'évidence très nombreuses. Dans les deux cas, il s'avère difficile de donner la définition d'idéologies et de mouvements socio-politiques complexes et ambigus quant à leurs modes d'action et à leurs finalités. Parce qu'elle est la principale promotrice du nationalisme culturel, l'intelligentsia jette les bases du nationalisme politique qui se manifeste généralement plus tard. L'andalousisme s'inscrit donc parfaitement dans le cadre des analyses développées à ce propos par Alain DIECKHOFF. Enfin, on constate toujours un formidable travail de réappropriation d'un héritage idéologique en fonction de préoccupations bien contemporaines. Ainsi, les origines idéologiques de l'andalousisme sont réactivées et adaptées afin de relever un défi: maîtriser sa propre historicité.

Parmi ces antécédents, l'élaboration théorique à prétention scientifique de l'identité culturelle andalouse réalisée au XIXème siècle par un groupe d'intellectuels, est de première importance. Coïncidant avec la périphérisation de l'Andalousie qui perd sa position privilégiée dans le système économique espagnol et mondial, ce mouvement révèle une tendance également observable dans d'autres territoires. De leur structuration socio-économique dépend cependant l'avenir d'idéologies et de mouvements nationalistes, comme le suggère Eduardo SEVILLA GUZMÁN: "*(...) tandis que la bourgeoisie andalouse lie fonctionnellement ses intérêts économiques à ceux des secteurs sociaux les plus impliqués dans la conduite de l'appareil d'Etat, les bourgeoisies basque et catalane agissent de manière conflictuelle. D'autre part, tandis que l'Andalousie se trouve dans une position subordonnée, la Catalogne et le Pays Basque possèdent des instruments de modernisation et de progrès à même de faciliter l'implantation d'un certain mode de production et de domination. Ils sont en mesure de forger la culture adaptée à la dynamique du capitalisme. Tandis que l'Andalousie voit le lien social se déliter sur son territoire, on crée en Catalogne et au Pays Basque des*

---

<sup>541</sup>DE BLAS GUERRERO, A., (dir.): *Enciclopedia del nacionalismo*. Madrid, Tecnos, 1997, pp.31-32.

*liens communautaires qui provoquent l'adhésion de la société civile. Ainsi, bien que des constructions idéologiques nationalistes soient réalisées à la fin du XIXème siècle dans les trois communautés sociales, le déséquilibre de la structure socio-économique andalouse empêche la connexion entre cet effort et une dynamique sociale condamnée à rester parallèle*<sup>542</sup>. Centrant leurs travaux de recherche sur le "peuple andalou", les historiens et pionniers de l'anthropologie sociale espagnole s'opposent de fait aux élites qui privilégient les activités d'académies conservatrices. Ce faisant, ils privent leur mouvement culturel d'une assise sociologique indispensable à sa conversion en mouvement politique face à la persistance de la question agraire. Malgré le caractère confidentiel conservé par toute revendication de type "autonomiste"<sup>543</sup>, l'action de ces intellectuels connaît un prolongement entre 1910 et 1936. Sous l'impulsion de **BLAS INFANTE**, l'andalousisme dit historique se dote d'un programme politique fédéraliste et socialement progressiste dans une optique régénérationiste. Face au centralisme et au localisme de ses adversaires, il oscille entre régionalisme, nationalisme et valorisation de la liberté de l'Andalousie<sup>544</sup>. Sous la IIde République, il lutte pour l'octroi d'un statut d'autonomie. Malgré son isolement social du fait de l'origine urbaine et bourgeoise de ses leaders et la prééminence du conservatisme dans l'aristocratie foncière, de même que du socialisme et de l'anarchisme dans le prolétariat rural, il parvient à imposer le problématique autonomiste. Les représentants des *diputaciones* provinciales se réunissent ainsi à Séville le 26 février 1932. L'année suivante, l'avant-

---

<sup>542</sup>HERNANDEZ, F., MERCADÉ, F.: *Estructuras sociales y cuestión nacional en España*, Barcelona, Ariel Ed., 1986, p.270.

<sup>543</sup>L'usage des guillemets s'impose puisqu'il s'agit dans ce contexte d'un anachronisme.

<sup>544</sup>Caractéristique, ce dernier élément est à tel point important qu'il figure dans l'hymne andalou écrit par BLAS INFANTE et repris lors des grandes manifestations pour l'autonomie des années 70-80: "La bandera blanca y verde/ vuelve tras siglos de guerra/ a decir paz y esperanza/ bajo el sol de nuestra tierra./ ¡Andaluces, levantaos!/ ¡Pedid tierra y libertad!// Sean por Andalucía libre/ España y la Humanidad./ Los Andaluces queremos/ volver a ser lo que fuimos,/ hombres de luz que a los hombres/ alma de hombres les dimos!. (Le drapeau blanc et vert réapparaît après des siècles de guerre sur notre terre pour exprimer la paix et l'espoir. Andalous, levez-vous! Demandez des terres et de la liberté! Soyez pour une Andalousie libre, pour l'Espagne et pour l'Humanité. Nous autres, Andalous, nous voulons redevenir ce que nous fûmes: des hommes de lumière qui donnèrent à tous les hommes l'âme humaine).

projet de Bases pour le Statut est approuvé à Cordoue. La création de l'*Acción Pro Estatuto Andaluz* en avril 1936 accélère un processus qui n'aboutit cependant pas à une autonomie effective à cause de la victoire des troupes franquistes. Dressant le bilan de l'andalousisme historique, Ignacio OLÁBARRI CORTÁZAR affirme: "*Ce qui est certain, c'est que le mouvement et les positions andalousistes promus depuis 1914 par BLAS INFANTE n'ont eu qu'une faible répercussion sur la vie politique et le peuple andalous. Pourtant, ce sont les bases de l'andalousisme, partisan d'une Andalousie libre au sein d'une Espagne fédérale et soucieux du problème social, avocat d'une réforme agraire rédemptrice de la campagne et du journalier andalous, qui sont posées*"<sup>545</sup>. Un andalousisme que la situation créée par la transition et la consolidation de la démocratie favorise par la suite indirectement.

L'un des succès dont très peu de dirigeants espagnols se targuent -qu'ils n'aient pas conscience de cet état de fait ou qu'ils reculent devant la sanction politique liée à ce genre d'aveu- est en effet d'avoir assuré **la connexion entre certaines idéologies et d'amples secteurs de la société**. Le cas de l'andalousisme est en l'espèce paradigmatic. Lié à un souhait de modernisation, il jouit d'un regain d'attention à la fin du franquisme. Tout comme le catalanisme, il bénéficie alors de la commune aspiration à un changement alliant autonomie et démocratie. **L'impulsion fondamentale est cependant produite par la dynamique propre à l'Etat des Autonomies**. De par les enjeux qui sont les siens en matière de division du pouvoir et son indétermination, la Constitution encourage l'opportunisme de ce "nationalisme non nationaliste"<sup>546</sup>. Sensibles aux conséquences politiques dérivant de l'un ou l'autre mode

---

<sup>545</sup>Cité par NAVARRETE, F.: *Crónicas políticas: el proceso autonómico andaluz, 1977-1992*. Madrid, Pirámide, 1992, p.140.

<sup>546</sup>D'après l'expression d'Eloy ARIAS dans le dictionnaire de De BLAS, A., (dir.) op.cit., p.34, qui met à juste titre l'accent sur la particularité de l'andalousisme par rapport aux nationalismes traditionnels. Le référent idéologique autour duquel il se structure est davantage le "peuple andalou" que la "nation andalouse". L'insertion dans le statut d'autonomie du terme "nationalité" révèle l'influence des systèmes de pensée et d'action développés dans d'autres territoires et un phénomène d'emprunt par souci stratégique. Le préambule de ce texte finalement ratifié par le Congrès des Députés le 17 décembre 1981 au terme d'une procédure

d'accès à l'autonomie, les élites politiques agissent de concert et mobilisent la population des huit provinces andalouses pour suivre la "voie rapide" et obtenir un niveau maximal de compétences. Au nom de l'égalité, elles défient le gouvernement central et les forces nationalistes traditionnelles. Elles mettent à mal "*une conception jusqu'alors dominante, qui limitait le champ d'action des Autonomies authentiques aux territoires nationaux historiques*"<sup>547</sup>. Moins par souci de privilégier ces derniers que par volonté de limiter le nombre des autonomies par peur de dépouiller l'Etat, le gouvernement SUAREZ avait en effet insisté pour qu'une disposition transitoire de la Constitution fasse expressément allusion à ces territoires. Soutenus par les nationalistes catalans et basques qui voyaient là le moyen de mieux parvenir à leur fin, il promut ainsi la formulation d'un texte qui -parce qu'il reconnaissait la légitimité historique des Autonomies républicaines- sembler opérer une distinction entre les parties constitutives de l'Espagne<sup>548</sup>. D'où l'acharnement des élites politiques andalouses à opposer à ce type de légitimité celle liée à la manifestation de la volonté autonomique, conformément au critère principal retenu dans la Constitution. Connaissant une "croissance inhabituelle"<sup>549</sup> selon l'avis des observateurs, cette **volonté autonomique** s'exprime par deux canaux complémentaires: une **mobilisation des partis politiques** dotés de représentants en Andalousie et une **mobilisation populaire** par le biais de manifestations tout aussi fréquentes que massives. Dans les deux cas, elle relève de la **rationalité propre à l'Etat des Autonomies**.

---

exceptionnelle, est ainsi libellé: "*Comme expression de son identité historique et exerçant le droit à l'auto-gouvernement que la Constitution reconnaît à toute nationalité, l'Andalousie se constitue en Communauté autonome dans le cadre de l'unité indissoluble de la nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les espagnols*". (article 1 alinéa 1).

<sup>547</sup>MONTABES PEREIRA, J.: "Le modèle d'organisation territoriale de l'Etat dans le système politique espagnol: analyse du processus andalou de constitution en Communauté Autonome" in *Revue juridique, politique et économique du Maroc*, n°27, 1993,, p.87.

<sup>548</sup>"*Les territoires qui dans le passé ont adopté par plébiscite des projets de statuts et qui, à la date de promulgation de la présente Constitution, seront déjà dotés de régimes provisoires d'autonomie pourront recourir immédiatement à la procédure prévue à l'article 148.2, lorsque leurs organes collégiaux supérieurs de préautonomie les y auront autorisés à la majorité absolue, en avisant le gouvernement. Le projet de statut sera élaboré conformément aux dispositions de l'article 151.2 sur convocation de l'organe collégial de préautonomie*".

<sup>549</sup>DE BLAS, GUERRERO, A.: *Enciclopedia del nacionalismo*, op.cit., p.34.

Les efforts déployés dès novembre 1977 pour obtenir un régime provisoire d'autonomie s'inscrivent dans la première perspective. Ils se concrétisent le 17 avril 1978 avec le décret royal qui fait de l'Andalousie une pré-autonomie<sup>550</sup>. Cette période est par ailleurs ponctuée par la première célébration de la fête "nationale" andalouse le 4 décembre 1977. Appuyant les revendications autonomiques de leurs élus, cet événement se termine tragiquement: un jeune homme succombe à ses blessures après que la police lui ait tiré dessus en le voyant poser un drapeau andalou au balcon de la *diputación* de Málaga. La détermination et l'union des protagonistes s'en trouve renforcée. Tous concentrent leurs actions sur le processus d'élaboration et d'approbation du statut définitif. Celui-ci débute le 27 mai 1978 avec l'élection par l'Assemblée des Parlementaires Andalous des membres intégrant la Junta. 14 élus du PSOE, 13 de l'UCD, 2 du PCE, 2 indépendants et les présidents des huit provinces siègent ainsi dans l'organe principal de la pré-autonomie, présidé par le socialiste Plácido FERNÁNDEZ VIAGAS. Le 4 décembre, ils approuvent à Antequera<sup>551</sup> le "Pacte Autonomique Andalou". Suivant la dynamique consensuelle encouragée à l'échelle de l'Etat par la signature des accords de la Moncloa, ce texte reçoit l'appui des forces parlementaires et extra-parlementaires. Elles affirment clairement leur engagement pour un accès à l'autonomie par la "voie rapide" et manifestent leur souhait d'y parvenir rapidement. Elles reçoivent l'appui massif de la population qui, en cette deuxième célébration du Jour de l'Andalousie, défile dans les rues aux cris de "*L'autonomie, maintenant!*". A la suite des élections législatives et municipales de mars et avril 1979 qui voient l'hégémonie de l'UCD et du PSOE consolidée en Espagne, la Junta renouvelle ses membres. Conformément à un rapport de forces davantage favorable aux socialistes dans le sud, elle élit pour président Rafaél ESCUDERO qui

---

<sup>550</sup>C'est à ce titre qu'elle reçoit en septembre de la même année son premier budget. Ce sont 90 millions de pesetas (soit presque 4 millions de francs) que l'Etat lui verse. C'est également à ce titre que sont opérés les premiers transferts de compétences dans les domaines de l'administration locale, de l'agriculture, des transports, de l'urbanisme et du tourisme.

<sup>551</sup>Ville symboliquement choisie parce qu'elle est approximativement au centre géographique de l'Andalousie.

est issu de cette mouvance. Multipliant les contacts et les réunions de travail avec des spécialistes de droit public, cette institution approuve le 21 juin 1979 la voie de l'article 151. Au mois d'août, 97% des municipalités et des provinces se prononcent en faveur de la procédure spéciale. Le projet de statut est simultanément achevé, puis soumis au gouvernement central. Celui-ci essaie de maintenir la voie de droit commun. Cette attitude précipite une crise entre l'UCD-Nationale et l'UCD-Andalousie dirigée depuis l'été précédent par Clavero AREVALO, parallèlement Ministre de la Culture. Devant l'intransigeance gouvernementale, il démissionne de sa charge ministérielle et fait campagne en Andalousie pour que le référendum finalement convoqué par le président du Cabinet espagnol recueille un appui massif. Le divorce est consommé en janvier 1980 avec le reste du parti, puisque la commission nationale de l'UCD décide de prôner l'abstention lors du référendum d'initiative autonomique du 28 février. Arrêtant une politique de "rationalisation des Autonomies", elle entend par ailleurs désormais mener à terme tous les processus d'accès à l'autonomie suivant l'article 143<sup>552</sup>. C'est dans une atmosphère très tendue -les effets institutionnels et politiques de cette consultation dans l'ensemble du pays n'échappant à personne- que les électeurs se rendent aux urnes<sup>553</sup>. Malgré les obstacles dressés par le gouvernement SUAREZ, la participation s'élève à 64,2%. Comparée aux mêmes scrutins dans les "nationalités historiques"<sup>554</sup>, elle est supérieure, ce qui ne manque pas de renforcer les revendications andalouses. Le pourcentage des votes positifs est de 87% des suffrages exprimés, ce qui représente 55,8% des inscrits<sup>555</sup>. Malgré ce succès synonyme de revers pour l'UCD-National, le référendum ne satisfait pas aux exigences légales consignées dans l'article 151 de la Constitution et l'article 8 alinéa 4 de la loi de janvier

<sup>552</sup>Elle fait également approuver la loi de "régulation des différentes modalités de référendum" qui augmente les contraintes liées à un accès par l'article 151.

<sup>553</sup>La question à laquelle il leur est demandé de répondre est la suivante: "*Donnez-vous votre accord à la ratification de l'initiative prévue dans l'article 151 de la Constitution et l'utilisation de la procédure établie par cet article?*".

<sup>554</sup>La participation avait été de 59,7% en Catalogne, de 58,8% au Pays Basque et de 28,3% en Galice.

<sup>555</sup>Contre respectivement 88,1% et 54,3% en Catalogne, 90,3% et 53,7% au Pays Basque, 73,3% et 20,7% en Galice.

1980<sup>556</sup>. Avec 42,3% de "oui", la province d'Almeria -dans laquelle l'UCD est bien implantée- condamne l'Andalousie à renoncer à ses aspirations et à suivre la "voie lente". S'ouvre alors une période de tensions et de négociations avec le gouvernement central qui se retranche derrière le strict respect du droit. Les élus andalous essaient dans un premier temps de réduire les contraintes d'ordre juridique et proposent une série de réformes au printemps 1980. Aucune d'entre elles n'obtient les appuis indispensables pour être adoptées. Le blocage du processus autonomique est total, ce qui conduit à une radicalisation des revendications et à la mise en évidence de la nature politique du différend. Face à la volonté autonomique massivement exprimée par l'électorat et à l'intransigeance de la Junta -au sein de laquelle les représentants de l'UCD sont marginalisés, malgré leurs efforts de démarcation par rapport à la politique d'Adolfo SUAREZ-, le Premier Ministre est contraint de revenir sur sa position. Bien qu'ayant résisté à une motion de censure présentée par le PSOE en mai avec Felipe GONZALEZ pour candidat alternatif, il est fragilisé par un conflit local devenu affaire d'Etat. Cette tendance devient davantage manifeste lors des débats consécutifs à la question de confiance posée en septembre aux députés. Toutes les discussions sont symptomatiquement centrées sur le processus autonomique andalou et sur ses conséquences à l'échelle de l'Etat. Après avoir envisagé plusieurs solutions pour sortir de l'impasse, un accord intervient finalement en faveur d'une réforme de l'article 8.4 de la loi référendaire. La décision est prise au plus haut niveau, ce qui confirme l'ampleur prise par la "question andalouse". Cet accord fait l'objet d'un pacte entre l'UCD et le PSOE. Il se concrétise par l'élaboration de deux propositions de loi adoptées suivant la procédure d'urgence et conjointement présentées par les groupes parlementaires centriste, socialiste, communiste et andalousiste. Devenues lois organiques des 12 et 13 décembre 1980, ces deux propositions modifient l'article 8.4 et, grâce à des dispositions rétroactives, valident le référendum tenu en Andalousie. **C'est donc par**

---

<sup>556</sup>Cet alinéa stipule: "*Une fois le référendum célébré, si les votes positifs ne l'emportent pas à la majorité absolue des électeurs de chaque province, une autre consultation ne pourra pas être organisée avant un délai de cinq ans*".

**l'article 151 que celle-ci accède en définitive à l'autonomie, démontrant ainsi qu'une forte volonté autonomique permet d'exercer un niveau de compétences égal à celui des "nationalités historiques". La stratégie différentialiste s'en trouve stimulée dans les autres territoires où la question de l'autonomie se pose avec insistance.** Défaite par ce conflit, l'UCD perd son protagonisme tant en Andalousie qu'à Madrid. Ayant habilement su canaliser à son profit la revendication andalouïste, le PSOE fait du sud de l'Espagne son fief et obtient la majorité absolue lors des premières élections autonomiques de mai 1982<sup>557</sup>. Aucune force strictement "nationaliste" n'est parvenue à ce jour à remettre en cause sa suprématie, l'intégration des élites politiques andalouses se faisant de manière privilégiée par la voie des partis d'envergure étatique<sup>558</sup>. Grâce à la relative souplesse de sa structure fédérale, à son pragmatisme et à l'absence d'un nationalisme andalou radical, le PSOE a réussi à intégrer une problématique locale qui aurait pu lui causer des difficultés de par l'importance de l'Andalousie au sein de l'ensemble espagnol<sup>559</sup>. Le succès de ce type de formation est moindre au Pays Basque et en Catalogne où ce sont au contraire des partis nationalistes modérés -le PNV et CiU- qui remportent les élections lors du premier scrutin autonome de mars 1980. Après avoir constitué leur équipe gouvernementale, ceux-ci s'appliquent à mettre en oeuvre des programmes électoraux qui font une large place à la (re)construction nationale. Autant d'éléments qui, cumulés au référendum andalou converti de fait en plébiscite et à la multiplication des demandes d'accès à l'autonomie, précipitent la crise de l'UCD et contraignent Adolfo SUAREZ à démissionner le 31 janvier 1981. Face à la perte de crédibilité du pouvoir civil et au risque de démembrément du pays, une fraction de l'armée se soulève le 23

<sup>557</sup>Ces élections suivent la ratification par référendum du statut d'autonomie le 20 octobre 1981, avec une participation de 53,5% et 88,5% de votes positifs, soit 47,3% de l'ensemble de l'électorat andalou.

<sup>558</sup>Ainsi que l'a montré en particulier William GENYIES dans *Les élites espagnoles face à l'Etat. Changements de régimes politiques et dynamiques centre-périphéries*, op.cit., 284 pages.

<sup>559</sup>L'Andalousie représente 17,41% de la superficie totale du territoire espagnol, 17,86% de la population espagnole et 12,45% du PIB de l'Etat, avec une participation relative de l'agriculture qui correspond pratiquement au double de la moyenne espagnole.

**février 1981.** Quoique n'ayant pas interrompu la démocratisation de l'Espagne post-franquiste, **ce coup d'Etat marque un tournant dans le développement de la structure territoriale du pouvoir.** Dans la continuité des mesures ponctuelles adoptées au sein de l'UCD, la "rationalisation des autonomies" devient une politique gouvernementale assumée tant par le parti centriste que par le PSOE, lorsqu'il lui succède en 1982. **Loin de désactiver le différentialisme intégrateur, cette nouvelle configuration politique renforce son insertion dans le jeu démocratique. Au point de donner le sentiment que ce sont précisément leurs différences qui unissent les Espagnols.**

## **Section 2. L'illusoire tentative de rationalisation du processus autonomique par le gouvernement central: inachèvement et asymétrie de l'Etat des Autonomies (1981-1993)**

Sensibilisé au mécontentement des secteurs conservateurs<sup>560</sup> à la suite du coup d'Etat manqué, le gouvernement central se ressaisit et reprend une initiative tendanciellement confisquée par les élites périphériques. Le nouveau Premier Ministre centriste, Leopoldo CALVO SOTELO, s'attache ainsi à poursuivre, approfondir et concrétiser les efforts de son prédécesseur en matière de "rationalisation autonomique", pour reprendre l'expression de l'époque. Ebranlé par le conflit andalou et inquiet devant l'extension incontrôlée des Autonomies, Adolfo SUAREZ avait en effet essayé de définir une politique globale dans ce domaine. L'exercice était d'autant plus difficile qu'il était nouveau et réalisé sous la contrainte. D'où le progrès indéniable et le flou persistant qui caractérisèrent son propos lors du débat de politique générale tenu au Congrès des Députés en mai 1980. Après avoir reconnu que la leçon à tirer de l'expérience andalouse était la proclamation de l'égalité, il affirma que la construction de l'Etat des autonomies "*ne pouvait être réalisée sans l'accès généralisé à*

---

<sup>560</sup>Pour se familiariser avec leur mode de pensée, on peut consulter avec profit l'ouvrage de César ALONSO DE LOS RÍOS, paradigmatic d'une vision unitariste de l'Espagne et centraliste de l'Etat. Cf. *Si España cae...Asalto nacionalista al Estado*. Madrid, Espasa Calpe, 1994, 198 pages.

*l'autonomie de toutes les communautés". Et de poursuivre: "Si les régions qui vont maintenant accéder à la pleine autonomie par l'article 143 souhaitent vraiment se doter d'une organisation parallèle à celle prévue pour les "régions historiques", rien dans la Constitution, dans les principes du parti majoritaire et dans l'attitude du gouvernement ne les en empêche". Et de conclure, se faisant l'avocat d'une évolution graduelle en ce sens: "L'accès immédiat de toutes les communautés espagnoles au niveau maximal d'autonomie représenterait un véritable saut dans le vide du point de vue politique et un vrai chaos dans le fonctionnement de nos administrations publiques"<sup>561</sup>. Conscient de ne plus pouvoir conserver l'attitude emprunte de juridisme qui consistait à appliquer la constitution à la lettre<sup>562</sup>, il privilégiait ainsi une solution politique à un problème de même nature. Conformément à cette optique, le Ministre de l'Administration territoriale déclarait à l'automne 1980 qu'un pacte devait être conclu sur la question autonomique. Le secrétaire général du PSOE, Felipe GONZÁLEZ, ne restait pas en retrait face à une offensive gouvernementale qui pouvait -s'il ne réalisait pas un effort de formulation similaire- le marginaliser. Toute force politique prétendant à une certaine audience électorale et à l'exercice du pouvoir devait désormais se prononcer sur une question devenue centrale dans le débat public et sur l'agenda institutionnel. La gauche socialiste proposa dans ce contexte la rédaction d'une loi organique autorisant le développement homogène du Titre VIII de la norme fondamentale. Le Parti Communiste, l'*Alianza Popular*, de même que les partis implantés sur une partie restreinte du territoire -à l'instar du PNV- furent consultés et conviés à proposer des issues. Face à leurs divergences, aux perspectives de développement du nouvel Etat et aux tensions de plus en plus vives entre secteurs progressistes et secteurs conservateurs, le ministre en charge du dossier fit part de la nécessité d'adopter rapidement une "loi d'harmonisation". Dans ses mémoires, il retrace les grandes lignes de ce projet: "Il s'agissait en particulier que les termes*

---

<sup>561</sup>PLATÓN, M.: *Mito y realidad de los nacionalismos en España*. Madrid, Temas de hoy, 1994, pp.170-171.

<sup>562</sup>C'était en soi une profonde gageure tant ce texte est ambigu, également du point de vue juridique.

nation et national s'appliquent exclusivement à la nation espagnole dans la législation des communautés autonomes; que dans les territoires dotés d'une langue propre, le castillan soit traité à égalité et sans limitation quant à son usage officiel et à son enseignement. On avait aussi la prétention de protéger de toute critique les responsables des communautés autonomes -dont les parlementaires- qui jureraient fidélité à la Constitution espagnole"<sup>563</sup>. Suite à la démission d'Adolfo SUAREZ, cette proposition de loi n'a pas abouti, mais l'esprit dans lequel elle avait été conçue a perduré.

Lors de son discours d'investiture, **Leopoldo CALVO SOTELO** fait ainsi figurer la "rationalisation autonomique" parmi les priorités de son gouvernement. Malgré l'interruption de cette cérémonie par le coup d'Etat militaire, la volonté gouvernementale d'organiser le développement d'un processus lent et complexe demeure. Elle est encouragée par la réflexion des juristes qui acquièrent un protagonisme particulier en ces années d'institutionnalisation de la démocratie. Elle est influencée par le diagnostic et les solutions de certains d'entre eux qui, à l'image de Jorge de ESTEBÁN, manifestent une inquiétude certaine: "*Deux ans après la mise en application de la Constitution, le processus autonomique demeure ouvert sauf en Catalogne, au Pays Basque, en Galice et en partie en Andalousie, sans qu'il y ait des signes de fermeture prochaine et certaine: les conflits engendrés par la moindre prise de décision dans ce domaine ont empêché l'émergence d'une solution satisfaisante pour tous. Par conséquent, la seule façon de régler le problème est de mener à son terme le processus institutionnel laissé ouvert par la Constitution. Cela passe par la nécessité d'un pacte autonomique global qui mette d'accord toutes les forces politiques de l'arc constitutionnel afin de parvenir à la configuration définitive de l'Etat des Autonomies*"<sup>564</sup>. Et de définir une voie complémentaire à celle du consensus politique:

---

<sup>563</sup>PLATÓN, M.: *Mito y realidad de los nacionalismos en España*, op.cit., p.192.

<sup>564</sup>Extrait de l'intervention de Jorge de ESTEBAN à la table ronde sur "La configuration de l'Etat deux ans après la Constitution", consignée dans son livre *El estado de la constitución. Diez años de gobierno del PSOE*. Madrid, Libertarias/Pradhufi, 1992, pp.331-332.

*"La disposition juridique à laquelle ces accords devraient aboutir est une loi organique exhaustive qui tirerait toutes les conséquences du Titre VIII et aurait ainsi une valeur quasiment constitutionnelle. L'existence de statuts déjà entrés en application et dans lesquels l'uniformité initiale que nous préconisions a pu être mise à mal, rendrait également nécessaire l'adoption d'une loi d'harmonisation conformément à l'article 150.3 de la Constitution"*<sup>565</sup>. Si logique soit-elle dans l'absolu, cette analyse qui assimile **l'ouverture** à **l'instabilité** et en déduit son contraire -la **fermeture** conduisant à la **stabilité**- ne tient pas compte d'un paramètre déterminant. A savoir qu'en 1981, comme en 1977 ou vingt ans après, il est tout aussi difficile, voire inconcevable, de dessiner la configuration définitive de l'Etat des Autonomies. La raison en est simple: si la démocratie se consolide progressivement, c'est grâce au consensus qui se matérialise par des pactes. Or il semble bien qu'aujourd'hui encore aucun accord global et durable ne puisse intervenir entre des forces politiques dont les conceptions et les programmes demeurent divergents. Malgré cet écueil, c'est en fonction d'une interprétation similaire à celle énoncée par Jorge DE ESTEBAN, d'ailleurs consulté en ces temps incertains au titre de spécialiste, que le gouvernement entreprend son action de rationalisation. Nul doute que celle-ci correspond dans son esprit à une **tentative de recentralisation**, afin de limiter les effets du "*Café para todos*"<sup>566</sup>, caractéristique de sa politique pendant la Transition. Entre cette option et la généralisation graduelle de l'autonomie, l'ambiguïté demeure quant au sens et à la fonction de la rationalisation du processus autonomique. Ce contexte incite les élites politiques locales, et en particulier celles représentatives des "nationalités historiques" à faire de la stratégie différentialiste la ressource qui imposera définitivement leur conception. Rétrospectivement, cette modalité d'action semble avoir été salvatrice, si l'on adopte leur optique: sans la pression centrifuge, le gouvernement aurait

---

<sup>565</sup>Ibidem.

<sup>566</sup>Cette expression désigné la généralisation du droit à l'autonomie au début du processus et la possibilité -pour les Communautés de voie "lente"- d'obtenir les mêmes compétences que les Communautés Autonomes de voie "rapide" à sa fin; si fin il y a...

certainement reculé devant ce qu'il considérait sans l'avouer comme une erreur... nécessaire.

Conformément aux recommandations émises par un certain nombre de juristes, l'autorité gouvernementale s'appuie sur trois éléments principaux pour sortir de ce qui est présenté comme une première phase de la "régionalisation" assez désordonnée. Elle nomme en premier lieu une commission d'experts chargée de rédiger le texte des pactes autonomiques. Elle conclut ensuite un accord qui se matérialise enfin par l'adoption d'une loi d'harmonisation. Le 31 juillet 1981, l'UCD et le PSOE acceptent ainsi de prendre pour base de travail le document élaboré par la Commission. Très complet, il définit quatre axes d'intervention: dans le domaine politico-administratif, la configuration définitive de la carte des Autonomies, grâce à l'amélioration du statut de la Navarre et l'approbation des statuts du reste des Communautés Autonomes par la voie de l'article 143, les Canaries et le Pays Valencien recevant un nombre plus élevé de compétences; dans le domaine économique, l'adoption de la Loi de financement des Communautés Autonomes (LOFCA) et de la Loi du Fond de compensation Interterritoriale prévu dans la Constitution au nom du principe de solidarité, enfin, l'approbation de la **Loi Organique d'Harmonisation du Processus Autonomique (dite LOAPA)**, à proprement parler. Décidé entre les deux partis majoritaires, l'UCD et le PSOE, ce pacte voit d'emblée sa légitimité contestée parce qu'il n'inclut pas des acteurs essentiels de la vie politique et institutionnelle. La marginalisation de fait des représentants catalans et basques renforce la fragilité de cet édifice, reproduisant partiellement la logique suivant laquelle la norme suprême avait été élaborée<sup>567</sup>. Malgré cet handicap, l'application de cette politique générale permet de **fixer rapidement la carte des communautés autonomes qui couvrent l'ensemble du territoire et d'approuver leurs statuts respectifs**. Ce d'autant plus que l'UCD et le

---

<sup>567</sup>Entre marginalisation subie et auto-marginalisation tactique, il est parfois difficile de trancher. La seconde option revêt en effet des avantages, dont celui de conserver une certaine marge de manœuvre par rapport au gouvernement, de pouvoir continuer à faire pression sur lui sans endosser les responsabilités liées à une participation plus poussée.

PSOE jouent parallèlement le jeu au niveau local et s'engagent résolument dans la voie d'accès à l'autonomie de chaque communauté, surtout celle qualifiées de second rang. Sachant la généralisation du processus autonomique engagée, ils manifestent ainsi leur souhait d'éviter qu'un déséquilibre politique<sup>568</sup> ne vienne accentuer les disparités interterritoriales et menacer de fait l'unité du pays. On ne doit en effet pas sous-estimer la prégnance d'une pensée qui considère **l'Etat des Autonomies comme un outil de développement socio-économique (régionalisation fonctionnelle)**. Sa dimension politique s'estompe alors **au profit d'une vision pragmatique qui voit dans cette forme d'Etat l'opportunité de résoudre un problème fondamental de l'Espagne (sa modernisation avec le maintien de son unité) et de favoriser son insertion dans l'union Européenne, effective à partir de 1986**. En menant une action complémentaire dans les Communautés autonomes et les organes d'Etat à Madrid, les deux partis majoritaires font apparaître leur volonté de maîtriser une dynamique qui leur a partiellement échappé au début de la Transition. Apprécient cette attitude, certains auteurs ont pu écrire: "*Au nom d'une "harmonisation" qui se réclamait du fédéralisme coopératif allemand et face à la peur d'un nouvel assaut militaire comme celui du 23 février 1981, le neo-centralisme de secteurs influents au sein du PSOE et de l'UCD essaya en vain de poursuivre la politique de décentralisation conçue d'après la "vision d'ensemble" Etat/administration centrale*"<sup>569</sup>. **En vain, parce que la généralisation et la banalisation de la stratégie différentialiste au niveau local, sous l'effet d'un double mouvement de réémergence des nationalismes traditionnels et de mimétisme autonomique, convertit la pression centrifuge en matrice de l'Etat des Autonomies et de la démocratie espagnole.**

C'est donc de manière nuancée qu'il convient d'appréhender le processus d'adoption des statuts d'autonomie dans l'ensemble des Communautés Autonomes et

---

<sup>568</sup>Soit par la présence de puissants partis nationalistes implantés localement, soit -bien que les deux se confondent dans certaines configurations, comme en Catalogne- par la manifestation d'une forte volonté autonomique.

<sup>569</sup>MORENO, L.: *La federalización de España. Poder político y territorio*, op.cit., p.110.

l'établissement d'une carte définitive en 1983. Le triomphalisme des promoteurs de cette politique doit en effet être tempéré par un constat: **contrairement à leur volonté, l'UCD et le PSOE sont dans l'impossibilité d'imposer l'homogénéisation des modes d'accès à l'autonomie et des compétences exercées initialement par les nouvelles entités autonomes. Synonyme de régulation, la rationalisation de l'Etat des Autonomies est effective. Assimilée à son harmonisation, elle demeure une chimère.** De même que les "nationalités historiques" et l'Andalousie, la Navarre, les Canaries et le Pays Valencien constituent autant d'exceptions à la norme commune. Loin d'être homogène pour cet ensemble de sept Communautés Autonomes sur un total de dix-sept, la réglementation se caractérise au contraire par son adaptation à chaque configuration particulière<sup>570</sup>.

C'est le cas pour la **Navarre** qui fonde son autonomie sur un texte significativement intitulé "Amélioration du Fuero", à partir d'août 1982. Basé sur la première et la seconde dispositions additionnelles et sur la quatrième disposition transitoire de la Constitution, respectivement relatives à la protection et aux limites des "droits historiques" des territoires bénéficiant de *fueros* et à l'initiative de l'autonomie, il reflète la spécificité programmatique et doctrinale du **navarrisme**. Le maintien des priviléges administratifs et fiscaux concédés par le gouvernement central au XIXème siècle sans mobilisation politique majeure, et plus généralement le respect du pacte liant ce territoire à l'Etat espagnol, sont au cœur d'une idéologie modérée au regard d'autres doctrines comme le catalanisme<sup>571</sup>. "Mécanisme offensif"<sup>572</sup> face à

<sup>570</sup>A Ceuta et Melilla, enclaves espagnoles au Maroc soumises à un statut spécial, des revendications pour devenir des Communautés Autonomes existent également, mais rencontrent plus de difficultés pour aboutir.

<sup>571</sup>S'identifiant fortement au pouvoir central, la bourgeoisie conservatrice dominante en Navarre a traditionnellement mis l'accent sur le maintien d'une vocation particulière établie après la "conquête pactée" de ce dernier royaume indépendant au Moyen-Age. Elle n'a vu aucun intérêt à réviser totalement les relations avec le gouvernement. Elle a par contre privilégié le maintien de la situation dérivée de la *Ley de Modificación de Fueros* (1841), rebaptisée *Ley Paccionada*, qui a facilité une intégration à l'Etat peu problématique grâce à la baisse des barrières douanières et à la conservation d'une organisation administrative originale. Jouissant d'un régime foral la satisfaisant pleinement, cette élite ne faisait pression

l'assimilationisme basque qui a érigé la nation *euskaldun* en arme absolue contre cet Etat, elle se définit plus par son **foralisme** que par son nationalisme. C'est donc dans cette perspective qu'il convient d'appréhender et de relativiser<sup>573</sup> sa réussite qui aboutit à l'octroi d'un statut spécial.

C'est en empruntant une autre voie que les **Canaries** et le **Pays Valencien** deviennent des Communautés Autonomes dotées de compétences équivalentes à celles régies par l'article 151 de la Constitution. A l'instar de la Navarre, il s'agit moins de la victoire de mouvements nationalistes que de celle de demandes particulières majoritairement assumées par des partis d'envergure étatique<sup>574</sup>. Cela n'exclut ni l'existence de

suivant un mode non nationaliste que lors des négociations épisodiques du *cupo*, seule contribution financière directe versée annuellement à l'Etat. Retranchée dans une position défiant à l'égard d'une République trop favorable aux nationalités périphériques, elle manifesta sa loyauté au camp national pendant la guerre civile. Le décret de juin 1937 autorisant le maintien de cette organisation également appelée "concert économique" est venu récompenser une attitude également caractéristique des provinces basques de Guipúzcoa et de Biscaye. Convertie en foyer actif de la résistance contre la dictature à partir des années 60 sous l'impulsion d'un puissant mouvement ouvrier, la Navarre a suivi les débats sur l'autonomie avec vigilance. Face à un nationalisme basque ambitionnant toujours son intégration à Euskadi, elle s'est avérée réticente: "*La vieille peur du statut resurgit devant l'évidence selon laquelle le nouvel Etat démocratique devait être autonomique. De vieux concepts historiques plus ou moins mythiques réapparurent pour justifier une voie propre et prendre ses distances par rapport au processus pré-autonomique basque. On commença ainsi à parler de "réintégration forale", de "rénovation du pacte-loi de 1841" et d'"amélioration du Fuero". A cette occasion, le navarrisme politique trouva en la personne de Jaime I del Burgos son meilleur porte-parole car la foralité était pour lui consubstantielle à la navarrité et à l'espagnolité*". Cf. DE BLAS: *Enciclopedia del nacionalismo*, op.cit., pp.107-109 et 353-356.

<sup>572</sup>Ibidem, p.107.

<sup>573</sup>Au sens premier du terme, c'est-à-dire en la mettant en rapport avec les gains, les idéologies et les configurations socio-économiques d'autres territoires. On tient ainsi compte de la **dimension comparative qui est au cœur du fonctionnement de l'Etat des Autonomies**.

<sup>574</sup>Ce fut le cas du républicanisme radical à Tenerife et fédéral à la Grande Canarie au XIXème siècle. C'est le premier de ces deux mouvements qui a élaboré le projet de statut d'autonomie présenté par les Iles Canaries avant la guerre civile. Malgré de nombreuses crise identitaires et une confusion idéologique parfois source de handicaps, le nationalisme canarien de gauche a eu un impact social et politique au moment de la Transition. Après avoir conquis un siège au Parlement espagnol en 1977, l'UPC (Union du Peuple Canarien) s'est divisée en plusieurs tendances aujourd'hui réunies au sein d'une coalition électorale qui s'auto-qualifie de nationaliste. Deux tendances opposées continuent à coexister dans cette mouvance qui reste socialement minoritaire, malgré l'augmentation de ses représentants aux *Cortès*: divisée entre régionalistes insularistes et nationalistes modérés, elle s'oppose aux partisans de l'autodétermination, qui ont préféré rester en-dehors d'un rassemblement critiqué pour son

formations ayant pour référent idéologique la nation, ni l'incidence socio-politique ponctuelle de ce type d'organisations, même si elles sont marginales en règle générale. Stimulés par le précédent andalou, les municipalités des deux territoires manifestent rapidement le souhait d'accéder à l'autonomie par le biais de l'article 151 afin de disposer du niveau maximal de compétences. Confronté à une surenchère dont il perçoit mal et négativement l'issue, le gouvernement centriste négocie une solution originale: si le droit commun est respecté pour accéder à l'autonomie -et *in fine* cesser de susciter des vocations nationalistes-, le pouvoir s'engage à octroyer un exercice de compétences équivalent à celui des "nationalités historiques" et de l'Andalousie, ainsi que le lui permet l'interprétation de l'article 150.2 de la Constitution<sup>575</sup>. Conformément à cet engagement, il fait approuver deux lois organiques -la **LOTRACA** pour les

caractère excessivement hétéroclite. Au Pays Valencien, le sentiment populaire anti-centraliste s'est exprimé au siècle dernier par le canal du radicalisme libéral et du républicanisme fédéral. Il présentait peu de point commun avec le valencianisme culturel apparu -comme la *Renaixença catalane*- dans le sillage du romantisme littéraire. Intégré au début du XXème siècle dans la problématique des républicains fédéralistes, le valencianisme politique n'a que marginalement abouti à l'apparition de forces partisanes centrant exclusivement leurs programmes sur ce thème. A cause des liens développés avec la *Lliga de Catalunya*, la création de l'Union Valencianiste Régionale en 1918 mérite cependant d'être relevée dans cette perspective. La cause valencianiste progressant au sein de l'élite politique locale, trois projets de statut d'autonomie furent concurremment rédigés. Sous forme directe ou par l'intermédiaire de leur représentation locale, les partis politiques d'envergure étatique prirent une part active à une initiative qui, du fait de la victoire franquiste, resta lettre morte. Marginales sous le dictature, les revendications nationalistes réapparurent grâce à l'activisme d'intellectuels qui, à l'image de Joan FUSTER, contrarièrent ses formations à poursuivre la prise en charge de la cause valencianiste, au risque de voir émerger des concurrents politiques. C'est dans ce contexte que les différents partis anti-franquistes incorporèrent à leurs demandes un certain "valencianisme générique" (dico De Blas, p.525) au moment de la Transition. Cet effort se concrétisa avec la rédaction du statut d'Elche, d'inspiration fédéraliste. Une opposition s'étant manifestée quant au contenu de l'autonomie, l'UCD, le PSOE et le PC -soit les forces politiques majoritaires- ont défini consensuellement la formule autonomique aujourd'hui appliquée dans ce qui est devenu la "Communauté Valencienne". Cf. DE BLAS: *Enciclopedia del nacionalismo*, op.cit. Pour le nationalisme canarien: "HERNÁNDEZ BRAVO, J.: "Nacionalismo y regionalismo canario", pp.352-353; pour le nationalisme valencien: PANIAGUA, J.: "Valencianismo político", pp.523-525.

<sup>575</sup>En principe prévu pour une étape ultérieure à l'octroi de l'autonomie et à son application initiale, cet article stipule en effet: "*L'Etat pourra transférer ou déléguer aux Communautés Autonomes, par une loi organique, des compétences appartenant à des domaines dont l'Etat est titulaire, qui, par leur nature, sont susceptibles d'un tel transfert ou d'une telle délégation. La loi prévoira dans chaque cas le transfert correspondant de moyens financiers, de même que les formes de contrôle que l'Etat se réserve*".

Canaries et la **LOTRAVA** pour la Communauté Valencienne- qui complètent les statuts de ces territoires.

Avec ces dispositions, la souplesse du système institutionnel issu de la Transition est confirmée, puisque cette configuration fait apparaître qu'il ne peut pas y avoir de lien entre l'emprunt d'une voie d'accès à l'autonomie et l'exercice minimal ou maximal de compétences. Si cette nouvelle opportunité n'est pas saisie par d'autres élites locales peu en mesure ou enclines à convertir la "volonté autonomique" en ressource pour obtenir un surcroît de pouvoir<sup>576</sup>, la force de la stratégie différentialiste n'en est pas moins attestée lors des premières étapes du processus autonomique. L'effort gouvernemental de rationalisation aboutit certes à la définition de la carte des Autonomies - ce qui est à mettre à son crédit, tant cet aspect s'est aussi révélé être une source traditionnelle de conflits. **Il ne parvient cependant ni à limiter la diversité des sujets prenant l'initiative de l'autonomie**<sup>577</sup>, ni à réduire l'asymétrie des

---

<sup>576</sup>Conformément à l'article 143, les territoires suivants accèdent à l'autonomie et disposent de compétences de droit commun , sans pouvoir les élargir avant un délai de cinq ans: les Asturias et la Cantabrie, le 30 décembre 1981; la Rioja et la Murcie, le 9 juin 1982; l'Aragon, Castilla-La Mancha et la Navarre, le 10 août 1982; Extrémadure et Madrid, le 25 février 1983. Ces dates correspondent au jour où la loi organique adoptant le statut d'autonomie d'une Communauté est promulguée.

<sup>577</sup>Luis MORENO rappelle à ce propos qu'il convient de citer parmi les entités territoriales les plus caractéristiques: les nationalités historiques (Catalogne, Pays Basque, Galice), la nationalité de l'article 151 (l'Andalousie), la nationalité de l'article 143 (le Pays Valencien), les régions de l'article 143, la communauté forale (Navarre), les *diputaciones forales*, les *diputaciones provinciales*, les *cabildos* des Canaries, les conseils insulaires des Baléares et les municipalités. (p.142). Concernant le Pays Valencien, il précise en effet que "*l'autodenomination "nationalité" figure dans le statut de la Communauté Valencienne (...).* A la fin de l'année 1986, les Cortès approuvèrent la réforme des statuts de l'Aragon et des Canaries, qui choisirent de se qualifier de "nationalités"" (p.142). Bien que cet événement fasse l'objet de développements ultérieurs, on insiste dès à présent sur sa signification: vingt ans après la fin de la dictature et l'élaboration d'une formule institutionnelle libérale, la bataille sémantique demeure virulente, car les structures territoriales du pouvoir ne sont toujours pas fixées. D'où la présente analyse qui avance l'idée du **maintien des manifestations de type différentialiste, non pas malgré l'Etat des Autonomies, mais à cause de lui**. Pour finir sur le thème des sujets détenant l'initiative autonomique, Luis MORENO apporte un éclairage intéressant grâce aux éléments suivants: "*Parmi les régions qui accèderont à l'autonomie par le biais de l'article 143 de la Constitution, certaines s'auto-définissent comme des entités régionales historiques (les Baléares, la Cantabrie, l'Extrémadure, la Rioja et la Murcie). Dans d'autres statuts d'autonomie, il est fait référence à une identité historique (en Aragon)*

**compétences assumées par les Communautés.** D'où le bilan critique, mais juste, dressé par le juriste Jorge DE ESTEBAN au début des années 90, soit après dix ans de fonctionnement du nouveau dispositif: "(...) *le développement de l'autonomie régionale durant ces années fut imprévisible et bien malin celui qui pourrait dire aujourd'hui comment finira ce long et aventureux processus. (...). A une carte déjà multiforme, il faut rajouter d'autres particularités, comme par exemple les suivantes: parmi les "nationalités", certaines ont plus de compétences que d'autres; toutes les compétences reconnues par les différents statuts n'ont pas toutes été transférées par l'Etat; enfin -mais la liste n'est pas exhaustive-, les communautés ayant accédé à l'autonomie par l'article 143 peuvent demander de nouvelles compétences, passé le délai de cinq ans prévu à cet effet. Cela signifie que chacune pourra demander plus ou moins de compétences et disposer d'une autonomie plus ou moins restreinte. La conséquence de tout ceci est très claire: ce que nous sommes en train de créer, c'est l'Etat des Autonomies polyformes et changeantes*"<sup>578</sup>. Il se distingue des autres parce que le niveau des compétences est différent pour chaque Communauté. Grâce aux mécanismes prévus par le Titre VIII et à la réticence du gouvernement quant aux transferts, la carte des niveaux d'autonomie est changeante. A l'image de la symphonie de SCHUBERT, on aboutit à l'Etat inachevé"<sup>579</sup>"<sup>580</sup>. En perdant l'opportunité de composer une carte des compétences bien déterminée, il expose le modèle d'Etat et la répartition territoriale du pouvoir à des transformations permanentes. C'est de fait sur ce sujet que les affrontements les plus violents ont lieu, y compris après 1993. Soit que les Communautés Autonomes réclament une extension de leurs compétences initiales, soit qu'elles manifestent leur insatisfaction face au retard, puis au transfert de celles prévues dans leur statut. Malgré ces efforts renouvelés pour apporter une solution à ce

*ou aux liens historiques et culturels des provinces constitutives de la Communauté (en Castille-León). Les autres ont rejeté toute forme de qualificatif (cas des Asturias, de Castilla-La Mancha et de Madrid)". Cf. MORENO, L.: La federalización de España. Poder político y territorio, op.cit., p.142.*

<sup>578</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>579</sup>Ibidem.

<sup>580</sup>Ibidem, pp.342-343.

problème -notamment par l'élaboration de la loi d'harmonisation et par la conclusion de nouveaux pactes autonomiques en 1992-, le gouvernement espagnol ne réussit pas à éviter la **politisation croissante du thème des compétences**. Elles deviennent un **enjeu central dans les relations avec l'ensemble des périphéries et expliquent la récurrence dans le débat public de la revendication du type: "A fait différentiel, compétences différencierées selon les Communautés Autonomes"**. Telle est la clef d'**analyse pour comprendre l'importance et l'enjeu de la (re)nationalisation par la culture et la langue dans la Catalogne des années 80 et 90**. Juste réparation par rapport aux préjudices subis dans le passé, son objectif est bel et bien de consolider le **fait différentiel** pour disposer d'une **ressource politique** sans égal.

### **Section 3. (Re)construction nationale et politique linguistique en Catalogne**

Qu'il s'agisse de cécité ou d'occultation volontaire, la question linguistique fait l'objet d'un traitement particulier en Espagne, et par conséquent en Catalogne. Sa dimension politique est soit méconnue, soit intentionnellement minimisée, tout se passant comme si l'on cherchait à la maintenir hors du champ politique, tout en lui conférant une capacité d'intervention sur celui-ci. Ainsi, la langue n'est pas, et est à la fois politique; l'imprécision entourant sa nature doit en effet garantir l'efficacité de son usage dans l'arène politique. A écouter ou à lire les spécialistes du sujet, la langue n'est rien de plus que son propre objet. D'où l'abondante littérature sur le plurilinguisme en Espagne et la situation sociolinguistique en Catalogne depuis la Transition<sup>581</sup>. Le ton

---

<sup>581</sup>A titre d'illustration paradigmatique et récente, on peut se reporter à l'article de Maria Carmen ALEN GARABATO et Henri BOYER intitulé "Les politiques linguistiques dans deux communautés "historiques" d'Espagne: la Catalogne et la Galice" (Revue *Mots*, Paris, Presses de Sciences Po, n°52, septembre 1997, pp.37-51). Outre le vocabulaire relativement hermétique employé dans cette contribution, on est frappé par la façon dont l'aspect proprement politique du problème est à la fois effleuré et en permanence sous-jacent dans le propos des auteurs. Ainsi: "*Même si l'on ne peut manquer d'observer que le volontarisme glottopolitique institutionnel a des limites, qui sont souvent dues aux pesanteurs de l'héritage diglossique, mais aussi à des attitudes collectives peu favorables à un affrontement des langues en présence (les imaginaires des usagers ne sont pas inévitablement en phase avec*

est déjà différent chez les responsables politiques qui, à l'image de Jordi PUJOL, s'attardent rarement sur la langue en tant que telle et en font plutôt le point de départ de leur réquisitoire-requête contre l'Etat. Par rapport à la production savante des professionnels de la langue, le problème apparaît davantage politique et à l'échelle de l'Espagne. Néanmoins, le discours explicite rarement ce qui semble être la **véritable nature du conflit**, à savoir la **répartition territoriale du pouvoir**. Le repérage des inférences qui caractérise ce discours doit donc être complété par l'observation de la pratique nationaliste; une pratique qui témoigne d'un intérêt pour **la langue** au titre de **finalité en soi et de but intermédiaire d'une politique publique singulièrement active**. Pour souligner cette ambiguïté initiale et persistante sans toutefois trop anticiper sur l'examen détaillé de la politique linguistique mise en oeuvre par la *Generalitat*, il est permis de mettre d'emblée en parallèle une allocution du Président PUJOL avec le principe commun aux politiques de ce type réalisées dans toutes les Communautés Autonomes. Lors d'une conférence prononcée devant plusieurs milliers de personnes, le leader nationaliste martela une nouvelle fois les fondements et les principes de son action en la matière: "*(...) je crois que la langue<sup>582</sup> catalane est pour la Catalogne l'élément essentiel de notre identité, de notre condition de peuple. J'ai déjà eu l'occasion de dire que le catalan est, suivant la formule d'un philologue basque, le nerf de notre nation.* (...). En tant que Président de la Catalogne, je ne suis d'autre part pas le seul mais le plus important garant de la défense et du renforcement de la personnalité de notre peuple, de la bonne santé du catalan et de la coexistence<sup>583</sup> parmi tous les citoyens de Catalogne"<sup>584</sup>. Il s'agit d'une posture qui a logiquement influencé le développement de la politique linguistique en Catalogne et dans les autres

*ceux des militants), force est de constater que quinze ans de normalisation des "langues propres" ont produit des effets positifs dans le sens d'un rééquilibrage (relatif) au sein des deux configurations sociolinguistiques et donc d'une neutralisation (provisoire?) du processus de minorisation généralisé de la langue dominée par la langue de l'Etat" (p.48).*

<sup>582</sup>Les termes en gras dans cette citation n'étaient pas soulignés dans le texte d'origine.

<sup>583</sup>"Convivencia" dans le texte d'origine.

<sup>584</sup>PUJOL, J.: "Què representa la llengua a Catalunya?" (p.5). Conférence prononcée le 22 mars 1995 au palais des congrès de Montjuïc, à Barcelone. Texte publié par les éditions de la *Generalitat de Catalunya*, Departament de la Presidència, Barcelona, abril 1995, 39 pages.

composantes de l'Etat espagnol. D'après Miguel SIGUAN, leur teneur se résume en effet ainsi: "1. La *"langue propre"* est considérée comme le lien historique et le signe d'identité de la communauté; 2. Il faut compenser sa situation d'infériorité présente et donc favoriser sa connaissance et son emploi dans tous les domaines de la vie sociale, jusqu'à atteindre la pleine normalité de ses usages; 3. La *"langue propre"* est co-officielle avec le castillan, et on affirme la nécessité de créer les conditions qui permettront d'utiliser, légalement, dans n'importe quelle circonstances, l'une ou l'autre des deux langues"<sup>585</sup>. Dans les deux cas, le raisonnement est parfaitement cohérent puisque l'idée est de recouvrer une identité nationale grâce à une intervention sur la langue. L'énoncé est également très habile dans la mesure où il confère par la suite et au total une place assez restreinte à la dimension politique de cette action publique. Elle ne constitue pourtant pas un postulat et un leitmotiv anodins. Ce qui importe derrière des préoccupations d'ordre linguistique restreintes à un territoire bien particulier, c'est donc de percevoir la fonctionnalité de ces références incantatoires et du travail de (re)nationalisation par la langue dans le contexte de la démocratie et de l'Etat des Autonomies espagnol.

Pour aborder ce thème et dresser un bilan de l'action menée par la *Generalitat* depuis une quinzaine d'années, il importe dans un premier temps de donner un aperçu de la situation dans laquelle se trouvait la catalan au moment de la Transition. On prendra ainsi la juste mesure du défi que représentait pour le gouvernement autonome l'option de (re)nationaliser la Catalogne suivant cette voie. Un pari audacieux dont la réalisation partielle renforce le fait différentiel catalan et dont la part semble-t-il irréalisable entretient le victimisme ambiant. Quoi qu'il en soit, les nationalistes disposent là d'une argumentation de choix pour fonder leurs revendications à toujours plus de compétences et d'investissements publics. Un second volet sera consacré au cadre légal auquel la *Generalitat* a dû s'adapter pour déterminer sa politique linguistique. Ce sera l'occasion de constater une nouvelle fois la capacité et l'habileté

---

<sup>585</sup>SIGUAN, M.: *España plurilingüe*. Madrid, Alianza Universidad, 1992, p.98.

des nationalistes à tirer parti du flou constitutionnel qui prévaut depuis 1978 en Espagne. Tel est le constat qui s'impose en comparant les trois textes de référence que sont en la matière la norme constitutionnelle, le statut d'autonomie et la loi de normalisation linguistique du catalan (dite "LNLC") de 1983. Les modalités et les secteurs d'intervention du gouvernement autonome feront ensuite l'objet d'un examen attentif; le protagonisme laissé à la "société civile" et l'intégration des migrants non catalanophones -soit l'intégration en et de la Catalogne-, principalement par la catalanisation de l'enseignement, servant alors de grilles de lecture pour appréhender en définitive les résultats de tant d'initiatives. Si cette politique a déjà considérablement rempli ses objectifs strictement linguistiques, elle s'est cependant heurtée dans cette perspective à des obstacles visiblement insurmontables. Sur le plan politique, les avis sont partagés quant au succès de la renationalisation. Si le façonnage d'un sentiment d'appartenance concurrent est une entreprise longue et incertaine, l'invocation continue du "fait différentiel" catalan par les nationalistes s'est par contre avérée efficace, puisqu'ils en ont tiré des droits différenciels immédiats pour leur territoire. Il est vrai que cette dynamique allait encore s'accélérer dès lors que cessait le temps des majorités absolues au parlement espagnol et que les gouvernements du PSOE puis du PP devaient compter sur l'appui de CiU pour assurer une certaine stabilité à l'Espagne. Un paradoxe de plus, diront certains. Certes, mais aussi une opportunité historique née de diverses conjonctures politiques pour résoudre un problème séculaire.

#### A. La situation sociolinguistique du catalan au moment de la Transition

**En 1975, le catalan apparaît comme une langue affaiblie par la conjonction de deux facteurs également liés, selon certains, au régime franquiste<sup>586</sup>. De par la**

---

<sup>586</sup>Les nationalistes catalans soupçonnent le général FRANCO d'avoir encouragé les migrations internes à l'Espagne afin, et suivant une tactique éprouvée à de nombreuses reprises par le gouvernement central, de "diluer le fait différentiel catalan". Cela explique le caractère polémique de la question des "migrants", ceux-ci se trouvant à leur arrivée dans une situation sociale ambivalente et inconfortable: majoritairement ouvriers non spécialisés, ils se situaient

conception de l'Etat et la politique culturelle qui furent les siennes, la dictature a eu des effets directs sur le statut et la pratique de cette langue déjà minorisée au cours de l'Histoire. Sous le franquisme, elle fut proscrite de la scène publique durant une quarantaine d'années. Sa presque totale disparition de secteurs aussi importants, pour son épanouissement, que l'administration publique, l'enseignement et les moyens de communication, fit qu'elle resta confinée à la sphère domestique et à des manifestations clandestines. Pour le pouvoir en place, l'essentiel était en effet de la couper de tout phénomène de masses. Telle fut la **répression**. Durant les dernières années de la dictature, une autre forme de marginalisation eut tendance à se développer. Les quelques mesures visant à développer la culture et la langue catalanes -l'une comme un folklore archaïque ou une excentrique entreprise intellectuelle, et l'autre comme un dialecte pittoresque- peuvent être interprétées dans cette perspective. Parallèlement à ces circonstances politiques qui concernèrent l'ensemble de la Péninsule, intervint un événement qui affecta plus spécifiquement la Catalogne. Si ce territoire fut toujours une terre d'accueil sans que cela ne pose de problèmes majeurs, il n'en fut pas de même avec **l'arrivée massive de populations castillanophones à partir des années 50 et 60**. La forte croissance de l'économie catalane alliée au sous-développement chronique du reste de l'Espagne -surtout du sud andalou et du centre du pays- provoquèrent alors une "immigration" sans précédent. De 1950 à 1960, plus de 450 000 travailleurs se concentrèrent ainsi pour l'essentiel dans la périphérie de Barcelone, évoluant dans des conditions de vie très précaires. En 1975, près de 40% des personnes vivant en Catalogne n'y étaient pas nées. D'où la baisse relative des catalanophones par rapport à l'ensemble des habitants. Leur part fut estimée à 75% en 1940, 68% en 1968 et à 60% en 1975. Face à ces personnes dont la langue maternelle était également la langue officielle de l'Etat, la population locale prit l'habitude d'utiliser l'espagnol ou castillan comme langue des relations formelles avec les

---

avec leur famille au bas de l'échelle sociale en Catalogne. Castillanophones et généralement attachés à l'idée de l'Etat espagnol, ils figuraient en quelque sorte "l'ennemi intérieur" aux yeux de la population d'origine, et surtout des partisans du projet catalaniste.

inconnus puis, de plus en plus, avec les personnes familières. Cet élément, conjugué à la défection linguistique consécutive au choix opéré par une partie de la bourgeoisie catalane de s'accommoder de la dictature, compte donc parmi les facteurs socio-politiques essentiels qui contribuèrent à réduire considérablement l'usage d'une langue tout juste standardisée.

Divers indicateurs témoignent de ce recul au regard des progrès réalisés sous l'éphémère IIde République. En 1978-1979, seulement 3% des écoles (contre 49% en 1985-1986 et 62% en 1986-1987) offraient un enseignement en catalan<sup>587</sup>. Quant aux media, la situation n'y était guère meilleure. Avant 1978, pratiquement aucune station de radio ne pouvait et ne prenait le risque d'émettre dans cette langue<sup>588</sup>. A la même période, seuls 1 201 ouvrages étaient publiés en catalan (contre 3 471 en 1985, soit 10% de l'édition en Espagne). La télévision espagnole (TVE) commença à émettre en catalan quelques heures par semaine, à partir des années 60. Le succès de ces émissions était cependant volontairement entravé par une série d'obstacles: faible budget de production, programmation aux heures de faible audience, thèmes peu attractifs, etc... Ceux-ci s'atténuèrent dès les premiers temps de la Transition, le problème étant partiellement résolu en 1983 avec la création par le gouvernement autonome de sa propre chaîne, TV3, qui émet exclusivement en catalan.

Pour ce qui a trait aux compétences linguistiques de la population, le bilan qui pouvait être dressé à l'époque n'était guère plus satisfaisant. D'après la première enquête

<sup>587</sup>Toutes les données chiffrées qui suivent sont extraites de HALL, J.: *El conocimiento de la lengua catalana (1975-1986)*. Barcelona, Publicacions de l'Institut de Sociolingüística Catalana, 1990, p.13.

<sup>588</sup>Jacqueline HALL rapporte qu'en 1986, 24% du temps de programmation des principales stations de radio était déjà en catalan, tandis que 9% était bilingue (catalan-espagnol). Elle a raison d'ajouter que ce pourcentage aurait été beaucoup plus élevé si l'ensemble des stations avaient été incluses, car l'on est encore frappé de constater l'usage massif du catalan dans ce secteur. La radio est sans doute le moyen de communication qui s'est le plus rapidement emparé de cette langue à la fin de la dictature et dans les premières années de la Transition.

effectuée en 1975 dans la seule province de Barcelone<sup>589</sup>, 74,3% des personnes sondées affirmaient comprendre le catalan, 53,1% le parler et 14,5% l'écrire<sup>590</sup>. La maîtrise de la langue apparaissait bien inégale selon le critère choisi, ce qui ouvrait de larges perspectives à la politique de "récupération linguistique" souhaitée par la majorité des forces politiques en Catalogne. Un autre fait allait durablement retenir l'attention de ces acteurs de la vie politique "locale" et "nationale": l'enquête de 1975 confirma en effet leurs craintes quant à l'impact des migrations intra-espagnoles sur la compétence et la pratique du catalan. Le contraste était ainsi frappant entre les 83,3% de personnes interrogées qui, à Barcelone même, comprenaient cette langue, et les 55,4% qui répondaient à ce critère dans les quartiers périphériques de la capitale catalane. Il était logiquement du même ordre quant à l'expression orale et à l'écriture: 60,9% dans la Ville de Barcelone, contre 33% dans la Corporation Métropolitaine de

---

<sup>589</sup>Réaliser ce type d'enquête n'était pas anodin, puisque leurs fondements et leurs finalités étaient (et demeurent) politiques. De ce fait, le pouvoir dictatorial semblait avoir pris la mesure car toute démarche de ce type était interdite. Il n'est donc pas surprenant de voir ressurgir cet aspiration à la connaissance exacte de la situation du catalan au moment de la transition politique et de constater que le nouveau régime n'a pu les empêcher. Outre la conquête qu'elles représentèrent symboliquement, ces enquêtes furent également de précieux outils d'aide à la décision et furent utilisées comme tels par divers gouvernements autonomes dans l'Espagne post-franquiste. La *Generalitat* de Catalogne a eu nouvelle fois eu un rôle pionnier en la matière. Ce n'est d'autre part pas un hasard si les premières enquêtes partirent de Barcelone et portèrent sur son environnement immédiat. Ce fait en apparence marginal confirme bien son statut de capitale culturelle et préfigure les actions futures, animées par un certain centralisme barcelonais. Dans le même domaine, il est à ce propos significatif de constater que le recensement suivant, en 1981, avait pour cadre géographique la Catalogne dans son ensemble. A partir de 1986, la *Generalitat* de Catalogne prit l'initiative de réaliser des enquêtes portant sur les trois composantes principales de l'aire catalanophone: les Baléares, la Catalogne et le Pays Valencien. Depuis, elle a également encouragé par des moyens plus ou moins détournés, des études similaires en Aragon, en Murcie, en Languedoc-Roussillon et dans l'Alguer (Sardaigne).

<sup>590</sup>La compétence linguistique est classiquement évaluée selon quatre critères qui impliquent un niveau croissant de difficultés: la compréhension, l'expression orale, la lecture et l'écriture. La première signifie que la personne estime (il s'agit d'un questionnaire auquel le sondé peut répondre librement) être capable de comprendre une conversation en catalan sur un sujet courant. La maîtrise de l'expression orale suggère que la personne pense pouvoir soutenir une conversation en catalan sur le même type de sujet. La lecture renvoie à la capacité de lire un texte élémentaire en catalan, comme par exemple une lettre, une publicité ou un article de presse. Le dernier critère est relatif à la capacité d'écrire des notes, une lettre, etc..., dans un catalan correct et non nécessairement élaboré. Pour une raison qui est peut-être liée au caractère semi-artisanal de ces premières enquêtes, la lecture en catalan n'a pas fait l'objet d'une évaluation en 1975.

Barcelone, pour la première; et 19,2% contre 7,1%, pour la seconde. Face à de telles données, la réalisation du projet nationaliste menaçait d'être compromise. En effet, comment (re)façonner une nation à partir d'une société traversée par autant de clivages que celui entre les villes et les campagnes, Barcelone et la "province catalane", la haute bourgeoisie et le prolétariat ouvrier et, enfin, une minorité castillanophone majoritaire à l'échelle de l'Etat? Cela explique l'omniprésence, dès les premières vagues migratoires, du thème de la dualisation de la société catalane et la hantise manifestée à l'encontre de ce risque par les nationalistes catalans<sup>591</sup>. Cela explique également la priorité accordée ultérieurement à la catalanisation par l'enseignement, les secondes et troisièmes générations de migrants castillanophones constituant une priorité d'après le traditionnel schéma de la socialisation comme vecteur d'allégeance citoyenne. En fonction de ces données relativement précises au regard de ce qui n'étaient auparavant que des suppositions, les jeunes sont naturellement devenus une cible privilégiée de l'action publique; les enfants des "allophones" représentant pour leur part un groupe-clef pour cette intervention et son évaluation ultérieure<sup>592</sup>. Si ces chiffres étaient à bien des égards décourageants pour le tableau qu'ils offraient de la situation du catalan à un moment donné, ils permettaient néanmoins de dégager des éléments de réflexion et des axes d'action<sup>593</sup>. Comparés à leurs ascendants, les jeunes représentaient dans cette optique un terrain vierge: l'héritage répressif du franquisme, avec son lot d'interdits imposés et intériorisés, allait progressivement voir ses effets s'amenuiser. Il n'était d'autre part pas illusoire d'espérer un **effet générationnel positif**

---

<sup>591</sup>La production intellectuelle de Jordi PUJOL ne dément pas ce souci constant. De ces premiers écrits à aujourd'hui, le thème de la *convivencia* ("coexistence", mais avec une connotation moins négative qu'en français) en Catalogne est récurrent.

<sup>592</sup>L'idée était en effet que "*si l'assimilation linguistique de presque tous les enfants des immigrés n'était pas réalisée avant la fin de leur scolarisation, la survie de la langue catalane serait chaque jour plus compromise dans le Principat même*". D'après la thèse avancée par Miquel STRUBELL I TRUETA dans l'article "Immigració lingüística al Principat" in *Llengua i població a Catalunya*. Barcelona, Edicions de la Magrana, 1981, p.72. L'auteur de cet ouvrage est Directeur de l'Institut de Sociolinguistique de la *Generalitat* de Catalogne depuis plusieurs années et fait partie des "militants culturels" les plus dynamiques et les plus appréciés pour cette raison par les plus hautes autorités du gouvernement autonome.

<sup>593</sup>C'est d'ailleurs ce qui fait dire au même Miquel STRUBELL I TRUETA qu'"*un pessimiste n'est rien de plus qu'un optimiste bien informé*". Ibidem, p.11.

**chez les enfants nés de "migrants" castillanophones en Catalogne et scolarisés sur place.** Le lieu de naissance et le nombre d'années de résidence en Catalogne dessinaient de la sorte une frontière invisible et implicite entre ce qu'il ne serait pas abusif de nommer **les "générations perdues" (pour la cause catalaniste) et les "générations de l'espoir"**. Cela ne signifie pas que les premières aient par la suite été exclues du processus de "normalisation linguistique", mais seulement que le gouvernement a moins investi en elles. Cela ne suppose également pas que l'idéologie catalaniste ait pu se permettre de nier ce problème spécifique et soit restée figée sur une image puriste de **"feu la nation à venir"**. Le parti fut au contraire pris de l'adapter à cette réalité incontournable, le discours et la pratique nationalistes offrant occasionnellement des distorsions remarquables<sup>594</sup>. S'il n'était pas pleinement compromis, l'avenir du catalan dépendait en définitive du volontarisme des forces politiques qui voudraient bien prendre en charge ce thème et définir une stratégie pour frayer une voie à sa "normalisation" à partir d'une action réalisée par le gouvernement autonome. Cette politique volontariste ne pouvait cependant totalement faire abstraction du cadre légal défini en matière linguistique à partir de la nouvelle constitution de 1978.

## B. Le cadre légal de la politique linguistique en Catalogne

---

<sup>594</sup>A la conception parfois exclusive de la nation catalane qui ressurgit de temps à autre et selon les occasions (période de campagne électorale, discours du Président de la *Generalitat* dans un haut lieu du catalanisme comme l'*Ateneu Barcelonès*, etc...) s'oppose une "coexistence" dans l'ensemble pacifique entre les deux "communautés". A l'inverse, le *logos* nationaliste peut faire preuve d'une ouverture, voire d'un angélisme dans ce domaine, que certains incidents viennent démentir. On pense notamment aux protestations de certains parents d'élèves face à la politique de catalanisation dont l'éducation est devenue le pilier principal. Certaines de ces tensions font cependant l'objet d'une récupération de la part d'opposants au gouvernement autonome (notamment des associations culturelles proches de l'ancien secrétaire général du PP en Catalogne, Alex VIDAL-QUADRAS, démis de ses fonctions par l'actuel chef du gouvernement espagnol, José MARIA AZNAR, à la suite de l'accord conclu avec CiU pour que les nationalistes catalans le soutiennent à Madrid). Une certaine prudence s'impose donc à ce sujet afin de ne pas tomber dans la polémique alimentée en particulier par le quotidien *ABC*, proche de la droite espagnole/espagnoliste (au moins jusqu'aux dernières élections législatives...), et *Avui*, journal subventionné par la *Generalitat* de Catalogne et suivant assez fidèlement la ligne de CiU.

Sur le plan légal et institutionnel, le sort des diverses langues repose en Espagne sur deux éléments fondamentaux et fondamentalement nouveaux au regard de la trajectoire empruntée par ce pays. Il s'agit en premier lieu des articles qui, dans la Constitution, permettent la structuration de l'Etat en Etat des Autonomies. Il s'agit aussi de ceux qui, dans le même texte, reconnaissent la pluralité culturelle et linguistique de cette construction historique. Les références essentielles sont en la matière le préambule et l'article 3 qui stipulent, d'une part: "*La nation espagnole, désirant établir la justice, la liberté et la sécurité, et promouvoir le bonheur de tous ceux qui en font partie, en application de sa souveraineté, proclame sa volonté de: (...) protéger tous les Espagnols et peuples d'Espagne dans l'exercice des droits de l'Homme, de leurs cultures et traditions, langues et institutions*"; et d'autre part: "*1. Le castillan est la langue officielle de l'Etat. Tous les Espagnols ont le devoir de la connaître et le droit de l'utiliser. 2. Les autres langues d'Espagne seront également officielles dans les Communautés Autonomes respectives, conformément à leurs statuts. 3. La richesse des différentes formes linguistiques de l'Espagne est un patrimoine culturel qui fera l'objet d'un respect particulier et sera protégé*"<sup>595596</sup>. Le

<sup>595</sup>Dans le chapitre relatif aux droits et aux libertés, l'article 20 alinéa 3 précise en outre à propos des media: "*La loi déterminera l'organisation et le contrôle parlementaire des moyens de communication sociale dépendant de l'Etat ou de tout autre organisme public, en garantissant l'accès aux dits moyens des groupes sociaux ou politiques représentatifs et en respectant le pluralisme de la société et les diverses langues de l'Etat*".

<sup>596</sup>Le texte qui servit de base de travail pour les constituants est la constitution républicaine de 1931. Dans le titre préliminaire relatif aux dispositions générales, l'article 4 aborde en effet la "question linguistique": "*Le castillan, est la langue officielle de la République. Tout espagnol a le devoir de le connaître et le droit de l'utiliser, sans que cela nuise aux droits reconnus par les lois de l'Etat aux langues des provinces ou des régions. A moins que cela ne soit stipulé dans des lois spéciales, on ne peut exiger de personne la connaissance et l'usage d'aucune langue régionale*". Par rapport à cette référence historique, les acquis de la Constitution de 1978 paraissent plus importants pour les "périphéries". Le castillan apparaît toujours comme une langue parmi les autres, la dénomination "espagnol" lui étant interdite parce qu'elle renvoie à une conception exclusive de l'Etat et à une pratique hégémonique du pouvoir . Il n'est plus identifié à un régime politique (immanent) mais à l'Etat (transcendant). Le glissement sémantique entre d'un côté les "provinces" et les "régions", et de l'autre les "nationalités" et les "régions", témoigne également des concessions réalisées au moment de la Transition.

modèle défini pour apporter une solution à ce qui était une source de tensions en soi et de conflits symboliques, n'échappe pas au flou si caractéristique de l'édifice constitutionnel espagnol. Les langues qui pourront jouir du statut de coofficialité avec le castillan ne sont pas précisées. L'initiative revient donc bel et bien aux classes politiques "locales", sans aucune restriction. Si cela ouvre une brèche que les "nationalités historiques" sauront exploiter, elle permet également d'envisager une forme de régulation et de limitation de leur processus de différenciation en étendant ce droit à toute collectivité manifestant sa volonté en la matière. **Outre la coofficialité, l'héritage le plus important de la Constitution de 1978 est le principe de territorialité.** Là encore, les constituants ont cru pouvoir endiguer le raz-de-marée nationaliste en cantonnant l'usage public des langues autres que le castillan à certaines Communautés Autonomes. C'était de fait un moyen pour éviter une évolution "à la belge" ou "à la suisse", ces deux cas de figure étant des références pour nombre de mouvements contestataires issus des "périphéries". La coofficialité se serait dans un tel cas exprimée à l'échelle de l'Etat, tout citoyen espagnol étant alors sommé de connaître par exemple le catalan. Il s'agissait-là à l'évidence d'un modèle révolutionnaire, excessif, et peu dans l'esprit consensuel de l'époque. Néanmoins, cette **territorialisation des langues** (le castillan assimilé à l'Etat et les autres idiomes à leurs territoires, le castillan et l'Etat donnant l'impression d'être étrangers et artificiels dans ceux-ci) s'est avérée être un choix risqué. Elle va en effet dans le sens du discours nationaliste qui trouve dans ce modèle une forme de légitimation à ses revendications. Si elle n'ouvre pas la voie à la construction d'une nation espagnole plurielle, elle encourage par contre les (re)constructions nationales dans les "périphéries". On pouvait donc logiquement s'attendre à ce que les langues "périphériques" fassent l'objet dans ces territoires d'un soin particulièrement attentif, les divers gouvernements autonomes les utilisant pour baliser symboliquement et pratiquement des espaces déjà partiellement distincts.

Loin de faire exception, la *Generalitat* de Catalogne eut dans cette perspective un rôle de leader à la fois dans le "Principat" et dans toute l'Espagne. Face à l'égalité entre le castillan et les autres langues proclamée par la Constitution, les rédacteurs du Statut d'Autonomie ont cherché à rétablir un équilibre selon eux rompu au fil des siècles et entériné par la norme fondamentale. D'où la réapparition d'un concept aussi ambigu que les autres, mais doté d'une puissance évocatrice certaine: **le concept de "langue propre" de la Catalogne.** Si elle s'est réalisée sur d'autres bases qu'à Madrid, la discussion relative au statut du catalan n'en a pas moins été très vive à Barcelone. Les propositions émises par les différents partis politiques chargés de rédiger l'avant-statut d'autonomie se caractérisaient de fait par leur diversité<sup>597</sup>. Jordi ARGELAGUET I ARGEMI<sup>598</sup> les a classé en fonction de deux variables: le degré de coercition en faveur du catalan (si sa connaissance doit être ou non obligatoire) et le degré de précision de l'article édictant les nouvelles règles du jeu linguistique (s'il doit être très détaillé ou non). Plutôt hostiles à une législation statutaire très précise, les forces de gauche (le PSC et le PSUC) rejetaient tout autant l'option en faveur de la connaissance obligatoire du catalan. C'est pourtant elles qui exhumèrent littéralement le concept de "langue propre"; un concept absent du statut d'autonomie en vigueur sous la IIde République<sup>599</sup>, mais présent dans le statut intérieur de la Catalogne défini en 1933<sup>600</sup> et

---

<sup>597</sup>On peut prendre la juste mesure de cette diversité dans l'ouvrage de Jaume SOBREQUES I CALLICO et Sebastià RIERA I VIADER, *L'Estatut d'autonomia de Catalunya - Bases documentals per a l'estudi del procès polític d'elaboració de l'Estatut d'autonomia de 1979*. Barcelona, Edicions 62, 1982, 385 pages.

<sup>598</sup>ARGELAGUET I ARGEMI, J.: *Definició del problema en el cas de la política lingüística de la Generalitat de Catalunya*". Mémoire réalisé dans le cadre du Département de Sciences Politiques et de Droit Public de l'Université Autonome de Barcelone, subventionné par l'Institut de Sociolinguistique de la *Generalitat*, Barcelone, 1992, p.55.

<sup>599</sup>Ce statut, approuvé par les assemblées constituantes à Madrid le 9 septembre 1932, stipulait à l'article 2: "*La langue catalane est, comme le castillan, la langue officielle de la Catalogne. Pour les relations officielles de la Catalogne avec le reste de l'Espagne, ainsi que pour les relations avec les autorités de l'Etat avec celles de Catalogne, la langue officielle sera le castillan. Toute disposition ou résolution officielle édictée en Catalogne devra être publiée dans les deux langues. Leur notification adoptera également la même forme dans le cas où cela serait demandé. A l'intérieur du territoire catalan, et quelle que soit leur langue maternelle, les citoyens auront le droit de choisir la langue officielle qu'ils préfèrent dans leurs relations avec les tribunaux, les autorités et les fonctionnaires de tout type, aussi bien ceux de la Generalitat que ceux de la République. Tout écrit ou document juridique présenté*

dans les résolutions adoptées par le comité de réflexion sur les institutions autonomiques du Congrès de la Culture Catalane. Les représentants de l'UCD et d'AP (la formation dont est issu depuis les années 80 le *Partido Popular*) étaient également contre le fait d'imposer la connaissance du catalan. A l'inverse du PSC et du PSUC, ils souhaitaient par contre suivre la trame du statut de 1932 et définir les usages des deux langues officielles dans les différents secteurs de la vie sociale (relations entre les administrations centrales et décentralisées de l'Etat et celles du gouvernement autonome, actes notariés, organisation de l'enseignement, etc...). Les partis nationalistes (CDC, le parti de Jordi PUJOL, et ERC) défendaient quant à eux des positions logiques par rapport à leurs programmes politiques respectifs: caractère obligatoire du catalan et haut degré de précision des dispositions statutaires, en fonction d'une conception assez coercitive et maximaliste de la solution souhaitable. Au terme de négociations assez longues, l'avant-projet de statut finalement soumis à l'approbation du parlement catalan coïncide davantage avec le modèle défendu par les forces de gauche, c'est-à-dire une modèle plus libéral que celui proposé par les nationalistes et, par conséquent, peut-être moins protecteur pour le catalan. Si les nationalistes hésitaient sur la tactique à adopter pour parvenir à leur fin et s'ils savaient

---

*devant les Tribunaux de Justice et rédigé en langue catalane devra être accompagné de sa traduction en castillan, si l'une des parties le demande. Les documents publics autorisés par les agents de justice en Catalogne pourront indistinctement être rédigés en castillan ou en catalan. Ils devront obligatoirement être écrits dans l'une ou l'autre langue si l'une des partie concernée en formule la demande. Dans tous les cas, les fedetaris publics enverront une copie en castillan des documents ayant une incidence hors du territoire catalan".*

La longueur et la tendance à l'exhaustivité de cet article contraste avec celui qui est en vigueur depuis 1979. Il révèle le souci de limiter les conflits induits par la reconnaissance de la pluralité linguistique grâce à un appareil législatif très complet. Les rédacteurs du statut de 1979 ne semblent pas avoir estimé nécessaire d'être à ce point précis, car ils savaient avec le recul que les tensions étaient de toute façon inévitables et que l'essentiel était d'obtenir un consensus sur un texte général à partir duquel toute une série de décrets et autres circulaires -véritable ossature de la politique linguistique- pouvaient être pris.

<sup>600</sup>Le statut intérieur signé par Francesc MACIÀ et son conseiller délégué, Carles PI I SUNYER, le 26 mai 1933, était en effet plus radical que le statut d'autonomie négocié à Madrid. A preuve, l'article 3: "*La langue propre [ lengua propia] de la Catalogne est le catalan*". Assez curieusement -mais peut-être faut-il imputer cela au contexte politique de l'époque-, aucune disposition ne fait référence au rôle de la *Generalitat* et à une éventuelle politique linguistique réalisée avec son appui. Il est vrai qu'il était alors difficile de se projeter et d'entendre mener pacifiquement un programme de gouvernement.

que l'imposition légale d'une langue n'oeuvrerait pas forcément -et surtout pas durablement- pour l'amélioration de son statut social, ils n'en étaient pas moins persuadés de l'efficacité d'une certaine forme de coercition. D'où les deux amendements présentés par CDC et ERC lors de la discussion parlementaire de l'article 3 du statut qui essayèrent vainement d'introduire des dispositions allant dans ce sens. Au final, le texte adopté reflète une nouvelle fois la volonté d'un consensus sur une question susceptible de menacer une stabilité politique fragile et s'identifie au "plus petit commun dénominateur" entre les parties prenantes au débat parlementaire. La norme statutaire catalane stipule ainsi: "*1. La langue propre de la Catalogne est le catalan. 2. La langue catalane est la langue officielle de la Catalogne, de même que le castillan, langue officielle dans tout l'Etat espagnol. 3. La Generalitat garantira l'usage normal et officiel des deux langues, adoptera les mesures nécessaires pour en assurer la connaissance et créera les conditions qui permettront d'atteindre leur pleine égalité en ce qui concerne les droits et les devoirs des citoyens en Catalogne. 4. Le parler du Val d'Aran sera l'objet d'un enseignement, d'un respect et d'une protection particuliers*"<sup>601</sup>.

A la lecture de ces quatre alinéas qui régissent encore aujourd'hui le statut normatif des langues en Catalogne, un certain nombre de commentaires s'imposent; ne serait-ce que pour essayer d'éclaircir des notions assez obscures. Il ne s'agit pas seulement d'une gêne éprouvée par tout profane devant des concepts qui renvoient à des définitions précises dans les disciplines linguistique et sociolinguistique. Il s'agit d'un certain scepticisme face à un montage juridique à tel point issu d'innombrables tractations qu'il finit par avoir une forme de vie, de signification autonomes, parfois très éloignées des principes proposés initialement. Si le **catalan** et le **castillan** sont **officiels en**

---

<sup>601</sup>A titre comparatif, l'avant-projet d'autonomie stipulait: "*1. La langue propre de la Catalogne est le catalan. 2. Les langues catalane et castillane sont officielles en Catalogne et chacun a le droit de les utiliser. 3. La Generalitat garantira l'usage officiel du catalan et du castillan et prendra les mesures nécessaires pour assurer la connaissance des deux langues. 4. Le parler du Val d'Aran sera l'objet d'un respect et d'une protection particuliers*".

**Catalogne**, ce n'est en premier lieu pas pour les mêmes raisons. On constate une certaine fatalité dans l'octroi de ce statut au castillan; de fait, il est impossible de faire autrement puisque c'est la **langue de l'Etat** et que la Catalogne fait partie de cet Etat. Par contre, le catalan jouit de cette position en tant que "**langue propre**" de la **Catalogne**. Sa qualité de langue originelle du territoire catalan est ainsi volontairement soulignée. Cette affirmation participe de l'entreprise de récupération des droits abolis par les décrets de la Nueva Planta et dissimule à peine la volonté de reléguer d'une certaine manière le castillan au rang de langue accessoire. Elle participe bien de la **tentative d'inversion des valeurs linguistiques** dont on a déjà eu l'occasion de souligner l'importance, puisqu'elle constitue un axe important d'intervention dans le strict domaine des langues et dans celui, plus large, des échanges politiques. Elle laisse présager la mise en place d'une politique particulièrement favorable au catalan dans la mesure où la normalisation du castillan n'aurait, dans le contexte historique que l'on connaît désormais, aucun sens. C'est ainsi que Jordi PUJOL a effectivement et récemment pu rappeler la position centrale de ce concept au sein du dispositif de "normalisation linguistique": *"Le catalan, et seulement le catalan, est la langue propre de la Catalogne. Il est difficile de comprendre tout ce que cela signifie. Que veut dire "langue propre"? D'après le dictionnaire, "propre" renvoie à tout ce qui appartient à une personne ou à une chose de manière exclusive; c'est donc ce qui contribue à définir une personne ou une chose. Ce qui est propre, c'est ce qui est inné par rapport à ce qui est acquis. Ce qui est propre, c'est ce qui ne fait pas l'objet d'un emprunt, toujours d'après le dictionnaire. C'est enfin ce qui distingue un individu par opposition à ce qui est commun [à tout le monde]. Toutes ces acceptations peuvent s'appliquer au "catalan, langue propre de la Catalogne". Cela n'est pas étonnant puisque le catalan est la langue historique de la Catalogne, la langue de la Catalogne des origines. Et elle fut, contrairement à ce qui est souvent dit, surtout en-dehors de Catalogne, sa seule langue usuelle jusqu'au siècle dernier. C'est la langue médullaire<sup>602</sup><sup>603</sup>, celle qui*

---

<sup>602</sup>Les termes en caractères gras n'étaient pas soulignés dans le texte d'origine.

*confère une personnalité propre et définie. Voilà tout ce qu'est le catalan. (...). "Que le catalan soit le centre de gravité de ce modèle de bilinguisme"<sup>604</sup>. Vous savez bien comment se définit le centre de gravité: c'est le point d'un corps où se concentre le poids de ce corps. Et vous savez également que si le centre de gravité se situe hors de la base de sustentation, le corps tombe. Le respect du centre de gravité est donc la garantie de stabilité et de viabilité<sup>605</sup>. (...). L'effort de coexistence et de respect en Catalogne et l'admiration envers la langue castillane ne doivent pas faire perdre de vue que la langue propre, la langue historique, la langue médullaire et la langue qui donne sa personnalité à la Catalogne, c'est le catalan. Et il est logique que lui soit reconnu le caractère de centre de gravité, de garantie de viabilité"<sup>606</sup>.*

Il est bien évident que ce concept de langue propre n'était pas sans incidence sur le plan juridique. Les nationalistes catalans ne s'y sont pas trompés et l'on défendu, non pas seulement comme enjeu rhétorique et symbolique, mais aussi comme une référence de droit qui pouvait permettre d'aller concrètement plus avant dans la voie ouverte par la Constitution. Il donnait en effet une signification particulière au

<sup>603</sup>Cet adjectif, qui provient du latin *medulla* (la moelle), désigne la partie centrale d'un organe. L'emploi de ce terme est particulièrement intéressant puisqu'il met en évidence une tendance fréquente chez les nationalistes: l'assimilation de la nation à un être vivant, suivant des schémas idéologiques hérités du XIXème siècle. On peut également imaginer l'intérêt de ce type d'assimilation et l'emploi de l'organisme comme métaphore, en termes de mobilisation sociale et politique. C'est de fait une manière de faciliter l'identification de chaque individu et de l'ensemble d'une collectivité à la nation, objet abstrait qu'il convient de simplifier afin de maximiser les chances de l'incarner effectivement.

<sup>604</sup>Jordi PUJOL fait ici allusion à l'une des sentences du Tribunal Constitutionnel rendue après un recours fait contre certains aspects de la politique linguistique en Catalogne. La Cour Suprême a en effet estimé légitime la "normalisation", si ses buts étaient l'intégration et la cohésion sociales dans cette Communauté Autonome. Il reprend ici l'extrait de cette décision de Justice selon lequel: "*Il est constitutionnellement légitime, dès lors que cela répond à un souci d'intégration et de cohésion, que la catalan soit la langue habituelle du citoyen. Il est tout aussi légitime qu'il soit, au regard de la finalité de la normalisation linguistique, le centre de gravité de ce modèle de bilinguisme; cela tout autant que le castillan n'est pas exclu en tant que langue enseignée dont la connaissance et l'usage sont garantis*".

<sup>605</sup>On retrouve encore ici le raisonnement et le discours en images évoqué précédemment, à ceci près que le développement sur la notion de centre de gravité se veut délibérément scientifique afin de convaincre l'auditoire avec des arguments d'autorité.

<sup>606</sup>PUJOL, J.: "Què representa la llengua a Catalunya?", op.cit., pp.10-12.

plurilinguisme tel qu'il était proclamé et géré en vertu de la norme fondamentale. Si le système initial reposait sur la recherche d'un équilibre entre les principes de personnalité<sup>607</sup> et de territorialité, la promotion de cette notion en Catalogne exploita la souplesse de la construction juridique originelle pour privilégier davantage le second principe. Déjà dans les textes, elle poussait à son extrême limite un système mixte dans lequel le choix en faveur de la seule territorialité était exclu des possibilités offertes aux différents gouvernements autonomes. Dans un contexte dans lequel la protection du catalan justifiait une politique favorable à son usage sans distinction, "*la nature de la langue propre serait une stimulation en faveur de l'usage prioritaire de cette langue dans le cadre de son usage sans distinction. Cela renforcerait la légitimité de mesures territorialisantes*"<sup>608</sup>. Avant même que CiU ne parvienne à la tête de la *Generalitat*, le risque existait donc déjà de voir la politique linguistique se transformer en fer de lance du projet de (re)nationalisation et alimenter pour cette raison de nombreux litiges avec les autorités centrales. Si le Tribunal Constitutionnel les a tranché équitablement sur le plan du droit, il n'en est pas moins demeuré que le maintien d'une perpétuelle tension dans le champ politique a finalement servi les intérêts des nationalistes. Dominants en Catalogne et de plus en plus maîtres de la situation à Madrid, ceux-ci ont disposé d'assez d'influence pour imposer progressivement leurs vues. Un indicateur de cette réussite pourrait par exemple être le fait que la notion de langue propre s'est intégrée de manière quasi subliminale dans le débat public en Espagne. A l'instar du concept de "fait différentiel catalan", elle n'est plus que marginalement discutée par des individus et des groupes considérés comme politiquement minoritaires<sup>609</sup>. Alliée à la

<sup>607</sup>Le principe de personnalité désigne les droits reconnus aux individus, suivant l'optique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par opposition aux droits collectifs et communautaires qui sous-tendent le principe de territorialité.

<sup>608</sup>MILIAN MASSANA, A.: "Ordenamiento lingüístico", in *Comentarios sobre el estatuto de autonomía de Cataluña*. Barcelona, Institut d'Estudis Autonòmics, 1990, p.202.

<sup>609</sup>On pense notamment à des formations d'extrême droite, généralement nostalgiques du franquisme et pour l'heure numériquement très restreintes. Malgré des coups d'éclat lors de la commémoration annuelle de la mort du *Généralissime*, leur faiblesse est bien réelle. Elle s'explique par le tabou qui règne encore en Espagne sur la dictature et sur l'illégitimité de toute sympathie envers des mouvements défendant le retour partiel à cet ordre. Néanmoins, le verrou constitué par ce tabou semble de moins en moins solide face à la disparition naturelle

reconnaissance officielle du catalan dans une partie restreinte du territoire de l'Etat et à la valorisation sans doute non réfléchie à moyen terme d'un modèle territorial favorisant cette langue en Catalogne, cette victoire constitue sans nul doute l'un des acquis les plus importants pour les promoteurs du projet nationaliste depuis des décennies.

Le dispositif établi par le Statut d'Autonomie appelle en second lieu un autre commentaire relatif à la coofficialité du castillan et du catalan, précisément en Catalogne et non pas dans l'ensemble de l'Etat espagnol. Conformément à la définition de l'officialité d'une langue proposée par Antoni MILIAN MASSANA et conforme à son acceptation commune, cela signifie dans la pratique la mutation suivante: "*(...) la langue catalane devient un mode de communication apte et efficace à tous les niveaux (intra, inter et extra-communication) pour les pouvoirs publics situés en Catalogne, mais aussi pour les citoyens envers ces mêmes pouvoirs publics*"<sup>610</sup>. Le Tribunal Constitutionnel a lui aussi été amené à préciser ce qu'il fallait entendre par cette expression, tant les notions et leurs définitions sont l'objet d'interprétations allant dans le sens de tel ou tel projet politique. D'après la sentence 82 prise en 1986, il a ainsi déclaré qu'une langue était officielle "*lorsqu'elle est reconnue par les pouvoirs publics*

des acteurs mêmes de la guerre civile et des victimes de la dictature. Vis-à-vis de partis politiques qui, à l'image du PSOE et du PP, font campagne sur certains thèmes assez centralistes et comptent ensuite sur l'appui des nationalistes pour gouverner, certains citoyens -surtout parmi les jeunes générations- pourraient choisir de traduire leur mécontentement en choisissant de grossir les rangs de partis extrémistes. Et ce d'autant plus que les sources d'insatisfaction ne manquent pas, l'Espagne étant en particulier le pays la plus affecté par le chômage de toute l'Europe communautaire (avec 16% de la population active ainsi mise à l'écart du système social officiel, l'économie souterraine atteignant cependant aussi des records). Justifiée ou non, on ne peut donc exclure à l'avenir une réaction de grogne à l'égard des acteurs de la Transition, quels qu'ils soient. En situation de crise prolongée et plus ou moins aiguë, les vieux démons et les clivages traditionnels peuvent très bien réapparaître pour exprimer des rancœurs à l'évidence accumulées dans un tout autre contexte historique. S'ils assurent une crédibilité internationale certaine à l'Espagne, les succès économiques enregistrés ces dernières années risquent d'autant plus d'avoir un coût que les gens ont majoritairement et spontanément le sentiment de ne pas profiter des fruits de la croissance retrouvée.

<sup>610</sup>MILIAN MASSANA, A.: "Ordenamiento lingüístico", op.cit., p.184.

*comme le moyen de communication normal à l'intérieur et entre chacun d'eux, ainsi que dans leurs relations avec les sujets privés".* L'idée était donc bien de récupérer l'usage institutionnel et public du catalan, ce qui constituait un objectif en soi et la modalité première afin de créer les conditions favorables à l'extension de son usage dans d'autres sphères d'activité. Le fait qu'une institution comme le gouvernement autonome de Catalogne s'identifie à cette langue et prenne l'engagement de l'utiliser au quotidien avait en effet une portée symbolique de première importance. Sur le plan des valeurs, c'était un progrès suffisamment significatif pour encourager les habitants de Catalogne à sortir des inhibitions créées par la répression sous la dictature. C'était dans cette perspective une première étape vers la "normalisation" du catalan au regard du castillan. Car la "normalisation" ne s'entend pas seulement par rapport à la situation passée du catalan. On serait tenté de dire qu'elle s'explique surtout par la dialectique contemporaine entre les deux langues, certes, mais essentiellement entre un Etat et ses "périphéries" les plus insatisfaites et les plus organisées. La **coofficialité du castillan et du catalan**, c'est-à-dire leur égalité dans les usages institutionnels et publics dont elles font l'objet, répond donc à un souci de **réparation historique** en même temps qu'elle donne de manière inédite la possibilité de **transformer un espace en territoire**. En légalisant cette pratique, il n'est pas abusif de dire qu'elle facilite et qu'elle légitime l'aventure (parfois aventuriste) nationaliste. Que ce soit dans la Constitution ou dans le Statut d'Autonomie, les dispositions relatives au plurilinguisme comme reflet de la pluralité linguistique de l'Espagne tranchaient trop avec l'histoire de ce pays pour ne pas donner l'impression de céder aux exigences des forces nationalistes. A défaut de véritablement paraître souverain et maître de la réflexion introspective qu'il s'imposait à lui-même, l'Etat semblait plutôt faible face à des mouvements qui pouvaient à juste titre se targuer d'avoir perçu, analysé et proposé des solutions contre son déclin. A la fin des années 70, la pluriculturalité pouvait légitimement apparaître comme une alternative et les "périphéries" comme les meilleures garantes de la survie de l'Etat. Telles étaient et demeurent les conséquences de la coofficialité, telle qu'elle a été proclamée en Catalogne dans le respect d'une

constitution potentiellement très permissive. Elles n'affectèrent pas seulement les représentations collectives dans ce territoire, devenu tel, et dans l'ensemble de l'Etat. Elles eurent également un impact pratique, la coofficialité normative étant une chose, et le respect effectif de cet usage en étant une autre. Car si les deux langues étaient reconnues égales, la réalité était alors tout autre. **Postulat juridique hérité d'une histoire conflictuelle et finalité de l'action publique contemporaine, la coofficialité impliquait la mise en place d'une politique linguistique active. Entre feu la nation et la nation à venir, le lien est en effet assuré sans rupture apparente, ou avec des ruptures imputées à l'altérité castillane, par un travail d'édification nationale qui fait rarement l'économie de ce type de politique**<sup>611</sup>. D'où l'alinéa 3 de l'article 3 qui conférait à la *Generalitat* un rôle de choix pour créer les conditions d'une égalité réelle entre les deux idiomes et supprimer tous les obstacles gênant un principe devenu sacro-saint avec le retour de la démocratie. Par ce biais, le gouvernement autonome de Catalogne s'auto-attribuait une compétence importante et non explicitement prévue par la Constitution. La compétence de "normalisation linguistique" se superposait aux compétences sectorielles de l'Etat dans le même domaine. Au fil des années et, on serait tenté de dire, à la faveur des conflits occasionnés par des interférences de ce type, le **Tribunal Constitutionnel** a été amené à prendre position sur des questions volontairement traitées de manière évasive après la chute de la dictature. Sur ce point précis, il s'est cependant borné à reconnaître la superposition des compétences et à solliciter des parties en présence qu'elles assurent leur compatibilité; bref, qu'elles essaient de ne pas empiéter l'une sur l'autre. Saisi à de maintes reprises dans les années

---

<sup>611</sup>Trouver un exemple de construction nationale sans nationalisation par la langue donne même l'impression d'être totalement illusoire. La politique peut en la matière être plus ou moins exclusive et coercitive, mais l'identification d'un pouvoir à une langue semble séculaire. L'idéologie nationaliste n'a donc que formalisé, en le rigidifiant, un principe par la suite vouée à une fortune jusqu'à ce jour non démentie par les faits. Les politiques menées par les divers gouvernements en place dans les Etats composant l'ex-Yougoslavie en témoignent de manière quasi caricaturale. D'une manière également assez classique, les manuels scolaires d'histoire n'échappent pas à l'étau nationaliste et comptent parmi les premières cibles de toute entreprise de (re)nationalisation. Cela confirme bien la fonction essentielle de la culture (langue et mémoire) dans un dispositif parfait au cours des derniers siècles.

80<sup>612</sup> et mis en demeure de définir le modèle d'Etat à peine ébauché lors de la Transition, son rôle fut particulièrement délicat. Cela peut expliquer qu'il se soit parfois limité à prendre acte d'une configuration déterminée sur le terrain par les protagonistes et qu'il ait rappelé des principes généraux, comme celui du respect des compétences de chacun en matière linguistique.

Le Statut d'Autonomie de la Catalogne fait enfin référence au **Val d'Aran**, ce qui suscite une dernière remarque. Malgré l'apparent souci égalitaire qui anime l'alinéa 4 le concernant, un certain nombre d'éléments soulignent au contraire son statut d'infériorité par rapport au catalan. Le texte oppose en effet la "langue propre de la Catalogne" au "parler aranais". Celui-ci ne bénéficie en outre pas de la coofficialité sur son territoire, ce qui aurait pourtant dû être le cas en fonction de l'article 3.2 de la Constitution. Cet acte manqué est parfaitement révélateur de la conception centralisatrice en fonction de laquelle les politiques de "normalisation linguistique" furent dès l'origine engagées par leurs promoteurs. De la part du législateur autonomique, la pratique courante a en effet été de nier l'officialité des langues non considérées comme propres à la Communauté concernée et de les traiter comme de simples dialectes. Par respect, mais peut-être aussi et surtout par charité et volonté de cohérence idéologique au regard des revendications adressées à l'Etat, les différents gouvernements autonomes n'ont pas pu totalement les ignorer. Le traitement qui leur a été réservé relève cependant davantage et volontairement du folklorisme que de leur intégration dans le projet moderne de (re)construction nationale. Il met bien en relief les fondements de ce projet et sa fidélité au principe de territorialité qui fait ainsi montre d'une étonnante capacité de résistance à l'évolution de l'environnement "international"<sup>613</sup>. Si une loi de 1983 a atténué dans la pratique les effets juridiques de

<sup>612</sup>On constate néanmoins une baisse des recours et de la conflictualité juridique depuis la fin de la décennie 80.

<sup>613</sup>L'usage des guillemets se justifie par le fait que tous les Etats n'étant pas des Etats-nations, il est abusif de caractériser cet environnement ou les relations entre sujets de droit d'"internationals".

ces oppositions sémantiques et lui a conféré un statut pratiquement équivalent à celui du catalan sur son territoire, la distinction a conservé toute sa signification sur le plan symbolique.

Pour conclure ce commentaire des dispositions statutaires régissant les relations entre les idiomes dans le Principat, il importe de souligner que la Catalogne n'a pas été la seule Communauté Autonome à inscrire dans cette norme locale l'égalité entre ce que l'on appelle parfois d'une façon assez contestable la "langue véhiculaire" et les "langues vernaculaires"<sup>614</sup>. Le **Pays Basque**<sup>615</sup>, la **Galice**<sup>616</sup>, les **Baléares**<sup>617</sup> et le **Pays**

---

<sup>614</sup>Si elle est bien souvent fondée sur le plan objectif, la valeur communicative de l'espagnol en Espagne et dans le monde étant incomparable avec par exemple celle du catalan, cette distinction n'en est pas moins abusivement utilisée pour marginaliser davantage des langues qui peinent à survivre. L'époque actuelle valorisant sans doute à l'excès le critère d'efficacité, les langues ne satisfaisant pas ou peu à ce critère ne présentent dans cette optique aucun intérêt. La difficulté provient toujours d'une vision rétrospective de l'Histoire qui omet de stipuler que les langues ne sont pas véhiculaires ou vernaculaires en elles-mêmes, mais qu'elles le deviennent si elles jouissent ou non de l'appui d'un pouvoir politique institutionnalisé.

<sup>615</sup>Le Statut d'Autonomie du Pays Basque, de décembre 1979, établit à l'article 6: "*1. La langue du peuple basque est l'euskera qui aura, comme le castillan, caractère de langue officielle en Euskadi. Tous les habitants ont le droit de connaître et d'utiliser les deux langues. 2. Les institutions du Pays Basque garantiront l'usage officiel de l'euskera et du castillan, par l'adoption de mesures qui favoriseront la connaissance des deux langues. 3. Aucune discrimination ne s'appliquera à quiconque en raison de l'usage de la langue. 4. L'Académie Royale de la Langue Basque ("l'Euskalzaindia") est l'institution consultative officielle concernant l'euskera. 5. L'euskera étant le patrimoine d'autres territoires et communautés basques (...), la Communauté Autonome du Pays Basque pourra demander au gouvernement espagnol de soumettre aux Cortès Generales les traités et accords qui permettront l'établissement des relations culturelles avec les Etats où vivent des membres desdites communautés afin de sauvegarder et de favoriser l'usage de l'euskera*". La norme basque fait ici plus particulièrement allusion à l'Etat français et aux possibilités de (re)créer une solidarité concurrente suivant le même modèle que celui des "Pays Catalans". Comme dans ce dernier cas, les obstacles à ce type de rapprochement sont encore nombreux (réticence face au panbasquisme), même s'ils sont aujourd'hui moins marqués qu'hier. Le développement de la coopération décentralisée de par et d'autre des Pyrénées sur la façade atlantique en témoigne. A ce propos, on peut se reporter à divers travaux dont PALARD, J., (dir.): *L'Europe aux frontières. La coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France*. Paris, PUF, 1997, 168 pages.

<sup>616</sup>Le Statut d'Autonomie de la Galice, d'avril 1981, proclame à l'article 5: "*1. La langue de la Galice est le galicien. 2. Les langues galicienne et castillane sont officielles en Galice et chacun a le droit et le devoir de les connaître et de les utiliser. 3. Les pouvoirs publics de*

**Valencien**<sup>618</sup> ont également adopté cette formule laborieusement définie lors des débats constitutionnels<sup>619</sup>. Dans la majorité des cas, la formulation choisie par les

---

*Galice garantiront le libre usage des deux langues et favoriseront l'utilisation du galicien dans tous les domaines de la vie publique. 4. Aucune discrimination ne s'appliquera à quiconque en raison de l'usage de la langue".*

<sup>617</sup>Le Statut d'Autonomie des Iles Baléares, de février 1983, stipule à l'article 3: "La langue catalane, qui est celle des Iles Baléares, aura, de même que le castillan, le caractère de langue officielle. Chacun a le droit de la connaître et de l'utiliser et nul ne pourra être discriminé pour des motifs linguistiques".

<sup>618</sup>Le Statut d'Autonomie du Pays Valencien, de juillet 1982, précise à l'article 7: "1. Les deux langues officielles de la Communauté Autonome sont le valencien et le castillan. Chacun a le droit de les connaître et de les utiliser. 2. La Generalitat valencienne garantira l'usage normal et officiel des deux langues et prendra les mesures nécessaires pour assurer leur connaissance. 3. Personne ne pourra être discriminé pour des motifs linguistiques. 4. Une protection et un respect particuliers seront accordés à la récupération de la langue valencienne. 5. La loi établira les critères d'application de la langue propre au sein de l'administration et de l'enseignement. 6. Une loi déterminera les zones dans lesquelles prédomine l'usage de l'une ou l'autre langue, ainsi que les zones qui ne seront pas concernées par l'usage et l'enseignement de la langue propre de la Communauté". La configuration linguistique du Pays Valencien est en effet singulière et compromet par-là même tout projet nationaliste dans cette Communauté Autonome, de même qu'elle complique l'établissement sur cette base de toute solidarité avec la Catalogne. Certaines zones n'ont ainsi jamais été exposées au catalan tandis que d'autres se caractérisent au contraire par leur pratique mixte. Le problème est encore compliqué par l'hétérogénéité de ce dernier ensemble: on pratique le catalan ainsi avec une plus ou moins grande intensité selon que l'on est à Castelló de la Plana (au nord) ou à Alicante (au sud). Un modèle territorialisé de gestion de la pluralité linguistique a été déterminé pour coller au mieux à la cette donnée initiale assez complexe. Pour une visualisation de ces différentes aires linguistiques à l'intérieur du Pays Valencien se reporter à l'annexe n°19.

<sup>619</sup>Comme l'explique Manuel CLAVERO AREVALO (in *España, desde el centralismo a las autonomías*, op.cit., p.187) ancien ministre d'Adolfo SUAREZ en charge du dossier pré-autonomique, il y avait alors trois possibilités juridiques pour gérer la pluralité linguistique du pays: "Langue nationale unique, avec interdiction des autres langues; co-officialité de la langue officielle de l'Etat et de celles de certaines Communautés qui ont une langue propre dans leur territoires; enfin langue officielle propre et unique dans les régions qui possèdent une langue différente de celle de l'Etat. Parmi ces trois modèles, notre Constitution a opté pour celui de la co-officialité. La difficulté de son efficacité est qu'il s'agit-là d'un système fondé sur la recherche d'un équilibre alors qu'il s'agit d'une question particulièrement passionnelle. Aux excès du système de langue nationale unique ne doivent pas répondre les excès de telle ou telle langue vernaculaire dans le cadre de la co-officialité". Il s'agit-là de possibilités juridiques extraites d'un contexte politique dont elles sont en règle générale étroitement dépendante. Dans le cas de l'Espagne, et compte-tenu de l'état des forces politiques en présence, on voit mal comment la première et la troisième options auraient pu coïncider avec l'impératif de consensus et la recherche d'une solution viable, si délicate soit-elle concrètement. Compte-tenu de la fonction qu'il occupait pendant la Transition et de la culture politique qui l'anime (involontairement révélée par les concepts de "langue nationale" et "langues vernaculaires" qui trahissent une moindre conscience égalitaire qu'entre l'"Etat" et les "Communautés Autonomes"), on comprend d'autre part que Manuel CLAVERO

rédacteurs des statuts respectifs en dit long sur la volonté de rétablir un équilibre linguistique présenté comme rompu, et devenu mythique pour cette raison même. La remarque de Bernard BESSIÈRE est donc pleinement fondée lorsqu'il avance: "*le statut catalan, comme le statut basque, le baléare et le galicien, proclament que c'est la langue locale qui est stricto sensu la langue de la Communauté ou la langue du "peuple" de cette Communauté. C'est dans un deuxième moment seulement qu'est affirmé le principe de la co-officialité de l'"autre langue" de la nation entière, c'est-à-dire le castillan. Cette nuance est importante en ce qu'elle démontre que le législateur autonomique, approuvé par la majorité de son Parlement, et en dernier ressort par le roi Juan Carlos<sup>620</sup>, affirme, d'une certaine manière, le primat théorique de sa propre langue*"<sup>621</sup>. **La modération du Pays Valencien et de la Navarre révèle à ce propos leur prudence, pour ne pas dire leur défiance, à l'égard des idéologies panbasquiste et pancatalaniste.** Dans ces Communautés Autonomes, la rédaction de l'article portant sur le statut des langues a reflété, comme dans la majorité des cas, des préoccupations linguistiques et politiques. L'objectif était bien, sur ce dernier plan, de s'autonomiser vis-à-vis du gouvernement central et de baliser aussi bien matériellement que symboliquement un territoire convoité par d'ambitieux voisins. **La langue sert aussi et sans doute essentiellement à cela -dans l'arène politique, s'entend: entre immanence et transcendance, elle verbalise<sup>622</sup> le territoire.** La

AREVALO n'insiste pas sur les raisons pour lesquelles ce modèle a été choisi; ou plutôt sur les conditions dans lesquelles les élites "périphériques" ont pu l'imposer. D'où l'expression laconique "*notre Constitution a opté pour...*", en quelque sorte trahi par la notion de "langue propre" qui témoigne bel et bien de l'imposition d'un paradigme initialement étranger à ce type d'acteur. Pour finir, on aura relevé la lucidité de ce haut fonctionnaire de l'Etat espagnol qui, dès 1983, soulevait le problème du difficile équilibre entre les langues coofficielles et mettait en garde contre certaines tensions qui n'ont depuis lors pas manqué d'émailler la vie politique espagnole.

<sup>620</sup>Il ne s'agit-là en réalité que d'un pouvoir théorique et d'une compétence exercée à titre formel. Le monarque aurait dans la pratique quelque difficulté à s'opposer à un texte approuvé par des représentants élus, à l'échelle de l'Etat ou à celle d'une Communauté Autonome.

<sup>621</sup>BESSIÈRE, B.: *La culture espagnole. Les mutations de l'après-franquisme (1975-1992)*, Paris, L'Harmattan, 1992, p.119.

<sup>622</sup>Si l'emploi de ce verbe peut choquer au premier abord compte-tenu de son emploi habituel, il se justifie par la dimension psychologique qu'il sous-tend. En psychologie, "verbaliser" signifie ainsi exprimer, expliciter, des conflits.

formulation de l'article 9 du Statut d'Autonomie de la communauté forale navarraise, d'août 1982, n'est donc pas anodine, puisqu'elle spécifie bien: "*1. Le castillan est la langue officielle de la Navarre. 2. La langue basque aura également un caractère de langue officielle dans les zones vascophones de la Navarre. Une loi déterminera quelles sont ces zones, réglementera l'usage officiel du basque et précisera les modalités de son enseignement dans le cadre général de la législation espagnole*". Suivant le même modèle qu'au Pays Valencien et de manière parfaitement cohérente par rapport à la volonté démocratiquement manifestée par la population d'ériger une Communauté Autonome distincte d'Euskadi<sup>623</sup>, la coofficialité basque-castillan n'affecte donc aujourd'hui que certaines aires. Cela n'empêche pas le gouvernement autonome basque de réaliser avec l'aide de la Commission Européenne et au titre de la défense des langues minoritaires des études portant sur l'ensemble du territoire revendiqué (*Euskal Herria*, la "grande nation basque", qui inclut aussi les trois départements côté français), et de leur donner une visibilité particulière en les publiant dans le bulletin édité par son instance chargée de la politique linguistique<sup>624</sup>. La

<sup>623</sup>On rappelle que la consultation réalisée lors de la période pré-autonomique dans l'ensemble des communes navarraises avait abouti à un rejet du rattachement au Pays Basque et à la délimitation d'un territoire distinct, malgré les affinités historiques liants les deux Communautés Autonomes.

<sup>624</sup>On fait ici allusion aux résultats de la seconde enquête sociolinguistique réalisée grâce à la collaboration de la Direction Générale de la Politique Linguistique du gouvernement basque, de la Direction Générale de la Politique Linguistique du gouvernement navarrais et de l'Institut Culturel Basque du Pays Basque Nord (cf. *Euskararen Berrpaper*, n°58, mars 1997, pp.1-3). Réalisée durant l'été 1996, elle a complété l'étude de 1991 grâce à un total de 6 359 entretiens répartis de la manière suivante: 3 459 dans la Communauté Autonome basque, 1 464 en Navarre et 1 400 au Pays Basque français. Revêtant une importance particulière aux yeux du Gouvernement Autonome basque pour les perspectives nationalistes qu'elle permet de garder présentes à l'esprit, cette enquête conclut sur un bilan mitigé de ce point de vue. Le clivage est en effet très net entre le "sud" et le "nord", le basque reculant régulièrement côté français. Grâce au volontarisme des autorités basques d'Euskadi, la différence est d'autre part très nette entre leur territoire et la Navarre. Dans le premier cas, et fondamentalement grâce à l'intégration du basque dans le système éducatif, le nombre des personnes bilingues a énormément augmenté. Cette évolution est cependant freinée par la bonne résistance du castillan à l'intérieur des familles, les anciennes générations n'ayant pas reçu l'éducation bilingue des plus jeunes. Les autorités comptent donc sur le "facteur temps" pour (re)basquiser les individus dans leur intimité familiale. Les espoirs ne peuvent être les mêmes en Navarre où l'augmentation de la connaissance du basque ne s'est pas traduite par celle de

sémantique des cartes établies par des sociolinguistes professionnalisés à la faveur du développement de l'Etat des Autonomies est en la matière aussi explicite que celle des textes statutaires. Elle s'inscrit dans leur continuité et témoigne de la prégnance, en même temps que de l'affrontement, des paradigmes territoriaux dans l'Espagne post-franquiste.

D'autres statuts ont également accordé un intérêt à des langues -ou bien sont-ce des dialectes, c'est-à-dire des langues potentielles?- utilisées sur le territoire de leur Communauté Autonome. Néanmoins, le statut qui leur a été réservé a immanquablement reflété l'absence d'identification d'un projet politique de type nationaliste (souvent absent dans les deux présents cas de figure) à cette pratique linguistique. Le **bable** et le **catalan** ne se sont ainsi vu assurer dans les **Asturies**<sup>625</sup> et en **Aragon**<sup>626</sup> que des garanties semblables à celles protégeant le "parler" du Val d'Aran. Le décalage est donc grand sur les plans culturel et politique entre les différentes entités concernées par la diversité linguistique de leur territoire. Le point commun de toutes les dispositions statutaires adoptées pour apporter une solution à ce problème est le **principe de territorialité**: les langues ne sont reconnues et n'accèdent à un certain statut qu'en fonction de critères territoriaux et sur des zones limitées. Cette

son usage. Logiquement, le processus de "récupération" de cette langue y est quantitativement inférieur et plus tardif que dans la Communauté Autonome basque.

<sup>625</sup>Le Statut d'Autonomie des Asturies, de février 1983, stipule aux articles 4 et 10: "*Le bable jouira d'une protection officielle. Son usage sera favorisé ainsi que sa promotion à travers les moyens de communication et d'éducation, dans le respect des situations locales particulières et du caractère volontaire de son acquisition.*"; "*La Principauté des Asturies dispose des compétences exclusives dans les matières suivantes, sans préjudice des normes établies dans les articles 140 et 149 de la Constitution: protection et promotion du bable dans les variantes linguistiques qui sont celles du territoire de la Principauté des Asturies*".

<sup>626</sup>Le Statut d'Autonomie de l'Aragon, d'août 1982, proclame seulement le principe d'une aide institutionnelle à des parlers locaux non explicitement désignés: "*Les différentes modalités linguistiques de l'Aragon bénéficieront d'une protection en tant qu'éléments constitutifs du patrimoine culturel et historique (...)*" (article 7); "*La Communauté Autonome d'Aragon exercera des compétences exclusives en matière de culture, en particulier pour les manifestations et les cérémonies traditionnelles de l'Aragon et ses modalités linguistiques qu'elle veillera à protéger et dont elle encouragera l'enseignement*" (article 35). Cette modération s'explique sans doute par la division linguistique de l'Aragon, division que l'on peut d'ailleurs visualiser dans l'annexe n°20.

logique qui se veut équitable (à tel "fait différentiel", tel "droit différentiel") contribue involontairement à la réalisation des projets nationalistes alimentés par certaines "périmétries". Certes, celles-ci sont gênées et contrariées de constater que le principe au nom duquel elles mènent leur combat est également élargi à d'autres entités, dans le cadre de l'Etat des Autonomies. C'est cependant une victoire par rapport à la tradition historique de l'Etat espagnol et à des modèles d'Etat qui, comme la France, résistent toujours contre une lecture communautaire/communautariste de leur réalité nationale. Une différence majeure oppose cependant tous les statuts qui contiennent des articles portant sur les langues. Leur analyse comparée montre bien qu'ils oscillent entre deux pôles, un peu comme le catalan et le provençal: **la langue historicité et la langue nostalgie, la langue prisonnière d'un éco-musée et la langue libre (mais aliénée à la pratique politique) d'un territoire en pointillés.** L'hétérogénéité de ces articles renvoie à celle des positions maximalistes et minimalistes des parties, en retrait ou au cœur des ambitions nationalistes qui alimentent la dynamique de l'Etat autonomique. Tout porterait par conséquent à penser que la parade a été trouvée face à l'explosion des demandes adressées au gouvernement central lors de la Transition: la Constitution a fixé un cadre légal flou qui a renvoyé l'initiative aux "périmétries". Celles-ci ont toutes rédigé des statuts qui abordent ou non les questions linguistiques et qui leur confèrent une importance variable; bref, qui leur apportent des solutions adaptées au plus juste **dans le cadre de leur territoire.** Il s'agit cependant ici d'une interprétation exagérément optimiste, car elle laisse de côté l'élément essentiel du fonctionnement autonomique: la dimension comparative des relations entre les Communautés Autonomes et le gouvernement central. Le **cadre d'analyse pertinent** n'est donc pas celui de telle ou telle Autonomie, mais celui de l'**Etat** dont la configuration (territoriale et en termes de compétences) est directement tributaire du "dommage comparatif" (*"agravio comparativo"*) réel et perçu par les acteurs autonomiques. **Les langues d'Espagne sont par conséquent prises dans la dynamique des échanges politiques**, ce qui explique l'extrême sensibilité du sujet même, dans les cas où elles ne font en apparence pas l'objet de forts investissements politiques. Entre des

"péripthèses" initialement modérées qui se sont radicalisées et un Etat contraint de reconnaître lors de la Transition sa diversité interne et de jouer sa survie sur la mise à niveau des Autonomies de voie "lente" en fonction du niveau atteint par celles de voie "rapide", tout concourt à politiser davantage un débat en apparence strictement culturel. **A des problèmes politiques, les solutions ne peuvent donc être purement linguistiques; la gestion de la pluralité des langues à l'échelle de l'Etat et de chaque Communauté Autonome ne représentent qu'un aspect pour sortir d'une véritable impasse.** Symboles d'identités collectives fonctionnelles dans le dispositif autonomique actuel, ces langues n'échappent donc pas à une politisation croissante du fait même de la logique interne à l'Etat autonomique. Cette logique, ainsi que l'étroite interaction entre nationalisme et politique linguistique, est en la matière parfaitement résumée par Miguel SIGUAN: "(...) *y compris dans les Communautés ayant une faible conscience nationale et une tradition revendicative plus modeste face à l'Etat central, l'expérience autonomique*<sup>627</sup> *et le fait de disposer d'un Gouvernement et d'une administration propres, sont en train de renforcer la conscience d'avoir une identité collective. Celle-ci augmentera probablement avec le temps. C'est plus particulièrement vrai pour la Galice et Valence*<sup>628</sup>, bien que les conséquences pour la langue soient différentes dans les deux cas. Les politiques linguistiques les plus énergiques de la Catalogne et du Pays Basque ont d'autre part une certaine valeur d'exemple pour les autres communautés dotées de langue propre. On peut le qualifier d'"exemple-vitrine", ainsi que les lois de normalisation ont également permis de le constater"<sup>629</sup>. C'est précisément à l'examen de ces lois et de la politique de (re)construction nationale par la langue qu'il convient d'achever cet aperçu du cadre légal de la politique linguistique de la Generalitat.

<sup>627</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>628</sup>L'analyse vaut aussi pour l'Andalousie castillanophone dont le Statut d'Autonomie stipule: "*La Communauté Autonome exercera ses compétences suivant les objectifs principaux suivants: (...) renforcer la conscience de l'identité collective andalouse par le biais de la recherche, de la diffusion et de la connaissance des valeurs historiques, culturelles et linguistiques du peuple andalou, dans toute sa richesse et sa diversité*" (article 12, alinéa 3).

<sup>629</sup>SIGUAN, M.: *España plurilingüe*, op.cit., p.300.

Dès son élection et la désignation de son gouvernement après les premières élections autonomiques de mars 1980, le Président Jordi PUJOL prend une série d'initiatives dont la finalité est de développer une politique linguistique efficace à partir des deux piliers de la norme statutaire: la langue propre et la coofficialité. Par le canal du Département de la Culture et, en son sein, de la Direction Générale de la Politique Linguistique (DGPL), il prend plusieurs décrets dans le domaine de l'usage du catalan par la *Generalitat* et dans le système d'enseignement. Il se montre ainsi fidèle aux engagements pris lors de la campagne pour la désignation des parlementaires et, partant, du pouvoir exécutif, et consignés sous le titre évocateur de "*Recatalaniser la Catalogne*" dans la profession de foi de la coalition nationaliste. Il engage parallèlement le processus de rédaction de la loi sur la "normalisation" linguistique en prenant soin de l'accompagner d'une campagne de communication qui, de l'été 1980 à l'été 1982 justifie la nécessité de cette politique auprès de citoyens parfois hostiles<sup>630</sup>. Il est clair que la présence massive de castillanophones et le risque de voir échouer son projet de loi le préoccupent alors beaucoup. Tout est mis en

---

<sup>630</sup>L'une des manifestations les plus caractéristiques de ce rejet fut la publication, en mars 1981, du *Manifeste en faveur de la langue castillane menacée en Catalogne* (en espagnol dans le texte d'origine). Accompagné d'une pétition signée par 2 300 personnes, ce texte fut à l'origine de la création de la *Crida per la llengua*, un groupe qui défendit par la suite la "normalisation" du catalan grâce à des actions ponctuelles, mais marquantes. On pense notamment à l'ascension du building du Corte Inglés -l'équivalent du Printemps ou des Galeries Lafayette en France, sur la place de Catalogne, à Barcelone, pour suspendre des banderoles défendant l'étiquetage des marchandises en catalan. Le lien de ce groupe avec le gouvernement autonome n'est pas établi. Un élément certain demeure sa forte politisation et l'existence de nombreuses passerelles entre la "société civile" qu'il prétendait représenter et le monde strictement politique. L'un de ces leaders n'étaient d'ailleurs autre qu'Angel COLOM, par la suite responsable du parti nationaliste de gauche *Esquerra Republicana de Catalunya*, et actuel dirigeant de la formation dissidente d'ERC. Bien qu'ayant été incapable de contrôler totalement ce mouvement, la *Generalitat* n'a pu que s'en satisfaire dans la mesure où la *Crida* défendait fondamentalement la même position maximaliste que ses services. En-dehors de ces résistances souvent utiles pour lui, la politique du Gouvernement Autonome n'a pas engendré de tensions importantes en Catalogne. On ne peut en effet pas parler de véritable conflit linguistique, ce qui permet de relativiser le catastrophisme intéressé occasionnellement manifesté par le Président PUJOL. La thèse du conflit légitime en effet l'intervention du politique pour défendre une identité catalane menacée. Elle s'inscrit dans pleinement dans le **discours victimiste du nationalisme pujoliste**.

oeuvre pour désamorcer l'opposition politique et civique qui s'exprime de temps à autre. Au départ très rigide sur ses positions et logiquement pressé de voir aboutir la procédure législative, le gouvernement autonome se voit contraint à une certaine souplesse et à une relative lenteur afin d'obtenir un consensus maximal. La difficulté est alors de savoir jusqu'où il va devoir transiger pour faire passer son texte. Devant le rejet de l'avant-projet rédigé par la DGPL après consultation de professionnels de la langue et de représentants des groupes parlementaires -projet au demeurant très inspiré de la Charte pour la Langue Française promulguée en 1977 pour assurer la prééminence du français au Québec-, il perd une marge de manœuvre qu'il pensait pourtant acquise. Conformément au nouveau règlement intérieur du parlement de Catalogne, une loi de ce type requiert désormais la majorité absolue et doit suivre une procédure d'adoption alourdie. Une seconde étape s'ouvre donc, chaque parti politique émettant ses propositions et CiU assumant naturellement le texte initial de la DGPL. Au coeur de la Commission de la Politique culturelle composée pour organiser les débats, deux grands modèles linguistiques s'affrontent avec virulence. Le premier, défendu par CiU et appuyé par le PSUC et ERC, se caractérise par un haut degré de coercition en faveur du catalan. Le second, dont on trouve un écho dans le texte alternatif émis par le PSC-PSOE en juillet 1981, se montre davantage libéral et par conséquent plus modéré quant à la réalisation du projet de (re)catalanisation. L'un a pour finalité que le catalan soit la langue communément utilisée et le castillan la seconde lange; l'autre est pour la connaissance et l'acceptation des deux langues égales, en droit au titre de la coofficialité. Les affrontements les plus vifs portent sur des aspects essentiels de la politique projetée par le gouvernement autonome: l'articulation, dans la pratique, des principes de personnalité et de territorialité; le degré de catalanisation de l'enseignement non universitaire; enfin, la stratégie idoine pour nationaliser la Catalogne, c'est-à-dire l'intensité et l'extension à un nombre plus ou moins grand de secteurs sociaux de la politique linguistique. Le texte rédigé par la commission parlementaire est finalement rendu public en juillet 1981, tandis qu'un désaccord de fond persiste avec les socialistes qui préféreraient une loi générale

appelant des règlements ultérieurs. Ce texte fait l'objet de reformulations successives à cause du nombre élevé d'amendements qu'il suscite, chaque bloc -bien que cette expression soit abusive- cherchant à imposer son paradigme. Il est finalement discuté au Parlement en avril 1983 et est approuvé à l'unanimité. Pour Jordi PUJOL et ses alliés politiques, cela représente un succès car le consensus auquel ils ont été contraint par cette loi d'une légitimité qu'elle n'aurait sans doute pas eu si elle était passée plus facilement et plus autoritairement. D'où les allusions récurrentes au mode consensuel de la politique de (re)construction nationale par le Président de la *Generalitat*, un président qui a par la suite utilisé la voie réglementaire pour "durcir" ce qu'il jugeait trop conciliant dans un texte adopté pas moins de trois ans après le début des premières consultations officiellement ouvertes par ses soins. C'est en définitive au nom de l'efficacité de l'action entreprise -une efficacité compromise en cas de déclaration d'inconstitutionnalité et de rejet populaire de la loi- qu'il a accepté de limiter, en apparence et temporairement, ses ambitions. Son pragmatisme lui a commandé une prudence dont il a par la suite pu se départir à plusieurs reprises, notamment lorsque des majorités absolues se sont dessinées pour CiU au Parlement de Catalogne et que l'opposition du *Partido Popular* s'est atténuée dans cette Communauté Autonome à la suite de l'accord conclu à l'échelle de l'Etat pour soutenir le gouvernement central. Au final, bien que beaucoup plus précise que ne l'aurait souhaité le PSC, la loi de 1983 était encore suffisamment générale pour permettre des lectures ultérieures plus ou moins partisanes. Tout allait donc dépendre de la configuration politique en Catalogne et à Madrid, rien n'altérant par contre les objectifs initiaux du projet nationaliste.

A l'instar du Pays Basque<sup>631</sup>, de la Galice<sup>632</sup>, du Pays Valencien<sup>633</sup>, des Baléares<sup>634</sup> et de la Navarre, la Catalogne a donc mis à profit les facultés législatives

---

<sup>631</sup>Le Pays Basque fut le premier à adopter une législation de ce type, en novembre 1982.

<sup>632</sup>Au même moment que la Catalogne, en juin 1983.

<sup>633</sup>Comme celle de la Navarre, la loi du Pays Valencien n'emploie sans doute volontairement pas le terme de "normalisation linguistique". Dans le premier cas, il s'agit de la "Ley Foral del

dont elle avait été dotée par la Constitution pour promulguer une **loi de "normalisation linguistique"** (LNLC)<sup>635</sup>. Inspirées par un concept avancé dans les années 60 par la sociolinguistique catalane et par l'avant-garde assumée dans cette matière, comme dans d'autres, par les "nationalités historiques" au début des années 80, ces lois présentent logiquement des structures comparables. Elles s'ouvrent dans leur ensemble sur un préambule et un titre préliminaire qui justifient la nécessité et spécifient les objectifs de ces politiques. Dans le cas de la Catalogne, le caractère de langue propre du catalan est rappelé d'emblée<sup>636</sup>, avant que ne soient évoquées les causes historiques de sa situation précaire. Le préambule se poursuit avec la présentation du cadre légal dans lequel s'inscrit la politique de la *Generalitat*: les normes constitutionnelle et statutaire dont ont été inférées la coofficialité du castillan et du catalan, le rôle déterminant des institutions autonomiques pour promouvoir ce dernier. Il s'achève sur un postulat qui **élargit la brèche ouverte par les rédacteurs de ces deux normes en Espagne et en Catalogne: la normalisation est un droit et un devoir auxquels le peuple catalan ne peuvent renoncer**<sup>637</sup>. L'article 2 du titre préliminaire renchérit d'ailleurs puisqu'en proclamant le droit à la langue propre

Vascuence" (et non de l'*euskera*), de décembre 1986; dans le second, de la "Ley sobre uso y enseñanza del valenciano" (et non du catalan), de novembre 1983.

<sup>634</sup>Contrairement au Pays Valencien, la loi des Baléares adoptée en juin 1986 fait également référence dans son intitulé au concept de "normalisation linguistique", ce qui peut être interprété comme une plus grande perméabilité au pancatalanisme des îles que le Pays Valencien.

<sup>635</sup>On trouvera dans l'annexe n°21 le texte complet de cette loi.

<sup>636</sup>"*La langue catalane, élément fondamental de la formation de la Catalogne, en a toujours été la langue propre; elle fut son moyen naturel de communication ainsi que le mode d'expression et le symbole d'une unité culturelle dotés d'importants fondements historiques. De plus, elle a témoigné de la fidélité du peuple catalan envers sa terre et sa culture particulière. En définitive, elle a bien souvent été un instrument d'intégration qui a facilité la participation maximale des citoyens de Catalogne à notre coexistence pacifique, qu'elle qu'ait été leur origine géographique*".

<sup>637</sup>"*La retour du catalan aux lieu et place qui lui reviennent en tant que langue propre de la Catalogne est un droit et un devoir auxquels le peuple catalan ne peut pas renoncer. Ils doivent être respectés et protégés. A cette fin, il faut étendre sa connaissance à tous les citoyens de la société catalane, quelle que soit la langue qu'ils parlent habituellement, et suivant une conception globale dans laquelle tous les citoyens acceptent l'usage de l'une ou l'autre langue, l'acquièrent et assument la récupération de la langue catalane comme l'un des facteurs fondamentaux de la reconstruction de la Catalogne*".

**de tous les citoyens de Catalogne, c'est d'une certaine manière le droit de cette langue propre et celui d'un territoire qui sont imposés au reste de l'Espagne<sup>638</sup>.**

Dans l'ensemble, les lois des Communautés Autonomes pré-citées entrent par la suite dans les aspects concrets (par opposition aux principes de base) des politiques linguistiques. Elles évoquent plus particulièrement **trois grands volets de l'intervention publique réalisée sur la société par l'intermédiaire de la langue: l'administration publique, l'enseignement et les moyens de communication**. Pour atteindre la première cible, elles établissent que toute la législation autonomique doit être publiée dans les deux langues et que toute information administrative doit pouvoir être consultée dans ces deux mêmes langues par qui de droit. La validité des actes administratifs et juridiques ne pourra d'autre part pas être remise en cause pour avoir été émis dans la langue propre. Des garanties sont finalement assurées aux citoyens quant à leurs relations avec l'administration autonome dans sa totalité. Des recommandations sont à ce propos adressées aux diverses administrations locales (municipalités, députations) afin d'établir un équilibre auquel les services déconcentrés de l'Etat sont supposés participer sans doute avec moins d'enthousiasme. Contrairement aux lois basque et navarraise -ce qui se justifiait compte tenu de la complexité de la langue basque par rapport aux autres langues concernées-, la LNLC ne prévoit pas la création de services de traduction. Elle considère que le personnel administratif doit maîtriser la castillan et le catalan, ce qui explique l'apparition ultérieure, mais rapide, d'examens afin d'évaluer cette connaissance<sup>639</sup>. Elle régit

---

<sup>638</sup>Par rapport au statut d'Autonomie, la position s'est en effet durcie sur ce point: "Le catalan est la langue propre de la Catalogne. Tous les citoyens ont le droit de le connaître et de le pratiquer oralement et par écrit, dans leurs relations et pour des actes publics, officiels et non officiels. Ce droit suppose plus particulièrement de pouvoir: s'adresser oralement ou par écrit en catalan à l'Administration, aux organismes publics, aux entreprises publiques et privées; mener les activités professionnelles, politiques et syndicales en catalan et suivre un enseignement dans cette langue".

<sup>639</sup>La Generalitat a en effet rapidement mis au point des critères d'évaluation et organise toujours plusieurs sessions par an pour donner à chaque habitant la possibilité de valider un niveau de langue de plus en plus nécessaire pour trouver un emploi.

également et expressément le fonctionnement administratif interne, la langue propre de la Catalogne s'imposant logiquement comme la langue de l'administration autonomique.

Dans le domaine de l'enseignement non universitaire, les exigences des différentes lois sont considérables. C'est particulièrement vrai pour la LNLC qui rend obligatoire l'apprentissage du castillan et du catalan, de même que la validation d'un niveau de langue suffisant pour obtenir le diplôme de fin d'études. Les enseignants sont tenus de les connaître toutes les deux, ce qui paraît logique compte tenu de leur rôle dans le processus de (re)nationalisation. Contrairement au Pays Basque où la création d'écoles spécialisées est prévues, l'article 14.5 spécifie bien le modèle d'intégration choisi: il revient à la *Generalitat* de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les enfants ne soient pas séparés et mis dans des écoles différentes pour des motifs linguistiques; cela afin d'enrayer le phénomène de "ghettoïsation" des castillanophones, notamment dans la banlieue industrielle de Barcelone. Le libellé de la LNLC laisse entendre que le catalan pourrait à terme devenir la langue usuelle d'enseignement puisque "*la langue catalane sera employée de plus en plus, à mesure que les élèves la domineront*" (article 14.5). Cet objectif implicite ne doit cependant pas remettre en cause la liberté de choix des enfants, et donc de leurs parents, quant à la langue employée au début de leur scolarité. Les enseignements spécialisés et supérieurs, ainsi que la formation des adultes, ne sont pas pour autant oubliés. Là encore, la lettre s'efforce d'être pondérée en assurant la liberté de chacun de recevoir un enseignement dans les deux langues. Dans la pratique, la pression en faveur du catalan a été et demeure, telle qu'elle a assuré sa domination dans l'arène scolaire; c'est particulièrement net dans des Universités comme l'Université de Barcelone (en centre-ville), l'Université Autonome de Barcelone (sur un campus extérieur) et la plus récente, la Pompeu FABRA (en plein cœur du quartier historique de la capitale catalane qui fait l'objet d'un plan de réhabilitation).

Pour ce qui a trait à la présence de la langue propre dans les activités culturelles, les moyens de communication et plus généralement dans la vie publique, toutes les lois de "normalisation linguistique" chargent le Gouvernement Autonome de la soutenir dans la production éditoriale, au théâtre et au cinéma. Conformément au Statut d'Autonomie, la *Generalitat* se voit dotée de la possibilité d'avoir ses propres moyens de communication. Sur la, puis les chaînes de télévision et de radio autonomiques, le catalan doit être la langue normalement utilisée. C'est un moyen d'affronter la concurrence, pour ne pas dire l'omniprésence du castillan, dans les media d'Etat puis dans les media privés apparus plus tardivement. Le Titre IV traite ensuite de l'appui institutionnel dont le catalan peut disposer pour atteindre un niveau d'usage plus élevé. Certaines institutions intermédiaires chargées de donner une impulsion à la "normalisation" sont évoquées; il s'agit en particulier de corporations locales dont il sera par la suite question. Enfin, le Titre V aborde la question de l'aranais proclamé "langue propre" sous la pression des élus socialistes. Il se voit également appliquer le concept-phare de la sociolinguistique catalane et, plus généralement le modèle linguistique territorial dominant; le statut de langue officielle ne lui étant cependant pas conféré.

A partir de 1983, les jalons juridiques sont donc posés pour mener la politique de "récupération" du catalan et, à travers elle, la (re)nationalisation de la Catalogne dans une perspective de clôture interne et de négociations avec le gouvernement espagnol. C'est suivant ce cadre légal que l'action publique s'est par la suite développée dans différents secteurs, grâce à la constitution préalable d'une administration entièrement dévouée à la cause du catalan et à l'affectation d'un budget officiel suffisant pour lui apporter un soutien effectif. C'est à ces **aspects pratiques de la politique linguistique et aux difficultés auxquelles elle s'est heurtée** qu'il convient dès à présent de s'intéresser puisqu'ils ont conditionné le recours à la stratégie différentialiste de la part du Gouvernement Autonome.

### C. Les modalités et les secteurs d'intervention de la *Generalitat* sur la langue catalane

Pour parvenir à ses fins, le **Gouvernement Autonome a ainsi constitué sa propre administration en fonction de critères linguistiques et politiques**. Il le fit en incorporant et en formant spécifiquement les quelques 70 000 fonctionnaires territoriaux qui travaillaient déjà en Catalogne au début des années 80. L'Ecole d'Administration Publique (EAP) -imitation de l'Ecole Nationale d'Administration française- devait assurer l'enseignement du catalan à ces éléments déjà en cours de carrière et aux nouveaux entrants, soucieux de parfaire leur niveau linguistique. Le Gouvernement Autonome procéda, aussi et surtout, en recrutant massivement suivant des exigences bien particulières. Compte tenu des dispositions statutaires en la matière, les nouvelles recrues devaient attester à leur entrée d'une maîtrise équivalente des deux langues. Les cadres formés à l'EAP ne pouvaient d'ailleurs pas espérer en sortir diplômés s'ils ne répondaient pas à cette "condition nécessaire"<sup>640</sup>. Quant aux exigences politiques, elles allaient de soi: pour rentrer et gravir les échelons d'une administration qui ne se bornait pas, comme en France encore aujourd'hui, à être un service décentralisé de l'Etat, il fallait évidemment adhérer au projet politique dont elle était porteuse. Bien qu'il ait été difficile de le vérifier, il ne semble pas que cette adhésion ait dû systématiquement se concrétiser par une marque d'allégeance directe aux partis de la coalition au pouvoir (devenir par exemple membre, voire militant de l'une de ces deux formations). Entre contrainte plus ou moins diffuse et engagement assumé, la limite semble plus nette chez les hauts fonctionnaires de la *Generalitat*. A cette échelle, en effet, il paraît que les deux aspects se soient mêlés, ce qui explique notamment qu'un Directeur Général de la Politique Linguistique ait sorti sa carte d'adhérent à CDC (le parti de Jordi PUJOL) en même temps qu'il évoquait son passé de militant culturel lors d'un entretien. Il ne s'agissait de fait pas dans ce cas d'une exception. Une enquête portant sur ces hauts fonctionnaires -directeurs et secrétaires

---

<sup>640</sup>C'est l'expression littéralement employée dans l'article 24.3 du Statut d'Autonomie.

généraux confondus- a depuis confirmé l'impression éprouvée lors de chacune de ces entrevues<sup>641</sup>. En moyenne âgés d'une cinquantaine d'années, ils (car ce sont principalement des hommes) sont pratiquement tous nés en Catalogne sous la dictature. Comparé au lieu de naissance de l'ensemble de la population catalane, le leur se situe de façon disproportionnée dans cette Communauté Autonome; c'est ce qui permet de parler sans excès du "**grand autochtonisme**"<sup>642</sup> **d'une catégorie d'acteurs également très barcelonaise** de par son lieu de résidence<sup>643</sup> et son mode de pensée. On retrouve les mêmes résultats concernant les parents de ces élites<sup>644</sup>, leurs antécédents familiaux étant particulièrement intéressant sous l'angle de la première socialisation. Grâce à la survie domestique du catalan sous le franquisme, cette langue est à 80% leur langue maternelle; les auteurs de l'étude remarquant que ce chiffre est plus élevé à la Présidence de la *Generalitat* et au Département de la Culture. L'influence du milieu familial s'est également faite ressentir sur leur engagement politique, au sens large (adhésion à l'autonomie catalane sans militance partisane nécessaire) et restreint (militance partisane constatée). Le fort pourcentage du catalanisme familial (près de 73%<sup>645</sup>) constitue en la matière un indicateur intéressant pour comprendre leur propre trajectoire politique ultérieure. A l'image de leurs parents qui étaient pour un quart affiliés à des partis politiques (majoritairement ERC, parmi ceux dont les enfants sont aujourd'hui à CiU), ils se caractérisent par un **engagement culturel et politique précoce et continu**. Cette information offre un précieux élément de réponse pour rendre compte des relations, caractérisées par leur grande

---

<sup>641</sup>Cf. MATAS DALMASES, J.: *Els alts càrrecs: política i administració a la Generalitat de Catalunya*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1995, 364 pages.

<sup>642</sup>Tandis que la population catalane se compose de 67,5% de personnes nées en Catalogne, de 30,8% nées dans le reste de l'Espagne et de 1,7% nées à l'étranger, la proportion est de 90% contre 10% pour les deux premières catégories chez les hauts fonctionnaires. D'où le qualificatif utilisé pour rendre compte de cette réalité par les auteurs de cette étude (cf.p.88).

<sup>643</sup>80% vivent dans la comarque du Barcelonès. Sur cette proportion, 92% habitent à Barcelone. Source: *ibidem*, p.92.

<sup>644</sup>85% de ces hauts fonctionnaires sont les enfants de personnes nées en Catalogne, majoritairement dans la province de Barcelone (58,5% dans la ville de Barcelone et 21,5% dans la province de Barcelone, ce qui fait un total de 80% sur l'ensemble des parents nés dans toute la Catalogne). Source: *ibidem*, p.109.

<sup>645</sup>*Ibidem*, p.111.

interpénétration, entre les associations culturelles catalanistes, les équipes dirigeantes des partis dominants en Catalogne et la coalition nationaliste en place depuis 1980. De par leur itinéraire personnel et l'importance de la fonction à laquelle elles sont parvenues, **ces élites administratives contribuent à assurer une cohésion indispensable à la réussite du projet nationaliste**; une réussite qui, en fonction de leur sentiment d'appartenance catalan<sup>646</sup> et leur aspiration à un autogouvernement plus puissant<sup>647</sup>, ne peut les laisser indifférent. On le constate, **la (re)nationalisation de la Catalogne passe aussi par la constitution d'une administration** qui, à défaut d'être seulement **territoriale** comme c'est le cas en France, est hautement **territorialisée**. Ce sont ses membres qui mènent à différentes échelles la politique linguistique assumée par le gouvernement et réalisée avec d'autant moins d'obstacles qu'il a joui à plusieurs reprises de la majorité absolue.

Suivant l'impératif de soutien institutionnel au catalan, la *Generalitat* a en effet créé **differents organismes** qui secondent le Département de la Culture dans sa mission de "normalisation". La *Commisió Assessora de Llenguatge Administratiu* était cependant de création antérieure (1981). Sa fonction était d'établir et de fixer les critères de la langue administrative, ainsi que des conventions non initialement prévues par cette norme. Il en allait de même pour la *Junta Permanent de Català*, dont la mission demeure l'évaluation et la certification des connaissances en catalan des adultes souhaitant ou devant impérativement attester de cette qualification. Plus fondamentale

---

<sup>646</sup> 61% se disent uniquement catalans et 29,9% plus catalans qu'espagnols. Source: ibidem, p.136.

<sup>647</sup> Pour 80,5% d'entre eux, obtenir une part plus importante d'autogouvernement pour la Catalogne représente l'objectif prioritaire essentiel (source: ibidem, p.177). A noter que la stimulation de la "normalisation linguistique" du catalan n'obtient qu'un pourcentage de 1,3%, ce chiffre pouvant être interprété dans deux sens différents: soit il témoigne d'une surprenante indifférence teintée d'un pessimisme relativement lucide (il ne faut pas s'engager outre mesure dans cette voie car des limites infranchissables s'opposent à cet objectif; par exemple la logique du marché qui bénéficie nécessairement au castillan); soit il met en lumière un large objectif politico-administratif (l'autogouvernement) dont tout découlerait s'il était atteint. En un mot, plus la Catalogne obtient d'autonomie, plus elle aura de pouvoirs pour influer sur les affaires culturelles et plus ses habitants souhaiteront maîtriser les deux langues pour pouvoir progresser sur l'échelle sociale locale.

au regard de la coordination de la politique linguistique à l'intérieur de l'administration autonomique, la *Comissió de Normalització Lingüística* (1983) veille à ce que le catalan devienne la langue habituelle dans ce domaine d'activités. Le gouvernement décida en 1985 de mettre sur pieds le TERMCAT afin d'assurer la direction du travail de création terminologique, un travail vital pour faire du catalan une langue résolument moderne. A la faveur des Jeux Olympiques de 1992, c'est ainsi lui qui a assuré la traduction de tous les termes sportifs dans cette langue et a permis au Gouvernement Autonome de prouver aux organisateurs de cet événement mondial la viabilité d'un idiome en apparence inapte. Outre ces gains participant de la symbolique politique, ce travail terminologique a par la suite servi à étendre l'usage du catalan dans des domaines où cet aspect technique gênait sa progression. Ce n'était évidemment pas le cas du football et des sports de ballons qui suscitent un enthousiasme encore plus vif qu'en France. C'était par contre celui des activités nautiques, domaine marginal par rapport au reste, mais qui fait partie de ceux peu à peu (re)conquis grâce à la conjonction de deux réussites; il s'agit en l'espèce de celle des politiques linguistique et de "projection extérieure", l'activisme des nationalistes catalans ayant permis la tenue des JO dans le contexte de la (re)construction nationale. Les activités du TERMCAT touchent d'autres activités comme celles des nouvelles technologies de l'information. Grâce à ce labeur, les ingénieurs informaticiens sont formés avec des manuels totalement rédigés en catalan, dans l'optique de maîtriser des technologies qui requièrent paradoxalement l'usage d'un anglais simplifié. Le TERMCAT fait donc partie des institutions qui explorent les **limites de la politique de (re)nationalisation par la langue** et essaient de les repousser en maintenant un **équilibre entre l'ouverture sur l'extérieur (espagnol et mondial) et la fermeture de l'espace territorialisé catalan**. Consciente de cette tension, la Charge Technique de Normalisation Linguistique a quant à elle commencé ses activités en 1986 dans le but d'exécuter les décisions de la Commission du même nom et de proposer des actions permettant d'étendre l'utilisation du catalan à tous les Départements de la *Generalitat*. Deux années plus tard, celle-ci prit l'initiative de créer le Consortium pour

la Normalisation Linguistique<sup>648</sup> qui gère et coordonne toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires à la diffusion de la langue dans l'ensemble de la société. Il a été constitué grâce à l'accord du gouvernement autonome, de diverses municipalités (dont celle de Barcelone) et de la *Diputació* de Girone. Il mène à bien sa mission grâce aux deux instruments majeurs que sont les Centres de Normalisation et les Services de la Langue Catalane. Ces derniers sont des unités de travail qui résolvent tous les problèmes liés à l'emploi des deux langues à l'intérieur et entre diverses entités et l'extérieur (documents de travail, modèles de contrat, etc...). L'Université de Barcelone, l'Université Autonome de Barcelone, l'Université Polytechnique de Catalogne et la Pompeu Fabra en disposent, au même titre que différentes organisations d'entreprises<sup>649</sup>, syndicales<sup>650</sup> et professionnelles<sup>651</sup>. Enfin et dans un autre ordre d'idées, à mi-chemin entre l'application accrue de sa politique et la légitimation de celle-ci (mais l'une peut-elle vraiment aller sans l'autre?), la *Generalitat* a promu en 1991 le Conseil Social de la Langue Catalane. Organe d'assistance, de consultation et d'implication sociale de la politique linguistique, il a en effet deux fonctions essentielles: faire participer au processus de "normalisation" des acteurs qui peuvent jouer un rôle déterminant de médiateur auprès de la majorité de la population. Cela va des écrivains aux sociolinguistes, le choix étant soigneusement effectué en fonction de la correction politique d'interlocuteurs désignés pour leur qualité d'intellectuels organiques, d'après l'expression de GRAMSCI. La seconde

<sup>648</sup>A titre indicatif, ce consortium regroupe plus de 400 spécialistes de la planification linguistique dans toute la Communauté Autonome de Catalogne. Son budget était en 1993 de 2 milliards 360 millions de pesetas, soit environ un milliard de francs. Il était assumé à hauteur de 65% par la DGPL et de 35% par les autres entités locales. Cf. RENIU I TRESSERRAS: *Planificació lingüística: estructures i legislació*, Barcelona, Departament de Cultura, 1994, p.47.

<sup>649</sup>Par exemple, l'Association des Jeunes Entrepreneurs de Catalogne.

<sup>650</sup>Par exemple, les Commissions Ouvrières de Catalogne (CCOO) et l'UGT qui sont deux puissants syndicats en Espagne.

<sup>651</sup>Par exemple, le Collège des Economistes de Catalogne qui témoigne de l'engagement continu de ce type d'organisation en faveur du catalan. Sous la dictature, le Collège des Avocats de Barcelone eut également un rôle que la transition politique a eu tendance à lui retirer au profit de la *Generalitat*. Malgré cette évolution et le relais pris par le gouvernement autonome en la matière, l'engagement demeure et se traduit par l'emploi systématique du catalan et par un profond catalanisme.

fonction de ce conseil -au demeurant très peu réuni malgré les dires des responsables de la politiques linguistiques-, est d'informer ces autorités et de rédiger des projets de planification . Leur marge de manoeuvre et de contestation demeure néanmoins étroite puisqu'il est dirigé par le Président PUJOL en personne. L'apparition de ces institutions s'inscrit en définitive dans les mesures institutionnelles adoptés sous son impulsion depuis un nombre rétrospectivement restreint d'années. Elle correspond au souci d'implanter le catalan dans l'administration autonomique et, à travers elle et l'exemple qu'elle donne, à l'ensemble de la Catalogne. L'enseignement a également retenu toute l'attention des nationalistes, ce qui a conduit à la réalisation d'activités propres à ce secteur.

Outre les mesures réglementaires prises après la loi de 1983 et l'assistance technique donnée aux établissements scolaires, l'action de la *Generalitat* a emprunté trois voies en matière d'enseignement non universitaire<sup>652</sup><sup>653</sup>: l'appui pédagogique au corps enseignant par le biais de la coordination d'écoles et de séminaires d'aide didactique, ainsi que par le canal de cours de recyclage; des campagnes de catalanisation dans les centres scolaires, sur la base des différents plans intensifs de normalisation linguistique, et des spectacles de divertissement; l'étude et l'utilisation des méthodes d'apprentissage du catalan progressivement mises au point avec l'appui des technologies multimedia. C'est dans ces méthodes pudiquement appelées "didactiques" que ce situe le très controversé "**Programme d'immersion linguistique des enfants castillanophones**". Ce programme consiste toujours -et même plus que jamais, malgré les protestations de certaines associations de parents- en l'immersion de ces enfants dans un environnement scolaire catalanophone, dès leur premier contact avec l'institution scolaire. La liberté de choix stipulée dans diverses normes légales est ainsi

---

<sup>652</sup>Cf. Departament de Cultura: *La lengua catalana en la actualidad*. Generalitat de Catalunya, 1992, pp.26-27.

<sup>653</sup>Au vu de la répartition des dépenses dans le budget autonomique pour 1996, la *Generalitat* fait preuve d'une remarquable continuité dans son effort de (re)catalanisation par l'enseignement. On pourra en prendre la juste mesure en se reportant à l'annexe n°30.

limitée dans la pratique par cette politique active en principe menée dans le respect de la langue maternelle, c'est-à-dire dans encore bien des cas en castillan. Ses bons résultats ont conduit à sa rapide généralisation dans les écoles de la banlieue barcelonaise. Il est encore suivi par la moitié des écoles unilingues catalanes et celles dites "bilingues évolutives", dans lesquelles le catalan voit sa présence renforcée au fair et mesure qu'arrivent à des niveaux supérieurs des élèves le maîtrisant déjà. L'objectif, déjà presque atteint, est d'augmenter la proportion d'écoles unilingues catalanes et de limiter davantage la part désormais restreinte des écoles "bilingues statiques". L'enseignement primaire constitue sans nul doute la meilleure satisfaction du gouvernement autonome, même si le secondaire et l'universitaire se rapprochent également de la norme définie par la LNLC. Le point noir de sa politique réside dans l'enseignement privé qui est à la fois utilisé comme zone de repli par les parents réticents devant tant de radicalisme et par les étudiants qui choisissent par exemple des études supérieures en commerce international. La *Generalitat* se voit dans ce cas relativement impuissante sur le plan légal; la difficulté majeure provient surtout de sa force de persuasion et de sa capacité à imposer son exemplarité à de jeunes individus, certes profondément attachés à la réalité catalane, mais attirés par des carrières difficilement compatible avec l'usage exclusif du catalan. **Entre bilinguisme et unilinguisme catalan, les institutions autonomiques hésitent donc devant la liberté effectivement souhaitable, et de fait prise par les futures élites du pays. Si l'unilinguisme castillan a fait long feu, tous les problèmes n'en sont pas pour autant réglés en termes de cohésion interne et de projection externe de la Catalogne. La langue se trouve donc bien au cœur d'un dilemme entre retranchement et participation auquel les nationalistes catalans demeurent confrontés.**

Les difficultés éprouvées tout au long de ces années de (re)catalanisation active sont à peu près les mêmes dans le registre des moyens de communication et de la production culturelle. Les progrès sont pourtant spectaculaires grâce à l'octroi de subventions

conséquentes. Le quotidien entièrement rédigé en catalan, *Avui*, est l'un des premiers à en bénéficier. L'offre dans cette langue a progressivement augmenté dans toute la Communauté Autonome, mais le tirage des éditions catalanophones n'excède actuellement (et définitivement?) pas 12% du total de la presse écrite. Bien qu'en castillan, cette presse est assez autonome vis-à-vis des journaux édités dans le reste de l'Etat. L'univers médiatique est ainsi bien défini, les journaux lus à Madrid ne l'étant pas à Barcelone (à l'exception de *El País*, avec son supplément en catalan) et réciproquement (à part la *Vanguardia* et *Avui*, qui doivent retenir toute l'attention du gouvernement central parce qu'ils reflètent les options défendues par la *Generalitat*). A côté des chaînes de télévision publiques et privées, celle-ci dispose en outre de deux canaux, TV3 et Canal 33, qui furent des instruments de (re)catalanisation proprement révolutionnaires. Certains sociolinguistes, désespérés devant les taux de connaissance et d'utilisation du catalan au début des années 80 rappellent ainsi, mi-amusés mi-conscients du paradoxe que ce phénomène représente, l'importance de la série Dallas pour assurer la diffusion sociale de cette langue. A l'instar de ce feuilleton à succès, nombre de *telenovelas* sont en effet doublées pour transformer la télévision en alliée de la coalition nationaliste au pouvoir en Catalogne. La concurrence est cependant féroce avec les media castillanophones, sans que les individus y voient -quant à eux- un problème: les plus jeunes d'entre eux passent ainsi indistinctement d'une chaîne à une autre, sans que leur liberté et le caractère ludique du *zapping* intensif ne semble affecter leur sentiment d'appartenance à la Catalogne. A voir vivre et à interroger ces citoyens de demain, on éprouve un curieux sentiment de décalage avec le discours nationaliste, et plus généralement avec le schéma des générations ayant vécu la dictature. Rien ne semble aujourd'hui aussi contradictoire qu'il y a seulement une vingtaine ou une dizaine d'années. Là se situe probablement à terme **la limite la plus sérieuse au projet de CiU: comment justifier une entreprise à l'exclusivisme toujours latent et potentiellement contre-productif? Comment exiger de ces jeunes une allégeance prioritaire**, alors qu'ils évoluent à longueur de journée dans un environnement toujours plus ouvert sur le monde? **Comment imposer une définition**

**moniste de l'identité catalane** -quitte, hors période électorale, à en promouvoir une définition moins sectaire- à de jeunes générations sensibles à la pluralité et au cosmopolitisme?

La question vaut aussi pour les secteurs culturels (cinéma, théâtre, expositions, etc...) où des progrès remarquables ont été enregistrés ces dernières années. Ces avancées coïncident d'ailleurs avec la nette amélioration constatée dans la connaissance du catalan au fil des enquêtes réalisées par les experts-sociolinguistes. Déjà en 1986, près de 90,3% des habitants de la Catalogne comprenaient sa "langue propre"<sup>654</sup>, 64% la parlaient, 60,5% la lisait et 31,5% l'écrivaient<sup>655656</sup>. Les espoirs mis dans la (re)catalanisation de l'enseignement public s'avérèrent également fondés, puisque les plus jeunes et les plus massivement scolarisés présentaient les niveaux de compétence linguistique les plus élevés<sup>657</sup>. A telle enseigne que l'écart constaté dans ce domaine entre les "catalans" et les "immigrés" majoritairement castillanophones s'est presque totalement estompé chez leurs enfants, même s'ils sont nés hors de Catalogne<sup>658</sup>; ce qui constitue une donnée de plus en plus rare, car les migrations de ce type se sont taries

---

<sup>654</sup>Rien que dans la Province de Barcelone et pour ce qui a trait à la compréhension (écrite et orale) du catalan, cela représentait déjà un gain de 2,8% entre 1975 et 1981 et de 11,9% entre 1981 et 1986.

<sup>655</sup>Rien que dans la Province de Barcelone et pour ce qui a trait aux pratiques (écrite et orale) du catalan, cela représentait déjà un gain respectif de 15,7% et 6% entre 1978 et 1986.

<sup>656</sup>HALL, J.: *El conocimiento de la lengua catalana (1975-1986)*, op.cit., p.18.

<sup>657</sup>D'après le graphique fait par Jacqueline HALL et présenté dans l'annexe n°22, il ressort nettement que les jeunes d'aujourd'hui comprennent, parlent, lisent et écrivent mieux le catalan que leurs aînés. La relation entre jeunesse et connaissance de cette langue est valable pour ces quatre critères d'évaluation de la connaissance linguistique. Les pourcentages les plus élevés se trouvent ainsi significativement chez les 10-19 ans; surtout dans le domaine de l'écriture, ce qui manifeste l'influence de la scolarisation, par rapport au mode de transmission massivement oral chez leurs ascendants.

<sup>658</sup>D'après le tableau établi par Jacqueline HALL qui figure dans l'annexe n°23, le clivage est désormais plus net entre ces enfants d'"immigrés" et leurs parents qu'entre ce groupe pris globalement et les "autochtones". Ce qui conduit l'auteur de cette importante enquête à conclure: "*La différence qui sépare les autochtones des immigrés est beaucoup plus limitée à la base de la pyramide des âges qu'à sa moitié ou à son sommet. Les jeunes nés hors de Catalogne -plus particulièrement dans les zones castillanophones de l'Espagne- acquièrent en grandissant une maîtrise du catalan équivalente à celle de leurs contemporains nés en Catalogne*" (p.27).

au profit d'entrées d'immigrés au sens usuel du terme (dénués de la nationalité espagnole) se conformant avec moins de difficultés au modèle linguistique en vigueur. Ces résultats confirment une tendance commune -mais inégale- à toutes les Communautés Autonomes dotées de langues coofficielles, depuis le changement de politique de la part de l'Etat et l'application de politiques linguistiques sous l'impulsion des "meso-gouvernements". D'après l'enquête réalisée en 1990 par trois chercheurs du *Centro de Investigaciones Sociológicas* (CIS, Madrid) et au regard des données recueillies dès les premières années de la Transition, la compétence linguistique dans la "langue propre" s'est nettement améliorée aux Baléares, en Catalogne, en Navarre et au Pays Valencien. Son recul en Galice et au Pays Basque relève davantage, selon les auteurs, d'une surestimation en 1976 et 1979, que d'une réelle dégradation. Des données plus récentes ont depuis confirmé cette hypothèse et ont mis en relief les progrès du basque et du galicien, même s'ils sont plus lents pour différentes raisons (difficulté du basque par rapport à l'espagnol et ambivalence du gouvernement autonome galicien dirigé par l'un des leaders historiques de la droite espagnoliste et fondateur du *Partido Popular*, Manuel FRAGA IRIBARNE). A titre d'exemple, 22% de la population comprenait la seconde langue coofficielle de la Navarre en 1990, contre 14% en 1979; 17% la parlaient contre 10%; 12% la lisait contre 4%; et 10% l'écrivaient contre 2% voici vingt ans<sup>659</sup>. Bien qu'attestant d'indéniables progrès, ces chiffres n'ont cependant rien de comparables avec ceux de la Catalogne où l'on constate un niveau de compétence linguistique à la fois très haut et relativement équilibré par rapport aux écarts souvent constatés entre les paramètres oraux et écrits<sup>660</sup>. C'est dans la dynamique sociale que l'explication d'une telle réussite doit être

---

<sup>659</sup>Données extraites de GARCIA FERRANDO, M., LOPEZ-ARANGUREN, E., BELTRAN, M.: *La conciencia nacional y regional en la España de las autonomías*. Madrid, CIS, 1994, p.39.

<sup>660</sup>Aux Baléares, 94% de la population comprenaient la "langue propre" tandis que seulement 30% pouvait l'écrire en 1990. La même année, les Communautés Autonomes de Galice et du Pays Valencien présentaient des contrastes tout aussi saisissants: 96% contre 35% dans la première et 75% contre 16% dans la seconde. Les chiffres pour la Catalogne sont quant à eux très encourageants pour la *Generalitat*: compréhension orale: 95% en 1990 contre 90% en

recherchée, ce qui conforte la thèse de la langue comme objet politique: "*Le niveau éducatif et socio-économique plus élevé de la Catalogne au regard des autres Communautés bilingues, ainsi que la relative homogénéité des critères relatifs à l'usage du catalan parmi les différentes forces politiques catalanes, pourraient présenter ces hauts niveaux de compétence linguistique de la population comme la conséquence de la ferme politique de "normalisation" initiée par la Generalitat catalane depuis les débuts de la transition démocratique*"<sup>661</sup>.

L'usage privé et public de la "langue propre" dans chacune de ces Communautés Autonomes présente également des signes d'amélioration, bien qu'un décalage persiste entre les acquis en matière de connaissance et ceux dans le domaine de la pratique linguistique. Cet écart révèle les limites du volontarisme politique en la matière, le soutien actif d'un gouvernement autonome se heurtant à l'exercice des libertés individuelles, à des forces comme celle du marché, et à des données constantes comme par exemple le peu de goût des espagnols pour la lecture en général. Malgré ces nuances, la Catalogne présentait en 1990 et pour ce qui a trait à un usage privé, les plus hauts taux de lecture en "langue propre" de toutes les Communautés Autonomes<sup>662</sup>. Les chiffres les plus intéressants sont sans conteste ceux qui portent sur la dimension publique de cet usage, cet aspect étant celui qui a retenu l'attention des gouvernements autonomes afin de parvenir à un bilinguisme effectif. Leurs diverses actions, notamment dans le domaine de l'éducation, ont été suivies d'effets positifs. Il en aurait sans doute été autrement si leur politique n'avait pas, dès le départ, joui d'un soutien visiblement massif de la part des résidents. Les habitants des six entités territoriales concernées par la question de la coofficialité défendent ainsi très majoritairement différentes options visant à étendre l'usage public de la "langue propre". L'appui de l'opinion publique est une nouvelle fois le plus élevé en Catalogne,

---

1979; capacité d'expression orale: 81% contre 78%; compréhension écrite: 74% contre 65%; enfin, capacité d'expression écrite: 49% contre 39%. Source: ibidem, p.39.

<sup>661</sup>Ibidem, p.40.

<sup>662</sup>Ibidem, p.42.

tandis que l'écart entre ces différentes options y est également le plus réduit<sup>663</sup>. C'est également en Catalogne que le pourcentage de partisans d'un modèle radical au profit de la "langue propre" dans les écoles publiques est le plus élevé: 29% souhaitent que l'enseignement y soit obligatoirement réalisé en catalan, contre 5% au Pays Valencien<sup>664</sup>. Ce sont néanmoins des modèles assez modérés qui suscitent l'adhésion des populations sondées, même si la Catalogne se distingue encore par le fort appui en faveur du caractère obligatoire du catalan<sup>665</sup>. Un élément déterminant de cette enquête est enfin la corrélation établie par les auteurs entre certaines variables socio-démographiques et les préférences pour tel ou tel modèle éducatif. Bien qu'encore minoritaire, le groupe le plus radical présente à l'égard de la problématique du sens, des modalités et des effets des politiques de (re)construction nationale, un profil dont on peut tirer des enseignements satisfaisants dans l'optique de leurs promoteurs. Ce profil présente les caractéristiques suivantes: "*de sexe masculin, entre 22 et 35 ans, ayant suivi des études universitaires, appartenant à la classe moyenne-haute, né dans*

<sup>663</sup>Pour avoir une idée du caractère massif de cet appui et de la faiblesse de cet écart, il est intéressant de comparer les chiffres de la Catalogne à ceux du Pays Valencien. A la question "*Les services publics (Telefonica, Renfe, Iberia) devraient utiliser aussi bien la langue propre que le castillan dans la région*", 90% des sondés répondaient en 1990 par l'affirmative en Catalogne, contre 60% au Pays Valencien. Des différences similaires sont observables dans d'autres secteurs: "*Toute personne qui travaille dans la région devrait au moins comprendre la langue propre, même si elle ne la parle pas*": 87% contre 57%; "*Pour être fonctionnaire dans la région, il faut exiger une bonne connaissance de la langue propre*": 88% contre 43%; "*Les chaînes de radio et de télévision devraient augmenter leurs émissions dans la langue propre*": 73% contre 40%; enfin, "*Dans les écoles publiques de la région, l'enseignement doit se faire uniquement dans la langue propre*": 42% contre 12%. Ce dernier indicateur souligne bien la nature polémique du thème de l'éducation, aucun des acteurs en présence n'étant dupe des enjeux sociaux et politiques de l'action publique dans ce domaine. Source des données chiffrées: *ibidem*, p.45.

<sup>664</sup>La moyenne est de 16% pour cette option. Elle a été définie à partir des données suivantes par Communauté Autonome: 5% pour le Pays Valencien; 7% pour la Galice; 11% pour le Pays Basque; 24% pour les Baléares et 29% pour la Catalogne. Cet indicateur met une nouvelle fois en relief l'hétérogénéité à l'intérieur de l'aire catalanophone, le Pays Valencien étant résolument à l'écart de la relative homogénéité présentée par les Baléares et la Catalogne. Source des données chiffrées: *ibidem*, p.46.

<sup>665</sup>43% des sondés dans cette Communauté Autonome sont pour qu'une partie des matières soient obligatoirement enseignées dans cette langue, tandis que 26% seulement estiment que le choix de la langue devrait appartenir à l'élève. Souce de ces données chiffrées: *ibidem*, p.46.

*la région, présentant un fort régionalisme/nationalisme subjectif, et -dans le cas des Baléares, de la Catalogne et du Pays Basque- sachant lire et écrire dans la langue autochtone*<sup>666</sup>. Dans ce constat réside sans nul doute l'**une des plus éclatantes réussites des autorités investies dans ces projets politiques, en particulier de la Generalitat de Catalogne**. Il semble en effet qu'une relation existe entre la hausse du taux de scolarisation, en catalan, celle des compétences et de l'usage dans cette langue, celle du sentiment d'appartenance à une Catalogne perçue comme différente, et celle, enfin, de l'adhésion aux options défendues par les **nationalistes**. En à peine quinze années -si l'on prend pour point de départ l'adoption de la Loi de Normalisation du Catalan en 1983-, ceux-ci ont réalisé un véritable tour de force: non seulement ils sont parvenus à corriger la situation héritée du franquisme, mais ils ont aussi réussi à faire émerger d'une certaine manière un citoyen catalan susceptible de grossir les rangs de leur électorat. **Telle est la logique du logos nationaliste: en affirmant l'existence de ce qui n'existe pas encore, il crée les conditions d'émergence de feu la nation à venir.** L'auto-référence incantatoire et pratique constitue ainsi l'un des piliers de tout modèle d'édification nationale, la politisation d'une aire linguistique et la territorialisation d'un espace soumis aux aléas de l'Histoire se fondant sur un effet générationnel dont CiU n'a encore aucune raison de craindre le tarissement.

On le constate donc, l'impact de la politique de "normalisation" en faveur du catalan menée par les nationalistes dépasse la sphère strictement linguistique. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant dans la mesure où cette langue a dès l'origine été incluse dans le projet politique dont ils sont les héritiers et les ardents défenseurs. Il n'est par conséquent pas plus étonnant que l'évaluation de cette action publique glisse insensiblement vers une appréciation politique: les analystes cherchant à vérifier l'existence de **corrélations entre des paramètres linguistiques et des indicateurs politiques**. Les conclusions auxquelles est arrivée l'équipe du CIS sont à ce propos

---

<sup>666</sup>Ibidem, p.47. Cf.tableaux dans l'annexes n°24.

éloquentes, même si elles sont émises avec prudence par peur d'une généralisation hâtive et abusive. La première d'entre elles a trait à l'identification nationale/régionale en fonction de diverses caractéristiques socio-démographiques, dont la capacité d'écrire dans la "langue propre" de la Communauté Autonome où réside la personne interrogée. Le fait d'avoir cette compétence linguistique en catalan et en basque induit alors un éloignement par rapport au groupe majoritaire en Espagne qui se sent appartenir aussi bien à la "région" qu'à "l'Etat-nation" espagnol. Le sentiment d'appartenance dominant devient plus exclusif et moins dual, puisque 62% de ceux qui écrivent le basque se sentent seulement basques et 42% de ceux qui écrivent le catalan se sentent plus catalans qu'espagnols<sup>667</sup>. La situation est bien différente en Galice, aux Baléares et au Pays Valencien où la double identification prime, et où le sentiment espagnoliste conserve tout son protagonisme<sup>668</sup>. Une plus ou moins grande connaissance de la "langue propre" a également une incidence sur l'évaluation des administrations centrale et autonomique. S'il s'agit d'une tendance commune à toutes les Autonomies, c'est cependant en Catalogne que l'évaluation dont elles font l'objet présente la plus grande cohérence. La fréquence des images favorables au gouvernement autonome est en effet d'autant plus importante que le niveau de connaissance du catalan est haut. Assez logiquement, ce sont les mêmes personnes qui émettent le souhait d'une augmentation des compétences en faveur de cette institution créditee d'une moindre corruption et d'une plus grande efficacité<sup>669</sup>. Les effets du degré de compétence linguistique dans la "langue propre" se font également ressentir dans le domaine plus strictement politique de l'option en faveur du droit à l'autodétermination.

<sup>667</sup>Il faut rajouter à cette donnée les 24% de ceux qui écrivent le catalan et se sentent exclusivement catalans. On aboutit ainsi à une majorité éloignée d'un positionnement équilibré du type "je me sens autant espagnol que de la région". Sources des données chiffrées: *ibidem*, pp.19-20.

<sup>668</sup>A titre indicatif, 44% de ceux qui écrivent le catalan ou mallorquin aux Baléares se sentent exclusivement espagnols, contre 39% qui se sentent aussi espagnols que de la région. On pointe ainsi du doigt la modération des habitants de cette Communauté Autonome, à mi-chemin entre le Pays Valencien et la Catalogne, ce qui ne manque pas de conditionner le rapport au pancatalanisme manifesté à son encontre par le "Principat".

<sup>669</sup>*Ibidem*, p.156.

Comme l'on pouvait s'y attendre, on constate que la posture la plus favorable à l'exercice de ce droit est directement liée à la connaissance du catalan ou à la maîtrise d'une des quatre compétences linguistiques en basque: plus on monte sur l'échelle de connaissance de l'une ou l'autre langue, plus le pourcentage d'opinions favorables à ce principe est élevé<sup>670</sup>. Il est à noter que les attitudes changent cependant totalement lorsque la question porte sur les conséquences politiques de son application et sur une indépendance éventuelle. Même dans les "nationalités historiques", le séparatisme est globalement rejeté au profit d'un approfondissement de l'Etat des Autonomies. C'est ce qui fonde les auteurs de l'enquête du CIS à conclure sur une note d'optimisme par rapport au maintien de l'unité de l'Etat espagnol. Ils interprètent en effet positivement le fait que le nationalisme/régionalisme subjectif soit plus modéré qu'en 1976. Les positions nationalistes extrêmes (espagnolistes ou favorables aux "périphéries") étaient alors dominantes; de l'ordre de 61% contre 45% en 1990<sup>671</sup>. Ces données peuvent cependant faire l'objet d'une interprétation qui permet de mieux rendre compte du climat revendicatif persistant dans l'Espagne contemporaine. Elles prouvent peut-être aussi que la modération de ce sentiment politique n'est possible qu'au prix du développement effectif de l'Etat des Autonomies, une éventuelle radicalisation n'étant pas à exclure dans le cas où ce développement serait estimé trop lent ou trop rapide, trop égalitaire ou trop inégalitaire. Le fonctionnement de cet Etat dans les années 90 témoigne précisément de cette **tension continue entre modération et radicalisation**, le gouvernement central étant pris entre le feu croisé des Communautés Autonomes à voie rapide et à voie lente, et entre celui des plus riches et des plus pauvres. Enfin, il peut apparaître quelque peu surprenant de se réjouir d'une modération qui s'apparente à une forme de **banalisation**. Au regard des concessions faites lors de la Transition, on aurait en effet aussi bien pu s'attendre à la disparition ou à tout le moins à la forte baisse de toute forme de radicalisme nationaliste. Parce qu'elle repose sur la revendication permanente pour toujours pousser plus loin les potentialités inhérentes

---

<sup>670</sup>Ibidem, p.175.

<sup>671</sup>Ibidem, p.21.

au bloc constitutionnel, la dynamique de l'Etat des autonomies a au contraire augmenté la part relative des personnes se définissant comme plutôt nationalistes sur l'échelle du nationalisme/régionalisme subjectif<sup>672</sup>. Face à une telle réussite, on comprend dès lors mieux pourquoi les nationalistes catalans ont adopté en 1995 un Plan de Normalisation Linguistique et une nouvelle loi en décembre 1997 afin d'étendre l'usage de la "langue propre de Catalogne"<sup>673</sup>. L'enjeu est, sur le plan linguistique, d'améliorer son utilisation dans des secteurs réticents à un radicalisme contre-productif (media, publicité, etc...). Sur le plan politique, l'objectif est de consolider la réalité et l'image d'une Catalogne différente en stimulant le bilinguisme dans cette Communauté Autonome. L'idée est bien d'imposer dans les esprits et dans les faits (on pourrait tout aussi bien dire "par les esprits et dans les faits") sa singularité identitaire<sup>674</sup> et d'en déduire des avantages comparatifs. Parce qu'elle a vu le gouvernement central dépendre de l'appui des nationalistes catalans, la période 1993-1998 se prête particulièrement bien à la mise en évidence de cet élément-clef de la dynamique initiée après plusieurs décennies de centralisme dictatorial.

### **CHAPITRE III: Le temps des majorités incertaines: Jordi PUJOL, "vice-roi" d'Espagne (1993-...)**

La période immédiatement contemporaine est venue couronner de succès les efforts dispensés depuis plusieurs décennies par les nationalistes catalans. Dépourvus de majorité absolue pour gouverner l'Espagne, la gauche socialiste (section 1), puis la droite populaire (section 2), ont trouvé au près d'eux un précieux appui parlementaire.

---

<sup>672</sup>En 1976, 39% des personnes interrogées se situaient en-haut de l'échelle du nationalisme/régionalisme subjectif, contre 30% en 1990; 32% au niveau moyen contre 48%; enfin, 22% contre seulement 15% après une décennie de développement de l'Etat des Autonomies. Source: ibidem, p.21.

<sup>673</sup>On trouvera dans l'annexe n°26 le texte complet de la nouvelle loi de normalisation linguistique du catalan.

<sup>674</sup>Cela est d'autant plus impératif que la Catalogne se caractérise encore, sur le plan interne, par sa grande diversité. On peut en prendre la juste mesure en se reportant à l'annexe n°25 qui apporte divers éléments sur la composition de sa population.

Cela n'est pas allé sans contreparties en matière d'autonomie et sans révolution dans la culture politique espagnole. Apogée ou simple fin d'une étape pour le nationalisme catalan, cette période le constraint en toute hypothèse au renouvellement.

Dans le bilan sévère, mais lucide, dressé par Franck MODERNE sur le développement de l'Etat des Autonomies pendant la décennie de gouvernement socialiste, certains traits caractéristiques de l'Espagne post-franquiste transparaissent bien. Cet auteur a en effet raison de rappeler le **frou** qui présida semble-t-il volontairement à la rédaction de la Constitution à propos de la nouvelle répartition territoriale du pouvoir. A défaut de s'inspirer de modèles déjà éprouvés ailleurs et d'être clairement consignés dans les textes fondamentaux, les contours de l'Etat ont depuis lors été dessinés dans, et par la **pratique**. La configuration politique et plus particulièrement la présence du PSOE à la tête du gouvernement tout au long des années 80 ont eu en la matière un rôle déterminant. Tiraillés entre diverses composantes et courants plus ou moins acquis à la cause autonomiste et surtout contraints, par les responsabilités qui étaient désormais les leurs, de préserver l'unité de l'Etat<sup>675</sup>, les socialistes passeront sans doute moins à la postérité pour avoir réussi à imposer des vues bien arrêtées que pour avoir été les premiers à assumer durablement l'héritage constitutionnel. L'"**improvisation**" dénoncée par Franck MODERNE est donc due au **caractère fortement innovant du dispositif** mis en place à la faveur de la Transition. La pratique aurait cependant pu conduire à la définition précise de l'Etat; ce d'autant plus que le PSOE a joué d'une position exceptionnellement prédominante pendant cette période. Il n'en a rien été pour diverses raisons, parmi lesquelles les divisions internes du parti gouvernemental de même que l'assise électorale large et territorialisée de formations politiques comme CiU. D'où le constat embarrassé du juriste français: "*L'Espagne des Autonomies s'est*

---

<sup>675</sup>Un signe parmi d'autres de la tension régnant à cause du conflit "centre-périphérie(s)" à l'intérieur du PSOE est notamment la critique adressée par ses dirigeants contre l'importance croissante des "barons locaux" de ce parti en octobre 1991. Celle-ci conduit logiquement Felipe González, déjà réservé à l'origine sur la question et prudent compte tenu de sa charge gouvernementale, à dénoncer la "territorialisation" de cette formation et à l'estimer plus préjudiciable que l'émergence de courants en son sein.

*ainsi construite sans plan d'ensemble rigide et sans programmation rigoureuse. La stabilité du pouvoir socialiste n'a pas sensiblement modifié les tendances profondes de son évolution. Le gouvernement GONZÁLEZ, dans ses versions successives, a géré avec pragmatisme le problème des autonomies: il n'a guère tenté d'en définir les assises théoriques. L'édifice demande donc à être consolidé*<sup>676</sup>. Une stabilisation à court ou moyen terme est par conséquent de mise dans cette optique, car: "Un Etat ne peut guère se permettre de recomposer sans cesse la carte des compétences, les types de liaison à établir entre les entités qui le composent ou les modalités de leur financement. Il y va de la sécurité juridique, laquelle est, en Espagne, un principe constitutionnel. Il y va aussi de la crédibilité politique de l'Etat des Autonomies"<sup>677</sup>. Bien que mettant en évidence des enjeux réels, ce point de vue demeure trop conformiste et normatif pour expliquer la dynamique de l'Etat des Autonomies. Catastrophiste à l'image d'une partie des études relatives à cette problématique, il demeure prisonnier d'une vision qui assimile **l'indéfinition de l'Etat** (en général, et espagnol en particulier) à une **faiblesse** et à un **danger** pour sa propre survie. Il s'oppose en cela à une vision non moins excessive, mais au contraire angélique, qui loue les **vertus démocratiques de cet incommodé état d'inachèvement**. Le "vainqueur" sur lequel on insiste alors n'est plus en l'espèce l'Etat, mais la démocratie. Commentant l'issu positive des négociations entamées au lendemain des élections générales de mars 1996 par le *Partido Popular* avec les partis nationalistes dominants dans trois Communautés Autonomes, Jean-Jacques KOURLIANDSKY manifeste ainsi un grand enthousiasme: "*La consolidation de cette majorité inattendue et supposée fragile a démontré la solidité acquise par les institutions démocratiques espagnoles. La longue page de la transition démocratique a ainsi été tournée de façon abrupte et paradoxale. Le compromis a priori impossible trouvé en mai 1996 par la droite nationale et les autonomistes modérés basques, canariens et catalans, indique,*

---

<sup>676</sup>MODERNE, F.: "Les Communautés Autonomes, une décennie capitale pour un Etat en construction" in BON, P., MODERNE, F.: *L'Espagne aujourd'hui. Dix années de gouvernement socialiste (1982-1992)*. Paris, La Documentation Française, 1993, p. 78.

<sup>677</sup>Ibidem.

*plus qu'un changement d'époque, l'enracinement d'une nouvelle culture politique, fruit de vingt ans de vie démocratique. (...). La "seconde transition" réclamée avec insistance par le PP en 1995 et 1996 avait un arrière-goût revanchard. Les électeurs ont pris le Parti Populaire au mot en lui donnant un contenu inattendu; en ne faisant pas perdre le PP sans faire gagner pour autant les sortants socialistes, ils ont imposé une normalité démocratique plus enracinée que ne le pensaient les responsables politiques<sup>678</sup>.* **Plutôt que d'avancer que ces bouleversements témoignent de la maturité démocratique de la société espagnole, il semble plus convenable de dire qu'ils constituent autant de mises à l'épreuve contribuant précisément à l'émergence de cette maturité.** Pris chacun isolément, ces deux avis donnent en définitive une image biaisée de la réalité espagnole. Mis en parallèle, ils se complètent pour l'éclairer et mettre à jour la **dialectique** qui la sous-tend tout autant que les opinions émises à son propos: celle de l'**Etat** et de la **démocratie** en Espagne. Tandis que la seconde a pendant des siècles été sacrifiée sur l'autel du premier, une idée répandue voudrait que la tendance soit dorénavant inversée. Chez les acteurs comme chez les observateurs espagnols ou étrangers, il s'agit toujours là des **deux termes d'une équation impossible**; d'une gageure comparable à celle de penser conjointement le nationalisme et la démocratie. C'est pourtant l'analyse du fonctionnement de l'Etat autonomique qui conduit à explorer ces voies idéologiquement incorrectes. **A défaut de déterminer la nature présente et future de cet Etat, il importe en effet de montrer qu'il fonctionne et grâce à quelles matrices.** Que l'on s'en réjouisse ou que l'on s'en désole -l'affect ne devrait d'ailleurs idéalement pas interférer en la matière-, le differentialisme intégrateur en fait plus que jamais partie depuis le scrutin législatif de mars 1996. Face à des gouvernements privés de majorité absolue, **la stratégie differentialiste s'est épanouie** dans le respect de la légalité constitutionnelle et suivant le poids conféré aux partis d'envergure "régionale" par les électeurs. **En même temps qu'elle est le produit de la démocratie**

---

<sup>678</sup>KOURLIANDSKY, J.J.: *Espagne: la deuxième alternance démocratique*. Paris, La Documentation Française, Problèmes politiques et sociaux n°792, 24 octobre 1997, p.3 et 5.

**espagnole, elle contribue donc à la modeler et à la caractériser.** Différent, hybride et résolument nouveau, l'Etat ne semble pas pour autant être (encore?) significativement ébranlé par cette dynamique des relations "centre-péphérie(s)". Unis par un même souci d'efficacité de la puissance publique à quelque niveau qu'elle exerce son autorité et par leur orientation politique de droite, le gouvernements central et les partis nationalistes qui le soutiennent procèdent peut-être à une **double adaptation majeure: celle de l'Etat à la pluralité de la société espagnole et celle du même Etat à l'environnement politico-économique de cette fin de siècle, qui voit la construction européenne se transformer simultanément en laboratoire de et en rempart contre la mondialisation.** Une certaine prudence est cependant de mise, ne serait-ce que parce que les **effets** peuvent se distinguer des **intentions** témoignées par les acteurs nationalistes et se traduire par une dislocation effective de l'Etat. Enfin, il serait naïf de réduire les risques de séparatisme à néant, le nationalisme catalan témoignant à cette enseigne d'une **ambivalence** sans doute **tactique** qui tranche avec le maximalisme des basques et le minimalisme des canariens. C'est à l'analyse de ce jeu complexe entre une multiplicité d'acteurs, sur fond d'internationalisation de l'économie et d'intégration européenne, et dans lequel se scelle l'avenir de la démocratie et de l'Etat espagnols que le lecteur est dès à présent convié.

### **Section 1. Les socialistes tributaires de l'appui de CiU (1993-1996): vers un régénérationisme effectif et assumé?**

#### A. Dépourvu de majorité absolue, le PSOE fait appel aux nationalistes: chronique d'un déclin annoncé et d'une entente normale dans une démocratie

Bien que représentant un **tournant** indéniable par rapport aux législatures antérieures, **1993** peut apparaître rétrospectivement comme une **étape transitoire entre deux moments-clefs: 1989 et 1996.** 1989, parce que le PSOE obtient de justesse la majorité absolue et la perd finalement à la suite d'une procédure juridique

concernant des litiges électoraux. Il se voit par la même contraint d'élargir son assise parlementaire et de négocier avec les nationalistes basques et catalans. Il découvre ainsi les prémisses d'une collaboration poursuivie par la force des choses à l'issue du scrutin législatif de 1993. 1996, ensuite, parce qu'une tendance de fond s'exprime alors en portant le PP au pouvoir; un PP qui avait su réduire lentement, mais constamment, son écart avec un PSOE de plus en plus affecté par les affaires de corruption liées à son exercice du pouvoir et par certains échecs, comme la persistance du terrorisme au Pays Basque<sup>679</sup>.

Du point de vue des relations entre le gouvernement central et certaines "périmétries", 1989 introduit ainsi une mutation qui ne cessera de s'accentuer pour déterminer encore aujourd'hui le fonctionnement de la démocratie espagnole. Juan MONTABES en prend la juste mesure lorsqu'il avance: "*En tout état de cause, depuis les premières élections générales, le 15 juin 1977, jusqu'au 6 juin 1993, date du sixième scrutin de ce type, on pourrait définir au moins trois phases distinctes ou périodes déterminantes dans l'évolution générale du système de partis en Espagne*<sup>680</sup>. *On pourrait dire schématiquement, sans tenir compte de son orientation ultérieure, que ce processus a commencé par une période de pluralisme limité et de polarisation*<sup>681</sup> englobant les élections de 1977 et de 1979 ainsi que les législatures qui ont suivi, qui est parvenue à son terme avec la dissolution du Congrès des Députés décidées en août 1982 pour provoquer des élections en octobre de la même année. Le résultat des

---

<sup>679</sup>Il s'agit-là d'une simplification abusive, puisque les attentats réalisés par ETA ne se sont jamais limités à la Communauté Autonome du Pays Basque ou au territoire basque dans son ensemble (*Euskal Herria*). La stratégie de la bande terroriste était et demeure d'"exporter" le "problème basque" en-dehors de ces frontières pour attester d'une importante puissance de frappe, convaincre de l'illégitimité fondamentale de l'Etat espagnol et forcer le gouvernement central à satisfaire ses revendications. Des cibles privilégiées ont par conséquent été Madrid - pour son statut de capitale-, la Catalogne -parce que la rallier à une solution radicale aurait légitimé la violence d'ETA et aurait peut-être abouti à une réelle fragilisation de l'Etat- et l'Andalousie, fief du parti gouvernemental et Communauté Autonome rivale sur plusieurs plans (importance géographique, démographique, économique et prétention à l'usage de la stratégie différentialiste par le biais du concept de "nationalité").

<sup>680</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>681</sup>Les termes en caractères normaux étaient déjà soulignés dans le texte d'origine.

élections tenues le 28 octobre 1982 a marqué la début d'une nouvelle phase caractérisée selon nous par un **système de parti prédominant** qui devait demeurer incontesté jusqu'en octobre 1989. Après ce grand tournant, les nouvelles tendances désormais prépondérantes ont pu s'affirmer. Avec les élections d'octobre 1989, et de manière plus évidente encore avec celles du 6 juin 1993, a débuté la troisième phase de l'évolution du système de partis: le retour au **multipartisme limité** ou au **bipartisme imparfait**<sup>682</sup>"<sup>683</sup>. Le PSOE n'atteint de fait plus les scores vertigineux de 1982 et 1986<sup>684</sup> et doit se contenter d'une majorité absolue acquise de justesse, soit 176 sièges sur les 350 de la chambre basse. Il la perd néanmoins à la suite de l'invalidation pour cause d'irrégularités lors du vote à Melilla et la désignation d'un candidat de l'opposition libérale à la suite de nouvelles élections en mars 1990. Conscient de la délicate position qui était désormais la sienne, le gouvernement de Felipe GONZÁLEZ avait cependant anticipé en recherchant un moyen pour disposer d'appuis parlementaires suffisants pour réaliser ses objectifs. Constraint de composer en fonction de l'arithmétique électorale, il s'initiait ainsi sans le savoir à une expérience qu'il lui serait donné de renouveler trois ans et demi plus tard. La question était en effet bien celle-ci: avec qui s'allier et quelle forme donner à cette alliance? Les dix-sept sièges d'*Izquierda Unida* auraient dans cette optique pu satisfaire les besoins du PSOE. Cette formule a néanmoins été rejetée, conformément aux options défendues par les leaders des deux formations lors de la campagne électorale. Ce rejet intervenait en réalité au terme d'une année tendue entre les socialistes et la coalition de gauches (dont

---

<sup>682</sup>L'auteur renonce par la suite à cette dernière notion pour qualifier le système partisan espagnol. En effet: "La présence notable de partis infra-nationaux, d'un point de vue qualitatif comme d'un point de vue quantitatif, nous conduit à écarter définitivement toute éventualité de bipartisme, même imparfait, en Espagne. A ce stade plus que jamais auparavant, étant donné le rôle crucial des partis nationalistes dans le système politique et par conséquent dans le système de partis, la formule de SARTORI selon laquelle, indépendamment des mécanismes électoraux, le bipartisme est impossible tant qu'existent des minorités géographiquement concentrées, est confortée". Cf. MONTABES, J.: "Non-state wide parties within the framework of the spanish party system" in *Non state wide parties in Europe*. Barcelone, publication de l'ICPS, p.139.

<sup>683</sup>Ibidem, p.132.

<sup>684</sup>Sur les 350 sièges à pourvoir au Congrès des Députés, cette formation en avait obtenu 202 en 1982 et 184 en 1986.

communistes) emmenée par Julio ANGUITA. Rétrospectivement, il apparaît comme un élément supplémentaire de marginalisation d'un mouvement miné par ses dissensions internes et par l'intransigeance de ce responsable, dont la figure n'a depuis lors cessé d'être discutée. Restaient donc le parti de l'ancien chef du gouvernement Adolfo SUAREZ, le CDS (14 sièges), ainsi que les nationalistes catalans et basques (18 sièges pour CiU et 5 au PNV). Compte tenu de leur éloignement sur l'échiquier politique, aucun accord ne pouvait en effet intervenir avec le principal parti d'opposition, le PP (107 sièges), et avec les nationalistes extrémistes basques d'Herri Batasuna (4 sièges). Les autres partis étaient enfin pas assez nombreux et idéologiquement trop éloignés pour assurer au chef du gouvernement un appui aussi solide que durable. Pour la première fois depuis la Transition, des contacts débutèrent donc entre les nationalistes et l'équipe de Felipe GONZÁLEZ afin d'asseoir les bases d'une certaine stabilité gouvernementale. Dans un contexte de crise économique et d'arriage de l'Espagne à la Communauté Européenne, celui-ci était désormais en position de demandeur; une position inconfortable dont seules les abstentions du **CDS**, de **CiU** et du **PNV** l'ont partiellement tiré lors du vote de la question de confiance en avril 1990. Jusqu'en 1993, c'est grâce à ces trois protagonistes qu'il est parvenu à limiter les effets de sa minorité parlementaire. Compte tenu de la force qu'il conservait cependant au sein des deux chambres, **le PSOE n'a cependant pas ressenti la nécessité d'institutionnaliser la collaboration avec ces acteurs de la vie politique espagnole**. Il se satisfaisait (encore) d'**accords ponctuels** et relativement **informels**, ce qui ne sera plus le cas à partir de 1993. Subodorant sans doute le risque de perdre sa marge de manœuvre pour continuer l'oeuvre entreprise depuis 1982 et se montrer fidèle à ses engagements électoraux, le PSOE parvint ainsi à éviter ce qui devint par la suite incontournable: une entente avec les nationalistes et son coût institutionnel, économique, de même que politique.

Bien qu'encore souple, la formule trouvée par les socialistes laisse entrevoir les caractéristiques d'une **pratique** appelée à un certain succès depuis. Il s'agit en premier

lieu du dialogue en permanence établi entre le gouvernement central et les nationalistes qui le soutiennent. Ce dialogue repose dès le départ sur les contreparties proposées en échange de cet appui. De 1989 à 1993, elles seront somme toute minces et fonction de ce que l'équipe gouvernementale peut négocier avec le PP pour des décisions ayant ou non trait à la politique autonomique. **Second trait caractéristique de ce dialogue: la pression nationaliste exercée par le canal du différentialisme intégrateur.** A peine les législatives d'octobre 1989 passées et les résultats de la consultation électorale connus, la parlement de Catalogne dominé par CiU adopte un texte dans lequel il est affirmé que les catalans ne renoncent pas au droit à l'autodétermination. Outre la signification propre de ce geste (la chute du mur de Berlin déclenche alors une véritable euphorie qui ouvre de nouvelles perspectives, sans qu'il soit imaginable que Jordi PUJOL aille trop loin dans cette voie, car l'ancrage espagnol en Europe demeure prioritaire), il contribue surtout à faire monter les enchères et à fixer le prix du soutien de sa coalition au gouvernement. L'argument repose bien sur l'idée d'un fait différentiel qui confère des droits particuliers, dont celui de s'autodéterminer<sup>685</sup>. L'exercice de ce droit pourrait aboutir à l'indépendance de la Catalogne, ce qui représente la pire des hypothèses pour le gouvernement central. Par conséquent, si ce dernier souhaite être appuyé par des nationalistes conscients de la

<sup>685</sup>En septembre 1991, le Président de la *Generalitat* réaffirma ainsi: "Comme la Lituanie ou la Slovénie, la Catalogne est une nation: une nation qui s'appuie sur une langue, une culture, une histoire et un sentiment collectif". Quelques jours plus tard, il évoquait plus directement la cause et l'enjeu interne de telles déclarations: "Nous avons les mêmes droits que les Lituaniens, sauf qu'eux l'exercent au travers de l'indépendance et nous de l'autonomie". Il s'agissait à l'évidence d'apaiser des relations tendues par des prises de position volontairement très médiatisés et de réaffirmer la priorité des nationalistes: l'approfondissement de l'autonomie catalane. Dans un entretien publié quelques jours plus tard, il explicita d'ailleurs sa pensée. La Catalogne pouvait ainsi parfaitement se satisfaire de ce statut à trois conditions: que les catalans exercent le contrôle politique de leur territoire (en d'autres termes que le gouvernement autonome "*constitue réellement l'Etat en Catalogne*"), que leur spécificité culturelle et linguistique soit davantage reconnue et que leurs rapports financiers avec Madrid soient révisés. Le système de financement des Autonomies arrivait en effet à expiration en décembre 1991 et devait faire l'objet d'une réforme qui explique sans doute ce **recours circonstancié à la stratégie différentialiste**. (les propos de Jordi PUJOL ont été extraits de l'article "Pouvoirs locaux et deniers public: l'Espagne face à l'explosion des nationalismes", publié dans *Le Monde Diplomatique*, en décembre 1991, p.3).

nature excessive mais efficace de leur rhétorique, il doit s'attendre à donner le change pour éloigner le danger de sécession. Le temps même de ce raisonnement fondé sur l'intimidation permet de qualifier cet appui: il est conditionnel et se base sur des compensations négociées dans un climat de perpétuelle tension. **Troisième caractéristique du dialogue entretenu entre le gouvernement central et les nationalistes catalans: il n'est pas strictement bilatéral et dépend de l'action d'autres protagonistes**, dont celle du PNV qui soutient également les socialistes. On touche ici à une matrice essentielle du fonctionnement de la démocratie et de l'Etat espagnols. Elle fut à l'époque illustrée par la réaction engendrée au Pays Basque par le texte sur l'autodétermination adopté en Catalogne. Deux mois après cet acte, le PNV adoptait avec l'assentiment de l'une de ses branches dissidentes -*Eusko Alkartasuna* (EA)-, et celui d'une partie de la gauche nationaliste incarnée par *Euskadiko Eskerra* (EE) un texte assez radical stipulant: "*Le peuple basque dispose du droit à l'autodétermination. Ce droit réside dans le pouvoir de ses citoyens de décider librement et démocratiquement du statut politique, économique, social et culturel du peuple basque, soit en se dotant d'un cadre spécifique, soit en partageant, tout ou partie, sa souveraineté avec d'autres peuples*". Il s'agissait à l'évidence d'une surenchère volontaire, témoignant de la peur de voir octroyés à la Catalogne des avantages spécifiques, et visant à mettre en garde le gouvernement madrilène contre toute action allant dans ce sens. La stratégie différentialiste devenait dans ce contexte d'une utilité particulière pour le contraindre à approfondir l'autonomie du Pays Basque. Loin de se limiter à des acteurs restreints et de se cantonner à des domaines particuliers, cette stratégie n'a par conséquent cessé de s'étendre suivant le mécanisme désormais bien connu de l'"*agravio comparativo*". Même lorsqu'elle accédait à certaines demandes émanant d'associés aussi exigeants, **l'équipe dirigée par Felipe GONZÁLEZ demeurait prisonnière de cette dynamique dont l'impact était encore limité grâce à l'arithmétique parlementaire. La compétition à l'intérieur du groupe des "nationalités historiques" ainsi qu'entre ces entités et les "régions" n'a depuis lors cessé de conditionner le dialogue entretenu entre le gouvernement**

**central et l'une de ces Communautés Autonomes. Cette donnée a influé à différents niveaux.** A l'échelle locale, l'effet de la prise de position du PNV en faveur de l'autodétermination en février 1990 a conduit au durcissement de ses relations avec le PSOE et à la constitution d'un gouvernement de coalition exclusivement nationaliste - et non plus nationaliste-socialiste- après les élections autonomiques d'octobre de la même année. Cette coalition éclata cependant assez rapidement au profit d'une nouvelle suivant l'ancien modèle. On retrouva ainsi dès l'automne 1991 une configuration désormais familière qui consistait en l'appui réciproque des nationalistes et des socialistes à Madrid et au Pays Basque. Si elle n'est plus aujourd'hui de mise entre le centre et cette "périphérie", cette **symétrie des soutiens parlementaires** caractérise par contre les relations du gouvernement central et de la Communauté Autonome de Catalogne; et à travers elle, le PP et CiU. **Dernier trait typique de ce dialogue complexe: le jeu de bascule auquel se livrent les partis politiques d'envergure étatique qui se sont succédés à la tête de l'Etat.** Hésitant sur le plan idéologique quant à la répartition territoriale du pouvoir souhaitable (malgré des effets d'annonce révélant en apparence des idées bien arrêtées) et oscillant au gré de la donne politique, ils essayèrent de ménager des positions assez contradictoires. On en veut pour preuve, pour la période d'essai antérieure à 1993, les initiatives du PSOE en direction d'une part de CiU et du PNV, et d'autre part du PP. En janvier 1992, il intensifia en effet ses relations avec les partis nationalistes pour s'assurer leur soutien jusqu'à la fin de la législature. Un mois plus tard, il concluait avec la droite les "accords autonomiques" dont le but était d'arrêter le modèle définitif d'Etat. A la rentrée, il reconnaissait sa rupture avec ses soutiens nationalistes tout en acceptant d'accéder éventuellement à certaines de leurs revendications, afin de ne pas bloquer l'approbation de la loi de finances. En janvier 1993, il concluait un nouvel accord avec le PP pour augmenter les compétences des Communautés Autonomes dites de "voie lente". Espérant peut-être se libérer d'alliés trop encombrants, le chef du gouvernement décréta la tenue d'élections générales anticipées qui allaient cependant accentuer sa dépendance à leur égard et donner par-là même un nouveau visage à l'Etat des

Autonomies. Pour le PSOE, une page se tournait alors à l'évidence; et ce d'autant plus que CiU avait une nouvelle fois obtenu la majorité absolue au parlement catalan lors du scrutin autonomique de mars 1992. Jouissant d'une grande cohésion interne, d'une meilleure image grâce aux distances prises au moins en apparence avec la droite conservatrice traditionnelle, d'un leader en la personne de José Maria AZNAR élu à la tête du parti en 1990, et d'une popularité qui se traduisait par une implantation croissante dans toutes les instances de représentation, le PP ne pouvait cependant pas encore espérer se hisser au pouvoir. Sa crédibilité grandissante au sein de l'opinion publique, en particulier grâce à la gestion d'un nombre de plus en plus élevé de Communautés Autonomes, ne lui permit en 1993 que d'incarner une puissante opposition. S'il était encore trop tôt pour qu'il représente une véritable force de gouvernement, il obtint néanmoins des résultats qui s'inscrivaient dans une tendance globale dont l'aboutissement fut la majorité relative obtenue en 1996.

Tel était le contexte politique dans lequel se déroulèrent les législatives de 1993; des législatives qui accordèrent une dernière victoire, contrastée, aux socialistes. Rompu à une certaine pratique de la surenchère et encouragé par des sondages qui promettaient aux nationalistes basques et catalans le rôle d'arbitres, Jordi PUJOL n'avait d'ailleurs pas hésité pendant la campagne électorale à anticiper sur la configuration politique issue de ce scrutin. Il avait ainsi rappelé les conditions minimales du comité exécutif de son parti (CDC) à toute forme de soutien au gouvernement: d'une part, que l'on entre dans une période de refondation de l'Etat et que le parti majoritaire présente un programme clair, généreux et concret de développement des Autonomies et de mise en application du "droit à la différence"; d'autre part, que le parti au pouvoir opte pour une politique fiable, au service d'une économie productive et de la société. La **relation entre les registres identitaire-culturel et économique** ne pouvait être davantage explicite. Relayé par Miquel ROCA, secrétaire général de CDC, il avait mis l'accent sur le maintien de **deux revendications non satisfaites lors du dernier mandat et qui allaient inévitablement ressurgir lors du prochain: un nouveau système de**

**financement autonomique et le partage de la responsabilité fiscale.** L'argument était de fait sans appel: "*Le fait d'avancer les élections générales ne peut servir d'excuse pour retarder la cession de 15% de l'impôt sur le revenu aux Communautés Autonomes*". Parmi les nombreuses contreparties demandées figuraient **l'autre nerf de la guerre à côté des aspects strictement financiers: les compétences transférées par l'Etat**, avec une insistence particulière mise sur celles de l'Institut National de l'Emploi, celles de la Sécurité Sociale et celles de l'Inspection du Travail. Pour les nationalistes catalans comme pour le PNV<sup>686</sup>, l'approfondissement de l'autonomie passait en effet par l'accroissement de la marge de manœuvre dans le domaine des ressources matérielles et juridiques. Quelques jours avant le vote, le Président de la *Generalitat* avait comme de coutume entretenu le suspense quant à son action à venir. A un journaliste qui lui posait la question de ses futures alliances au Parlement, il répondait avec la prudence et la malice d'un homme politique attentif aux données réelles et non plus seulement aux projections, et conscient de son influence potentielle: "*Nous verrons ça le 7 juin au matin, pas avant. Tout dépendra du résultat, tout autant que des propositions faites à la Catalogne*"<sup>687</sup>.

---

<sup>686</sup>Fort des estimations qui créditait son parti de 7 sièges à la chambre basse, le leader des nationalistes libéraux du Pays Basque avait avancé des conditions similaires: un changement dans la politique économique et industrielle ("...) *un changement sérieux, encourageant les petites et moyennes entreprises, qui sont les plus dynamiques et celles qui créent le plus d'emplois*"); une nouvelle politique européenne évoluant vers une Europe fédérale ("*Nous sommes préoccupés par les exclusivités que sont en train de s'arroger les gouvernements centraux. Tout ce qui se fait à Bruxelles passe par le Ministère des Affaires Etrangères, alors qu'il y a des sujets comme la pêche ou l'agriculture qui nous concernent et qui sont des affaires intérieures*"); enfin, une application intégrale du statut d'autonomie et le changement de cap de la politique régionale du PSOE ("*Il y a eu une véritable pénurie de transferts de compétences au Pays Basque au cours de la dernière décennie*").

<sup>687</sup>Extrait de l'article "Un roi catalan faiseur de grand d'Espagne" paru dans le quotidien *Libération*, le 2 juin 1993, p.21. C'est cette capacité à maintenir la pression sur les socialistes qui appelle ce commentaire bien venu: "*Que fera-t-il le 7 juin? Personne ne sait. Personne ne peut savoir. A la manière de ces joueurs de poker rompus aux subtilités du bluff, Jordi PUJOL se régale de la quinte flush à venir. Et laisse la partie grande ouverte. On l'accuse à droite d'avoir été de fait l'allié des socialistes aux Cortès? Il parle de malentendu, fustige (sans excès) le PSOE pour donner le change, rend visite à Manuel FRAGA en Galice pour l'ouverture officielle de la campagne, ne dément pas les rumeurs qui suggèrent que certains de ses alliés, proches de l'Opus Dei, oeuvrent pour un rapprochement avec le Partido Popular. Le PSOE ironise sur son flirt supposé avec les héritiers du franquisme, partisans acharnés de la grande et unique Espagne? Il laisse entendre que les socialistes n'ont pas*

Conformément aux prévisions établies par les instituts de sondage, **les élections générales de juin 1993 sonnèrent la véritable heure des nationalistes.** Bien qu'encore majoritaire, le PSOE ne disposait plus que de 159 sièges sur les 350 du Congrès des Députés. Le succès personnel remporté par Felipe GONZÁLEZ ne pouvait pas dissimuler la perte de 16 sièges par rapport à 1989, principalement au profit du PP qui passait de 107 à 141 parlementaires. La coalition des gauches, *Izquierda Unida*, demeurait de justesse la troisième force politique à l'échelle de l'Etat, puisque CiU arrivait immédiatement derrière elle avec 17 députés (soit une très faible chute de 0%<sup>688</sup><sup>689</sup> des suffrages exprimés par rapport à la précédente législature). Avec 5 représentants, le PNV témoignait quant à lui d'une stabilité constante jusqu'à aujourd'hui. La Coalition des Iles Canaries (CC) faisait son entrée dans l'hémicycle avec 4 élus; le reste des sièges étant occupés par d'autres partis dotés d'une implantation infra-étatique et présentant une idéologie plus ou moins national/régionaliste<sup>688</sup><sup>689</sup>. Elevée, la participation électorale<sup>690</sup> témoignait d'un vif intérêt pour un scrutin de toute évidence très serré. C'est l'un des motifs qui semblent

*commis que des erreurs et que Felipe GONZÁLEZ a bien la stature d'un chef d'Etat européen. Avec, entre les mots, l'oeil brillant, ce souhait qui seul déterminera son choix: "Que le meilleur gagne"".*

<sup>688</sup>*Herri Batasuna* accusait une baisse, avec 2 députés au lieu de 4 en 1989. *Esquerra Republicana de Catalunya* (nationalistes catalans de gauche), le *Partido Aragonés* (centre droit régionaliste), *Eusko Alkartasuna* (centre-gauche nationaliste) et *Unió Valenciana* (centre droit régionaliste) étaient enfin dotés d'un siège chacun.. Au total, les partis d'implantation infra-étatique et d'idéologie plus ou moins national/régionaliste avaient 32 députés à la chambre basse. Cette donnée confirme leur rôle-pivot à l'échelle de l'Etat et atteste de la persistance de ce que d'aucuns appellent le "problème de l'Espagne": l'enracinement territorial de partis qui défendent au surplus la territorialisation de l'Espagne autonome. Loin de se réduire, le clivage augmente donc entre les protagonistes politiques, ce qui constitue peut-être la plus sûre garantie de leur entente (nécessaire) et la résolution à moyen ou long terme de ce "problème".

<sup>689</sup>Au Sénat, CiU était la troisième force politique, avec 15 élus sur les 256 que compte la chambre haute. Le PSOE demeurait en tête (117 sièges), suivi de près par le PP (107 sièges). IU (2 sièges) se retrouvait devancée par la coalition des Iles Canaries (6 sièges) et le PNV (5 sièges). *Herri Batasuna*, le *Partido Aragonès*, *Eusko Alkartasuna*, *Unió Valenciana* ne disposaient quant à eux que d'un seul siège. Au total, les partis d'envergure infra-étatique et d'idéologie plus ou moins national/régionaliste occupaient 30 sièges au Sénat.

<sup>690</sup>Elle était de 77,28%.

interdire d'opposer frontalement la démocratie et le nationalisme; les partis d'envergure étatique ne faisant pas l'économie d'un espagnolisme certain, bien que forcément édulcoré à cause du passé franquiste, et les partis nationalistes jouant le jeu démocratique au nom d'un particularisme souvent tenté par le régénérationisme<sup>691</sup>. Telle est l'ambiguïté fondamentale du fonctionnement démocratique espagnol, un fonctionnement depuis déterminé par l'action de CiU dont le slogan "*Ara decidirem*"<sup>692</sup> ne pouvait trouver meilleur point d'application. Les négociations pouvaient dès lors commencer entre le PSOE et ses alliés potentiels. La question posée en 1989 à propos de leur identité et de la forme de cette alliance réapparaissait logiquement. C'est pour les mêmes divergences fondamentales que les socialistes rejettèrent l'éventualité d'un gouvernement exclusivement de gauche, avec IU. Au dogmatisme de cette plate-forme dominée par le Parti Communiste Espagnol (PCE), ils préféraient le **pragmatisme** et - il faut le dire- le **libéralisme des nationalistes**. Polarisés par la crise économique et les gages de bonne santé que devait absolument donner le pays à ses partenaires européens, les socialistes semblaient s'être convertis à un recentrage depuis lors de mise dans les démocraties occidentales. On ne peut d'autre part tout à fait exclure l'hypothèse d'un certain **cynisme** de leur part: certes les nationalistes risquaient de demeurer des alliés encombrants, mais ils permettaient après tout de faire adopter des réformes difficiles à promouvoir dans une autre configuration politique. C'était plus particulièrement le cas pour la **réforme de l'Etat** et celle **de l'économie**, toutes deux liées par un point commun: **le processus d'intégration européenne**. Il est bien

---

<sup>691</sup>Connu pour être le "bras armé d'ETA", *Herri Batasuna* constitue dans cette perspective la seule exception d'un parti politique qui accepte les règles de ce jeu par dépit et favorise simultanément un mode d'expression -le terrorisme- dont on peut discuter la nature démocratique. Le comportement de ses députés témoigne bien de sa défiance à l'égard des institutions promues à la faveur de la Transition. Lors de leur prestation de serment en 1989, ils ajoutèrent ainsi à la phrase traditionnelle "*Je jure de respecter la Constitution*", la précision "*par obligation légale*". Ils furent pour cela attaqués en justice, mais obtinrent gain de cause. Leur réticence et leur tiède loyauté envers le système actuel sont également révélées par leur refus de siéger à Madrid, la logique de la représentation démocratique souffrant ainsi d'un insurmontable handicap. En effet, comment apprécier l'attitude d'acteurs qui concourent pour être élus dans l'assemblée d'un Etat qu'ils combattent, obtiennent des sièges, et ne les occupent pas pour exprimer son déni de légitimité?

<sup>692</sup>Il peut se traduire par "*Maintenant, c'est nous qui déciderons*".

évident que la vocation d'un parti politique et le souhait de son leader sont de sortir de ce type d'échéance électorale dans la meilleure posture possible. Ce n'est donc pas spontanément que les socialistes ont accepté de négocier avec les nationalistes. Ils avaient déjà eu un bref aperçu de leurs exigences, de la pression constante à laquelle ils seraient inévitablement soumis en leur donnant ou non satisfaction, et, surtout, du coût politique que pouvait à terme représenter une alliance de ce type. Outre son recentrage sur l'échiquier droite-gauche, le PSOE pouvait légitimement donner l'impression de sacrifier les principes constitutionnels de l'unité indissoluble de la nation espagnole et de la solidarité territoriale sur l'autel de l'arithmétique parlementaire et du particularisme. Néanmoins, **c'est mi-constraint par sa position, mi-convaincu par la nécessité de procéder à certains ajustements imputables aux nationalistes, qu'il s'engagea dans des pourparlers avec eux.**

Ce qui fit l'objet des premières tractations fut sans surprise la **nature de l'appui apporté par les nationalistes basques et catalans**. La position de Felipe GONZÁLEZ fut en l'espèce très claire, entre discours de légitimation et nécessité réelle pour le pays: "*La priorité, qui n'est pas un caprice, est celle d'un gouvernement stable*, affirmait-il en présentant son offre de coalition. *La situation économique que traverse l'Espagne, mais aussi l'Europe, réclame un gouvernement avec une majorité solide*". Il proposait ainsi au PNV et à CiU une part d'engagement maximale, ce qui aurait présenté comme avantage de limiter sa dépendance à l'égard de ses alliés en les impliquant pleinement dans la tâche gouvernementale. Cela constituait un moyen de dépolitisier et de normaliser des relations hautement conflictuelles tout en recueillant les bénéfices politiques d'une certaine stabilité. Or les nationalistes estimaient -le temps leur a d'ailleurs donné raison- ne pas avoir intérêt à s'impliquer à ce point. Vis-à-vis de leur électorat et du gouvernement central, limiter la charge politique des échanges centre-périphérie(s) et euphémiser leur violence risquaient d'être contre-productif au regard de leur cause. La formule pour laquelle ils optèrent finalement et qui s'imposa aux socialistes fut donc minimale: **à défaut d'une participation**

**gouvernementale ou d'un pacte de législature, ils durent se contenter d'accords législatifs négociés au coup par coup.** A l'image de l'inachèvement du modèle étatique, cette option avait le mérite d'être suffisamment souple pour assurer une efficacité certaine à la stratégie différentialiste. Au moment même où la conjoncture politique les dotait d'une capacité d'influence sans précédent, il aurait en effet été maladroit de la part des nationalistes d'accepter de limiter leur capacité d'action. En l'absence de soutien gouvernemental, le PSOE s'engageait ainsi à gouverner grâce à un appui parlementaire ponctuel obtenu après des négociations aussi longues qu'intenses et **au prix de larges concessions.** La première d'entre elles, qui a trait à une **participation accrue des nationalistes au processus de décision**, se traduisit par leur sur-représentation dans le bureau du Congrès des Députés au détriment des forces de gauche (IU). Investi en juillet et attentif à ne pas compromettre l'adoption de la loi de finances pour 1994, Felipe GONZÁLEZ n'eut par conséquent pas d'autre issue que de céder à une exigence essentielle des nationalistes catalans<sup>693</sup>: **l'augmentation de la marge de manoeuvre financière des Autonomies.**

Poussé par CiU qui ne cessait d'hésiter entre deux tactiques (approfondir l'autonomie de sa Communauté Autonome et tirer un profit exclusif de son soutien, ou utiliser le potentiel constitutionnel de l'Etat dessiné lors de la Transition pour obtenir une autonomie accrue dont toutes les Communautés Autonomes pourraient bénéficier), la nouvelle équipe gouvernementale fit adopter presque immédiatement par le Conseil de politique fiscale et financière **la cession de 15% de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à l'ensemble des Communautés Autonomes**<sup>694695</sup>. Pour bien

---

<sup>693</sup>Le Pays Basque et la Navarre, qui disposent de la possibilité de lever l'impôt sur leur territoire grâce au maintien de leurs *fueros*, n'ont pas participé à cet accord. Ils n'y ont pas moins été attentifs parce qu'il ouvrait la voie à la refonte complète du système de financement des Communautés Autonomes, objet de perpétuelles tensions entre le gouvernement central et les "périphéries".

<sup>694</sup>Un fait illustre **le double jeu auquel CiU se livrait** au même moment. La loi de finances pour 1994 suscita le dépôt d'une série d'amendements de la part des députés. La coalition nationaliste menaça le gouvernement de ne pas voter en faveur d'un amendement déposé par les socialistes, si ceux-ci ne soutenaient pas à leur tour l'un des leurs. Or ce dernier portait sur

comprendre la portée de cette décision, il convient d'analyser à grands traits le modèle adopté par l'Etat espagnol pour financer ces entités. Il s'agit en fait de deux modèles financiers distincts, puisque le Pays Basque et la Navarre jouissent d'un régime spécial qui les distingue du régime commun défini par la **Loi Organique de Financement des Communautés Autonomes (LOFCA, 1980)**. En vertu de la concertation économique ("*concierto económico*") pactée avec le gouvernement central au début de la Transition, les collectivités basques perçoivent directement les impôts de l'Etat sur leur territoire et le rétribuent pour les services qu'il y assure. Pour le second groupe, astreint au respect du régime commun, les ressources comprennent: les impôts propres, les prix publics et les contributions spéciales; les impôts cédés, en totalité ou partiellement, par l'Etat; les surtaxes qui peuvent frapper les impôts de l'Etat; les participations dans les recettes de l'Etat; les assignations établies dans le budget de l'Etat; les transferts du Fonds de compensation interterritorial (créé en 1984 en vertu du principe de solidarité entre les Communautés Autonomes); le produit des opérations de crédit; les recettes provenant de leur patrimoine et d'autres recettes de droit privé; enfin, le produit des amendes et sanctions imposées dans le cadre de leurs compétences. Autant de sources potentielles pour accroître l'autonomie financière d'une entité territoriale, et qui ont logiquement fait l'objet de nombreuses discussions. En son temps, la *Generalitat* avait déjà bénéficié de leur issue favorable, puisque la première loi promulguée en matière de cession d'impôt en faveur d'une Communauté Autonome fut celle du 28 avril 1981 dont elle était la seule bénéficiaire. En 1987, la

l'octroi de 800 millions de pesetas (soit environ 32 millions de francs) supplémentaires aux comarques catalanes. CiU attribua le refus du gouvernement à l'influence des socialistes catalans sur l'exécutif espagnol, donnant comme argument que les conseils de ces entités propres à la Catalogne étaient (et demeurent) dominés par les nationalistes catalans. Ce feu croisé illustre bien la complexité du fonctionnement autonomique, le dialogue ne se cantonnait pas exclusivement aux relations gouvernement central/gouvernement autonomique et faisant intervenir d'autres acteurs de la vie politique locale. C'est également vrai pour les municipalités, comme en a témoigné à l'époque la rébellion des grandes villes -dont Barcelone, gouvernée par la branche catalane du PSOE- pour obtenir du gouvernement central davantage de compétences.

<sup>695</sup>On trouvera dans les annexes n°27 et 28 des données qui permettent de comprendre l'enjeu financier que représente alors pour la *Generalitat* la session partielle de cet impôt.

portée et les conditions de la cession de l'impôt sur certaines recettes qui pouvaient faire l'objet d'un tel transfert<sup>696</sup>, ont été amplement développées. Il restait cependant de larges pans à négocier, ainsi qu'en attestait la liste de doléances dressée par l'exécutif catalan: la possibilité de conférer aux Communautés Autonomes un plus haut degré de corresponsabilité fiscale; celle de leur représentation à l'Agence Tributaire de l'Etat; celle, enfin, de la cession de nouveaux impôts<sup>697</sup>. **L'accord conclu en 1993 les satisfaisait en partie, le principe de corresponsabilité fiscale étant pour la première fois introduit dans le fonctionnement financier de l'Etat des Autonomies.** Rejeté par la Galice, Extrémadure et les Baléares -la Castille et León s'étant abstenues- qui craignaient d'être pénalisées, ce nouveau système recueillit les suffrages de Communautés riches comme la Catalogne et contribua ainsi à discréder le gouvernement. Il donnait en effet l'impression de mettre en difficulté l'Etat -qui devait payer pour cette cession 10 milliards de pesetas en 1994 et le double l'année suivante<sup>698</sup>- pour avoir les moyens politiques de gouverner. Les négociations sur ce terrain n'allaienr de toute façon pas s'arrêter en si bon chemin puisque l'application de la cession des 15% devait revêtir un caractère provisoire jusqu'en 1996. A cette date, elle devait être révisée afin d'approuver un système pour le quinquennat 1996-2001. Entre temps, et grâce à l'expérience de cette formule inédite, la *Generalitat* avait précisé certaines demandes dans ce domaine: l'établissement de mécanismes de participation des autonomies à l'Agence Tributaire de l'Etat, que ce soit à son siège central ou dans ses délégations déconcentrées; l'élaboration d'un Livre Blanc sur le financement des Autonomies afin d'analyser la situation prévalante, d'envisager d'autres mécanismes de financement, d'étudier la possibilité d'augmenter le

<sup>696</sup>D'après la LOFCA, les recettes cédées par l'Etat sont les suivantes: l'impôt sur le patrimoine net; l'impôt général sur les ventes du commerce de détail; l'impôt sur les consommations propres du commerce de détail; les taxes et impôts sur le jeu; l'impôt sur les successions et les donations; enfin, l'impôt sur les transmissions patrimoniales. C'est ce dernier impôt qui a fait l'objet d'une cession en 1987.

<sup>697</sup>Cf. PAGES i REJSEK, J.: *La Catalogne et son autonomie politique. Origines, compétences et organisation de la Generalitat*. Generalitat de Catalunya, Departament de la Presidència, Barcelona, 1996, p.118.

<sup>698</sup>Soit environ 400 et 800 millions de francs.

corresponnsabilité fiscale et une éventuelle cession de la capacité législative sur les impôts cédés; la révision et l'étude du déficit financier du système sanitaire transféré à certaines Autonomies comme la Catalogne<sup>699</sup>, car le financement de la santé publique n'est pas lié au financement de ces entités, mais demeure en principe imputable à l'Etat. **Loin de se tarir, la liste des doléances ne faisait que s'allonger**, ce qui donnait raison aux détracteurs du gouvernement (à l'époque principalement le PP) pour lesquels les socialistes avaient ouvert de manière irresponsable la boîte de Pandore. La droite allait pourtant hériter du dossier en 1996, car c'est une CiU consciente du pouvoir de tout gouvernement en la matière et de son ascendant sur celui-ci qui allait lui apporter son soutien: "*En tout cas, le futur du financement des autonomies dépend de la volonté du gouvernement de l'Etat, détenteur du pouvoir tributaire, qui, avec les gouvernements des Communautés Autonomes, a la responsabilité de rendre effective une véritable autonomie financière et tributaire*"<sup>700</sup>. On ne pouvait être plus explicite. Ce document offre une bonne grille de lecture pour comprendre les enjeux permanents du dialogue entre les nationalistes catalans et le gouvernement central depuis les élections de 1993, tout autant qu'entre ceux-ci et les autres Communautés Autonomes.

Malgré l'obtention d'une concession importante en matière financière, CiU n'hésitait pas à employer un double langage face à Madrid. Là encore, il importe de rapporter un certain nombre de faits pour voir fonctionner "in vivo" la stratégie différentialiste. Par la voix de son conseiller (équivalent du ministre) de l'Economie, la *Generalitat* pris en effet acte de la cession des 15%, mais plaça immédiatement la barre plus haut. Le problème, dans cette perspective, n'était plus cette mesure ponctuelle, mais plus généralement celui de l'autonomie catalane. Retrouvant les accents revendicatifs de la coalition nationaliste jusqu'en 1989, le haut fonctionnaire en appelait ainsi à l'interprétation large d'un statut dont les nationalistes demandent de temps à autre la

---

<sup>699</sup>Cf. PAGES i REJSEK, J.: *La Catalogne et son autonomie politique. Origines, compétences et organisation de la Generalitat*, op.cit., pp.118-119.

<sup>700</sup>Ibidem, p.119.

révision pure et simple. Son argumentation laissait transparaître l'une des difficultés qui rend l'Etat des Autonomies difficilement gérable: "*Ce qui est très mauvais dans la lettre et dans l'esprit, c'est le statut. Surtout en comparaison avec les communautés forales, le Pays Basque et la Navarre, qui gèrent les impôts à hauteur de 100% et transfèrent sa part [le "cupo"] à l'Administration centrale*"<sup>701</sup>. Soufflant le chaud et le froid comme à son habitude à la faveur d'un voyage à l'étranger, Jordi PUJOL déclarait à la fois que l'Espagne ne courait aucun risque de sécession, mais que le degré d'autonomie autorisé par la Constitution n'était suffisant ni pour les basques, ni pour les catalans. A ce propos, il martelait l'argument-clef du différentialisme intégrateur: "*à l'intérieur de l'Espagne, il est possible de reconnaître les personnalités régionales*<sup>702</sup> *fortes sans courir ce risque*"<sup>703</sup>. En Catalogne, la politique de "normalisation linguistique" se poursuivait précisément dans l'optique d'un modelage plus poussé de cette "personnalité". L'heure était à la réforme de la loi de 1983 afin d'étendre et de garantir l'usage social du catalan, notamment dans les relations avec l'administration périphérique de l'Etat, celle de la Justice, les media et les entreprises. Conformément à l'objectif plus monolingue que bilingue défini par CiU lors de la campagne pour les législatives<sup>704</sup>, la "*catalanisation*"<sup>705</sup> de ces secteurs semblait

<sup>701</sup>Cf. "Alavedra arremete contra el Estatuto catalán", *El País*, 11 novembre 1993, p.18.

<sup>702</sup>Hors d'Espagne, et plus particulièrement en Europe, le Président de la *Generalitat* de Catalogne change occasionnellement de répertoire afin de ne pas heurter des partenaires potentiels. Pour faire progresser la cause de l'Europe des Régions, il n'hésite ainsi pas à abandonner temporairement une rhétorique de type nationaliste. Pour de plus amples développements sur ce sujet, se reporter à la troisième partie "Le différentialisme intégrateur comme matrice de la construction européenne".

<sup>703</sup>Cf. "Pujol asegura en Londres que "España no corre ningún peligro de secesión", *El País*, 27 novembre 1993, p.16.

<sup>704</sup>Le Directeur de la Politique Linguistique était très précis à ce propos: "*Notre langue est encore en position d'infériorité. Il faut que tout le monde la connaisse. Il faut que ce soit la langue de la collectivité, la langue du territoire. Le catalan doit être hégémonique et le castillan doit rester la langue du citoyen. Il n'y a pas de territoire bilingue, il n'y a pas de citoyen bilingue*". Extrait d'un entretien publié dans le quotidien *Le Monde* dans la série d'articles "L'Espagne désenchantée", n°III "Revanches catalanes", 4 juin 1993.

<sup>705</sup>Cf. "La Generalitat quiere fijar cuotas de pantalla para obligar a los cines a exhibir films en catalán", *El País*, 10 novembre 1993, p.18.

particulièrement à l'ordre du jour pour des raisons ayant trait à la situation politique dans l'ensemble de l'Espagne.

Pris entre plusieurs feux, les socialistes apprenaient pour leur part à donner le change aux différents protagonistes de ce qui allait de plus en plus s'apparenter à un psychodrame permanent. Soucieux de respecter le calendrier du développement de l'Etat autonomique, il concluait ainsi un **accord avec douze Communautés Autonomes en cet automne 1993**. Cet accord portait sur le transfert de compétences en matière de radiodiffusion, de corporations professionnelles, de mines, de protection des mineurs, d'information culturelle et de chemins de fer sur les voies secondaires. Il incluait également le transfert de 1.174,3 millions de pesetas (soit environ 500 millions de francs) celui de 146 fonctionnaires pour assumer ces nouvelles compétences. L'Andalousie, l'Aragon, les Asturies, les Baléares, la Cantabrie, La Castille y León, Castilla la Mancha, l'Extrémadure, la Murcie, le Pays Valencien et la Rioja augmentaient ainsi leur autonomie grâce à l'action homogénéisante des socialistes. Ceux-ci gouvernaient simultanément sous le contrôle très attentif des nationalistes catalans, ce qui entraînait une certaine tension avec le PNV. Il était de fait très difficile de canaliser l'exaspération de cette formation devant l'importance subitement conférée à CiU depuis les élections législatives. Les critiques fusaient donc de part et d'autre, le PNV accusant CIU d'être le "*bras armé*"<sup>706</sup> du gouvernement et Felipe GONZÁLEZ tentant vainement d'apaiser un jeu qui allait de toute évidence s'envenimer. A peine quelques mois après la dissolution de la chambre basse et la constitution de la nouvelle assemblée, le décor était en quelque sorte campé. Un décor qui n'allait pas cesser de prendre du relief tout au long de cette législature et de la suivante, pour finalement

---

<sup>706</sup>Cette critique a cependant été adressée "avec respect et en toute affection" par un PNV malgré tout très acerbe: "Après onze ans de parti socialiste et d'uniformisation, on se rend compte maintenant que cette machine possède deux rouleaux compresseurs: l'un est le PSOE, l'autre est CiU". Cf. "Gobierno y CiU pactan en secreto todas las leyes", *El País*, 12 novembre 1993, p.17.

modifier assez radicalement le paysage dans lequel ces différents acteurs évoluaient, ne serait-ce qu'il y a une vingtaine d'années.

L'année 1994 est dans cette perspective paradigmique du modus vivendi trouvé par nécessité par ces différents acteurs. Son analyse confirme **l'équilibre incertain** dans lequel ils se meuvent, **le changement de la donne politique à une échelle** (par exemple dans le cadre d'une Communauté Autonome) **ayant une influence à une autre échelle** (notamment celle de l'action gouvernementale), **et réciproquement**. **Plus qu'un modèle fixé par des textes juridiques, l'Etat des Autonomies apparaît ainsi sous son véritable jour: celui d'une organisation territoriale façonnée par des interactions de nature politique**. L'analyse de cette année atteste également de la permanence de la pression exercée par les nationalistes, un véritable "**chantage à l'identité**" conditionnant les relations entre le gouvernement central et les "périmphéries" dotées d'une grande influence politique. Continue et en voie de banalisation, **cette pression devenue procédé s'accentue cependant plus particulièrement à l'approche d'échéances importantes: le bilan dressé par les différents responsables politiques sur l'état de la nation espagnole, en hiver, et l'adoption de la loi de finances, à la rentrée**. Cela n'exclut certes pas d'autres périodes de tension, comme par exemple les périodes pré et post-électorales. Ces deux moments constituent néanmoins des formes de rendez-vous bien compris où chacun utilise les ressources qui sont à sa disposition pour progresser dans la réalisation de ses objectifs. Concordant avec les négociations pour le budget de l'Etat, la fête nationale de la Catalogne (la "*Diada*", 11 septembre) s'est ainsi rapidement convertie en démonstration de force de la part de la *Generalitat* vis-à-vis du gouvernement madrilène. Parce qu'elle met pour la première fois en évidence ces différentes étapes, et parce qu'elle permet de comprendre comment un rythme de croisière a finalement été trouvé pour régir les relations centre-périmphérie(s) après l'échéance électorale de 1993, l'année 1994 mérite donc une attention particulière.

## B. Une année de collaboration entre le gouvernement central et CiU: le différentialisme intégrateur au cœur du dialogue entre les deux partenaires

Pour le gouvernement de Felipe GONZÁLEZ, l'année 1994 est de bout en bout une épreuve au cours de laquelle se joue en permanence le maintien d'un minimum de stabilité pour diriger le pays. Affaibli par des scandales liés à des affaires de corruption qui entraînent la démission de membres de l'équipe gouvernementale, ainsi que par le vote-sanction des élections européennes, andalouses et basques, **c'est aux nationalistes (surtout à CiU) qu'il doit le maintien de cette stabilité minimale.** Mesurant leur importance, ceux-ci n'hésitent pas à **monnayer leur soutien en contrignant le PSOE à infléchir ses positions en matière de politique économique et autonomique. Ce fonctionnement aussi chaotique que souple, créateur de distorsions entre l'idéologie et la pratique traditionnelles des protagonistes,** suscite bien des critiques. La plus fréquente demeure sans doute celle-ci: "*Le Gouvernement et quelques media entendent présenter les accords avec les nationalistes comme une opération historique dont l'objectif serait de les intégrer enfin au processus de décision en Espagne. En réalité, il s'agit plutôt de former une majorité parlementaire qui permette de gouverner malgré la perte de majorité absolue du PSOE lors des dernières élections générales*"<sup>707</sup>. Bien qu'en partie fondée, cette critique semble bien trop acerbe pour mesurer en toute équité et en toute sérénité l'ampleur d'une évolution pourtant indéniable. Elle reflète un point de vue largement répandu et s'oppose à un autre qui paraît plus pondéré, moins nostalgique et sans doute davantage prospectif. Ainsi, on ne peut tout à fait écarter l'hypothèse d'un geste à portée historique dont les

---

<sup>707</sup>"España y Cataluña", *El País*, 19 septembre 1994, p.13. Cette opinion est exprimée dans les pages réservées à cette fin dans le grand quotidien espagnol. Elle témoigne de la résurgence, à la faveur du changement de situation politique et de l'appui apporté par les nationalistes au gouvernement, de la traditionnelle question sur ce qu'est l'Espagne. Si les articles du journal *ABC*, très ancré à droite, traduisent au même moment un espagnolisme et un anti-catalanisme viscéraux, ce type d'opinion reflète assez bien le trouble causé par la nouvelle configuration politique. Elle révèle la difficile adaptation des schémas de pensée habituels (l'Espagne centraliste ou démembrée) à une réalité alors (et toujours) en pleine évolution.

nationalistes et la classe politique espagnole bénéficieraient au même titre que les Communautés Autonomes et l'Espagne dans leur ensemble. Telle est l'avis, assurément hétérodoxe pour une époque somme toute proche de la nôtre, exprimé par un commentateur: "*Le Gouvernement a cessé d'être le Gouvernement de la nation pour s'être soumis à des pressions nationalistes. Tel fut le discours permanent de José Maria AZNAR, une thèse qui culmina lors du débat pour le budget. Elle constitue l'attaque la plus frontale que l'on puisse imaginer contre la légitimité des nationalismes basque et catalan à participer sur un pied d'égalité au processus politique espagnol et à pouvoir contribuer depuis leur position politique à la définition de la politique générale de l'Etat. Je ne crois pas qu'il serve à quelque chose ou à quelqu'un d'attirer l'attention sur les risques inhérents à une politique de cette nature. Y compris au PP. Je ne crois pas qu'une personne connaissant l'histoire de l'Espagne, notre organisation constitutionnelle et notre système électoral pourrait sérieusement penser que le système politique espagnol pourrait vraiment fonctionner sans le concours des nationalismes basque et catalan dans la définition de la politique espagnole*"<sup>708</sup>.

C'est en réalité au moment où il aurait eu besoin d'une grande autorité pour compenser partiellement l'effet de sa dépendance à l'égard des nationalistes que l'entourage de Felipe GONZÁLEZ -et le chef du gouvernement à travers lui- sont atteints par une série de scandales politico-financiers. Il s'agit en réalité d'une crise induite par l'accumulation d'affaires de ce type depuis la fin des années 80 et peut-être aussi d'un héritage de la Transition; un passage à la démocratie qui s'est caractérisé par la "culture du *pelotazo*", expression intraduisible en français qui évoque le goût pour l'argent facile. Tout avait commencé avec l'affaire Alfonso GUERRA, en 1989, lorsque l'ami de toujours et bras droit de Felipe GONZÁLEZ doit démissionner de son poste de vice-président du gouvernement à cause de malversations imputées à son

---

<sup>708</sup>Javier PEREZ ROYO, "Sabor amargo" ("saveur amère" ou "doux amer"; on ne pouvait titre plus éloquent...), *El País*, 9 septembre 1994, p.16.

frère en Andalousie. La perte de crédit s'était poursuivie en 1992 avec l'affaire de la RENFE, du nom de la société nationale des chemins de fer espagnols. Sous la direction de Julian GARCIA VALVERDE, celle-ci menait des opérations de spéculation immobilière qui aboutissaient à l'enrichissement d'intermédiaires privés grâce à des fonds publics. Dévoilé par le quotidien *El País* lorsque le dénommé VALVERDE était devenu Ministre de la Santé, ce scandale le constraint à démissionner. L'affaire IBERCOP, toujours en 1992, fit pour la première fois apparaître le nom d'un haut fonctionnaire de l'Etat: Mariano RUBIO, qui sera précisément au centre de la crise qui affectera le gouvernement deux ans plus tard. A travers lui, c'est l'une des institutions maîtresses de la démocratie espagnole qui est touchée: la Banque Centrale. Dirigé par Manuel de la Concha, ami de Mariano RUBIO alors gouverneur de cette banque, le groupe financier IBERCOP fait l'objet en février d'une enquête de la Commission Nationale des Valeurs. Cette institution, sorte de "gendarme de la bourse", met à jour diverses irrégularités, ainsi que des délits d'initiés à propos desquels le nom de Mariano RUBIO est cité. Son mandat à la tête de la Banque Centrale n'est par conséquent pas renouvelé en juillet 1992. Au même moment, l'affaire FILESA atteint directement le PSOE pour des questions ayant trait à son financement. Les perquisitions au siège du Parti Socialiste laissent apparaître l'existence de sociétés-écrans, dirigées par les militants de cette formation politique et rétribuées pour des rapports fantoches par de grandes entreprises. Conscient de l'impact potentiel de ces multiples révélations, le chef du gouvernement fait campagne en 1993 sur le thème de la lutte contre la corruption. Il est appuyé dans cette entreprise par le juge Baltazar GARZÓN qui se transformera par la suite en l'un de ses plus ardents détracteurs et contribuera à faire apparaître au grand jour un certain nombre de malversations d'une portée politique jusque-là inédite. Malgré ses engagements, le leader socialiste voit néanmoins ressurgir les "affaires" tandis que le débat politique devient totalement absorbé par le thème de la corruption. Le quotidien *Diario 16* (moins suspectable de sympathie envers les socialistes qu'*El País*), révèle quelques mois après les élections de juin 1993 que Luis ROLDÁN a amassé au cours de son

mandat une fortune de seize millions de francs. Cela affecte une autre institution-phare de la démocratie espagnole: La Garde Civile, équivalent de la Gendarmerie en France, dont cet homme avait été le directeur. L'enquête met en avant des éléments plus graves encore, comme la perception de dessous-de-table sur les marchés publics attribués à la *Guardia Civil*. Sa fuite à l'étranger constraint le Ministre de l'Intérieur à démissionner au printemps 1994. Mariano RUBIO est presque simultanément appréhendé pour avoir fait des opérations boursières illégales et avoir dissimulé leurs gains sur un compte secret en Suisse. Il est emprisonné, tout comme Luis ROLDÁN après la fin de sa cabale. Toujours au printemps, le Ministre de l'Agriculture est lui aussi obligé de rendre son portefeuille, parce qu'*El País* s'apprêtait à dévoiler les fraudes fiscales auxquelles il s'était livré tout au long des années 80. En cinq jours, ce sont donc deux ministres socialistes qui quittent le gouvernement pour cause de corruption, contre deux seulement lors des trois législatures précédentes. L'exécutif apparaît alors fragilisé comme il ne l'a jamais été depuis l'accession au pouvoir du PSOE. Les échéances électorales de l'année confirment tout autant qu'elles l'accélèrent une usure du pouvoir visiblement accentuée par la multiplication des scandales.

Les élections européennes et autonomiques en Andalousie qui se déroulent le 12 juin 1994 témoignent en effet du reflux des socialistes dans tous le pays pour des raisons ayant trait à la longévité de leur domination, aux affaires précédemment évoquées et peut-être aussi à l'appui des nationalistes. Déjà, lors du scrutin pour désigner les représentants au parlement galicien en octobre 1993, ils avaient reculé au profit du PP et avaient une nouvelle fois laissé la présidence de cette Communauté Autonome à l'ancien dirigeant de la droite espagnole, Manuel FRAGA IRIBARNE. Cette fois-ci, l'écart entre les deux formations se réduit un peu plus, un nouveau chapitre de la politique espagnole s'ouvrant véritablement à la faveur de ce vote. La victoire du *Partido Popular* est de fait écrasante pour les élections au Parlement européen. Il devance le PSOE de 6 sièges (28 contre 22) et inverse par-là même la tendance issue

des élections européennes de 1989<sup>709</sup>. La coalition des gauches dominée par le Parti Communiste s'impose comme la troisième force avec 9 sièges contre 4 en 1989, les conflits sociaux occasionnés par la politique de rigueur menée par le gouvernement n'étant pas étrangers à cette hausse inespérée pour un mouvement déchiré par ses divisions internes. CiU progresse d'un siège et en possède désormais 3, les deux restants revenant au PNV qui connaît également une légère ascension. Contrairement au PSOE qui semble alors payer auprès de son électoral toutes les faiblesses dont il fait preuve -le soutien des nationalistes est assimilé à l'une de celles-ci-, les deux partis nationalistes sortent renforcés de ce scrutin parce que leur score augmente dans leurs fiefs respectifs. La défaite du PSOE est d'autant plus cinglante qu'il s'effondre en Andalousie et perd pour la première fois la majorité absolue qu'il détenait depuis la mise en activités des institutions autonomiques andalouses. Perdant plus de onze points par rapport à 1990<sup>710</sup>, il ne peut plus gouverner seul et se voit contraint de trouver des alliés. Ce ne peuvent être les 41 élus du PP, compte tenu du vif affrontement auquel se livrent les deux partis politiques. Les relations avec l'autre grand vainqueur de ce scrutin, la coalition *Izquierda Unida-Convocatoria por Andalucía-Los Verdes* (20 sièges contre 11 en 1990), sont d'autre part trop tendues pour assurer la stabilité à l'échelle locale. C'est grâce à des accords ponctuels conclus tantôt avec elle, tantôt avec les régionalistes (le *Poder Andaluz*, ou *Partido andalucista* en 1990, en perte de vitesse avec 3 sièges) qu'il essaie de garder la maîtrise de ce qui est de longue date sa terre d'élection. Il reflue également au Pays Basque et oblige le PNV à composer une coalition tripartite (PNV/PSE-PSOE-EA) pour pouvoir gouverner à partir de l'automne 1994<sup>711</sup>.

---

<sup>709</sup>Il avait alors obtenu 15 sièges contre 27 au PSOE.

<sup>710</sup>Le PSOE arrive néanmoins en tête avec 45 sièges contre 62 en 1990.

<sup>711</sup>Par rapport à 1990, il perd 4 sièges sur les 75 que compte le parlement basque. Avec 12 sièges, il arrive en deuxième position derrière le PNV qui conserve la même représentation (22 sièges). Le *Partido Popular* et *Herri Batasuna* disposent chacun de onze élus, le premier améliorant ses positions contrairement au second. Viennent ensuite EA, en recul d'un siège, puis IU qui fait son entrée dans cette institution avec 6 députés. L'Unité Alavaise arrive en dernière position avec 5 représentants.

Face à l'affaiblissement manifeste des socialistes, deux solutions s'offrent à leurs alliés parlementaires: ou retirer leur soutien, susciter des élections anticipées et risquer de voir arriver au pouvoir un PP à la rhétorique encore très centraliste; ou bien continuer à les soutenir en demandant des contreparties sur les dossiers jugés prioritaires: la politique économique et autonomique. Malgré le maintien de contacts avec la droite<sup>712</sup>, sans doute par prudence et par anticipation, CiU opte pour la seconde voie et assure le PSOE d'une majorité elle aussi inespérée. Compte-tenu de sa moindre versatilité par rapport au PNV et de son plus grand nombre de députés à Madrid, **c'est véritablement la coalition nationaliste catalane qui assure la gouvernabilité de l'Espagne au cours de cette année tourmentée.** Outres les échéances électorales qui valident le déclin progressif du PSOE et poussent CiU à réitérer ouvertement son appui au gouvernement, celui-ci traverse une crise particulièrement forte au début de l'année, à cause des tensions sociales liées à sa volonté d'introduire de la flexibilité dans le marché du travail. Confrontée à un taux de chômage record en Europe (22,4% en novembre 1993), l'équipe de Felipe GONZÁLEZ résiste aux assauts des syndicats grâce à la ferme volonté de ses alliés nationalistes en matière de libéralisation économique. Persuadé que "*la stabilité politique est indispensable pour la récupération économique, nécessaire à la création d'emplois*"<sup>713</sup>, Jordi PUJOL pousse un leader socialiste déjà convaincu de la nécessité de la réforme sociale dans cette direction. Les campagnes d'anti-catalanisme dont il est régulièrement la cible ont pour source cette option libérale impopulaire ainsi que les coups d'éclat qu'il orchestre minutieusement pour faire avancer la cause autonomiste. Une fois passée la grève

<sup>712</sup>Ces contacts sont alors essentiellement maintenus par l'allié minoritaire du parti de Jordi PUJOL au sein de CiU, l'Union Chrétienne-Démocrate de Catalogne (l'UCD). Outre la poursuite de relations informelles potentiellement bénéfiques en cas de victoire du PP à des élections générales, l'enjeu est alors pour cette petite formation d'imposer davantage ses vues au Président PUJOL. S'il se sert à l'époque de l'apparente trahison du leader de l'UCD, Josep Antoni DURAN, pour le marginaliser en vue de contrôler sa propre succession à la tête de la *Generalitat*, Jordi PUJOL ne manquera pas de récolter les fruits de ces rapprochements successifs lorsqu'il s'agira de négocier avec le PP, vainqueur des législatives en 1996.

<sup>713</sup>Extrait d'un entretien publié dans *Libération*, "Felipe González, le débat de tous les dangers", 11 mai 1994, p.21.

générale de janvier 1994, il assure ainsi la diffusion d'un "document de travail" dans lequel il en appelle à un véritable "**tournant autonomique**". L'expression "*giro autonómico*" est assurément l'expression de l'année. Elle reflète bien la stratégie des nationalistes, leur **gradualisme**; la satisfaction de revendications entraînant à plus ou moins long terme l'apparition de nouvelles demandes, suivant une modalité d'action de fait éloignée de tout radicalisme. Dans un texte en principe réservé à usage interne pour son caractère prospectif et pourtant publié par *El País*<sup>714</sup>, la *Generalitat* place ainsi la barre plus haut puisqu'elle réclame pour la Catalogne un statut d'autonomie à la limite du confédéralisme. Le gouvernement autonome assumerait suivant les hypothèses avancées, la quasi-totalité des fonctions qui incombent jusque-là au pouvoir exécutif central, ce qui aurait pour effet d'aboutir à une administration unique. Il aurait dès lors une relation directe avec le roi, chef de l'Etat, la Couronne devenant un lien symbolique entre les différents "peuples d'Espagne", comme elle l'était d'une certaine manière sous les Habsbourg. Se félicitant sans doute de l'écho rencontré par ces propositions à la veille d'un entretien à Madrid avec Felipe GONZÁLEZ pour discuter du transfert de nouvelles compétences, le président catalan a significativement recours à l'argument identitaire pour justifier sa position: "*Je ne crois pas que l'on puisse revenir à la situation antérieure à 1714. Je suis cependant convaincu que l'autonomie de la Catalogne doit être politique et pas seulement administrative. Le problème n'est pas dans la relation directe avec le Roi. Il est de créer une structure qui reconnaissse la réalité plurinationale espagnole*"<sup>715716</sup>. Ses revendications affectent prioritairement les aspects politiques, culturels et linguistiques -la *Generalitat* proposant sa participation dans les organisations internationales dotées d'attributions

<sup>714</sup>Bien que proche du gouvernement socialiste, ce quotidien n'a manqué aucune occasion pour critiquer les compromis, voire la compromission, des socialistes avec les nationalistes.

<sup>715</sup>Extrait d'un entretien publié dans *El País*, "El máximo dirigente catalán pide todo el poder ejecutivo", 14 février 1994, p.11.

<sup>716</sup>Suivant une coutume familiale, il déclarait deux jours auparavant au quotidien italien *La Repubblica*: "*L'Etat est un Etat plurinational, plurilinguistique, pluriculturel. A l'intérieur de l'Espagne, la Catalogne est une nation avec sa langue, sa culture, sa conscience historique et ses institutions traditionnelles. Tout ce que nous demandons, c'est que ce fait soit reconnu. Le problème est de créer une structure qui reconnaissse la réalité plurinationale de l'Espagne*".

dans ces deux derniers domaines-, ainsi qu'en matière d'ordre public, de justice, de media et d'enseignement. Critiqué pour son excessive médiatisation par l'allié minoritaire de Jordi PUJOL au sein de CIU, ce document met bien en relief un procédé devenu courant; à savoir une façon de "souffler le chaud et le froid" avant des réunions importantes et relatives à l'approfondissement de l'autonomie catalane. Il constitua en l'occurrence une bonne entrée en matière pour l'entrevue qui se tint le lendemain au Palais de la Moncloa et au cours de laquelle le dirigeant catalan se contenta -par rapport aux demandes maximalistes volontairement exprimées la veille- de réclamer le déploiement de la police autonome catalane et la révision du système de financement de santé publique.

Lors du traditionnel débat sur l'état de la nation -débat qui permet en principe au gouvernement de dresser un bilan de son action globale-, il est permis de constater un comportement similaire face à l'exécutif madrilène. Fragilisé par les divers scandales qui éclatent et concernent des membres de son équipe, le président du conseil ne parvient pas à éviter que la corruption devienne le thème central des discussions et que l'opposition profite de cette opportunité pour réclamer des élections anticipées. La conjoncture est alors d'autant plus délicate que le PP, si prompt à de vives critiques, est dans l'impossibilité matérielle de renverser le gouvernement. Faute de pouvoir présenter une majorité de substitution ou une motion de censure nécessairement constructive d'après la Constitution, il demande la démission de Felipe GONZÁLEZ et son remplacement par une autre figure du PSOE ou la convocation des législatives près de trois ans avant la date prévue. De toute l'histoire de l'Espagne contemporaine, jamais les débats n'avaient été aussi tendus, jamais les socialistes n'avaient paru aussi fragiles et jamais la gouvernabilité du pays n'avait été à ce point menacée. Les quelques mesures anti-corruption annoncées par le leader socialiste semblent donc inaptes à assainir le climat politique. C'est dans ce contexte des plus tourmentés qu'interviennent un nouvelle fois les nationalistes catalans. Disposant de la faculté de renverser à tout moment le gouvernement et envisageant sans doute cette hypothèse si

la situation n'évolue pas, ils contraignent Felipe GONZÁLEZ à comparaître devant les députés pour s'expliquer sur l'affaire ROLDÁN au début du mois de mai 1994. En agissant ainsi, ils limitent la portée des critiques de l'opposition et peuvent plus difficilement être accusés de complaisance envers un gouvernement qui est entre leurs mains. Devant les gages donnés par son chef avec une série de démissions au plus haut niveau et l'engagement de lutter contre la corruption, ils sont en mesure de lui apporter publiquement leur soutien. Après ces divers événements et après les élections européennes et autonomiques en Andalousie, il s'entretient très longuement avec Jordi PUJOL. Satisfait par la signature d'un accord entre le gouvernement central et la *Generalitat* le 6 juin, autorisant la cession de sept nouvelles compétences à cette Communauté Autonome, et par la perspective d'autres transferts avant la fin de l'année, le président catalan fait des déclarations qui écartent tout risque d'une rupture dans la majorité gouvernementale. Pour sortir d'une crise de confiance sans précédent, le président du conseil a donc une nouvelle fois dû céder aux exigences du dirigeant nationaliste et donner des contreparties à la fois dans le domaine autonomique et économique. Car, pour le responsable de CiU, la réforme passe par ces deux axes complémentaires et ne peut plus supporter de retard.

Compte tenu de la nature inchangée de la donne politique, c'est en fonction d'un scénario similaire que se déroule l'adoption du budget de l'Etat pour 1995. Dans le dialogue maintenu depuis les législatives de 1993 par le gouvernement central et les nationalistes catalans, les négociations à ce propos sont en effet devenues l'un de ces **rendez-vous rituels qui jalonnent l'année**. Avant et après la trêve estivale, les protagonistes se préparent désormais traditionnellement à cette échéance en prenant soin de mobiliser toutes les ressources politiques susceptibles d'imposer leurs vues dans ces discussions. Les nationalistes catalans disposent dans ce domaine d'un avantage dû aux hasards du calendrier: la *Diada* -la fête "nationale" de Catalogne- a en effet lieu le 11 septembre de chaque année, soit simultanément par rapport aux travaux portant sur la loi de finances. Il n'est donc pas surprenant de voir les nationalistes

catalans, radicaux et modérés confondus en la circonstance, appeler les habitants de Catalogne à participer massivement à cette manifestation. Cela constitue sans nul doute un levier majeur de pression sur le gouvernement central. La relation entre les deux niveaux territoriaux est de fait explicitement établie par ces leaders politiques: à partir du moment où la Catalogne est la cible d'une campagne hostile depuis que CiU s'est convertie en l'allié le plus sûr de l'exécutif madrilène, il convient de réaliser un effort spécial pour organiser des actes d'affirmation "nationale" et d'exiger de nouvelles concessions en matière autonomique. Le premier aspect de l'action est couronné de succès, puisque des milliers de personnes se mêlent effectivement aux festivités et permettent à la *Generalitat* de se prévaloir d'un soutien populaire bien vite transformé en caution de toute la population catalane. Son impact est d'autant plus grand que l'institution autonomique se nourrit alors véritablement d'un victimisme entretenu par les interventions tonitruantes du coordinateur général d'*Izquierda Unida*<sup>717</sup>. Loin de contribuer à déstabiliser Jordi PUJOL, celles-ci s'avèrent contre-

---

<sup>717</sup>Cf. *El País*, les 11 et 12 septembre 1994; et plus spécialement le 11 septembre, p.14, l'entretien intitulé "En la lucha ideológica con la derecha nunca hay tregua"". Outre le coup d'éclat réalisé par le parallèle établi entre Jordi PUJOL et Francisco FRANCO, Julio ANGUITA répond à des questions qui reflètent la position de la coalition de gauche qu'il dirige sur un ensemble de questions ayant trait aux Autonomies: Q.: "IU réfléchit en ce moment à son modèle d'Etat". R.: "Au moment où l'Union Européenne n'est pas une union politique, le rôle des Etats est chaque jour plus important. Si l'Europe n'est pas plus qu'un marché unique, les Etats-nation sont nécessaires pour défendre les intérêts des citoyens. Il faut donc parler des modalités de création de l'Etat espagnol. Un acte de volonté de la part des parties qui souhaiteraient le construire est donc nécessaire. C'est à ce sujet que je veux entendre messieurs PUJOL et ARDANZA [ le président du gouvernement autonome basque]. Etes-vous d'accord pour un Etat construit tous ensemble? Dans l'état où est l'Europe, j'insiste bien. Et quel type d'Etat? fédéral. Qu'est-ce qu'un Etat fédéral? Un Etat fort qui est le produit du droit, de la solidarité, de la souveraineté des parties et par-dessus tout du pouvoir fédéral. Le premier problème apparaît cependant: cela signifie-t-il que nous allons être égaux? Ma question est: à quel propos voulons-nous de l'égalité ou de l'inégalité? Lorsque nous parlons de cette égalité, s'agit-il d'une égalité en droits et en devoirs ou d'égalité culturelle? En tant qu'homme de gauche, je crois qu'à l'aboutissement de ce processus dont je ne sais pas combien de temps il va durer, l'égalité en droits et en devoirs sera toujours une évidence même si les communautés prétendent à l'égalité. Où sont les inégalités? Dans la culture, dans la langue, dans les institutions..., évidemment. Je reconnaît qu'une inégalité en droits et en devoirs est aujourd'hui nécessaire, mais je ne peux pas admettre cette inégalité à la fin du processus". Q.: "Existe-t-il un nationalisme anti-espagnol anti-catalaniste?" R.: "Bien sûr qu'il existe. Il existe un nationalisme qu'il faut combattre en lui enlevant son côté irrationnel et en nous centrant sur des problèmes qui concernent les citoyens. Abandonner le discours sur

productives de par leur caractère très provocateur. S'il critique à juste titre le leader nationaliste pour l'identification excessive et intéressée de sa personne au "peuple" catalan, il est l'objet d'une réprobation unanime pour avoir comparé ce procédé à celui employé par le général FRANCO. Il faut dire que si la comparaison est intellectuellement légitime, elle est politiquement inacceptable. Le président catalan ouvre quant à lui un second front dans le discours prononcé à l'occasion de cet événement. Bien qu'appelant à l'optimisme et à la sérénité, il poursuit l'offensive en regrettant la lecture restrictive du statut d'autonomie de la part des socialistes. Par cette insistance, il maintient cette question sur l'agenda gouvernemental, tout autant que la priorité de la libéralisation économique: "*La Catalogne a toujours été et demeure aujourd'hui un moteur social et économique puissant pour le reste de l'Etat (...). La Catalogne a toujours lutté pour l'europeanisation de tout l'Etat, malgré le rejet dont cette idée a fait l'objet jusqu'il y a peu. De nos jours, la Catalogne est la voix qui s'élève et dit à toute l'Espagne que si un effort supérieur de compétitivité n'est pas fourni, elle restera un pays de seconde catégorie*"<sup>718</sup>. C'est le même homme qui négocie simultanément à Barcelone -ce qui revêt une importance symbolique particulière- avec le vice-président (socialiste catalan) du gouvernement, le pacte pour le budget de l'Etat. Dans un climat perturbé par les critiques formulées publiquement contre la direction du PP catalan et par les marques d'hostilité témoignées devant le parlement catalan envers la politique linguistique réalisée par la *Generalitat*, un accord

*l'unité de l'Espagne à la Don Pelayo [l'une des figures marquantes du nationalisme espagnoliste] ou celui de la Catalogne, dans une attaque contre PUJOL, et parler des travailleurs. Dire, enfin, qu'un salarié de Valladolid est le frère d'un travailleur de la Seat [filiale d'une multinationale de l'industrie automobile installée en Catalogne et dont le plan social induisait au même moment des milliers de licenciements]*". Malgré sa défense du modèle confédéral, IU et le PCE en son sein, hésitent en réalité beaucoup à propos du modèle d'Etat souhaitable pour l'Espagne. Ce qui les heurte sur le fond, c'est l'**affrontement de deux paradigmes**: celui de la **solidarité territoriale** et celui de la **solidarité sociale**, qui ne convergent pas nécessairement et ont traditionnellement soulevé dans les courants marxistes de vives controverses. Sur le plan de la conjoncture et non plus de la doctrine politique, cette déclaration est au surplus marquée par une certaine amertume; celle d'un leader qui accepte difficilement que les socialistes puissent se passer de leur appui et s'allier aux nationalistes modérés pour mener à bien des réformes de type clairement libéral.

<sup>718</sup>"Pujol advierte que el estatuto es insuficiente", *El País*, 11 septembre 1994, p.13.

est finalement conclu. En l'échange de leur appui, les nationalistes catalans obtiennent des garanties en matière de rigueur économique, de financement de la santé publique et de participation accrue des Communautés Autonomes à la gestion des fonds de cohésion européens. Dénommé à juste titre "**le coprésident**"<sup>719</sup>, Jordi PUJOL et Narcís SERRA font par la suite l'objet de critiques acerbes. La différence qui les oppose est cependant que le second doit justifier le caractère égalitaire de ces mesures devant l'opposition parlementaire et, plus généralement, devant ses électeurs et l'ensemble de la population. Le traditionnel débat sur les autonomies qui a lieu chaque année au Sénat se polarise logiquement sur cet aspect, le PSOE dénier l'existence de contreparties "impossibles à confesser"<sup>720</sup>. C'est face à un Jordi PUJOL qui a tardé à confirmé sa venue<sup>721</sup> et s'exprimant en catalan<sup>722</sup> que le chef du gouvernement défend un modèle d'Etat autonomique ouvert, à l'opposé du projet défendu par le PP. Et ce, tout en paraissant sensible à la dimension identitaire des revendications nationalistes. Il insiste en effet sur la nécessité de considérer le rôle de l'Etat des autonomies comme un instrument de réconciliation dans une société culturellement plurielle, et pas seulement comme un simple mécanisme de décentralisation politique<sup>723</sup>. Dans une tentative visant à reconquérir une crédibilité perdue et à forcer la main à leurs alliés, les socialistes insistent en outre sur le caractère durable de cet appui. Par peur de se sentir trop liée au gouvernement central et de limiter sa marge de manœuvre politique, CiU réagit rapidement à ces allégations intéressées: non, les pactes parlementaires ne

<sup>719</sup>Cf. la série d'articles sur l'influence du nationalisme catalan dans *El País*, supplément "Domingo", 11 septembre 1998, pp.1-5

<sup>720</sup>Cf. "Serra defiende los pactos parlamentarios con CiU porque "benefician a todos los españoles"", *El País*, 14 septembre 1994, p.17; "González defenderá en el debate de las autonomías que el apoyo de CiU no afecta a la unidad de España", *El País*, 16 septembre 1994, p.19.

<sup>721</sup>Signe de la différence manifeste qui existe entre les doctrines et les comportements des nationalistes basques et catalans, le *lehendakari* (président du gouvernement autonome basque) Jose Antonio ARDANZA avait quant à lui refusé de se rendre à ce rendez-vous.

<sup>722</sup>Ce qui fit à juste titre dire au Secrétaire du PP chargé en Catalogne de la politique autonomique: "*L'usage des langues au Sénat a eu des effets thérapeutiques*". Cf l'entrevue intitulée "Lo que más me gustó de Pujol fue su sinceridad", *El País*, 4 octobre 1994, p.19.

<sup>723</sup>Cf. l'article d'*El País*, op.cit., 16 septembre 1994, p.19.

convertissent pas de fait le **soutien conditionnel en pacte de législature**<sup>724</sup>, même si CiU annonce qu'elle participe à la majorité pour une année supplémentaire<sup>725</sup>. Il faut dire que les socialistes avaient également les moyens d'exercer une certaine pression sur eux, le gouvernement autonome catalan étant à son tour menacé par des scandales de corruption. En leur permettant de ne pas porter ces affaires devant le Congrès des Députés et de le maintenir -c'est-à-dire de l'étouffer- dans le cadre du parlement de Catalogne, ils renforcent ainsi début octobre l'étrange et assez malsaine relation de dépendance qui les unie. L'année se termine sur une tonalité proche de celle dans laquelle elle avait commencé. Le 13 décembre, Felipe GONZÁLEZ et Jordi PUJOL fixent à Madrid les objectifs politiques et économiques pour les mois à venir, le second étant reçu avec la solennité ordinairement réservée à un chef d'Etat. Le 23 décembre, le Tribunal Constitutionnel invalide certaines dispositions de la Loi de Normalisation du Catalan, mais reconnaît sa légalité et sa légitimité globales. C'est donc un chef de gouvernement forcé de reconnaître que seul existe un "laborieux dialogue avec CiU" et contraint d'accepter l'ambivalence de Jordi PUJOL<sup>726</sup> qui voit ce profiler à l'horizon de nouveaux obstacles.

### C. Coûts et gains de la collaboration PSOE-CiU: les nationalistes catalans retirent leur appui conditionnel au gouvernement central et perdent les élections autonomiques

<sup>724</sup>Cf l'entretien avec le porte-parole du Groupe Catalan au Congrès des Députés, Miquel ROCA, intitulée (avec un brin de provocation, mais une certaine lucidité que le temps aidera peut-être à reconnaître) "CiU está ayudando al Gobierno más que algunos miembros del PSOE", *El País*, 24 septembre 1994, p.18. La remarque suivante mérite une mention spéciale: Q.: "*L'absence d'un cadre de collaboration réglementaire entre le PSOE et CiU, ainsi que le recours consécutif à la négociation permanente, ne donnent-ils pas des ailes à ceux qui essaient de démoniser le nationalisme catalan?*". R. "*Pas du tout. L'Espagne manque encore d'une culture de gouvernement sans majorité absolue, d'une culture de pacte. Tout pacte est interprété en fonction du vainqueur, du perdant, de celui qui impose, de celui qui exige... Cela n'est pas bon. La démocratie s'appuie sur la culture du pacte. Et le pacte est le fruit de la négociation permanente*".

<sup>725</sup>Cf. "Convergència i Unió mantendrá otro año al Gobierno", *El País*, 23 septembre 1994, p.17.

<sup>726</sup>Comme révélateur de cette ambivalence, mais aussi d'une capacité d'analyse digne d'un grand homme politique, il convient de rappeler la phrase-clef de l'entretien accordé par Jordi PUJOL à *El País*: "*Il faut que le PP soit en mesure de gouverner*". (16 octobre 1994, p.22).

L'année 1995 est sans conteste une année difficile pour l'ensemble des acteurs politiques dans la mesure où la crise de gouvernement qui secoue le pays tarde à se dénouer d'une manière ou d'une autre. Cette année est à bien des égards poussive, le gouvernement essayant de se maintenir grâce à l'appui de nationalistes de plus en plus distants... jusqu'au moment où l'équilibre se rompt sous l'influence de divers facteurs. Le dialogue entre les socialistes et CiU, puisque la coalition nationaliste a dans cette situation le rôle-pivot, n'en est pas pour autant rompu. Il reste en effet à déterminer les modalités de la rupture afin d'en maîtriser autant que possible les effets. Le calendrier électoral devient ainsi l'objet d'âpres discussions, Jordi PUJOL obtenant le découplage des élections législatives et autonomiques anticipées, mais devant se contenter pour la première fois depuis son accession au pouvoir en Catalogne de la **majorité relative**<sup>727</sup>. **Dans cette Communauté Autonome aussi, le temps des majorités absolues est venu et influence la dynamique des relations entretenues par les partenaires - encore le PSOE, mais bientôt le PP- à Madrid.**

Au début de l'année, la rupture du pacte entre le gouvernement central et les nationalistes catalans donnait cependant l'impression de pouvoir être évitée. Au regard des soubresauts politiques et des épreuves traversées les mois précédents, tout semblait continuer suivant une mécanique désormais bien huilée. Suivant la stratégie gradualiste typique du différentialisme intégrateur, Jordi PUJOL avait préparé un nouveau "paquet"<sup>728</sup> de mesures relatives aux compétences transférables à la Catalogne et à l'économie espagnole dans son ensemble. L'agenda établi par le comité de coordination de CDC et d'UCD incluait ainsi des objectifs à court et à moyen termes. La rationalisation de l'administration périphérique de l'Etat impliquait de la sorte la disparition des gouverneurs civils -équivalent, avec moins de pouvoirs, des préfets

---

<sup>727</sup>L'annexe n°17 présente les résultats du scrutin autonomique de 1995 en Catalogne, ainsi que ceux des élections du même type en 1980, 1984, 1988 et 1992.

<sup>728</sup>C'est le mot littéralement employé par les acteurs pour désigner cet ensemble de mesures.

français- et la réduction des unités administratives dans les Communautés Autonomes où le transfert de nouvelles compétences l'exigeait. Le nouveau modèle policier, très influencé par le Québec, signifiait également la substitution de la Police Nationale et de la Garde Civile par les *Mossos d'Esquadra* (la police catalane prévue dans le statut d'autonomie). La modification des lois qui empiétaient selon les nationalistes sur les compétences des autonomies<sup>729</sup>, la négociation de nouveaux projets de loi<sup>730</sup> et de nouveaux transferts<sup>731</sup>, ainsi que l'amélioration du financement des services économiques locaux et la baisse de l'impôt sur les activités des entreprises étaient également à l'ordre du jour. En matière de réformes structurelles, Union et Convergence se retrouvaient sur la nécessité d'accélérer la privatisation des entreprises publiques, la réforme de la Sécurité Sociale et l'application de mesures favorisant l'économie productive. Ils poursuivaient donc leur pression sur les socialistes pour que ceux-ci réalisent en réalité une double réforme de l'Etat espagnol: celle -correspondant à un défi historique bien connu- de la transformation d'un Etat centralisateur à un Etat quasiment fédéral; et celle -répondant davantage à une conjoncture économique mondiale, mais non moins fondamentale- du passage d'une forme d'Etat-Providence à l'Etat social-libéral de demain. Lors du débat sur l'état de la nation, en février, CiU avait en outre donné un appui ferme au gouvernement central. Echappant, grâce à la coalition nationaliste, à l'épreuve de la question de confiance, l'exécutif madrilène avait anticipé sur la discussion budgétaire pour 1996 et avait arrêté en leur compagnie un programme de travail en cinq volets<sup>732</sup>. Grâce à un programme qui évitait

<sup>729</sup>Les lois sur le sol, les côtes, les eaux et les ports, par exemple.

<sup>730</sup>Notamment à propos de l'organisation des collèges professionnels, de la télévision par câble et du commerce.

<sup>731</sup>En particulier ceux de l'Institut National pour l'Emploi (INEM), des grands hôtels (les "paradores"), de la formation continue, du personnel de l'administration de la Justice ainsi que des prestations et de la gestion en matière de Sécurité Sociale.

<sup>732</sup>Le premier avait trait à la politique économique et sociale et développait les grands axes suivants: le maintien de l'objectif de réduction du déficit public consigné dans le budget négocié à la fin de 1994; assurer que le projet de finances pour 1996 comprendrait les mesures et les engagements nécessaires pour continuer le processus de consolidation de la croissance économique et de la création d'emplois; étudier avec les partenaires sociaux les mécanismes capables de développer la flexibilité du travail pour stabiliser l'emploi; inscrire dans le budget pour 1996 les formules de soutien aux contrats d'emplois; enfin, présenter un ensemble de

soigneusement des sources de conflits trop violents, les partenaires semblaient ainsi se projeter ensemble pour au moins une année. La réapparition des affaires de corruption<sup>733</sup> et la révélation de scandales d'une nature plus directement politique<sup>734</sup> ébranla cependant ce fragile équilibre et ne cessa d'accentuer un malaise que le transfert effectif de compétences à la *Generalitat* au printemps ne parvint pas à dissiper<sup>735</sup>.

---

mesures en matière de politique industrielle afin de renforcer la compétitivité dans ce domaine. Le second volet concernait la politique autonomique et plus concrètement: l'impulsion du processus de consolidation du cadre de compétences autonomiques grâce à la poursuite des transferts; et le développement d'une proposition visant la révision du système de financement des Communautés Autonomes pour la période 1997-2001. Le troisième volet de ce véritable programme de gouvernement incluait la résolution partielle d'un écueil dans les relations centre-"*péphérie(s)*": la politique municipale et ce que l'on appelle le "pacte local". L'idée était de promouvoir les modifications indispensables pour améliorer l'autonomie financière des municipalités. Le quatrième axe traitait de la politique souhaitable lors de l'imminente présidence espagnole de l'Union Européenne: à l'occasion de la Conférence sur la Méditerranée, favoriser l'apparition de mécanismes de stabilité, de sécurité et de solidarité pour équilibrer les intérêts de l'UE dans une zone de grande importance pour l'Espagne. Le dernier pan de ce pacte envisageait d'autre part une impulsion démocratique et la lutte contre le terrorisme, plaie de tous les gouvernements avant et après la Transition: la réforme de la législation sur le financement des partis politiques et le contrôle de celui-ci par le Tribunal Suprême; le renforcement du consensus démocratique en matière de lutte contre le terrorisme grâce à diverses modalités.

<sup>733</sup>Avec notamment l'arrestation au Laos après des mois de fuite, de l'ancien directeur de la *Guardia Civil*, Luis ROLDÁN et la tenue d'un procès aussi long qu'appréhendé par l'équipe dirigeante.

<sup>734</sup>Les deux grands scandales de l'année furent en la matière et sans conteste celui des *GAL* et des écoutes téléphoniques du *CESID*. Impliquant les *Groupes Anti-terroristes de Libération* qui avaient assassiné dans les années 80 des membres d'*ETA* au Pays Basque, l'affaire des *GAL* avait été classée par l'Audience Nationale en 1991. Seuls deux policiers espagnols, membres de cette organisation forcément clandestine, avaient alors été inquiétés et condamnés à de lourdes peines de prison. Sous l'impulsion du juge Baltazar GARZÓN, second de Felipe GONZÁLEZ lors de la campagne électorale de 1993 puis déçu par la politique, le dossier était réouvert en 1994. Ce qui était alors mis en évidence, c'était le lien direct entre ces groupes et l'appareil d'Etat. Ce dernier fut également ébranlé par la révélation par le quotidien *El Mundo* d'écoutes illégales de la part du *Centro Superior de Información para la Defensa*.

<sup>735</sup>L'effort négociateur de la *Generalitat* catalane et de l'administration centrale s'était en effet surtout concentré sur les problèmes de financement autonomique avec la cession effective des 15% sur l'impôt des personnes physiques, la résorption partielle du déficit de la Santé Publique et la participation aux fonds de cohésion européen. Le développement autonomique passait cependant aussi par le transfert de compétences, ce dont la *Generalitat* a bénéficié au printemps 1993. Il affectait par exemple la gestion du Service National de Production Agricole et la concession à l'institution autonome de deux importantes voies de communication. Deux compétences étaient néanmoins écartées de ce "paquet": celui de la

Ce qui résonna comme un véritable coup de semonce fut l'issue du scrutin organisé le 28 mai pour renouveler totalement les assemblées municipales et partiellement les parlements autonomiques. Les résultats étaient de fait sans appel et confirmaient la tendance observable depuis plusieurs années: **le PP accédait sans surprise au pouvoir municipal et autonomique.** Le parti de José Maria AZNAR obtenait lors de ces élections 39 des 51 mairies des capitales de province et 11 gouvernements autonomiques sur les 13 alors en jeu. Il s'agissait à l'évidence d'un véritable séisme politique<sup>736</sup> dont un effet en chaîne était à craindre -compte tenu du lien existant entre les pratiques politiques à différentes échelles territoriales-, et dont les nationalistes catalans tirèrent rapidement les leçons<sup>737</sup>. Il était désormais et d'autant plus impossible

Police chargé de réguler le trafic, et celui du personnel de l'administration judiciaire. Dans le premier cas, l'un des problèmes était le nombre insuffisant des policiers autonomiques et la nécessité d'en former un plus grand nombre afin de pouvoir assumer effectivement cette compétence d'Etat. A noter que le Pays Basque avait lui aussi reçu un seul bloc de compétences de la part de l'administration centrale depuis le début de cette législature. Recherchant le développement maximal du statut de Gernika, il avait obtenu la cession de huit d'entre elles, dont en matière d'oeuvres hydrauliques. Malgré la réticence des nationalistes et du PP à des accords visant à développer l'autonomie des Communautés de "voie lente", celles-ci ne furent pas totalement oubliées. CiU pouvait toujours se retrancher derrière l'argument qui consistait à dire que tous les accords conclus avec le PSOE pouvaient être étendues à ces territoires.

<sup>736</sup>Après les élections européennes de 1994 lors desquelles le PP était pour la première fois arrivé en tête devant le PSOE pour un scrutin organisé dans tout le pays, les municipales et les autonomiques de 1995 modifient totalement le visage de l'Espagne. On pourra prendre la juste mesure de ce bouleversement en le visualisant grâce aux cartes électorales présentées dans l'annexe n°29. On trouvera également dans l'annexe n°17 les résultats de ce scrutin en Catalogne, ainsi que ceux pour les élections municipales dans cette Communauté Autonome en 1979, 1983, 1987 et 1991.

<sup>737</sup>Les résultats étaient les suivants: 35,26% des suffrages au PP (contre 25,21% lors des municipales de 1991 et 20,74% à celles de 1987); 30,82% des suffrages au PSOE (contre 38,40% en 1991 et 36,74 en 1987); 11,68% des suffrages pour IU (contre 8,46% en 1991 et 6,16% en 1987). Avec 4,39% des voix, CiU arrivait en quatrième position derrière les partis d'envergure étatique, ce qui confirmait son ascendant en Catalogne et son importance par rapport à des formations implantées sur tout le territoire espagnol. La mairie de Barcelone lui échappait cependant une nouvelle fois au profit du candidat du PSC-PSOE, Pasqual MARAGALL. A côté de Bilbao, fief du PNV, la capitale catalane était l'une des rares grandes villes dominées par un autre parti que le PP. A l'échelon autonomique, les proportions s'inversèrent aussi à l'occasion de ce scrutin historique. Le *Partido Popular* arrivait en tête avec 364 élus (contre 286 en 1991), secondé par le PSOE (262 parlementaires contre 357 en 1991) et IU qui réalisait une bonne performance (68 représentants contre 45 en 1991). Le

de continuer à soutenir le gouvernement central que la composition du parlement de Catalogne devait également être bientôt renouvelée. Déjà réticent depuis plusieurs mois et conforté dans ses analyses par le recul électoral de CiU en ce printemps 1994, Jordi PUJOL mesura alors véritablement le risque d'un **vote-sanction** dont il risquait d'être la première victime. Afin de limiter la portée de cet échec annoncé et d'anticiper dans un climat politique qui s'y prêtait difficilement, il choisit de reprendre l'initiative. C'est-à-dire de reprendre sa liberté et de rompre le pacte conclu avec le PSOE. Il convient de signaler dès à présent que cela ne suffit pas à lui redonner la majorité absolue en Catalogne. Intervenant de façon anticipée afin de ne pas les faire coïncider avec les législatives pour tenter de déconnecter ce vote des enjeux politiques espagnols, ces élections intervinrent au terme d'une année particulièrement troublée. Organisées le 19 novembre, elles sanctionnèrent assez lourdement la coalition nationaliste et les socialistes. Par rapport au parlement sortant, leur nombre respectif de représentants diminuait en effet de 10 et 6 sièges (soit au total 60 et 34 élus sur les 135 qui composent cette institution). Le grand vainqueur du scrutin était par contre le PP, qui gagnait 10 sièges (17 contre 7 auparavant) et signait sans doute sa réussite la plus significative depuis son ascension régulière tout au long des années passées dans l'opposition. Si les voix perdues par les nationalistes modérés et les socialistes n'alliaient pas toutes vers sa formation<sup>738</sup>, il les concentrat malgré tout en grande partie. La signification politique et la portée symbolique du choix émis par les électeurs -un choix qui s'apparentait à la fin d'un monopole, mais surtout à la rupture d'un tabou hérité de l'Histoire- n'échappa nullement aux différents protagonistes engagés dans un

reste des sièges était occupé, comme dans les municipalités, par une portion à peu près constante (92 élus en 1994 contre 96 en 1991) de partis d'envergure infra-étatique. A l'échelle provinciale, les résultats des élections municipales eurent pour effet de donner également une nette majorité au PP (23 députations contre 6 au PSOE et 3 à CiU). Les conseillers généraux sont en effet désignés par leurs homologues dans les conseils municipaux. Au Sénat, le rapport de forces était inversé de la même manière, puisque les socialistes n'avaient plus que 111 sièges, contre 115 à la droite. Outre l'appui des sénateurs de CiU, ils avaient désormais en outre besoin de celui des nationalistes canariens pour obtenir la majorité absolue à la chambre haute.

<sup>738</sup>Les nationalistes radicaux d'ERC passaient quant à eux de 11 à 13 représentants et IC-Els Verds (coalition de gauche incluant les écologistes) de 7 à 11 élus.

combat de fait plus crispé. Des bouleversements plus importants encore étaient de fait inévitables et la question pour CiU était de savoir comment limiter leur impact. Dès cette période, les sondages réalisés régulièrement donnaient en effet le PP vainqueur des futures élections législatives et le créditaient même de la majorité absolue au Congrès des Députés. La situation était belle et bien critique car tout laissait présager l'ouverture d'une période nettement moins faste pour les nationalistes. **Pour CiU, il ne restait donc que deux voies à explorer: la négociation de la rupture avec le PSOE et le rapprochement avec le PP, malgré le maintien tactique d'une rhétorique nationaliste très virulente.**

L'effet conjugué de la poursuite des scandales et des résultats préoccupants des élections de mai se traduit ainsi par l'apparition d'une véritable crise entre CiU et le gouvernement central en juin 1994. Pour la coalition nationaliste, le retrait de l'appui global à l'exécutif madrilène le 21<sup>739</sup> doit en réalité permettre une évolution en douceur, afin d'assurer correctement la présidence de l'Union Européenne jusqu'à la fin de l'année et de préparer l'apparition d'un nouveau paysage politique en Espagne. Après des mois de négociations qui ont successivement porté sur les conditions de l'appui conféré à l'équipe gouvernementale, puis sur la mise en pratique de ce soutien, il s'agit maintenant de discuter les modalités de son retrait. Pour Jordi PUJOL, la priorité est alors de **réaliser une rupture contrôlée et donc pactée**, qui permette à Felipe GONZÁLEZ de gouverner encore six mois avec son appui ponctuel. L'enjeu est bien de ne pas rejoindre les rangs de l'opposition -ce qui aurait pour effet de trop déstabiliser l'exécutif et de remettre en cause les réformes économique et autonomique-, mais de ne plus apparaître devant l'opinion publique comme les seuls tuteurs d'un gouvernement en déroute. Bien que souhaitant réaliser un "divorce de

---

<sup>739</sup>Il s'agit de l'annonce faite par la coalition nationaliste après une réunion de ses composantes. La rupture ne se formalise officiellement que le 17 juillet, après une conférence très médiatique de Jordi PUJOL le 4 au cours de laquelle il fait un bilan très positif de son appui au gouvernement central.

convenance"<sup>740</sup>, les deux partenaires ont en réalité beaucoup de mal à se mettre d'accord. Les débats se concentrent sur deux éléments conflictuels: le **calendrier électoral**, que le leader socialiste tarde à définir pour choisir le moment le plus propice afin de convoquer des législatives anticipées; et le **budget de l'Etat** pour 1996, que Jordi PUJOL refuse d'appuyer tant que rien n'est fixé sur le plan électoral. La trêve estivale est donc bien courte et tout se précipite dès la rentrée politique. Lors de l'entrevue entre les deux responsables à Madrid, le 9 septembre, la décision de rompre l'alliance conclue deux ans auparavant est confirmée. La tension est toutefois à son maximum car le chef du gouvernement central refuse d'avancer les élections législatives à l'automne, ce qui aurait pu permettre au président catalan de mener la législature du parlement de Catalogne à son terme. Face à ce refus qui l'oblige à anticiper lui-même cette échéance s'il veut qu'elle n'ait pas lieu simultanément que les générales, le dirigeant nationaliste annonce son intention de ne pas voter la loi de finances. Il ne cède pas devant la menace émise par les socialistes de revenir sur la cession des 15% de l'impôt sur les personnes physiques et, après avoir arrêté le 25 septembre la date des élections autonomiques en Catalogne, inflige un échec historique à ses anciens partenaires lors du vote du budget le 25 octobre. Malgré cette défaite, Felipe GONZÁLEZ ne cède pas au PP et prévoit de dissoudre le Congrès dès la fin de la présidence espagnole de l'Union Européenne. Outre la crédibilité qu'il est alors important de conserver face aux

partenaires étrangers, cela lui donne le temps de mobiliser son parti pour limiter la perte de sièges. La chose est donc entendue: les prochaines élections générales se tiendront le 3 mars 1996, avec un PSOE et une CiU en perte de vitesse face à un PP plus modéré et qui peut désormais se prévaloir d'une expérience politique à différentes échelles territoriales. Contre toute attente, cette échéance allait cependant contraindre des formations encore très opposées l'une de l'autre, malgré leurs rapprochements successifs, à s'allier pour gouverner dans la perspective d'un arrimage plus poussé de

---

<sup>740</sup>D'après l'expression significative du dossier publié par *El País*, le 9 juillet 1995, dans le supplément "*Domingo*", pp.1-4.

l'Espagne à l'Union Européenne. Loin de voir son champ d'action se rétrécir à la Catalogne comme ce fut le cas dans le passé, la stratégie différentialiste allait conserver toute sa validité dans cette configuration à la fois nouvelle et déjà éprouvée. L'approfondissement du "fait différentiel" allait d'ailleurs se poursuivre comme en 1995, année au cours de laquelle la *Generalitat* avait commencé l'application du Plan Général de Normalisation Linguistique et avait simultanément martelé son existence dans les plus hautes instances de l'Etat. Loin d'être désactivé, le *logos* nationaliste recherchait toujours à rompre avec la politique du "*café para todos*". Le credo "à fait différentiel, droit particulier" allait d'autant moins cesser que les nationalistes catalans n'étaient pas dupes des raisons pour lesquelles le PP maintinait sa rhétorique centralisatrice et continuaient à se défier de lui. A la suite de Felipe GONZÁLEZ, José Maria AZNAR n'était pas prêt de voir Jordi PUJOL cesser de répéter inlassablement: "*Nous, les catalans, nous avons toujours cru qu'il fallait tenir compte des entités historiques et territoriales en Espagne -pas seulement la Catalogne- dotées d'une personnalité qui leur est propre et qui ne peuvent rester enfermées dans un seul et unique modèle d'autonomie*"<sup>741</sup>.

## **Section 2. La droite espagnole dépendante du soutien des nationalistes catalans (1996-1998): vers la seconde transition espagnole?**

### A. 1996 ou la réalisation de l'inconcevable: la droite espagnoliste et les partis nationalistes s'entendent pour assurer un gouvernement stable à l'Espagne

Du point de vue de la situation générale en Espagne et de l'évolution des relations centre-"périphérie(s)" en particulier, deux problèmes persistent -voire s'accentuent- lors de cette année-charnière. La configuration politique n'est pas

---

<sup>741</sup>Extrait d'une intervention réalisée au Sénat, à l'occasion de la comparution du président catalan à propos de la réforme de cette institution et de sa transformation en chambre de représentation exclusivement territoriale. Cf. "Pujol pide mayor diferenciación entre regiones y nacionalidades y que se refleje en el Senado", *El País*, 21 mars 1995, p.15.

étrangère à leur persistance et à leur accentuation: elle agit sur eux et ils l'influencent en retour, dans un contexte d'approfondissement de l'intégration européenne. **Tous ces facteurs et ces changements d'échelle influent donc sur la dynamique de l'Etat autonomique et de la démocratie espagnole.**

C'est en premier lieu le cas du terrorisme qui atteint un point paroxysmique avec l'assassinat de Francisco TOMÁS Y VALIENTE, ancien président du Tribunal Constitutionnel et ami personnel de Felipe GONZÁLEZ, dans son bureau de l'Université à Madrid, le 15 février. Parce qu'il touche l'un des acteurs majeurs de la transition et de la consolidation démocratiques, ce geste en dit long sur l'irréductible fossé idéologique séparant l'ETA -et ses satellites, dont *Herri Batasuna*- du reste des partis politiques et de la grande majorité de la société espagnole. Malgré l'organisation de grandes manifestations pour protester contre ces actes criminels et la recherche d'une concertation entre protagonistes politiques, la bande terroriste démontre une nouvelle fois sa capacité à déstabiliser l'édifice démocratique. Il n'est pas anodin que l'ancien haut magistrat, professeur de droit public et sympathisant du PSOE, ait été exécuté en pleine campagne pour les élections générales du 3 mars. C'était une façon de rappeler l'échec des socialistes en la matière et d'adresser un avertissement au vainqueur présumé de ce scrutin, le PP. La perspective de cette victoire ô combien significative sur le plan historique était vécue comme une véritable provocation par l'ETA. La bande armée devait cependant s'en féliciter car l'arrivée de leur adversaire principal au pouvoir allait permettre la confusion totale entre l'Etat et le gouvernement, autoriserait toute forme de radicalisation et légitimerait toute action terroriste. Peu prompt à la modération, malgré l'effort de rupture réalisé au cours des dernières années avec les schémas classiques de la droite espagnole, le nouveau président du conseil aurait bien du mal à sortir d'une logique manichéenne qui s'apparenterait bien vite à une spirale infernale. L'acuité de la question du terrorisme allait d'autre part rendre un peu plus difficiles les relations entre le PNV et le PP, le "problème basque" resurgissant dans sa globalité et rendant davantage conditionnel l'appui apporté par les

premiers au second pour des raisons de pure arithmétique parlementaire. Face à cette question délicate, CiU allait se montrer très prudente afin de maintenir le maximum de stabilité en Espagne et de ne pas froisser ses partenaires politiques.

Le second élément perturbateur du point de vue de cette stabilité d'ensemble et donc de celui des socialistes, des populaires et des nationalistes basques, canariens ou catalans, c'est bien évidemment la conflictualité sociale qui conserve en 1996 un haut niveau. Le lien entre les échelles mondiale, européenne, étatique et infra-étatique est ici patent. Convaincus de la nécessité d'un grand marché européen pour affronter la dite "mondialisation" et d'une Espagne forte afin d'être un acteur important dans le bloc continental en formation, les élites politiques font preuve d'un consensus et d'une continuité remarquables dans leurs options politiques. Là où CiU avait dû d'une certaine façon initier et contraindre le PSOE au libéralisme, elle trouve dans le PP un allié circonstanciel partageant le même paradigme. Pour les droites espagnole et catalane, la "question sociale" constitue bien un écueil incontournable. Face à elle, les réactions sont ambivalentes: sans faire aucune concession sur les grands choix économiques, il importe d'y apporter une solution. En réalité, leur volontarisme se traduit plutôt en la matière par un cynique "laisser-faire" fondé sur la croyance selon laquelle la croissance sera créatrice d'emplois et sur la certitude que le système actuel se maintiendra malgré la marginalisation croissante de ses propres composantes. Si le chômage baisse considérablement au milieu de l'année, ils s'en réjouissent et sont par là même confortés pour continuer sur leur lancée. Face aux importantes mobilisations des syndicats et des travailleurs<sup>742</sup>, ainsi qu'à la précarité dans laquelle vivent de plus en plus de leurs concitoyens, ils forment un tandem surprenant compte tenu du passé strictement espagnol, mais cohérent en fonction de son environnement européen. Car sur ce point l'accord est total entre les libéraux espagnols et catalans: les frontières économiques n'existent désormais plus à l'intérieur d'un espace devenu domestique pour l'Espagne comme pour la Catalogne.

---

<sup>742</sup>On pense notamment aux manifestations de fonctionnaires contre le gel de leur salaire.

La volonté de mener une politique économique "orthodoxe et très rigoureuse"<sup>743</sup> se traduit lors de la campagne électorale par la présentation de la part du PP et de CIU de programmes très proches. Par rapport aux socialistes, ces professions de foi se caractérisent par la priorité donnée à la croissance et en second lieu à l'Etat-Providence<sup>744</sup>. Dans tous les cas, l'emploi est cependant présenté comme la préoccupation centrale. Dans tous les cas, aussi, le calendrier européen pèse sur le calendrier "interne" et justifie en définitive que les critères strictement économiques soient favorisés au détriment des critères sociaux. Accusant le PSOE d'avoir augmenté la dépense publique et d'avoir constraint le pays à adopter une politique monétaire restrictive en appliquant un mauvais modèle économique, le PP présente ainsi le 5 février les grandes lignes de son action future. Son objectif est d'élever la croissance à 4%, puis de rapprocher les taux de chômage et d'activité des taux européens. Pour parvenir à ces fins, les instruments sont -dans l'ordre de présentation par les organes dirigeants du parti- au nombre de six: une politique monétaire plus agressive; une politique budgétaire qui diminue les dépenses; la libéralisation de tous les marchés; la réforme du secteur public pour diminuer son poids dans la société; la réforme fiscale et la baisse de certains impôts pour les entreprises; en dernier lieu, le dialogue social et des discussions avec les syndicats à propos des politiques de création d'emplois. Sous le titre "*L'Espagne au premier rang de l'Europe*", l'opposition ne fait pas mystère de son ferme engagement pour entrer dans la troisième phase de l'Union Economique et Monétaire dans les délais prévus par le Traité de Maastricht, ce qui suppose de remplir les critères de convergence économique. La baisse du déficit public et de l'inflation sont directement liées à ces paramètres et, plus généralement, à la nécessité de rendre l'Espagne plus compétitive en Europe et dans le monde entier. Le programme de CiU

---

<sup>743</sup>D'après les termes employés par le candidat AZNAR lors d'un déplacement dans l'Angleterre de John MAJOR, en janvier 1996.

<sup>744</sup>A titre de comparaison, les propositions du PSOE présentent en tête de programme la compatibilité entre le maintien de l'Etat-Providence et la réduction du déficit public. On pourra trouver les grandes lignes de ce programme dans *El País*, 13 janvier 1996, p.13.

ne se distingue pas de l'ensemble de ces propositions. Egalement présenté au début du mois de février 1996, il défend sans détour la privatisation partielle de prestations réalisées par l'Etat-Providence et s'engage résolument dans le démantèlement de celui-ci. Pour CiU, l'obstacle majeur de l'économie espagnole réside précisément dans la persistance de ce type d'Etat qui occasionne des dépenses et fait douter de son efficacité à côté de la gestion privée de secteurs comme la santé, l'éducation et la prise en charge des personnes âgées.

Dans le pacte conclu avec les nationalistes catalans à la fin du mois d'avril, la politique économique occupe une place centrale que les longues négociations sur la politique autonomique ont éclipsé des commentaires<sup>745</sup>. Pourtant, elle offre bien la clef du rapprochement entre des formations traditionnellement opposées. Convertis au pragmatisme imposé par la volonté de réussir en Europe, les uns et les autres renvoient cette tradition et leur affrontement idéologique aux joutes électorales. Dès lors qu'il s'agit de gouverner, le consensus sur les éléments fondamentaux de leurs politiques respectives (ré)apparaît. Le texte du pacte est à ce titre très éloquent, même si cet aspect a eu tendance à passer inaperçu compte-tenu de la prédominance actuelle d'un seul paradigme dans ce domaine. Les quatre premiers sujets abordés par cet **accord dit d'investiture et de gouvernabilité**<sup>746</sup> ont en effet exclusivement trait à la réalisation des programmes économiques des droites espagnole et catalanes<sup>746</sup>. A peine un mois

---

<sup>745</sup>On en veut notamment pour preuve la présentation assez partisane de pacte par le quotidien *El País*, le 28 avril 1996, pp.15-20. De manière assez significative, tous les commentaires se centrèrent alors sur la résorption partielle (et temporaire) du conflit autonomique.

<sup>746</sup>Ils sont littéralement les suivants: "1. *L'action du Gouvernement de l'Espagne aura en point de mire la modernisation en profondeur de l'Etat et de ses institutions politiques et administratives. Elle aura pour but de les adapter aux nouvelles exigences imposées par la démocratie parlementaire afin d'améliorer la qualité de la vie, de poursuivre la consolidation de la structure autonome et de donner une impulsion à la construction politique, économique et sociale de l'Union Européenne;* 2. *Le Gouvernement aura pour objectif prioritaire la création d'emplois stables grâce à l'application d'une politique économique appuyant l'économie productive, capable d'améliorer la compétitivité de l'économie espagnole et de garantir une croissance soutenue afin d'améliorer les revenus et le bien-être des citoyens. Dans cette optique, le Gouvernement encouragera le dialogue social avec les partenaires sociaux;* 3. *Le Gouvernement appliquera une politique économique orientée vers le respect des critères de convergence afin de permettre à l'Espagne de participer à la*

après la conclusion de ce pacte, CiU n'hésite d'ailleurs pas à le remettre en cause précisément si le PP ne réagit pas devant les prévisions pessimistes en adoptant des mesures énergiques. Par le canal de son porte-parole dans la Commission Economique au Congrès, la formation nationaliste enjoint en effet le gouvernement de sortir de sa passivité et lui lance un véritable ultimatum: ou il met en application ce pour quoi il est soutenu, ou il reste dans l'attentisme et la coalition catalaniste ne peut se sentir plus longtemps solidaire à son égard. Le député catalan fournit d'ailleurs un argument surprenant pour justifier la fermeté de son mouvement: il n'existe selon lui aucun pacte en matière de politique économique, ce qui signifie que les nationalistes catalans peuvent avoir une position très ferme sur le sujet. Cet argument est d'autant plus surprenant que l'action gouvernementale dans ce domaine fait l'objet d'une attention particulière dans le texte même de l'accord. Le degré de fermeté n'est d'autre part pas fonction de ce qui est ou non consigné dans ce document. A preuve la politique autonomique qui, pour y figurer, n'en fera pas pour autant l'objet de concessions et d'une baisse de vigilance de la part de CiU. Ce que le parlementaire catalan veut sans doute exprimer par-là, c'est que la politique économique ne se discute absolument pas et que le gouvernement doit mettre à profit les dix-huit mois suivants pour remplir les critères de convergence permettant à l'Espagne d'adopter la monnaie unique. Il faut dire que la Commission Européenne publiait au même moment un rapport "confidentiel" qui proposait de baisser les aides financières aux pays-membres qui ne fourniraient pas d'efforts suffisants dans ce sens. Il faut également préciser que l'Espagne ne présente alors virtuellement que trois des cinq pré-requis économiques stipulés dans le Traité de Maastricht. Elle a en effet une inflation de 3,7% contre les

*troisième phase de l'Union Economique et Monétaire. Dans ce but, la priorité sera accordée au développement d'une politique budgétaire qui garantisse la réduction progressive du déficit public, ainsi qu'à l'application de politiques de dérégulation et de libéralisation de l'économie qui garantissent la limitation de l'inflation et la réduction des types d'intérêts; 4. L'action du Gouvernement s'inspirera des principes d'austérité, d'efficacité et de transparence dans la gestion des fonds publics et favorisera les réformes structurelles dans le but de garantir leur usage, sans que cela ne remette toutefois en cause le niveau de prestation des services publics offerts à la société". Extrait du texte intégral du pacte publié dans El País, le 29 avril 1996, pp.18-19.*

2,7% réglementaires; un déficit public de 4,4% du PIB contre les 3% exigés; et une dette publique de 67,1% du PIB contre les 60% imposés<sup>747</sup>. Si sa situation n'est pas aussi préoccupante que la Grèce ou l'Italie, elle n'en remet pas moins en cause l'ambition espagnole d'un ancrage approfondi au sein de l'Europe. A cette époque, tout peut encore basculer dans un sens ou dans un autre, ce qui conforte les nationalistes catalans dans la nécessité d'adopter un budget d'une extrême rigueur pour 1997. Face à l'ultimatum lancé par ceux-ci et à la crise boursière suscitée par ces déclarations<sup>748</sup>, le gouvernement n'a d'autre issue que d'annoncer début juin une coupe sombre de 200 000 millions de pesetas (soit environ 8 000 millions de francs) dans les dépenses publiques. Un désaccord apparaît cependant entre les partenaires à propos des ministères qui devront supporter les conséquences de cet ajustement global de l'économie espagnole. **Le contentieux autonomique en fait logiquement partie, tant il est vrai que la révision de la répartition territoriale du pouvoir et des services publics participent toutes deux de la même crise contemporaine de l'Etat.** Lorsque des choix doivent être faits pour limiter les dépenses de l'Etat, la question se pose immédiatement de savoir qui supportera cet effort. A rebours d'un discours plaçant encore l'Etat-Providence parmi leurs priorités, les nationalistes catalans sont en la matière et dans la pratique plutôt intractables. Pour eux, si l'enjeu est bien de faire adopter un budget de rigueur, il est hors de question que les économies soient réalisées aux dépends des investissements de l'Etat dans les Communautés Autonomes. Or tel est le projet présenté avant l'été par le gouvernement et discuté avec une virulence

<sup>747</sup>Elle respecte par contre déjà les critères en matière de types d'intérêts (8,9% contre les 9,1% de la norme européenne) et de taux de change.

<sup>748</sup>Si elles avaient pour objet principal l'adoption de mesures énergiques en vue de satisfaire les critères de convergence européens, elles avaient également et significativement trait à d'autres questions liées à la politique économique. Le dialogue social auquel le gouvernement voulait s'essayer devait ainsi aboutir à des accords rapides et non contradictoires par rapport aux engagements européens de l'Espagne. Francesc HOMS demandait également que les entreprises fassent rapidement l'objet d'un bilan et soient les cibles prioritaires des premières mesures adoptées par la nouvelle équipe gouvernementale. Enfin, il souhaitait que la réforme du système de financement autonomique se réalise sans négligence et que le Catalogne voit ses revenus augmenter au minimum d'un tiers si toutes les Communautés Autonomes devaient bénéficier d'une hausse de leurs ressources financières.

certaine à partir de la rentrée parlementaire<sup>749</sup>. Si CiU passe sans difficulté un accord pour limiter la pression fiscale sur les petites et moyennes entreprises à la fin de l'année, elle s'oppose par contre vivement à l'une des propositions du candidat AZNAR qui visait la réduction du déficit des municipalités et des Communautés Autonomes. **Si les droites espagnole et catalane partagent le même paradigme économique, force est donc de constater leur affrontement sur un terrain traditionnel: celui de la forme de l'Etat.** A la différence cependant de la tendance observée jusqu'ici, c'est moins par idéologie que par pragmatisme que cette question est remise à l'ordre du jour par le PP. Certes, on ne peut tout à fait écarter l'hypothèse d'une opportunité saisie par ce parti et, à travers lui, le gouvernement central, pour revenir sur certains acquis de l'Etat des Autonomies. L'alternative de CiU est d'autre part recevable: il vaut mieux maintenir des dépenses de ce type afin de soutenir une croissance qui stimulera l'emploi. Néanmoins, la priorité était non pas à la baisse du chômage, mais à celle du respect des critères européens de convergence économique. Il n'était d'autre part pas totalement déplacé de la part du gouvernement central de vouloir réduire l'endettement des collectivités locales, une tendance qui -loin de se limiter à l'Espagne- était et demeure commune à d'autres pays en Europe. La discussion sur la loi de finances pour une année cruciale du point de vue de l'ancre européen de l'Espagne et de la modernisation de son Etat allait donc occasionner de nouveaux affrontements entre les nouveaux partenaires. La notion de "fait différentiel" ne manquerait pas de réapparaître dans ce contexte, comme cela avait été le cas lors de la négociation du pacte entre le PP et CiU. Dès le début du dialogue forcé entre les deux formations à la

<sup>749</sup>Le gel des dépenses publiques devait affecter prioritairement les travaux réalisés par l'Etat (80 000 millions de pesetas) et ses investissements dans les Communautés Autonomes (55 000 millions de pesetas). La rigueur imposée aux travaux publics n'était pas sans incidence sur les activités de certaines de ces entités territoriales. On pense notamment au dossier du T.G.V. entre la France et l'Espagne, via la Catalogne, et entre Barcelone et Madrid. Le pont aérien mis en service entre les deux villes depuis les Jeux Olympiques a souligné l'inégal engagement de l'Etat, qu'il s'agisse de l'ex-Principat ou de l'Andalousie. Celle-ci a sans nul doute bénéficié de la présence des socialistes au pouvoir pour qu'une ligne ferroviaire à grande vitesse soit construite à l'occasion de l'Exposition Universelle de Séville, toujours en 1992.

suite des élections de mars, l'argument identitaire était en effet revenu en force pour contraindre la nouvelle majorité à accepter les vues de la coalition nationaliste en matière économique et autonomique. Un bref retour en arrière sur cette période-clef s'impose donc pour comprendre la situation dans laquelle le gouvernement AZNAR se trouve quelques mois plus tard, au moment de faire adopter le budget de l'Etat pour 1997.

Après une campagne riche en invectives anti-catalanistes et anti-espagnolistes de toutes sortes due à la nécessité de mobiliser leurs électorats respectifs sur des thèmes habituels, et malgré l'existence de contacts informels entre les deux formations, le PP et CiU doivent s'adapter au résultat du scrutin législatif du 3 mars 1996. Pour les uns comme pour les autres, ce résultat est à la fois inattendu et problématique. Inattendu, parce que les sondages prévoyaient une large victoire au PP et le créditaient d'une majorité absolue. Problématique, car l'absence d'une telle majorité et la configuration de la nouvelle assemblée oblige les protagonistes à réviser leurs vues et à entamer une laborieuse collaboration. C'est de fait un José Maria AZNAR assombri par les chiffres définitifs de cette élection historique qui reste durant quelques jours campé dans un silence jugé inquiétant par les opérateurs financiers. Il faut dire que passée l'euphorie de la victoire sur le PSOE, la législature s'annonce plus difficile que ce à quoi il pouvait s'attendre. Si le PP passe en tête avec 156 sièges contre 141 aux socialistes et inverse par-là même le rapport de forces issu des élections générales de 1993, il se retrouve dans une position semblable à celle de l'équipe sortante: il lui manque 20 députés pour atteindre la majorité absolue. En progression de 3 points, la coalition des gauches *Izquierda Unida* ne peut, pour des raisons de positionnement sur l'échiquier politique, lui venir en contrepoint. Restent donc les nationalistes catalans, basques et canariens (respectivement 16, 5 et 4 élus au Congrès des Députés<sup>750</sup>) pour apporter leur

---

<sup>750</sup>Au Sénat, l'équilibre des forces politiques est désormais quasiment identique: 132 élus pour le PP, 96 pour le PSOE, 11 pour CiU, 6 pour le PNV, 3 pour la Coalition Canarienne et 2 pour *Eusko Alkartasuna*, les sièges restants se répartissant entre six formations d'envergure infra-étatique.

soutien au PP<sup>751</sup>. De longues négociations sont par conséquent entamées avec eux sur la forme et les contreparties données par le futur gouvernement en échange de leur appui. Si elles durent près de deux mois, c'est parce qu'elles initient un dialogue inédit entre les ennemis d'hier et butent d'emblée sur une série d'obstacles auquel le "fait différentiel catalan" en tant qu'élément symbolique n'est pas étranger. Ainsi qu'en témoigne la chronologie sommaire de cette négociation, l'appui de CiU ne sera finalement obtenu qu'après sa reconnaissance explicite et après la cession d'avantages comparatifs pour la Catalogne de même que pour l'ensemble des Autonomies de la part du PP.

Le long processus qui se conclue près de deux mois plus tard par l'arrêt d'un accord entre CiU et le PP a en effet pour point de départ les heures immédiatement postérieures à la proclamation officielle des résultats. C'est en réalité le refus des socialistes de faciliter l'investiture de José Maria AZNAR en s'abstenant qui constraint les nationalistes catalans à pacter avec la droite espagnole afin d'éviter la tenue de nouvelles élections. Ayant fait campagne sur le slogan "*Nous nous imposerons*"<sup>752</sup>, la coalition nationaliste n'espérait pas avoir un poids décisif au point de conditionner l'investiture d'un chef de gouvernement appartenant à cette mouvance politique. Si cette dépendance à son égard s'inscrivait dans la continuité de l'attitude adoptée face au pouvoir central depuis 1993, elle précipitait le cours des choses sur le plan idéologique. Après des semaines de campagne qui avaient cristallisé des années de disqualification mutuelle, le PP et CiU étaient condamnés à s'asseoir rapidement à la table des négociations. C'est sans doute pour cette raison que le José Maria AZNAR tarde quelques jours avant de reconnaître publiquement que seul un pacte avec CiU peut éviter l'organisation d'un nouveau scrutin, néfaste pour la stabilité du pays au vu

---

<sup>751</sup>Les autres sièges sont occupés par divers partis implantés dans une portion restreinte du territoire espagnol. On pense notamment au Bloc National Galicien, qui fait son entrée à la chambre basse avec deux députés et confirme ainsi la tendance à l'élargissement de son électorat dans la Communauté Autonome de Galice.

<sup>752</sup>Littéralement "*Plantarem cara*".

de la conjoncture européenne. C'est seulement le 17 mars qu'il rencontre à Madrid Jordi PUJOL, pour aboutir trois jours après à un premier accord qui porte sur la composition des bureaux au sein des deux assemblées. Grâce à ce pacte, le PP obtient la présidence du Congrès des Députés et du Sénat. Reste bien sûr à négocier les conditions d'un appui des nationalistes catalans à l'investiture du leader de la droite. C'est précisément à cette étape que le "fait différentiel" refait son apparition dans le débat, dans ses aspects symboliques et dans ses implications pratiques. Outre la réparation historique que constituerait sa reconnaissance, **l'enjeu est bien évidemment d'engager le nouveau gouvernement dans la logique différentialiste: à fait différentiel, droit (s) particulier(s).** A cause du fossé creusé entre les négociateurs par un passé traumatisque, mais aussi dans le but d'obtenir le maximum d'une droite espagnole affaiblie par l'absence de majorité absolue, le président catalan agit sur le terrain identitaire de différentes manières. L'un de ses premiers actes est de faire taire les attaques anti-catalanistes en menaçant de ne pas entamer de discussions si les discours colportant une image négative de la Catalogne de cessent pas. Son offensive vise également à obtenir la normalisation, voire la légitimation, de la politique linguistique menée dans cette Communauté Autonome. Outre la marge de manoeuvre que la coalition veut garder en la matière pour poursuivre le travail de (re)construction nationale, l'idée est de bien faire comprendre au PP qu'il ne peut pas espérer gouverner avec une certaine stabilité le pays depuis Madrid s'il continue à manifester un opposition aussi forte aux projets réalisés par la *Generalitat* en Catalogne. Si les pourparlers portent en apparence surtout sur des thèmes économiques (le partage accru de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le déficit de la santé publique, les investissements de l'Etat, etc...), l'arrêt de la "guerre linguistique" n'en constitue pas moins un point cardinal auquel CiU ne veut ni ne peut renoncer. C'est ainsi contrainte par les circonstances politiques que la direction du PP voit son leader multiplier les déclarations dans lesquelles il assure dans un zèle suspect, lire et parfois parler le catalan. Sommé de démontrer ces compétences, José Maria AZNAR échappe -non sans une certaine dose de ridicule- à cette impasse en arguant qu'il s'agit

d'un usage strictement privé et qu'il se borne à pratiquer le catalan "*entre amis*" (sic). Sachant pertinemment qu'elle n'en fait pas partie, même si la conjoncture politique et sa "catalanité" aurait pu favoriser l'éclosion d'un dialogue sur cette base, CiU ne se contente pas de ces effets d'annonce et souhaite obtenir des garanties concrètes sur l'attitude à venir du PP en Catalogne. Après bien des tentatives de diversion, la direction du PP doit finalement se résoudre à aborder cette question si délicate par rapport à sa doctrine et à son propre électoralat. Sans qu'elles fassent l'objet d'une médiatisation à outrance, des garanties sont néanmoins données à CiU à propos de la réserve qui sera désormais la sienne en Catalogne pour ne pas gêner l'application dans les écoles des mesures d'immersion linguistique. Dans toute négociation, la difficulté réside cependant dans la détermination de clauses explicites ou implicites, secrètes ou rendues publiques. A ce sujet, tout porte rétrospectivement à penser que la coalition nationaliste a exigé du PP qu'il cesse de mettre des obstacles à la politique linguistique de la *Generalitat* et plus généralement à toute action menée par le gouvernement autonome. On verra en effet que l'une des premières conséquences du pacte PP-CiU fut la démission contrainte du secrétaire général de la droite espagnole en Catalogne pour son hostilité constante à la (re)catalanisation par la langue, mais plus profondément pour son incarnation du PP avant le 3 mars 1996. **Si elle s'est réalisée à bien des égards, la "seconde transition" souhaitée par le candidat AZNAR n'a pas fait l'économie de quelques cadavres politiques qui gisent dans les "placards" de la démocratie espagnole.** Telle est l'une des réalités palpables qui se dissimule derrière la notion de "**coût politique**". Pour le PP sans doute plus que pour CiU qui, outre les gages de fidélité nationales donnés à ses militants, semblait assumer sans difficulté une **idéologie paradoxalement pragmatique**, ce coût a sans nul doute été plus douloureux au moment des négociations. Pour obtenir l'investiture de son leader, il fallait accepter l'inacceptable et faire -peut-être temporairement, mais rapidement- le deuil d'illusions de principe traduites en leur temps en professions de foi électorales.

Il serait cependant erroné de croire que seul le PP est alors divisé à la perspective d'un pacte avec CiU. Derrière la façade unitaire que les nationalistes catalans s'emploient à présenter, ne serait-ce que pour imposer plus facilement leurs vues au PP à la table des négociations, les tensions sont de fait très vives à l'intérieur de leur coalition. Les opposants à toute forme de pacte sont initialement les plus nombreux. Tel est le constat qui s'impose après la réunion du comité exécutif de CDC le 4 mars et celle de son conseil national une semaine plus tard. La réticence persistante de nombreux cadres et militants du parti constitue de fait un avertissement et conduit ses dirigeants à la plus grande prudence vis-à-vis du PP. Convaincu de la nécessité d'un accord et poussé en cela par un certain nombre de groupes de pression (dont des industriels eux-mêmes militants de *Convergència* et des intellectuels catalans prônant la transformation de l'Etat espagnol en confédération<sup>753</sup>), mais craignant l'implosion de la coalition et du gouvernement autonome, Jordi PUJOL s'entretient à deux reprises secrètement les 17 et 31 mars avec José Maria AZNAR. A cette date, il est converti à la stratégie de Joaquim MOLINS, porte-parole et négociateur en titre de CiU: contrairement à la position défendue par Miguel ROCA, un autre responsable nationaliste, qui estimait impossible la conclusion rapide d'un accord et indispensable d'appuyer l'investiture d'AZNAR en l'échange de négociations plus ciblées ultérieurement, il convient au contraire de définir dès à présent la nature des contreparties. Pour Joaquim MOLINS, le leader populaire ne pouvait accéder au pouvoir avec l'appui des nationalistes catalans sans que des concessions concrètes soient réalisées et consignées dans un accord écrit. A défaut, le risque était que ce soutien ne soit pas compris par les cadres des partis solidaires dans la coalition nationaliste et par leurs bases respectives. La menace qui se profilait à terme était celle d'un revers électoral du même ordre et d'une ampleur hypothétiquement plus importante que ceux endurés lors des dernières élections autonomiques. A plus longue

---

<sup>753</sup>Parmi ces acteurs de la "société civile" se trouvaient significativement les recteurs des Universités de Barcelone, Tarragone, Girona et Vic; les poètes Joan BROSSA et Miquel MARTI POL; le président de l'*Institut d'Estudis Catalans*; l'évêque de Solsona et diverses personnalités, dont des architectes.

échéance, une éventuelle désaffection pouvait remettre en cause **la domination de CiU en Catalogne et son pouvoir d'influence à Madrid, soit les deux volets principaux du projet nationaliste-régénérationiste assumé par CiU**. Le PP était à l'évidence dans une situation tellement délicate que la position défendue par Joaquim MOLINS s'imposa afin d'éviter de telles perspectives. Tandis que celui-ci "souffle le chaud" le 28 mars en déclarant que si son parti veut avoir un rôle-clef, il doit voter en faveur de l'investiture d'AZNAR, Jordi PUJOL durcit le ton lors de sa seconde entrevue avec le leader de la droite. Il exige en effet que soit reconnu le "fait différentiel catalan" et la "plurinationalité de l'Espagne" lors du discours prononcé à cette occasion devant l'ensemble des parlementaires et des media. L'enjeu est bien d'inverser la tendance encouragée depuis les premières années de la Transition par les partis d'envergure étatique et qui favorise le développement de l'Etat des Autonomies suivant la logique du "*café para todos*". Si la généralisation de l'autonomie n'a pu être évitée, elle ne doit par contre pas signifier l'homogénéisation des ressources et des compétences. Parce qu'elle est différente, au même titre d'ailleurs que le Pays Basque, la Catalogne a le droit de disposer d'une autonomie approfondie. Cela vaut par exemple pour le déploiement de sa propre police et à la gestion des aéroports, un domaine dans lequel le gouvernement central est peu enclin à voir son monopole rompu. Sur le thème du "fait différentiel", CiU obtient en dernier ressort gain de cause puisque José Maria AZNAR s'y réfère explicitement lors de son investiture<sup>754</sup>. Sur un terrain moins symbolique, le point nodal des négociations est cependant le financement des Communautés Autonomes. Après l'ouverture formelle de discussions entre le PP et CiU sur la base de la reconnaissance du "fait différentiel catalan" le 1er avril, ce sujet fait l'objet d'une focalisation que les mois suivants ne verront pas cesser. Après une période de latence due aux résistances du PP en la matière, le dialogue repart sur de nouvelles bases le 11 avril. La droite espagnole est en effet prête à accorder la cession des 30% de l'impôt sur le revenu des personnes physiques aux

---

<sup>754</sup>L'essentiel de son discours ainsi que celui des autres leaders est consigné dans *El País*, 4 mai 1996, pp.13-23.

Communautés Autonomes. Sous couvert de mesure générale, CiU défend ardemment ce projet parce qu'il signifie une marge de manœuvre financière accrue pour la Catalogne où cette recette fiscale est particulièrement importante. Au vrai, peu importe que les caisses de l'Etat soient vidées et qu'il ne soit plus en mesure d'assurer la redistribution, la solidarité et l'égalité territoriales. Après l'enterrement de l'Etat-Providence, c'est une autre façon de réduire sa part à la portion congrue au nom des principes d'efficacité et de compétitivité. Il n'est donc aucunement question de céder sur ce point, puisque l'avenir de la Catalogne au sein de l'Espagne *et* son positionnement dans l'Europe unie en dépendent. Le 13 avril, un premier accord est conclu à ce propos: la gestion de l'Agence Fiscale sera désormais partagée entre les services périphériques de l'Etat et le gouvernement autonome catalan. Après des arrêts et des avancées, les nationalistes obtiennent enfin gain de cause, ce qui ouvre la voie à la rédaction du pacte et à sa conclusion officielle lors d'un dîner à Barcelone<sup>755</sup>.

**En contrepartie d'un soutien parlementaire qui va au-delà de l'investiture de José Maria AZNAR<sup>756</sup> et sans entrer dans un gouvernement de coalition, les nationalistes catalans satisfont ainsi des aspirations fondamentales de leur programme.** Il serait exagéré de les réduire au strict domaine autonomique. On l'a déjà évoqué, l'**orientation économique du gouvernement central** les mobilise tout autant. Un consensus a d'autre part été trouvé pour supprimer le service militaire dès 2001 et assurer la professionnalisation des forces armées. **En matière autonomique**, il convient de distinguer deux types de mesures: celles qui concernent l'Etat des

---

<sup>755</sup>Le déplacement dans la cité catalane du futur chef du gouvernement avec son épouse et de la délégation chargée des négociations pour le PP revêtait une importance symbolique. Le lieu de rencontre entre les nouveaux partenaires n'était pas non plus anodin: il s'agissait d'un palace de Barcelone dans lequel CiU a l'habitude de célébrer ses victoires électorales. La nature politique du pacte transparaissait ainsi clairement puisque c'était deux formations partisanes qui se retrouvait pour célébrer leur entente. Il était néanmoins difficile de passer outre leur dimension institutionnelle s'agissant de deux chefs de gouvernement, l'un central et l'autre autonomique. Si le dîner n'eut pas lieu à la *Generalitat*, l'impact fut cependant le même et consacra Barcelone seconde capitale d'Espagne.

<sup>756</sup>On rappelle que ce pacte s'intitule littéralement "pacte d'investiture et de gouvernabilité", ce qui suppose une certaine inscription dans la durée.

Autonomies dans son ensemble et celles qui n'ont d'effets qu'en Catalogne. Cette distinction présente cependant l'inconvénient d'être quelque peu arbitraire, ces mesures n'étant pas sans incidence les unes sur les autres et contribuant *de facto* à dessiner les contours de l'Etat espagnol et de la Catalogne autonome. Parmi les premières, la plus importante a trait à l'un des problèmes récurrents de l'Etat autonomique: son **financement**. Pour résoudre ce contentieux permanent, **le PP accepte de céder 30% des impôts perçus par l'Etat au titre des personnes physiques**<sup>757</sup>. La création d'une agence fiscale est prévue dans chaque Communauté Autonome pour assurer cette gestion et veiller au respect de la corresponsabilité normative dans ce secteur. La révision du système de santé publique est quant à elle seulement programmée, ce qui ne manquera pas de créer des incidents au cours de l'année suivante. Le PP s'engage d'autre part à aller plus avant sur la voie d'une administration unique en substituant les gouverneurs par des sous-délégués provinciaux nommés par le délégué du gouvernement dans chaque Communauté Autonome. Chacune d'entre elles participera également à la commission sectorielle dans laquelle le gouvernement définit la position de l'Etat face à l'Union Européenne, ainsi qu'aux réunions préparatoires des décisions de la Commission. La création d'un poste de délégué autonomique au sein de la Délégation Permanente de l'Etat Espagnol auprès de l'Union est d'autre part prévue<sup>758</sup>. CiU obtient plus particulièrement pour la Catalogne le respect du modèle policier pacté avec les socialistes et la cession de compétences pour augmenter son autonomie dans le domaine du maintien de l'ordre, attribut régalien s'il en est. Sa plus grande réussite est néanmoins d'empêcher l'arrêt du processus autonomique et de contraindre le gouvernement central à des concessions permanentes, le pacte pouvant à tout moment être rompu et le gouvernement renversé si les demandes des nationalistes catalans ne sont pas suffisamment prises en compte.

---

<sup>757</sup>On trouvera dans l'annexe n°31 des données chiffrées qui montrent l'impact concret de cette mesure sur le financement des 17 Communautés Autonomes.

<sup>758</sup>Cette promesse a d'ailleurs été respectée, ce qui contribue à pacifier les relations entre la délégation espagnole et les groupes de pression des Communautés Autonomes à Bruxelles.

Avec le PNV et la Coalition Canarienne, les relations sont fondées sur le même modèle et contribuent à asseoir le fonctionnement démocratique sur un équilibre instable. **Outre les rivalités que cette "gouvernance asymétrique" ne manque pas d'entretenir entre les alliés nationalistes qui soutiennent le gouvernement, les tensions s'exacerbent entre eux et d'autres partis politiques ainsi que les Communautés Autonomes s'estimant lésées par le pacte<sup>759</sup>.** On voit ainsi dès le mois d'avril le très conservateur et ancien leader de la droite espagnole, Manuel FRAGA IRIBARNE, menacer de maintenir le recours pour inconstitutionnalité présenté par la Galice à propos de la cession des 30% de l'IRPF. L'Andalousie n'est pas en reste puisque Manuel CHAVES, son président réélu lors des élections autonomiques de mars 1996, renchérit en mettant en avant -sans prendre le soin de le définir- le "*fait différentiel exigeant et revendicatif andalou*", de même qu'en faisant rentrer dans son gouvernement deux andalousistes. CC obtient à la fin de l'année la révision du statut d'autonomie des Iles Canaries et l'apparition du terme "nationalité" pour les désigner. Même l'Aragon pourtant assez modéré dans cette surenchère identitaire reçoit ce qui est devenu dans l'Espagne contemporaine un véritable titre de gloire. Pour obtenir toujours plus du gouvernement central, l'élément identitaire devient la ressource politique à laquelle les élites locales ont prioritairement recours, la pièce-maîtresse du fonctionnement démocratique; au point de susciter des mouvements d'exaspération bien légitimes et pour le moins inquiétants dans l'opinion publique. Ainsi, une lectrice galicienne du quotidien *El País* n'hésite pas à aller plus avant dans la logique différentialiste pour que la Galice ne soit pas pénalisée à cause des accords conclus avec CiU, le PNV et CC: "*La Galice existe. Et elle existe comme existent la Catalogne ou Euskadi. Elle existe, même si cela dérange certains commentateurs et certains dessinateurs de sa propre presse. Ce fut le premier royaume de la Péninsule. La Galice existe. C'est dans notre langue que furent écrits*

---

<sup>759</sup>Le tableau sur le solde financier cumulé entre le gouvernement central et les Communautés Autonomes (annexe n°32) apporte un éclairage intéressant sur la concurrence économique à laquelle se livrent ces territoires et permet de comprendre la propension de certains d'entre eux à invoquer le devoir constitutionnel de solidarité territoriale.

*les Cantigas de Alfonso X el Sabio<sup>760</sup>. La Galice existe. Et si nous n'avons pas aujourd'hui voix au chapitre aux Cortès, c'est parce que notre conscience en tant que peuple a été étouffée pendant des siècles. La Galice existe. Et les toponymes en galicien, aussi. Utilisez-les sans crainte. La Galice existe. Comme les galiciens existent. Il se peut qu'il n'y en ait que deux à Madrid. Nous existons malgré tout<sup>761</sup>.* La critique contre la pratique démocratique à laquelle les acteurs politiques se livrent fait l'objet d'une attaque encore plus vive et non moins lucide quant à ses effets possibles, de la part d'un autre lecteur: "*J'aimerais bien que quelqu'un m'explique ce que cela signifie lorsque, à propos du financement autonomique, Monsieur RATO<sup>762</sup> dit qu'"il y a en Espagne des faits différentiels dont il faut tenir compte". Cela veut-il dire que les communautés historiques seront privilégiées grâce à leur plus grand poids politique? Que les citoyens andalous, madrilènes, basques, galiciens et catalans disposeront de plus de moyens grâce à l'influence d'un parti dans un parlement et dans un système électoral? Il me semble que ce serait-là une démocratie de la pire espèce (...).*

***Finirons-nous par tous voter pour des partis nationalistes?***<sup>763</sup> *Et ce sont les mêmes qui se targuaient d'être "les libéraux?"<sup>764</sup>* La culture politique espagnole s'est donc bien modifiée à la faveur du changement de régime politique et de la pratique démocratique. C'est un fait. Néanmoins, la question soulevée par ces réflexions profanes est bien de savoir dans quel sens a eu lieu cette évolution et quelle sera l'incidence des compromis successifs réalisés par le PSOE puis le PP. Entre l'atténuation des différends et leur exacerbation, il est parfois permis d'hésiter. Et ce ne

<sup>760</sup>Ce récit poétique a été écrit par l'un des rois castillans qui oeuvra pour le rayonnement de la Couronne de Castille. L'historiographie castillane officielle omet cependant souvent et volontairement de recontextualiser son oeuvre et de rappeler la prédominance du galicien dans le domaine littéraire et donc dans la haute culture. A travers cet exemple précis, on perçoit une nouvelle fois le caractère tendanciellement contradictoire des lectures politique et scientifique de l'histoire d'un pays.

<sup>761</sup>Extrait d'une lettre publiée dans le courrier des lecteurs le 7 avril 1996, *El País*, p.11.

<sup>762</sup>Rodrigo RATO fut le négociateur des accords avec les nationalistes catalans pour conclure le pacte d'"investiture et de gouvernabilité". Il est par la suite devenu second vice-président et ministre de l'Economie et des Finances.

<sup>763</sup>Non souligné par le texte d'origine.

<sup>764</sup>Extrait d'une lettre publiée dans le courrier des lecteurs le 12 avril 1996, *El País*, p.11.

sont certainement pas les événements qui se sont succédés en 1997 qui viendront définitivement dissiper ce doute.

### B. 1997, l'année de tous les compromis au nom des critères de convergence européens

"PUJOL. Théolog. Espèce de démiurge ou de demi-dieu catalan qui a un pied dans la sphère des idées et l'autre dans le monde des choses matérielles. Son souhait de construire une réalité nationale parfaite se heurte aux limites de ces dernières, imposées par son système nerveux et par le gouvernement central"<sup>765</sup>.

**C'est en 1997 que s'accélèrent deux processus déjà entamés au cours des années antérieures: l'europeanisation et la catalanisation de l'Espagne.** Par ces termes, on entend l'influence croissante de la (re)construction de deux entités supra et infra-étatiques sur l'Etat espagnol. Une forme de **gouvernance pluridimensionnelle** se met ainsi progressivement en place, qui intègre dans l'exercice quotidien du pouvoir ces multiples échelles. Convaincu de la validité de son engagement européen et simultanément tributaire d'appuis extérieurs à sa mouvance idéologique pour dégager une majorité, le **gouvernement AZNAR** est obligé d'effectuer un **subtil numéro d'équilibrisme**. Constraint d'intégrer dans une même politique des exigences parfois contradictoires, il peut légitimement donner l'impression d'évoluer au gré des circonstances. Si les volets social et économique de son action s'affrontent dans ce contexte pesant, les tensions sont similaires dans le domaine autonomique. Les critiques qui lui sont adressées à propos de l'absence d'un modèle bien défini d'Etat et d'un brouillage de l'idée de nation espagnole ne sont donc pas dénuées de fondements. Néanmoins, il peut se prévaloir d'apporter une contribution inattendue à la résolution de deux maux typiquement espagnols: l'isolement du pays par rapport au continent européen, et plus particulièrement vis-à-vis de la construction européenne; l'intégration

---

<sup>765</sup>Extrait du dictionnaire encyclopédique humoristique publié dans *El País*, le 28 décembre 1997, pp.1-3 du supplément "Domingo".

des "péripéries" par des concessions majeures en matière d'autonomie politique et financière; mais peut-être surtout par la possibilité d'influer plus ou moins directement sur le pouvoir décisionnel à Madrid.

Si le but de José Maria AZNAR est bien d'imposer la présence espagnole dans le premier "train" de l'euro, le combat auquel il se livre au niveau européen ne se limite cependant pas à cette perspective. Au-delà de l'appartenance de l'Espagne au "club des élus de la monnaie unique"<sup>766</sup>, l'un des enjeux est de poursuivre la lutte pour que le pays continue à percevoir des aides européennes conséquentes au titre des fonds de cohésion. Principale bénéficiaire de la politique de solidarité territoriale et de rééquilibrage structurel à l'instar de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal, l'Espagne<sup>767</sup> craint en effet de voir l'élargissement de l'UE aux pays de l'Est lui nuire. C'est pour cette raison qu'elle s'emploie tout au long de l'année 1997 à être présente auprès de la Commission et à surveiller la manière dont le budget européen pour la période 2000-2006 -dit "paquet SANTER"- est déterminé. Pour elle, ce sont six billions (millions de millions) de pesetas qui permettront ou non de poursuivre la réduction des disparités spatiales avec les autres pays européens. C'est sur cette question et plus généralement à propos du financement de l'intégration européenne, ainsi que des modalités de redistribution territoriale, que des affrontements ont lieu avec l'Allemagne et la Hollande en particulier. Face à l'offensive lancée par ces pays contre la prétention du "Club Med"<sup>768</sup> à faire partie de l'avant-garde monétaire européenne, le gouvernement AZNAR opte dans un premier temps pour une union sacrée avec ses partenaires riverains. La crise qui secoue l'Italie et menace sa participation au "peloton de tête européen" l'incite cependant à compléter la stratégie qui consiste à renforcer le poids

---

<sup>766</sup>D'après une expression récurrente dans la presse espagnole, qui traduit bien la façon dont sont perçus l'accès à l'Union Monétaire Européenne et plus généralement l'intégration de l'Espagne dans le bloc continental.

<sup>767</sup>Ces quatre pays ont gagné en l'espace de seulement dix années huit points sur l'échelle européenne du produit intérieur brut. Tandis qu'en 1983 le leur représentait 66% de la moyenne communautaire, il atteignait les 74% en 1993.

<sup>768</sup>D'après l'expression prévalante et volontairement disqualifiante à l'égard des pays du sud de l'Europe.

politique de la Méditerranée dans l'UE par la recherche d'alliés influents et par la réalisation d'une politique économique respectant les objectifs de Maastricht. Dans les deux cas, Jordi PUJOL appuie l'action gouvernementale et n'hésite pas à se convertir en ambassadeur de l'Espagne lors de ses multiples déplacements en Europe<sup>769</sup>. Si 1997 est bien l'année de Maastricht dans la mesure où ce sont les résultats économiques du moment qui serviront de base pour sélectionner les candidats à l'euro<sup>770</sup>, elle est tout aussi déterminante pour une autre raison qui implique également une confusion de l'"interne" et de l'"externe": quelle que soit leur volonté idéologique et leur intérêt politique de se démarquer de l'Etat, les pouvoirs locaux (Communautés Autonomes, municipalités, *diputaciones*, comarques) participent également tous de la puissance publique. Or celle-ci est astreinte à l'austérité afin de respecter les critères de convergence. Si le Ministre pour les Administrations Publiques, Mariano RAJOY ne partage pas le point de vue du gouvernement fédéral allemand sur la nécessité de répartir les sanctions imposées par la Commission Européenne aux pays dépassant les 3% de déficit public entre l'échelon central et celui des Etats fédérés, il n'en promeut pas moins un pacte interne avec les Communautés Autonomes pour réduire leur importante dette<sup>771</sup>. L'accord conclu entre les Quinze en décembre 1996 sert ainsi de

<sup>769</sup>On pense notamment à son voyage en France, en janvier 1997, voyage au cours duquel il fut reçu à l'Elysée par Jacques CHIRAC et il assura le Président de la République qu'il y aurait de la stabilité politique et économique en Espagne les mois à venir.

<sup>770</sup>Ils sont d'ailleurs encourageants pour l'Espagne, ce qui explique sans doute la prise de distance par rapport à des pays comme l'Italie qui ne parviennent pas à inverser la tendance. La croissance économique est ainsi de 2,7% en 1997 contre 2,1% en 1996; l'inflation de 2,9% contre 3,6; le déficit public représente 3% du PIB, contre 4,4% l'année précédente; enfin, la dette publique passe de 67,8% du PIB à 67,1%. Autant d'indicateurs qui fondent le gouvernement à utiliser comme un leitmotiv la formule "*l'Espagne va bien*" et les investisseurs à poursuivre leur pénétration dans le pays. En 1997, les investissements productifs étrangers ont ainsi augmenté de 8%, ce qui prouve que la politique libérale menée par le gouvernement AZNAR ainsi que sa promotion, ont réussi à instaurer un climat de confiance rendant l'Espagne attractive. A titre indicatif, ces investissements sont majoritairement d'origine européenne (18% français, 17% allemands, 13% anglais et 3% hollandais) et se concentrent principalement dans les industries (automobile, chimie, alimentation). Source: Ministère de l'Economie et des Finances espagnol, bilan publié en février 1997.

<sup>771</sup>Si le déficit des Communautés Autonomes a considérablement baissé depuis le pacte conclu à cet effet en 1992 avec le gouvernement GONZÁLEZ, leur dette a en effet augmenté de façon spectaculaire depuis 1993. Assez significativement, ce sont les entités ayant accédé à

modèle à celui établi en septembre 1997 au sein de du Conseil de Politique Fiscale et Financière espagnol. Ce dernier, composé des Ministres de l'Economie et des Administrations Publiques, ainsi que des 17 Communautés Autonomes, parvient en effet à repousser la tentation des entités dirigées par le PSOE (l'Andalousie, l'Extrémadure et Castilla-La Mancha) de conditionner cet accord à la révision du système de financement autonomique négocié avec CiU. Au-delà des tentatives de récupération partisane de ces sujets hautement polémiques, c'est donc une réelle unanimité qui règne entre le gouvernement central et l'échelon infra-étatique. Une unanimité semblable à celle à laquelle le PSOE s'était rallié pour lutter contre l'offensive germano-hollandaise, au nom de l'intérêt suprême de l'Espagne de compter parmi les membres fondateurs de l'Union Economique et Monétaire.

**Si une intégration accrue de l'Espagne dans l'espace européen constitue bien un objectif pour la majorité des acteurs politiques espagnols, cette priorité n'en donne pas moins lieu à un véritable "chantage de Maastricht" de la part des nationalistes catalans à l'égard du gouvernement central.** La perspective d'un échec dans ce défi historique est en effet habilement utilisée par CiU pour orienter l'action gouvernementale vers l'accomplissement de son propre programme. Dans le domaine économique et social, cela n'occasionne pas trop de conflits car le PP et la coalition nationaliste partagent globalement les mêmes vues. Dans le domaine autonomique, la situation est bien différente et Jordi PUJOL profite d'une conjoncture politique favorable pour obtenir des gains définitifs. Même si la législature dure en principe quatre ans, il agit en effet dans une certaine urgence par peur que l'avenir confère moins de protagonisme à son parti et par tactique politique: à l'image de certains

---

l'autonomie par la voie dite "rapide" (article 151 de la Constitution) qui sont les victimes de cette évolution, la Catalogne étant à leur tête avec une dette à hauteur de 965 000 millions de pesetas à la fin 1995. On trouvera dans l'annexe n°34 une carte et un tableau récapitulatif permettant d'apprécier l'évolution de cette dette depuis 1988 et son état au milieu des années 90. Pour plus de détails sur le thème des investissements en Catalogne, se reporter à CULTIAUX, Y.: "Les collectivités territoriales dans la "course aux investissements": le cas des acteurs locaux en Catalogne" in Actes du colloque "Investissements étrangers et milieu local", Université Rennes 2 Haute-Bretagne, 8 et 9 octobre 1998.

joueurs, il ne laisse pas de répit à ses adversaires, les noie dans un tourbillon d'actes et de déclarations contradictoires pour mieux assurer sa domination. Témoins de cette **Valse-hésitation qui doit peu au hasard**, les périodes qui se succèdent en 1997 et durant lesquelles il semble tour à tour se satisfaire du statut d'autonomie et réclamer une nouvelle fois une "souveraineté partagée"<sup>772</sup>. Témoins également de cette **versatilité calculée** pour maintenir son ascendant sur le chef du gouvernement central, ses oscillations qui touchent une fibre sensible: la fibre européenne. Tandis que l'exécutif madrilène ne cesse de réclamer -en réalisant lui aussi le "chantage de Maastricht"- l'appui de tout le Congrès et de toutes les forces sociales pour accomplir les critères de convergence, il fait mine d'hésiter afin de maintenir une certaine pression sur le leader conservateur. Le rappel de quelques uns de ces épisodes suffira à **montrer comment la ressource "externe" qu'est de moins en moins l'Europe fait l'objet d'une réappropriation intéressée dans le débat politique espagnol**. 17 avril: mécontent de l'attitude du PP qui s'est allié ponctuellement et de manière assez surprenante à IU pour faire adopter le projet de loi sur la télévision digitale, Jordi PUJOL déclare lors d'un voyage à Rome que l'entente avec CiU est indispensable pour que l'Espagne ait une stabilité politique susceptible de lui faire réussir "l'examen de l'euro". 19 mai: il prévient José Maria AZNAR que l'appui de sa coalition se terminera au moment de cet examen, soit en mai 1998. 4 juin: il annonce qu'il prolongera son soutien au cas où l'entrée de l'Espagne dans l'UEM aurait lieu plus tard que la date prévue. 28 août: il réclame la conclusion d'un nouveau pacte de gouvernabilité une fois que le pays aura réussi son entrée, afin d'aller plus loin dans le développement de l'Etat autonome. 22 septembre: il assume la responsabilité de continuer à soutenir le gouvernement pour que l'Espagne parvienne à la monnaie unique malgré la rupture de l'accord PP-PNV. En contrepartie, il demande (et obtient) que soient prises en compte

---

<sup>772</sup>La "*soberanía compartida*" est à la base du modèle confédéral asymétrique régulièrement promus par le président de l'exécutif catalan. Il s'oppose au fédéralisme défendu en particulier par la coalition des gauches *Izquierda Unida*. Selon Jordi PUJOL, le confédéralisme conviendrait mieux à la réalité espagnole parce qu'il permettrait de reconnaître les "faits différenciels" et de ne pas retomber dans une formule égalitaire, si fédérale soit-elle.

leurs demandes pour le budget 1998<sup>773</sup>. 11 novembre: il réaffirme que la collaboration avec le PP est nécessaire en vue des échéances européennes et ajoute que le dialogue (c'est-à-dire les concessions) entre les deux formations est suffisamment bon afin d'être maintenu. 25 novembre: les indicateurs économiques laissant à penser que l'Espagne parviendra à intégrer le "noyau dur" de la monnaie unique, José Maria AZNAR lui propose de fixer conjointement le calendrier électoral des prochaines élections générales et autonomiques en Catalogne. Pour les deux hommes, l'enjeu est de tirer bénéfice en temps voulu de leurs succès respectifs et de se présenter devant les électeurs dans une posture susceptible de faire perdurer leur domination. Pour le leader de la droite, il s'agit d'avancer les élections législatives -normalement programmées pour mars 2000- afin de profiter du "tremplin européen" pour parachever la "seconde transition". Pour Jordi PUJOL, l'objectif est d'éviter une nouvelle fois que ce scrutin ne coïncide avec la désignation des représentants au parlement catalan -prévue pour l'automne 1999-, afin d'éviter l'"espagnolisation" de la campagne et l'assimilation exclusive de CiU au pouvoir madrilène. Il est aussi de préparer sa succession et de favoriser l'apparition d'un autre leader (l'un de ses fils?) au sein de la mouvance nationaliste modérée et compte tenu de la concurrence grandissante de la gauche catalaniste. On le constate donc: les enjeux "externes" et domestiques, économiques et politiques, "nationaux" et partisans, avouables et inavouables, se mêlent d'une manière inextricable tout au long de cette année 1997.

### **Le "chantage de Maastricht" ne se borne cependant pas à peser sur les relations entre le PP et CiU, et à travers eux, entre le gouvernement central et la**

---

<sup>773</sup>L'autre gain politique attendu de ce soutien constant, bien que conditionné et pressant, est de rester dans l'Histoire comme la seule force politique ayant toujours oeuvré pour la modernisation de l'Espagne. Le président catalan ne s'en cache d'ailleurs pas lorsqu'il déclare: "*les nationalistes catalans ont été les seuls à toujours oeuvré dans la même direction, aussi bien avec le PSOE qu'avec le PP. Lorsque l'on voudra expliquer le succès de Maastricht, personne ne pourra nier que la seule force politique ayant constamment travaillé en ce sens aura été CiU*". (*El País*, le 23 septembre 1997, p.21). Soulignant une vérité historique et relevant simultanément d'une entreprise consciente de légitimation politique, cette réflexion illustre bien l'ambition régénérationiste caractéristique du nationalisme catalan.

**Catalogne. Il est également partie prenante dans le dialogue entretenu avec l'opposition et les Communautés Autonomes dirigées par elle.** La déclaration de Felipe GONZÁLEZ selon laquelle les données chiffrées fournies par l'exécutif madrilène sur le financement autonome au début de l'année remettent en cause l'amélioration du déficit public et la possibilité de participer à la première phase de l'euro, revêt dans ce contexte une signification bien précise. S'il a raison d'insister sur la rapidité, voire la légèreté, avec laquelle le PP s'est empressé de concéder un nouveau système de financement autonome sans en connaître le véritable coût, l'ancien président du conseil n'en suggère pas moins ainsi une idée percutante: les vrais "traîtres envers la patrie" (sic)<sup>774</sup> n'ont pas été les socialistes, mais les conservateurs de la droite espagnole. Non seulement ils menacent les engagements européens de l'Espagne, mais ils remettent en cause son unité nationale. L'assainissement des finances locales requis par une intégration européenne plus poussée de l'Espagne fournissent dans ces conditions un angle d'attaque particulièrement efficace pour dénoncer sans relâche le nouveau système de financement autonome. Face au risque de rupture de la solidarité territoriale induit par les concessions faites en ce sens aux nationalistes catalans, les socialistes ne résistent pas à la tentation de politiser le débat. Il faut dire qu'il est déjà politique en lui-même. Néanmoins le rapport de forces a changé. Ce qu'ils s'interdisaient de faire lorsqu'ils étaient à la tête de l'exécutif madrilène, ils s'y autorisent désormais pour renforcer leur protagonisme face au PP. De même que celui-ci avait utilisé le pouvoir autonome pour gêner l'action gouvernementale lorsque cela était possible, de même le PSOE s'appuie à l'évidence sur les fiefs qu'il lui reste pour se livrer à une forme de guérilla dont il est encore difficile d'évaluer tous les effets sur la stabilité de l'édifice étatique, voire sur le fonctionnement politique espagnol dans son ensemble. En réalité, ce à quoi l'appareil du parti socialiste et les trois Communautés Autonomes dont il a encore la charge ne peuvent se résoudre, c'est l'**existence de relations bilatérales privilégiées entre le PP**

---

<sup>774</sup>Cf. "González afirma que las cifras del PP sobre financiación autonómica no casan con Maastricht", *El País*, le 23 février 1997, p.13.

**et CiU et leur traduction sous la forme d'accords à portée générale ou particulière, en tout hypothèse discriminatoire.** Se faisant l'écho d'une accusation d'"*amiguismo*" ("copinage", sic) particulièrement virulente contre la coalition nationaliste, le député du PSC-PSOE, Jordi SOLÉ TURA, n'a ainsi pas tort de relever un effet pervers de la pratique démocratique espagnole: "*Gouverner un pays fédéral ou quasiment fédéral de cette importance, avec un passé proche si centraliste et si compliqué, implique que les trois niveaux de pouvoir -central, autonomique et municipal- soient solides, qu'ils ne se renforcent pas les uns au détriment des autres et qu'ils possèdent une grande capacité de négocier, de conclure des pactes et de réaliser un consensus sur des thèmes essentiels. Cela requiert également des forces politiques capables de négocier les grands dossiers au nom de l'intérêt général. Et cela suppose qu'aucun secteur politique ou territorial ne puisse déterminer par lui-même -surtout s'il est minoritaire-, ce que doivent faire et accepter les autres sans leur accord.* (...). *Lorsque l'un d'entre eux impose unilatéralement une mesure qui affecte l'autre sans son accord et qu'il le laisse sans d'autre marge de manœuvre que celle de la protestation, le système peut se paralyser*"<sup>775</sup>.

Tel est en effet le risque dont l'augmentation de la conflictualité entre le gouvernement central et les Communautés Autonomes en 1997 fut l'un des signes les plus alarmants. Au-delà des recours présentés auprès du Tribunal Constitutionnel contre la formule de financement négociée avec les nationalistes catalans, **le problème principal est bien que ces compromis à répétition donnent l'impression que la représentation des intérêts ne peut plus être efficacement assurée que par la territorialisation d'un conflit ailleurs traduit par une opposition de type droite/gauche**<sup>776</sup>. D'où le "*seguidismo*" ("mimétisme", sic) dont les basques accusent légitimement les catalans

---

<sup>775</sup>"La protesta de Andalucía y Extremadura", *El País*, le 18 janvier 1997, p.11.

<sup>776</sup>Il semble que cette opinion soit partagée par la population espagnole, puisque le gouvernement autonome jouit d'une confiance supérieure à celle dont bénéficient respectivement les municipalités et l'exécutif madrilène. Tels sont les enseignements d'une enquête réalisée pour le quotidien *El País* et publiée le 19 janvier 1997, p.19.

et dont ceux-ci taxent les autres élites politiques locales, même s'ils existent des interactions entre chacune d'entre elles. Dans une configuration politique où beaucoup de repères sont brouillés par l'accélération incertaine de l'intégration européenne et par l'image de compromission donnée par les plus hautes instances de l'Etat, la stratégie différentialiste prospère ainsi d'autant plus vite que la démocratie espagnole pâtit - malgré sa relative jeunesse- de la même crise que les autres démocraties occidentales<sup>777</sup>. Si les gains obtenus par les nationalistes catalans à la faveur de cette période bénie du point de vue de leur idéologie peuvent faire l'objet d'une lecture optimiste<sup>778</sup> et être analysés comme un progrès dans leur intégration ainsi que dans la

---

<sup>777</sup>Deux indicateurs peuvent être retenus pour attester de l'efficacité prêtée au différentialisme intégrateur et à la vivacité due à cette croyance généralisée. Il s'agit en premier lieu du consensus réalisé parmi les cinq groupes représentés dans l'Assemblée Régionale de la Cantabrie, dirigée par le PP, afin de réformer le statut d'autonomie de 1981 et de faire apparaître la notion de "communauté historique". Entamé deux ans auparavant, ce processus de réforme supprime également les dispositions qui rendaient possible le rattachement à une autre Communauté Autonome, essentiellement la Castille et León.. Le second élément témoignant de la force de la stratégie différentialiste est la progression des nationalistes lors des élections autonomiques d'octobre 1997 en Galice. Même si ce scrutin a vu une nouvelle fois Manuel FRAGA IRIBARNE obtenir la majorité absolue, il a consacré une évolution remarquable dans cette Communauté Autonome où l'attachement des habitants à leur langue et à leurs traditions ne s'est jamais traduit par un appui à un mouvement proprement nationaliste. Le BNG (*Bloque Nacionalista Gallego*) s'est en effet alors converti en seconde force politique derrière le PP. Félicité par Jordi PUJOL qui saisit l'opportunité pour rappeler que ce résultat démontrait que "*la modernité signifiait la résurgence des identités*", le leader du BNG a déclaré avoir pour prochain objectif de créer un groupe parlementaire autonome à Madrid afin de mieux représenter les intérêts galiciens. Distinguant le nationalisme galicien du galléguisme dont il entend garder le monopole, le président FRAGA s'emploie néanmoins à donner depuis des gages à l'électorat du BNG. Outre les déclarations annonçant son intention de "gouverner pour tous les galiciens", son discours d'investiture à la *Xunta* (parlement galicien) a contribué à donner des signes dans ce sens. Il prit en effet possession de son poste entouré de plus de cinq mille musiciens jouant de la cornemuse, instrument symbolisant l'héritage celte. Avant d'entrer au siège de la Présidence et de signer le décret concernant la nomination de ses conseillers, il lança à la foule un "*Viva sempre Galicia e os seus gaiteros*" (Que vivent la Galice et ses joueurs de cornemuse"). L'ancien dirigeant de la droite espagnole entend également poursuivre la politique linguistique qui a conduit à un bilinguisme sans conflit majeur, ce que la configuration politique locale explique par rapport à celle de la Catalogne.

<sup>778</sup>Les nationalistes catalans ont en effet obtenu le respect par le gouvernement central de la majorité de ses engagements. Il en va de même pour leurs homologues canariens dont le bilan de la collaboration avec le PP est largement positif. On en veut pour preuve la réforme du statut d'autonomie avec la notion de "nationalité" caractérisant les Iles; un plan général pour l'emploi et un plan directeur pour la création d'infrastructures dans l'archipel; enfin, un siège permanent à l'intérieur du groupe des régions ultra-périphériques de l'Europe. Le PNV

résolution partielle du "problème espagnol", le recours pour inconstitutionnalité présenté à son tour par les Asturies en mars 1997 peut laisser dubitatif. **De fait, s'agit-il d'un fonctionnement particulier à la démocratie espagnole -auquel cas l'évolution de l'Etat des Autonomies ne risque pas de l'ébranler-, ou s'agit-il d'une perversion susceptible de la déstabiliser?** La question demeure ouverte et il appartient aux différents protagonistes de cette démocratie d'être vigilants à ce sujet.

Néanmoins, **un signe sans doute plus alarmant réside dans la perception que possède l'opinion publique de sa classe politique et des pactes conclus avec les nationalistes.** A en croire divers sondages effectués tout au long de l'année<sup>779</sup> et au vu

---

possède quant à lui des motifs de mécontentement qui expliquent la rupture du pacte avec le parti gouvernemental. Si la réforme de la loi portant sur le système financier basque a fait l'objet d'un accord politique, des divergences ont empêché au dernier moment son application. D'autres dossiers ont pâti de ces voeux pieux; ainsi, le dédommagement du Pays Basque pour le patrimoine confisqué pendant la Guerre Civile, le développement du Statut d'Autonomie et l'organisation de la formation continue dans cette Communauté Autonome. CiU peut par contre se satisfaire d'avoir rempli une grande partie de ses objectifs électoraux: l'application du nouveau modèle de financement autonomique, la réforme de l'administration périphérique de l'Etat, la cession de nouvelles compétences (circulation routière, gestion des ports) et, la création du poste de coordinateur autonomique à la délégation permanente de l'Espagne auprès de la Commission Européenne.

<sup>779</sup>D'après le baromètre publié chaque hiver par *El País*, 50% des espagnols considèrent négatifs les pactes conclus entre d'une part le PSOE et le PP et d'autre part le PNV et CiU, parce qu'ils contribuent à affaiblir et à conditionner l'action gouvernementale. 32% des personnes sondées pensent le contraire et estiment qu'ils oeuvrent positivement en contribuant à faire participer les partis nationalistes à la gestion des grands problèmes du pays. 91% des électeurs de CiU partagent cette dernière opinion, contre 35% pour ceux du PP, 26% pour le PSOE et 29% pour IU. Dans leur majorité, les espagnols estiment que l'influence de ces partis, et en particulier celle de CiU, est excessive. Elle l'a été à hauteur de 45% pour le gouvernement de Felipe GONZÁLEZ et elle l'est de 57% pour l'équipe gouvernementale de José MARÍA AZNAR. Assez logiquement, les électeurs socialistes et populaires tendent à estimer cette influence exagérée lorsque ce n'est pas leur parti qui gouverne. Symétriquement, les électeurs de CiU sont les seuls à se féliciter qu'aucune majorité absolue n'ait pu se dégager et qu'aucun des deux partis d'envergure étatique n'ait put accéder au pouvoir sans l'appui des formations nationalistes. (Cf. *El País*, le 19 janvier 1997, p.17, enquête précitée). Une enquête réalisée par le CIS (*Centro de Investigaciones Sociológicas*) est venu compléter au même moment cet ensemble de données. Elle fait apparaître un rejet du nouveau modèle de financement autonomique pour son caractère inégalitaire. 37,9% des personnes interrogées l'estiment injuste, contre 26,4% juste (dont 64,9% parmi les électeurs de CiU). (Cf. *El País*, le 23 janvier 1997, p.19). Malgré ces éléments inquiétants, le lien social ne semble pas fragilisé. Telle est l'interprétation à laquelle les indicateurs suivants peuvent se prêter: l'Etat des Autonomies s'est imposé comme la formule la plus acceptable pour l'organisation territoriale.

des campagnes orchestrées dès le mois de janvier par le gouvernement central pour expliquer le nouveau système de financement autonomique, **un fossé grandissant sépare la population de ses représentants**<sup>780</sup>. De cet écart croissant, de l'impact du "domestique européen" sur l'"externe espagnol" (du point de vue catalan), de la force de la logique différentialiste et de ses effets dévastateurs sur le positionnement de Madrid en tant que capitale et sur l'identité espagnole -il n'est plus exagéré de parler d'inhibition nationale, tant la droite traditionnelle a abandonné tout discours sur l'Espagne comme nation à une extrême-droite encore marginale-, le témoignage suivant se fait l'écho avec un bon sens populaire indéniable:

*"La Castille, nationalité historique.*

*Dans notre pays, la curieuse division administrative qui établit l'existence de régions et de nationalités conduit à certains paradoxes. En tant que madrilène, je suis certain que ma terre n'est pas, en elle-même, une nationalité, et je doute qu'elle puisse être une entité régionale en marge de la Castille historique dont elle a toujours fait partie. J'ai l'impression que toutes les contradictions de l'Etat des Autonomies se sont dès l'origine concentrées à Madrid. On lui a en effet assigné la fonction d'être la synthèse*

44,5% des sondés le défendent, tandis que 21,1% souhaitent davantage d'autonomie à partir du cadre existant. Seuls 16,3% souhaitent un retour à la centralisation et 8,1% une évolution vers l'indépendance de territoires comme le Pays Basque ou la Catalogne. 59,3% d'entre eux valorisent positivement la création des Communautés Autonomes, contre seulement 17,4 qui se prononcent négativement. Le fonctionnement de cet Etat remporte également leurs suffrages, puisque 36% estiment qu'il est bon, 39% normal, et 9,4% mauvais. 55,9% croient qu'il a permis à rapprocher la puissance publique des citoyens. L'idée d'Espagne ne disparaît d'autre part pas au profit de l'émergence des Communautés Autonomes. Il ne s'agit en effet pas d'un jeu à somme nulle, même si les sentiments d'appartenance tendent à se diversifier et à se complexifier. 55,6% affirment ainsi que l'Espagne est leur pays; 16,2% disent que c'est la nation à laquelle ils appartiennent; 11,9% s'y réfère comme étant l'Etat dont ils sont les citoyens; 12,5% l'estime composée de régions et nationalités; enfin, 60,7% se sentent espagnols lorsqu'ils sont à l'étranger. (Cf. les résultats de l'enquête publiée dans l'article "Cataluña, líder en solitario", *El País*, le 9 mars 1997, p.12 du supplément "Domingo").

<sup>780</sup> Invités à déterminer sur une échelle de 0 à 10 le degré de confiance que leur inspire divers acteurs sociaux, les espagnols placent en tête la Couronne (7,58%) et en-bas les partis (3,96%) et les hommes politiques (3,60%). Cf. *El País*, le 19 janvier 1997, p.19, enquête précitée.

*de tous les autres peuples d'Espagne. Pour elle, la seule communauté qui valait la peine était l'Espagne, sans personnalité propre, et qui serve de contre-poids aux nationalismes périphériques. Neuf siècles d'une histoire commune avec la Castille n'y firent rien.*

*En fin de compte, n'a-t-on pas divisé le reste de la Castille (face à la démobilisation du peuple castillan) en entités aussi artificielles que l'autonomie madrilène? A force de poser la question autonomique comme si elle importait peu, nos hommes politiques ont oublié que la Castille était une nationalité historique qui a besoin d'une seule communauté afin de pouvoir défendre ses intérêts légitimes.*

*On peut supposer que toutes ces contradictions s'atténueront si l'Espagne devient - ainsi que tout le porte à croire - un Etat fédéral<sup>781</sup> et au fair et à mesure que les régions acquièrent davantage de poids dans l'Union Européenne. Dans une organisation fédérale, entre égaux, les 17 entités politiques actuellement existantes auraient-elles du sens? La Castille, en tant que nationalité historique, ne pourrait pas continuer à être fragmentée (Castilla y León, Castilla-La Mancha, Madrid, La Rioja et la Cantabrie) car cela limiterait sa capacité d'affronter dignement son avenir. De la même façon, dans une Europe des peuples, comment une Castille mutilée pourrait-elle se mesurer avec l'Ecosse, le Pays de Galles et la Bavière...?"<sup>782</sup>*

Telle est précisément la question à laquelle le troisième volet de cette étude entend apporter une réponse à l'invitation de la *vox populi*. Loin de se réduire au cadre étatique, la fonctionnalité de la stratégie différentialiste s'explique en effet désormais en fonction d'un autre enjeu: l'intégration **de** l'Europe, et l'intégration **en** Europe, de la Catalogne espagnole et de l'Espagne catalanisée.

---

<sup>781</sup>L'annexe n°33 sur l'évolution comparée de la répartition des dépenses publiques en Allemagne et en Espagne est un élément tangible qui peut renforcer cette intuition.

<sup>782</sup>Extrait d'une lettre publiée dans le courrier des lecteurs le 10 septembre 1997, *El País*, p.13.



## **TROISIÈME PARTIE**

**LE DIFFÉRENTIALISME INTÉGRATEUR**

**COMME**

**MATRICE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE**

*"La mondialisation représente-t-elle une rupture, un seuil dans l'histoire de l'humanité?. (...). [Elle] ne finit ni l'homme, ni son histoire. Elle n'est qu'un des sous-produits du progrès technique". Philippe MOREAU DEFARGES, La mondialisation, pp.126-127, 1997.*

*"Répétons-le: ce ne sont pas les espaces géographiques qui font l'histoire, mais bien les hommes, maîtres ou inventeurs de ces espaces". Fernand BRAUDEL, La Méditerranée au temps de Philippe II, tome I, p.272.*

*"La Catalogne souhaite définir son identité en tant que nation au sein de l'Espagne et de l'Europe". Jordi PUJOL, discours lors de la 46ème assemblée générale de l'Institut International de Presse, le 25 mars 1997.*

Loin de se cantonner au dialogue centre-périmétrie interne à l'Espagne, la stratégie différentialiste trouve également un point d'application dans l'Europe communautaire. Involontairement coupée de cet espace sous la dictature franquiste (chapitre I), la Catalogne recourt désormais à ce savoir-faire politique pour mieux assumer la concurrence des autres "régions" européennes (chapitre II). La structuration d'axes de coopération transfrontalière sur la base identitaire s'inscrit parfaitement dans cette logique d'ensemble, les réseaux de "régions" ou de villes de part et d'autre des Pyrénées s'appuyant sur le partage d'une culture prétendument commune (chapitre III). Que ce soit pour renforcer son protagonisme en Espagne grâce à une stratégie de contournement par l'échelle européenne ou que ce soit pour compter parmi les "régions" européennes leaders, le différentialisme intégrateur conserve donc toute sa raison d'être.

## **CHAPITRE I. La projection extérieure de la Catalogne: une ambition moderne longtemps frustrée**

La Catalogne nourrit de longue date une relation problématique avec l'Europe. Le fait qu'elle ait d'une certaine façon été rejetée aux marges de cet espace par des Etats plus proches du cœur européen et que la temporalité espagnole l'ait obligée de se couper du rythme continental (section 1) a avivé son européanisme, plutôt qu'il ne l'a éteint. L'un des paradoxes de la Catalogne est par conséquent d'avoir encouragé l'apparition d'un nationalisme ouvert, par opposition à d'autres versions plus autochtonisantes de ce type d'idéologie (section 2). Que ce soit par idéalisme ou par pragmatisme, ou bien les deux confondus, cette propension européeniste demeure l'un des traits caractéristiques du catalanisme.

### **Section 1: La Catalogne, entre Marche et marge de l'Europe**

On ne reviendra pas dans cette partie sur les éléments de sociologie historique qui nous ont auparavant permis de suivre les différentes étapes de construction de

l'Etat espagnol et du développement du nationalisme catalan. Il nous est néanmoins apparu nécessaire d'opérer un retour en arrière afin de bien saisir l'origine de l'attrait catalan pour ce qui est localement appelé la "projection extérieure de la Catalogne". Grâce à des éléments successivement empruntés à la géopolitique et à l'histoire des idées politiques, on retrouvera **les ressorts lointains d'actions modernes** qui ont généralement pour cadre privilégié l'espace européen. L'idée est de montrer que **face à une double périphérisation -géopolitique**, avec la perte de son empire en Méditerranée et celui de l'Espagne sur le continent sud-américain, et **politique**, avec sa sous-représentation au sein de l'Etat-, **la Catalogne a de longue date valorisé son insertion "internationale". D'où l'étroite relation entre européanisme et nationalisme.** D'où aussi le soulagement éprouvé et manifesté à la suite de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté Economique Européenne. Désormais, la Catalogne retrouvait les moyens d'une ambition longtemps frustrée.

#### A. La marginalité, une damnation?

"(...) l'Ibérie est fort semblable à une peau de boeuf dont la partie formant le cou se continuerait jusqu'à la Celtique attenante, c'est-à-dire en direction de l'est, et serait coupée par la chaîne de montagnes dénommée Pyrénées qui constitue un des côtés. Le pays lui-même est encerclé par les flots: au sud, c'est notre mer jusqu'aux Colonnes d'Hercule, pour le reste, c'est l'Atlantique jusqu'aux promontoires septentrionaux du mont Pyrénées". STRABON, Géographie, livre II, p.110

Toute l'histoire de la Catalogne et du nationalisme catalan pourrait se résumer en une **lutte constante contre l'insularité ibérique**, en un effort désespéré pour échapper à ce qui est perçu comme un isolement inéluctable. Entre **déterminisme géographique** et **vocation historique**, on inclinera davantage vers le second, conformément à une approche qui accorde un rôle plus déterminant au jeu politique qu'à la part du milieu d'origine. La position de Fernand BRAUDEL est à ce titre

ambiguë, bien que l'on ait choisi de mettre en exergue de ce dernier volet une phrase dont il est l'auteur et qui se situe précisément dans cette perspective. Décrivant la Méditerranée, il la qualifie en effet par sa dualité, parce que composée de deux espaces distincts: les péninsules et les mers qui sont autant de "*conditions générales de la vie des hommes*"<sup>783</sup>. "*Compactes, montagneuses et coupées de plaines essentielles*"<sup>784</sup>, les péninsules sont des "*mondes autonomes*"<sup>785</sup> et des "*îles que n'entoure pas la mer*"<sup>786</sup>. En comparaison avec les vraies îles dont il s'attache d'ailleurs à relativiser l'isolement, ces "*continents en miniatures*"<sup>787</sup> pâtissent d'une déconnexion naturelle, précisément à cause de leur configuration initiale. S'il marque son désaccord avec Ramón FERNANDEZ qui qualifiait les montagnes pyrénéennes de "*frontières électriques*" pour souligner leur caractère infranchissable, il met l'accent sur la gêne occasionnée par ce type d'obstacles pour les échanges, et plus généralement pour les relations avec le reste du continent européen: "*Les hautes clôtures des péninsules font de chacune d'elles un monde en marge, avec ses origines, sa saveur, son accent particulier*"<sup>788</sup>. Partageant par conséquent la réflexion de Théobald FISCHER d'après laquelle "*l'Ibérie est un monde à elle seule*", il relève cependant la spécificité de certains territoires situés dans ces péninsules: "*On dira en exagérant à peine que toute une série d'îles périphériques, l'Andalousie, Valence, la Catalogne, sont rattachées par la Castille aux masses ibériques. Voyez combien la Catalogne, ouverte sur la mer est prompte à s'orienter selon les vents de l'histoire, tantôt vers la France, avec les Carolingiens et plus tard à l'époque des troubadours et des Cours d'Amour; tantôt vers la Méditerranée aux XIIIème, XIVème et XVème siècles; et finalement, au XVIIIème siècle, vers les pays frustres et non encore industrialisés de la Péninsule...*

*Quant à l'Espagne elle-même, Maurice LEGENDRE va jusqu'à la nommer une*

---

<sup>783</sup>BRAUDEL, F.: *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II.* Paris, Colin, tome 1, p.28.

<sup>784</sup>Ibidem, pp.27-28.

<sup>785</sup>Ibidem, p.29.

<sup>786</sup>Ibidem, p.190.

<sup>787</sup>Ibidem, p.28.

<sup>788</sup>Ibidem, p.196.

*plusqu'île, en voulant marquer par là son inaccessibilité, son originalité irréductible*"<sup>789</sup>.

Charnière entre la France et l'Espagne, la Catalogne connaît donc le sort de toute **zone-frontière**: elle est **marge** et **interface**, cette position dépendant avant tout de son environnement et du regard porté sur elle. A vrai dire, cela ne constitue assurément pas une nouveauté puisque **la Catalogne est née de l'établissement par les Francs de la Marche Hispanique face aux Maures. En un mot, elle doit sa constitution en espace politique autonome, précisément à ce jeu subtil et aléatoire entre marginalité et centralité.**

## B. L'héritage de la Marche Hispanique

On s'attachera moins ici à rappeler les étapes de l'institutionnalisation du pouvoir politique catalan sur un territoire bien circonscrit qu'à situer son émergence dans un cadre géopolitique amené à perdurer. Ce détour par le "temps long" est en effet indispensable afin de comprendre **la motivation contemporaine pour la projection de la Catalogne hors des strictes limites étatiques**. Ce cadre est fondamental au plan de la géographie et de la conscience collective qu'il a contribué à modelé au fil des siècles. **Le catalanisme actuel** -qu'il soit assumé par des forces partisanes se prévalant exclusivement ou secondairement de cette idéologie- **est le droit héritier de cette tension historique entre isolement et intégration**.

Aux origines de la Catalogne, il y a donc la Marche Hispanique. La Reconquête divise en effet la Péninsule en deux aires clairement distinctes: l'occidentale, d'où surgit la Castille à partir du royaume des Asturies, et l'orientale créée par l'Empire Carolingien. La victoire franque à la bataille de Poitiers, en 732, et le faible contrôle maintenu par les Maures au sud de la France actuelle incitent les monarques carolingiens à

---

<sup>789</sup>Ibidem, p.191.

consolider la frontière de leur royaume en avançant sur les Pyrénées. A la mort du premier de ces souverains, l'occupation de Narbonne et de Toulouse conduit déjà à un déplacement de la frontière. Cette avancée peut se poursuivre grâce au manque d'unité d'Al-Andalus et à l'indépendance dont jouissent de fait certains chefs locaux. Face au royaume franc, ceux-ci adoptent deux attitudes. A l'image du vassal de Barcelone-Girone qui négocie en 777 avec Charlemagne, les uns se soumettent et amènent ce dernier à réfléchir à l'établissement d'une **zone de sécurité**, première étape dans la consolidation d'un **glacis méridional**. C'est la future Marche Hispanique, située entre les montagnes pyrénéennes et le fleuve de l'Ebre au sud. D'autres recherchent également l'appui franc pour s'autonomiser, mais se heurtent à la résistance des autorités de l'Emirat. C'est le cas de la noblesse musulmane et de la population autochtone de Saragosse qui, après avoir pacté sa libération avec Charlemagne, refuse de se livrer lors de l'expédition de 778. Malgré cet échec, la tendance est à la soumission au royaume franc pour rechercher sa protection. Nombreux sont les territoires qui s'y rallient à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. Malgré l'affaiblissement induit par des luttes internes, l'Emirat réagit et lance des offensives qui pénètrent au cœur du royaume carolingien. La **frontière** ayant manifesté sa **porosité** et son manque de fiabilité, Charlemagne décide l'établissement de la **Marche Hispanique, vaste zone-tampon plus que limite bien définie**<sup>790</sup>. Engagée par l'un de ses fils, la conquête des territoires péninsulaires au-delà de l'Ebre est couronnée de succès. Acceptant de signer la paix offerte par les Maures, Charlemagne institue de fait cette Marche en 812. Elle inclut alors les territoires compris entre les Pyrénées, le fleuve Llobregat et son affluent le Cardener, le Segre moyen et la Conca de Tremp. C'est ce qui est connu sous le nom de "**Catalogne Ancienne**" (littéralement "Catalunya Vella")<sup>791</sup>. Sur le plan de leur organisation, ces territoires sont dépourvus de toute unité administrative. Ils sont indépendants les uns des autres et ne sont rattachés que par des liens de vassalité à l'empereur franc ou au comte de Toulouse. Les comtes catalans se rallient

---

<sup>790</sup>On trouvera dans l'annexe n°35 une représentation cartographiée de la Marche Hispanique.

<sup>791</sup>Cf. carte dans l'annexe n°36.

progressivement à l'autorité de celui de Barcelone et poursuivent la reconquête en direction du Levant. Malgré les difficultés traversées par la dynastie carolingienne, la relation avec le royaume franc se stabilise jusqu'à l'arrivée au pouvoir dans l'Emirat d'Hisam II et de son premier ministre Al-Mansur. Les agressions contre les royaumes chrétiens se multiplient, mettant à l'épreuve le serment de fidélité et d'assistance entre francs et catalans. Voyant échouer ses efforts de conciliation avec les Maures, le comte de Barcelone sollicite une nouvelle fois l'aide franque en l'échange du maintien de son lien de vassalité. N'obtenant pas satisfaction, il décide de rompre définitivement avec les Francs. Cet événement marque le début de l'indépendance catalane *de facto* et surtout d'une expansion dans de multiples directions à partir du Principat. Dans la conscience collective catalane, ce sont six siècles -de **812**, date d'établissement de la Marche Hispanique et de progressive institutionnalisation d'un pouvoir politique autonome, à **1410**, moment où la dynastie catalane s'éteint dans un contexte de recul face aux Turcs en Méditerranée- qui alimentent le **mythe d'un Age d'Or catalan**. **L'association entre autonomie interne et domination extérieure est ainsi fondatrice d'une mythologie qui agit en véritable matrice du catalanisme.** Elles représentent **les deux facettes d'un protagonisme conquis, perdu et recherché au cours d'une histoire** de fait très mouvementée. Terre de passages, la Catalogne ne pouvait prétendre à la stabilité. Son existence ne pouvait reposer que sur le **volontarisme politique** non, proto ou pleinement nationaliste, qu'il se consacre à consolider les institutions ou à assurer son rayonnement dans le monde.

Dans cette dernière optique, la période comprise entre les XIème et XIIème siècles est celle d'une **importante expansion du Principat suivant trois axes: l'axe péninsulaire, l'axe pyrénéen et l'axe méditerranéen**. Au terme de cette étape, la Catalogne apparaît sous le jour d'un **territoire dynamique, entreprenant, prompt à s'étendre** au-delà de l'Ebre et en Méditerranée malgré ses déconvenues dans le sud de la France actuelle. Après la rupture avec les Carolingiens, l'action extérieure des comtes catalans dans la Péninsule connaît des évolutions successives. De 985 à 1010,

une période de domination musulmane et de conflits guerriers succède à de courtes années de paix. Cette tendance s'inverse par la suite, la puissance militaire catalane profitant de la décomposition du Califat<sup>792</sup> en royaumes de taïfas pour mener diverses expéditions. D'un grand bénéfice économique, les incursions dans le camp ennemi consolident la frontière sur le fleuve Gaià, soit plus au nord-ouest. Dans la seconde moitié du XIème siècle, cette supériorité se traduit par l'instauration d'un tribut que les taifas de Tortosa, LLeida, Saragosse, Valence puis Murcie doivent acquitter aux royaumes chrétiens pour conserver leur intégrité. L'abondance d'or réactive l'économie catalane qui voit le commerce se développer et favoriser une certaine urbanisation. A la fin du siècle, la frontière est ainsi stabilisée d'une façon paradoxale: les villes les plus grandes et les plus riches de la "**Nouvelle Catalogne**" (littéralement "Catalunya Nova"), soit Balaguer, Lleida, Tarragone et Tortosa sont encore aux mains des Maures<sup>793</sup>. Toutes ces villes sont finalement intégrées au Principat au cours du XIIème siècle, période à laquelle le comte de Barcelone accroît encore son hégémonie en contractant une alliance matrimoniale avec l'héritière du Royaume d'Aragon. C'est donc une nouvelle puissance qui émerge, modifie l'équilibre des forces à l'intérieur de la Péninsule dans un contexte d'extension simultanée de la Castille, et mène de nouvelles actions extérieures. A l'instar d'un organisme vivant, on pourrait dire qu'elle se dilate à partir d'un noyau original, chaque bataille faisant reculer ses limites initiales<sup>794</sup>.

L'expansion au-delà des Pyrénées suppose quant à elle un moindre choc culturel compte tenu de la **tradition d'échanges maintenue entre les deux versants malgré le processus d'autonomisation et de territorialisation du pouvoir politique catalan**. Acquis à la mort de son titulaire légitime, le comté de Carcassonne est intégré à la Couronne d'Aragon. Quoique perdu par la suite et reconquis, il préfigure un

<sup>792</sup>Le Califat est instauré en 929. Il succède à l'Emirat proclamé également à Cordoue en 756.

<sup>793</sup>Cf. carte dans l'annexe n°36.

<sup>794</sup>On peut visualiser cette évolution en se reportant aux cartes de l'annexe n°37.

rayonnement qui conduit ce royaume à dominer des territoires s'étendant approximativement sur toute la moitié sud du futur Hexagone. Poursuivant une habile politique d'alliances dynastiques, les comtes catalans s'unissent à ceux de Provence et élargissent par ce biais la façade maritime de leur domaine. L'hostilité de la maison de Toulouse ainsi que l'effort conjugué de la monarchie capétienne et de l'Eglise catholique contre la révolte des Cathares, sonne cependant le glas de **l'union catalano-occitane**. Engagé contre les Croisés, le comte-roi catalan Pierre le Catholique meurt à la bataille décisive de Muret en 1213, et voit ainsi s'évanouir pour longtemps les espoirs impérialistes nourris au sud des Pyrénées. L'expansionnisme méditerranéen de la Couronne d'Aragon prend en quelque sorte le relais de cette tentative avortée de mainmise sur des territoires désormais sous l'emprise du pouvoir capétien. Il s'était cependant déjà manifesté au siècle précédent lors de l'expédition menée contre les Baléares, afin de lutter contre la piraterie qui gênait l'épanouissement du commerce en Méditerranée occidentale. Bien que les îles n'aient pas été conquises à cette occasion, il s'agit d'un précédent historique qui jette les bases de leur occupation ultérieure. Cet épisode marque le début d'une période de plénitude au cours de laquelle la Catalogne - et sa capitale Barcelone- devient une puissance maritime de premier plan en Méditerranée<sup>795</sup>. **C'est le souvenir idéalisé de ces deux siècles d'une splendeur toute médiévale (du XIIIème au XVème siècle commençant) qui anime encore une conscience collective catalane en permanence sensibilisée par les élites nationalistes au thème du déclin et du redressement de la Catalogne.** Dans les manuels scolaires -pour n'évoquer que ce vecteur de divulgation de la production historique savante locale- la "naissance de la nation catalane" est assimilée à sa domination extérieure, de même que son effacement postérieur est unanimement présenté comme consécutif à l'émergence de l'Etat et de l'Empire espagnols. Si la chronologie fonde partiellement ces associations successives, elles n'en demeurent pas moins partielles tant il est vrai que l'histoire catalane ne peut en aucun cas se résumer en une formulation victimiste des faits. **Inévitablement partielle et dualiste, la**

---

<sup>795</sup>On trouvera dans l'annexe n°38 une carte représentant l'empire catalan en Méditerranée.

**lecture intéressée de cette histoire conforte le simplisme et le manichéisme propres à tout nationalisme.** Dans le cas du catalanisme comme dans celui d'autres idéologies comparables, le fréquent recours à cette ressource met en évidence un **fort investissement politique dans le domaine de l'efficacité symbolique.** Cette mise au point apparaissait nécessaire au seuil du bref récit qui suit et reflète l'apogée du Principat sur le plan extérieur. En ces matières, la difficulté est en effet permanente de faire la part entre un enchaînement d'événements et le discours -volontairement et explicitement ou non nationaliste- qui les sélectionne, puis établit *a posteriori* une relation de causalité entre eux. Et cela d'autant plus que la dépendance du politologue à l'égard de l'historien est dans ce domaine très sensible au sens de manifeste, marquée et problématique. Ces précisions établies, il redevient possible d'évoquer quelques dates-clefs de l'expansion catalane en Méditerranée.

Parallèlement aux avancées dans le sud de la Péninsule, elle reçoit une impulsion primordiale avec la conquête des **Baléares** de 1229 à 1235. Outre les nouveaux domaines que cette annexion apporte à la noblesse et au clergé catalans, cet événement fondateur permet de rendre plus sûr le commerce avec l'Afrique du Nord grâce à la résorption partielle du problème de la piraterie dans cette zone. Elle offre également au Principat une formidable **plate-forme, un poste avancé, afin de rayonner en Méditerranée.** Véritable héros national<sup>796</sup>, Jaume Ier est l'initiateur d'une politique extérieure qui valorise également les bonnes relations avec le royaume de France et la partie septentrionale de l'Afrique. Par le traité de Corbeil, signé en 1258, il renonce à ses droits sur la Provence à l'exception du comté de Montpellier et obtient la concession d'une pleine souveraineté sur les territoires auxquels le descendant de Charlemagne pouvait prétendre. Compte tenu des conditions d'établissement de la Marche Hispanique et de son incidence sur l'émergence d'un pouvoir autonome et territorialisé, cet accord est semble-t-il à juste titre considéré comme la déclaration

---

<sup>796</sup>Il suffit pour s'en convaincre de relever le nombre de statuts, d'images et d'appellations qui évoquent sa mémoire dans la Catalogne contemporaine.

légale d'indépendance de la Catalogne. Il est en soi significatif d'un rapport particulier au pays voisin et, plus généralement, au continent européen puisque la communication avec celui-ci passe nécessairement par **la France, à la fois écran et tremplin**. Quant à l'axe nord-africain de cette diplomatie médiévale, il facilite la création de comptoirs de commerce catalans au Maroc, en Tunisie puis au-delà en Méditerranée suivant une ligne d'expansion d'ouest en est. Malgré des heurts renouvelés avec le Saint-Siège, le royaume de France et des cités-Etats comme Gênes auxquels elle impose une limitation de leurs zones d'influence respectives, la Couronne d'Aragon s'empare de la Corse, de la Sardaigne et de la Sicile. Duchés placés sous la suzeraineté de cette dernière, Néopatras et Athènes renforcent la présence catalane aux confins de la Mer Intérieure. Le succès de cette politique contraste avec la situation intérieure qui se caractérise par le soulèvement des noblesses aragonaise et valencienne contre l'autoritarisme royal et le centralisme barcelonais. Le soutien de la bourgeoisie commerciale semble par contre solide, tant il est vrai que la projection méditerranéenne du Principat profite aussi bien à la dynastie régnante qu'à des acteurs en pleine ascension sociale. En ce bas Moyen-Age à présent synonyme de grandeur révolue, le développement économique intérieur est étroitement lié à la construction d'un véritable empire en Méditerranée. A l'importation comme à l'exportation, les **axes de communication** maritimes irriguent et prolongent le territoire catalan, donnant raison à Lucien FEBVRE qui définissait ainsi la Mare Nostrum: "*La Méditerranée, ce sont des routes*". La première d'entre elle s'étend jusqu'au Moyen-Orient, les marchands catalans faisant étapes à Constantinople, à Alexandrie ou dans d'autres ports plus petits pour acheter par exemple du coton et vendre des produits agraires et manufacturiers. La seconde, avec pour zone de rayonnement la Sardaigne, la Sicile et Naples, alimente également des échanges de diverse nature. La troisième ressemble structurellement à celle d'Orient, puisque les navires catalans embarquent en direction de l'Afrique des produits artisanaux ou semi-industriels comme des draperies, des pièces de métallurgie, du verre, et reviennent chargés de matériaux à l'état brut tels que du blé, de l'ivoire, du cuir et de l'or. Bien qu'il sorte du cadre exclusivement

méditerranéen, il ne faut pas négliger un autre itinéraire, celui qui relie Barcelone au nord de l'Europe. La présence des **marchands catalans** est très importante en ce foyer séculaire et persistant de commerce "international" avant l'heure. A Bruges, à Londres ou aux Pays-Bas, ils déploient une activité à la fois intense et complexe, comme d'ailleurs sur les autres marchés de Méditerranée occidentale et orientale. Ils ne se contentent en effet pas d'échanger des produits entre leur pays d'origine et ces régions. Bien qu'ils soient obligés par des contraintes géographiques immuables de contourner la Péninsule et d'emprunter un parcours atlantique plus exposé que la voie terrestre en l'Europe médiane, ils jouent également le rôle d'**intermédiaires** entre les places marchandes du sud et du nord du continent européen. Leur essor repose sur l'appui de la Couronne d'Aragon qui, par sa politique expansionniste et par sa puissance d'armes, crée et conserve des zones d'influence à l'abri de conflits pourvoyeurs d'instabilité. Il repose également sur le support technique garanti par un ensemble d'institutions et de lois protectrices du commerce. On se trouve ainsi devant une organisation très évoluée qui contribue d'ailleurs à structurer les activités marchandes dans l'ensemble du bassin méditerranéen dans la mesure où certains de ces organismes sont imités hors du Principat. Parmi eux, le *Consolat del Mar*<sup>797</sup> est l'instance chargée de faire respecter le droit maritime et celui des affaires. Les consuls d'outre-mer ont quant à eux pour fonction de représenter et de défendre les intérêts des négociants catalans à l'étranger. Leur tâche principale est de servir d'intermédiaire entre ces opérateurs économiques et les autorités du pays où ils exercent leur métier. Le nombre de ces entités -à mi-chemin entre les actuels postes d'expansion économique des ambassades et les chambres de commerce et d'industrie- reflète l'intensité des relations mercantiles développées dans l'espace méditerranéen par les catalans. Enfin, les conseils des corporations marchandes encouragent ces relations et gèrent les impôts qui leur sont liés. Toutes ces institutions sont régies par un ensemble de lois spécifiques consignées dans un code de droit maritime dont le modèle est également repris ailleurs: le *Llibre del consolat del mar*.

---

<sup>797</sup>Littéralement et significativement "Consulat de la Mer".

Cette brève description permet d'appréhender l'une des caractéristiques majeures de la Catalogne et d'en mesurer la permanence au travers des siècles. L'analyse de cette période reculée et traditionnellement considérée comme archaïque en France fait apparaître une logique de fonctionnement interne et d'action externe qui sont aux fondements de la culture politique catalane. On pointe ici un invariant qui sert de grille de lecture pour mieux saisir le **mondialisme/universalisme idéologique et pratique qui anime de nos jours le nationalisme catalan**. On est face à une logique d'ensemble qui valorise considérablement la **projection hors de la Péninsule**, puisqu'elle apparaît comme une **matrice pour le développement économique intérieur**. Associée aux notions de **profit** et de **prestige**, elle fait dès le Moyen-Age l'objet d'un accord entre les comtes-rois, leurs armées et la bourgeoisie née du négoce. Les premiers accordent aux seconds leur support militaire, et donc une forme de sécurité nécessaire à la prospérité du commerce. A l'inverse, les marchands renforcent le pouvoir dynastique en leur concédant d'importants subsides par le biais de diverses taxes. Si leur relation ne se réduit pas strictement à ce double aspect, elle n'en demeure pas moins conditionnée par cette donnée élémentaire. Grâce aux institutions politiques créées à cette époque, la **représentation des intérêts** est assurée. Aux côtés des nobles et des hommes d'Eglise, les commerçants font partie de l'un des trois groupes formant le parlement catalan (les *Corts*) et représentent le pouvoir urbain. Ils étudient notamment les contributions requises par les monarques pour leurs campagnes militaires. Par le canal de la *Generalitat* qui était initialement la délégation du parlement, ils les recueillent et suivent avec vigilance l'usage qui en est fait. Grâce au **pactisme** qui fait office de contre-pouvoir à l'autoritarisme royal, la projection extérieure repose ainsi sur une subtile interaction entre les autorités de la Couronne et ce que l'on appellera plus tard la "société civile". C'est cette formule aux propriétés quasiment magiques tant elle soulève en Catalogne un enthousiasme spontané qui est restée gravée dans les esprits. Ce d'autant plus que la crise initiée au XVème siècle

s'est transformée en déclin durable, Barcelone, le Principat et la Couronne d'Aragon perdant pour longtemps leur protagonisme à l'intérieur et hors de la Péninsule.

### C. Aux marges de l'Empire

*"L'Espagne ne s'est jamais remise de la courbature de ses aventures impériales, de l'or facile du Nouveau Monde, de la saignée qu'elle s'est infligée à elle-même en expulsant de ses veines jusqu'aux dernières gouttes juives ou maures". Marguerite YOURCENAR, Le Temps, ce grand sculpteur, p.178, 1952.*

Il peut paraître surprenant de poursuivre cette évocation de la situation géopolitique catalane en la plaçant sous les hospices de l'histoire espagnole. Et pourtant, il s'agit-là d'un trait déterminant pour toute une période qui court du XVème siècle jusqu'à l'époque contemporaine. On montrera plus avant que **la Catalogne n'a pu retrouver un protagonisme certain sur la scène "internationale" qu'avec l'avènement de la démocratie et de l'Etat autonomique**. Au début d'un cycle qui allait s'avérer long et sombre, elle voit ses positions extérieures reculer puis sa politique étrangère se vider de toute substance. Le centre de gravité du commerce mondial et des conflits entre puissances européennes se déplace en effet progressivement de la Méditerranée à l'Atlantique. Intégrée par les Habsbourg, puis absorbée par les Bourbons et les dirigeants espagnols qui restent fidèles à une conception centralisatrice de l'Etat, la Catalogne se voit privée de toute possibilité d'intervention hors des strictes limites étatiques. Si le commerce se poursuit timidement en Méditerranée et au-delà des Pyrénées pour acquérir sur le tard une dimension extravertie en Amérique du Sud, la tendance est au repli contraint. La Mer Intérieure s'enfonce dans une longue nuit, tandis que la France et l'Espagne se constituent en Etats, puis en Empires, qui s'affrontent sur et hors du continent européen. **Prisonnière d'une façade maritime qui a perdu sa fonction, adossée à des montagnes que les deux Etats érigent en "frontières naturelles" et placée**

**devant l'immensité stérile d'une Péninsule elle-même bientôt entrée en décadence, la Catalogne se résout mal à cet isolement forcé. Elle n'en nourrira que davantage des rêves universalistes.**

Le déclin de la Catalogne commence à la fin du Moyen-Age avec une crise intérieure qui n'affecte pas immédiatement son hégémonie extérieure. L'arrivée sur le trône de la Couronne d'Aragon du premier roi issu de la dynastie castillane des Trastamares renforce au contraire les positions catalanes. Sa politique étrangère favorise en effet les intérêts des marchands catalans en confirmant la souveraineté de son royaume sur la Sardaigne et la Sicile qui s'étaient révoltées lors de l'interrègne. Il conclut également des accords diplomatiques avec l'Egypte et d'autres territoires d'Afrique du Nord afin de faciliter la pénétration commerciale de ses sujets les plus pressants. A sa mort, son fils arrive au pouvoir et assure à la Catalogne son expansion maximale en Méditerranée. Sa politique impérialiste aboutit à la pacification de la Sardaigne et à la conquête du Royaume de Naples, malgré l'hostilité des cités-Etats de Venise, Gênes et de la papauté. Elle échoue à incorporer la Corse, alors aux mains des Génois, et voit son ambition limitée dans les Balkans. Bien qu'elle continue à satisfaire certains intérêts comme ce fut le cas durant les siècles passés, cette politique ne suscite plus le même soutien de la part de la bourgeoisie commerçante. Elle suppose en effet un effort financier trop important pour un territoire ébranlé par des tensions sociales et économiques depuis la peste noire de 1348. Las et impuissant devant les affrontements qui l'opposent fréquemment à la noblesse et aux bourgeois barcelonais, le roi s'installe d'ailleurs à Naples pendant vingt-huit années sur les quarante-deux que dure son règne. Si cette décision assure un grand rayonnement à la culture catalane, elle accentue le malaise à l'intérieur du Principat. Les historiens s'accordent à penser que cet absentéisme a ouvert la voie à la guerre civile qui éclate à partir de 1462. D'une durée de dix ans, ce conflit rend patente la difficulté de séparer dans le cas catalan les affaires extérieures de la situation intérieure. Confronté à l'hostilité de la *Generalitat*, le roi recourt à l'aide militaire du souverain français qui saisit cette opportunité pour

obtenir la cession des comtés du Roussillon et de Cerdagne. Vainqueur après bien des difficultés, la monarque catalano-aragonais retrouve le pouvoir conféré par son titre. Les conséquences de cette guerre ne sont cependant pas neutres puisqu'elle fragilise une économie déjà très ébranlée et réduit le domaine catalan: les deux comtés passent aux mains de la France. C'est de ce royaume amputé qu'hérite Ferdinand le Catholique en 1479, alors qu'il veille aux destinées de la Couronne de Castille depuis une décennie avec son épouse Isabelle. En matière de politique extérieure, il agit avec beaucoup de diplomatie afin de récupérer les territoires perdus au profit de la France. Il signe ainsi le Traité de Barcelone, grâce auquel il parvient à ses fins en renonçant à toute intervention dans les affaires italiennes de la France. Pour initier le redressement catalan, il adopte parallèlement des mesures de type protectionniste. Les produits textiles peuvent ainsi s'écouler sur le marché réservé qu'est la Sicile, tandis que la limitation des exportations de laine permet à l'industrie de ce secteur de maintenir sa croissance. Tous ces éléments conduisent à relativiser la vision simpliste qui consiste à assimiler la crise, puis l'union dynastique, au déclin de la Catalogne. Celui-ci est en réalité imputable à une série de facteurs qui ne se limitent pas seulement à l'ascendant progressif de la Couronne de Castille sur celle d'Aragon. Il paraît tout autant dû à des contradictions internes à la société catalane, des contradictions qui ont certes pu s'exacerber au contact d'une Castille elle-même dotée de sa propre structuration sociale. Le déclin de cette période est donc relatif, surtout au regard des XVIème et XVIIème siècles qui coïncident avec une perte effective d'hégémonie de la Catalogne, tant dans l'Etat espagnol qu'en Méditerranée occidentale.

Ainsi que l'exprime bien l'historien Joaquim NADAL dans un ouvrage significativement intitulé *Deux siècles d'obscurité: "A cause de son mariage avec Isabelle, Ferdinand amène le Principat à s'intégrer après sa mort au vaste héritage de son neveu Charles de Gant, l'empereur Charles Ier. Commence ainsi une époque durant laquelle les centres de décision et de pouvoir sont déplacés en des lieux bien éloignés de la Catalogne et de la confédération catalano-aragonaise; au sein de*

*l'immense espace qu'était l'Empire, la Catalogne fut une parcelle en retrait du monde, peu peuplée et à l'écart des courants principaux de l'économie d'alors. Il ne faut donc pas s'étonner que, captivés par les grandes entreprises impériales, les historiens n'aient laissé qu'une bien maigre production sur la Catalogne des XVIème et XVIIème siècles. L'image que nous en avons, déformée par les fastes de l'Empire, est celle d'un long et obscur tunnel de décadence au bout duquel jaillit à la fin du XVIIème siècle une lueur de récupération*<sup>798</sup>. Là encore, il convient par conséquent de distinguer les faits de leur représentation sociale, même si les uns et les autres apportent un éclairage complémentaire pour comprendre le volontarisme politique catalan en matière de "projection extérieure". Pour le laps de temps dont il est question, la métaphore du tunnel ne semble pas excessive pour rendre compte d'une réalité contrastant avec un Moyen-Age devenu mythique. **En quelques décennies, la Catalogne est victime d'un double renversement géopolitique: elle est à la périphérie d'un Empire qui, après s'être centré sur l'Atlantique et avoir ainsi contribué à éclipser la Méditerranée d'un échiquier désormais mondial, perd à son tour son hégémonie au profit de puissances nord-européennes.** Il s'agit dans un premier temps de la Hollande et de la France puis de l'Angleterre. Loin de pouvoir mener sa propre politique étrangère, elle subit ainsi les revers d'un Etat qui renforce parallèlement son homogénéité en cédant au modèle de la monarchie absolue sous les Bourbons. **L'analyse de la géopolitique catalane passe dès lors par celle de la diplomatie espagnole, ce qui explique le souci ultérieur des nationalistes catalans de traduire leur autonomie sur ce plan-là également.**

Expliquant le déclin de la Catalogne, Fernand BRAUDEL veille à relativiser l'impact immédiat de la découverte du Nouveau Monde et met à juste titre l'accent sur un ensemble de variables explicatives. Evoquant la splendeur médiévale et poursuivant sur la décadence, il avance en effet: "*Cette réussite a exigé l'intervention, le coude à coude, l'impérialisme de la grande ville. C'est au XIème siècle que la rivière catalane*

---

798

*s'est éveillée à une vie maritime historiquement<sup>799</sup> visible. Mais son expansion n'a guère commencé que deux siècles plus tard avec l'essor même de Barcelone. Alors, et pendant presque trois siècles, le cortège des navires issus des petits ports de la rivière catalane n'a cessé d'animer de son va-et-vient la "plage" barcelonaise où venaient en outre accoster les voiliers des Baléares, les bateaux toujours un peu rivaux de Valence, les baleiniers de Viscaye<sup>800</sup> et, clients de toujours, les bateaux de Marseille et d'Italie. Oui, mais quand Barcelone perdit son indépendance, après sa longue lutte contre Jean d'Aragon, quand elle perdit ses libertés et, événement non moins grave, deux ans après, en 1492, sa "juiverie"; enfin, quand ses capitalistes peu à peu renoncèrent aux affaires risquées (...), alors il y eut décadence de la grande ville marchande et de la rivière catalane attachée à sa vie. A tel point que le commerce catalan disparut à peu près du champ méditerranéen et que le littoral du comté fut ravagé, sans qu'il s'en défendit, par les corsaires français à l'occasion des guerres entre Valois et Habsbourgs<sup>801</sup>. Rejetant la thèse de l'abandon brutal de la Méditerranée dès 1492, il n'en reconnaît pas moins le caractère fondateur de cette date car: "Les Grandes Découvertes, en ouvrant les chemins de l'Atlantique et du monde, en liant l'Atlantique à l'Indien par un chemin maritime continu, ont pris à revers les routes vivantes de Méditerranée et, à long terme, appauvri la mer entière"<sup>802</sup>. Dans le large mouvement de bascule qui projette l'ensemble de la Péninsule Ibérique au-delà de l'océan, la Méditerranée et les puissances qui s'y étaient épanouies par le passé sont marginalisées. Elles sont rejetées "hors de l'histoire"<sup>803</sup> suivant un processus qui, s'il ne devient effectif que vers 1600, n'en opère pas moins un changement total de perspective. Si la Méditerranée n'est pas complètement délaissée par la monarchie espagnole, il faut bien avouer qu'elle ne constitue pas le pôle prioritaire de sa politique étrangère. Les Habsbourgs soumettent celle-ci à la réalisation de leur projet impérial*

---

<sup>799</sup>Déjà souligné dans le texte d'origine.

<sup>800</sup>La Viscaye est l'une des trois provinces du Pays Basque espagnol.

<sup>801</sup>BRAUDEL, F.: *La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II*, op.cit., tome I, pp.172-173.

<sup>802</sup>Ibidem, p.344.

<sup>803</sup>pour reprendre également une formule braudélienne. Cf. ibidem, tome III, p.357.

sur le continent européen et outre-mer. Charles Quint s'allie ainsi avec le Portugal pour garantir le succès de ses entreprises hors d'Europe. Il se heurte aux rois de France qui coupent ses possessions hispaniques de ses domaines allemands, chaque conflit occasionnant des heurts à la frontière franco-espagnole. En vain, il lance des expéditions pour enrayer la progression des Turcs dans la Mer Intérieure. Son fils, Philippe II, leur cède d'ailleurs à la bataille de Lépante. Dans une optique pacifiste qui révèle le passage d'une conception offensive à une autre davantage défensive, Philippe III recherche une entente entre la Hollande et l'Angleterre tout en menant quelques expéditions en Afrique du Nord. Le règne de son successeur est marqué par la Guerre de Trente Ans dont le dénouement, en 1648, marque la fin de l'hégémonie castillane en Europe. Le Traité de Westphalie institue un nouvel ordre européen dans lequel la monarchie espagnole, contrainte de reconnaître l'indépendance hollandaise, manifeste sa faiblesse face à des puissances émergeantes. La poursuite de la guerre contre la France accentue cette tendance, tandis que le Traité des Pyrénées l'ampute du Roussillon et fixe définitivement les contours de la frontière dès 1659. Dans ce jeu entre Etats, la Catalogne n'est nullement partie prenante et voit son territoire initial se réduire à cause de l'affrontement entre deux entités dont elle se sent tout autant étrangère. Elle souffre du manque de projection internationale de son commerce et voit son économie rentrer en récession à cause de l'affaiblissement de son approvisionnement en matières premières et de la diminution de ses débouchés. Elle pâtit du recul espagnol sur le continent européen, le règne de Charles II jusqu'en 1700 confirmant la situation d'infériorité de la monarchie hispanique par rapport aux nouvelles puissances. Cet état se traduit en particulier par une politique défensive face à l'impérialisme de Louis XIV qui ambitionne de récupérer les territoires dominés par les Habsbourgs.

A la mort du successeur de Philippe II, la Guerre de Succession accentue la marginalisation de l'Espagne et, partant, de la Catalogne. On ne reviendra pas ici sur les conséquences internes d'un conflit qui renforce la volonté monarchique

d'imperméabiliser la frontière franco-espagnole et d'accélérer la castillanisation de l'Etat grâce aux décrets de la Nueva Planta. On se concentrera essentiellement sur son impact géopolitique, le Traité d'Utrecht (1713) établissant en Europe un nouvel équilibre révélateur du retrait espagnol dans cette aire géographique. Le nouveau **système d'Etats** repose ainsi sur la prééminence de l'Autriche, de la France et de la Grande-Bretagne qui est la principale bénéficiaire de cet affrontement généralisé. En obtenant des positions stratégiques à Minorque -la seconde île des Baléares- et à Gibraltar, elle consolide sa maîtrise des mers et agrandit son propre empire colonial. L'Issue de la Guerre de Sept Ans et le Traité de Paris conclu en 1763 confirment cette tendance: la France doit céder à la perfide Albion le Canada, les Indes, les Antilles et à l'Espagne, la Floride. Devenue une puissance de second rang en ce XVIII<sup>e</sup> siècle, le royaume d'Espagne maintient à l'égard de ses voisins européens une politique à laquelle il restera longtemps fidèle. Désormais en retrait, il évite d'intervenir dans les affaires européennes et préfère consolider sa position grâce à des alliances renouvelées, notamment avec la France. Lorsqu'il est impliqué, c'est souvent de manière passive et conformément à ces engagements dynastiques. C'est à ce titre qu'il s'engage dans la Guerre de Sept Ans et dans la guerre d'Indépendance des Etats-Unis. En 1783, la Paix de Versailles lui permet d'ailleurs de recouvrer sa souveraineté à Minorque et en Floride. Son engagement contre la France révolutionnaire pris aux côtés de Napoléon contre les Anglais ne l'encouragent guère à sortir de sa réserve, puisqu'ils accentuent ses difficultés. L'ampleur de ces conflits affecte en effet les relations commerciales avec l'outremer, et l'économie péninsulaire souffre en définitive d'être trop fréquemment coupée des marchés coloniaux. Ce constat n'est cependant valable que pour le début du siècle dernier, les guerres à répétition ayant un effet négatif sur le long terme.

S'il coïncide avec l'affaiblissement diplomatique de l'Espagne et son alignement constraint sur les grandes puissances du moment, le XVIII<sup>e</sup> siècle n'en est pas moins une période extrêmement favorable pour la reprise économique dans la Péninsule

Ibérique. Les activités commerciales connaissent un grand développement et influent sur la structuration des économies concernées par ces échanges. La demande extérieure coloniale est ainsi à l'origine de certaines spécialisations dans les campagnes, y compris en Catalogne. Il en va de même pour les industries artisanales dont tout l'effort se concentre sur les marchés lointains. Au cours de ces décennies de splendeur contrastée, la croissance des secteurs agraire et industriel devient extrêmement conditionnée par l'existence de l'empire espagnol. **Ne voyant plus concentré sur son territoire un pouvoir économique et politique doté de rayonnement extérieur, évoluant avec difficulté dans le strict carcan d'un Etat centralisateur, la Catalogne est étroitement dépendante des nouveaux pôles de croissance.** Placée en situation d'infériorité, elle est particulièrement sensible à la conjoncture "internationale" et essaie de limiter les effets de sa faiblesse politique sur son propre développement économique. (On pourrait peut-être dire aussi qu'elle essaie de limiter les effets de sa faiblesse politique en assurant son propre développement économique). Suivant une stratégie qui n'est pas sans évoquer la tendance actuelle à la régionalisation comme mode d'adaptation à la mondialisation, elle fonde son expansion sur l'imbrication de marchés appartenant à des aires de plus en plus larges et éloignés de son centre initial. Il s'agit en premier lieu du **marché local** symbolisé par la prééminence de la boutique et la figure emblématique du *bodiguer*. Il s'agit ensuite du marché **péninsulaire** qu'un groupement d'entrepreneurs catalans réussit à contrôler en assurant de larges débouchés à leurs produits. Le timide redressement de la Méditerranée ouvre de nouveaux horizons. Dans cet espace pluridimensionnel, il est clair que le **marché colonial** devient le plus dynamique dès lors que l'accès de ces entrepreneurs à ces flux est progressivement permis par la monarchie. Initialement fondé sur l'établissement de relations régulières avec l'Andalousie -figure de proue du navire impérial espagnol-, cette expansion se traduit dans les années 1740 par l'irruption de la marine marchande catalane dans le trafic vers les colonies sud-américaines. La présence croissante des vaisseaux catalans sur l'Atlantique reflète bien la **réorientation et l'adaptation**

**optimale de l'économie du Principat à un nouveau contexte et en fonction de contraintes tant géographiques que politiques.** En 1756, un groupe influent de grands marchands obtient l'autorisation de créer une compagnie de commerce avec les Amériques. Comme dans d'autres pays, l'organisation de l'activité mercantile repose fréquemment sur cette formule souple qui permet d'exploiter une ligne maritime en immobilisant peu de capital. Élément dynamique parmi d'autres structures similaires, la Compagnie Royale de Barcelone saisit l'opportunité que représente la libéralisation du commerce avec les Antilles en 1765. Après des années de pression sur le gouvernement central, les catalans obtiennent finalement la rupture du monopole dont bénéficiaient jusqu'alors d'autres potentats locaux et mettent à profit le **décret de libre-commerce de 1778** pour évoluer outre-Atlantique. Certains pays comme le Venezuela sont néanmoins exclus de cette disposition légale et demeurent hors du champ d'action direct des entrepreneurs catalans. **Que ce soit comme point de départ ou d'arrivée ou comme plate-forme de redistribution entre l'Atlantique et la Méditerranée, la Catalogne retrouve donc une forme de protagonisme qui stimule au demeurant la transformation structurelle de son économie.** Le déclin des industries artisanales traditionnelles (soie, laine, papier, fer, construction navale) coïncide avec l'apparition de l'industrie moderne et celui des filatures de coton qui s'alimentent du commerce sud-américain. Dans ces conditions, on comprend l'hostilité de la bourgeoisie commerçante catalane à l'idée de la fermeture de ces marchés à la suite de l'accès à l'indépendance de la plupart des anciennes colonies dans les années 1820. Après un siècle de prospérité retrouvée, la crise est de nouveau manifeste à la suite de ces événements eux-mêmes liés à la chute de la monarchie en 1808.

Désormais, **la Catalogne se replie sur elle-même, nourrissant une rancœur évidente contre un Etat d'autant plus centralisateur qu'il est obligé de réinvestir l'espace péninsulaire après des siècles de "sublimation coloniale". Politiquement et culturellement marginalisée, elle est passive devant le retournement historique qui voit cet Etat autrefois à l'avant-garde révéler toute sa faiblesse.** Associé à l'idée

d'empire colonial, il a incarné à un moment donné la modernité politique. Parce qu'elle est révolue, cette époque alimente la nostalgie des élites catalanes. Elles savent en effet que ce repli les coupe un peu plus du monde et du continent car, historiquement,: "Durant le "long" XIème siècle, la Péninsule, pour redevenir Europe, s'est faite Chrétienté militante; elle s'est séparée de ses deux religions superfétatoires, la musulmane et l'hébraïque (...). Elle aurait pu rester un pont entre l'Europe et l'Afrique selon son destin géographique et sa vocation historique, des siècles durant. Elle aurait pu... Mais un pont signifie une double circulation. L'Europe gagne la Péninsule par les Pyrénées, les routes de l'Atlantique et celles de la Mer Intérieure et, sur cette marge frontière, elle l'emporte sur l'Islam avec les succès de la Reconquête qui sont aussi les siens. Les historiens de la Péninsule le savent (...), les "ultramontains" l'emportent, une reconquête de l'Espagne par l'Europe s'ajoute à une reconquête proprement espagnole de l'espace musulman. Les Grandes Découvertes feront le reste: elles situent la Péninsule au centre du monde moderne, c'est-à-dire de la conquête du monde par l'Europe"<sup>804</sup>.

#### D. La Catalogne à l'époque contemporaine: si loin, si proche des pôles d'attraction mondiaux

Pour la Catalogne comme pour l'Espagne, le XIXème siècle est marqué par une succession d'événements révélateurs de profondes transformations. Les uns et les autres expliquent le développement du catalanisme et sa **propension à l'eurocéisme**, même si cette tendance n'est pas l'une de ses caractéristiques initiales. L'apparition et l'évolution de cette doctrine politique sont en effet très tributaire de la variable économique et du "facteur externe", soit de l'économie mondiale et de la situation géopolitique de l'Espagne. Or les deux n'opèrent pas toujours en faveur d'une ouverture en direction de l'extérieur. En un mot, **catalanisme et protectionnisme** ne sont pas antinomiques dans leurs principes. Tout dépend de la conjoncture. C'est ce

---

<sup>804</sup>BRAUDEL, F.: *La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II*, op.cit., tome II, pp.564-565.

qu'un bref aperçu de l'histoire économique catalane au siècle dernier permet de mettre en évidence.

La Catalogne expérimente alors différentes phases d'industrialisation qui font d'elle l'un des rares fleurons industriels de la Péninsule. Suivant une expression consacrée, elle est "la fabrique de l'Espagne". Ces étapes sont soumises aux aléas politiques de la monarchie tant à l'intérieur du pays que dans ses relations avec l'extérieur. Amorcé grâce au développement de l'industrie cotonnière, le processus d'industrialisation catalane subit les conséquences de la Guerre d'Indépendance contre la France (1808-1814). Durant l'occupation française qui se prolonge à Barcelone jusqu'en 1827, de nombreux produits étrangers pénètrent sur un marché au surplus coupé de ses domaines réservés outre-Atlantique. La perte de la majorité des colonies plonge l'économie catalane dans une crise dont elle n'émerge qu'à partir des années 40 grâce à une série de mesures protectionnistes adoptées par le gouvernement central. En cette période où le débat entre partisans du libre-échange ou du protectionnisme fait rage, les secteurs industriels catalans ne sont pas les seuls à opter pour la seconde formule. Ils sont également soutenus par les producteurs agricoles qui affrontent difficilement la concurrence extérieure. Pour l'ensemble de ces secteurs, la modernisation ne peut être réalisée que sous la protection de l'Etat. Après la perte des marchés coloniaux, celui-ci doit garantir leur épanouissement au sein d'un environnement déjà pénalisant, parce que réduit. Le marché espagnol offre en lui-même peu d'opportunités de développement, tant sa propre intégration est faible. Les persistantes difficultés de communication intra-péninsulaire et le niveau excessivement bas du pouvoir d'achat n'ouvrent pas de perspectives satisfaisantes. **L'exigence des entrepreneurs catalans en matière de protectionnisme est par conséquent très nette.** Les autorités y accèdent à plusieurs reprises. Néanmoins, le processus de modernisation et de mécanisation de l'industrie catalane se réalise avec retard et sans atteindre la même ampleur que dans le reste de l'Europe. Sa structure évolue au gré des secousses de l'Empire. Le textile, la métallurgie et la construction navale connaissent

des fluctuations liées au mouvement de bascule qui repositionne le centre de gravité de l'économie en Europe. Des années 40 aux années 60, ils participent ainsi largement à une vague de prospérité qui s'achève avec la Guerre de Sécession aux Etats-Unis. Les importations de coton américain se tarissant, les activités économiques qui dépendent de l'approvisionnement dans cette matière première subissent une importante décélération. Ainsi s'achève le règne d'Isabelle II et débute le *sexenio revolucionario*, six années au cours desquelles l'économie catalane est pénalisée par l'instabilité politique et les traités de libre-échange négociés entre l'Angleterre et la France. Autant d'éléments auxquels il fait également ajouter le soulèvement de Cuba. La Ière République est ainsi proclamée dans un contexte très révélateur de la situation de l'Etat espagnol: tandis que Madrid est le centre du mouvement libéral-centraliste, Barcelone s'érige en capitale du courant démocratique et fédéraliste. Valentí ALMIRALL, l'une des figures les plus représentatives de cette tendance, initie d'ailleurs le Pacte de Tortosa qui allie les forces républicaines et fédéralistes de Catalogne, d'Aragon, des Baléares et de Valence pour défendre un système de gouvernement reposant sur une autre distribution territoriale du pouvoir. Expulsé des Amériques, l'Empire est ébranlé sur le sol même de la Péninsule tandis que s'ébauchent déjà des stratégies d'action entre les territoires qui formaient autrefois la Couronne d'Aragon.

La restauration de la monarchie en 1875 n'est qu'une parenthèse dans cette longue crise de l'Ancien Régime. En Catalogne, elle ouvre une nouvelle phase de prospérité désignée par l'évocatrice expression de "Fièvre de l'or". Jusqu'en 1885, les entrepreneurs catalans parviennent en effet -sur le tard- à monopoliser le marché péninsulaire et le marché colonial désormais limité à Cuba, à Puerto Rico et aux Philippines. Reposant sur des bases incertaines, cette expansion montre quelques signes de faiblesse au début de la décennie 90. L'extension du phylloxera en Catalogne et son impact sur l'agriculture marquent le point de départ d'une nouvelle période de récession qui se caractérise par sa longévité et par la dissolution du projet d'Etat-nation espagnol. Face à la nouvelle orientation libre-échangiste du gouvernement et aux

traités commerciaux conclus entre la France et l'Espagne, la bourgeoisie catalane incline de plus en plus vers le nationalisme. Egalement confrontée au terrorisme anarchiste consécutif à l'apparition d'un important prolétariat, elle ne trouve pas auprès de l'Etat le soutien qui lui permettrait de dépasser ses difficultés, de même que les contradictions des sociétés catalane et espagnole. **La perte des dernières colonies représente alors un coup fatal, leurs conséquences désastreuses sur l'industrie catalane convainquant cette bourgeoisie de l'inefficacité de l'Etat.** 1898 résonne comme une marche funèbre: pris entre absolutisme, carlisme et libéralisme, l'Etat cède son empire et stimule l'apparition de mouvements séparatistes qui n'auront de cesse que de se rapprocher de l'Europe pour sortir de son carcan archaïque. La guerre hispano-américaine consacre une nouvelle puissance mondiale, les Etats-Unis, et précipite **la transformation du catalanisme en nationalisme.** Par rapport à la situation géopolitique qui fut la sienne, la Catalogne expérimente jusqu'à l'extrême une logique de marginalisation qui limite sa capacité d'action. **D'où la tendance universaliste du catalanisme naissant et sa traduction sous la forme d'un attachement pro-européen marqué et constant.** Erigeant la "projection extérieure" de la Catalogne en axe prioritaire de la politique du gouvernement autonome, le catalanisme contemporain est donc fidèle à ses origines. L'europhilie de ses penseurs les plus illustres montre que **la présence catalane en Europe est perçue comme un moyen de retrouver une présence au monde.** L'analyse de leur position en la matière permet de mettre en évidence le **consensus** dont elle fait l'objet et la remarquable **continuité de l'engagement européeniste du catalanisme.**

## **Section 2. Le sentiment du déclin et la propension pro-européenne du catalanisme**

### A. Protectionnisme, catalanisme et européisme

Avant d'aller plus avant sur ce sujet, un point qui pose problème mérite d'être élucidé. Cela permettra en outre de cerner un peu mieux ce que recouvre le terme

"européisme" et de souligner une nouvelle fois **l'ambiguïté de la relation bourgeoisie/nationalisme catalans**. Historiquement, celui-ci reçoit l'appui décisif d'acteurs économiques locaux partisans du protectionnisme. Il y aurait donc une apparente contradiction avec le fait de le caractériser par sa volonté d'ouverture sur l'extérieur et par l'expression majeure au travers de laquelle il exprime cet élan: l'euro**péisme**. En réalité, cette difficulté oblige à reconnaître le flou sémantique de ces diverses expressions. C'est particulièrement vrai pour le mot d'ordre d'ouverture en direction de l'extérieur. Quant à l'euro**péisme**, c'est une notion vague et relative à l'attrait pour ce qui est européen. Il peut également avoir trait à l'idée d'Europe et, depuis quelques décennies, au projet d'un continent économiquement et politiquement unifié. L'euro**péisme** des premiers catalanistes ne peut bien évidemment pas s'entendre dans ce sens-là, puisque la perspective de l'Union Européenne telle qu'elle s'est réalisée depuis n'existe alors pas. Pris dans cette acception, il est néanmoins devenu un trait dominant de cette idéologie au terme d'une évolution qui confirme la capacité d'adaptation de son corps doctrinal à l'environnement politico-économique. Une évolution qui tend d'ailleurs à confirmer l'hypothèse de sa modernité, à l'opposé d'une analyse en termes de résurgence d'un archaïsme. Une souplesse par laquelle il instrumentalise effectivement le passé mais pour mieux gérer les contraintes contemporaines. Une adaptabilité, enfin, qui explique considérablement sa prééminence actuelle, une prééminence constatée par l'ensemble des observateurs.

Lorsqu'il devient nationalisme, le catalanisme se définit dans un contexte européen différent de celui d'aujourd'hui ou de l'immédiat après-guerre. Il parvient ainsi à concilier des éléments apparemment contradictoires comme la défense des intérêts économiques catalans grâce au protectionnisme et une volonté résolue d'ouverture sur l'espace européen. Son euro**péisme** inclut plusieurs dimensions qui vont d'une attraction pour la culture européenne, parfois ambivalente à cause des affrontements passés, au souhait de libéraliser les échanges avec cette zone en pleine expansion économique. Chez les intellectuels qui sont à l'origine du développement du

catalanisme, les deux aspects se confortent généralement. Au sein de la bourgeoisie - essentiellement la plus récente, liée au processus d'industrialisation-, la figure du bourgeois éclairé, grand amateur de culture européenne, volontiers polyglotte, mécène, protectionniste et nationaliste, est à ce titre emblématique. Opposée dans une certaine mesure à celle de l'intellectuel, elle reflète les tensions qui traversent le mouvement catalaniste et expliquent pour une large part son hétérogénéité programmatique. Acteurs économiques et intellectuels se rejoignent cependant sur un point qui n'a jamais cessé d'être consensuel. Lorsqu'ils défendent l'ouverture à l'extérieur et **l'européisme** -le continent européen étant le monde le plus proche dans leur optique-, les premiers appellent autant de leurs voeux **l'influence européenne en Catalogne** que **l'influence catalane en Europe**. Les uns et les autres partagent la même **conception offensive de la projection extérieure du Principat**, donnant raison à MARX qui voyait dans l'impérialisme l'ultime stade du capitalisme. Si leur libéralisme ne les convainc pas alors des vertus du libre-échange, les industriels catalans sont néanmoins déjà très sensibles à cette thématique de la grandeur. D'où leur conversion ultérieure à la libéralisation des échanges quand celle-ci deviendra impérative pour le développement de leur secteur. La construction européenne eut en la matière un rôle moteur. Elle motiva leur engagement pro-européen et fut à l'origine d'une union sacrée avec les intellectuels et les responsables politiques. Parce qu'il demeure d'actualité, cet accord tacite offre une grille de lecture de la vie politique catalane et de la politique espagnole dans son ensemble. Mais c'est déjà trop anticiper sur la description des relations entre la Communauté Européenne et l'Espagne franquiste, puis démocratique. Pour clore cette réflexion introductory, une dernière interrogation s'impose cependant: **la conversion européiste des opérateurs économiques catalans ne fut-elle pas en définitive et en apparence paradoxalement motivée par leur protectionnisme?** Dans cette perspective, le **marché européen** apparaît comme un **nouveau marché protégé** qui prolonge le marché local et péninsulaire et se substitue aux marchés coloniaux. C'est un espace dans lequel l'économie catalane peut s'épanouir, apprendre à affronter une concurrence croissante et à faire front à la mondialisation croissante

des échanges. L'engagement pro-européen de cette catégorie d'acteurs possède donc une signification particulière. Pour eux, la construction européenne transforme l'**eurocéisme idéaliste** d'hier en **eurocéisme intéressé** aujourd'hui. Cette mutation ne fait que confirmer le **pragmatisme** de cette idéologie et n'est pas sans rappeler la conversion en l'occurrence inattendue, rapide, assumée publiquement et visiblement durable du Parti Québécois au libre-échange dans la perspective de la constitution du grand marché nord-américain<sup>805</sup>. Parce qu'il souligne la **prééminence de l'économique sur le politique**, cet exemple explique davantage encore et d'une manière assez caricaturale le succès actuel des idéologies et des mouvements de type nationaliste. On est finalement amené à se demander s'ils ne tirent pas leur puissance de leur vide doctrinal et de leur capacité à suivre l'évolution de l'économie mondiale. **Fonctionnel, le nationalisme permet à des groupes sociaux déterminés de se lancer dans la compétition "internationale" tout en essayant de répondre aux impératifs de cohésion sociale et de légitimation politique.** De nos jours, le catalanisme et le souverainisme québécois sont objectivement libéraux. La différence avec le courant libéral non nationaliste, qu'il soit d'envergure étatique ou locale dans les deux cas, c'est qu'il **entend/prétend compenser les effets désintegrateurs du libéralisme par la défense d'une unité primordiale (re)construite.** Voilà pourquoi l'**horizon du monde actuel est, et risque, de demeurer longtemps nationaliste.**

## B. La constante eurocéiste du catalanisme

**Comment évoluer dans l'espace européen, c'est retrouver une présence au monde en contournant l'Etat.** On pourrait ainsi résumer la position des catalanistes

---

<sup>805</sup>Le NAFTA (North-American Free Trade Agreement) ou ALENA (Accord de Libre-Echange Nord-Américain), conclu entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique en août 1992, peut à terme déboucher sur la constitution d'une vaste zone de libre-échange incluant l'ensemble du continent américain. L'attrait est d'autant plus grand qu'elle est prévue pour 2005 et qu'au vu de la rapidité actuelle des processus d'intégration régionale, elle représente un objectif tangible malgré l'existence de nombreuses résistances, principalement en Amérique du Sud.

au moment où intervient le désastre ("El Desastre") de 98. La projection en Europe est en effet perçue comme une modalité pour **recouvrer un certain protagonisme et échapper au déclin qui frappe un Etat moribond**. Si tel est le schéma d'ensemble, les relations Europe/Etat espagnol/catalanisme(s) sont en réalité plus complexes. Enoncées aussi simplement, elles laisseraient à penser que l'optique séparatiste est dominante. Or rien de tel, ni à l'époque, ni de nos jours. On ne peut ainsi écarter le courant qui assimile l'Europe à la modernité économique, sociale, politique et culturelle et voit dans l'ouverture à l'influence européenne un levier pour réformer l'Etat. Dans ce cas, le rôle de la Catalogne est d'anticiper, de promouvoir et de mener à bien la modernisation de l'Espagne tout entière. Une ambition politique à la mesure de sa puissance économique et de son prestigieux passé. **Entre séparatisme et régénérationisme, il existe également une troisième motivation pour projeter la Catalogne hors des frontières étatiques**. Suivant une stratégie de contournement du gouvernement central, c'est un **moyen d'interpeller des Etats tiers et de les inciter à faire pression pour que sa cause soit entendue et prise en compte institutionnellement** à l'intérieur de l'Etat espagnol. C'est donc avec une certaine naïveté que les nationalistes catalans appellent de leurs voeux l'ingérence des puissances voisines, une candeur qui les conduit aujourd'hui à opposer trop systématiquement l'Europe aux Etats-nations et à exprimer l'enjeu de la construction européenne en ces termes. S'il est permis d'émettre quelque doute à ce sujet, tant les Etats défendent farouchement leur souveraineté dans le domaine de leur propre organisation territoriale et compte tenu du respect de même que de la prudence des instances européennes en la matière, **le processus d'intégration actuel semble néanmoins avoir un effet à une autre échelle**. En favorisant les échanges à l'intérieur d'un vaste marché et plus particulièrement avec des territoires situés à proximité par le biais de la **coopération transfrontalière**, soit **en donnant à l'économie locale les moyens de s'épanouir, ce processus renforce indéniablement la position de la Catalogne face à Madrid**. Dans cette nouvelle configuration, les nationalistes catalans disposent d'une marge de manœuvre qu'ils peuvent choisir de mettre à profit

soit/tantôt pour progresser sur la voie de l'indépendance politique, pour poursuivre la modernisation de l'Etat et/ou pour consolider leur autonomie. Traditionnellement, et encore aujourd'hui, la finalité de la projection catalane en Europe fait ainsi l'objet d'interprétations multiples et contradictoires qui peuvent aboutir à différentes formules d'intégration à et de l'Etat espagnol. Une confusion qui permet au nationalisme hégémonique -CiU- de se présenter comme l'initiateur de toute évolution institutionnelle, alors même qu'il se caractérise fondamentalement par son ambivalence et son adaptation permanente à une "donne" définie aussi bien à l'intérieur de l'Etat espagnol qu'en-dehors. Une confusion qui lui donne ensuite la possibilité de satisfaire localement son électorat tout en négociant en bonne intelligence dans la capitale madrilène. Une confusion, enfin, qui ne l'empêche pas d'agir en parallèle du terrain strictement institutionnel et de déployer une remarquable énergie pour favoriser le développement, en plaçant la Catalogne au centre d'une région économique élargie à d'autres Communautés Autonomes et à des territoires placés sous souveraineté française.

Quelle que soit son époque et sa motivation, la propension européiste du catalanisme est par conséquent une constante de cette idéologie. Le bref aperçu qui précède avait précisément pour objet de souligner la complexité de cet engagement et son ancienneté, au-delà de la construction européenne initiée après-guerre. A vrai dire, **le catalanisme n'a cependant pas le monopole de l'eurocéisme dans la Péninsule**. Il s'agit en réalité d'une tendance ancienne en Espagne, qui prolonge la réflexion sur son déclin, bien avant les événements de 98, et qui divise profondément les élites. Le débat sur l'"essence" de ce pays, sa place et son rôle dans le monde est en effet antérieur à cette date fatidique et, à ce titre, symbolique. L'alarme du courant libéral est déjà grande, au XIXème siècle, devant la quasi absence de politique internationale à la suite de la Guerre d'Indépendance. Leur amertume va grandissant au fil des décennies, puisque l'Espagne s'avère victime de la définition des influences mondiales et se révèle incapable de se moderniser en réformant ses institutions, à l'instar d'autres puissances

européennes. Ce sentiment est d'autant plus vif que le pays avait été précurseur en matière de libéralisme, comme on a trop souvent tendance à l'oublier de ce côté-ci des Pyrénées<sup>806</sup>. L'historien Benedetto CROCE a d'ailleurs relevé le paradoxe de cette situation: "*Quelle ironie que le libéralisme -nouvelle étape de la pensée politique- soit né dans une contrée qui (plus que toute autre en Europe) était hermétique à la philosophie et à la culture moderne, dans une contrée essentiellement médiévale et scolastique, cléricale et absolutiste comme l'Espagne*"<sup>807</sup>. L'amertume des libéraux des années 70 est donc celle d'une génération qui a perdu les illusions nourries par la minorité éclairée de l'*Ilustración* au siècle précédent et qui doit assumer l'échec de la révolution de 1868. Contrairement à d'autres nations européennes qui réussissent au même moment à négocier le virage de la modernité et à mettre leurs institutions au diapason des idées politiques dominantes, l'Espagne vit à l'heure de la Restauration monarchique et accentue par là-même sa marginalité. Face à cette incapacité à incarner la modernité et de la consécutive assimilation de l'Europe à cet idéal, les élites espagnoles sont partagées. Les forces traditionnelles et dominantes, tel le clergé et la monarchie, prônent l'isolationnisme. Les autres acteurs sociaux, à l'image de ceux que l'on nommera bientôt les intellectuels, préconisent au contraire l'europeanisation. Bien avant 1898 et pas seulement dans les rangs catalanistes, celle-ci est donc envisagée comme un moyen de limiter, voire d'enrayer le déclin de l'Espagne. Il revient à la **génération de 98** -expression qui n'apparaît en fait qu'en 1913 sous la plume d'AZORÍN- de renforcer l'**association Europe/régénération espagnole et de conceptualiser l'europeanisation de l'Espagne.**

---

<sup>806</sup>Bien qu'appliquée peu de temps -six années- et avec intermittence, la constitution de Cádiz est restée le symbole du constitutionnalisme espagnol au XIXème siècle. Basé sur les principes fondamentaux de la souveraineté nationale et de la séparation des pouvoirs, ce texte entré en vigueur en 1812 est demeuré la référence des libéraux espagnols dans leur lutte contre l'absolutisme tout au long du siècle dernier.

<sup>807</sup>CROCE, B.: *Histoire de l'Europe au XIXème siècle*. Paris, Gallimard, 1ère version de 1932; cité par MARICHAL, J.: *El secreto de España. Ensayos de historia intelectual y política*. Madrid, Taurus, 1995, p.16.

La disparition de l'empire colonial favorise en effet l'émergence du régénérationisme culturel et des intellectuels en tant que groupe socialement différencié. Ce sont eux qui donnent une impulsion européeniste à la culture espagnole "afin d'accéder, dans une tension suprême, à la modernité et surmonter ainsi l'épreuve de la défaite"<sup>808</sup>: "La déroute infligée à l'Espagne par les Etats-Unis a marqué une étape transitoire, sa disparition de l'histoire universelle. La perte de ses derniers territoires dans la Caraïbe et dans le Pacifique semblait en effet indiquer qu'elle avait perdu son rôle dans l'histoire de la planète. Paradoxalement, un extraordinaire renouveau de la culture espagnole commença à la fin du siècle comme si le "Désastre" avait donné à beaucoup d'espagnols l'énergie et l'ambition nécessaire pour essayer de redonner à leur patrie une place dans l'histoire de la culture universelle. Quelques années plus tard, en 1917, ORTEGA résumait par les paroles suivantes ce mouvement vers l'Europe: "Nous devons nous élargir l'esprit pour conférer à nos idées une dimension mondiale. L'Espagne à la mentalité de clocher ne nous intéresse pas: nous voulons et nous croyons possible une Espagne mondiale""<sup>809</sup>. Si ORTEGA Y GASSET incarne cette génération, sa volonté de synchronie avec le continent européen et son action en ce sens, d'autres auteurs amorcent auparavant cette évolution. Il en va ainsi de Miguel de UNAMUNO qui, dans un texte significativement intitulé "A propos du marasme actuel de l'Espagne", écrit dès 1895: "Quelle était grande l'âme castillane lorsqu'elle s'ouvrait aux quatre vents et qu'elle se répandait par-delà le monde. Après, elle s'est rétractée et nous ne nous sommes pas encore réveillés (...). Tout agonise-t-il? Non, l'avenir de la société espagnole attend au sein de notre propre société historique, dans l'intrahistoire, auprès du peuple méconnu, et il ne se révélera pas tant que nous ne nous ne l'ouvririons pas aux vents et aux bourrasques venus d'Europe"<sup>810</sup>. C'est le même homme qui évoque sa formation

<sup>808</sup>SERRANO, C., SALAÜN, S.: *1900 en Espagne. Essai d'histoire culturelle*. Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1988, p.75.

<sup>809</sup>MARICHAL, J.: *El secreto de España. Ensayos de historia intelectual y política*, op.cit., p.117.

<sup>810</sup>AUBERT, P.: *Les Espagnols et l'Europe. Anthologie*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1992, p.175.

dans plusieurs pays européens et déclare avec un brin de provocation: "*J'ai grandi sous l'influence d'une mentalité étrangère et c'est cela qui m'a rendu espagnol*"<sup>811</sup>. Son propos fait écho à celui du grand spécialiste de la préhistoire ibérique, le catalan Pedro BOSCH-GIMPERA, qui lance péremptoirement à la même époque: "*J'ai découvert la Catalogne à Berlin*"<sup>812</sup>. L'un et l'autre partent du principe que seuls les espagnols européanisés pourront (re)découvrir, comprendre l'Espagne. D'où la valorisation qu'ils opèrent de disciplines alors inconnues dans ce pays, comme l'histoire du droit, et la volonté qui est la leur de développer les échanges inter-universitaires avec le continent européen. Ce dernier aspect retient d'ailleurs l'attention des pouvoirs publics qui créent en 1907 la *Junta para Ampliación de Estudios e Investigaciones Científicas* et une autre institution importante pour la formation de cette génération: la fameuse *Residencia de Estudiantes* qui est un véritable forum européen à Madrid, jusqu'à la guerre civile.

Les réflexions d'UNAMUNO et de BOSCH-GIMPERA sont également intéressantes parce qu'elles soulignent la diversité du contenu de l'europeanisme. Il est clair que la culture française -au sens large, recouvrant aussi bien les valeurs que les belles lettres- a longtemps bénéficié d'un statut hégémonique à côté d'autres cultures, dont celle de l'Allemagne. Ce phénomène ne semble pas uniquement dû aux relations de voisinage. Il est également lié au "*rôle que la nation française joue sur tous les plans dans le processus de profonde transformation de la société occidentale, ou dit d'une autre manière, dans le cadre de référence que représente la révolution libérale bourgeoise. La réception de la culture française dans la Péninsule au cours du XVIIIème siècle par une minorité éclairée se généralise -mais ne s'universalise pas- socialement à l'époque isabéline et se diversifie en intégrant les événements révolutionnaires*"<sup>813</sup>. Si

---

<sup>811</sup>cité par MARICHAL, J.: *El secreto de España. Ensayos de historia intelectual y política*, op.cit., p.119.

<sup>812</sup>Ibidem, p.119.

<sup>813</sup>CASA DE VELAZQUEZ: *España, Francia y la Comunidad Europea*. Actes du II<sup>e</sup> colloque franco-espagnol d'histoire contemporaine, Aix-en-Provence, 1986, p.13.

l'attrait pour la France est si grand, c'est qu'elle représente le changement et demeure l'intermédiaire obligé pour accéder à d'autres cultures: "*L'unique cordon ombilical avec le reste de l'Europe pour nombre de lecteurs est la traduction française*"<sup>814</sup>. La dépendance idéologique et technique de l'Espagne à l'égard de la France est ténue, car c'est cette dernière qui "*transmet les influences étrangères et leur donne forme*"<sup>815</sup>. Au début du XXème siècle, la francophilie conserve tout son ascendant. Elle est toujours "*revendiquée à usage interne comme bannière libérale certes, mais aussi comme symbole de moralité publique (...). Elle est souvent conçue par les démocrates comme une forme de patriotisme supérieur*"<sup>816"817</sup>. Vécue comme profession de foi démocratique et acte de rupture avec l'Espagne dynastique, elle influence durablement la génération de 1898 puis celle de 1914, c'est-à-dire celle qui contribue à l'avènement de la IIde République. Ce fort attrait n'est évidemment pas exclusif d'une tendance isolationniste, de tendances gallophobes et d'autres inclinations, notamment germanophiles. Elle ne dissimule pas non plus le relatif effacement ultérieur de la francophilie et sa traduction immédiate, le reflux de la francophonie, au profit d'influences anglo-saxonnes. Mais il s'agit-là d'une évolution récente qui ne met que davantage en relief la prégnance de l'euroéanisme au début du siècle.

Un **euroéanisme** que Joaquín COSTA, autre grand intellectuel d'alors, relie une nouvelle fois à la **nécessité de modernisation de l'Etat** et -association plus singulière- à **l'émergence de forces séparatistes**. Partant d'un postulat désolant ("*Nous sommes la Chine de l'Occident*"<sup>818</sup>), il établie une relation pertinente et très moderne par certains aspects entre les engagements pro-européen et régionaliste: "*L'exigence de l'intérieur est quasiment inconsciente (...), exigence du peuple, penchant de la masse qui éprouve la nostalgie de l'Europe. Elle explique le mouvement de désintégration et de sécession*

<sup>814</sup>Ibidem, p.30.

<sup>815</sup>Ibidem, p.66.

<sup>816</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>817</sup>CASA DE VELAZQUEZ: *España, Francia y la Comunidad Europea*, op.cit., p.89.

<sup>818</sup>AUBERT, P.: *Les Espagnols et l'Europe. Anthologie*, op.cit., p.40.

*qui a surpris dans le Haut-Aragon et qui a été confirmé par des informateurs autorisés; une volonté dont me font part des observateurs en Andalousie qui me déclarent que si le pays était envahi, les étrangers seraient accueillis en rédempteurs; un souhait qui se manifeste ouvertement et d'une manière active en Catalogne, une centaine de partisans rencontrant le même écho qu'un demi million de personnes; une aspiration que les services de renseignements confirment pour toute la Péninsule comme un phénomène d'une gravité extrême*<sup>819</sup>. Et de conclure sur la nécessaire européanisation de l'Espagne en tant qu'axe majeur du régénérationisme politique, afin qu'elle évite toute implosion: "Il est inévitable qu'elle s'étalonne rapidement avec l'Europe. Il est tout aussi inévitable que les espagnols se réconcilient avec leur siècle en se faisant européens"<sup>820</sup>. Ce programme est repris par ORTEGA Y GASSET qui écrit sans détour en 1910: "*La régénération est indissociable de l'europeanisation (...). La régénération est un désir; l'europeanisation est le moyen de le satisfaire. Il est apparu clair dès le début que l'Espagne était le problème est l'Europe la solution*"<sup>821</sup>. Par le canal de la *Revista de Occidente* publiée à partir de 1923 et de son ouvrage plébiscité à l'étranger, *La rébellion des masses*, cet auteur parvient à faire partiellement vivre son pays au rythme du continent européen. Il offre tout au moins l'interprétation espagnole du monde, ce qui est une façon de réintégrer l'espace mondial en contribuant à forger la culture moderne. Grâce à lui et à d'autres intellectuels, l'Espagne connaît une exceptionnelle créativité culturelle, à forte connotation politique, de 1914 à 1936. Ils réalisent sa "mise à niveau", suivant une expression éloquente et consacrée à l'époque. En 1936, en effet, "*L'Espagne est en totale synchronie avec l'Europe intellectuelle et artistique. Bien plus: l'été de cette même année voit l'intrusion de l'histoire européenne, celle de la violence politique (...). Avec cette guerre, pénètre dans la Péninsule une histoire caractérisée par la barbarie nazie qui avait déjà détruit la prodigieuse culture allemande, modèle des espagnols pour la*

<sup>819</sup>Ibidem, p.37.

<sup>820</sup>Ibidem, p.41.

<sup>821</sup>Ibidem, p.70.

*modernisation de l'Espagne. Cette guerre représente finalement le début brutal d'un long repli*<sup>822</sup>. Les frontières se referment à nouveau durablement, laissant le président de la République, Manuel AZAÑA, libéral et européen convaincu, face à l'échec de la réforme politique. Même s'il échoue alors, le rêve de cette génération et son européenisme ne cesseront pas d'alimenter la lutte contre le franquisme.

En définitive, l'engagement pro-européen n'est donc pas l'apanage du seul catalanisme. Tel est le sens de l'exposé précédent. Les idéologues du nationalisme catalan et ceux du régénérationisme espagnol<sup>823</sup> ont en commun de réagir face à la crise de l'Etat et de voir en l'europeanisation une parade possible pour sortir d'une impasse également commune. Leur optique est cependant bien différente: tandis que le régénérationisme d'UNAMUNO ou d'ORTEGA Y GASSET s'inscrit dans la perspective d'un espagnolisme qui ne se formule pas encore comme tel et déplore la fin de la grandeur castillane<sup>824</sup>, les doctrinaires du catalanisme refusent de fonder leurs débats sur la nostalgie et le concept de nation espagnole: "*En ce sens, le projet national*<sup>825</sup> développé par les intellectuels se heurtera dorénavant à la réalité de cette affirmation nouvelle, avec sa cohérence et ses implications politiques: face aux hommes marqués par le "Désastre" de 1898 et qui font de la Castille le centre de leur réflexion, Jaume VICENS VIVES (1968) parlait pour la Catalogne d'une "génération de 1901", tournée intellectuellement vers l'avenir et pleine du dynamisme qui faisait précisément défaut au reste de la Péninsule: on pourrait sans doute lui appliquer d'ailleurs ce que Pedro SALINAS (1972) disait du modernisme littéraire espagnol, complaisant dans sa décadence. Quoiqu'il en soit, les années autour de 1900 correspondent évidemment à de nouvelles conquêtes pour les catalanistes de Barcelone. Jordi CASASSAS I

---

<sup>822</sup>MARICHAL, J.: *El secreto de España. Ensayos de historia intelectual y política*, op.cit., p.129.

<sup>823</sup>Cette dichotomie n'est pas absolue: les deux catégories se recoupent occasionnellement.

<sup>824</sup>Suivant une sensibilité bien exprimée par Luis de TAPIA dans un poème de 1915: "Y nación que camina/ mirando al suelo/ sin que un ideal puro/ brille en su cielo,/ es, aunque Romanones/ diga que es vida/ la vide que llevamos,/ nación perdida". cité par aubert, p.104.

<sup>825</sup>Les termes en caractères normaux dans cette citation étaient déjà souligné dans le texte d'origine.

*YMBERT (1986) va même jusqu'à parler "d'assaut" catalaniste à l'Ateneu Barcelonès, dont tour à tour Angel GUIMERÀ, Valentí ALMIRALL ou DÒMENECH I MUNTANER sont présidents entre 1896 et 1900; en 1897, le secrétaire en est PRAT DE LA RIBA, le théoricien du nationalisme catalan dans lequel, par ailleurs, Jordi SOLÉ TURA (1974) voit la version catalane du régénérationisme qui, comme tel, reste surtout cantonné aux zones géographiques pauvres et en déclin de la meseta intérieure, une sorte de philosophie du secano pourrait-on dire en paraphrasant lointainement UNAMUNO<sup>826</sup>.* Cette différence de perspective constitue à l'évidence un point de divergence majeur que l'étude des motivations européennes de chacun des deux courants met en relief. En cette période de structuration de l'idéologie catalaniste en véritable nationalisme, l'euroéanisme est clairement conçu comme un élément d'autonomisation par rapport à l'Etat. Dans le contexte des années immédiatement antérieures, concomitantes puis postérieures à la Ière Guerre Mondiale, il rejoint l'aspiration séparatiste. Il conserve toute sa pertinence en ces années de radicalisation du catalanisme sous l'effet conjugué du blocage institutionnel en Espagne et de la force du principe des nationalités dans le monde. Il prend alors la forme d'un intérêt marqué pour le conflit en cours et par une volonté affichée de s'y engager, malgré la neutralité officielle de l'Espagne. Pour la gauche nationaliste catalane et le catalanisme radical, l'enjeu de cet engagement est loin d'être négligeable puisqu'il peu faciliter la marginalisation de la droite nationaliste (*Lliga*) en Catalogne, précipiter la chute de la monarchie alphonsoine et obliger la prise en compte de la "réalité nationale catalane". **Idéalisme et utilitarisme** se mêlent ainsi dans **l'alliadophilie** de ces mouvements qui identifient adroitemment leur territoire à la Serbie, nation opprimée, et l'Etat espagnol au *Reich*, incarnation de l'idée d'empire. Conformément aux injonctions de leurs doctrinaires les plus actifs, des courants nationalistes<sup>827</sup> participent donc dans la

---

<sup>826</sup>SERRANO, C., SALAÜN, S.: *1900 en Espagne. Essai d'histoire culturelle*, op.cit., p.77.

<sup>827</sup>On songe à ROVIRA I VIRGILI et à deux de ses discours: "Necessitat de que tot nacionalisme tingui una política internacional" (15.X.1914) et "Posició de Catalunya davant del problema europeu" (22.X.1914).

mesure de leurs moyens<sup>828</sup> à la lutte aux côtés de l'Entente, qui représente à leurs yeux les libertés démocratiques et nationales. Voyant leurs efforts pour impliquer la France et l'Angleterre contre l'Etat espagnol échouer, ils cèdent à partir des années 1918-1919 au "mirage wilsonien"<sup>829</sup>. Ils déploient alors toute leur énergie pour obtenir le soutien des Etats-Unis et, surtout, l'application du principe des nationalités à leur réalité. S'ils n'y parviennent pas, c'est parce qu'ils font une erreur d'interprétation historique: ils ont cru à tort que l'Entente assimilait comme eux le gouvernement espagnol à un ennemi alors qu'il n'en était rien, la neutralité diplomatique de l'Espagne dissimulant mal sa dépendance économique à l'égard des vainqueurs du premier affrontement mondial.

Malgré une réelle désillusion<sup>830</sup>, l'euroéanisme n'en demeure pas moins par la suite une caractéristique majeure du catalanisme, d'autant plus que sa composante de gauche l'emporte progressivement sur sa composante initiale de droite. Au cours de la IIde Guerre Mondiale, il se traduit par un nouvel engagement en faveur des Alliés qui contraste significativement avec la position de l'Etat espagnol. Si l'on peut douter d'une ingérence des nations victorieuses dans des affaires relevant de l'ordre interne, la question ne se pose même pas puisque l'instauration de la dictature franquiste isole diplomatiquement l'Espagne. Les nationalistes catalans ne peuvent faire abstraction de leur appartenance à cette entité et doivent par conséquent inscrire leur action dans le cadre étroit des relations inter-étatiques. Leur euroéanisme sort renforcé de ce sentiment d'enfermement doublé de la certitude d'être économiquement pénalisé par la politique économique du *Caudillo*<sup>831</sup>. **L'Europe, surtout à partir de son unification,**

---

<sup>828</sup>Notamment par l'envoi de volontaires sur le front.

<sup>829</sup>D'après l'expression de David MARTÍNEZ FIOL in *El catalanisme i la gran guerra (1914-1918). Antología*. Barcelona, Ed. La Magrana/Diputació de Barcelona, 1988, p.33.

<sup>830</sup>Accentuée par l'entrée de l'Espagne dans la Société des Nations (SDN) en 1919.

<sup>831</sup>Il semblerait que cette opinion soit fondée, bien que les lacunes volontaires de l'historiographie espagnole et les partis pris de l'historiographie catalane rendent difficile l'estimation de son bien-fondé. Le travail pionnier d'Albert RIBAS I MASSANA est catégorique quant à l'impact négatif de la politique économique franquiste sur l'industrie et les finances catalanes de l'immédiat après-guerre à la timide libéralisation des années 50. Les causes de cet état de fait sont au nombre de deux: si la Catalogne pâtit de cette politique à l'instar d'autres territoires, c'est en premier lieu à cause de ses principes généraux (autarcie,

**représente plus que jamais un régime politique pluraliste, de même qu'une opportunité de développement dans un marché élargi et protégé. Telle est la signification de l'investissement pro-européen du catalanisme rénové des années 50-60** -celui qu'incarne immédiatement et durablement un certain nombre de leaders, dont Jordi PUJOL. La **préservation d'une culture originale menacée** est également en jeu, ce qui confirme la nécessité de ne pas céder à l'écueil d'une interprétation strictement utilitariste de cette projection à l'étranger.

### C. L'euroéanisme de la pensée pujoliste

Ce qui est propre à l'idéologie catalaniste et au Principat de manière générale, c'est par contre le consensus dont l'euroéanisme fait l'objet au regard du phénomène minoritaire qu'il représente dans le reste de la Péninsule. Bien sûr, il touche des élites influentes, mais il est davantage discuté en leur sein et avec d'autres secteurs de la société. En Catalogne, l'euroéanisme est une seconde nature, pour exprimer les choses de manière un peu triviale. Il peut prendre la forme exacerbée, empreinte d'exclusivisme, exprimée par l'artiste Joan MIRÓ en 1919: "*Définitivement plus Barcelone! Paris et la campagne et cela jusqu'à la mort! Je ne sais pour quelle raison*

interventionnisme, syndicalisme vertical). C'est également parce que, vaincue lors de la Guerre Civile, elle fait l'objet de mesures discriminatoires (le référentiel de cette politique étant l'unité de l'Espagne et la valorisation d'autres pôles de croissance que les pôles traditionnels, elle n'est pas traités à égalité, notamment pour les quotas de matières premières). L'auteur de cet ouvrage s'est essayé à un bilan détaillé qui repose sur cinq critères: l'évolution quantitative des sociétés anonymes constituées en Catalogne et en Espagne de 1940 à 1950; l'évolution sectorielle de l'économie catalane sur la même période; la destination sectorielle de l'investissement; le déplacement du siège social des sociétés catalanes à Madrid ou hors de Catalogne; la constitution de grandes entreprises. Tous montrent la faible participation de la bourgeoisie catalane dans les grands projets industriels. Ceux-ci dépendent presque totalement de l'initiative publique et des grands groupes oligarchiques espagnols: la grande finance et la bourgeoisie basque. D'autre part, tandis que l'expansion dans le reste de l'Etat espagnol se base sur la création de nouvelles industries et de grandes entreprises, elle repose en Catalogne sur des PME qui demeurent encore actuellement des opérateurs économiques majeurs. Enfin, à cause de la centralisation administrative et d'autres mécanismes officiels de contrôle, nombre d'entreprises catalanes préfèrent transférer leur siège social à Madrid parce qu'elles y rencontrent moins de difficultés pour se développer. Pour un bilan détaillé sur ce sujet, se reporter aux données chiffrées fournies dans l'annexes n°39.

*tous ceux qui perdent le contact avec le cerveau du monde s'endorment et se momifient. En Catalogne, aucun peintre n'est parvenu à sa plénitude. SUNYER, s'il ne se décide pas à faire de longs séjours à Paris, va s'endormir à jamais....Il faut être un catalan international<sup>832</sup>.*

Dans la cadre d'une réflexion portant sur le catalanisme, il pourrait donc apparaître réducteur de n'envisager que le pujolisme<sup>833</sup>. Ce choix mérite par conséquent d'être justifié tant il est risqué, en opérant ainsi, de perdre toute distance critique à l'égard d'un jeu politique qui tend précisément à monopoliser la cause catalaniste. L'un des motifs de ce choix- important lorsqu'il s'agit de mener une analyse de discours- réside dans l'abondance des documents disponibles sur le thème de l'Europe dans les déclarations de Jordi PUJOL. Des années 50 -période au cours de laquelle il se lance en politique- à l'époque contemporaine, les sources sont nombreuses pour qui veut appréhender par ce biais la constance d'un vif intérêt pour l'Europe. Des premiers écrits clandestins aux discours officiels, **l'européisme est en effet une constante du catalanisme pujoliste.** Grâce à l'énonciation répétée de ses principes fondateurs, on saisit finalement le contexte général et la ligne d'action pro-européenne de cette idéologie. Cette logique globale constitue une clef afin de comprendre **la stratégie et**

<sup>832</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>833</sup>Vu de l'étranger, il peut sembler abusif de s'exprimer en termes de "pujolisme". On ne cède pourtant pas là à un quelconque culte de la personnalité. Cette expression se justifie par l'existence d'une pensée politique structurée et explicitée par Jordi PUJOL lui-même ou des observateurs (on pense notamment aux ouvrages plus ou moins complaisants, mais synthétiques de Josep FAULÍ: *Jordi PUJOL. Un polític per a un poble.* Barcelona, Edicions 62, 1984, 183 pages; et *El pensament polític de Jordi PUJOL (1980-1987).* Barcelona, Planeta, 1988, 206 pages). Avec le recul, on constate que l'actuel président de la *Generalitat* inscrit son action présente dans une réflexion ancienne, initiée dans les années 40 et 50. Celle-ci s'ordonne en réalité autour de thèmes récurrents et hiérarchisés -parmi lesquels la relation de la Catalogne au monde et à l'Europe- qui laissent apparaître une ligne directrice. C'est un aspect de cette logique, ou plutôt la manière dont ce thème s'imbrique dans la problématique générale de la Catalogne, qu'il s'agit d'envisager ici. Si l'on peut en dernier lieu parler de "pujolisme", c'est parce que cette pensée est à la fois représentative du catalanisme, et originale par bien des aspects. Elle doit sans doute sa singularité au fait qu'elle est l'apanage d'un homme d'action, doté d'importantes responsabilités, qui évolue dans un monde touché par de profondes transformations.

**les tactiques déployées aujourd'hui dans l'Union Européenne pour conférer, par et dans cet espace, un nouveau protagonisme à la Catalogne.** Cette pensée est en outre, et surtout, représentative du nationalisme catalan dans son ensemble pour deux raisons: d'abord, parce que la coalition dirigée par Jordi PUJOL, CiU, dispose d'un poids électoral considérable en Catalogne et gère à ce titre des institutions dotées de compétences étendues comme la *Generalitat*; ensuite, parce que les autres formations politiques, dont le *Partit dels Socialistes de Catalunya* (PSC-PSOE) qui est la seconde d'entre elles en termes de résultats électoraux pour les consultations autonomiques et la première pour d'autres scrutins, partagent dans ce domaine le même point de vue. Partant d'une problématique commune quant aux relations initiales et souhaitables de la Catalogne, de l'Espagne et de l'Europe, elles élaborent ainsi des **stratégies analogues qui reposent sur le différentialisme intégrateur**, caractéristique première du catalanisme. Si la prudence est dans une certaine mesure de mise à l'intérieur de l'Etat quant au recours à telle ou telle ressource politique<sup>834</sup>, l'**action extérieure tend par contre à s'aligner sur ce modèle nationaliste "ouvert". La comparaison entre différents réseaux de régions et de villes sera ainsi l'occasion de confronter en la matière les positions de Jordi PUJOL et de Pasqual MARAGALL, maire de Barcelone pendant près de quinze ans**. Et de constater leur profonde similitude, par-delà les différences objectives qui existent entre les deux hommes et entre leurs formations respectives (CiU et le PSC-PSOE), et au-delà des différences que le jeu politique impose d'établir de manière parfois artificielle à des fins de mobilisation.

---

<sup>834</sup>Il semble que ce soit de moins en moins vrai. Ainsi qu'on l'a déjà vu, la dynamique de l'Etat des Autonomies encourage l'extension du différentialisme intégrateur dans tout le pays, les responsables politiques locaux privilégiant de plus en plus massivement la thématique nationaliste pour défendre les intérêts des territoires dessinés après la Transition. Les nationalistes catalans, basques et canariens ouvrant la voie dans ce domaine, les autres élites politiques se sentent obligées de les imiter pour ne pas être en reste. La forte ascension du Bloc Nationaliste Galicien (BNG) lors des élections autonomiques d'octobre 1997 en constitue une illustration supplémentaire et justifie l'alarme des partis d'envergure étatique, dont la gauche qui a pâti localement de cette progression sans précédent du nationalisme galicien.

Pour conclure ces justifications introductives, il reste à préciser à quelles conditions la pensée pujoliste peut être utilisée pour mesurer l'engagement pro-européen en Catalogne. Il est évident que le président de la *Generalitat* tend volontairement à confondre sa personne avec l'institution qu'il dirige, ainsi qu'avec le territoire et les habitants dont il assume partiellement la représentation. Il s'agit-là d'une pratique courante, décelable chez d'autres leaders politiques, qui vise à renforcer son propre rôle sur l'échiquier politique interne (catalan et espagnol). C'est aussi un moyen de pallier au relatif désintérêt, voire à l'hostilité, manifestés par l'opinion publique catalane à l'égard d'une éventuelle intégration à la CEE puis, de nos jours, au certain déenchantement consécutif à cette démarche. Certes, ces sentiments sont moins nets que dans le reste de l'opinion publique espagnole où ils furent emprunts de rejet et de scepticisme. Néanmoins, cette confusion permet à Jordi PUJOL de parler d'une seule voix -aussi bien celle de la Catalogne seule que celle de la Catalogne et de l'Espagne, suivant les cas- à ses interlocuteurs européens. Manifester devant eux une forte volonté européeniste représentait et représente toujours une nécessité, même si les enjeux sont différents. Avant 1986, il fallait faire front commun, mettre tout son poids pour que la balance penche au plus vite dans le sens d'une participation de l'Espagne au processus d'intégration européenne. Fort d'une réussite qui est allée dans ce sens, Jordi PUJOL n'en est pas moins resté convaincu, à l'instar d'autres responsables politiques, que le volontarisme pro-européen devait continuer de se manifester pour convaincre les autres pays de leur attachement à un projet commun, et pour défendre leurs intérêts dans un espace désormais partagé. Avant et après 1986, il s'est en définitive agi de conquérir, conserver et accroître un rôle inédit et prometteur dans une nouvelle configuration continentale, et plus largement mondiale. **Le pujolisme est à ce titre emblématique de l'optique catalaniste qui voit dans l'euroïsme une voie fondamentale pour maîtriser sa propre historicité.** Excessif dans l'expression de son attachement envers l'Europe, confondant volontiers le consensus dont il fait l'objet avec une unanimité irréaliste et sa continuité avec une linéarité surfaite, il témoigne de la peur d'être écarté du pouvoir. Cette pensée est à ce titre éclairante pour comprendre

l'état d'esprit et les initiatives de bien des décideurs politiques confrontés à des problèmes semblables dans un environnement souvent complexe.

### **1. Les enjeux externes et internes d'un européanisme multidimensionnel: l'Europe comme pièce-maîtresse sur l'échiquier mondial**

Dans la droite lignée des régénérationistes catalans et espagnols, Jordi PUJOL est un européen convaincu de par son éducation. Cet homme né en 1930 se plaît en effet à rappeler le caractère cosmopolite et européen de sa formation: "*J'ai étudié à l'école allemande alors que j'appartenais de manière apparemment contradictoire à une famille alliadophile et surtout anglophile. Mes influences furent surtout les cultures allemande et française, en plus des cultures catalane et espagnole en général. Enfant, je me sentais donc déjà citoyen européen. Je le suis également par choix politique et intellectuel grâce à mes lectures. J'ai beaucoup lu l'histoire européenne durant mon adolescence, des livres plus ou moins connus, mais qui m'influencèrent beaucoup vers l'âge de seize ans. Par exemple, un ouvrage ignoré d'un personnage également méconnu, appelé Couudentove KALERGI. Son titre était: "Paneuropa. Vers les Etats-Unis d'Europe". Il date de 1923. Il eut un impact extraordinaire sur mon esprit de jeune homme, tout comme plus tard les écrits de Denis de ROUGEMONT ou le merveilleux, formidable et épique discours de CHURCHILL qui pressa en 1946 les européens de s'unir. Ou bien les textes technocratiques, bien qu'emplis d'idéalisme et d'enthousiasme, de MONNET. Ou les textes de DE GASPERI et de bien d'autres encore. C'est donc ma formation politico-intellectuelle qui a fait de moi un européiste pour ainsi dire radical*"<sup>835</sup>. La conscience européenne de Jordi PUJOL est ainsi très vive, à l'image d'un ORTEGA Y GASSET dont il assume pleinement l'héritage. Selon lui, le nouveau positionnement extérieur de l'Espagne et, partant, de la Catalogne doit ainsi permettre de résoudre des problèmes internes: "*En premier lieu, l'ouverture de la*

---

<sup>835</sup>PUJOL, J.: "Europa, reto y proyecto". Extrait d'une conférence prononcée au Club Siglo XXI à Madrid, le 17 février 1986, in *Reflexiones sobre Europa*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Col. Temes d'actualitat, 1994, p.33.

*mentalité espagnole (...) sur l'Europe et l'Amérique du Nord. Je pense que l'on peut désormais dire cela sans grand risque d'érosion politique. L'ouverture sur l'Europe avant tout (...). Souvenez-vous de la phrase d'ORTEGA: "L'Espagne est le problème et l'Europe la solution". Il disait en réalité ce que nous disons aujourd'hui avec d'autres mots. Il affirmait que le problème du positionnement extérieur, plus précisément de la situation en Europe, pouvait être utile pour régler le problème de l'Espagne, celui de l'Espagne en tant que pays. ORTEGA se rebellait tout comme nous contre le repli, contre cette attitude isolationniste, réservée, orgueilleuse et parfois hâbleuse, mais dans le fond timide et complexée, si caractéristique de l'histoire espagnole pendant longtemps*<sup>836</sup>. Ce nouveau positionnement correspond également à un objectif externe, celui de "participer en tant qu'eurocéens à part entière, et non plus comme des marginaux, aux affaires de l'Europe et du monde"<sup>837</sup>. Il répond plus généralement au défi de la modernisation, un thème dont on se souvient qu'il est omniprésent dans la pensée catalaniste. Sous ses aspects économique et technique, la modernisation doit en effet passer au premier plan et conditionner toute action politique. Priorité absolue, elle doit engendrer "*davantage d'investissement local et étranger grâce à un élargissement du marché. Cet immense effort de productivité, de flexibilité, d'initiative, d'innovation, d'information et d'investissement, requiert néanmoins la mise en commun d'énergies à l'échelle européenne*"<sup>838</sup>. Il serait cependant erroné de croire que la dimension économique et sociale de la modernisation est le seul aspect qui retient son attention. Il s'agit-là en fait d'une tendance ancienne qui est devenue prioritaire après le changement de régime. Sous la dictature, l'engagement pro-européen avait une connotation nettement plus politique, l'Europe représentant plus le symbole de la démocratie que d'un marché élargi et protégé<sup>839</sup>. On en veut pour preuve un texte

<sup>836</sup>Ibidem, p.48.

<sup>837</sup>Ibidem, p.49.

<sup>838</sup>Ibidem.

<sup>839</sup>D'où d'ailleurs la relative transformation du catalanisme sous l'effet conjugué de deux paramètres: la réalisation progressive du projet d'une Europe économiquement et politiquement unifiée, d'une part; l'instauration d'un régime démocratique en Espagne, d'autre part.

fondateur intitulé "Européisme et catalanisme" qui figure dans un recueil d'écrits clandestins datant des années 60. Evoquant ce que signifient l'Europe et le mouvement européen pour la Catalogne et ses revendications nationalistes, Jordi PUJOL écrit alors: "*D'après l'idéologie européenne, l'Europe doit devenir une communauté fondée sur la démocratie politique et sociale animée par le respect du pluralisme de l'homme européen; une communauté basée en dernier lieu sur la volonté de promouvoir intégralement l'homme et sur la pleine acceptation de sa primauté sur toute forme de pharaonisme*<sup>840</sup>. *Le nationalisme catalan a toujours eu les mêmes principes (...). On doit constater qu'il coïncide totalement sur ce plan-là avec la pensée et la vocation de l'Europe. La seule possibilité que nous ayons, nous autres catalans, pour nous hisser à l'échelle universelle et pour y agir efficacement passe par l'Europe*"<sup>841</sup>.

Si l'attachement à ce que celle-ci représente en termes culturels et politiques demeure, il faut bien avouer que la logique d'action du catalanisme détermine le contenu désormais plus mercantile de son européanisme. Tout repose en réalité sur le **paradigme de l'ouverture économique comme bienfait**, par contraste avec l'isolement subi sous FRANCO. Avec l'accélération de la transnationalisation des échanges et la figure qu'elle adopte sous le terme générique de "mondialisation",

<sup>840</sup>Il désigne par ce terme assez provocateur le régime franquiste et plus largement une attitude persistante de l'Espagne vis-à-vis de l'étranger et de ses propres habitants. En 1964, il écrit ainsi qu'elle n'est que "*réaction politique et sociale, intolérance, intégrisme, centralisme, oligarchie, c'est-à-dire pharaonisme*" (in *Construir Catalunya. Entre l'acció i l'esperança*. Barcelona, Editorial Pòrtic, réédition de 1980, p.129). Celui-ci est antinomique avec l'ouverture européenne, ainsi qu'il le dénonce quelques années plus tard à l'occasion d'une manifestation publique: "*C'est aujourd'hui la seconde fois que nous célébrons la Journée de l'Europe. Ce n'est pas encore une tradition, mais je souhaite que la Catalogne et la Generalitat continuent de fêter ce jour pendant de longues années car cela correspond chez nous à un sentiment profondément européen. Cet acte correspond cependant à plus qu'un sentiment. Il répond à un désir, ou plus exactement à la nécessité, de voir l'idée européenne et celle de l'incorporation de l'Espagne à l'Europe devenir plus familières. C'est une nécessité, car l'Europe constitue entre autres une arme contre la grande tentation à laquelle l'Espagne a cédé durant des siècles: la tentation de l'enfermement, celle du pharaonisme*" (PUJOL, J.: *Paraules del President de la Generalitat. Gener-Desembre 1983*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1985, p.239).

<sup>841</sup>*Construir Catalunya. Entre l'acció i l'esperança*, op.cit., pp.134-135.

**cette tendance n'a fait que se renforcer. Le catalanisme est de ce point de vue extrêmement libéral et moderne**, à preuve cet extrait d'un discours prononcé en 1983 à la Chambre de Commerce hispano-américaine de New-York à l'occasion de l'un des nombreux voyages à l'étranger du président de la *Generalitat*: "*Nous partageons en Catalogne les objectifs du Gouvernement Central, dans le sens où notre but est de parvenir à l'insertion maximale de l'économie espagnole dans les autres économies du monde. Cela conduit à une augmentation du commerce, à des investissements plus massifs et à un afflux important de technologies. Il ne fait aucun doute que l'économie espagnole progressera vers une plus grande ouverture et que nous nous convertirons en pièce-maîtresse du système économique mondial. La transition politique nous a constraint à concentrer une grande partie de notre énergie sur la construction d'une démocratie. Cette tâche réalisée, nous pouvons envisager avec confiance le développement d'une politique économique espagnole totalement intégrée au reste du monde*"<sup>842</sup>. Devant les étudiants d'une école de commerce en Catalogne, il se montre encore plus ferme: "*Dans tous les domaines, que ce soit celui de la culture ou de la politique, mais surtout celui de l'économie, nous avons besoin d'une ouverture et nous sommes convaincus que notre monde..., c'est le monde entier. C'est une nécessité car, de deux choses l'une: ou nous sommes capables d'assumer la concurrence au niveau mondial, ou nous entrerons dans une phase d'irréparable décadence*"<sup>843</sup>. **L'intégration européenne** est dans cette optique un **prérequis** et Jordi PUJOL n'hésite pas à définir les axes de la politique étrangère espagnole en la matière, tant il est vrai qu'il ne peut faire abstraction du cadre étatique et qu'il nourrit une ambition politique à l'échelle supra-étatique. Face aux partisans d'une Espagne qui se maintiendrait en retrait pour conserver une prétendue indépendance, et face aux eurosceptiques, il rejette toute autre option que l'entrée dans la CEE: "*Nous pensons que l'Espagne en général et la Catalogne en particulier doivent fermement s'engager en faveur (...) d'une incorporation au sein de l'Europe. Je sais bien que surgissent de*

---

<sup>842</sup>PUJOL, J.: *Paraules del President de la Generalitat. Gener-Desembre 1983*, op.cit., p.364.

<sup>843</sup>Ibidem, pp.287, 288, 291.

*temps à autres des propositions d'après lesquelles l'Espagne aurait des alternatives et qu'elle pourrait mener des politiques tiers-mondistes; des politiques qui la conduirait à se rapprocher par exemple des pays sud-américains, en s'appuyant sur des liens évidents et bénéfiques tissés avec eux. Je pense pour ma part que c'est de l'angélisme car, ou l'Espagne opte pur une politique européenne, ou elle n'a pas d'autre alternative. Cela ne signifie pas qu'elle ne puisse pas apporter à la construction européenne quelque chose d'original, notamment cette relation très particulière avec les pays sud-américains castillanophones. Il est évident que cela confère à l'Espagne et à sa politique extérieure des caractéristiques spécifiques, que cela lui impose une ligne de conduite et que cela lui ouvre des possibilités que d'autres Etats n'ont pas. Mais penser que nous pouvons mener une politique extérieure non prioritairement centrée sur l'Europe me semble personnellement être une impasse (...). En matière d'insertion dans les grands blocs régionaux à l'échelle mondiale, l'insertion européenne est notre priorité. Tout le reste n'est que variation sur le même thème. Rien n'entravera cette démarche, fondamentale à nos yeux*<sup>844</sup>.

## **2. Le rôle potentiel de la Catalogne dans l'ancrage européen de l'Espagne: Marche contre marge**

La fermeté de cet engagement explique par conséquent **l'activisme catalan pour accélérer l'intégration de l'Etat péninsulaire au bloc économique continental. Le mécanisme du différentialisme intégrateur opère alors à deux niveaux. Il fonde en premier lieu le clivage Espagne, Catalogne/Europe** ainsi que l'illustrent les propos relevés précédemment. La Catalogne est alors incluse dans l'ensemble espagnol conformément à une contrainte d'ordre historique et juridique. Réaliste, Jordi PUJOL se sait tributaire de cette donnée et s'érite en avocat de la cause espagnole par résignation, sagesse et manoeuvre politiques. C'est pour lui un moyen de consolider sa légitimité d'homme d'Etat soucieux de favoriser la gouvernabilité de

---

<sup>844</sup>Ibidem, pp.14-15.

l'Espagne, à l'intérieur du pays et en Europe. Donnant l'image d'une personne responsable et capable de résister aux affres du sécessionnisme, il rassure les interlocuteurs européens de l'Espagne et réussit à attirer sur elle leur attention. Cette attitude ne manque pas d'avoir une influence positive sur son charisme et d'avoir un impact également en Catalogne. Il y est semble-t-il à juste titre perçu comme une personnalité-clef de la transition et de la consolidation démocratiques. Parce qu'il (a) défend(u) les intérêts catalans, parce qu'il participe au gouvernement espagnol et parce qu'il est associé à l'entrée de l'Espagne dans la CEE, il est donc en mesure de jouer sur tous les registres selon la configuration politique (lieu et moment pris en compte).

**Le differentialisme intégrateur opère cependant à un second niveau où la solidarité avec l'Espagne n'est plus de mise. Il fonde alors le clivage Espagne/Europe-Catalogne, l'accent étant davantage mis sur l'identité européenne de cette dernière, par opposition au caractère périphérique de la Péninsule Ibérique. L'intérêt de ce procédé est d'ériger la Catalogne en intermédiaire "naturel" entre deux entités présentées comme distinctes et opposées, l'Europe et l'Espagne.** C'est dans cette perspective qu'il convient d'appréhender la référence récurrente à sa "**vocation européenne**" par contraste avec l'isolement espagnol. Les allusions sont en effet permanentes à l'antériorité de la présence catalane en Europe -ainsi qu'à la présence européenne en Catalogne- par rapport au néant relationnel qui aurait de ce point de vue longtemps caractérisé l'histoire espagnole. S'il existe un corps étranger à la Catalogne, c'est donc bien celui de l'Etat espagnol et si celui-ci parvient à intégrer le Marché Commun, c'est grâce à la **légitimité historique** qu'elle consent à mettre à son service. Telle est brièvement résumée la pensée pujoliste qui n'hésite pas à s'exprimer par le biais de propos pour le moins saisissants et souvent teintés de manichéisme, comme en témoigne cet extrait d'une conférence prononcée voici onze années en Sorbonne, à Paris: "*L'Espagne est Europe, mais elle l'est d'une manière périphérique et différente au regard des pays fondateurs de la CEE qui ont défini le concept initial d'Europe (...). Je ne suis*

*cependant pas ici pour vous parler de l'Espagne, mais de la Catalogne. Pourquoi donc vous parlais-je de l'Espagne? Simplement pour vous dire que la Catalogne est identique à l'Europe. Qu'elle ne possède pas une conception différente de l'Europe. Que ce qui fonde la différence de la Catalogne par rapport à l'Espagne et celle de sa vision de l'Europe, c'est précisément qu'elle n'a pas de vision différente de l'Europe. La Catalogne est Europe, de la même manière que le sont les pays fondateurs de la Communauté Européenne (...). La Catalogne est carolingienne. Et l'Europe des Six est carolingienne. Dans son ensemble, l'Espagne ne l'est pas. Elle est l'héritière d'une monarchie wisigothique qui était déjà en son temps isolationniste vis-à-vis de l'Europe. Que se serait-il passé si Charlemagne avait conquis Saragosse et si la Marche Hispanique avait inclus tout le territoire entre les Pyrénées et l'Ebre? Ce n'est plus le moment de tirer des plans sur la comète. Le fait est que la Catalogne se trouve depuis sa naissance sous l'influence religieuse, sociale, culturelle et politique de l'empire carolingien. Ce n'est pas le cas du reste de la Péninsule (...). Les éléments constitutifs d'un pays qui allait s'appeler "Catalogne" nous relient ainsi à tout jamais à la matrice carolingienne de l'Europe"*<sup>845846</sup>. Et de poursuivre en rappelant les liens

---

<sup>845</sup>PUJOL, J.: "La vocació europea de Catalunya". Texte de la conférence inaugurale du colloque "La Catalogne en Europe", prononcée le 28 janvier 1986 en Sorbonne. Il est intéressant de relever que cette manifestation scientifique était conjointement organisée par le Patronat Català pro Europa et l'Université de Paris-Sorbonne (Centre d'Etudes Catalanes et Centre d'Etudes Ibériques et Latino-Américaines Appliquées). Le texte de cette conférence est disponible dans le numéro 10 de la collection des Etudes Hispaniques.

<sup>846</sup>Les références à l'"européanité" et à la "nostalgie européenne" de la Catalogne émaillent en permanence le discours pujoliste. En voici un autre témoignage, éloquent de par son lyrisme: "Je viens de loin, des confins de l'Empire. Je viens de Catalogne, un pays d'Espagne situé entre les Pyrénées et la Méditerranée (...). Qu'un citoyen espagnol -et donc périphérique par rapport à l'Europe politique actuelle- vienne à Aix-la-Chapelle, ancienne capitale de Charlemagne au cœur de la première Europe des Six, entre Cologne, Bruxelles et Strasbourg, pour parler de l'Europe, peut paraître téméraire. Mais pour moi et la Catalogne, il s'agit d'un acte important et solennel. Même modeste, nous voudrions qu'il soit utile à l'Europe. Je vous disais que je venais des confins de l'Empire. Peut-être cela vous a-t-il surpris. Quelle distance physique peuvent représenter le peu de kilomètres qui séparent Aix-la-Chapelle de Barcelone? Aucune. Et quelle distance spirituelle? Aucune, non plus. Au contraire, car la Catalogne est apparue comme peuple et comme nation voici mille deux cents ans, précisément comme marche frontière de l'Empire carolingien. Nous formions la Marche Hispanique, l'avancée de l'Empire en direction du Sud, l'avancée de l'Europe en direction du Sud, puisque la Péninsule Ibérique était alors dominée par les musulmans. La Catalogne est le seul peuple d'Espagne qui naît lié à l'Europe et non pas, à l'image des autres peuples,

privilégiés développés tout au long des siècles suivants entre l'Europe et la Catalogne: c'est grâce à cette dernière que la haute culture arabe aurait été transmise; c'est la tentative d'hégémonie catalane au nord des Pyrénées; c'est la conquête de la Méditerranée, miroir de l'histoire européenne au Moyen-Age; c'est bien plus tard, après presque deux cents ans de "réclusion"<sup>847</sup>, la modernisation du XVIIIème siècle au rythme des transformations sur le continent, la Catalogne ayant alors pour ambition de devenir "la Hollande du Sud"<sup>848</sup>. C'est ensuite l'accentuation de cette tendance et de la dualité interne à l'Espagne au XIXème siècle. Une dualité fondée sur le décalage structurel, sur la conscience et la politisation progressives de celui-ci sous l'influence du romantisme européen. Autant d'éléments qui conduisent "*l'eurocéisme à être considéré par les catalans (...) comme un signe d'identité*"<sup>849</sup>. Et Jordi PUJOL de conclure sans appel: "*Nous autres catalans, nous nous sentons très européens alors que ce n'est pas le cas pour le reste des espagnols*"<sup>850</sup>.

---

*comme la réaction autochtone du légitimisme wisigothique contre les maures. Le but de ces autres peuples d'Espagne était de rétablir la monarchie wisigothe de Tolède. Notre objectif à nous était de faire progresser l'Empire carolingien, c'est-à-dire l'Europe d'alors, vers le Sud ou d'assurer au minimum sa défense, d'être son rempart méridional. Ce trait distinctif fondateur s'est maintenu tout au long de l'Histoire. D'une certaine façon, nous nous sentons toujours les fils de Charlemagne et nous considérons que nous n'avons pas pour seules capitales Barcelone et Madrid, capitale de l'Etat espagnol. Aix-la-Chapelle représente aussi cela à nos yeux: la capitale historique du monde, des mentalités, de la culture et de la civilisation qui nous ont fait exister. Venir à Aix-la-Chapelle, ce n'est pas aller à l'étranger mais retourner à nos origines (...). [C'est] retourner à la maison*" (PUJOL, J.: "Catalunya y Europa", conférence prononcée à l'Hôtel de Ville d'Aix-la-Chapelle, le 11 mars 1985. Elle est consignée dans PUJOL, J.: *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., 13-14). Dans un autre discours, il fait toute la lumière sur cette triple allégeance qui comporte sans doute des aspects sincères et tactiques: "*J'ai toujours dit que j'avais trois capitales, dont celle-ci, qui était celle de la première formulation d'une Europe unie après l'Empire romain, l'Europe carolingienne. C'était par ce symbole que je voulais faire comprendre ma vocation. N'oubliez pas que la Catalogne est née en constituant une partie de cet Empire dont la capitale était Aix-la-Chapelle. Je répète en tout cas que mes trois capitales étaient, et sont Barcelone, Madrid et Aix-la-Chapelle/Bruxelles, dénomination qui paraît désormais plus appropriée*" (PUJOL, J.: "Europa, reto y proyecto", op.cit., p.34).

<sup>847</sup>Suivant les propres termes de Jordi PUJOL.

<sup>848</sup>Idem.

<sup>849</sup>PUJOL, J.: "La vocació europea de Catalunya", op.cit., p.10.

<sup>850</sup>Ibidem.

**L'européanisme est ainsi présenté comme un trait distinctif de la Catalogne, l'argument de la Marche Hispanique étant utilisé pour revaloriser le territoire catalan dans le contexte de redéfinition spatiale lié à la construction européenne.** Cette référence historique est exploitée pour éviter qu'il ne demeure une marge dans la nouvelle configuration continentale et pour bien signifier à l'Etat espagnol sa périphéricité par rapport au bloc émergent. D'où sa **position d'interface et d'interlocuteur obligé**, une représentation qui en dit long sur la volonté catalane de mettre à profit l'intégration européenne pour reconsiderer les relations avec le gouvernement central. L'enjeu est une nouvelle fois de lui démontrer la vitalité d'un territoire qui a souffert d'une politique volontairement marginalisante. C'est aussi une façon d'affirmer le caractère incontournable de ses élites. **Fort de cet argument de la Catalogne comme fer de lance de l'Europe et du progrès en Espagne, Jordi PUJOL entend consolider sa propre position et celle de l'institution qu'il représente à la fois face à Madrid et face à Bruxelles.** Sa loyauté au moins formelle à l'égard de l'Etat espagnol, alliée à son habile distinction de la Catalogne, font de lui un homme crédible auprès des instances européennes. Maîtrisant parfaitement son image et se montrant capable de souffler le chaud comme le froid, il parvient à se faire entendre, contrairement à d'autres leaders nationalistes jugés trop archaïques et/ou virulents. Ce second niveau où le différentialisme intégrateur opère complète finalement le premier qui reposait sur l'appartenance de la Catalogne à l'ensemble espagnol. Confirmant l'étroitesse et l'ambiguïté des relations entre le catalanisme et l'européanisme, il parfait une stratégie politique volontariste.

Quelles que soient la nature, l'évolution et la combinaison variables des motivations de cet engagement pro-européen, sa constance demeure une donnée indéfectible. Une constance qui explique la satisfaction de Jordi PUJOL et d'autres responsables politiques quand l'insertion européenne de l'Espagne est devenue effective. C'était en juin 1985, soit vingt-trois ans après la première demande officielle d'adhésion sous la dictature franquiste. Autant dire que le chemin de cette adhésion fut sinueux et qu'il

focalisait d'autant plus l'attention des élites catalanes que son issue modifiait radicalement la donne (géo)politique externe et interne de l'Etat espagnol. C'est ce processus que l'on va rappeler en accordant une attention particulière à ses étapes les plus significatives et à ses implications quant à la nature des relations centre/péphérie dans l'Espagne contemporaine.

## **CHAPITRE II. L'Europe comme présence au monde**

"*L'histoire de notre politique extérieure est celle de nos frustrations*". Leopoldo CALVO SOTELO, alors président du conseil en Espagne.

L'intérêt des nationalistes catalans pour l'Europe, et singulièrement pour la construction communautaire, ne s'est pas démenti au fil des années. Tandis que l'adhésion de l'Espagne à la CEE leur donnait l'opportunité inédite d'évoluer dans ce nouveau cadre (section 1), l'attachement qu'ils portaient au projet européen est sorti renforcé de l'épreuve de la mondialisation (section 2). A travers l'Espagne, c'est une présence en Europe qui leur était désormais offerte. A travers l'Europe, c'était une présence accrue en Espagne qui devenait également possible. A travers l'Espagne et l'Europe, et grâce à une diplomatie parallèle très active, c'est enfin une présence au monde que la Catalogne a ainsi recouvré.

### **Section 1: L'adhésion de l'Espagne à l'Europe communautaire, condition *sine qua non* de la projection extérieure de la Catalogne**

#### A. De l'isolement d'après-guerre à une ébauche de réalignement international: le rôle des Etats-Unis et l'impact du plan de stabilisation économique à la fin des années 50

Si la projection extérieure de la Catalogne n'était pas exclusivement conditionnée par l'adhésion formelle de l'Espagne à la Communauté Européenne et si l'Europe n'était pas le seul espace dans le monde où cette projection puisse se réaliser,

cette intégration n'en demeurait pas moins un préalable. Certes, les nationalistes catalans n'ont pas attendu la sortie de la quarantaine (puisque c'est bien d'un tel état qu'il s'agit) de l'Espagne pour faire connaître leur cause. On songe en particulier à ceux qui agirent en ce sens depuis un exil plus ou moins lointain. Cela conduit à évoquer un second aspect, afin de relativiser l'importance de la projection catalane en Europe: les Etats-Unis et l'Amérique du sud furent également à cette époque des points de focalisation et de diffusion de leurs revendications. **L'intégration de l'Espagne à la CEE a néanmoins induit un saut qualitatif, puisqu'elle a ouvert et déterminé un nouvel horizon, un rayon d'action intermédiaire entre l'"international" et le domestique.** Imprégnés d'une indéniable tradition européiste, les nationalistes catalans ont ainsi pu libérer dans cette direction des énergies longtemps muselées, l'Europe constituant désormais l'un des pôles d'une **relation quasi trilatérale** avec la Communauté Autonome de Catalogne et le gouvernement central. En se faisant les promoteurs d'une entrée de l'Espagne dans l'Europe unie à la fois en Catalogne, dans le reste de l'Etat et auprès des pays membres, les catalanistes ne pouvaient sans doute pas imaginer le poids croissant des collectivités territoriales dans l'Europe actuelle, ni même les vecteurs institutionnels de leur participation au processus de décision commun. Ils luttaient alors davantage pour de grands principes comme le pluralisme politique -la démocratie-, culturel -le multiculturalisme- et... économique -l'accès à une marché plus vaste et compétitif-. Qu'elles qu'aient été leurs capacités prospectives, il reste que la réalité est venue conforter leurs espérances et que la signature du traité d'adhésion a ouvert la voie à une modalité inédite de projection extérieure de la Catalogne.

La "happy end" de 1986<sup>851</sup> intervient au terme de nombreuses péripéties qui ont pour origine une situation résumée en termes désabusés, mais réalistes, par Raimundo BASSOLS, diplomate espagnol longtemps chargé du rapprochement hispano-

---

<sup>851</sup>Le traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal a été signé le 12 juin 1985, mais n'est entré en vigueur que le 1er janvier de l'année suivante.

européen: "L'aspiration à l'union de l'Europe et la volonté de donner une image forte au monde, puis le souhait manifesté ultérieurement par l'Espagne de se faire davantage européenne, est un trait déterminant de ces dernières années. Une Espagne politiquement et économiquement éloignée de la lumineuse Europe qui opta finalement pour son insertion dans le Vieux Continent. Tout au long de cette longue et pénible traversée du désert, une foule d'événements se succédèrent: retard initial, stratégies bien imaginées et bien réalisées, improvisations bénéfiques, arrogance de celui qui est en position de force, état de tension permanente entre de dures exigences émanant de l'étranger et l'urgence des réformes internes. Le plus décourageant de tout était que l'Europe pouvait en apparence parfaitement vivre sans l'Espagne alors qu'elle était elle-même dans l'impossibilité de se développer d'une manière salutaire en restant en marge de l'Europe. Rappeler ce fait, c'est comme revivre un cauchemar dont les négociateurs espagnols font difficilement abstraction. La réalité fut en définitive moins cruelle. Lorsque sonna l'heure de vérité, et malgré les intérêts cruciaux qui étaient en jeu, certains européens responsables se laissèrent influencer par leur éthique politique et par leur conscience démocratique et nous accordèrent finalement leur soutien. Même ainsi, il faut quand même dire que l'Europe se mut aux yeux des négociateurs avec la pesanteur d'un pachyderme, que le spectacle sans fin et plein d'ennui de la marche espagnole vers l'Europe ne fut pas vraiment une danse aérienne. Il est de fait impossible de danser avec un éléphant. Le frêle David essaya de ne pas recevoir un coup de trompe, de ne pas rester tétonisé devant son immensité immobile et de l'inciter à bouger. Ce fut une entreprise titanique"<sup>852</sup>. Ce commentaire pour le moins imagé exprime bien la représentation espagnole du rapprochement avec l'Europe unie, et explique par conséquent la satisfaction ultérieure d'avoir bravé tant d'obstacles. Car il est évident que face à la construction européenne, véritablement initiée avec la conclusion du traité de Rome en 1957, l'Espagne a pâti de sa position de demandeur.

---

<sup>852</sup>BASSOLS, R.: *España en Europa. Historia de la adhesión a la CE, 1957-1985*. Madrid, Estudios de Política Exterior, 1995, p.2.

Il n'en avait cependant pas été de même dans l'immédiat après-guerre où le régime franquiste semblait s'accommoder dans une certaine mesure de l'isolement imposé par la communauté "internationale", à cause de sa nature autoritaire. Son caractère nationaliste alimenté par le souvenir de la récente victoire contre le camp républicain et par des rêves de grandeur impériale dissimule alors encore la réalité du recul de l'Espagne en tant que puissance mondiale. Ce n'est que plus tard qu'apparaît le dilemme entre une union avec l'Europe ou le rôle d'éternel second dans l'histoire contemporaine. Cette inflexion est d'ailleurs logique, puisqu'elle correspond à la consolidation de l'unification européenne et à la prise de conscience d'une impasse au sein des élites dirigeantes espagnoles. S'il est permis de s'exprimer ainsi, c'est parce que le **virage européiste de l'Espagne à la fin des années 50** est le fait des technocrates de l'Opus Dei appelés au gouvernement par le général FRANCO. Confronté à une crise économique rompant la croissance de la première décennie après le conflit mondial et érodant sa propre légitimité, il promeut en effet une nouvelle équipe gouvernementale en sous-estimant manifestement ses projets de libéralisation. Au vrai, il ne s'agissait que d'une **libéralisation économique**, mais il apparaît avec le recul bien naïf d'avoir cru que des réformes de cet ordre pouvaient se cantonner à ce strict domaine. Il ne faut semble-t-il pas non plus sous-estimer le mouvement dans lequel ces réformateurs ont été eux-mêmes entraînés à leur corps défendant, la croissance retrouvée grâce au changement de cap politique induisant à son tour une nouvelle phase de décélération économique et une autre crise de légitimité. Il était alors trop tard car, entre autarcie et ouverture, l'évolution de l'économie mondiale et nombre d'acteurs-clefs de la société espagnole<sup>853</sup> avaient décidé à son insu l'orientation souhaitable du régime. Il est bien évident que leurs principes respectifs étaient à terme amenés à s'opposer et que la disparition physique du dictateur allait être de ce point de vue une période cruciale, tant son identification aux institutions était affirmée. Mais

---

<sup>853</sup>Parmi lesquels une forte proportion des industriels dépendant d'un marché élargi, afin de poursuivre l'expansion et la modernisation de leur secteur. Sans oublier les promoteurs de la résistance politique contre la dictature, à l'image des syndicats étudiantins et ouvriers.

c'est de par trop anticiper, même si l'évocation de cette perspective confère une meilleure intelligibilité aux incidences internes et externes de l'isolement international de l'Espagne après 1945<sup>854</sup>, ainsi qu'à l'étroite imbrication des dimensions politique et économique.

Pour revenir plus directement à l'isolement de l'Espagne après la victoire alliée, il suffit d'évoquer un certain nombre de faits qui sont autant de marques de son absence sur la scène "internationale"<sup>855</sup>. C'est ainsi qu'elle subit les conséquences de la déclaration faite en août 1945 à Postdam par CHURCHILL, STALINE et TRUMAN, déclaration dans laquelle ces dirigeants refusent d'accorder le soutien de leur pays pour son entrée dans l'ONU<sup>856</sup>. Cette réprobation officielle émanant de puissances de premier plan est l'acte fondateur de la **mise au ban des nations de l'Espagne**. A sa suite, une série de sanctions interviennent et la pénalisent. Elle est ainsi exclue de toute participation aux Nations Unies en février 1946, voit sa frontière septentrionale unilatéralement fermée par la France le même mois et subit une nouvelle sanction de l'ONU à la fin de l'année. Le coup porté est alors sans précédent, puisque l'Assemblée Générale adopte une recommandation qui appelle au retrait des ambassadeurs accrédités à Madrid. Elle est massivement appliquée, ce qui prive davantage le régime franquiste d'interlocuteurs à l'étranger. D'une portée essentiellement politique et symbolique, cette exclusion de l'ONU est renforcée par des mesures économiques extrêmement sévères. L'Espagne est à ce titre privée de l'aide dispensée au titre du plan

---

<sup>854</sup>Cet isolement est en réalité antérieur, même si la neutralité officielle et la victoire initiale des puissances de l'Axe au cours de la IIde Guerre Mondiale, doublées de la conviction affichée par le dictateur de "l'autarcie triomphante", ont pu un temps faire illusion.

<sup>855</sup>Il s'agit d'une absence mesurée par rapport à sa présence passée. Au regard d'autres pays dépourvu de toute marge d'action dans ce cadre, il serait donc plus approprié de la qualifier d'effacement.

<sup>856</sup>La "conférence des trois" se conclut en effet par un communiqué qui aborde, à côté d'autres questions importantes, le problème espagnol: "*Nos trois gouvernements se sentent obligés de préciser qu'ils n'appuieront aucune demande émise par le gouvernement espagnol pour devenir membre des Nations Unies dans la mesure où ce gouvernement s'est établi avec l'aide des puissances de l'Axe et parce qu'il ne réunit pas les conditions nécessaires justifiant son admission à cause de son origine, de sa nature, de son histoire et de ses liens étroits avec les Etats agresseurs*".

MARSHALL. Elle est également absente de l'OECE, première version de l'OCDE chargée de réguler et d'institutionnaliser la distribution des fonds liés à cette contribution exceptionnelle. Elle est par là-même exclue d'une institution qui se convertit rapidement en pièce-maîtresse de la gestion des échanges économiques en Europe de l'Ouest, puis en premier forum de consultation et de coopération entre pays développés. Le bilan de cette période est donc globalement négatif, puisque l'Espagne est "*reléguée à un bilatéralisme économique au moment où le reste de l'Europe occidentale avance sur la voie de la coopération (...). Lorsque débute le passage de la coopération à l'intégration, on ne pense pas non plus à elle. Elle n'est pas invitée à la création de la CECA, parce que l'appel de SCHUMAN ne s'adresse qu'aux pays démocratiques*"<sup>857</sup>. Si elle assiste à la première étape de l'intégration européenne en 1951, c'est donc avec une remarquable passivité. Lorsque les ministres des Affaires Etrangères allemand, français, italien, belge, hollandais et luxembourgeois se réunissent à Mésine en 1955 et décident de donner une impulsion à la construction communautaire, il en va de même. C'est en tant qu'acteur totalement étranger au processus qu'elle prend acte de la signature du traité de Rome fondant la CEE et l'Euratom, deux ans après. Face à d'autres organisations mondiales ou régionales d'une importance comparable, elle fait tout autant figure de paria. Elle ne rejoint ainsi l'OTAN -créeé en 1949- qu'en 1981 et le Conseil de l'Europe -fondé également en 1949- qu'en octobre 1977. Au final, elle est maintenue et reste volontairement en retrait à une période cruciale, tant pour sa propre évolution, que du point de vue des transformations de son environnement. **Elle apparaît bien à rebours de l'Histoire puisqu'elle demeure isolée à un moment où l'interdépendance croissante entre Etats favorise l'émergence de mécanismes de coopération et d'une formule d'association appelée au succès dans le monde entier: l'intégration régionale.**

**La sortie de quarantaine dont l'Espagne bénéficie à partir de 1953 illustre cette imbrication graduelle de l'"interne" et de l'"externe". La guerre de Corée s'achève**

---

<sup>857</sup>TAMAMES, R.: *La Unión Europea*. Madrid, Alianza Editorial, 1994, p.378.

alors sur un durcissement de la Guerre Froide et la disparition du relatif consensus sur lequel reposait la condamnation du régime franquiste<sup>858</sup>. L'heure est à la délimitation de zones d'influence et les Etats-Unis manifestent un intérêt pour la position géostratégique de la Péninsule dans son ensemble. D'où la conclusion des pactes hispano-américains en 1953, accords au terme desquels des bases militaires sont implantées sur le sol espagnol, moyennant un soutien économique et politique au régime franquiste. Une ère de normalisation des relations diplomatiques entre l'Espagne et de puissants Etats s'ouvre ainsi, tendance accentuée par la signature d'un nouveau concordat avec le Saint-Siège. Cette réhabilitation lente et fulgurante à la fois se manifeste par l'entrée de l'Espagne aux Nations Unies en décembre 1955, l'octroi d'un statut de membre associé à l'OECE<sup>859</sup> et son accès au FMI, tout comme à la BIRD, sept mois après. Ces institutions financières "internationales" jouent un rôle de premier plan dans l'ouverture du régime à l'étranger, parce qu'elles contribuent à stabiliser l'économie espagnole. L'interaction entre cet appui et la réforme économique interne menée à partir de 1959 par le biais du plan de stabilisation est très forte. Elle a une nette incidence sur l'infexion européiste de l'Espagne, car elle coïncide avec les revendications de nombreuses organisations professionnelles qui, à l'intérieur du pays, défendent la libéralisation des relations commerciales et une participation accrue au processus d'intégration européenne afin d'amplifier les effets de cette reprise. Grâce à ces rapprochements successifs -aussi bien en termes de mentalités que d'insertion dans des réseaux d'échanges politiques et économiques-, l'Espagne est en mesure à la fin des années 50 d'entamer les démarches pour faire partie de l'Europe des Six.

---

<sup>858</sup>"La Guerre Froide avait modifié le système d'alliances hérité de la Guerre Mondiale. L'affrontement n'avait plus lieu entre les régimes démocratiques et fascistes, mais entre les systèmes communistes et anticomunistes. Ce réajustement des pactes internationaux mit un point final à l'isolement imposé à l'Espagne et permit son incorporation au bloc occidental". LA PORTE, M.T.: *La política europea del régimen de FRANCO, 1957-1962*. Pamplona, EUNSA, 1992, pp.30-31.

<sup>859</sup>Elle devient membre de plein-droit de la future OCDE (1961) en juillet 1959.

**B. La demande d'adhésion de 1962 et son aboutissement: l'accord préférentiel de 1970, le protocole additionnel de 1972 et leurs effets en matière d'intégration économique de l'Espagne**

**Si le virage européiste qui marque la fin des années 50 repose sur la volonté de sortir d'une position humiliante, sa motivation principale est la substitution d'un modèle de développement économique par un autre.** La rupture délibérée avec la formule d'après-guerre est nette: l'initiative privée est valorisée au détriment d'un dirigisme exclusif; l'autarcie est abandonnée au profit d'une ouverture sur l'extérieur. Le virage européiste s'inscrit dans le cadre d'une **évolution pragmatique du régime franquiste** qui, sous l'impulsion décisive de technocrates néolibéraux, fait de nécessité loi et favorise le rapprochement avec la Communauté Européenne. L'analyse qui prévaut alors se caractérise par son réalisme et l'étroite connexion établie entre la **recherche d'une croissance interne et la définition d'une nouvelle politique étrangère privilégiant l'aire européenne**. Pour le gouvernement espagnol, "*il était nécessaire de pénétrer ce système au sein duquel se réalisait désormais la majeure partie de transactions économiques du continent*"<sup>860</sup>. Dans ce contexte, le virage européen "ne constituait pas un objectif original, parce qu'il était conditionné par les circonstances internationales et les besoins économiques nationaux; ce fut néanmoins une impulsion nouvelle et irrévocabile"<sup>861</sup>. Cette option se manifeste par une série d'initiatives espagnoles, dont la création de la Commission Interministérielle pour l'Etude des Communautés Economique et Atomique Européenne (CICE) en juillet 1957. Son objectif est d'étudier les répercussions en Espagne du fonctionnement des entités créées par le traité de Rome et de proposer des mesures pour adapter l'organisation législativo-administrative de l'Etat à l'évolution de son environnement extérieur immédiat. Ses travaux restent sans grande répercussion, mais sa création témoigne d'une tendance confirmée par la constitution d'une mission et la nomination du premier ambassadeur espagnol auprès des Communautés Européennes en 1960.

<sup>860</sup>LA PORTE, M.T.: *La política europea del regimen de FRANCO, 1957-1962*, op.cit., p.99.

<sup>861</sup>Ibidem, p.86.

Cette fonction revêt à partir de 1965 une importance déterminante puisque sa conception est profondément révisée, dynamisée, par l'ancien Ministre du Commerce espagnol chargé avec d'autres technocrates de concevoir et d'appliquer le Plan de Stabilisation. Alberto ULLASTRES et José-Luis CERÓN, actif Ministre des Affaires Etrangères, forment alors une équipe résolument moderne dont l'action a une portée qui dépasse la réalisation ponctuelle du rapprochement hispano-européen: elle a valeur **d'apprentissage et d'accommodation** à ce qui fait de plus en plus figure de **nouvel horizon**. Ainsi que le rappelle R.BASSOLS, "*le tandem CERÓN-ULLASTRES marqua ces années de négociations avec le Marché Commun et fut en plus un modèle de comportement face à l'Europe qui est imité encore aujourd'hui. Les personnes changèrent, mais les affaires européennes furent invariablement conduites par deux hommes d'autorité -l'un à Madrid et l'autre à Bruxelles- qui réalisaient des missions différentes, mais complémentaires. L'homme de Madrid coordonnait les Ministères, synthétisait les instructions en étant constamment à l'écoute de Bruxelles, c'est-à-dire à l'autre bout de la ligne. L'homme de Bruxelles envoyait des informations et prenait la liberté de commenter les instructions de Madrid avant de les exécuter en les jugeant d'après leur viabilité et leur opportunité en Europe et concrètement à Bruxelles. Cette mécanique contraignante mais bien huilée rendait indispensable un tandem très solidaire*"<sup>862863</sup>.

L'Espagne actuelle doit sans doute à ULLASTRES et à CERÓN d'avoir lutté pour passer outre les nombreux obstacles d'un rapprochement et d'avoir recherché une

<sup>862</sup>BASSOLS, R.: *España en Europa. Historia de la adhesión a la CE, 1957-1985*, op.cit., pp.48-49.

<sup>863</sup>L'intégration de l'Espagne à la Communauté Européenne a eu d'autres effets que cette révision de l'organisation du travail gouvernemental. Cet aspect est cependant loin d'être négligeable. Une réorganisation similaire a eu lieu à l'échelle locale, la *Generalitat* de Catalogne disposant ainsi d'une "quasi-ambassade" à Bruxelles chargée de remplir la même mission que "l'homme de Madrid" précité. Le *Patronat Català pro Europa* est ainsi l'une des nombreuses entités attestant de l'existence d'une **diplomatie parallèle** qui a pour cadre respecté et transgressé la répartition des compétences entre chaque échelon territorial en Espagne.

formule pour le concrétiser. L'une de leurs difficultés principales était de limiter l'impact de la résistance politique qui reposait principalement sur la solidarité entre partis de gauche espagnols -en exil ou non- et européens. Ces formations manifestaient avec virulence leur hostilité, non pas à l'ancrage européen de l'Espagne en général mais, de son admission alors qu'elle était dirigée par un dictateur. Leurs initiatives, en particulier la motion socialiste au Parlement Européen sous l'égide de Willi BIRKELBACH en février-mars 1962 et le IV Congrès du Mouvement Européen à Munich quelques mois plus tard, gênaient de fait la politique espagnole qui s'engageait vers une **ouverture contrôlée**. Elle retardait par conséquent la réponse favorable que l'Europe des Six avait tendance à accorder dans un court délai à la demande d'association formulée par le gouvernement espagnol en février 1962. La lettre du Ministre CASTIELLA, qui avait la sagesse de ne demander que "*l'ouverture de négociations pour examiner la relation possible de [son] pays avec la Communauté Européenne sous la forme correspondant aux intérêts des deux parties*"<sup>864</sup>, resta en effet sans réponse<sup>865</sup>. Ce froid accueil motiva l'envoi d'une seconde requête officielle

<sup>864</sup>Suivant les termes du haut fonctionnaire espagnol.

<sup>865</sup>L'argumentation employée dans ce courrier pour justifier l'intensification et la formalisation des relations économiques entre l'Espagne et l'Europe des Six mérite l'attention. Elle révèle des **similitudes avec la stratégie des nationalistes catalans quant à l'usage du différentialisme intégrateur face à l'ensemble européen**. Pour ce qui est de l'intégration, on retrouve significativement la notion de "vocation européenne": "*La vocation européenne de l'Espagne, confirmée à plusieurs reprises tout au long de son histoire, trouve une nouvelle occasion de se manifester en cette période où la marche vers l'intégration réalise peu à peu l'idéal de solidarité européenne*". L'argument historique n'est pas le seul invoqué pour mettre l'accent sur ce qui est commun entre entité constituée et entité postulante: "*La continuité territoriale de mon pays avec la Communauté et l'apport que sa position géographique peut représenter pour la cohésion européenne, conduisent mon gouvernement à demander une association susceptible de parvenir un jour à une pleine intégration, après avoir passé les étapes indispensables, afin que l'économie espagnole se conforme aux conditions du Marché Commun*". Pour ce qui a trait à la différenciation, l'identité espagnole est mise en avant suivant une modalité originale et récurrente jusqu'à ce jour: "*Je crois intéressant de vous faire part de la conviction de mon gouvernement selon laquelle les liens unissant l'Espagne avec les pays américains ne doivent aucunement souffrir de notre intégration à la Communauté. Bien au contraire: ils peuvent représenter une contribution positive pour résoudre les problèmes posés entre eux et la Communauté*". Il est certain que dans le contexte actuel caractérisé par une "course à l'intégration" et par une vive concurrence entre l'Union Européenne et l'ALENA pour créer au plus vite une zone de libre-échange avec l'Amérique du

en 1964 de la part des autorités espagnoles. Prenant acte des difficultés auxquelles elles étaient confrontées, elles jugèrent bon de limiter leurs prétentions afin de parvenir à leur fin. En agissant ainsi, elles développèrent une stratégie à laquelle leurs successeurs sont restés fidèles jusqu'en 1985, et même dans une certaine mesure jusqu'à aujourd'hui: "*Europa sin prisa, pero sin pausa*" ("L'*Europe sans précipitation, mais avec constance*"). Tout en rappelant la demande de 1962, elles manifestèrent ainsi leur intérêt pour l'ouverture immédiate de discussions préliminaires à toute forme d'association. Il s'agissait d'une volonté en apparence moins ambitieuse, mais également plus ciblée et concrète. Elle avait donc logiquement plus de chances d'aboutir. C'était d'autant plus vrai que le gouvernement espagnol pouvait désormais se prévaloir du bon résultat de son Plan de Stabilisation. Aux yeux des pays voisins, l'Espagne présentait une certaine crédibilité à côté de l'attractivité de son économie, ce qui renforçait l'idée d'un partenariat. C'est par un biais détourné que les négociations commencèrent à cette époque, mais pas avant 1966. Le Conseil des Ministres autorisa en effet la Commission à ouvrir le dialogue pour analyser les problèmes posés à l'Espagne par le développement de la Communauté et pour trouver des solutions appropriées. Ce n'est qu'au terme de plusieurs années (le temps d'effectuer des études précises et de gérer ce rapprochement sur le plan politique) qu'une formule fut trouvée pour organiser les relations hispano-européennes. L'intégration et l'association furent écartées à cause de la nature politique du régime. **L'accord préférentiel signé le 29 juin 1970** apportait par contre une réponse économique, ce qui n'était pas sans déplaire aux promoteurs espagnols du virage européiste, car la dimension politique de leur démarche n'était pas prioritaire. **L'Espagne était désormais dans l'antichambre de l'Europe et elle s'employait au cours des années suivantes à tirer un avantage maximal d'un statut péniblement acquis.**

---

sud, dont le MERCOSUR, ce type de raisonnement prend un tout autre relief et l'usage de l'"Hispanité" comme argument tend à se généraliser.

L'accord préférentiel de 1970 est donc la voie empruntée par l'Espagne pour rentrer dans l'orbite européenne en ayant recours aux articles 113 du traité de Rome et XXIV du GATT. Le ressort fondamental de cette action réside dans le souhait de ne pas être marginalisée, suivant une appréhension des problèmes de plus en plus lucide et anxieuse des négociateurs espagnols. Leur posture est parfaitement résumée par le prologue de José Luis CERÓN dans l'ouvrage d'Antonio ALONSO et Camilo BARCIA, *El acuerdo España-Mercado Común (1970)*: "Nous ne pouvions pas nous permettre d'être le seul pays occidental qui reste en-dehors des processus d'intégration économique sur le Vieux-Continent. Nous ne pouvions pas perdre la seconde révolution industrielle. Nous ne pouvions pas demeurer accrochés à un marché intérieur inférieur à 40 millions de consommateurs, alors qu'il se créait alentours un marché de recherche, d'investissements et de consommation de 200 à 300 millions habitants. Nous ne pouvions pas admettre sans sourciller que les pays du sud de l'Europe et du nord de l'Afrique, producteurs et concurrents des marchandises que nous exportons en Europe, soient liés ou en voie de l'être à l'Europe alors que nous restions isolés. Nous ne pouvions pas perdre l'occasion de nous rapprocher d'une Europe qui représentait 60% de nos échanges commerciaux, parmi lesquels des produits agricoles qui ne pouvaient s'écouler sur d'autres marchés. Nous ne pouvions pas substituer de manière viable nos échanges avec l'Europe à d'autres avec l'Amérique Ibérique"<sup>866</sup>. Basé sur une asymétrie de concessions très favorables à l'Espagne, tant dans le domaine agricole qu'industriel, l'accord préférentiel a pour finalité la constitution d'une union douanière en deux temps, qui sont autant de périodes d'adaptation mutuelle. Malgré le retard pris une nouvelle fois par ce processus pour des raisons politiques (dont l'épisode du procès de Burgos en 1970 et les campagnes de protestation organisées à cette occasion), son bilan est positif, à l'instar de la phase de rapprochement initial. Les critères pour l'apprécier sont nombreux, de ses implications strictement économiques à ses effets plus largement politiques. Le

---

<sup>866</sup>BASSOLS, R.: *España en Europa. Historia de la adhesión a la CE, 1957-1985*, op.cit., pRechercher la réf. dans Bassols, pp.53-54.

regard d'un initié est dans cette perspective éclairant, puisqu'il situe cette réussite dans le processus irréversible d'intégration de l'Espagne à l'Europe: "[il] s'avéra objectivement avantageux pour nos intérêts et [il] nous arrima solidement au Marché Commun en plein régime de FRANCO"<sup>867868</sup>. Il s'agissait-là effectivement d'un tour de forces, compte tenu de la vive résistance politique opposée par diverses organisations à l'action diplomatique espagnole et à l'attitude de l'Europe des Six. Si cet accord revêt une importance déterminante, c'est pour ses répercussions à court terme, mais également parce qu'il régit les relations avec la Communauté Européenne jusqu'en 1985. Seul le protocole additionnel de 1973 est en effet venu le compléter afin de rétablir l'équilibre rompu par le premier élargissement de la CEE en 1971 et l'entrée du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark dans ce " cercle de privilégiés". Si la Transition ouvre ensuite de nouvelles perspectives à la division territoriale du pouvoir à l'intérieur de l'Espagne, elle modifie également et naturellement sa situation sur la scène mondiale. Elle laisse logiquement le champ libre à de nouvelles négociations dont l'objet est cette fois-ci l'intégration de l'Espagne comme membre à part entière.

### C. L'ouverture des négociations en 1977 et leur conclusion par la signature du traité d'adhésion en 1985: l'Espagne, membre de plein droit de la Communauté Européenne

Compte tenu de l'**étroite association** établie dans les esprits espagnols et européens entre **démocratisation et intégration à l'Europe**, les pays membres se trouvent dès la mort de FRANCO devant la nécessité de répondre à l'attente espagnole.

---

<sup>867</sup>Ibidem, p.54.

<sup>868</sup>Ramón TAMAMES quantifie ce résultat et avance des chiffres sur lesquels les experts se rejoignent: "Le commerce global (importations plus exportations) entre l'Espagne et la CEE passe de 2300 à 3400 milliards de pesetas, suivant une augmentation réelle de 47,82 % entre 1974 et 1984. La croissance réelle des exportations espagnoles est de 114,2% pour la même décennie, qui est proprement spectaculaire. Il n'est pas inutile de souligner qu'en 1984, environ 50% de ces exportations sont destinées à la CEE, tandis que 33,43% des importations en procèdent". (TAMAMES, R.: *La Unión Europea*, op.cit., p.391). L'augmentation du taux de couverture espagnol et celle du degré global d'interpénétration des économies constitue un bon indicateur de cette nette avancée en direction d'une intégration économique plus poussée. Pour des données chiffrées, se reporter aux tableaux fournis dans l'annexe n°40.

Le prince Don Juan Carlos s'en fait d'ailleurs l'écho, lors de la cérémonie qui le voit proclamé roi d'Espagne. Dans son premier message officiel au pays, il fait ainsi référence à cette délicate question: "*L'idée d'Europe serait incomplète sans une référence à la présence de l'homme espagnol et sans considération de l'action de nombre de mes prédecesseurs. L'Europe devra compter avec l'Espagne car, nous autres espagnols, nous sommes européens. Que chaque partie l'entende ainsi et que nous assumions tous les conséquences de ce fait. C'est un thème à l'ordre du jour*". Malgré le caractère pressant de cette requête, les négociations ne débutent véritablement que fin 1978. C'est à ce moment en effet que la Commission approuve un texte permettant l'ouverture officielle d'un dialogue tenant compte de l'évolution politique récente de l'Espagne. Les discussions sont marquées par une série de coups d'arrêt suivis d'impulsions, qui aboutissent finalement au traité de 1985. Les premiers constituent autant d'obstacles à la demande d'adhésion formulée par le gouvernement SUAREZ en juin 1977. Ils sont nombreux, de nature diverse, bien qu'essentiellement économiques, puisque le veto politique à l'intégration de l'Espagne ne peut plus vraiment constituer un verrou. Parmi ceux-ci, le "Fresco" de (1978), le "Giscardazo" (juin 1980) et le blocage français de 1981 représentent des étapes critiques. Que ce soit face au rapport de la Commission sur les conséquences d'un nouvel élargissement ou face à la défense des intérêts agricoles de la France par son président et son gouvernement, les négociateurs espagnols doivent constamment faire preuve de pugnacité. Leur initiative est par contre soutenue par l'ancrage de la démocratie, notamment à la suite du coup d'Etat manqué de février 1981. Elle est également confortée par l'arrivée au pouvoir en 1982 des **socialistes** qui présentent un **volontarisme européen**<sup>869</sup> sans doute influencée par leur ancienne insertion dans des

---

<sup>869</sup>Les déclarations de Felipe GONZÁLEZ reflètent cette posture sont légion. Celles qui suivent sont paradigmatisques des idées avancées avec une remarquable permanence, bien avant l'aboutissement positif des négociations: "*L'Espagne comprend aisément l'universalité de l'Europe, car elle ajoute à son identité européenne une dimension ibéro-américaine et une dimension méditerranéenne*". Si son intégration requiert une importance majeure, c'est parce que "*l'une des questions d'Etat qui reflétait l'appui massif des citoyens à l'adhésion de l'Espagne s'identifiait à sa participation aux idéaux de liberté, de progrès et de démocratie*" (cité par BASSOLS, p.294).

réseaux politiques comme le Mouvement Européen. Ce n'est qu'au terme d'un marathon diplomatique final de neuf mois que le gouvernement espagnol parvient à ses fins et signe le texte qui régit encore actuellement les relations avec l'Union Européenne.

**L'Acte d'Adhésion du 12 juin 1985** faisant de l'Espagne un membre de plein-droit de cet espace commun, elle doit par conséquent en assumer les obligations et pouvoir bénéficier des droits afférents à cette appartenance. La libre circulation des marchandises en matière industrielle participe des deux, puisque c'est une contrainte acceptée pour ses effets prétendument bénéfiques. C'est aussi le cas du secteur agricole pour lequel la libéralisation est soumise à une période transitoire variable selon les produits concernés. La libre-circulation des personnes et des mouvements de capitaux s'aligne également sur la norme communautaire, mais dans un délai plus court. La pêche occupe d'autre part une large place dans cet accord, compte tenu de la difficile conciliation des intérêts en présence. La contribution budgétaire du nouvel Etat membre est enfin fixée par ce traité qui ouvre au surplus d'encourageantes perspectives de développement par le canal de la politique régionale (dont l'objet est de réduire les disparités territoriales) et par celui des fonds structurels auxquels il peut prétendre pour poursuivre sa modernisation économique.

## **Section 2: L'Europe intégrée des années 90, cible et base arrière de la Catalogne face à l'Etat espagnol et au reste du monde**

Il est bien évident que l'Union Européenne ne constitue pas dans le cadre d'une analyse portant sur le nationalisme catalan un objet d'études en soi. Il n'en était pas moins nécessaire de rappeler un certain nombre d'éléments relatifs aux liens qu'elle entretient avec l'Etat espagnol. Leur raffermissement a en effet dessiné une **configuration particulière dans laquelle les nationalistes catalans évoluent désormais**. Le décor est pour ainsi dire campé, un décor qui ne se caractérise pas véritablement par son harmonie. Entrer dans l'Europe unie, c'est d'une certaine façon

"jouer dans la cour des grands" et lutter pour exister. Vue sous cet angle, **l'intégration ouvre à ses nouveaux bénéficiaires un espace de compétition pour l'accès à diverses ressources indispensables afin d'adapter en permanence leur économie à l'évolution de la "donne" mondiale.** Capter des fonds structurels participe donc d'une logique plus globale de drainage des investissements directs ou indirects et d'une démarche visant à consolider sa présence à l'échelle mondiale. D'après ce raisonnement tout puissant, parce qu'unaniment partagé par l'ensemble des acteurs influents en Catalogne, tous les moyens doivent être mis en oeuvre pour améliorer la position de ce territoire dans un contexte de concurrence exacerbée. Au même titre que les hauts fonctionnaires, les responsables des entités territoriales et les leaders politiques voient ainsi leurs activités affectées par la prégnance de cette forme de rationalité et l'urgence d'une mise en "cohérence" et en conformité de leurs initiatives à ce milieu hostile à toute forme d'inertie<sup>870</sup>. (Se laissant) déterminés par cette dialectique à bien des égards démoniaque, tant elle génère une fuite en avant visiblement incontrôlée, ils mettent toutes les ressources dont ils disposent pour participer à un **effort collectif de positionnement optimal**. Dans ses versions atténuées ou exacerbées, **le recours massif à la stratégie du différentialisme intégrateur, semble s'inscrire dans cette quête continue des ressources pour les ressources.** Cette expression traduit bien un effet de boule de neige relativement aveuglant et la prégnance de l'économique sur le politique, les professionnels de la politique faisant un usage non négligeable d'une idéologie dont ils ne peuvent ignorer les aspects agressifs. **Fonctionnel, le nationalisme retrouve par ce biais une**

---

<sup>870</sup>L'usage des guillemets manifeste le souci de ne pas confondre la cohérence et la conformité. Une action peut en effet être cohérente sans être conforme et réciproquement. L'argument qui consiste à dire que seules les actions conformes sont cohérentes et inversement relève d'un parti pris idéologique. Appliquée au présent cas de figure, cette remarque invite à prendre quelque distance par rapport au discours ambiant sur le développement économique très influencé par la vague néo-libérale qui touche nos pays depuis les années 80. S'ils agissent bien rationnellement en fonction d'une certaine logique et sous le poids d'une norme de comportement indéniable, rien ne prouve à l'heure actuelle le bien fondé et la justesse des options prises par les hommes politiques en matière économique au sens large et restreint de ce terme.

**nouvelle jeunesse en se mettant paradoxalement au service de l'intégration.** Il reste à savoir si la guerre économique dont la violence est actuellement en partie euphémisée par les processus d'intégration régionale et trouve l'un de ses ressorts principaux dans l'idéologie nationaliste, ne prendra pas une forme franchement belliqueuse à l'avenir. Les enseignements de la "course à la colonisation" au XIXème siècle et le souvenir des deux conflits mondiaux mériteraient en ce sens d'être repensés. Là aussi, il y a une réelle urgence, mais son défaut majeur est de ne pas paraître telle aux yeux des acteurs influents de ce monde.

Au-delà de cette interrogation, il demeure que **l'horizon européen a singulièrement stimulé le nationalisme catalan.** Loin de le réduire à néant, comme on aurait légitimement pu s'y attendre, ce **changement d'échelle** lui a semble-t-il profité. Grâce à la vigilance et à la réflexion continue de ses dirigeants, il s'est imposé et fait partie du paysage politique européen. On insiste à juste titre sur le travail de ces personnalités (au premier rang desquelles Jordi PUJOL), car l'interaction entre un centre émergent au niveau "supranational"<sup>871</sup> et des périphéries immergées au plan "infranational"<sup>872</sup> n'aurait pas été si intense sans l'investissement considérable qui a été le leur. L'adhésion de l'Espagne à la CEE aurait de ce point de vue pu constituer un aboutissement. Elle le fut au regard du processus de rapprochement antérieurement évoqué. Elle marqua cependant aussi le début d'une période qui vit les nationalistes réagir à des stimuli de nature européenne et en déclencher eux-mêmes à destination de cet espace. La densité effective, et non plus seulement doctrinale, de la relation Catalogne/Europe n'a pas manqué de retentir sur la nature des liens entre la Catalogne et le gouvernement espagnol d'une part, et celui-ci et l'Europe d'autre part. C'est à

---

<sup>871</sup>L'usage des guillemets s'impose parce qu'il s'agit-là des termes du débat tel qu'il est posé en France où l'Etat est parvenu à se confondre avec la nation. Bien que cette tendance séculaire face encore l'objet de contestations plus ou moins violentes, ces phénomènes sont sans commune mesure avec la situation qui prévaut, notamment en Espagne. Les guillemets sont en l'espèce la marque d'un effort de distanciation et de relativisation. La remarque vaut également pour le terme "international" et l'expression "coopération décentralisée".

<sup>872</sup>Idem.

l'examen de ces répercussions à la fois nombreuses et complexes que l'on convie dès à présent le lecteur, en annonçant d'emblée qu'il ne se retrouvera pas face à un jeu à somme nulle: si le cas catalan et espagnol met en lumière un aspect fondamental de la crise de l'Etat, il n'autorise pas pour autant à clamer sa fin. Si cette forme d'organisation politique est certes confrontée à des défis inédits et contrainte de se redéfinir rapidement, elle n'en demeure pas moins influente. C'est d'ailleurs la conclusion (temporaire) à laquelle sont arrivés un certain nombre d'analystes politiques: après la "mort" de l'Etat, il semble que la recherche s'oriente aujourd'hui vers sa réhabilitation, non point tant au plan des valeurs (bien que le champ de l'analyse et de l'adhésion puissent venir à s'entrecroiser) qu'à celui de l'observation des faits. C'est à ce débat que le présent travail entend contribuer par l'observation d'une situation particulière qui s'apparente sur bien des points à un cas d'école.

## A. L'espace économique commun: un lieu d'apprentissage pour affronter la mondialisation

### **1. La mondialisation, norme de pensée et catégorie d'action des nationalistes catalans**

Paradigme éminemment discuté en sciences sociales, la mondialisation n'en est pas moins pourvue d'effets structurants sur l'action publique "locale". Parce qu'elle revêt une dimension fortement économique, il n'est ainsi pas surprenant d'y trouver de nombreuses allusions dans les écrits de Jordi PUJOL, qui confère une priorité à ce domaine dans son programme. Ces écrits attestent de la prégnance de ce paradigme sans qu'il soit pour autant explicitement évoqué. Cette domination se traduit néanmoins par la prééminence de l'économique au sens où les autorités publiques et les acteurs politiques doivent défendre des mesures permettant d'être performants sur le marché mondial. Les impératifs de cohésion sociale et de démocratie locale ne sont proportionnellement que très peu soulignés, sans que l'on sache vraiment s'ils

représentent des objectifs et/ou des vecteurs de légitimation de leur politique néolibérale. Il est de même pour la défense d'une culture originale et en particulier du plurilinguisme. Tels sont les traits caractéristiques du discours pujoliste que l'on va envisager dès à présent dans le détail.

Ce discours part de l'ascendant qu'exerce l'économie mondiale sur les décisions politiques relevant traditionnellement de l'ordre "interne". Dans le bilan qu'il effectue en 1995 de l'appui accordé par sa coalition au PSOE, le président de la *Generalitat* fustige les socialistes parce qu'ils n'ont précisément pas assez tenu compte de ce paramètre. Il rappelle en effet qu'en 1993, période à laquelle débutait leur collaboration, "*les marchés internationaux avaient condamné la politique du gouvernement et avaient rendu nécessaires trois dévaluations*"<sup>873</sup>. La politique économique menée par les autorités espagnoles lui semble insuffisamment réaliste. Ce manque de pragmatisme freine leur propre insertion dans l'économie mondiale et nuit à la démarche catalane de projection extérieure: "*La Catalogne a pâti de tout cela. Mais c'est surtout l'effort réalisé pour consolider sa compétitivité et son internationalisation qui en ont souffert*"<sup>874</sup>. Néanmoins, le défi de la mondialisation ne se pose pas qu'à ce territoire dont la dépendance à l'égard de l'Etat espagnol demeure, malgré le processus autonomique. L'objectif du catalanisme pujoliste est d'amener l'Espagne à s'adapter à ce nouveau contexte. Conformément à l'optique régénérationiste, il précise ainsi: "*Notre ambition dans le domaine économique est d'aller plus loin. Mettant à profit l'influence dont nous pourrions disposer, nous voudrions, peut-être de manière trop présomptueuse, changer deux traits de la politique et de la mentalité économiques encore dominants en Espagne. Le premier est le faible intérêt pour l'économie productive. Cela a toujours été un défaut de la droite et de la gauche espagnoles. Jusqu'en 1982, la gauche a manqué d'expérience; elle est*

---

<sup>873</sup>PUJOL, J.: *Balanç d'una política: juny 1993-juny 1995*. Texte d'une conférence prononcée au Collège des Journalistes de Barcelone le 4 juillet 1995. Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1995, p.11.

<sup>874</sup>Ibidem, p.10.

*restée sur des positions théoriques radicales et sectaires. Parce qu'elle n'était pas issue de la révolution industrielle comme dans les pays européens (...), la droite restait aux mains de banquiers, de quelques industriels liés à la banque centrale ou à de semi-monopoles, du secteur agricole, de la haute administration et d'autres catégories professionnelles. Ce n'est qu'à partir de 1982 que les socialistes ont un peu commencé à changer. Dans l'ensemble de l'Espagne, il n'existe aucunement aucune mentalité valorisant avec force l'économie productive. En 1993, nous avons cru pouvoir définitivement modifier cet état de fait. Nous pensions être en mesure d'initier un changement irréversible parce que la société espagnole avait déjà commencé à évoluer sociologiquement, économiquement et sur le plan des mentalités; surtout parce que l'Union Européenne oeuvrait en ce sens. La voie était moins encombrée qu'auparavant, mais il aurait fallu agir plus fermement dans cette direction. Le second trait qu'il faut modifier est le suivant: en général, l'Espagne a opté -et cela fut particulièrement vrai sous le Ministre SOLCHAGA<sup>875</sup>- pour une économie basée sur trois piliers: l'épargne extérieure, la consommation et l'importation. CiU pensait qu'il fallait inverser ce schéma et favoriser l'épargne intérieure, l'investissement et l'exportation. Cela ne se fera pas du jour au lendemain, mais tel est le but que nous poursuivons. Obtenir que l'Espagne fasse sienne ces propositions est un défi que CiU considérait et considère toujours comme historique (...). Si l'on y parvient, nous aurons vraiment fait un grand pas dans l'Histoire"<sup>876</sup>. Face à la mondialisation, la priorité est donc de mener une politique arrimant définitivement l'Espagne à l'Europe, ce qui passe par le respect absolu - voire zélé- des critères de Maastricht pour ne pas "rater le train de l'Euro"<sup>877</sup>.*

---

<sup>875</sup>Carlos SOLCHAGA fut l'un des ministres de l'Economie de Felipe GONZÁLEZ.

<sup>876</sup>Ibidem, pp.14-16.

<sup>877</sup>Dans son bilan de l'Etat des Autonomies en mars 1997, Jordi PUJOL évoque d'ailleurs significativement cette question en expliquant le sens du soutien de CiU au gouvernement espagnol afin de réaliser cette ambition. Le lien entre des questions d'ordre "interne" et "externe" transparaît alors, au même titre que l'étroite relation entre les problèmes autonomiques et économiques. Satisfait de la ligne de conduite à laquelle le gouvernement s'est tenu ces dernières années, il évalue en ces termes le chemin parcouru: "L'Espagne est actuellement dans une étape positive, puisqu'elle représente la fin de la longue décadence commencée au XVIIème siècle. Le nôtre a connu de nombreux bouleversements grâce auxquels les bases d'un redressement définitif ont pu être jetées. L'Espagne d'aujourd'hui n'a

L'enjeu du renforcement des liens entre l'Espagne et l'Europe n'est pas négligeable, puisqu'il s'agit de résister par ce biais à la concurrence des deux autres pôles de l'économie mondiale. Le processus européen d'intégration régionale s'inscrit bien dans la logique régionalisation versus mondialisation. Sous la houlette de Jordi PUJOL, les nationalistes catalans entendent ainsi participer à un effort commun de modernisation qui constitue aussi le grand défi de l'Europe: "[*Elle*] a besoin de cette impulsion parce qu'*elle affronte deux géants au niveau mondial: le géant américain et le géant japonais. Elle ne pourra leur faire front que si elle réalise ce gigantesque effort de modernisation. Il lui permettra non seulement de résister à la pression de ces deux grandes puissances économiques, mais aussi de modifier positivement sa propre identité. Tout ce que requiert cet effort de modernisation doit par conséquent passer au premier plan: productivité, flexibilité, initiative, innovation, formation (...).*

*Davantage de participation locale et plus d'investissement étranger grâce à l'élargissement du marché*"<sup>878</sup>. Le "**nouveau régionalisme**" éminemment **fonctionnel des années 90** trouve ainsi en la personne du président de la *Generalitat* un ardent défenseur. Ses dimensions supra et infra-étatiques sont étroitement imbriquées, l'interaction entre niveaux macro et micro représentant à ses yeux la seule issue possible pour assumer, voire anticiper, les bouleversements actuels<sup>879</sup>. Cela le

*pas grand-chose à voir avec celle de 1898. Elle a connu une grande croissance économique et possède une classe moyenne qui lui faisait auparavant défaut. C'est une démocratie consolidée et un Etat-Providence accompli. Elle s'est investie dans la redistribution territoriale de la rente. Sa capacité d'exportation en direction des pays les plus développés confirme qu'elle est compétitive. Elle s'est également bien positionnée internationalement: elle sait où est sa place -en Europe- et elle y évolue aisément, sans rester en marge (...)"*. Cf. PUJOL, J.: *Discursos al Senat. Debat sobre l'Estat de les Autonomies*. Texte des discours prononcés à Madrid le 11 mars 1997. Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1997, pp.7-8.

<sup>878</sup>PUJOL, J.: "Europa, reto y proyecto", in *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., p.49.

<sup>879</sup>Une allusion directe est faite à cet aspect dans un discours de 1992: "Ce serait réduire outrancièrement le rôle des régions que de ne pas croire en leur aptitude à être économiquement efficaces et à intervenir dans le processus de modernisation sociale. Tel n'est pas notre cas. On a récemment pu constater les lacunes de l'Etat -non pas son inutilité- et vérifier que la macro-économie ne résolvait pas tout. Il est donc plus que jamais nécessaire d'avoir recours à la micro-économie". Extrait de la conférence "Las regiones de Europa en la

conduit d'ailleurs à préciser une idée qui mérite d'être prise très au sérieux, car elle peut **expliquer la présente force du différentialisme intégrateur**: "*Qui considérerait le fait régional comme une question mineure ou périphérique, ou comme la survivance du traditionalisme romantique commettrait une grave erreur. Aujourd'hui, il est précisément tout le contraire, parce qu'il s'inscrit dans l'optique de la compétitivité, du progrès et de la modernité*"<sup>880</sup>. Et de poursuivre: "*Les fonctionnaires de Bruxelles ont fini par comprendre au bout de quelques années que la Communauté Européenne ne pouvait pas se payer le luxe de sous-estimer sa capacité d'initiative, de créativité et de mobilisation des énergies. Ils ont clairement perçu que le système reposant sur la rigidité et l'autoritarisme [des décisions] n'était pas créatif*"<sup>881</sup>. Il convient bien évidemment de ne pas négliger la part d'auto-légitimation (personnelle et de la *Generalitat* qu'il incarne) qui anime ces propos. Ils reflètent cependant aussi l'évolution du regard porté sur le "local" de la part d'institutions qui peuvent oeuvrer pour son développement. Le nationalisme qui anime ce type d'argumentation ne saurait donc être aussi puissant s'il ne correspondait à de profondes mutations de l'environnement "international". Il ne serait guère suivi d'actions concrètes s'il ne répondait pas à une crise -au sens de transformation- sur laquelle beaucoup d'autres responsables politiques européens portent un regard similaire. Selon Jordi PUJOL, le défi d'un régionalisme efficace ne se pose pas qu'à la Catalogne. Il se montre ainsi soucieux de faire prendre conscience de l'enjeu de la mondialisation à ses homologues dans le reste de l'Etat espagnol. Assumant un **rôle de pionnier** qui lui sied bien, il met ainsi l'accent sur un "fait différentiel"<sup>882</sup> que les Communautés Autonomes ont en commun par rapport à l'Etat: "*Nous autres, nous devons prouver que nous sommes*

*perspective de 1992*" prononcée à Bruxelles le 20 novembre 1987. Cf. *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., pp.67-68.

<sup>880</sup>PUJOL, J.: "*Catalunya y Europa: el papel de una comunidad autónoma en la CEE*". Conférence prononcée au Collège de l'Europe à Bruges, le 22 février 1989. Cf. *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., p.110.

<sup>881</sup>PUJOL, J.: "*Inauguración del simposio sobre la inserción de las regiones en la Europa del futuro*". Conférence prononcée à Barcelone le 10 mars 1987. Cf. *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., p.55.

<sup>882</sup>Conformément à sa propre terminologie.

*capables de participer à l'effort de compétitivité (...). Ce n'est pas un problème entre une Communauté Autonome en particulier et l'Etat. C'est un problème que nous avons tous par rapport à l'Europe. Nos ennemis à nous, les catalans, nos adversaires -au sens le plus cordial du terme- ne sont pas en Andalousie, à Madrid ou en Extrémadure, mais dans les régions les plus dynamiques de l'Europe. C'est le Bade-Württemberg, ce sont les Flandres, c'est le Piémont, c'est Paris, c'est le sud de l'Angleterre et beaucoup d'autres territoires encore. Au-delà de l'Allemagne, c'est la Hollande, c'est l'Italie, puis les Etats-Unis et le Japon. Nous sommes à un moment crucial, comme lorsqu'un coureur cycliste risque d'être résolument lâché par le peloton de tête*<sup>883</sup>. Le "nouveau régionalisme" dont le nationalisme catalan est paradigmatic se caractérise ainsi par un discours ouvertement moins hostile à l'Etat que dans les années 60-70. Sa problématique est nettement moins d'ordre idéologique et le sécessionnisme représente une revendication trop forte pour être affichée, ou même seulement envisagée. Cela a déjà été dit: rien, dans la réflexion et la pratique de ces nationalistes, ne prouve que la sécession soit véritablement un objectif et qu'elle devienne à moyen ou long terme une réalité. A l'encontre des Etats et par-delà les effets d'annonce électoralistes, le ton est donc généralement modéré et correspond à une attitude conciliante. Il ne s'agit pas tant d'une question de principe que de la volonté de ne pas entraver la course à la compétitivité. Dans cette perspective, Jordi PUJOL admet que si "*les Etats constituent le squelette de la Communauté [Européenne], les régions, de plus en plus dynamiques et dotées d'une plus grande capacité d'initiative, peuvent apporter du sang neuf. Ce sont la chair et les nerfs de l'organisme communautaire*"<sup>884</sup>. Ces entités intermédiaires sont davantage adaptées à la modernité qui "*se manifeste aujourd'hui à travers cette capacité de libérer des énergies enfermées par les schémas rigides du centralisme et de la tendance à tout réglementer*"<sup>885</sup>. Là encore, il convient de faire la part entre le discours auto-légitimant

---

<sup>883</sup>PUJOL, J.: *Discursos al Senat. Debat sobre l'Estat de les Autonomies*, op.cit., pp.44-45.

<sup>884</sup>PUJOL, J.: in *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., pp.130-131.

<sup>885</sup>Ibidem, p.67.

et les faits, la *Generalitat* n'échappant pas toujours aux pesanteurs bureaucratiques. Elle possède néanmoins une structure plus légère et plus proche des besoins locaux que le gouvernement central. Elle est d'autre part gérée d'une manière plus entrepreneuriale que lui. Ce discours est également intéressant pour sa dimension programmatique, puisqu'il explique la ligne d'action des nationalistes catalans à la tête de cette institution. La **fonctionnalité du différentialisme intégrateur** transparaît alors clairement, et avec elle **l'instrumentalisation de la culture dans un but de mobilisation des ressources**. Justifiant ses initiatives, Jordi PUJOL en vient ainsi implicitement à dévoiler sa stratégie: "*Que faisons-nous en Catalogne? Que tentons-nous de réaliser? Nous essayons tout d'abord de mobiliser nos ressources et nos énergies dans tous les domaines: économique, social et culturel. (...). Notre philosophie, notre premier objectif consiste en cette mobilisation pour moderniser le pays. (...). L'objectif de la Catalogne, c'est la modernisation. C'est aussi la projection extérieure et la croissance économique*"<sup>886</sup>.

La **politique de (re)construction nationale** menée depuis son arrivée au pouvoir grâce à une action prioritaire dans le domaine culturel semble relever de cette logique. Parce qu'elle est conçue comme un facteur d'intégration et de cohésion sociales, la (re)nationalisation par la langue est envisagée comme l'outil privilégié pour révéler/conférer son identité à la Catalogne et canaliser des énergies éparses parfois antagonistes. La **projection extérieure** en direction des autres territoires catalanophones en Espagne et en France peut également s'interpréter sous l'angle de l'identité comme vecteur de mobilisation des ressources. **Néanmoins, l'une et l'autre politiques ont pour limite le non-entravement des échanges: le différentialisme cède alors le pas devant l'impératif d'intégration et les nationalistes catalans veillent bien à ce qu'il ne devienne pas contre-productif.** Partiellement induit par la mondialisation, le travail de (re)façonnage d'une identité culturelle et collective catalane doit en effet constituer un atout supplémentaire **pour contourner cette**

---

<sup>886</sup>Ibidem, p.114.

**contrainte et conquérir/consolider la position de la Catalogne sur l'échiquier européen;** l'Europe se situant dans un proche rayon d'action, d'après le **mot d'ordre de pénétration du marché mondial par "cercles concentriques"**<sup>887</sup>. Ce travail se heurte par conséquent à un certain nombre d'obstacles auxquels il doit se soumettre pour ne pas gêner la réalisation de projets fortement valorisés par les nationalistes catalans. La priorité accordée à la présence "internationale" de la Catalogne et à sa puissance économique amènent ainsi Jordi PUJOL à adopter une posture nettement moins radicale qu'il n'y paraîtrait à l'écoute et à la lecture de discours ou de toute autre déclaration publique relative à la langue catalane. Conscient de la pluralité linguistique de son environnement mondial et de la hiérarchie établie de fait par la prééminence de certaines langues véhiculaires, il doit maitiner son jugement et pondérer ses propos. Il en vient par conséquent à se faire l'avocat du plurilinguisme, la connaissance de plusieurs langues facilitant le changement de mentalités nécessaire selon lui à la modernisation et permettant d'alimenter des échanges avec l'extérieur. Si cet aspect est absent de ses allocations portant strictement sur la langue, il apparaît dans celles qui traitent de l'économie. Bien qu'il ne compte officiellement pas parmi les paramètres conditionnant la politique linguistique menée depuis le début des années 80, il en constitue de fait une donnée déterminante. De cela, le leader de CiU est conscient

---

<sup>887</sup>Pleinement assumé, ce mot d'ordre a fréquemment été martelé par le Président de la *Generalitat*. Il fit notamment l'objet d'une réunion solennelle et très médiatisée au Palais des Congrès de Barcelone à laquelle avaient été conviés la majorité des dirigeants d'entreprises locaux. S'appuyant sur les analyses effectuées par des universitaires présents dans la salle et suivant un modèle relationnel comparable à celui qui le lie aux sociolinguistes, Jordi PUJOL rappela avec force la nécessité, puis les axes de cette stratégie de pénétration: "(...) la Catalogne doit se projeter internationalement; nous ne pouvons pas rester prostrés chez nous. Dans des discours à tonalité plus politique et culturelle qu'économique, j'ai souvent prononcé la phrase suivante: "Notre monde, c'est le Monde. Notre monde ne s'arrête pas à la Catalogne, à l'Espagne, ni même à l'Europe. Notre monde, c'est le Monde; évidemment suivant des intensités variables et différents cercles concentriques. Cependant, rien n'altère cette vérité et encore moins l'économie. (...). Nous devons toujours agir en gardant à l'esprit que notre marché, c'est le Monde; davantage l'européen que l'asiatique et davantage celui de la France et de l'Allemagne que celui du Brésil. Et pourtant, notre marché, c'est le Monde". Extrait de PUJOL, J.: *La necesaria internacionalización de la economía catalana*, Palacio de Congresos de Barcelona, 15 de febrero de 1994. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1995, pp.11-12.

puisqu'il appelle plus particulièrement les jeunes générations à manier sans difficulté le plus grand nombre d'idiomes. Il est d'ailleurs son propre modèle puisqu'il est lui-même polyglotte. Il n'est donc pas fortuit que sa retentissante conférence sur la nécessaire adaptation de l'économie catalane au passage d'un marché intérieur à un système globalisé comporte un chapitre consacré à la formation de ses concitoyens au phénomène de l'internationalisation, et plus précisément à leur aptitude linguistique: *"Commençons d'abord par les langues. En Catalogne, on ne parle pas assez de langues étrangères. Certains sont fiers parce qu'ils savent quatre mots de français, le baragouinent ou le parlent correctement. C'est aussi le cas pour l'anglais et l'allemand. Mais parlons justement de l'anglais. D'après les statistiques, notre pays possède un bon niveau de connaissances linguistiques en comparaison avec le reste de l'Europe. Nous savons bien qu'il n'en est rien, parce que nombreux sont ceux qui parlent un peu l'anglais sans réellement bien le pratiquer. Or pour aller de par le monde, lorsque l'on souhaite parler en anglais, en français ou dans une toute autre langue, il faut parler correctement. Si tu ne parles pas bien certaines langues, on te pardonnera; ce n'est pas le cas avec l'anglais, car les gens partent du principe dans beaucoup de pays que connaître leur langue est un devoir. Lors de la récente réunion de Davos, il n'est venu à l'esprit de personne que le Premier Ministre indien puisse s'exprimer dans une autre langue que l'anglais. Nous autres, catalans, nous avons d'autre part une forte tradition de relations linguistiques et culturelles avec la France. Il faut la conserver et l'enrichir. Bien que je sois en partie responsable de ces lacunes en tant que Président de la Generalitat, il convient de souligner l'impact des programmes scolaires qui n'y prêtent pas assez attention. S'il en est ainsi, c'est entre autres à cause de la rigidité avec laquelle l'Etat définit leur orientation générale; une formulation qui nous empêche d'y inclure ce que nous souhaiterions. Nous essaierons d'y pourvoir. Cependant, que les gens apprennent des langues de leur côté car leur connaissance est élémentaire"*<sup>888</sup>. C'est sans doute conformément au même principe de

---

<sup>888</sup>Extrait de PUJOL, J.: *La necesaria internacionalización de la economía catalana*, op.cit., pp.34-35.

réalité que Jordi PUJOL en vient également à défendre les mérites du castillan dans son bilan de la présence espagnole dans le monde: "*Je constate qu'[elle] est bien intégrée à l'Europe et qu'elle a la capacité de jouer un rôle de premier plan en Méditerranée occidentale -ce qui est important en termes géopolitiques- et en Amérique Latine -ce qui peut avoir une grande influence économique-. Je la considère comme un pays qui possède l'une des deux langues universelles du Monde et une culture (la sienne et l'hispano-américaine) glorieuse de par le passé, brillante dans le présent et prometteuse à l'avenir*"<sup>889</sup>. La politique de (re)nationalisation par la langue appliquée avec succès par le gouvernement autonome catalan depuis la Transition et plus énergiquement par son équipe gouvernementale à partir de 82-83 a donc pour limite une donnée quantitative et qualitative: les centaines de millions d'anglophones et d'hispanophones de par le monde contribuent à définir *de facto* une norme linguistique qui fait de leurs langues respectives un atout, de même qu'un pré-requis pour des échanges de toute nature. Parce qu'il est la langue des puissances politiques et économiques de ce monde-au premier rang desquelles les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Australie-, l'anglais dispose de fait d'un statut privilégié. Ce sont autant d'éléments qui font aussi partie de la réalité mondiale et que les nationalistes catalans ne peuvent manquer d'intégrer dans leur stratégie face à la mondialisation. Ils ne font pas exception: pour eux comme pour d'autres acteurs, la "présence au monde" passe par la maîtrise de ces idiomes. Par-delà les discours idéologiques, leur position en la matière se caractérise une nouvelle fois par son pragmatisme. **Le différentialisme intégrateur est ainsi en perpétuelle tension entre ouverture et exclusivisme.** Combiner ses deux tendances, les équilibrer dans les discours et dans les faits relève donc d'un habile jeu politique auquel les nationalistes catalans se livrent jusqu'ici avec succès. **Connaissant leurs ambitions, il aurait été surprenant de les voir sacrifier la compétitivité sur l'autel de l'identité collective, culturelle et linguistique.** Il se serait alors agi d'une attitude suicidaire, par ailleurs également démentie par l'existence d'un grand nombre d'outils performants pour assurer la présence de la Catalogne sur la scène mondiale.

---

<sup>889</sup>PUJOL, J.: *Discursos al Senat. Debat sobre l'Estat de les Autonomies*, op.cit., pp.10-11.

Après avoir envisagé les aspirations du gouvernement autonome en la matière et leurs fondements historiques, c'est par l'étude des institutions chargées d'y répondre et de leurs réalisations que cette analyse se poursuit dès à présent.

## **2. A nouvel environnement "international", nouvelle activité extérieure de la Generalitat: les vecteurs de la croissance économique et de la projection catalane en Europe**

L'évolution rapide de l'économie mondiale et l'accélération de la construction européenne ont persuadé les nationalistes catalans de développer une activité extérieure concentrée sur la projection de la Catalogne en Europe, avant même l'entrée de l'Espagne dans la CEE. Cette anticipation s'explique à la fois par le volontarisme de ces acteurs (qui a précédemment été qualifié d'européanisme) et par la marge de manœuvre inédite dont ils disposaient désormais grâce à la reconnaissance constitutionnelle du droit à l'autonomie. Si un certain nombre d'obstacles juridiques les empêchaient et les empêchent toujours d'évoluer *de jure* sur la scène "internationale", leur impact a néanmoins été limité par **l'élaboration, puis l'application, d'une véritable politique étrangère de la part de la Generalitat**. Les principes et le droit cèdent ici le pas devant la réalité. Certes, cette institution se défend officiellement de coordonner des activités menées hors des frontières étatiques. Certes, elle ne peut passer totalement outre les textes et la jurisprudence qui se montrent soucieux de maintenir la souveraineté de l'Etat dans un domaine qui lui est traditionnellement réservé, celui des relations "internationales"<sup>890</sup>. Néanmoins, le fait de disposer d'une

---

<sup>890</sup>Le Constitution est on ne peut plus claire à ce sujet puisque l'article 149 alinéa 1 stipule: "*L'Etat possède la compétence exclusive dans les matières suivantes: 1° la régulation des conditions fondamentales garantissant l'égalité de tous les Espagnols dans l'exercice de leurs droits et l'accomplissement de leurs devoirs constitutionnels; 2° la nationalité, l'immigration, l'émigration et le droit d'asile; 3° les relations internationales; etc...*". L'article 97 énonce d'autre part: "*Le Gouvernement dirige la politique intérieure et extérieure, l'administration civile et militaire et la défense de l'Etat (...)*". La politique étrangère relève donc bien des instances étatiques -les articles 93 à 96 définissant également les compétences du Parlement-, principe que le Tribunal Constitutionnel a rappelé dans plusieurs de ses sentences. Des litiges opposant le gouvernement central aux Communautés Autonomes l'ont de fait contraint à se positionner sur la question et n'ont que peu satisfait les aspirations des exécutifs "régionaux". Les mécanismes de participation de ces "meso-gouvernements" aux conventions et aux traités

existence institutionnelle à l'intérieur de l'Etat espagnol et de bénéficier d'une autonomie dont la nature politique n'a échappé à personne, lui a permis d'évoluer plus facilement comme acteur à part entière hors des frontières de cet Etat. Elle a été en cela aidé par la bienveillance manifestée au sein des institutions européennes à l'encontre du nouveau type de pouvoir qu'elle représentait. **Elle a à ce titre bénéficié d'une conjoncture historique qui a vu sa propre aspiration coïncider avec le développement d'une véritable "Europe des Régions"**<sup>891</sup>. Là encore, il convient

internationaux sont également trop restrictifs pour répondre à leurs attentes. Ils sont très limités et n'autorisent qu'une influence mineure tant pour l'élaboration, la conclusion et l'exécution de normes affectant pourtant l'exercice de leurs compétences internes. On pointe d'ailleurs ici une contradiction (supplémentaire) de la Constitution, qui semble faire comme si la pratique autonomique -rendue possible par l'article 2- n'était pas affectée par une telle prééminence de l'Etat dans les affaires extérieures. Plus que de cécité, il a dû s'agir de la part des constituants d'un silence volontaire. Il a effectivement permis de ne pas rompre le consensus et de remettre à plus tard la résolution de conflits qui, par définition, ne pouvaient surgir qu'avec le développement de l'Etat autonomique. Compte tenu de la rigidité de ces dispositions générales, le statut d'autonomie catalan n'a guère pu modifier radicalement ce cadre juridique afin que la *Generalitat* puisse mener en toute légalité une politique étrangère à part entière. L'article 27 ne fait au mieux que prendre acte de la norme fondamentale, tout en ouvrant cependant une brèche grâce à laquelle une action devient possible dans ce domaine d'ordinaire laissé à la discrétion des instances madrilènes. Les alinéas 3, 4 et 5 précisent en effet: "3° La Généralité de Catalogne adoptera les mesures nécessaires pour l'exécution des traités et des conventions internationaux en ce qui concerne les matières attribuées à sa compétence, suivant le présent statut. 4° Le catalan étant le patrimoine d'autres territoires et communautés, outre les liens et la correspondance qu'entretiennent les institutions académiques et culturelles, la Généralité pourra demander au Gouvernement de l'Etat de présenter aux Cortès Générales, pour en avoir l'autorisation, les traités ou conventions qui permettront l'établissement de relations culturelles avec les Etats où se trouvent, ou résident, ces territoires. 5° La Généralité sera informée de l'élaboration des traités et des conventions, ainsi que des projets de législation douanière en tout ce qui concerne des matières de son intérêt spécifique". Il s'agit ici d'exécution, d'initiative et de droit à l'information pour ce qui a trait à des accords internationaux. Au regard de la Constitution, la marge de manœuvre dont dispose la *Generalitat* n'est que peu augmentée par le statut de 1979. L'alinéa 4 annonce cependant les démarches réalisées en direction de territoires placés sous souveraineté française. Elle annonce plus généralement une stratégie qui, sous couvert de défense d'une culture minorisée, assure la promotion des intérêts catalans à l'étranger. Outre cette brèche dans le dispositif étatique, la *Generalitat* a également joué sur les compétences exclusives qui lui ont été conférées au titre du droit à l'autonomie (dont précisément la culture, l'aménagement du territoire, etc...), soit initialement, soit lors de négociations ultérieures avec le gouvernement central. Si le cadre juridique de l'activité extérieure de cette institution s'avère restrictif, il se caractérise donc surtout par son flou; un flou mis à profit par l'exécutif catalan pour être à la tête d'une véritable diplomatie parallèle.

<sup>891</sup>L'usage des guillemets s'explique ici parce qu'il s'agit de l'expression, devenue slogan, employée par les institutions européennes. Son usage s'est étendu, notamment parce que les

d'apporter quelques nuances afin d'éviter des écueils d'interprétation: les instances européennes n'ont pas toutes apporté un soutien similaire à cette "Europe des Régions". La Commission a ainsi pu apparaître en retrait par rapport au Parlement et au Conseil de l'Europe. Polysémique par excellence, le terme de "région" ne recouvrat d'autre part ni les mêmes réalités ni les mêmes objectifs. Il pouvait ne revêtir qu'une connotation technique, la région constituant dans cette perspective le cadre destiné à recevoir les fonds européens de développement et de réduction des "disparités interrégionales"<sup>892</sup>. Il pouvait aussi supposer l'émergence d'un pouvoir concurrençant celui de l'Etat, l'"infranational"" et le "supranational" vidant progressivement celui-ci de sa substance. Il n'en reste pas moins que la *Generalitat*, consciente de l'exceptionnelle attention accordée par ces instances au thème "régional" et de l'existence d'un climat favorable à la défense des intérêts catalans dans ce nouveau

acteurs évoluant à l'échelle infra-étatique s'en sont emparés pour en faire l'un des leitmotive de leurs discours. C'était en effet pour eux un moyen de légitimer leurs revendications en les identifiant à un projet moderne défendu par d'autres partenaires moins suspectés de partialité vis-à-vis des Etats. Si ces institutions, et notamment la bureaucratie bruxelloise, se sont bien gardées de rentrer dans la polémique nation/région afin de ne pas attiser un foyer de frictions, beaucoup de leaders politiques, nationalistes ou non, issus de "périphéries" plus ou moins pmarginalisées, ont jugé bon de tirer part de cette ambiguïté sémantique et de jouer - ponctuellement ou continuellement, mais rarement exclusivement- la carte Europe/"régions" versus Etat. Les effets peuvent ainsi différer des intentions, la formule "Europe des Régions" légitimant indirectement le discours nationaliste et encourageant par là-même un certain nombre d'acteurs à recourir à ce type de ressource politique.

<sup>892</sup>Suivant la terminologie en usage dans l'administration européenne et dans la plupart des Etats membres. Il est à noter que, même un nationaliste comme Jordi PUJOL, l'emploie par esprit de conciliation et souci d'efficacité. Ainsi qu'il s'en explique dans un discours prononcé à l'inauguration d'un symposium sur "l'insertion des régions dans l'Europe du futur", à Barcelone, le 10 mars 1987: *"Vous savez déjà que je prononce avec toujours beaucoup de réticence le mot "région" parce que je parle de la Catalogne comme d'une nation à l'intérieur de l'Espagne. Il est certain que c'est ce terme qui est techniquement utilisé en Europe pour faire référence à [celles] qui ont une conscience régionale très faible et qui sont parfois le produit d'un artifice politique, administratif et économique. [la région française "Centre" en est pour lui l'archétype]. Il est également utilisé pour parler des régions qui sont de fait d'authentiques nationalités au sein des Etats dont elles font partie et qui possèdent une langue et une culture propres, une identité collective bien définie, des institutions politiques et un sens historique. Quoi qu'il en soit, j'utiliserais le terme "région" dans cette acceptation européenne qui diffère de celle que nous lui conférons ordinairement"*. PUJOL, J.: *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., p.55.

contexte, fit de la projection extérieure de la Catalogne en Europe un axe prioritaire de sa politique.

Cette **diplomatie parallèle**, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, est orchestrée de façon détournée et prudente par le gouvernement autonome. Celui-ci a en effet mis en place un certain nombre d'organismes qui dépendent idéologiquement et hiérarchiquement de lui. Le caractère discret de cette action provient de ce que ces organismes disposent juridiquement et dans l'absolu d'une certaine autonomie, dans la mesure où ils ne sont rattachés qu'aux départements (équivalents des ministères) concernés. C'est par exemple le cas du **CIDEM** (*Centre d'Informació i Desenvolupament Empresarial*), créé en 1985 par la *Generalitat* et lié au Département de l'Industrie et de l'Energie. Ayant pour mission générale de favoriser le développement technologique et industriel de la Catalogne, ainsi que la compétitivité de ses entreprises à l'étranger, cette entité réserve une part importante de ses activités à la projection extérieure. Même des services en apparence dotés de fonctions internes participent à cet effort massif. Il en va ainsi du service d'information qui a pour charge de donner l'image la plus fine possible de l'environnement économique "international" aux entrepreneurs locaux. Il en va de même pour le service de formation qui encourage ces opérateurs à participer à des programmes européens, afin de se familiariser avec les nouvelles modalités de fonctionnement d'un espace économique de plus en plus intégré. Les activités extérieures *stricto sensu* sont quant à elles assumées par trois divisions qui correspondent exactement aux pôles de la "Triade", protagonistes principaux des échanges économiques à l'époque actuelle. Les objectifs de la division des relations industrielles avec le Japon et les Etats-Unis sont semblables: ils tendent à favoriser les investissements et les transferts de technologie vers la Catalogne. Ils se distinguent des buts affichés par la délégation "Europe" qui met davantage l'accent sur l'adaptation des PME -traditionnellement constitutives du tissu industriel catalan- aux

évolutions successives du marché européen<sup>893</sup>. Les résultats de ces diverses activités sont à la mesure de l'ambition qui a présidé à leur lancement. Que ce soit avec l'Amérique du nord, avec l'Asie ou avec l'Europe, les relations se sont densifiées et diversifiées dans le secteur industriel, même si les projets d'implantation d'entreprises ne se concrétisent pas toujours aussi rapidement que le souhaiteraient les autorités catalanes. Il reste qu'elles demeurent persuadées que le resserrement de ces liens et leur traduction à moyen terme par des investissements provenant de ces aires passent dans un premier temps par un travail d'information auprès de ces interlocuteurs. Cette tâche a d'ailleurs généralement pour point initial la présentation d'une carte géographique manifestant l'existence de la Catalogne à des acteurs qui l'ignorent la plupart du temps. On peut d'ailleurs trouver une illustration de cet aspect du travail réalisé par le CIDEM dans l'annonce publicitaire (en anglais) reproduite dans l'annexe n°41 et qui traduit magistralement l'énergie, les difficultés et les contradictions de la *Generalitat* pour drainer les investissements étrangers<sup>894</sup>.

A côté de ce type d'établissement public, le gouvernement autonome dispose d'une autre catégorie d'outil logistique destiné à internationaliser l'économie catalane et à l'imbriquer prioritairement (pour des questions de proximité évidentes) dans le marché européen. Le consortium constitue en effet une formule privilégiée par les nationalistes

<sup>893</sup>La mission d'information des investisseurs européens potentiels en Catalogne et des entrepreneurs catalans en Europe est davantage l'apanage des Chambres de Commerce et d'Industrie locales ainsi que du *Patronat Català pro Europa*, organisme exclusivement consacré à la projection économique catalane sur le Vieux Continent.

<sup>894</sup>Il peut sembler paradoxal de trouver ce type de document dans une revue éditée par cette institution à des fins de diffusion extérieure, et par ailleurs entièrement rédigée en catalan. Loin d'un paradoxe, il peut aussi s'agir là d'une habile répartition du travail nationaliste de la part du gouvernement autonome: il utilise le catalan afin d'assurer sa survie et de renforcer les liens entre communauté d'origine et diaspora; il a recours à la langue véhiculaire par excellence qu'est désormais l'anglais pour ne pas nuire aux intérêts catalans, que ce soit symboliquement en donnant une image fermée sur elle-même de la Catalogne, ou matériellement en gênant la transmission d'une information susceptible de retenir l'attention d'investisseurs potentiels. Ce support publicitaire témoigne donc bien à sa façon de l'étroite imbrication entre souci de différenciation et d'intégration si caractéristique du nationalisme catalan. C'est l'une des voies qu'il utilise pour concilier ce que l'on appelle d'ordinaire la "tradition" et la "modernité".

catalans à la fois pour donner un caractère informel à leur action et parallèlement pour assurer son adéquation aux besoins du milieu entrepreneurial. On retrouve ici l'un des traits dominants de ce nationalisme, à savoir son pragmatisme et la priorité donnée au développement de la Catalogne, par-delà tout discours de nature idéologique. Parmi les consorci impliqués en ce sens, deux se distinguent par leur importance: le **COPCA** (*Consorci de Promoció Comercial de Catalunya*) et le **CPTC** (*Consorci de Promoció Turística de Catalunya*), créés respectivement et significativement en 1987 et 1986. Le premier dépend du Département de l'Industrie et de l'Energie (comme le CIDEM) et le second du Département du Commerce, de la Consommation et du Tourisme. Leur caractéristique principale est ainsi d'avoir été fondés par la *Generalitat* et par les associations représentatives du secteur; celles-ci peuvent d'ailleurs très bien n'être que des entités collaboratrices<sup>895</sup>. Leurs fonctions sont complémentaires entre elles et par rapport à celles assumées en particulier par le CIDEM. Le COPCA a ainsi pour objectif premier de favoriser les exportations et les investissements catalans hors des frontières qui furent traditionnellement les leurs, c'est-à-dire celles de l'Etat espagnol. A cette fin, il procède aussi à des activités d'information, de promotion et de formation des managers locaux. A l'instar du CIDEM, il possède une stratégie de pénétration des marchés étrangers qui passe par la définition de zones prioritaires. Bien qu'il cherche à diversifier celles-ci pour être pleinement partie prenante dans des pays comme le Canada, l'Argentine, le Maroc ou la Chine, l'Europe demeure sa cible privilégiée<sup>896</sup>. Le

---

<sup>895</sup>Pour le COPCA, c'est le cas d'institutions aussi différentes que l'Association des Entreprises construisant des tubes métalliques, le Collège des économistes de Catalogne et l'Institut catalan pour la coopération ibéro-américaine. Plusieurs Départements de la *Generalitat*, ainsi que les Chambres de Commerce, d'Industrie et parfois de Navigation de treize villes catalanes comptent d'autre part parmi ses membres fondateurs. Pour le CPTC, ces membres incluent la *Generalitat*, des organismes de promotion touristique par aires (le Val d'Aran ou la *Costa Dorada*, par exemple) et par communes (Barcelone, par exemple) et des professionnels comme l'Association catalane des agences de voyage.

<sup>896</sup>Le COPCA agit par **cercles concentriques**, ce qui ne va pas sans rappeler les orientations définies par le président PUJOL, l'ensemble des pays d'Europe occidentale constituant un premier ensemble prioritaire. Viennent ensuite l'Australie, l'Amérique du Nord et le Japon (Aire 2), les Etats membres du Mercosur et le Mexique (Aire 3), des Etats du Proche et du Moyen-Orient (Aire 4), puis l'ex-URSS et l'Extrême-Orient (Aire 5). Si elle paraît cohérente vu l'état actuel de l'économie mondiale et des intérêts catalans susceptibles d'être satisfaits par cette stratégie, cette hiérarchie peut bien évidemment connaître des modifications. Des

CTPC s'inscrit dans la même logique d'action, le tourisme -notamment celui qualifié de "culturel"- s'apparentant de plus en plus à une industrie de substitution, conformément à une tendance générale dans les pays dits développés. Secteur émergent<sup>897</sup> dans lequel les autorités publiques et les professionnels s'investissent conjointement, il repose sur l'attrait exercé par la Catalogne à l'étranger. Malgré la notoriété acquise récemment grâce à l'intense médiatisation des Jeux Olympiques de 1992, ces candidats extra-européens au voyage n'ont pas vu leurs files augmenter au point de ne plus concentrer prioritairement l'effort de promotion dans des pays qui demeurent (malgré les effets de la mondialisation et de la dématérialisation des phénomènes économiques)... des voisins immédiats. Et ce d'autant plus que la construction européenne progressant, les moyens de transport réduisent les distances physiques et ébranlent les barrières psychologiques qui pourraient encore entraver le tourisme intra-européen.

Le dispositif mis en place par la *Generalitat* pour assurer l'insertion optimale de son économie à l'étranger est complétée par la présence active, en Catalogne et à Bruxelles (depuis 1986), d'une institution originale: le ***Patronat Català Pro Europa (PCPE)***. A l'image du consortium, le patronat est une formule juridique prisée du gouvernement autonome et plus généralement de la société catalane dans son ensemble, comme si la

événements comme les krachs boursiers en Asie, suivis de l'effondrement de pans entiers de son économie dans certains pays peuvent ainsi conduire à des reclassements, favorables ou non, aux investissements catalans dans cette partie du monde. Compte tenu de l'éloignement géographique et de la puissance, somme toute mesurée, de l'économie catalane par rapport à d'autres territoires (dont l'Ile de France, la Haute Bavière, la Hesse, le Grand Londres et la Lombardie, pour comparer avec d'autres "régions" européennes; cf. annexe n°42), il ne s'agit cependant pas là d'un événement déterminant. Il n'influence qu'à la marge l'orientation des flux commerciaux et financiers d'origine catalane.

<sup>897</sup>Pour l'Espagne et spécialement la Catalogne, c'est un secteur à bien des égards réémergent puisque le tourisme a constitué l'une des mannes du développement à partir de la fin des années 50. Sa conception a cependant évolué: si l'on ne dédaigne pas d'attirer les "masses" comme par le passé, on entend désormais se soucier davantage de la préservation du patrimoine et de sa mise en valeur auprès du public. Tel est du moins le discours officiel des autorités catalanes qui ne vont certainement pas pour autant chercher à tout prix à convertir les touristes venus pour peupler les plages et les discothèques (et qui paye cher pour cela) au plaisir de découvrir l'art romanique en visitant des abbayes éloignées du tumulte estival.

résistance durant des siècles, et singulièrement sous le franquisme, avait forcé l'imagination, constraint à élaborer des stratégies de contournement et en définitive durablement structuré un certain type d'action conjointe. Toujours à l'interface entre le public et le privé<sup>898</sup>, il présente des avantages non négligeables, dont ceux de ne pas mettre la *Generalitat* dans l'illégalité vis-à-vis des autorités madrilènes<sup>899</sup>, d'être à l'écoute des besoins manifestés par les "forces vives" et de partager au moins partiellement les frais induits par le fonctionnement de cette structure. Sa finalité statutaire de se limite pas à la sphère de l'économie puisqu'il doit en outre "*promouvoir*

<sup>898</sup>Dirigé par la Président de la *Generalitat*, le PCPE regroupe ainsi d'après son décret constitutif l'ensemble des universités catalanes, la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Navigation de Barcelone, différentes caisses d'épargne, ainsi que l'Ecole Supérieure d'Administration et de Direction d'Entreprises. D'autres entités s'y sont incorporées depuis ou collaborent ponctuellement avec lui. C'est le cas de la Mairie de Barcelone et de la Fédération des Municipalités de Catalogne. Ces associations évoluent en interaction étroite avec la construction européenne, les acteurs locaux prenant progressivement conscience de ses implications à leur échelle et définissant leur action pour que leurs revendications soient prises en compte au plus haut niveau (qui est désormais Bruxelles pour des dossiers essentiels). En Espagne, cet effort de définition s'est réalisé dans le contexte de la transition vers la consolidation démocratique, les pouvoirs locaux -que ce soit les plus anciens (municipalités) ou les plus récents (Communautés Autonomes)- (ré)apprenant à travailler concurremment et solidiairement, bref ensemble.

<sup>899</sup>Ni la position du gouvernement espagnol (produit d'une certaine culture politique), ni les textes fondamentaux n'ont évolué dans le sens d'une représentation officielle des Communautés Autonomes à l'étranger. Si une sentence du Tribunal Constitutionnel datant de mai 1994 reconnaît leur légitimité et leur droit de se livrer à des activités extérieures dans le cadre de leurs compétences, et donc de disposer de délégations à Bruxelles, les résistances sont encore trop fortes de la part de l'Etat pour modifier le statut juridique de celle de la Catalogne. Ce n'est d'ailleurs visiblement pas une fin en soi, la formule actuelle présentant une souplesse indispensable à la bonne réalisation de sa mission. C'est un cas de figure attestant bien que les nationalistes catalans ne recherchent pas systématiquement l'institutionnalisation et opèrent une distinction entre ce qui doit ou peut (pratiquement et symboliquement) en relever. Parfois, ce calcul les amène à mettre les autorités espagnoles et européennes devant le fait accompli. L'ouverture de la délégation catalane à Bruxelles au moment-même où l'entrée de l'Espagne dans la CEE devenait effective était ainsi une manière parmi d'autres de "faire le forcing". Elle a visiblement été couronnée de succès puisque le Tribunal Constitutionnel a depuis assoupli sa position. Sur un plan plus global, la **participation des "régions" au processus décisionnel européen** ne cesse également de s'accroître. La conservation du statut juridique de patronat relève d'une attitude tout aussi réfléchie et volontairement en retrait, une modification dans ce domaine étant perçue comme prématûre et contre-productive. Il n'est d'ailleurs pas permis de savoir s'il évoluera prochainement ou si la délégation sous sa forme actuelle disparaîtra pour laisser la place à un autre type de représentation, cette fois-ci totalement et officiellement intégrée aux instances européennes. L'intérêt de cette diplomatie parallèle est précisément d'être flexible et de pouvoir rapidement être révisée.

*et coordonner les activités de documentation, d'information, d'étude et de toute autre nature, liées aux Communautés Européennes, au processus d'intégration de l'Espagne et à ses conséquences pour la Catalogne".* Il s'agit de fait -et cette tendance s'est accentuée au cours des dernières années- d'une **représentation para-diplomatique ayant pour objectif d'accroître la participation de la Communauté Autonome de Catalogne à des décisions qui l'affectent au premier chef.** Sa vocation est de nature politique, puisqu'elle remet en cause l'exclusivité de l'Etat en matière d'affaires extérieures à la faveur de la redéfinition actuelle des catégories "étranger" et "domestique" en Europe. Qu'elles soient techniques ou politiques, ses activités sont néanmoins étroitement liées à l'économie, compte tenu des entités qui la soutiennent en Catalogne et de la nature encore essentiellement marchande de l'espace européen. Elles sont de deux types: il s'agit d'une part de sensibiliser l'opinion publique à la réalité communautaire ainsi que de préparer les décideurs locaux à évoluer dans un cadre qui n'était pas le leur auparavant. Grâce à des séminaires, des publications périodiques, des consultations réalisées en fonction des centres d'intérêt de chaque demandeur, le PCPE apporte ainsi une (in)formation à la fois générale et spécialisée, l'élaboration d'une norme communautaire dans tel ou tel secteur concentrant l'essentiel de ses efforts. Il fait d'autre part pression auprès des instances européennes (surtout la Commission qui possède l'initiative législative et la Direction Générale de la Politique Régionale, qui répartit les fonds structurels). Sa présence à Bruxelles lui permet désormais d'anticiper sur les décisions qui doivent être prises en ayant un accès plus facile à l'information, en analysant localement les conséquences pour un secteur donné et en faisant part aux fonctionnaires et aux élus européens de sa position. Les nationalistes catalans valorisent cette structure, comme en témoignent son ancienneté par rapport aux délégations mises en place par d'autres "régions" espagnoles ou européennes, son budget et son importance numérique<sup>900</sup>. **Ce qui devrait pousser le**

---

<sup>900</sup>Doté d'un budget de 345 millions de pesetas (soit environ 15 millions de francs) en 1994 et de 19 employés permanents, le PCPE est la délégation la plus importante de toutes les Communautés Autonomes espagnoles. Suivant **un effet d'entraînement qui se manifeste**

**gouvernement espagnol à apporter une solution au déficit de représentation de ces territoires et aux implications des initiatives qu'ils prennent pour essayer d'y pallier**, c'est la **discrimination** qui s'opère *de facto* entre ceux dotés de moyens suffisants pour y subvenir et les autres. **A défaut, le rapport de forces prévalant à l'intérieur de l'Etat** -favorable aux nationalismes "périphériques" et au principe d'autonomie par opposition à ceux d'unité de l'Etat et de solidarité des Communautés Autonomes entre elles- **menace de se projeter en Europe et d'accroître les inégalités spatiales**. A vrai dire, ce n'est déjà plus qu'une menace et les nationalistes catalans, convaincus d'être les meilleurs représentants des intérêts locaux, font **cavalier seul** sans se soucier des atermoiements du gouvernement central. Résolument et efficacement, ils évoluent en Europe en se préoccupant davantage de consolider leurs positions dans cet espace. Le fait que le *Patronat Català Pro Europa* ne dépende d'aucun Département, mais de la Présidence de la *Generalitat*, et que celle-ci dispose d'un service entièrement consacré aux affaires européennes au sein du *Comissionat per Actuacions Exteriors* est en soi révélateur de cette préoccupation prioritaire.

#### B. La dimension politique du processus d'intégration européenne: les nationalistes catalans, promoteurs de l'émergence et de l'institutionnalisation du pouvoir régional en Europe

Vue de Catalogne, l'Europe des années 90 ne représente plus seulement un marché sur lequel il importe d'être présent pour consolider la position économique d'un territoire. Si cela constitue un impératif du fait même de sa proximité géographique, c'est encore plus vrai au regard de la nature particulière du processus d'intégration. **L'Europe** n'est pas un marché lointain et désorganisé; c'est au contraire un **marché immédiat -presque domestique- et régulé**, en comparaison avec les principes qui régissent les marchés communs ailleurs dans le monde et les échanges économiques en

---

**aussi à cette échelle**, celles qui étaient jusqu'à présent dépourvues de ce type de structure consacrent un effort financier pour s'en doter.

général. Si la *Generalitat* privilégie la projection de la Catalogne dans cet espace<sup>901</sup>, c'est bien parce que l'Europe ne se borne pas à la dimension mercantile caractérisant au contraire des processus d'intégration comme l'ALENA. Elle est apparue et a évolué dans un contexte différent qui explique sans doute l'accent mis sur son contenu politique et culturel (le volet social ayant quelques difficultés à s'imposer). Si le projet d'intégration économique est actuellement le plus avancé, ce n'est pas pour autant que les autres idéaux ont été abandonnés. L'institutionnalisation tardive du pouvoir "régional" atteste de cette préoccupation, même si l'émergence du concept de "région" apparaît historiquement liée en Europe à des considérations économiques. Il est d'ailleurs permis de se demander dans quelle mesure sa promotion actuelle ne s'explique en réalité pas essentiellement par un souci d'efficacité dans ce domaine. La démocratie locale (ou démocratisation par le local) et la pluralité culturelle (comme fondement de l'unité et de l'identité européennes) associées à l'idée "régionale" représenteraient plus dans cette optique des arguments de légitimation et des objectifs

---

<sup>901</sup>La priorité accordée à l'Europe communautaire transparaît clairement dans l'analyse de la destination des voyages réalisés par Jordi PUJOL de 1981 à 1995. Ce bilan, présenté sous forme schématique, est fourni dans l'annexe n°43 ainsi que deux autres documents portant sur ces déplacements à l'étranger. Le premier permet de visualiser cette priorité sur une carte du monde et montre également le souci d'internationaliser l'économie catalane. Le second témoigne de l'intense activité extérieure de Jordi PUJOL qui ne manque pas de se faire accompagner d'une délégation d'entrepreneurs économiques, à l'instar de tout chef d'Etat. En Europe, cela n'est pas systématique parce que les contacts sont déjà établis depuis longtemps et les chefs d'entreprise manifestent moins le besoin d'une entremise aussi bien institutionnelle que symbolique. Le Président de la *Generalitat* réalise d'autre part des déplacements en Europe dans lesquels il est seulement entouré de ses collaborateurs et où le souci de projection extérieure se manifeste autrement. On pense en particulier aux visites réalisées dans le cadre d'une candidature à la présidence de telle ou telle association "régionale" et à celles effectuées une fois ce titre acquis. Dans le cas de Jordi PUJOL, cet aspect n'est pas négligeable puisqu'il fait partie des personnes singulièrement bien **multipositionnées à l'échelle européenne**, comme cela est mis en évidence dans la suite du développement relatif à l'institutionnalisation du pouvoir "régional". Pour clore ce commentaire sur les voyages du Président PUJOL, il reste à préciser que leur nombre limité jusqu'au milieu des années 80 correspond à la première phase de fonctionnement du pouvoir autonomique dans un contexte de pré-adhésion de l'Espagne à la CEE. Par la suite, la *Generalitat* aura un budget plus conséquent et se préoccupera moins de ne pas heurter l'Etat que de mener une politique offensive en Europe. Les contraintes budgétaires actuelles ne semblent pas affecter ce type d'activités, ce qui témoigne de leur caractère vital. On trouvera par ailleurs dans les annexes n°44, 45, 46 et 47 des documents qui mettent bien en évidence l'efficacité de la politique de drainage des investissements étrangers menée par la *Generalitat*.

secondaires menaçant de rester des voeux pieux. Bien qu'ils s'emploient à se différencier absolument des grands planificateurs des décennies antérieures, les "régionalistes" d'aujourd'hui -au premier rang desquels les nationalistes catalans- possèdent en définitive des buts plutôt semblables. Le raisonnement qui motive leur action est similaire: tous recherchent des solutions permettant d'être en position économique dominante afin de mieux gérer les interdépendances. Hier, l'impératif était de reconstruire l'Europe après le second conflit mondial et d'affronter les crises consécutives aux chocs pétroliers. Désormais, c'est de remédier à "la crise" et de faire face à la mondialisation (autant de termes génériques érigés en explications univoques). Bien que la politique et la culture leur servent souvent de faire-valoir humanistes, ces acteurs-ci se distinguent finalement peu de ces acteurs-là. Toujours est-il que les premiers ont **exploité avec habileté la brèche ouverte par les seconds, l'européanisme "régionaliste" des uns coïncidant avec le "régionalisme" européen des autres malgré l'existence de contradictions et sur fond de jeu de dupes.**

Les nationalistes ne sont pas sans tirer quelques profits du "régionalisme" européen dans sa version économique. Historiquement, la politique "régionale" de l'Europe a en effet été définie pour assurer le développement des territoires qui la constituent. L'idée originelle était généreuse, puisque la réduction des disparités entre ces territoires était conçue comme un levier majeur d'unification continentale. D'où l'adoption de la "région" comme cadre d'intervention et destinataire privilégié de fonds devant faciliter le décollage ou la reconversion de zones agricoles et industrielles. Ces dotations sont réparties par la Commission en fonction de critères sectoriels ou territoriaux. Les Programmes d'Initiative Communautaire (PIC) créés au même titre que le Fonds de Cohésion prévu par le Traité de Maastricht, permettent de prendre des initiatives dans divers domaines (le programme STAR concerne ainsi les télécommunications). Les fonds structurels relèvent de la seconde catégorie et comprennent le Fonds Social Européen (FES, 1958), le Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole

(FEOGA, 1964) et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER, 1975). **L'allocation de ces ressources avive la concurrence entre les représentants des territoires, ce qui explique l'intensité des pratiques de lobbying à Bruxelles.** Bien qu'ayant sévèrement critiqué l'optique technocratique, théorique et artificielle<sup>902</sup> de la régionalisation réalisée par les instances européennes afin de mener une politique de planification économique, les nationalistes catalans n'en rejettent pas pour autant les dividendes. Or ces derniers sont en l'espèce non négligeables, que ce soit financièrement ou politiquement<sup>903</sup> (inclure un passage sur l'actualité et l'évolution des subventions, leur ventilation par fond et les résultats recentrage ou périphérisation / aux autres territ. eur.). **Sur le plan politique, la régionalisation formelle<sup>904</sup> ou instrumentale à laquelle se livrent les autorités de l'Union Européenne ont renforcé en Espagne le poids des Communautés Autonomes face aux services de l'Etat.** Réhabilitant le degré d'autonomie laissé à la Commission et aux acteurs infra-étatiques pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'actions financées par cette manne, et rompant avec une problématique exclusivement intergouvernementale, Andy SMITH est ainsi parvenu à cette conclusion: "*Les fonds structurels peuvent alimenter une régionalisation des réseaux d'acteurs sur deux niveaux: les régions en tant que collectivités territoriales et la régionalisation de l'Etat lui-même. Ensemble, ces deux processus tendent à contribuer dans certains cas<sup>905</sup> à l'émergence de ce que des auteurs définissent comme un meso-government<sup>906</sup>. En ce qui concerne les régions en*

---

<sup>902</sup>Selon les qualificatifs employés par Jordi PUJOL.

<sup>903</sup>Ainsi que l'on peut s'en convaincre à travers les données chiffrées présentées dans l'annexe n°48.

<sup>904</sup>Jean LABASSE l'a décrite ainsi: "[C'est] le processus de division d'un territoire soumis à un pouvoir national ayant conservé un caractère théorique sans grandes conséquences pratiques". Elle s'oppose à la **régionalisation intégrale** qui renvoie à "un processus analogue au précédent, [mais] suscitant de profondes implications politiques, administratives et culturelles". Elle s'applique à la "**région cadre**" par opposition à la "**région organique**" dont la Catalogne serait le prototype. Cf. LABASSE, J.: *Quelles régions pour l'Europe?*. Paris, Flammarion, 1994, respectivement p.14 et p.106).

<sup>905</sup>Il insiste bien sur le fait que l'effet de cette politique n'est pas homogène. On rejoint ici l'idée selon laquelle la **différence entretient la différence**, la politique "régionale" de l'Union Européenne interagissant avec le particularisme catalan et n'incitant pas ses porte-parole à renoncer à un mode d'action qui répond à ses attentes.

<sup>906</sup>Déjà souligné dans le texte d'origine.

*tant que collectivités territoriales, c'est surtout en Espagne<sup>907</sup> que les fonds structurels accompagnent une évolution du système politique national que certains qualifient de régionalisation, mais qui correspond plus à une fédéralisation<sup>908</sup>. Si, en 1988, ce processus était déjà bien en cours dans les communautés autonomes "historiques" comme la Catalogne, les fonds structurels ont fourni aux gouvernements régionaux embryonnaires des ressources vitales. Le cas de la Junta d'Extrémadure est ici une illustration presque parfaite de l'impact des ressources financières, mais aussi de la légitimation politique, qui accompagne la responsabilité de la mise en oeuvre des fonds structurels. Les acteurs au sein de la Junta sont devenus non seulement les détenteurs de presque tout le financement public espagnol en matière de développement rural, mais ils sont également les interlocuteurs principaux de l'Etat et de la Commission. Par exemple, au moment de la sélection des projets Leader, ce sont les acteurs de la Junta qui ont défini les critères d'éligibilité des fonds communautaires. Dans le cas espagnol, les fonds structurels figurent parmi les catalyseurs de la fédéralisation du système politique<sup>909</sup>. (...). La régionalisation de l'appareil étatique constitue le second aspect de l'impact des fonds structurels sur l'émergence du meso-government. En fait, les cas britannique et français ne sont pas compréhensibles sans une reconnaissance de l'importance du type d'organisation de l'Etat en région. (...). Finalement, c'est seulement en Espagne que les représentants de l'Etat déconcentré n'ont pas pu utiliser les processus accompagnant les fonds structurels à leurs propres fins. Dans un pays en voie de fédéralisation, en dehors de Madrid, les acteurs étatiques restent marginalisés. En fait, dans le cas espagnol, ce sont plutôt les acteurs de l'Etat au niveau central qui peuvent se servir des fonds*

---

<sup>907</sup>La conclusion d'Andy SMITH se fonde sur une étude dont les résultats sont publiés dans SMITH, A.: *L'Europe politique au miroir du local. Les fonds structurels dans les zones rurales en France, en Espagne et au Royaume-Uni*. Paris, L'Harmattan, 1996.

<sup>908</sup>Déjà souligné dans le texte d'origine.

<sup>909</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

*structurels pour regagner du terrain face au poids politique et administratif des communautés autonomes*"<sup>910</sup>.

Les perspectives d'action en tant qu'échelon "régional" n'étant pas aussi limitées que dans les autres processus d'intégration dans le monde, les "régionalistes" accordent par conséquent une grande importance au pouvoir politique qui peut leur être institutionnellement conféré. Peu exempte d'ambiguïté<sup>911</sup>, la politique extérieure de la *Generalitat* ne se borne ainsi pas à stimuler les activités d'entités à finalité économique comme le CIDEM, le CPTC, le COPCA ou le PCPE<sup>912</sup>. Elle privilégie aussi son **insertion dans une multitude d'associations qui constituent actuellement le lobby "régional" en Europe**. Ce groupe de pression a paradoxalement tiré sa force de l'indifférence, teintée d'hostilité vis-à-vis du "fait régional", manifestée à l'origine par

<sup>910</sup>SMITH, A.: "L'échelon infra régional: lieu privilégié des fonds structurels?" in LE GALÈS, P., LEQUESNE, C.: *Les paradoxes des régions en Europe*, op.cit., pp.63 et 65.

<sup>911</sup>Il est de fait très difficile de démêler l'écheveau des motivations dont témoignent les nationalistes catalans à l'encontre de l'Europe. **Emaillé d'idéalisme et de pragmatisme, le discours pujoliste oscille entre deux pôles: le politique pour le politique et le politique pour l'économique**. Le second semble cependant dominer, si on se réfère à la récurrence du thème de l'**efficacité économique** par rapport à ceux de la **démocratie locale** et du **pluralisme culturel**. Le **logos européiste du Président PUJOL** (au sens de parole se traduisant par une action) est ainsi surdéterminé par une logique exprimée ici de façon assez transparente: "*Dans le cadre d'une politique macro-économique relevant des gouvernements centraux et de plus en plus de la Communauté Européenne, ce sera la politique micro-économique qui fera la différence entre les pays et les régions; on entend par là toute amélioration de la compétitivité, de la cohésion, du bien vivre ensemble [littéralement "convivencia"] et du climat social. Ces affaires relèvent davantage des régions. Le régionalisme européen cesse donc d'être un fait marginal ou nostalgique, en toute hypothèse insuffisant, pour se transformer en un instrument primordial de dynamisation et de progrès*". Et de poursuivre: "**Le régionalisme ainsi défini représente une libération d'énergies et une multiplication d'initiatives et, comme je vous le disais, un surcroît de compétitivité**". Ces citations sont extraites de deux allocutions prononcées en 1990 et 1993 et intitulées "*El papel de Catalunya y de otros gobiernos regionales europeos en la Europa de 1992*" et "*Doctrina y praxis del regionalismo en Europa*". Elles sont extraites de PUJOL, J.: *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., pp.192-193 et p.301).

<sup>912</sup>On insiste une nouvelle fois sur le fait que ces entités ne peuvent en principe pas être mises sur le même plan. Si les missions du *Patronat Català Pro Europa* ne se limitent théoriquement pas à la sphère économique, c'est moins vrai dans les faits, comme en témoigne sa structure fonctionnelle où les départements du commerce, des fonds européens, de l'agriculture et des télécommunications dominent les autres. L'existence parallèle de services de promotion économique conforte cette analyse.

les instances européennes. Loin d'être démobilisé par ses gains, c'est-à-dire par la progressive institutionnalisation du pouvoir "régional" dans cet espace politique en gestation, il se trouve conforté dans ses options théoriques et stratégiques. On assiste par là-même à un phénomène comparable à celui qui concerne le nationalisme catalan à l'intérieur de l'Etat espagnol. **L'un et l'autre sont encouragés par la dynamique de l'ensemble dans lequel ils s'insèrent.** L'Etat des Autonomies ne peut naturellement pas être assimilé à l'Europe, mais force est de constater que **l'effet d'entraînement** s'avère être le même. Il est démultiplié pour le nationalisme catalan, puisque celui-ci est partie prenante dans l'un et l'autre ensembles. Dans ces deux configurations de plus en plus imbriquées, il apparaît en outre comme un **pionnier** en matière de mobilisation d'un certain type de ressources politiques et provoque un réflexe mimétique dans d'autres territoires européens. **Vue de Catalogne, Bruxelles importe désormais autant que Madrid, ce qui explique l'exportation de leur savoir-faire péninsulaire en matière de gestion optimale des relations centre/périphérie.** Si les enjeux ne sont pas de même nature, ils n'en sont pas moins essentiels pour la Catalogne. Les nationalistes catalans mettent par conséquent et dans la mesure du possible<sup>913</sup> toute leur expérience au service d'une cause supérieure transcendant l'hétérogénéité objective des territoires engagés à leurs côtés dans une lutte réputée commune.

---

<sup>913</sup>Leur marge de manœuvre est réduite par la relative indépendance des institutions européennes qui contraste avec l'étroite dépendance du gouvernement espagnol à leur égard, surtout depuis 1993. Il est certain que la Commission ne pourrait en aucun cas être soumise à un tel effet de conjoncture électorale. D'autre part, les cultures politiques sont trop diversifiées au sein de l'Union Européenne pour qu'une mobilisation de type nationaliste ne risque pas de heurter des partenaires potentiels et s'avérer contre-productive. C'est conscient de cette donnée que Jordi PUJOL accepte ordinairement de tempérer son discours hors des frontières espagnoles afin de consolider le pouvoir territorial dont il est le représentant. Au **double langage** qu'il se défend de pratiquer en Espagne se substituent en général des propos plus modérés tels que: "*Malgré tout, nous avons choisi de jouer le jeu de toutes les régions*". (Cf. "*El poder regional y la nueva Europa*", Universidad Complutense, Madrid, 18 juillet 1991, in PUJOL, J.: *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., p.219). Sommé d'**adapter son répertoire d'action à ce changement d'échelle**, il accepte donc de **transiger symboliquement** sans perdre sa détermination sur le fond. Il est cependant conscient du risque que comporte cette option, à savoir la dilution de la spécificité des Communautés Autonomes (déjà distinctes entre elles) dans un ensemble "régional" plus vaste.

Ils ne manquent au demeurant pas de projet politique pour l'Europe. Leur ambition, exprimée par un Jordi PUJOL cette fois-ci envisagé comme **l'un des principaux leaders du mouvement "régional" européen**, est parfaitement claire. Elle vise à "*faire de l'Europe une Confédération d'Etats -sans lesquels (...) elle serait vide de substance-, mais en tenant compte de la vitalité et de la créativité des régions*"<sup>914</sup>. Face à la construction européenne qu'ils taxent d'un déficit d'intégration au même titre que l'Etat espagnol, les catalanistes opposent donc des solutions alternatives et des modalités pour les mettre en oeuvre de nature assez symétrique. Le modèle confédéral revient ainsi sur le devant de la scène, sans doute parce qu'il suppose une autonomie accrue pour les "régions", mais aussi parce qu'il demeure relativement imprécis dans ses contours juridiques. Dans l'esprit de ces acteurs, il figure plutôt un horizon difficilement atteignable dont le mérite est d'être opérationnel pour **maintenir un état de tension permanente à l'échelle européenne**. Ce procédé, déjà éprouvé avec succès en Espagne même, reçoit leur faveur puisqu'il est propice à la réflexion sur les voies concrètes de cette autonomisation. Bien que constituant une finalité au statut incertain, le **confédéralisme européen** occupe dans leur idéologie une place primordiale. Sa réalisation passe simultanément par l'acceptation des Etats et par la promotion des "régions" auprès des instances européennes. Concernant les Etats, il est bien sûr possible de douter de la sincérité d'affirmations volontairement faites haut et fort pour apaiser des esprits circonspects à l'encontre de mouvements volontiers taxés de séparatisme. Cette attitude est d'autant plus justifiée que les nationalistes catalans apparaissent comme de véritables contorsionnistes, leur discours devant être pris à plusieurs degrés et les faits venant régulièrement les contredire. Néanmoins, leur approche de l'Etat dans le contexte européen se caractérise par une modération au moins feinte et tactique. Elle n'est pas exclusive et manifeste au contraire une volonté de complémentarité avec les "régions". Si les uns se sont construits au détriment des autres, le problème n'est désormais plus de renverser cette structure existante mais de

---

<sup>914</sup>PUJOL, J.: "Las regiones y nacionalidades en la Europa Unida", 3 juin 1985. Extrait de PUJOL, J.: *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., p.98.

les faire coïncider pour mener un effort conjoint afin d'être présent sur l'échiquier mondial. La préoccupation centrale des nationalistes catalans (le logos nationaliste ne souffrant ici d'aucune distorsion) demeure fondamentalement la recherche de formules institutionnelles à même de mobiliser des énergies dans cette perspective. Si l'hostilité à l'égard du cadre étatique est une constante parce qu'il ferait peu de cas de la diversité humaine, mais aussi parce que cet argument peut s'avérer fortement mobilisateur, sa critique n'est ainsi pas poussée à l'extrême. Les motifs de cette réserve résident dans une prudence toute diplomatique et dans le rôle historique des Etats. Selon Jordi PUJOL, l'Europe se fera ainsi sur leurs fondements, "*lesquels ne sont pas seulement une réalité indiscutable mais aussi un apport de première importance à la structuration des sociétés*"<sup>915</sup>. Et de continuer: "*J'ai déjà eu l'occasion de dire que je ne suis pas partisan de l'idée d'un rejet de l'Etat, mais d'une révision de ses dimensions. J'affirme la même chose quant à l'intégrité et à l'unité territoriale des Etats. Il faut les conserver et les respecter, tout en reconnaissant les régions et en leur concédant l'autonomie qui leur permettront de devenir des protagonistes pouvant à ce titre prendre des initiatives*"<sup>916</sup>. Se heurter aux membres fondateurs de l'ordre européen serait selon lui une gageure irréaliste. Conformément à la politique qu'il a pu mener avec succès au sein de l'Etat espagnol, il insiste par contre sur la nécessité pour le "**fait régional**" d'être reconnu (celui-ci faisant écho au "**fait différentiel**", expression-clef de son répertoire d'action dans la Péninsule et s'y substituant partiellement dans les doléances adressées aux instances européennes<sup>917</sup>): "*L'important n'est pas d'avoir*

---

<sup>915</sup>ibidem, p.25.

<sup>916</sup>PUJOL, J.: "La aportación y el papel de las regiones en la construcción de Europa", Institut Royal de Relations Internationales, Bruxelles, 3 juin 1985, in PUJOL, J.: *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., p.25.

<sup>917</sup>Il est difficile de dire si le parallèle est consciemment établi par le Président de la *Generalitat* entre l'action qui est la sienne à l'intérieur des frontières espagnoles et dans l'Europe communautaire. Envisagées sous l'angle d'une meilleure intégration à, et de, ces ensembles respectifs, et sous celui d'une redistribution territoriale du pouvoir, ses préoccupations manifestent toutefois une symétrie troublante, comme en témoigne cette invitation faite à des experts en droit public: "*Il est donc question d'introduire le fait régional dans les Etats et dans la Communauté Economique Européenne. Je veux dire en termes politiques, de sensibilité, d'idées et pas seulement juridiques. Cela, c'est précisément votre tâche. Vous autres, juristes, vous devez travailler sur cette réalité régionale parce qu'il arrive*

*quelques compétences en plus ou en moins. Ce qui est crucial, c'est d'obtenir la reconnaissance institutionnelle, politique et culturelle en plus des moyens économiques nécessaires à l'exercice de ces responsabilités. Les Etats, ainsi que la Communauté Européenne, doivent reconnaître les régions. Celles-ci doivent d'autre part accéder directement à l'Europe*"<sup>918</sup>. Parmi les propositions formulées à cette fin, l'idée d'une **chambre de représentation territoriale** s'est faite jour, suivant le modèle également préconisé pour l'Etat péninsulaire. On observe par là-même qu'**une forte pression est opérée par les nationalistes catalans pour que les priorités de l'agenda institutionnelle espagnol et communautaire concordent, un pas vers le fédéralisme dans l'un ou l'autre espace renforçant leur autonomie et la légitimité de leurs revendications**. Le souhait émis en la matière par Jordi PUJOL se résume ainsi: "*Je pense qu'un organe consultatif serait nécessaire, mais un organe consultatif pris au sérieux, c'est-à-dire qui soit réellement consulté dans les délais, disposant d'une information suffisante et auquel il faudrait justifier la non prise en compte d'une reconnaissance du Conseil des Régions. Une espèce de Conseil ou Sénat des Régions devrait exister. Des régions, et seulement des régions, entendons-nous bien*"<sup>919</sup>.

Le **Comité des Régions** institué par le Traité de Maastricht ne répond que partiellement à une demande maximaliste qui met volontairement la barre haute dans les transactions politiques. Ce n'est pas un Sénat, avec ce que cela suppose en termes de représentativité territoriales et de compétences. Il ne se compose d'autre part pas uniquement des "régions", l'ensemble des pouvoirs locaux disposant ainsi d'une représentation égale sur le plan juridique. Malgré ces deux motifs d'insatisfaction, sa création et son fonctionnement marquent une **étape importante dans**

*parfois que de puissants mouvements en arrivent à être mal articulés faute de n'avoir pas assez envisagé de solutions juridiques et techniques". PUJOL, J.: "La inserción de las regiones en la Europa del futuro", Palau Robert, Barcelona, 10 mars 1987, in PUJOL, J.: *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., p.59.*

<sup>918</sup>Cf. PUJOL, J.: *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., pp.27-28.

<sup>919</sup>PUJOL, J.: "El poder regional y la nueva Europa", Universidad Complutense, Madrid, 18 juillet 1991, in PUJOL, J.: *Reflexiones sobre Europa*, op.cit., p.225.

**l'institutionnalisation du pouvoir "régional" en Europe.** D'abord parce que l'obligation légale de consultation des entités infra-étatiques directement affectées par des décisions prises à Bruxelles est pour la première fois proclamée. Ensuite, parce que les puissantes associations de "régions" qui s'étaient constituées pour appuyer cette évolution institutionnelle de l'Union Européenne ne se démobilisent pas pour autant et poursuivent leur combat, tantôt en concurrence, tantôt en harmonie avec d'autres pouvoirs locaux. On songe en particulier aux villes, et plus précisément aux métropoles, qui entendent bien ne pas rester passives dans la partie serrée qui se joue actuellement. Si l'action publique de la Communauté est ancienne, l'institutionnalisation de la participation des "régions" au processus de décision européen est très récente. Elle a véritablement débuté en 1988 avec l'entrée en activité du Conseil Consultatif des Collectivités Régionales et Locales (CCCR) dont les membres étaient conjointement désignés par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE) et l'Union Internationale des Villes et des Pouvoirs Locaux (IULA), soit par les principales associations dont il a été question précédemment. Pour ces associations à l'intérieur desquelles les élus catalans (appartenant ou non à des partis nationalistes, mais défendant tous les intérêts d'un même territoire) sont très actifs, il s'est agi d'une première avancée importante. Dissous dès la constitution du Comité des Régions, il a néanmoins ouvert la voie à une participation plus grande des collectivités territoriales à l'élaboration et à l'application de la politique "régionale" européenne. Car ce phénomène concerne **toutes** les collectivités territoriales, les "régions" étant placées sur le même plan que les (autres) collectivités locales par souci d'équité.... et peut-être aussi de conservation, la Commission étant prise entre l'impératif de respecter la structure territoriale des Etats et celui de faire progresser l'intégration européenne, notamment grâce au principe de subsidiarité. De la part des gouvernements centraux (bien qu'il soit contestable de ranger sous le même bannière des Etats aussi différents que l'Allemagne et la France), l'intention était sans doute aussi de **diluer le "fait régional" dans le "fait local"**. On observera à cette occasion la réapparition d'une

tentation déjà forte à l'intérieur de l'Etat espagnol, et contre laquelle les Communautés Autonomes continuent à s'opposer malgré leur manque fréquent de solidarité entre elles, les "nationalités historiques" voyant une dilution du "fait national" dans la généralisation du droit à l'autonomie. Malgré ces limites et même si cela devait profiter à des territoires dotés d'une moindre "personnalité historique" que la Catalogne, c'est en connaissance de cause que les nationalistes catalans ont favorablement accueilli la création du Comité des Régions et ont lutté pour que la composition de la délégation espagnole soit dominée par le pouvoir autonomique. Laissée à la discrétion du gouvernement espagnol, la composition de cette délégation<sup>920</sup> a fait l'objet d'âpres négociations à Madrid, les 17 Communautés Autonomes ayant obtenu de siéger à côté de seulement 4 représentants du pouvoir local (dont l'importante *Federación Española de Municipios y Provincias*, la FEMP). Le combat s'est poursuivi à l'échelle européenne pour la présidence du Comité, le maire de Barcelone l'obtenant pour une période de deux ans (de 1996 à 1998).

Le temps dira si ce comité est un instrument de représentation et d'action à l'intérieur des Communautés conforme aux voeux des nationalistes catalans et suffisant pour l'ensemble des "régions", leur hétérogénéité compliquant l'appréhension et la solution du problème. Malgré l'indéniable avancée dont il témoigne, certains auteurs ont jugé que l'intervention "régionale" demeurait encore fondamentalement impersonnelle et médiatisée<sup>921</sup>. Impersonnelle, parce que d'après l'article 198 A 4 du Traité sur l'Union Européenne, "*les membres du Comité ne doivent être liés par aucun mandat impératif. Ils exercent leurs fonctions en pleine indépendance dans l'intérêt général de la Communauté*". La défense des intérêts propres à un territoire semblant donc exclue, elle doit s'exprimer par le canal d'une revendication globale faite au nom de toutes les

---

<sup>920</sup>Le nombre des représentants avait quant à lui été fixé par la Commission à 21 sur 220 membres au total. L'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni sont ainsi respectivement représentés par 24 délégués.

<sup>921</sup>BURGORGUE-LARSEN, L.: *L'Espagne et la Communauté Européenne*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1995, p.187.

"régions". Or on a vu la difficulté de conjuguer de manière cohérente leurs intérêts et de les représenter équitablement. Leur intervention serait d'autre part encore médiatisée par l'Etat (espagnol), celui-ci déterminant dans quelle mesure la participation "régionale" en tant que telle est possible, voire souhaitable. Les résistances et les carences de cette participation intégrée expliqueraient le **développement d'une action empirique, directe et individualisée à Bruxelles**. Les bureaux de représentation ouverts par les Communautés Autonomes -dont le *Patronat Català Pro Europa* dès 1986- se livrant à des activités de "démarchage"<sup>922</sup> afin de faire prévaloir des intérêts spécifiques et de rendre leur participation davantage effective. Cette analyse paraît fondée, **un défaut d'intégration tendant à être compensé à l'intérieur de l'Etat comme de l'espace européen par des canaux alternatifs de représentation.**

Il ne s'agit cependant pas de voies exclusives, comme en témoigne la **stratégie communautaire déployée avec énergie par les catalanistes, Jordi PUJOL et Pasqual MARAGALL** présentant en la matière la même attitude offensive. Conscients des insuffisances de chaque tactique, l'un et l'autre les incluent cependant dans une stratégie qui a pour point commun de faire de l'Europe un "tremplin"<sup>923</sup> pour les territoires dont ils assurent la représentation. Capitaines de vaisseaux des temps postmodernes, ils s'appliquent à **dominer tous les organes susceptibles de maximiser leur représentation en Europe**<sup>924</sup>. Irrémédiablement dépendants de leurs actions respectives -Barcelone étant la capitale de la Catalogne-, ils se livrent à un **subtil numéro de duettistes sur la scène européenne**. Tantôt **alliés** par la cause catalane, tantôt **opposés** par la nature de leurs fonctions, ils font preuve d'une **même démarche**

---

<sup>922</sup>Synonyme québécois du terme *lobbying*.

<sup>923</sup>D'après l'expression de Laurence BURGORGUE-LARSEN in *L'Espagne et la Communauté*, op.cit., p.189.

<sup>924</sup>Pour n'évoquer que ces deux personnalités, Pasqual MARAGALL a été président du CCRE et du Comité des Régions. Jordi PUJOL a des responsabilités similaires au sein de la puissante ARE, ce qui a placé le Communauté Autonome de Catalogne en situation de "région adhérente " et "présidente" (d'après les qualificatifs de Laurence BURGORGUE-LARSEN *L'Espagne et la Communauté*, op.cit., p.189).

**entrepreneuriale fondée sur le recours systématique à deux ressources politiques.** La première relève à la fois du discours légitimant et de la représentation effective des intérêts catalans. Il s'agit du **milieu associatif**, expression privilégiée de la "**société civile**" d'après une conception largement répandue en Catalogne. Les modalités de survie sous le franquisme et l'idéologie de la survivance auxquelles le catalanisme<sup>925</sup> emprunte beaucoup ne semblent d'ailleurs pas être étrangères à l'exportation en Europe d'une culture et d'un savoir-faire politiques valorisant les initiatives de ce milieu.... et son instrumentalisation par les institutions publiques (*Generalitat* et Mairie de Barcelone confondues). Celles-ci sont de fait **très présentes dans le mouvement associatif européen des "collectivités territoriales et locales"**<sup>926</sup> qui s'est ébauché à l'initiative des municipalités dès le lendemain de la IIde Guerre Mondiale. La Fédération des Associations Communales et le Conseil des Communes d'Europe furent ainsi respectivement créés en 1951 et 1957. Stimulées par les instances européennes soucieuses de trouver des interlocuteurs supplémentaires pour appliquer la politique de planification économique dans les années 70, et animées par la poussée du "fait régional" dans les années 80<sup>927</sup>, une multitude d'associations apparaissent alors. Certaines ne sont pas véritablement nouvelles et ne font qu'inclure en leur sein des représentants "régionaux". Il en va ainsi pour la Conférence des Pouvoirs Locaux fondée en 1957 par le Conseil de l'Europe, rebaptisé Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe en 1975 et auquel s'est substitué en 1994 le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux (CPLRE). Il en va de même pour la Fédération des Associations Communales, transformée en Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE) en 1984. D'autres organisations strictement "régionales" sont par contre apparues, comme l'Association des Régions d'Europe en 1987 dont la vocation est générale, par opposition à la visée sectorielle d'autres entités.

---

<sup>925</sup>Le catalanisme de droite assumé par CiU et le socialisme catalaniste du PSC-PSOE peuvent dans cette perspective être mis sur le même plan.

<sup>926</sup>Pour reprendre la terminologie française.

<sup>927</sup>Cette poussée s'explique entre autres par la redéfinition de la structure territoriale -ou redistribution territoriale du pouvoir- dans quatre pays européens à cette période: la Belgique, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni.

Outre sa présence active dans les forums les plus convoités que sont le CPLRE, le CCRE et l'ARE, la Catalogne fait ainsi partie de l'Association des Régions Frontalières en Europe (ARFE, 1971), de la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes de la CEE (CRPM, 1973) et de la Conférence Européenne des Régions Viticoles (CERV, 1987).

**La seconde ressource politique utilisée aussi bien par le Président de la Generalitat que par le Maire de Barcelone dans ces forums (et en Espagne) est précisément le différentialisme intégrateur.** Pasqual MARAGALL et Jordi PUJOL partagent en tout point la même analyse des risques et des opportunités de ce que les anglo-saxons appellent "l'âge global". On retrouve chez le premier un registre sémantique et un raisonnement similaire à celui qui prévaut chez le second. L'un de ses soucis principaux est de doter l'aire métropolitaine barcelonaise des moyens qui lui permettront de participer dans les meilleures conditions à la compétition économique mondiale. La "vertébration d'une macro-région européenne du Nord du Sud "<sup>928</sup> constitue dans son esprit une "condition de progrès" pour avancer sur cette voie<sup>929</sup>. Sa réalisation passe par la **redéfinition du rôle de Barcelone** pour l'adapter à un jeu désormais planétaire, et par la réaffirmation de sa fonction de "force de frappe de la Catalogne"<sup>930</sup>. Il résume ainsi ses ambitions: "*Centre mondial de la compétition pacifique, avant-garde de l'autonomisme ibérique, référence du Nord du Sud de l'Europe, moteur du dynamisme des villes européennes, ville la plus grande de la rive méditerranéenne de l'Europe, capitale culturelle de l'Europe: voici ce que nous voulons être et ce que nous sommes déjà quelque part (...)*"<sup>931</sup>. A cette fin, les relations avec la *Generalitat* et le gouvernement central sont placées sous le signe de la cordialité et de la collaboration, chacun des partenaires ayant selon lui intérêt au

---

<sup>928</sup>Jordi PUJOL définit lui aussi la Catalogne comme étant le "Nord du Sud de l'Europe".

<sup>929</sup>MARAGALL, P.: "Carta de Pasqual Maragall a Pujol i a González" extraite de la revue *Barcelona-Metòpolis mediterrània*, Mairie de Barcelone, set-oct. 97, n°37, p.44.

<sup>930</sup>Pasqual MARAGALL reprend ici volontairement une expression de Jordi PUJOL dont on notera la connotation belliqueuse.

<sup>931</sup>MARAGALL, P.: "Carta de Pasqual Maragall a Pujol i a González", op.cit., p.40.

développement économique optimal de cette zone. Pour la Catalogne, l'enjeu est de conserver une capitale historique qui peu l'aider à se ranger parmi les pôles d'attraction mondiaux: "*C'est une erreur de penser que Barcelone devrait renoncer à sa puissance, maintenant que le chemin d'une Catalogne riche et forte, autonome et confiante a été retrouvé. Elle demeure sa meilleure garantie de liberté*"<sup>932</sup><sup>933</sup>. Son destin est également lié à celui de l'Etat, puisque: "*l'Espagne ne serait pas l'Espagne sans Barcelone et sans la Catalogne. Cela signifie que dans nos relations interterritoriales à l'intérieur de la Péninsule, nous devons défendre une stratégie pour Barcelone -et pour la Catalogne-pensée depuis l'Espagne, par l'ensemble de ses peuples et par un Etat dont nous sommes un élément important, parfois décisif. Car nous sommes la porte de l'Europe et la locomotive économique, culturelle et technique de cet Etat*"<sup>934</sup>. Il est bien évident que si ces relations de dépendance existent objectivement, il en est une plus manifeste encore: celle qui lie Barcelone à la Catalogne et à l'Etat. Leur concours lui est précieux pour **s'ériger en métropole mondiale et figurer en bonne place dans la hiérarchie urbaine** qui est en cours de reclassement. D'où l'accent mis sur le thème d'une solidarité séculaire qui doit se traduire par l'aide financière des institutions représentatives de ces deux entités. Plus modéré que le nationalisme parfois exacerbé de Jordi PUJOL, le catalanisme n'en est pas moins présent dans la réflexion de Pasqual MARAGALL. Il témoigne d'une affiliation partisane différente, et donc d'un certain retrait comparé à la rhétorique pujoliste. Il s'enquiert cependant tout autant de défendre

<sup>932</sup>Ibidem.

<sup>933</sup>L'histoire européenne et l'histoire espagnole se confondent ici pour donner une résonance particulière aux propos du Maire de Barcelone. Cette cité peut en effet être considérée comme le symbole des libertés communales conquises au détriment des seigneurs féodaux et de la résistance catalane contre la pression uniformisante -d'une intensité variable selon les régimes politiques- de l'Etat espagnol. Indéniable, son statut de capitale fait généralement l'objet de railleries dans le reste de l'Espagne et de témoignages de mécontentement en Catalogne même. Les Catalans semblent à la fois fiers de cette ville à dimension "internationale" et préoccupés des conséquences d'un intérêt trop poussé pour son évolution. L'équilibre territorial intra-catalan et son respect, grâce à la mise en oeuvre d'une politique d'aménagement à l'initiative (tardive) de la *Generalitat*, constituent ainsi un foyer de polémiques récurrentes. Par-delà les divisions qu'elles peuvent engendrer, elles n'entament pas le consensus dont la "capitalité" de Barcelone et le catalanisme font l'objet.

<sup>934</sup>Ibidem.

le particularisme catalan, ce qui met en évidence la spécificité des socialistes catalans vis-à-vis du PSOE. Se référant à la Catalogne, le Maire de Barcelone s'exprime significativement en termes de "nationalité", de "peuple" et de "pays"<sup>935</sup>. La référence à la nation catalane est présente, bien qu'implicite; elle transparaît dans le propos suivant, qui évoque aussi la structure territoriale de l'Etat post-franquiste et la nécessité d'un juste équilibre: "*Notre ville s'ouvrira au monde dans ce contexte, consciente d'être la capitale d'une culture nationale unique et certaine de conférer à cette culture sa plus grande valeur en l'intégrant à la construction fédérale et en se montrant respectueuse de l'Espagne moderne et plurielle*"<sup>936</sup>. **L'identité culturelle et nationale de la Catalogne occupe donc une place privilégiée dans le discours maragallien, à mi-chemin entre un acte de foi sincère et une ressource politique instrumentalisée.** Elle figure en réalité les deux dans un logos moins extrême que le pujolisme. Malgré cette différence de ton et de style, les deux leaders ont au moins en commun de **rechercher une source de mobilisation collective**<sup>937</sup>. Leur action ne vient en rien démentir l'analyse suivante: "*Les types de régionalisme et d'autonomisme sont au nombre de trois. Il y a d'abord celui qui se base sur la demande de reconnaissance d'une identité collective (c'est cette composante qui a le plus stimulé l'autonomisme catalan). Il y a ensuite celui qui se fonde sur l'approfondissement de la démocratie, c'est -à-dire sur le rapprochement des organes de décision par rapport à la base et sur leur déplacement vers la périphérie politique. Il suppose par conséquent une grande participation populaire à la vie politique et sociale. Il y a enfin celui qui a pour motivation première la volonté de libérer le maximum possible d'énergies individuelles et collectives. Ces trois éléments qui sont liés et se complètent sont plus ou moins valides et nécessaires suivant les cas, étant donné l'extrême diversité des régions européennes. Sans conscience collective, ils parviendront difficilement à être opérationnels. Un pays sans personnalité et sans conscience de cette personnalité ne*

---

<sup>935</sup>Ibidem, ainsi que p.60.

<sup>936</sup>Ibidem.

<sup>937</sup>Jordi PUJOL parle de "mobilisation des énergies", expression que l'on retrouve également sous la plume de Pasqual MARAGALL.

*prend pas d'initiatives et n'assure aucune responsabilité. Plus l'essence et la conscience collectives d'une communauté sont marquées, plus grandes seront son énergie et sa capacité d'initiative collective*<sup>938</sup><sup>939</sup>.

Cette croyance résolue en l'historicité de toute communauté humaine peut faire sourire, tant elle s'appuie sur une conception quasi mystique et thaumaturgique du lien social. Elle a cependant le mérite de montrer le leadership nationaliste sous un jour commun, à savoir que tout meneur politique revendiquant cette idéologie endosse tôt ou tard le rôle de "gourou" dans une société donnée. La construction nationale et le positionnement sur l'échiquier mondial reposent ainsi beaucoup sur l'efficacité symbolique, la valeur performative de telles déclarations n'étant aucunement ignorée par leurs auteurs. Elle apporte d'autre part une certaine lisibilité aux actions menées par des institutions aussi influentes que la Mairie de Barcelone et la *Generalitat* de Catalogne. Elle souligne leurs fondements communs et explique le recours massif à la stratégie du différentialisme intégrateur à des échelles en apparence aussi distinctes que l'Etat espagnol et l'espace communautaire. Si l'intention de Jordi PUJOL et de Pasqual MARAGALL est de **contourner le gouvernement central en mettant en place leurs propres réseaux d'action pour ne pas rester passifs devant les présentes et considérables recompositions territoriales** -sans nécessairement ébranler l'Etat-, l'effet de leur autonomie croissante sur celui-ci reste des plus hypothétiques. **L'incertitude** qui pèse à ce sujet ne les empêche pourtant pas de poursuivre leurs activités dans un jeu qui semble décidément bien ouvert. **Le développement de la coopération transfrontalière sur la base d'une culture et d'une identité présentées comme commune de par et d'autre des Pyrénées complète en définitive la "panoplie du parfait stratège nationaliste".**

---

<sup>938</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>939</sup>PUJOL, J.: *Reflexiones*, op.cit., pp.23-24. La partie en caractères gras n'apparaît pas comme telle dans le texte d'origine.

## **CHAPITRE III: le "pragmatisme identitaire" comme dynamique des coopérations transfrontalières**

*"Le transfrontalier, le lieu où se tissent des noeuds, est un terrain d'avenir. Pour nous, en Europe du Sud, nous l'appelons latalvera, ce bord du champ que le paysan ne peut labourer car son attelage arrive avec l'extrémité avec la charrue. C'est cet espace qui serpente entre ce champ et le voisin. Puis entre le voisin et le voisin. Infiniment. C'est toute cette coulée entre l'intérieur et l'extérieur, l'en-deça et l'au-delà. Et ce n'est pas une coupure- arbitraire. Miraculeusement, c'est concrètement un lieu paradoxal; là où se brisent deux identités, mais là aussi où chacune d'elles prend naissance et émerge".<sup>940</sup>*

A l'affût de toutes les opportunités leur permettant d'imposer davantage la Catalogne en Europe, les nationalistes catalans ont choisi de s'investir dans la coopération interrégionale, et plus particulièrement dans la coopération transfrontalière. Le différentialisme intégrateur opère ainsi à une autre échelle que l'échelle strictement espagnole. Il s'appuie pour cela sur une réalité, à savoir sur la perméabilité des Pyrénées et l'existence d'échanges transfrontaliers (section 1). Héritage tiré de l'oubli en fonction de l'impératif très moderne du développement économique local (section 2), cette pratique autrefois minoritaire et mineure s'est convertie en pivot des réseaux de coopération transpyrénéens. Conçus sur des bases fonctionnelles, l'Eurorégion et le réseau C6 sont ainsi dotés d'un atout supplémentaire par rapport à d'autres modalités de coopération interrégionale: l'authenticité d'un fond culturel commun qui donnerait un sens à ces regroupements localisés (section 3). Encouragé par la dynamique de l'Etat des Autonomies, la stratégie différentialiste est

---

<sup>940</sup>Christian RAUCOULE, "Analyse systémique du transfrontalier" in *Territoires*, mai 1994, p.24.

donc aussi stimulée par la logique de l'intégration européenne, ce qui explique sa vigueur persistante.

### **Section 1: Les Pyrénées: une frontière traditionnellement perméable**

S'il est un phénomène caractéristique des recompositions territoriales dans l'Europe contemporaine, c'est bien le développement d'**une forme particulière de coopération "interrégionale"**<sup>941</sup>: **la coopération transfrontalière**. Loin d'être anodin, ce phénomène met au contraire en relief la crise de l'Etat, les transformations qui affectent l'action publique et la **recherche de modes de régulation en principe mieux adaptés à une économie mondialisée**. Il est symbolique, puisque cette nouvelle fonctionnalité signifie en soi la fin d'une époque, celle de la souveraineté de l'Etat. Pour mieux mesurer l'ampleur de ces changements, il convient cependant d'aborder succinctement le concept de frontière avant d'évoquer ensuite l'explosion quantitative et qualitative des échanges entre les deux versants des Pyrénées méditerranéennes. Ce n'est pas trop anticiper que de relever d'emblée le rôle joué par la *Generalitat* -à l'instigation des nationalistes catalans- dans la stimulation de ce type de relations transfrontalières. **La stratégie du différentialisme intégrateur trouve ici un autre point d'application privilégié**, une identité commune transcendant la barrière montagneuse étant idéologiquement inférée d'une histoire, d'une culture et d'une langue également qualifiées comme telles. **Utilisée pour faciliter l'émergence de pôles de développement concurrentiels à l'échelle européenne et planétaire (la micro-intégration allant dans ce raisonnement de pair avec la macro-intégration), la ressource identitaire n'est pas exclusivement utilisée par le gouvernement autonome catalan et par des acteurs agissant sous l'étiquette nationaliste**. On a déjà pu constater que la Mairie de Barcelone y avait recours. C'est le cas d'autres

---

<sup>941</sup>L'usage des guillemets se justifie par le refus de rentrer dans des considérations sémantiques polémiques du type "s'agit-il de coopération entre des nations ou des régions?", révélatrices de la tension entre régionalisation organique et régionalisation fonctionnelle en Europe.

municipalités, également socialistes, comme celle de Girone<sup>942</sup>, de ....(liste des petites villes qui sont dans la coopé sous le sigle "places fortes catalanes"). Côté français, il en va de même. Cela constitue déjà en soi une petite révolution compte tenu de la préférence traditionnellement manifestée par les élus pour l'intégration républicaine ou verticale. Sur l'échelle de valeurs de ces responsables politiques, un portefeuille ministériel ou un mandat "national" représentent en effet le summum et bien souvent la finalité d'une carrière. Le développement des Autonomies explique qu'il en aille désormais souvent autrement dans l'Espagne franquiste. Diriger une Communauté autonome comme la Catalogne est ainsi une source de prestige social, sans doute parce que l'échelon "régional" concentre davantage de pouvoir(s) en Espagne qu'en France, même dans le contexte de la décentralisation. Loin de révéler une modification substantielle de cette hiérarchie des valeurs, l'accroissement de la coopération transfrontalière sur la base d'**une stratégie différentialiste unanimement adoptée** est un fait notable; et cela, même si l'approbation et l'exécution de cette stratégie sont souvent réalisées avec discréption côté français, de peur d'attirer les foudres des représentants "locaux" ou "nationaux" de l'Etat qui ont longtemps eu tendance à sous-estimer et à minimiser ses effets. Pour répondre aux défis du monde moderne, bon nombre d'élus ont de fait recours à cette stratégie et assurent sa diffusion en-dehors de la sphère strictement nationaliste. Le Président de la région Languedoc-Roussillon, Jacques BLANC, atteste plus particulièrement de cette tendance. Même rompu à la suite des élections régionales de 1998, son engagement passé dans les rangs de l'UDF devrait le mettre en principe à l'abri de tout soupçon "séparatiste". "Régionaliste" converti<sup>943</sup>, il joue pourtant avec une ardeur non dissimulée cette carte, au point d'assumer parallèlement la vice-présidence du Comité des Régions à Bruxelles. Face à

<sup>942</sup>Le maire de Girone, Joaquín NADAL, est une personnalité dominante au sein du PSC-PSOE puisqu'il occupe d'importantes responsabilités, notamment comme chef du groupe PSC-PSOE au parlement de Catalogne. C'est à ce titre qu'il a pacté avec Jordi PUJOL la dernière loi relative à la "normalisation" du catalan, en décembre 1997.

<sup>943</sup>Par opposition aux "régionalistes" convaincus qui ont consacré leur existence à la reconnaissance du "fait régional". Dans la mouvance occitaniste, on pense notamment à l'historien et militant Robert LAFONT.

**ce massif réajustement stratégique, l'Etat est bel et bien débordé et les frontières savamment transgressées.**

### A. La notion de frontière

Dans une étude réalisée en 1995 pour le Conseil de l'Europe, plus de 70 "régions" transfrontalières -sur les 235 des 32 Etats membres de cette institution- étaient déjà recensées. Il faudrait aujourd'hui procéder à une réévaluation de cette estimation, dans la mesure où ce type de coopération se développe aussi avec, et entre, les Etats nouvellement admis. Cette donnée met bien en évidence un trait majeur du continent européen, à savoir son caractère de "mosaïque régionale". Les espaces frontaliers participent à leur manière à la définition de cette configuration parce que "*le fait frontalier marque depuis toujours l'histoire et l'espace européens (...) qui se caractérisent par la fragmentation entre Etats; les frontières constituent souvent des "cicatrices de l'Histoire" ainsi que l'a affirmé le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux d'Europe*"<sup>944</sup>"<sup>945</sup>. Conformément à une conception qui correspond encore<sup>946</sup> au sens commun et qui s'inspire d'une approche géopolitique assez influencée par les disciplines juridiques, la frontière est ainsi habituellement définie: "[c'est] la ligne ou la zone qui forme la limite du territoire d'un Etat ou bien d'un ensemble politique que

---

<sup>944</sup>D'après la résolution 165 prise en 1985.

<sup>945</sup>RODRÍGUEZ ÁLVAREZ, J.M.: "La cooperación transfronteriza de las entidades locales españolas". Texte de la communication présentée lors du IIIème congrès de l'Association Espagnole de Science Politique à Salamanque, en octobre 1997, p.2. La connotation négative du terme "cicatrice" éclaire d'emblée sur la représentation dominante au sein de cet organisme. Elle explique par conséquent son ferme engagement en faveur de la coopération transfrontalière, les "régions" (re)constituées par ce biais se convertissant en laboratoires privilégiés de la construction européenne.

<sup>946</sup>La perception des frontières, en particulier et de la frontière en général, risque de connaître une évolution rapide sous l'effet de la libre-circulation des personnes mis en place pour favoriser les échanges à l'intérieur de l'espace communautaire. L'impact sur les jeunes générations du programme d'échanges universitaires SOCRATES (alias ERASMUS), ainsi que d'autres initiatives s'inscrivant dans la même logique peut rapidement répondre à l'attente de ses promoteurs. Leur schéma est simple et peu original, puisqu'il consiste en la **transposition à l'échelle européenne des politiques de construction nationale**. Comme pour un Etat ou une "nation-région" infra-étatique, la jeunesse est ainsi la cible privilégiée d'une politique qui fait une nouvelle fois rimer **socialisation et identification nationales**.

*ses dirigeants politiques cherchent à constituer en Etat plus ou moins indépendant. Sauf lorsqu'il s'agit d'une frontière maritime (...), la frontière est non seulement la limite d'un Etat, mais aussi la ligne de séparation et de contact entre deux Etats et même entre plusieurs Etats (...)"<sup>947</sup>.*

Cette définition renvoie à une modalité d'organisation de l'espace, à un ordre territorial et à une conception du politique qui ont longtemps prévalu sur d'autres types anciens de rapport au territoire: la cité antique, l'empire et la féodalité. Le "système westphalien" possède sa propre historicité ainsi, que le suggère la vision dynamique de Bertrand BADIE: "*Le territoire n'est pas un donné, c'est un construit. Son usage comme instrument de l'action politique correspond à une histoire, à un ensemble d'inventions; son rôle social ne dérive pas d'un impératif, mais probablement d'un mode plus conditionnel. Représentation spatiale parmi d'autres possibles, il n'est intelligible dans le domaine politique qu'en recevant une définition stricte, tenant à la spécificité de la fonction qu'il accomplit. Suivant Robert SACK, on peut établir que le territoire fait sens sur le plan politique en tant que mode de contrôle sur les personnes, les processus ou les relations sociales. Un espace délimité s'établit en un territoire politiquement pertinent dès lors que sa configuration et son bornage deviennent le principe structurant d'une communauté politique et le moyen discriminant de contrôler une population, de lui imposer une autorité, d'affecter et d'influencer son comportement. Le principe de territorialité devient ainsi politique non pas naturellement, mais en s'imposant comme instrument de domination au sein de la société. Il suppose que le pouvoir politique s'exerce non pas à travers le contrôle direct des hommes et des groupes, mais par la médiation<sup>948</sup> du sol. Loin d'être naturel, celui-ci est ainsi clairement instrumental, et loin d'être la projection géographique d'une communauté donnée il est, tout au contraire, un moyen de définir et de délimiter*

---

<sup>947</sup>LACOSTE, Y.: article "Frontières" du *Dictionnaire de Géopolitique*, Paris, Flammarion, 1993, p.658.

<sup>948</sup>Déjà souligné dans le texte d'origine.

*une communauté politiquement pertinente; loin d'appartenir au domaine de l'inné, il relève de la convention. A ce titre, il renvoie d'abord à une histoire, c'est-à-dire à autant de variables lourdes, à des pesanteurs sociologiques qu'à des hasards, des événements, des jeux et des stratégies d'acteurs. Il est difficile de comprendre le principe de territorialité sans le ramener à l'histoire qui lui a donné vie et sens*"<sup>949</sup>.

Cette histoire, c'est celle de l'Europe occidentale et de la construction des Etats, protagonistes principaux de la scène "internationale" pendant des siècles. Elle se confond avec l'édification nationale qui a bien souvent prolongé la définition et l'institutionnalisation des frontières, reflets d'un rapport de forces à un moment donné. Instantané durable, négatif positif, la frontière est reine en cette "belle époque de la territorialité"<sup>950</sup>. Elle est sacro-sainte, pour faire référence aux traditions qu'elle remet précisément en cause. Fonctionnelle, elle symbolise le nouvel ordre politique qui s'est progressivement imposé: "*L'Europe territoriale s'est construite pour défier l'Eglise et l'Empire, et pour distinguer les souverainetés stato-nationales du contrôle exercé par les croyances et les cultures. Le territoire ne s'est pas construit, à la sortie du Moyen-Age, comme instrument des cultures, mais comme un moyen d'émanciper l'ordre politique de la tutelle exercée par celles-ci. Revanche du politique sur les déterminants identitaires, le territoire n'a de cesse de combattre ou, au moins, d'occulter les identités particularistes. Procédant du sol, les communautés politiques relèguent les identités religieuses, linguistiques, claniques ou villageoises qui y perdirent toute prétention à créer de l'autorité. Annonçant ou facilitant l'idée d'espace public, le principe de territorialité est porteur de liberté et d'égalité; il est en fait annonciateur d'une citoyenneté dont la vocation est de s'imposer au-delà des allégeances communautaires. (...). Instrument d'émancipation, le territoire est aussi une arme de sécurité: la frontière, le marquage territorial deviennent sources de protection. La séparation devient une méthode du mieux-être, limitant le champ de redistribution des*

---

<sup>949</sup>BADIE, B.: *La fin des territoires. essai sur le désordre international et sur l'utilité social du respect*, op.cit., p.12.

<sup>950</sup>D'après l'expression de Bertrand BADIE in ibidem., p.45.

*richesses et rendant celle-ci d'autant plus réalisable. D'un point de vue externe, elle assoit la sécurité sur un curieux paradoxe: la menace est reconsidérée en étant principalement située à l'extérieur des frontières. (...). La frontière protège de l'ennemi autant qu'elle le crée. Elle définit autant la sécurité qu'elle génère l'insécurité. Plus encore, elle peut faire de l'appétit territorial une menace pour l'autre: le territoire est faiseur de paix et de guerre. En cela, il est créateur d'un véritable système international"*<sup>951</sup>.

Même si ce principe de territorialité est aujourd'hui battu en brèche, il fonde encore la définition ordinaire et normative de la **frontière**. On l'a vu, celle-ci est généralement et spontanément -le socialisation aidant- appréhendée en termes de **séparation**. Rattrapés par les faits et par la constitution de réseaux qui ressuscitent des allégeances de type traditionnel, les observateurs ont cependant dû se raviser. D'où une approche de la frontière qui l'appréhende dans son ambivalence structurelle: "*[elle] peut être envisagée suivant de multiples perspectives et dans diverses optiques qui se ramènent bien souvent à un binôme. La frontière peut ainsi simultanément ou non, suivant les cas, couper ou assembler, lier ou disjoindre. Elle peut être synonyme de synergie ou d'entropie, d'ouverture ou de fermeture...Elle peut également être traitée suivant différentes perspectives scientifiques qui vont de la biogénétique jusqu'à la théorie des systèmes. Dans chacune d'entre elles, se manifeste ce double et ambivalent rôle de la frontière qui sépare et unit en même temps, sert d'élément distinctif et d'ouverture*"<sup>952</sup>. L'approche proposée par Bernard POCHE va plus avant encore dans une perception de la frontière qui pourrait être qualifiée de positive. Il l'appréhende en effet plutôt comme un **lieu de contact** et un **espace d'échanges**. La transgression croissante des frontières semble chez cet auteur induire la valorisation d'aspects jusqu'ici refoulés au second plan, et la **levée partielle d'un tabou fondateur de la modernité politique**.

---

<sup>951</sup>Ibidem, pp.47-48.

<sup>952</sup>RODRÍGUEZ ÁLVAREZ, J.M.: "La cooperación transfronteriza de las entidades locales españolas", op.cit., p.4.

Ses travaux attestent d'une tendance générale parmi les observateurs. Ils confèrent une plus grande intelligibilité au phénomène transfrontalier en le replaçant dans le temps long. Affinant la problématique classique et dominante de la frontière, il envisage celle-ci "comme l'articulation de la socialité" et nie qu'elle ait jamais été un véritable rempart: "*[elle] existe dès que se pose le problème du sens social. Mais en même temps (...), elle symbolise le contact -mais une certaine forme de contact. La frontière est faite pour être franchie, mais pas de n'importe quelle manière, ni avec n'importe quelle connotation, car elle est l'expérience du contact avec l'Autre*"<sup>953</sup>.

## B. Les territoires sont-ils vraiment "finis"?

Instituée depuis le XVIIème siècle, la **frontière franco-espagnole** s'inscrit parfaitement dans cette perspective, tant sa **porosité** est attestée par les riverains et les historiens. La persistance des échanges entre la "Catalogne nord" et la "Catalogne sud"<sup>954</sup> constitue donc un **héritage que les nationalistes du Principat ont habilement (ré)activé pour stimuler la coopération transfrontalière**. Nul doute que l'Histoire n'est pas ici absolument travestie et que les anciennes pratiques expliquent l'apparition des nouvelles. Celles-ci n'ont effectivement pas pour point de départ le néant relationnel. Le passé est cependant et délibérément idéalisé, la continuité de ces relations attestant de l'antériorité de la "nation catalane" par rapport aux Etats espagnol et français. Quand elle n'est pas passée sous silence, l'inégale intensité de ces contacts est justifiée par l'aliénation subie à cause de l'appartenance à ces ensembles. Le temps serait ainsi venu de se retrouver physiquement et individuellement, mais surtout spirituellement et collectivement. L'étau étatique se desserrant, il s'agirait ainsi de recouvrer une identité perdue et même pire: une identité confisquée. Le discours identitaire fonde alors la coopération transfrontalière, l'émouvante évocation des retrouvailles nationales occultant les intérêts réciproques du "sud" et du "nord" à

---

<sup>953</sup>POCHE, B.: "La frontière comme articulation de la socialité", 1991, p.5.

<sup>954</sup>D'après l'expression qui prévaut dans les milieux nationalistes catalans de part et d'autre des Pyrénées.

coopérer. Le propos n'est évidemment pas de nier l'identité comme sentiment individuel ou collectif. Il est seulement de souligner son rôle en tant que mode de légitimation dans le logos nationaliste. Car dans la pratique, **la tradition rédemptrice légitime la constitution de réseaux territorialisés qui témoignent, non pas de la "fin des territoires", mais de leur dynamisme permanent.** Si le système westphalien est effectivement mis à mal de nos jours, il n'en va pas de même pour le principe de territorialité qui est précisément au centre de bien des revendications qualifiées de séparatistes, pour cette raison même. En Catalogne, cela est rendu manifeste par la définition du catalan comme "langue propre" et par l'opposition droits collectifs/droits individuels qui exposent le gouvernement aux critiques libérales<sup>955</sup>. Pour ce qui est de la coopération transfrontalière, la situation est nécessairement plus compliquée. Si les nationalistes catalans semblent conscients de ne pas pouvoir reproduire le modèle de l'Etat-nation<sup>956</sup> qui fait coïncider une culture, un pouvoir politique et un marché sur un territoire donné, et s'ils l'écartent pour son côté utopique, cela ne les empêche pas d'avoir recours au principe de territorialité pour stimuler la coopération transfrontalière dans l'aire (inégalement) catalanophone. Le concept de "Pays Catalans" apparaît dans ce contexte et, bien que désormais moins en vogue, manifeste la volonté de la part des nationalistes catalans de substituer une solidarité nationale à une autre. Leur objectif n'est en définitive pas de susciter une allégeance unique mais de mobiliser des énergies par le canal identitaire. Certes, cela ne préjuge aucunement de l'effet de leur politique en direction de territoires placés sous souveraineté française. Conjuguée à d'autres facteurs d'affaiblissement des Etats, celui-ci peut effectivement s'avérer très efficace et motiver à terme (mais lequel?) un changement de cap plus nettement séparatiste. Compte tenu de la nature éminemment

---

<sup>955</sup>On trouvera une synthèse des arguments opposés à la *Generalitat* suivant la perspective libérale dans: BRANCHADELL, A.: *Liberalisme i normalització lingüística*. Barcelona, Empúries, 1997, 229 pages.

<sup>956</sup>Ils se montrent en cela bien plus modestes et réalistes que les français dans leur ensemble, pour qui l'Etat-nation va de soi. Si l'idéal monarchique, puis révolutionnaire, s'est réalisé dans l'Hexagone (devenu tel...), cela n'est pas allé sans résistance(s) aujourd'hui souvent ignorées ou refoulées. Au regard d'autres pays dans le monde, et malgré le rayonnement que cet idéal lui a précisément conféré, la France figure donc bien l'exception plutôt que la règle.

pragmatique du nationalisme catalan, nul ne peut à l'heure actuelle exclure tout à fait l'éventualité de la constitution d'une nation et d'un Etat catalans sur la base de cette solidarité (re)trouvée. L'impact des politiques de rapprochement transfrontalier pourrait de fait constituer un signe d'encouragement pour les nationalistes catalans et assurer la promotion d'un différentialisme potentiellement désintégrateur. Mais c'est là de la prospective, leur priorité étant pour le moment de trouver toutes les ressources susceptibles d'assurer l'intégration optimale de la Catalogne aux pôles d'attraction mondiaux, en devenant elle-même un. L'identité catalane en fait partie, mais non exclusivement.

La participation de cette Communauté Autonome au groupe des *4 Moteurs de l'Europe*<sup>957</sup> atteste de l'existence d'une autre solidarité plus ouvertement économique: celle de territoires déjà développés qui veulent concurrencer les leaders que sont l'Ile de France ou la Bavière. Dans ce cas de figure, l'argument identitaire n'apparaît logiquement pas dans le discours des partenaires. Son absence n'empêche pas pour autant cette collaboration d'être bénéfique pour les parties. Si elle empiète sur la souveraineté de l'Etat, la coopération transfrontalière instituée de par et d'autre des Pyrénées , n'en consacre donc pas moins la prévalance du principe de territorialité dans le monde actuel. D'où d'ailleurs la résurgence et l'instrumentalisation des cultures infra-étatiques pour fonder ce genre d'initiative. A cela, rien de surprenant puisque les Etats se sont eux-mêmes construits en substituant (ou en essayant de substituer, dans bien des cas) une culture aux cultures antérieures. Se faisant, ils ont montré qu'il s'avérait bien difficile d'instaurer et de maintenir un ordre politique sans lui conférer une assise culturelle. **Pour l'analyse de mouvements comme la nationalisme catalan, on aurait donc tout intérêt à abandonner l'assimilation Etat/principe de territorialité et l'opposition à bien des égards normative Etat/réseaux et Etat/cultures communautaires/identités particularistes.** Il convient également de se départir d'une conception rejetant les seconds termes de ces binômes hors du champ

---

<sup>957</sup>Aux côtés de la Lombardie, de Rhône-Alpes et du Bade-Wurtenberg.

politique. **Coopération transfrontalière et différentialisme intégrateur se confortent ainsi mutuellement et participent d'une même volonté d'exercer davantage de pouvoir.** Ils s'inscrivent en l'occurrence dans le cadre du jeu démocratique en France et en Espagne, même si cette vérité semble parfois difficile à assumer. **L'institutionnalisation des échanges transfrontaliers sur fond d'identité commune représente à ce titre une innovation qui se situe dans un entre deux géographique (sud/nord), historique (tradition/modernité) et conceptuel (territoire/réseau, Etat(-nation)/flux informels).** "L'espace pertinent" (ou plutôt les espaces pertinents, car on a vu qu'ils étaient plusieurs) coïncide alors avec un réseau territorialisé qui confirme l'intérêt d'une approche réaliste et positive de la frontière. Il faut dire que celle des Pyrénées s'y prête particulièrement bien. L'évocation de son histoire permet de comprendre pourquoi cet héritage constitue une ressource politique privilégiée par les nationalistes catalans et de mettre en évidence le travail de (ré)invention de la tradition auquel ils se livrent pour éviter toute périphérisation dans le "nouvel ordre mondial"<sup>958</sup>.

### C. Les Pyrénées, entre zone-frontière et ligne-frontière

Contrairement à une vision assez largement répandue, créée et entretenue par les instances de socialisation dans chacun des Etats concernés, la frontière franco-espagnole n'est ni fossilisée ni morte. Bien qu'étant l'une des plus anciennes et l'une des plus stables d'Europe occidentale, elle possède une vie propre qui interdit toute approche statique. Ce phénomène est ancien, antérieur même à la construction des Etats modernes que sont l'Espagne et la France. Bien qu'affecté par l'institution de l'ordre étatique, il s'est perpétué. C'est la mémoire vive de cette séculaire transgression qui se trouve aujourd'hui mobilisée pour encourager la coopération transfrontalière dans cette partie du continent européen. Les ouvrages fondateurs de Jacques

---

<sup>958</sup>D'après la formule lancée par le Président des Etats-Unis à la suite de l'effondrement du bloc communiste.

DESCHEEMAEKER pour le côté basque, et de Peter SAHLINS pour le côté catalan, suggèrent indirectement cette idée, puisqu'ils pointent tous deux la **constante perméabilité des Pyrénées**. La raison de cette porosité est simple et tombe sous le sens, si l'on accepte d'abandonner un instant le discours idéologique sur la "barrière pyrénéenne", sur son caractère "naturel" et "inévitable". Sur le plan géomorphologique, les Pyrénées ne sont pas une suite de hautes montagnes infranchissables. Leur altitude diminue au fair et à mesure que l'on se rapproche de l'Atlantique et de la Méditerranée. Entre les deux, un entrelacs de vallées, de cols et de plaines, invalide définitivement la représentation des Pyrénées comme un mur plat et vertical. Ainsi donc, la vallée représentait dans ces montagnes à la fois l'espace physique, "l'espace pertinent" et l'espace vécu. Baignée dans une autarcie relative, c'était un monde en soi géré par les habitants pour faire un "*usage optimal des ressources écologiques nécessaires à la reproduction de leur mode de vie agro-pastoral*"<sup>959</sup>: "*Les populations autochtones ou essaimées par les invasions le long des Pyrénées se sont groupées dans les Vallées fertiles dont les pâturages situés dans la montagne constituaient la principale richesse d'une économie consacrée à l'agriculture et surtout à l'élevage. Ces riches pâturages étaient propriété commune de tous les habitants résidant dans la Vallée et qui eurent tôt fait de s'organiser en un seul groupe pour chaque Vallée. Le régime de communauté des herbes, des pâturages et des bois l'emportait sur l'appropriation privée limitée aux cultures du fond de la vallée. Ce régime reflétait l'organisation administrative de la vallée, en une communauté pastorale et montagneuse dont l'ensemble des habitants déléguaient à une assemblée le soin de gérer en leur nom les biens et les intérêts et d'exercer le Gouvernement. Cette organisation en autant d'unités qu'il y avait de vallées était essentiellement démocratique, mais les problèmes de voisinage avec les autres vallées se posèrent aussitôt. (...). Deux situations se présentaient donc: les relations avec l'extérieur, avec la plaine, c'est-à-dire avec l'organisation suivant le mode féodal, les*

---

<sup>959</sup>SAHLINS, P.: *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*. Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press, 1989, p.10.

*relations avec les vallées voisines, communautés montagnardes soumises aux mêmes règles. Ces relations, assurées par les chemins qui traversent les "ports" mettaient en jeu la question de la propriété de pâturage. Les troupeaux des vallées voisines utilisaient les mêmes pâturages<sup>960</sup> et de fréquentes rixes et querelles surgissaient à tout instant. La vallée n'avait donc pas de limites à proprement parler, les hauts pâturages formaient des territoires souvent contestés. La plupart des essais de bornage ayant bien souvent échoué, les vallées adoptèrent très tôt le régime de l'indivision et signèrent à cet effet des actes appelés *faceries "lies et passerries"*<sup>961</sup>, destinés à assurer la paix entre elles et à organiser l'usage et la possession des pâturages situés à leurs limites et considérés comme indivis. Cette organisation subsiste encore aujourd'hui<sup>962</sup>: organiser pacifiquement la possession des territoires indivis au moyen de facerries est le fait essentiel qui guide toute étude de la frontière<sup>963</sup>. Dans les territoires de facerries en effet, il n'y a pas de frontière, mais une zone commune soumise à une réglementation, une organisation, une police, une législation particulières"<sup>964</sup>. Institutions à vocation économique et politique, ces facerries<sup>965</sup> ébauchèrent autrefois une organisation fédéraliste dont la véritable frontière était au débouché de la vallée, et non pas à la crête des montagnes, suivant la logique instituée ensuite par les Etats. Les monarchies impliquées dans la signature du **Traité des Pyrénées (1659-1660)**, par*

---

<sup>960</sup>Jacques DESCHEEMAEKER rappelle l'importance capitale de la transhumance: "La base de l'alimentation des Vallées est constituée par le bétail qui vient paître dans les hauts pâturages. Mais le bétail des Vallées espagnoles vient aussi en été utiliser ces pâturages et empiéter sur eux lors de la transhumance, où, selon le bien joli mot d'Iorga, ils quittent leur "patrie d'hiver" pour leur "patrie d'été"". Cf. DESCHEEMAEKER, J.: *La frontière pyrénéenne de l'Océan à l'Aragon*. Suite d'articles parus pour l'essentiel dans la revue EUSKO-JAKINTZA, 1950, p.362.

<sup>961</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>962</sup>L'auteur arrive à cette conclusion à la suite d'enquêtes de terrain réalisées dans les années 40 et 50.

<sup>963</sup>Déjà souligné dans le texte d'origine.

<sup>964</sup>DESCHEEMAEKER, J.: *La frontière pyrénéenne de l'Océan à l'Aragon*, op.cit., pp.135-136.

<sup>965</sup>Cf. carte de ces facerries dans les Pyrénées méditerranéennes en annexe n°49.

lequel la France annexe le Roussillon et une partie de la Cerdagne<sup>966</sup>, ne parviennent cependant pas à définir exactement la localisation de la frontière. Cela est dû à la résistance des habitants soucieux de préserver leur vie collective, et au principe de souveraineté juridictionnelle qui n'exclut pas le maintien d'une zone-frontière dont les monarques s'accommodent. Malgré la différence des référents qui motivent l'action des régimes monarchiques, puis libéraux -la souveraineté territoriale se substituant progressivement à la souveraineté juridictionnelle-, Peter SAHLINS analyse ce traité comme la première phase d'un **long processus conduisant à l'édification effective de la frontière**. Il ne s'agit alors que de son allocation, sa délimitation et sa démarcation n'intervenant qu'en 1866-1868 avec la signature du **Traité de Bayonne**. De stable et approximative, la frontière devient alors figée et fixe grâce à cette "Charte de la Frontière" âprement négociée depuis 1853. La frontière politique et linéaire s'impose alors sous l'influence des idéaux révolutionnaires qui poussent à son extrême la doctrine de territorialisation de la patrie et de nationalisation des limites dites naturelles. Quelle qu'ait été la force de cette ambition, la rupture n'est cependant pas nette avec les époques précédentes, de même qu'entre les versants espagnols et français: "*(...) les guerres de la Révolution et de l'Empire, éveillant la patriotism contribuèrent à faire des Pyrénées, limite politique, une frontière morale. Mais si les passerelles ont ainsi perdu tout caractère politique, elles ont conservé à travers les siècles leur caractère primitifs de conventions pastorales*"<sup>967</sup>. Loin de faire fi des tracés traditionnels et du droit coutumier local, le Traité de Bayonne conclu entre Napoléon III et Isabelle II conserve (bien qu'en le limitant) la capacité de conclure des faceries entre vallées. Il consacre d'autre part l'existence de "faceries perpétuelles" qui voient ainsi perdurer leur autonomie et leurs institutions. Même dans les cas où la coupure est plus marquée -comme dans le Roussillon et en Cerdagne-, **le souvenir du passé et la poursuite des échanges de biens et de personnes assurent une**

---

<sup>966</sup>Exactement 33 villages de Cerdagne et suivant une ligne de partage dont la rationalité peut échapper, à moins qu'elle ait précisément consisté en la division pure et simple de cette vallée. Cf annexe n°50, pour une visualisation cartographique de cette partition.

<sup>967</sup>DESCHEEMAEKER, J.: *La frontière pyrénéenne de l'Océan à l'Aragon*, op.cit., p.159.

**continuité par-delà la frontière:** continuité en matière de communauté d'intérêts, de solidarité par rapport aux nécessités de la vie collective, de loyauté et d'identité ou de sentiment d'appartenance. Cela ne signifie aucunement que la frontière n'a pas été intérieurisée, les identités nationales espagnole et française justifiant parfois les luttes communales et la politique d'assimilation culturelle menées énergiquement (mais avec plus de succès en France) par les Etats. Il existe bien aujourd'hui dans les esprits un Roussillon français et deux Cerdagne(s), ce qui explique certaines **réticences** face à la prétention des nationalistes catalans d'insérer ces territoires dans leur zone d'influence au nom de la domination exercée par le Principat jusqu'au XVIIème siècle. Ce riche passé commun allié à la persistance d'échanges tant religieux, économiques que culturels tout au long des siècles constituent cependant à coup sûr un atout dans le contexte actuel. Un élément décisif pour l'accroissement et l'institutionnalisation de relations est d'autre part le caractère non figé de l'identité locale. Son contenu est en effet "fonction des intérêts locaux"<sup>968</sup>, ce qui suggère que si les deux Etats satisfont insuffisamment les besoins matériels ou plus largement les attentes de leurs ressortissants, ceux-ci peuvent réviser leurs allégeances. Certes, on voit mal pourquoi et comment la Cerdagne et le Roussillon feraient sécession pour se rattacher à la Catalogne. Cela n'aurait pas grand sens dans le monde contemporain. Cela n'exclut pas pour autant une participation active de ces territoires à des réseaux de coopération transfrontalière qui, comme la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), témoignent de la **prégnance d'un "fédéralisme inachevé"**<sup>969</sup> et de la **"force des liens faibles"**<sup>970</sup>.

#### D. La Communauté de Travail des Pyrénées: une initiative locale en faveur de la zone-frontière

---

<sup>968</sup>D'après l'expression de Peter SAHLINS in *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*, op.cit., p.291.

<sup>969</sup>D'après l'expression de Jacques DESCHEEMAEKER in *La frontière pyrénéenne de l'Océan à l'Aragon*, op.cit., p.159.

<sup>970</sup>Pour reprendre l'expression du sociologue Mark S.GRANOVETTER, cité par Ariel COLONOMOS dans l'introduction de l'ouvrage *Sociologie des réseaux transnationaux. Communautés, entreprises et individus: lien social et système international*, op.cit., p.58.

La CTP est paradigmatic de la volonté manifestée aujourd'hui par bon nombre d'acteurs locaux de prendre des initiatives et de les ajuster en fonction de la nouvelles structure des opportunités qu'est l'Europe communautaire. Elle témoigne de leur souhait de repenser le développement de leur territoire pour le rendre plus compétitif à cette échelle et au-delà. La **culture** n'est pas absente de leurs préoccupations. Au contraire, elle se voit explicitement assigner pour **fonction** le **renforcement de la cohésion de ces territoires dans une logique de mobilisation des énergies. La stratégie du différentialisme intégrateur se déploie ici pleinement.** L'identité du groupe ainsi formé n'est plus exclusivement économique, comme dans le cas des 4 Moteurs pour l'Europe; elle n'est pas tout à fait communautaire, comme en atteste le réseau de "régions" Eurorégion et celui de villes C6 dans l'"aire catalanophone"<sup>971</sup>. Cette identité, c'est précisément un lieu **géographique, politique et symbolique -Les Pyrénées-** qui atteste bien d'une inversion des valeurs et d'une révision des stratégies à l'égard des centres de décision politique traditionnellement monopolisés par les Etats espagnol et français. Bien sûr, le processus est à peine initié si on le situe dans le temps long. Il est par ailleurs inégalement soutenu par les élites concernées, le "complexe du local" étant encore plus vif chez les français que chez les espagnols<sup>972</sup>. Dernier élément de pondération: si les

<sup>971</sup>Sous ce terme technique et apparemment neutre se cache un abus de langage, car cette aire est loin d'être aujourd'hui uniformément catalanophone. Chiffres. Elle est bien souvent utilisée à la place de l'expression "Pays Catalans" qui est nettement plus connotée sur le plan politique. Dans ce cas, un pas est franchi entre la pratique linguistique et l'existence d'une communauté politique. Il ne faut donc pas s'étonner que la librairie officielle de la *Generalitat*, à Barcelone ou à Madrid, place les articles de ses clients dans des sacs sur lesquels est reproduite une carte de l'aire catalanophone. Un ensemble est ainsi isolé, sans que la frontière entre les deux Etats soit plus marquée que celle entre les Communautés Autonomes. La carte en question est également en vente à l'intérieur du magasin, ce qui confirme un penchant pour une forme de "marketing identitaire".

<sup>972</sup>Le problème ne se pose pas, ou se pose moins, pour la Principauté d'Andorre, puisque sa superficie a toujours été restreinte (453 km<sup>2</sup> pour une population de près de 50000 habitants). Le rapport au territoire y est différent, car il s'agit d'une enclave située au coeur des Pyrénées dont le Conseil Général des Vallées désigne l'exécutif. Seigneurie héritée du Moyen-Age, c'est un Etat souverain depuis 1993 qui accorde une priorité à son intégration dans l'espace communautaire. Si le catalan est l'unique langue officielle, l'espagnol et le français sont

uns et les autres jouent "la carte du local transfrontalier", ils n'en abandonnent pas pour autant des stratégies "nationales"<sup>973</sup> et ne dédaignent pas de rechercher un leadership par une voie ou une autre (intégration horizontale ou verticale) à l'intérieur de leur Etat d'origine. L'action de la Catalogne autonome est à ce titre typique d'un savoir-faire que d'autres collectivités d'ordinaire moins revendicatives (les françaises) tendent à s'approprier. Malgré ces réserves, le processus en cours est assez remarquable puisqu'il a pour point de départ un **pari historique: faire d'un handicap un atout, transformer les Pyrénées non plus en no man's land mais en "espace pertinent" pour un développement viable.** Contrairement aux Etats qui, par le canal de leurs représentations diplomatiques, campent sur leurs positions et font preuve d'une bien grande cécité au regard de la perméabilité de la frontière, les acteurs locaux assument le passé pour qu'il les aide à affronter l'avenir. Ce passé, c'est à la fois la territorialisation et l'intériorisation de la frontière et sa transgression permanente. D'où une attitude pragmatique qui assume les facteurs de division, mais insiste sur les points communs, afin de stimuler et de légitimer les initiatives contemporaines en faveur de la coopération transfrontalière.

Le défi n'est pas mince, car si elles ne figurent pas systématiquement des frontières naturelles, les montagnes n'en sont pas moins là. On a plutôt le sentiment de se trouver face à un **espace éclaté, modelé par la tectonique des Etats**, sur lequel aucun volontarisme politique ne pourrait avoir prise. C'est pourtant à ce défi que quatre Communautés Espagnoles (l'Aragon, la Catalogne, la Navarre, le Pays Basque), trois régions françaises (l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) et le micro-Etat d'Andorre se confrontent officiellement à partir de 1983. L'Etat espagnol n'est donc pas encore formellement membre de la CEE que des accords transfrontaliers lient déjà des Communautés (fraîchement) autonomes aux régions créées par la

---

pratiqués sans difficulté par des habitants qui, bien souvent liés au commerce touristique, sont en réalité parfaitement multilingues.

<sup>973</sup>Le "national" renvoie alors à l'Espagne et à la France.

décentralisation en France et à une seigneurie placée sous l'autorité de deux co-princes<sup>974</sup>. Il s'agit d'une démarche assez pionnière en Europe, dont l'extension contribue bientôt à rompre le monopole des Etats en matière de relations "internationales", et plus généralement à limiter leur souveraineté. Couvrant une superficie de 220 000 km<sup>2</sup> et englobant une population de 17,5 millions d'habitants<sup>975</sup><sup>976</sup>, **la CTP privilégie la frontière qui unit au détriment de celle qui sépare**. La déclaration du Commissaire en charge des Affaires Etrangères de la *Generalitat* lors de la XIème assemblée plénière de cet organisme est à ce titre éloquente: "*La Communauté de Travail des Pyrénées s'est constituée dans le dessein de contribuer à dépasser les obstacles découlant de la frontière et d'encourager le développement économique, tout en fixant plus particulièrement son attention sur le massif pyrénéen. (...). Les frontières, disait Robert SCHUMAN, l'un des fondateurs de l'Unité européenne, sont les cicatrices de l'Europe. Or, si nous désirons établir une véritable coopération, il nous faut faire en sorte de dépasser et de surmonter cette séparation imposée durant des siècles*"<sup>977</sup>. On aperçoit d'autre part d'emblée **l'effet stimulant et légitimant de la construction européenne**. La progressive institutionnalisation du pouvoir local, par et au sein des institutions communautaires, constitue dans cette perspective une ressource pour réaliser des programmes de développement de façon plus autonome que par le passé. C'est cet aspect que souligne le Président de la Communauté Autonome d'Aragon lors de la même réunion: "*L'Europe des Régions, comme voie supplémentaire dans le processus de poursuite de l'Union Européenne, est mise en avant au travers de la participation des Régions*

<sup>974</sup>Le Président de la République française et l'évêque de la Seu d'Urgell.

<sup>975</sup>A titre de comparaison, et pour prendre la mesure des **espaces concurrentiels** ainsi créés, l'Espagne possède une superficie de 504783 km<sup>2</sup> et la France de 550000 km<sup>2</sup>. Leurs populations respectives sont environ de 39 et 56 millions d'habitants.

<sup>976</sup>La densité moyenne est de 79,14 habitants au km<sup>2</sup>. Les disparités sont néanmoins importantes, puisqu'on constate un écart de 25 en Aragon à 293 au Pays Basque. Le clivage villes/campagnes et villes, campagnes/montagnes est d'autre part très marqué, ce qui accroît la difficulté pour améliorer la cohésion interne de la zone-frontière et de ses abords.

<sup>977</sup>Extrait du rapport de la XIème assemblée plénière de la CTP, les 6 et 7 mai 1993 à Prades (Languedoc-Roussillon), p.96.

*européennes à ces questions en leur qualité de partie des Etats membres. Les Régions d'Europe peuvent avoir un rôle privilégié dans ce processus de construction, rôle reconnu par le Conseil de l'Europe lui-même (convention cadre sur la coopération régionale)<sup>978</sup> et par la création du Comité des Régions dans la Communauté Européenne<sup>979</sup>. L'Europe constitue également un référent légitimant, au même titre que la démocratie locale, et par opposition aux Etats: "Le principe de subsidiarité n'est pas uniquement conçu pour que les Etats enlèvent des compétences à Bruxelles. Le principe de subsidiarité doit être entendu et appliqué aux gouvernements régionaux, aux cantons et aux communes. C'est de cette façon que nous parviendrons à une Europe plus intégrée et avec la participation des citoyens"<sup>980</sup>. Quoiqu'il en soit, l'objectif des entités qui forment la CTP est de créer un cadre compétitif par rapport à d'autres pôles de développement concurrents en Europe et hors d'Europe. Leur union s'inscrit dans cette perspective et ce que leurs représentants qualifient eux-mêmes de "véritable projet d'entreprise" passe par un lobbying efficace auprès des institutions communautaires. Un but intermédiaire est d'obtenir par ce biais le financement partiel d'infrastructures au titre de programmes européens comme Interreg I et II, afin d'alléger l'effort local de développement. Ce type d'action commune est donc perçue comme nécessaire pour limiter l'effet potentiellement marginalisant des reclassements en cours. La logique est simple et valorise fortement l'intégration: chaque composante de ce type d'ensemble doit s'intégrer, au sens où elle doit limiter les déséquilibres internes pour mettre en valeur toutes les potentialités d'un territoire donné. La même opération doit être réalisée à une échelle supérieure, avec dans le cas présent et par ordre croissant: la CTP, l'Europe, le monde. (On retrouve à cette occasion les cercles concentriques chers à Jordi PUJOL) . Tel est le sens conféré à l'intégration. Le differentialisme est une nouvelle fois mis à son service, la culture conférant une*

---

<sup>978</sup>Il fait allusion à la Convention Cadre Européenne sur la Coopération transfrontalière ouverte à la signature à Madrid le 21 mai 1980.

<sup>979</sup>Extrait du rapport de la XIème assemblée plénière de la CTP, op.cit., p.94.

<sup>980</sup>Déclaration de J.VALLVE, représentant du Président PUJOL, lors de la même réunion, p.97 du rapport déjà cité.

identité à cet espace dans une optique de mobilisation des ressources. Le plus surprenant est de constater que la **fonctionnalité de la culture** n'est nullement dissimulée. Elle semble même être de l'ordre de l'évidence. L'action menée dans ce domaine par la CTP repose sur un postulat formulé sans détour. Elle est ainsi réalisée "*considérant l'importance que présente la coopération dans l'échange culturel entre les peuples, sachant que la culture est le plus parlant des signes identitaires, de la manière d'être d'un peuple ou d'une nation*"<sup>981</sup>. Elle connaît une impulsion particulière depuis 1992, date à laquelle un programme spécifique est lancé pour promouvoir ces échanges. Dans le bilan effectué un an plus tard par Jacques BLANC, Président de la Région Languedoc-Roussillon et de la CTP de mai 91 à mai 93<sup>982</sup>, l'importance qui lui est conférée apparaît explicitement: "*Tout d'abord considérée comme présente dans l'ensemble des autres programmes, la culture a été jugée comme devant faire l'objet d'une réflexion particulière débouchant sur des actions spécifiques*"<sup>983</sup>. *La culture a en effet un rôle important à jouer, notamment en matière de communication interne et externe, l'un des moyens majeurs de parvenir à la cohésion et à l'assise de la CTP.* *Cette nouvelle articulation des actions visait à préciser le rôle de la CTP, lieu de rencontres et d'échanges, mais aussi d'actions concrètes. Elle visait également à recentrer les actions des commissions amenées d'autre part à travailler ensemble, aucun secteur ne devant être considéré en soi mais par rapport à un objectif commun: l'affirmation d'une identité. (...). Affirmer l'identité du territoire permettra ainsi d'affirmer l'identité de la CTP considérée comme un acteur en soi, et un véritable interlocuteur par ses propres ressortissants et par les instances nationales et*

---

<sup>981</sup>Extrait du rapport de la XIème assemblée plénière de la CTP, op.cit., p.57.

<sup>982</sup>La présidence est exercée par chaque membre en la personne de son Président, par ordre alphabétique des collectivités et pour un mandat de deux ans. Les présidences se sont donc ainsi succédées: l'Aquitaine, de 1985 à 1987; l'Aragon, de 1987 à 1989; la Catalogne, de 1989 à 1991, le Pays Basque [*Euskadi*], etc...

<sup>983</sup>Suivant un **processus comparable** à la politisation de la question linguistique en Catalogne et à la définition d'un champ d'intervention préalable à l'application d'une politique publique liée au projet de (re)nationalisation; ce qui confirme l'**europeanisation** -et plus largement l'**internationalisation**- de stratégies jusque-là strictement internes.

*européennes*<sup>984</sup>. L'accent mis sur la nécessité d'une politique culturelle par les membres de cette entité correspond en réalité à un souci partagé de manière croissante par l'ensemble des acteurs "régionaux" en Europe. Le livre blanc adressé en 1992 par l'ARE aux gouvernements "nationaux", aux institutions européennes et à toutes les régions frontalières de l'espace communautaire est à ce titre très instructif. Dans la partie consacrée à une analyse évaluative, les obstacles culturels généraux et sectoriels à la coopération transfrontalière sont minutieusement pointés: réflexes transfrontaliers inexistant ou très faibles; existence de stéréotypes négatifs nationaux et/ou régionaux; nationalisme dans les manuels scolaires, dans les media, etc...; manque de crédibilité des organismes de coopération interrégionale transfrontalière; aspirations trop souvent déçues des populations; barrières linguistiques<sup>985</sup>. Dans la partie basée sur une analyse prospective, les solutions culturelles permettant de dynamiser à l'avenir la coopération transfrontalière sont soigneusement énumérées. Il faut ainsi oeuvrer en faveur de l'élosion de consciences régionales transfrontalières; faciliter toute forme d'échanges scolaires (au sens large); reconnaître les diplômes; généraliser les programmes d'apprentissage et de perfectionnement de la langue de la population frontalière voisine (pour les fonctionnaires, les chefs d'entreprise, etc...); adopter des mesures pour faire circuler les informations régionales transfrontalières (par exemple créer des serveurs transfrontaliers); faciliter toute forme de coopération dans le secteur de la culture (au sens restreint: création, diffusion et réception transfrontalière d'oeuvres musicales, picturales, littéraires, folkloriques, théâtrales, etc...<sup>986</sup>). Le rédacteur<sup>987</sup> invite par conséquent les acteurs "régionaux" à mettre en place de véritables **politiques culturelles suivant le modèle le plus classique du *nation-making***. Il les encourage à ne pas négliger cet aspect de leur action: "*Le secteur de la culture, entendue au sens*

---

<sup>984</sup>Extrait du bilan présenté par la Région Languedoc-Roussillon à la fin de sa présidence. Cf. rapport de la XIème assemblée plénière de la CTP, op.cit., p.40.

<sup>985</sup>*Les régions frontalières et l'intégration européenne*, Saragosse, Diputación de Aragon, ARE, groupe de travail n°6 "coopération transfrontalière", 1992, p.67.

<sup>986</sup>Ibidem, p.85.

<sup>987</sup>Un dénommé Charles RIC, professeur à l'Université de Genève, directeur du Centre d'Observation Européen des Régions (C.O.E.U.R) et converti pour l'occasion en "expert-consultant".

*courant (...), doit cesser définitivement d'être considéré comme marginal, étant donné les stimulations transfrontalières qu'il est capable d'apporter bien au-delà des seuls milieux de la scène culturelle. Tout appui à ce que l'on appelle "l'associationnisme culturel"<sup>988</sup> est à apporter aux associations qui tentent de dépasser les frontières à travers leur public, leurs stratégies ou leur espace de travail<sup>989990</sup>. Si la culture est à ce point fondamentale, c'est pour sa **spécificité**: "Parmi les sept paramètres d'analyse retenus -juridique, institutionnel, politique, administratif, budgétaire, socio-économique et culturel-, le paramètre culturel ou psychologique prend une position particulière: **il domine ou sous-tend, selon le point de vue adopté, les autres paramètres**<sup>991992</sup>. L'enjeu, c'est bien évidemment de former des "sentiments collectifs d'appartenance à un même espace, à une même culture, à une même identité"<sup>993</sup>. Dans l'intention tout au moins, le principe de territorialité est donc bien vivant.*

Dans le cas de la CTP, il est légitimement permis de se demander **de quelle culture il s'agit**. Car enfin, reconnaître sa dimension spécifique et définir une politique en conséquence ne constituent assurément pas l'étape la plus difficile. Quel contenu concret -si tenté que l'on puisse s'exprimer en ces termes à ce sujet- donner à la culture dans la présente configuration? La tâche est plus difficile que dans l'"aire catalanophone", car le clivage est/ouest se superpose au clivage nord/sud. Les côtes atlantiques et méditerranéennes, déjà si différentes entre elles, s'opposent au surplus fortement aux massifs montagneux. Les espaces ruraux contrastent d'autre part fortement avec des milieux aussi inégalement urbanisés que Bordeaux, Toulouse ou Barcelone et Andorra la Vella, capitale de la Principauté. Sur ces difficultés, point

<sup>988</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>989</sup>Ibidem, p.86.

<sup>990</sup>On relève au passage le rôle dévolu à la "société civile", suivant un schéma similaire à celui qui prévaut en Catalogne pour (re)nationaliser au maximum la société locale. On retrouve par ce biais et à cette échelle la "division du travail nationaliste" constatée dans cette Communauté Autonome.

<sup>991</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>992</sup>*Les régions frontalières et l'intégration européenne*, op.cit., p.68.

<sup>993</sup>Ibidem.

d'allusion dans les documents produits par cette institution. La question est de savoir si elles sont tout bonnement fictives, ou si elles ne sont pas mesurées. Une troisième hypothèse tendrait à supposer qu'elles sont tues pour ne pas limiter l'impact supposément fédérateur de la culture. Le silence opposé à cette question semble être autant le fruit de l'embarras que celui d'une prise de conscience encore trop récente pour isoler simultanément le "secteur culture" et arrêter une conception de ce qu'est/serait la "culture transpyrénéenne". L'exemple des Etats et des nations est assez probant pour convaincre de l'importance du facteur temps dans ce type d'entreprise et de l'intensité du *nation-making*. Le cas de la CTP est à cet égard intéressant, puisqu'il met en évidence **l'inégalité des territoires devant les ressources mobilisables**. Elle est de ce point de vue désavantagée par rapport à des réseaux de coopération transfrontalière comme l'Eurorégion et la C6 qui peuvent tenir un **discours d'évidence** quant à l'existence d'une culture et d'une identité communes. Si personne n'est alors dupe et sait qu'il y a quelque excès à affirmer une telle proposition, force est de constater son **efficacité symbolique**. "Quand dire, c'est faire" est un procédé au moins aussi ancien que les Etats et il n'y a aucune raison pour que cela ait bien fonctionné en Espagne et en France -ensembles hétérogènes s'il en est- et qu'il n'en aille pas de même pour des territoires également dotés d'une certaine cohérence.

Avant d'envisager plus dans le détail les réseaux développés dans l'"aire catalanophone", il reste à souligner le **protagonisme particulier assumé par les catalans au sein de la CTP sous l'impulsion de la Generalitat**. De l'avis général, il leur revient d'avoir rendu cette organisation (encore privée de la personnalité juridique<sup>994</sup>) opérationnelle à partir de leur présidence, en 1989. Ce sont effectivement

---

<sup>994</sup>La modification du droit européen pour que la CTP, ainsi que d'autres regroupements de collectivités territoriales, obtiennent un statut légal leur permettant d'exercer directement les droits liés à sa jouissance, est l'un des chevaux de bataille de ses promoteurs et de l'ARE. Cette doléance est exprimée sur un mode singulièrement lyrique par le président de la région Languedoc-Roussillon, Jacques BLANC: "*Nous sommes tous des enfants naturels de l'amour européen. C'est peut-être d'ailleurs pour cela que nous sommes tous très beaux et que ça marche. Mais il est important à un moment donné d'avoir sa carte d'identité et notre objectif est de recevoir très vite notre carte d'identité européenne. Nous espérons qu'avec elle nous*

eux qui ont créé les différentes commissions de travail et ont fait adopter un règlement d'organisation interne afin d'obtenir un fonctionnement optimal de la structure existante. Les commissions Cartographie, Culture, Economie de Montagne, Environnement et Tourisme, Innovation et Développement Technologique commencèrent dès lors leurs activités. La commission Communications avait significativement débuté les siennes à partir de 1984, tandis que d'autres furent mises en place en 1990 sous la présidence basque (Formation, Sport, Groupe *ad hoc* de Protection civile). Quant au règlement interne, il visait à doter la CTP d'une méthode de travail et de moyens de fonctionnement suivant des objectifs communs. Ceux-ci furent redéfinis et formalisés en 1993, date à laquelle une "Charte d'Action" fut adoptée. La stratégie de la CTP gravite depuis lors autour de quatre grands programmes: le développement des communications et des télécommunications, notamment par la promotion des T.G.V. de l'Europe du Sud qui tardent à s'implanter; le développement de la recherche et de la formation, en particulier à travers le réseau des Universités et des Grandes Ecoles (la jeunesse constituant véritablement l'espoir de ces entrepreneurs politiques); le développement économique et l'aménagement de la montagne, prenant en considération les nécessités de l'environnement et de la protection des milieux et des espèces<sup>995</sup>. A ces axes s'est ajouté la programme de développement des relations culturelles, notamment à travers le fonds culturel commun aux membres de la CTP. On le constate, il s'agit d'un véritable projet gouvernemental, au sens classique du terme. L'ambition de ses promoteurs est grande, à l'image de leur volonté de maîtriser leur propre historicité dans le tourbillon de l'économie mondialisée. Pour eux, un seul slogan: "A des intérêts communs, des

*serons pas seulement les enfants de l'amour, mais que nous serons enfin reconnus comme des partenaires pour la préparation de la mise en oeuvre des programmes européens qui concernent l'ensemble de la Communauté. Vive la Communauté de Travail des Pyrénées.*" (Extrait des *Actes du Xème Conseil Plénier*, 11-12 février 1992, Montpellier, p.34). L'enjeu n'est pas négligeable car, si la CTP permet de faire émerger des programmes communs et d'avoir suffisamment de poids à Bruxelles pour en obtenir le financement partiel, elle ne peut pas en être le maître d'oeuvre.

<sup>995</sup>D'après le texte de la Charte d'Action consigné dans le rapport de la XIème assemblée plénière de la CTP, op.cit., pp.73 à 80.

stratégies communes". Tel est également le fondement des initiatives locales qui ont permis l'émergence des réseaux Eurorégion et C6.

## **Section 2: La stratégie différentialiste au service du développement local**

### A. "Développement par le bas" et promotion du référent identitaire

Les réseaux de régions et de villes institués dans l'"aire catalanophone" ne constituent pas une exception en Europe. Ils participent d'une tendance générale à l'extension de la coopération transfrontalière à l'intérieur de l'espace communautaire et entre celui-ci et les anciens pays du bloc de l'Est. Ce processus a partie liée avec l'évolution de l'économie mondiale au cours des dernières décennies. L'un des effets de la crise qui sévit dans des zones jusqu'ici habituées à de fort taux de croissance est en effet une restructuration économique, et plus profondément, une **révision des catégories pertinentes pour l'action publique**: "*Dans le monde occidental, la crise a (...) provoqué une remise en cause des valeurs traditionnellement attachées à la notion de développement économique. La grande taille, la hiérarchie, la quantité, ou l'uniformité ne sont plus de mise. Au contraire, les nouvelles idées-force sont la petite échelle, le partenariat, la qualité et l'innovation*"<sup>996</sup>. Le schéma d'après 1945 paraît dépassé, **l'inventivité et la flexibilité** -autant de conditions pour une **compétitivité optimale**- ne semblent ainsi plus être l'apanage de l'Etat, mais du "local". "Effet de mode" s'écriront certains. Certes, car le discours sur le local est aussi une source de légitimation pour des élites en mal de domination. L'Etat, au travers de son gouvernement central, n'est d'autre part pas aussi incomptétent qu'on voudrait le faire croire. Au-delà de cette polémique héritée d'antagonismes séculaires, il demeure que **l'échelle locale est désormais nettement privilégiée pour gérer les effets de la tension "global/local"**. La thèse du "développement par en bas" s'est ainsi

---

<sup>996</sup>DEMAZIERES, C.: "Du global au local, du local au global. Origine, diversité et enjeux des initiatives locales pour le développement local en Europe et en Amérique" in DEMAZIERES, C., ed.: *Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*. Paris, L'Harmattan, 1996, p.12.

progressivement imposée, tant dans la science régionale que dans la logique des acteurs concernés par un risque de marginalisation croissante. Car si l'économie mondialisée présente des opportunités, elle signifie aussi une menace pour des territoires déjà consacrés ou demeurés à l'écart des grands flux. "*Capacité de chaque territoire à conduire le changement grâce au système d'action qu'il met en place*"<sup>997</sup>, le développement a ainsi désormais tendance à être mené suivant une conception alternative. Si l'idéal d'autonomie qui l'anime semble bien utopique dans la configuration actuelle, elle n'en repose pas moins sur des fondements distincts du développement traditionnel. Suivant l'analyse menée dès les années 80 par des chercheurs nordiques, cette nouvelle orientation a ainsi pour origine la volonté d'être moins passif face aux effets locaux d'une mondialisation qui n'en avait pas encore le nom: "*Le développement par en bas est une conception et une stratégie qui ne se satisfont pas des bénéfices faibles pour les régions les moins favorisées du mode de développement de l'après-guerre et/ou qui visent à en combattre les effets négatifs. Il s'agit, pour une région ou une communauté à échelle humaine, de compter avant tout sur ses propres forces et de les mobiliser pour des objectifs de développement définis localement. La stratégie consiste à élargir le champ du possible des individus et des groupes sociaux, à mobiliser les ressources et capacités locales, et à créer une dynamique de développement endogène*"<sup>998</sup>. Il ne s'agit pas de refuser la croissance économique, mais de la fonder sur une mobilisation des ressources accrue et intégrée, dans un contexte régional"<sup>999</sup>. Cette tendance a particulièrement été encouragée dans l'espace communautaire, car le maintien et l'accentuation de fortes disparités "interrégionales", notamment à la suite de l'élargissement de la CEE aux pays du flanc sud, ont toujours été perçus comme un obstacle à l'intégration. Que ce soit par idéal

<sup>997</sup>D'après la définition proposée par Klaus WERNER dans l'article "Construire le territoire. Concevoir des nouvelles règles du jeu" in *Territoires*, op.cit., p.36.

<sup>998</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>999</sup>STÖHR, W.: *Development from below: the bottom-up and periphery-inward development paradigm* (1981), cité par DEMAZIERES, C., "Du global au local, du local au global. Origine, diversité et enjeux des initiatives locales pour le développement local en Europe et en Amérique", op.cit., p.24.

politique ou suivant une préoccupation d'ordre strictement économique (une Europe intégrée pouvant davantage assumer la compétition "internationale", en particulier au sein de la Triade), ce paradigme s'est rapidement imposé. D'où la progressive **institutionnalisation du soutien communautaire à toute forme de coopération interrégionale**, le "transfrontalier" devenant une formule magique<sup>1000</sup> expérimentée par une part croissante d'acteurs. A la fin des années 80, la Commission Européenne est venue relayer ces initiatives locales en fonction d'un constat (celui de la menace d'une aggravation des disparités interrégionales) et d'un idéal (l'intégration du continent). Ses intentions politiques ne sont intelligibles qu'à condition de ne jamais perdre de vue cet axiome de base: "*le développement futur des régions frontalières est d'une importance particulière pour l'Union car, du point de vue politique comme du point de vue économique, ces régions représentent à la fois une entrave possible et un modèle potentiel pour le développement intégré de l'Union Européenne*"<sup>1001</sup>. **"Laboratoire de l'Europe"** d'après les propos mêmes de Jacques DELORS, la **frontière** bénéficie de cette manière d'un intérêt particulier. Tout est fondé sur une conviction de la Commission: "*la région frontalière est le lieu ultime où pourra être prouvée la réussite de l'intégration européenne*"<sup>1002</sup>. D'où l'élaboration, puis l'application, d'une politique de soutien au développement de la coopération

<sup>1000</sup>Même si elle est aujourd'hui (re)découverte avec une surprise et une curiosité empreinte d'intérêt, la coopération transfrontalière fait ainsi partie d'une tradition solidement établie en Europe du nord. L'Allemagne et les Pays-Bas avaient développé ce type de lien de part et d'autre du Rhin dès les années 50. Les frontières entre l'Allemagne, la France et la Suisse ont également été le cadre de relations privilégiées. L'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE), destinée à promouvoir ce mode de collaboration dans l'espace communautaire, a d'ailleurs été fondée à l'initiative des régions bordant le Rhin. Leur attente a été couronnée de succès puisque les régions transfrontalières ont eu tendance à se développer plus ou moins officiellement. Ce fut par exemple le cas de l'Eurorégion Meuse-Rhin en 1976, l'Europe du nord manifestant dans ce domaine une avance que les évolutions ultérieures ont démenti.

<sup>1001</sup>Tel est l'enjeu fondamental énoncé par la DG XVI (politique régionale) dans un document intitulé *Europe 2000*.

<sup>1002</sup>CORVERS, F., DANKAAR, B., HASSINK, R.: "Les Eurorégions: un tremplin pour le développement économique régional? Politique d'innovation et coopération transfrontalière dans l'Eurorégion Meuse-Rhin" in DEMAZIERES, C., ed.: *Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, op.cit., p.235.

transfrontalière, les quelques 10 000 km de frontières de l'Union Européenne devant à terme sortir de la relative stérilité dans laquelle leur condition d'hinterland les avait plongés. Un processus officiel est de la sorte engagé à partir de 1989, date à laquelle le Programme d'Action et de Coopération Transfrontalière Européenne (PACTE) est lancé. Ce sigle était en définitive heureux puisqu'il reflétait la ferme volonté de contractualiser les relations partenariales entre "régions" situées de part et d'autre d'une frontière interne ou externe à la Communauté. Cette volonté s'est traduite par l'adoption d'un nouveau programme plus poussé que le précédent. Telle est l'origine d'**INTERREG I et II**, portant sur les périodes 1991-1993 et 1994-1999 et disposant d'une enveloppe de 800 millions et 3 milliards d'écus. L'augmentation remarquable de ce budget, ainsi que l'allongement de la période concernée, attestent de l'importance conférée au déploiement de cette politique par les instances bruxelloises. L'un de ses impacts les plus mesurables est dès lors le spectaculaire développement des Eurorégions sur le modèle d'initiatives plus anciennes et isolées. Reposant sur des projets financés à hauteur de 50%, l'aide communautaire est en effet soumise à condition. Par souci légitime d'avoir un interlocuteur et comme tel un responsable de la gestion des fonds perçus, la Commission n'a en effet souhaité financer que les régions transfrontalières organisées. Elles doivent avoir reçu un *gentleman agreement* ou être dotées d'un statut de droit civil ou public<sup>1003</sup>. L'unification européenne comme nouvelle structure des opportunités prend ici tout son sens: l'émergence et l'institutionnalisation d'un véritable pouvoir "régional" apparaît ainsi directement liée à cette dynamique d'ensemble. La récente multiplication des Eurorégions -terme générique pour désigner les régions constituées dans ce cadre et appellation reprise dans certaines configurations particulières- doit être appréhendée dans cette perspective: la représentation des intérêts évoluant, les modes d'action publique et de

---

<sup>1003</sup>D'après les précisions fournies par ... in demaz., p.235, CORVERS, F., DANKAAR, B., HASSINK, R.: "Les Eurorégions: un tremplin pour le développement économique régional? Politique d'innovation et coopération transfrontalière dans l'Eurorégion Meuse-Rhin" in DEMAZIERES, C., ed.: *Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, op.cit., p.235.

mobilisation collective en sont affectés. Il est par là-même mis fin au huis-clos Etat-péphéries "nationales", l'atténuation des frontières intérieures renforçant le poids et la signification symbolique de ses frontières extérieures; les Eurorégions essayant de substituer une centralité à une autre. A cette fin, le soutien financier des instances européennes leur est précieux, au même titre d'ailleurs que les deniers publics prélevés par chaque administration fiscale. Enoncé simplement, la logique est celle-ci: afin d'être éligible pour percevoir des aides communautaires, il faut disposer d'une structure suffisamment importante et institutionnalisée. Il ne faut par conséquent pas s'étonner de retrouver le schéma désormais plus familier de la "mobilisation des ressources pour les ressources": la culture participe à l'effort de structuration du territoire qui prétend à ces aides. Le dessein explicite des élites locales est de lui conférer de la sorte une "personnalité", de faire de l'identitaire un facteur de cohésion, et donc un élément de poids sur la table des négociations. Le **territoire** se convertit ainsi en **éalon des échanges politiques en Europe**, pour des raisons et suivant des modalités distinctes, mais comparables à celles observées à l'intérieur d'un Etat comme l'Espagne. L'effet conjoint des dynamiques interne et "internationale" ou plutôt des dynamiques interne et "internationale domestiquée" est tel, que le différentialisme intégrateur s'en trouve fortement stimulé. L'opposition "interne/externe", nationalisme/démocratie n'est dès lors plus tenable; à moins de faire preuve de cécité et de voir la modernité occidentale nier sa propre descendance.

**Pour réussir, la coopération transfrontalière** -forme de développement local qui s'inscrit dans un contexte géo-économique bien précis- **ne peut ainsi faire l'économie d'une mobilisation territorialisée de type identitaire**. Tel est du moins la conviction des acteurs engagés dans des initiatives relevant de ce phénomène. Tel était le constat d'observateurs qui, avant l'émergence de ce dernier, avaient analysé le processus plus

global de la construction étatique et de l'édification nationale<sup>1004</sup>. Tel était le constat déjà suggéré voici quelques années par des chercheurs nordiques et anglo-saxons spécialisés sur la question du "développement par en bas"<sup>1005</sup>. Il y a plusieurs conditions à la mise en oeuvre d'une telle stratégie: "*Tout d'abord, il faut reconnaître la grande diversité dans l'espace et dans le temps des systèmes de valeurs et des aspirations. Au plan pratique, se défaire d'un pilotage des dynamiques économiques d'une localité par l'Etat ou la grande entreprise requiert une décentralisation et une horizontalisation poussées des décisions (...). Ceci indique bien que le développement par en bas est, fondamentalement, une conception alternative du développement. La stratégie économique y est articulée à des objectifs sociétaux, eux-mêmes exprimant l'histoire culturelle, sociale et politique propre à chaque région. La notion de territoire émerge: la mise en oeuvre d'une stratégie de développement par la base nécessite des formes spécifiques d'organisation économique et sociale, mettant l'accent sur une organisation territoriale. Au développement fonctionnel s'oppose le "développement territorial*"<sup>1006</sup><sup>1007</sup> (qui n'en est pas moins également fonctionnel). S'il n'est pas certain que l'opposition soit à ce point tranchée, l'une des caractéristiques de ce choix de développement transparaît bien: il accorde une place centrale à l'identité comme stimulant de premier ordre<sup>1008</sup>. Si des programmes d'initiative communautaire comme INTERREG constituent une opportunité pour accompagner le "développement

<sup>1004</sup>On ne peut d'ailleurs écarter tout à fait l'hypothèse d'une interaction entre les deux, les acteurs prenant parfois connaissance des travaux des observateurs à l'occasion de leur publication, dans des forums divers ou dans des situations d'expertise.

<sup>1005</sup>Notamment DEMAZIERES, C., ed.: *Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, op.cit., p.24.

<sup>1006</sup>Non souligné dans le texte d'origine.

<sup>1007</sup>DEMAZIERES, C.: "Du global au local, du local au global. Origine, diversité et enjeux des initiatives locales pour le développement local en Europe et en Amérique" in DEMAZIERES, C., ed.: *Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, op.cit., p.24.

<sup>1008</sup>Le binôme développement fonctionnel/développement territorial peut sembler quelque peu artificiel dans la mesure où le premier ne s'est pas totalement privé d'intégrer une dimension territoriale et où le second présente également une fonctionnalité certaine. D'où la position en retrait qui semble fondée face à l'affirmation "*la notion de territoire émerge*". A vrai dire, elle n'a jamais cessé d'émerger, le principe de territorialité ne disparaissant pas mais s'incarnant dans des réalités successives.

par en bas", les territoires transfrontaliers ne sont en effet pas déterminés *ex ante*. Ils restent à construire, à inventer, comme ce fut le cas auparavant pour d'autres types de territoire et comme ce sera sans doute encore le cas à l'avenir. **L'identité (ré)inventée** peut constituer dans cette perspective un **élément utile de structuration**. Certains auteurs vont même plus loin: "*L'évolution des territoires transfrontaliers (...) implique un renforcement identitaire réciproque dans l'intention de jeter les passerelles permettant de définir les limites de cette nouvelle territorialité. La nouvelle identité d'un territoire transfrontalier résultant de l'union de deux espaces contigus résulte non pas de la négation d'une des identités territoriales mais d'une nouvelle construction sociale, économique et politique*"<sup>1009</sup>. Il est vrai que l'analyse de certains dispositifs et instruments de coopération transfrontalière mis en place à plus petite échelle sur les frontières nord et est de la France incite à retenir cet enseignement. Le recours à la stratégie différentialiste s'explique d'autant plus que "*la densité des relations et des accords de coopération dans les trois régions Alsace, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais est le résultat d'une histoire commune (culture, langue) et d'échanges intenses; le fonds culturel est indispensable à l'essor d'une coopération transfrontalière de proximité durable; c'est une condition indispensable, mais elle ne constitue pas une garantie*"<sup>1010</sup>. Conçue comme une réponse du "local" au "global", la coopération transfrontalière suppose donc un marquage territorial qui se fonde sur des solidarités (ré)inventées pour mobiliser de nouvelles énergies. Loin de faire du passé table rase, "*la stratégie susceptible de créer le développement s'appuie [au contraire] sur les potentialités locales, ce qui implique des mises en réseaux de relations et de synergies*"<sup>1011</sup>. C'est précisément parce que cette forme de réseau n'échappe pas à la logique territoriale/territorialisante que l'expression "**réseau territorialisé**"<sup>1012</sup> paraît

---

<sup>1009</sup>GONIN, P. "Développement local et territoires transfrontaliers", op.cit., p.33.

<sup>1010</sup>WERNER, K.,: "Construire le territoire. Concevoir des nouvelles règles du jeu" in *Territoires*, op.cit., p.40.

<sup>1011</sup>GONIN, P. "Développement local et territoires transfrontaliers", op.cit., p.32.

<sup>1012</sup> La mobilisation de ce type de réseau va de pair avec celle de la diaspora catalane par le biais des moyens informatiques. Pour appréhender cet autre aspect important de la politique de projection extérieure menée par la *Generalitat*, se reporter à CULTIAUX, Y.: "*Catalonia on line* ou la mobilisation d'un territoire en réseau".

mieux appropriée pour rendre compte de cette réalité. On se situe ici dans un entre-deux théorique qui requiert l'apport de la sociologie classique de l'Etat et celle plus récente des réseaux, afin de rendre intelligible un phénomène qui n'est ni tout à fait l'un, ni tout à fait l'autre, mais participe des deux. Telle est l'optique dans laquelle sont envisagés les **réseaux de régions et de villes dans l'"aire catalanophone"**. Dès lors qu'une mobilisation territorialisée de type identitaire est estimée nécessaire, le travail bien souvent débuté par de petits entrepreneurs individuels dans le milieu associatif, suivant le modèle éprouvé de l'édification nationale, se poursuit avec une acuité particulière. Se pose alors **le problème des contours de cette identité commune** brandie tel un étendard défiant les constructions artificielles que seraient les Etats. Cette difficulté n'est pas mince et, si du passé il n'est point fait table rase, la sélection n'en est pas moins minutieuse entre ce dont on peut se prévaloir et ce qu'il vaut mieux écarter. C'est à la lumière de cette **idée de sélectivité** que le lecteur est convié à l'analyse du concept de "**Pays Catalans**" comme **référence symbolique et matricielle de la coopération transfrontalière dans les Pyrénées orientales**.

#### B. Les "Pays Catalans", ou comment créer un sentiment d'unité et de solidarité par-delà une diversité et des divergences évidentes

Telle est ici la thèse soutenue, en des termes quelque peu abrupts et provocateurs, mais qui mettent à nu la stratégie employée par les nationalistes catalans. Elle n'a en réalité rien de bien original, la production d'un discours entre "Eux" et "Nous" ayant de tout temps impliqué que les éléments d'hétérogénéité et de divergence soient minimisés ou tus pour renforcer l'identité d'un groupe face à un autre. Il n'est d'autre part pas surprenant de constater que **l'idéologie pancatalaniste** rayonne essentiellement à partir de la Catalogne, ce projet étant étroitement lié à la centralité du Principat et de Barcelone par le passé et à la volonté de maintenir une certaine

hégémonie à la faveur des recompositions territoriales en cours. Enfin, si les catalanistes donnent l'impression de s'être depuis quelques années démarqués de cette option idéologique, c'est essentiellement parce que le concept de "Pays Catalans" avait pris une teneur trop nostalgique et pas assez avant-gardiste. Ils ne voulaient pas risquer de se laisser enfermer dans un discours identitaire archaïque et peu prompt à servir leurs ambitions présentes. **L'ambition fondamentale de créer une vaste zone faisant contre-poids aux Etats espagnol et français , et ayant de l'influence en Europe et plus généralement dans une économie mondialisée, est quant à elle demeurée.** Le ton s'est cependant fait moins militant et plus pragmatique, ce qui n'empêche pas les références explicites et ponctuelles aux "Pays Catalans". Ce discours est par ailleurs toujours assumé par les catalanistes radicaux (ERC, par exemple) qui effarent régulièrement les touristes en vendant sur la célèbre avenue barcelonaise des Ramblas, des T-shirts, autocollants et autres porte-clefs à l'effigie de la "Grande Catalogne". Ceux-ci sont de la sorte immédiatement initiés à la problématique nationaliste dans toute sa splendide et complexe ambiguïté: Barcelone, la catalane et la cosmopolite, capitale du catalanisme et de l'universalisme, du libéralisme et de l'hégémonisme.

**La difficulté réside donc bien dans la production d'un référent identitaire unitaire susceptible de servir de catalyseur à l'action transfrontalière.** Dans ce cas, et même si elles sont de nature différente, le défi porte sur la transgression des frontières étatiques (avec la Principauté d'Andorre et la France) et internes à l'Espagne (avec l'Aragon, les Baléares, le Pays Valencien, et dans une moindre mesure, la partie septentrionale de la Murcie). Les obstacles juridiques sont majeurs, de la souveraineté de l'Etat en matière de relations extérieures à l'interdiction constitutionnelle pour les Communautés Autonomes de former une fédération. Un fait remarquable est le **flou** qui caractérise ce référent à mesure qu'il concerne une aire géographique plus vaste. En d'autres termes, il se départit progressivement de son **enveloppe identitaire** pour laisser apparaître son **noyau dur**, c'est-à-dire sa **fonctionnalité**. Non qu'il se réduise à cela car il ne s'agit pas d'une identité purement fictive, totalement déconnectée de la

réalité. En ce sens, les "Pays Catalans" relèvent moins d'une imposture intellectuelle que la Padanie d'un Umberto BOSSI prise entre les ligues de territoires très différents, malgré la promiscuité de la péninsule italique. Ils ne relèvent cependant pas autant de l'évidence que le prétend le discours nationaliste catalan (classe politique et "société civile" -en particulier par le canal de l'intelligentsia universitaire- confondues). Car dans ce discours, les "Pays Catalans" sont présentés comme un fait établi au même titre que la Catalogne<sup>1013</sup>. **Le logos nationaliste procède ainsi par inférences successives et implicites: on passe progressivement et indistinctement de la communauté historique et culturelle (y compris linguistique) à la communauté politique qualifiée de nationale.** Lorsqu'elle est formulée, la question d'un *ethnos* catalan sur le modèle basque se voit opposer une réponse négative<sup>1014</sup>. Les conditionnements géographiques ne sont pour leur part pointés qu'avec prudence, tant l'argument de la pente naturelle de la vallée de l'Ebre en direction du sud pourrait être contré par l'insularité tout aussi naturelle des Baléares. Non, décidément, les "Pays Catalans" en tant que réalité et en tant que concept sont avant tout le produit d'une histoire et d'une culture particulières; les deux se confondent à ce point que l'on peut parler de **culture historique et d'histoire culturelle**. Ce registre de légitimation est à n'en pas douter très opérationnel puisqu'il permet de **substituer la continuité à la**

---

<sup>1013</sup>L'historien français Pierre VILAR, qui a beaucoup produit sur la Catalogne et s'est fait l'écho de sa cause, parle de "fait catalan" et de "fait national". Il est emblématique de ces **intellectuels** pris entre leur **rigueur épistémologique** et leur **adhésion partisane**. En apparence indiscutable -au niveau de l'action politique à tout le moins-, le concept de "Pays Catalans" est ainsi discuté dans leurs assemblées. Le titre d'un ouvrage de référence sur le sujet témoigne de cette **ambivalence militante**: *Els Països Catalans: un debat obert* (Les Pays Catalans: un débat ouvert). Si la question est posée, elle ne l'est cependant pas trop, ni dans n'importe quel forum. Les intellectuels s'avèrent d'autre part très soucieux de contrôler les limites du débat, dans la mesure où leur dépendance à l'égard de la classe politique le leur permet, et afin de ne pas laisser prise aux adversaires du catalanisme.

<sup>1014</sup>La position d'Arcadi GARCIA est très significative des réticences de la grande majorité des nationalistes catalans à l'encontre de toute argumentation de type ethniciste: "*Les Pays Catalans ne disposaient pas au départ d'un ethnos préexistant qui puisse leur servir de base historique. Ils se sont au contraire formés avec des personnes qui prirent l'initiative de se définir nationalement afin de survivre et de se confronter au défi de l'Histoire qui, elle, ne pardonne rien*". Cf "Els Països Catalans, resultat d'un procès polític, demogràfic i jurídic en l'epoca medieval" in CLIMENT, E., ed.: *Els Països Catalans: un debat obert*. València, 1984, p.41.

**rupture et l'unité à la diversité.** Si la souveraineté politique a été perdue, la culture et le sentiment d'être les protagonistes d'une histoire commune se sont maintenus. Les éléments d'hétérogénéité interne ont davantage été insufflés de l'extérieur que suscités par de réelles différences. Le soupçon du succursalisme madrilène se nourrit par là-même à la source de cet **imaginaire de l'unité primordiale rompue** et s'intègre au **victimisme ambiant**. Cet âge d'or est situé au Moyen-Age, période de splendeur dont les "Pays Catalans" seraient issus. Il inclut généralement les époques carolingienne (VIII-Xèmes siècles), comtale (X-XIIèmes siècles) et catalano-aragonaise (XII-XVèmes siècles). Il coïncide avec le temps où la Catalogne, même au sein de la Couronne d'Aragon, disposait de ses propres institutions politiques, possédait un ascendant particulier au sein de cette confédération, voyait sa langue utilisée à la Cour et se projetait en Méditerranée. **S'ils perpétuent le souvenir de liens ténus entre des territoires depuis engagés sur des trajectoires différentes, les "Pays Catalans" réveillent aussi celui du leadership de la Catalogne. La référence sélective au passé éclaire par là-même les intentions présentes des nationalistes catalans.** Personne ne s'y trompe d'ailleurs et ils veillent bien à ne pas froisser leurs interlocuteurs français ou espagnols et à ne pas rompre le consensus qui règne dans la "grande famille catalane" par de trop fréquentes allusions à ces siècles d'hégémonie perdue.

Le partage d'une culture commune s'avère être une ressource plus aisément mobilisable, les enjeux de pouvoir disparaissant partiellement derrière l'imprécision de cette notion et de son contenu. Outre un **produit de marketing** écoulé sur un marché local où l'autochtone croise le touriste, la **culture** sert de **référent ultime** pour expliquer l'existence d'une **koiné<sup>1015</sup> catalane** aussi diffuse que confuse. En un sens, elle est tout ce qui reste une fois retirées les références profanes aux éléments de

---

<sup>1015</sup>Le terme est textuellement employé par Antoni FERRANDO dans "La dialèctica unitat/diversitat en la historia de la llengua catalana" in CLIMENT, E., ed.: *Els Països Catalans: un debat obert*, op.cit., p.144.

divergence. Dans l'abstraction, l'argument est relativement imparable puisqu'il se soustrait à toute vérification empirique. Soumis au politique, le culturel le transcende simultanément et légitime les prétentions des nationalistes. Si les Etats, et de manière générale toute forme d'organisation politique sont contingents, le culturel est quant à lui permanent. La nation des "Pays Catalans" a donc survécu à leur disparition en tant qu'acteur politique et c'est grâce à ce "fonds culturel" qu'ils peuvent aujourd'hui prétendre à un nouveau protagonisme. "*Espace partagé et commun de références, de transmission et de communication d'une culture*", mais également "*ensemble commun de manières de vivre, de penser, d'agir, de s'organiser et de s'exprimer*"<sup>1016</sup>, la **notion de communauté culturelle** appliquée aux "Pays Catalans" résiste pourtant peu à l'épreuve des faits. C'est davantage vrai pour **le concept de nation culturelle qui pousse encore plus loin la logique d'inférence du politique par le culturel**. Tout est en réalité affaire de pondération. Dire, comme ont tendance à le faire les nationalistes catalans et les partisans d'un rapprochement de la Catalogne dans les territoires connexes, que tous appartiennent à un même espace culturel distinct de la communauté ou de la nation culturelle espagnoles est assurément abusif. C'est faire bien peu de cas des enquêtes régulièrement réalisées sur les cercles d'appartenance de leurs concitoyens. Elles démentent clairement leur prétention à l'exclusivisme et relativisent l'importance de ces référents par rapport à d'autres. Par contre, l'existence de liens culturels ténus à l'intérieur des "Pays Catalans" ne peut être niée. C'est surtout vrai pour la **Catalogne**, les **Baléares** et le **Pays Valencien**, et c'est sans doute ce qui amène l'historien Miquel BATLLORI à avancer: "*La communauté de langue, l'héritage méditerranéen (...) et l'incorporation à la monarchie espagnole moderne en tant que communauté de peuples périphérique et quasiment confédérale (l'ancienne Couronne d'Aragon), sont trois éléments qui fondent une certaine communauté de culture et de civilisation dans les trois pays de langue catalane*"<sup>1017</sup>. Dans ce cas, les

---

<sup>1016</sup>D'après la définition de Joan F.MIRA, "*¿Som o non som una nació?*", in CLIMENT, E., ed.: *Els Països Catalans: un debat obert*, op.cit., p.287.

<sup>1017</sup>"Els Països Catalans, *¿són una comunitat cultural?*", in CLIMENT, E., ed.: *Els Països Catalans: un debat obert*, op.cit., pp.208-209.

communautés politique et culturelle sont fréquemment inférées de la communauté linguistique. Les **éléments d'hétérogénéité** manifestes dans l'aire catalanophone et constatés par les (socio)linguistes eux-mêmes, sont minimisés, afin de ne pas remettre en cause la légitimité de ce concept<sup>1018</sup>. Les parlers autres que le catalan standard sont ravalés au rang de dialectes dont l'existence, tout autant que celle d'un catalan oriental et d'un catalan occidental, ne remet pas/ ne doit pas remettre en cause l'unité de la langue<sup>1019</sup> et l'on comprend bien pourquoi s'y confronter relève du sacrilège: **c'est remettre en cause le postulat sur lequel repose tout entière la stratégie du différentialisme intégrateur. C'est réviser les contours du marquage communautaire réalisé par le nationalisme catalan** en montrant que les différences ne sont peut-être pas uniquement là où l'on voudrait qu'elles soient. C'est introduire de la relativité dans un domaine où elle importe peu, car seule compte l'action. **La lecture de la réalité sociale passe ainsi au crible de l'idéologie, tandis que l'idéologie est elle-même soumise aux aléas de l'action.** Interrogés sur le contenu et la signification de l'expression "Pays Catalans", peu d'interlocuteurs avancent en effet une réponse précise. Ils évoquent un certain nombre d'éléments de réponse, mais ne persistent généralement pas dans cette voie. Au vrai, cela ne les intéresse pas car l'existence d'une entité immatérielle ne peut pas selon eux être appréhendée suivant des critères rationnels. Elle n'a pas à être démontrée. Certains se montrent conscients, voire contents, de la facilité avec laquelle une question aussi centrale est ainsi évacuée. Ils n'en sont pas pour autant détournés de leurs activités et c'est d'un air parfois amusé qu'ils prennent congé d'un observateur étranger laissé à sa perplexité.

Le flou devient plus manifeste encore lorsque des territoires autres que les Baléares et le Pays Valencien sont envisagés. C'est d'abord le cas de **l'Aragon** dont la zone

---

<sup>1018</sup>La connaissance et la pratique du catalan dans les "Pays Catalans" est un bon indicateur de cette hétérogénéité interne. On trouvera dans l'annexe n°51 les résultats d'une enquête portant sur ce sujet.

<sup>1019</sup>Les manifestations continues de "sécessionisme linguistique" au Pays Valencien témoignent du caractère extrêmement délicat de cette question.

orientale limitrophe de la Catalogne (dite "Franja") est catalanophone. Cette parenté pourrait constituer une base solide pour développer des formes de coopération. Néanmoins, la Communauté Autonome d'Aragon, si elle est intéressée par ce type d'échanges notamment parce qu'ils lui offrent des perspectives sur une riche façade maritime dont elle est coupée, refuse qu'ils s'établissent sur une base communautaire. Traditionnellement tournée vers la Castille et assez défiante à l'égard du pancatalanisme des nationalistes catalans, elle n'entend pas ouvrir la voie à des velléités séparatistes sur son propre sol. Les risques sont en la matière minimes tant les obstacles juridiques sont nombreux et l'identité de la *Franja de Ponent* proche, mais différente de celle du Principat<sup>1020</sup>. Sa position est cependant claire: "**oui au développement local; non aux mobilisations identitaires**". Elle est justifiée, car mettre en avant un clivage de cette nature pourrait s'avérer contre-productif, menacer la collaboration entre deux Communautés Autonomes économiquement puissantes et susceptibles de faire front ensemble.

Avec **l'Etat d'Andorre**, le problème est encore différent. Il est surtout que les nationalistes catalans ne considèrent pas ce petit territoire, certes très prospère mais très restreint, comme un véritable enjeu économique. Il n'est dès lors pas vraiment nécessaire de mettre en avant l'appartenance à une même communauté linguistique, culturelle et/ou politique. Cela ne heurte d'ailleurs ni les élites ni la population andorrane, car elles sont elles-mêmes habituées à se déplacer souvent en direction du sud et témoignent d'un grand attachement à la Catalogne. Les échanges de biens et de personnes se réalisent ainsi "naturellement", les intérêts réciproques des parties coïncidant avec une affinité culturelle et une proximité géographique qui ne sont pas à proprement parler mobilisées.

---

<sup>1020</sup>Telles sont les conclusions d'une étude financée par la Direction Générale de la Politique Linguistique (*Generalitat de Catalogne*) et publiée sous le titre éloquent: *Franja, frontera i llengua. Conflictes d'identitat als pobles d'Aragó que parlen català*. Auteurs: Josep L.ESPLUGA et Arantxa CAPDEVILA. LLeida, Pagès editors, 1995, 188 pages.

La situation est tout autre avec la région<sup>1021</sup> de Perpignan à laquelle le concept de "Pays Catalans" est également appliqué par les nationalistes de la "Catalogne sud". La catalanité de ce territoire est selon eux fondée sur la survivance du catalan et d'une culture commune qui seraient les vestiges d'une unité historique et politique disparue. La difficulté provient néanmoins de ce que la catalanophonie y demeure, malgré les nouvelles perspectives ouvertes par la loi Deixonne en 1951, un fait extrêmement minoritaire. Bien que moins aisément palpable, tant il intègre aussi bien les habitudes alimentaires que les pratiques de loisirs, le critère culturel apparaît le plus convaincant. Entre Cerbère et Port-Bou, qui sont les deux premières agglomérations de part et d'autre de la frontière, les différences ne sont en ce domaine pas aussi marquées qu'entre chacun de ces bourgs et d'autres villes françaises et espagnoles. Sur le plan linguistique, la proximité est par contre à ce point inexistante que le voyageur est frappé par une forme de "**magie de la frontière**". L'expérience est déroutante, puisque l'on passe en quelques mètres d'une aire linguistique à une autre. On est ainsi renvoyé à la puissance de la construction étatique et bien plus, dans le cas français: à celle de l'édification nationale. Car si ces contrées ont un temps été placées sous la même souveraineté, cette époque est révolue depuis des siècles. La nation française, en tant que communauté linguistique, culturelle, historique et politique, s'est imposée. Elle a donné naissance à une nationalité et à une citoyenneté qui renvoient la catalanité de ces terres au statut d'héritage lointain. Les rêves pancatalanistes nourris par les nationalistes, catalans ainsi que par un nombre minoritaire mais semble-t-il croissant d'acteurs politiques et culturels du "nord", se heurtent bel et bien à la réalité de ces univers séparés. La "carte communautaire" est par conséquent difficile à jouer. Ils persistent néanmoins à la considérer comme un atout dans une partie serrée dont l'enjeu est leur repositionnement politico-économique.

---

<sup>1021</sup>Au sens large.

Ce constat vaut davantage encore pour la partie du **Languedoc-Roussillon** et la **région<sup>1022</sup> Midi-Pyrénées** qui n'ont jamais fait partie de l'aire catalanophone, mais sont considérées comme les soeurs occitanes de la nation catalane. En l'espèce, ce n'est plus l'unité de la langue qui est invoquée, mais le "**continuum linguistique**"<sup>1023</sup> entre deux idiomes qui se définissent par opposition au castillan/espagnol et au français. La "**koiné culturelle**" sert également de **référent quasi mystique à la communauté d'action** qu'ont récemment constituées ces entités territoriales françaises avec leurs homologues espagnoles. L'histoire commune est aussi convoquée, le rayonnement médiéval de la Couronne d'Aragon dans l'actuel sud de la France offrant une justification rationnelle à des retrouvailles qui ont pourtant tardé. Face à des métropoles comme Montpellier, et surtout Toulouse, qui pourraient prendre ombrage du rappel d'un passé catalan trop glorieux, l'accent est plutôt mis sur l'allégeance à un même roi et l'indépendance au sein d'une confédération présentée comme exemplaire, car "plurinationale". La mobilisation communautaire est ici strictement soumise à un objectif ultime: favoriser la coopération transfrontalière entre des partenaires potentiels dont la caractéristique première est d'avoir effectivement subi le processus de marginalisation lié aux constructions stato-nationales, d'en avoir plus ou moins tardivement pris conscience et de vouloir réagir pour saisir les présentes opportunités de recentrage sur l'échiquier européano-mondial. **La "Grande Catalogne" et l'Occitanie servent dès lors d'utopies fondatrices à des réseaux d'un nouveau type, les "liens faibles" projetant ces territoires parmi les puissances supposées de demain.** Témoin de ce subtil jeu de miroir entre passé, présent et avenir, cette réflexion militante de Pierre VILAR: *"Si je m'emploie à poser le problème des "Pays Catalans" sous l'angle de leurs origines et de l'Histoire, il convient aussi de les envisager comme une promesse pour le futur. Un groupe national n'est pas un donné. C'est comme un bloc de matière première posé devant le sculpteur. Il ne se "fabrique"*

---

<sup>1022</sup>Au sens français de collectivité territoriale regroupant plusieurs départements.

<sup>1023</sup>D'après l'expression de Jordi CARBONELL, "La història lingüística catalana com a expressió d'una unitat cultural", in CLIMENT, E., ed.: *Els Països Catalans: un debat obert*, op.cit., p.233.

*pas: il se modèle<sup>1024</sup>. A chaque étape de sa création, on retrouve dans le vocabulaire politique les expressions "faire la nation"<sup>10251026</sup>, "faire la patrie", "faire le pays". C'est moins comme concept que comme projet<sup>1027</sup> qu'il faut penser les "Pays Catalans". Voici un siècle, en 1884, la "nationalité catalane" n'était après tout pas autre chose qu'un projet lorsque PRAT DE LA RIBA l'a définie en 1906, et lorsque MACIÀ l'a affirmée en 1931. Il faut préparer le XXIème siècle"<sup>1028</sup>.*

### C. La culture, entre le sacré idéologique et le profane mercantile

La coopération transfrontalière comme forme et option de développement local s'appuie ainsi sur la mobilisation d'un certain nombre de ressources politiques. Parmi celles-ci, on constate l'invocation d'une identité commune aux territoires engagés dans ce mode de collaboration. Suivant un large éventail de possibilités, cette identité peut renvoyer à des liens lâches (type Occitanie-Pays Catalans) ou plus denses (type Baléares-Catalogne-Pays Valencien). Au terme d'un fin travail de sélection, le passé est ainsi convoqué pour légitimer le rapprochement et l'établissement de relations institutionnelles entre eux. Le différentialisme intégrateur, même s'il n'apparaît pas toujours explicitement et sous la forme exacerbée du discours nationaliste, est partie prenante dans ce processus. Il s'agit en effet de produire intellectuellement et explicitement un groupe (fonction première du différentialisme) pour favoriser son intégration interne et externe (finalité et effet potentiels du différentialisme intégrateur). L'objectif est l'atténuation des différences/divergences des parties constitutives de ce **groupe communautaire** afin de lever les obstacles locaux à un développement endogène et de constituer un **groupe de pression** suffisamment

<sup>1024</sup>Déjà souligné dans le texte d'origine.

<sup>1025</sup>Idem.

<sup>1026</sup>En français dans le texte.

<sup>1027</sup>Déjà souligné dans le texte d'origine.

<sup>1028</sup>Cf. "El concepte de Països Catalans vist per a un historiador", in CLIMENT, E., ed.: *Els Països Catalans: un debat obert*, op.cit., pp.24-25.

puissant auprès des Etats et des instances européennes pour orienter favorablement l'action exogène<sup>1029</sup>.

La **culture**, qui comme la trajectoire historique, passe au tamis des préoccupations contemporaines, se voit attribuer un rôle spécifique en raison de sa dimension particulière. Elle est à la fois une **justification *ex ante*** de la collaboration institutionnelle et un **levier utilisé *ex post*** pour construire le groupe, suivant le modèle classique de l'édification nationale. A l'origine absente des institutions et donc des programmes de coopération transfrontalière pour toute une série de raisons<sup>1030</sup>, l'action culturelle compte ainsi désormais parmi les axes privilégiés à l'échelon local. Cet intérêt s'explique par sa qualité de **caution pourvoyeuse de sens** et son **impact économique indirect**. L'idée est bien, grâce à son ascendant, de renforcer la cohésion de territoires engagés dans un processus de coopération et d'assurer la cohérence de leurs projets. A cette motivation classique s'est cependant ajoutée depuis quelques années la conviction de son efficacité économique directe. "L'**industrie culturelle**" apparaît dès lors aux yeux d'élus sommés par leurs concitoyens de gérer les effets locaux du chômage, et plus généralement de l'érosion du lien social, comme l'une des solutions pour stimuler le développement économique. Cette **conversion de la culture en secteur d'activités** tient compte de la structuration économique traditionnelle des territoires concernés et de la prise de conscience d'un potentiel de croissance insuffisamment exploité. Historiquement, et c'est encore plus vrai pour les parties

---

<sup>1029</sup>L'opposition endogène/exogène est quelque peu artificielle. Elle présente néanmoins une vertu heuristique et une pertinence matérielle. S'ils intègrent de plus en plus la dimension européenne dans leur quotidien, les acteurs locaux n'en sont pas moins encore très ancrés dans leur environnement physique. Le "local" est d'autre part le lieu où les enjeux, les débats et les réalisations sont peut-être plus tangibles et préhensibles qu'à d'autres échelles.

<sup>1030</sup>Parmi celles-ci, il y a le fait que la coopération culturelle a traditionnellement été assumée par la "société civile", universitaires et acteurs à proprement parler culturels (écrivains, chanteurs, etc...) en tête. Les autorités publiques ne voient par conséquent pas immédiatement l'intérêt de prendre en charge des activités qui se satisfont très bien d'une clandestinité connue de tous. Des résistances peuvent également se manifester dans le milieu culturel face à la perte d'autonomie que peut signifier ce type de tutelle. Une autre raison est la manière dont la culture peut être perçue par les décideurs politiques et leurs contribuables d'électeurs. Elle peut paraître superflue et ne pas justifier que des dépenses lui soient expressément affectées.

espagnoles, le **tourisme** a constitué une manne importante. Phénomène de masses, il est devenu le "créneau" (sic) par excellence dans lequel les acteurs locaux publics et privés s'engagent avec unanimité. Inscrite dans une logique mercantile assumée par ceux-là même qui la divinisent par ailleurs et prennent l'air scandalisé lorsque son analyse est envisagée, la culture -concept plus que jamais flou- devient ainsi un produit dont la finalité est d'atteindre une cible commerciale: le touriste. Officiellement, le client idéal n'est pas n'importe quel quidam. Il doit au contraire être attiré par la culture locale, sensible à la dimension culturelle d'une société qu'il traverse bien souvent en car et en quelques heures. Dans les faits, on se contente et on se félicite bien des milliers de pékins qui affluent chaque année et auxquels on présente les vagues contours d'une "culture-express": "GAUDÍ, symbole de la modernité catalane", 'le vin du Languedoc, reflet du savoir-vivre français", "les Pyrénées, montagnes authentiques", (sic) etc.. On le constate, les stéréotypes "nationaux" réapparaissent face au visiteur venu de contrées lointaines. La carte du "**tourisme identitaire**" ne peut donc être jouée qu'avec des candidats au voyage -qui peut être court, comme une fin de semaine à "Perpignan la catalane" (sic) pour les barcelonais- déjà sensibilisés à un contexte particulier. On peut dès lors imaginer d'organiser des séjours thématiques suivant une route des vins ou une route des places-fortes, la transgression ironique de la frontière étant alors absolue. Cette démarche a récemment été poussée jusqu'à son terme logique: la **route de la langue catalane**, qui vous fait parcourir une partie de l'espace (très inégalement) catalanophone. Contrairement aux autres projets, elle semble peu susceptible de pouvoir élargir son audience et d'attirer des touristes venus pour faire la tournée des capitales (orthodoxes) du Vieux Continent en à peine quelques jours. Cela n'a cependant pas d'importance puisque le mot d'ordre est de favoriser des initiatives autrefois qualifiées de minimes et mineures. **Participant du "micro-identitaire", ce tourisme culturel est appréhendé comme un outil de développement local parmi d'autres.** Il est valorisé au même titre que le tourisme culturel à plus grande échelle et que le tourisme non labélisé "culturel".

**Au pays de la (re)construction nationale, la culture relève donc aussi bien du sacré que du profane<sup>1031</sup>.** Prenant tour à tour un contenu immatériel, politique et économique, elle insuffle une énergie particulière la coopération transfrontalière, dont le caractère instrumental serait sans doute insuffisant pour convaincre. Loin de s'émouvoir des contradictions de leurs partenaires catalans "du sud", les protagonistes français de cette collaboration partagent le même **pragmatisme** et les accompagnent sur la voie du **paradoxe**, pour autant que cela favorise effectivement leur intégration. De même que les Etats se construisent et se désagrègent, de même que les nations s'édifient puis se défont, les stratégies se révisent; rien ne prouve à l'heure actuelle que la coopération transfrontalière, brèche dans laquelle nombre d'acteurs locaux s'engouffrent avec un engouement parfois naïf, se poursuivra à l'avenir et qu'elle aura les effets néfastes pour les constructions stato-nationales dont on la taxe. C'est sous ce jour contrasté et certainement à rebours du discours dominant que les réseaux de régions et de villes institués sur la base d'une culture occitano-catalane commune vont dès à présent être envisagés.

### **Section 3: L'Eurorégion et le réseau C6 ou comment donner du sens au développement local**

#### **A. Exister pour coopérer et coopérer pour exister. La dialectique identité/fonctionnalité dans la coopération transpyrénenne**

Le réseau établi entre les "régions" de Catalogne, du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées en 1991 ainsi que celui constitué par les villes de Barcelone, Palma de Mallorca, Saragosse, Valence, Montpellier et Toulouse depuis 1989 sont les deux seuls cas de coopération transfrontalière institutionnalisés en Europe nord-occidentale.

---

<sup>1031</sup>Pour reprendre le titre d'un ouvrage consacré à cette question et lumineusement minoritaire dans la production intellectuelle catalane. Cf. GINER, S., FLAQUER, L., BUSQUET, J., BULTA, N.: *La cultura catalana: el sagrat i el profà. Un anàlisi del debat sobre la cultura catalana amb una proposta innovadora*. Barcelona, Edicions 62, 1996, 268 pages.

A ce titre, ce sont deux expériences de collaboration avec continuité territoriale, par opposition aux *Quatres Moteurs pour l'Europe* ou encore à *Eurocités*, réseau de villes trans-européen créé à la fin des années 80 et auquel la Municipalité de Barcelone prend également une part active<sup>1032</sup>. Si l'on ne suit pas Francesc MORATA lorsqu'il oppose la **coopération fonctionnelle** à la **coopération territoriale** tant la seconde relève de la même logique que la première et ne s'en distingue que par l'usage du différentialisme intégrateur, on partage cependant avec lui l'idée d'un **lien entre recompositions macro et micro "régionales"**<sup>1033</sup>. D'après cet auteur, ces réseaux sont en effet le produit de la dynamique communautaire: "*Le suprarégionalisme apparaît comme un système potentiel de régulation et de gestion autonome au plan européen*"<sup>1034</sup>. Si certains auteurs comme L.J.SHARPE voient en lui un ajustement nécessaire des Etats afin d'intégrer de nouvelles demandes sociales et une source potentielle de relégitimation<sup>1035</sup>, force est de constater le caractère pour l'heure très auto-centré de ce mouvement. Là encore, la distinction entre intention et effet s'impose et si l'on peut aujourd'hui définir le projet de la *Generalitat* et de la Mairie de Barcelone en des termes plus ou moins autonomes vis-à-vis de l'Etat espagnol, le recul fait défaut pour mesurer l'ensemble de leurs impacts de ce point de vue. Francesc

<sup>1032</sup>Elle en a même été l'un des moteurs principaux aux côtés de la Ville de Lyon. Comptant aujourd'hui 40 municipalités ou autres entités de proximité, ce "réseau fonctionnel" fut à l'origine créé par seize maires de grandes villes européennes dont la caractéristique commune était de ne pas faire partie du club réputé privilégié des capitales d'Etat. D'où le ton revendicatif du manifeste fondateur signé en 1989 qui laisse clairement entrevoir la volonté de devenir des interlocuteurs à part entière de la Commission Européenne, afin qu'elle accède à leurs demandes: "*L'Europe vit en ce moment un processus accéléré d'intégration politique, économique et culturelle. Les Etats ont logiquement été les protagonistes de la construction européenne tandis que les Régions ont obtenu la reconnaissance et l'intérêt économique qui leur étaient dûs de la part des organismes communautaires. L'heure est maintenant venue pour les Villes, grâce auxquelles l'Europe vit et s'exprime*". La traduction française rend cependant mal compte de la virulence de l'expression "*Ahora llega el momento de las Ciudades*", véritable acte de foi et discours-programme de cette association.

<sup>1033</sup>Le "macro" renvoyant ici à l'Europe comme bloc "régional", et le "micro", aux regroupements infra/trans-étatiques.

<sup>1034</sup>MORATA, F.: "L'Europe et le réseau C-6: L'émergence du suprarégionalisme en Europe du Sud?" in *Pôle sud*, Montpellier, CEPEL, n°3, aut.1995, p.125.

<sup>1035</sup>Cf. SHARPE, L.J.: *The rise of meso government in Europe*. Londres, Sage Editions, 1993, pp.1-39.

MORATA insiste d'autre part surtout sur l'esprit de **concurrence** qui anime l'une et l'autre institutions. Concurrence organique, d'abord, puisqu'elles représentent deux pouvoirs historiquement forts pour lesquels l'enjeu de l'intégration ne revêt pas exactement la même signification. Intégrer une ville et intégrer une "région" ne relève en apparence pas du même effort. Pourtant, comment intégrer une métropole sans nourrir également des ambitions pour la Catalogne, et comment intégrer le territoire catalan sans supporter<sup>1036</sup> Barcelone? **Rivalité(s)**, certes, mais **interaction(s)** et **interdépendance(s)** surtout. La concurrence politique est sans doute celle qui prête le moins à discussion, les tensions entre la Municipalité et la *Generalitat* symbolisant l'affrontement entre les deux formations partisanes les plus puissantes dans le Principat: les nationalistes libéraux (*CiU*) et les socialistes catalanistes (*PSC-PSOE*). Francesc MORATA met en avant une troisième source de divergences qui serait d'ordre géopolitique. La Mairie de Barcelone et la *Generalitat* auraient selon lui des conceptions radicalement opposées dans ce domaine, l'une jouant la carte des réseaux de villes et l'autre celle des "régions", l'idée étant dans les deux cas de structurer des espaces compétitifs, parce que cohérents. Cette interprétation se heurte néanmoins à trois éléments déterminants: compte-tenu de leur haut degré d'interdépendance réciproque, il est d'abord impossible pour ces deux acteurs de se projeter d'une manière absolument différente. La logique des réseaux ne peut pas encore faire fi de la réalité physique; or la Catalogne et Barcelone restent jusqu'à nouvel ordre géographiquement imbriquées. Dans leur stratégie de développement, elles jouent ensuite non pas une carte, mais plusieurs cartes, le réseau constitué entre "semblables" ne représentant que l'un des aspects d'une force de frappe très réfléchie. Dans le large éventail de leurs tactiques, l'option d'un **tandem Municipalité-*Generalitat*** est loin d'être écartée. Ce sont ainsi leurs intérêts bien compris qui les ont incitées à faire front commun pour obtenir, puis mener à bien l'organisation des **Jeux Olympiques** à Barcelone en

---

<sup>1036</sup>Dans les sens anglo-saxon et français du terme.

1992<sup>1037</sup>. Enfin, le souci de compétitivité économique et de cohérence territoriale expliquant le pragmatisme de ces acteurs, on voit mal comment ils pourraient agir tantôt et exclusivement au nom du principe urbain ou "régional". Dans leurs paroles comme dans leurs initiatives, et par-delà le **clivage Municipalité/Generalitat** qui est de temps à autre mis en avant, ils s'avèrent conscients que "**L'Europe des Régions**" ne pourra pas se faire sans les villes et que "**L'Europe des Villes**" ne pourra pas se réaliser sans les "régions". A l'extrême, on voit en effet mal comment un réseau comme les *Quatre Moteurs pour l'Europe* ou celui des *Eurométropoles*<sup>1038</sup> pourraient

<sup>1037</sup>Telle est la conclusion à laquelle parvient Enric COMPANY au terme d'un article consacré à la classique opposition entre la Municipalité et le Gouvernement Autonome. Après avoir rappelé à juste titre que l'objectif de la première était que la Commission Européenne adopte des décisions à caractère général susceptibles de résoudre les problèmes concrets des villes et celui de la seconde que les "régions" soient considérées par cette institution comme le cadre approprié pour appliquer directement ces décisions, il conclut sur les conciliations au quotidien: "*Bien que les relations entre J.PUJOL et P.MARAGALL soient mauvaises, comme cela est souvent le cas entre les gouvernements régionaux et les conseils municipaux, c'est la pression des deux institutions qui a contribué à résoudre un certain nombre de grands problèmes d'infrastructure et de communication qui sont la condition du développement économique de la Catalogne, comme la construction en France du tunnel de Puymorens*". (Le Monde, 15 décembre 1989). Le récent percement de ce nouveau passage dans les Pyrénées comptait de fait une importance fondamentale, tant sur le plan symbolique que sur celui plus pratique du transport des marchandises de part et d'autre de la frontière. Pour s'en convaincre, on peut se reporter à la carte située dans l'annexe n°53. On trouvera également dans l'annexe n°54 une simulation cartographique qui permet de comprendre, à travers l'exemple éloquent du TGV, pourquoi les infrastructures de communication constituent un tel enjeu aux yeux des responsables politiques catalans.

<sup>1038</sup>Comparable au réseau *Eurocités* de par son organisation et ses finalités, *Eurométropoles* (dont l'appellation met également l'accent sur l'inspiration européenne/européaniste du projet) s'en distingue par le nombre restreint de ses participants. Seules quinze municipalités sont représentées dans ce forum, sans doute afin de canaliser l'inflation organisative des villes et de rendre leur protagonisme effectif à l'échelle européenne. La multiplication de ces associations met ainsi en relief l'existence d'un *lobbying* complexe qui fait intervenir le sectoriel large, le sectoriel partiel et le territorial (cas où Barcelone défend ses intérêts en son nom propre). Membre actif de ces diverses assemblées parallèles, la Municipalité de Barcelone lutte en effet pour que le pouvoir des villes par opposition à celui des Etats et des "régions", soit reconnu, mais aussi pour que la particularité des métropoles par rapport à des agglomérations de taille moyenne soit prise en compte afin d'être les véritables moteurs du développement économique. Activement soutenue par la Chambre Officielle de Commerce, d'Industrie et de Navigation de Barcelone pour ces deux motifs, la création du réseau *Eurométropoles* repose sur deux postulats désormais familiers de par la connexion qu'ils établissent entre mondialisation, construction européenne et consolidation du pouvoir local: "*l'Union Européenne doit se convertir en première puissance économique mondiale; la dynamique européenne est intimement liée au système de villes hérité du Moyen-Age*". (Cf. GARCÍA

prétendre à eux seuls à une cohérence territoriale et à une compétitivité économique suffisantes pour répondre aux ambitions de leurs promoteurs. S'ils constituent à l'évidence des atouts et attestent de la diversité du panel stratégique déployé, ils paraissent trop éclatés pour pouvoir sérieusement prendre le relais d'autres formes d'organisations. Un minimum d'ancrage, de cohésion et d'intégration des territoires concernés semblent encore nécessaires pour mobiliser les énergies. Telle est du moins la conviction des acteurs catalans engagés dans les réseaux territorialisés que sont l'Eurorégion et la C6.

## B. L'Eurorégion, un projet pancatalaniste au service de l'Arc Méditerranéen?

Est-ce pour justifier tant de gesticulations ou pour réellement anticiper sur les recompositions territoriales à venir, l'idée de l'Eurorégion comme ébauche de l'Arc Méditerranéen ou Latin est un leitmotiv des acteurs engagés dans ce partenariat. Des données chiffrées sont avancées avec une audace emprunte de fierté, comme si le fait de les énoncer suffisait en soi à donner vie à cet espace concurrentiel: l'Eurorégion, ce sont ainsi 104 619 km<sup>2</sup> et 10 639 000 d'habitants<sup>1039</sup>. A une époque où les frontières traditionnelles s'estompent, il est en effet devenu commun de voir les édiles et leurs experts s'armer de leur compas et de leur cordeau pour dessiner les grandes voies de demain. Untel imagine une courbe, tel autre voit une diagonale, bref notre époque

SANTOS, R.: "Barcelona, una eurometrópolis de atracción económica. La capital catalana, uno de los centros direccionales de una macrorregión de 15 millones de habitantes" in *Conceptos. Revista de gestión y dirección*. Barcelona, Fundació EMI, Institut Estudis Empresariais, mayo-agosto 1992, núm.14, p.21). Elle s'est concrétisée par la mise en place de groupes de travail menant des activités semblables à celles d'autres réseaux: promotion de la coopération entre universités dans le champ de la formation et de la recherche, participation aux initiatives européennes en faveur de la coopération industrielle et technologique, développement de la coopération entre les entreprises du secteur des services, stimulation des actions visant à améliorer les transports et les communications de tout type entre ces métropoles, etc...

<sup>1039</sup>On trouvera dans l'annexe n°52 deux représentations cartographiées de cet espace transfrontalier.

stimule l'imagination et occasionnent une certaine surenchère verbale. Faudrait-il pour autant négliger ces ensembles en cours de constitution, alors qu'ils pourraient à terme être les cellules de base de configurations aujourd'hui à peine discernables? Certes non, et ce d'autant moins que l'on connaît l'importance performative potentielle de tels discours sur la construction d'ensembles géopolitiques, qu'ils prennent ou non la forme d'Etats et/ou de nations. Les disparités de tous ordres qui caractérisent les territoires espagnols, français et italiens de cet ensemble en devenir ne représenteraient d'autre part pas systématiquement un frein à son émergence, malgré les quelques réserves émises sur ce point par des économistes<sup>1040</sup>.

---

<sup>1040</sup>Michel DAYNAC met l'accent sur ce qu'il appelle "*un clivage net entre trois groupes de régions: les régions italiennes, qui ont un revenu par tête élevé, un faible dynamisme démographique et un taux de chômage modéré; les régions du bassin Ouest-Méditerranéen, caractérisées par un niveau de richesse par habitant plus faible, par un taux de chômage beaucoup plus élevé et par un fort dynamisme démographique; enfin, entre les deux, une zone tampon, celle de la région française Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans laquelle les caractéristiques économiques sont proches de celles des régions italiennes et les caractéristiques sociales plutôt voisines de celles des régions de l'Ouest*" (Cf. "Dynamiques transfrontalières et recomposition des espaces régionaux dans l'ouest du bassin méditerranéen" in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, Bordeaux, ADICUEER, n°4, 1992, p.590). S'il partage l'avis de Michel DAYNAC quant à l'importance du volontarisme des acteurs, Bernard MOREL précise son analyse concernant le poids des déséquilibres sur l'hypothétique émergence d'un axe stratégique de développement économique le long de la rive septentrionale de la Méditerranée. L'évolution de l'économie méridionale française des années 50 à nos jours se divise selon lui en trois périodes: déstructuration des tissus traditionnels (1955-1965), spécialisation (1965-1980) et reconversion (depuis le début des années 80). Cette évolution, qui touche Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées répondrait à une à une intégration suffisamment poussée pour ne pas nuire à la définition de cet axe: "*La reconversion de ces trois régions est donc aussi une période où chacune d'entre elles, en prenant conscience de ses potentialités, prend conscience de celles des autres et que se crée finalement une sorte de logique commune qui, au-delà des différences et des concurrences, laisse apparaître une possibilité de voir émerger un ensemble plus cohérent, l'Arc Méditerranéen*" (Cf. "L'arc méditerranéen: polarisation ou développement linéaire" in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, op.cit., p.651). Il se montre cependant plus pessimiste, du moins pour le court terme, au sujet d'un arc élargi à l'Espagne et à l'Italie. Cet arc méditerranéen n'est à ses yeux qu'une hypothèse tant "*sa composition est complexe, car les dynamiques qui tirent chacune de ses parties sont différentes, voire opposées*" (ibidem, p.657). Composé de quatre "plaques" distinctes (les ensembles catalan et italo-niçois, "l'entre-deux-mers" toulousain, le delta composé des cinq départements de l'Hérault, du Gard, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et du Var), il est traversé de tensions qui justifient l'existence de différents scénarii: "*Ou bien cet ensemble s'affirme dans sa globalité et l'arc méditerranéen peut devenir un axe structurant de la future Europe. Ou bien cette plaque centrale se disperse dans la concurrence et l'arc méditerranéen n'existera pas. Montpellier sera peut-être dans l'attraction de Barcelone; Nice, dans celle de*

Quoi qu'il en soit, l'enthousiasme manifesté par le Gouvernement Autonome catalan à l'égard de ce projet est intact et explique qu'il soit à l'origine de l'Eurorégion version méditerranéenne. Qu'il soit réalisable ou non, et qu'il dissimule une ambition hégémonique de la part de la Catalogne derrière le slogan "la revanche des suds" -ce qui ne fait d'ailleurs pas l'ombre d'un doute<sup>1041</sup>-, il s'est concrétisé en 1991 avec la signature d'une charte. Ce document est en réalité l'aboutissement d'une démarche engagée antérieurement, Jordi PUJOL ayant convaincu en 1987 Dominique BAUDIS, maire de Toulouse et alors président de Midi-Pyrénées, de même que Jacques BLANC, élu alors depuis un an à peine à la tête de Languedoc-Roussillon, d'élargir le champ de leur collaboration. A l'origine ponctuelle et sectorielle (le problème des communications ferroviaires et routières concentrant l'attention de ces responsables), celle-ci devient régulière avec la mise en place de la conférence annuelle des présidents de l'Eurorégion en 1989<sup>1042</sup>. Elle se diversifie également, laissant place à un véritable programme de gouvernement dont la charte se fait l'écho. Ce document témoigne à n'en pas douter du passage d'une étape à une autre où l'objectif n'est plus seulement de faciliter les échanges à travers les Pyrénées, mais de "*constituer un*

*Gênes, mais aucun axe ne viendra jouer un rôle structurant*" (ibidem, p.659). On serait tenté de rajouter: et Marseille renvoyée à sa propre solitude, le vaste et somptuaire projet Euroméditerranée ne parvenant pas à inverser "l'effet cul-de-sac" (d'après l'expression extraite de l'article "Marseille réinvente son avenir" in *Valeurs actuelles*, n°3193, 7-13 février 1998, p.17) dont la cité phocéenne pâtit depuis la fermeture de la porte d'Orient. Pour l'heure, l'incarnation la plus visible de cet axe est certainement la route des technopo/ôles dans laquelle la seconde ville de France a réussi son insertion.

<sup>1041</sup>Ce dessein est clairement énoncé dans une série de documents, y compris ceux émis par la Mairie de Barcelone qui placent la capitale catalane au centre d'une macro-région méridionale constituée d'une métropole et d'un hinterland particulièrement étendu. A titre d'exemple: "*Barcelona is (...) a directional centre of the region, which delineated by Toulouse, Montpellier, Zaragoza, and Valencia which is put in first place among the 136 natural european regions for its geographical dimensions, in second place (after London) with 15 million inhabitants in terms of demography, and third place respect to its contribution to the PIB, afetr Paris and London*" (en anglais dans le texte, afin de diffuser au maximum l'information. Cf. GARCIA SANTOS, R.: "Barcelona, una eurometrópolis de atracción económica", op.cit., p.21)

<sup>1042</sup>C'est à cette occasion que Perpignan est désignée siège de la nouvelle organisation.

*espace cohérent de développement économique, scientifique, social et culturel*"<sup>1043</sup>. A cette fin, trois types de programmes correspondant à différentes échelles d'intervention sont privilégiés: l'action commune auprès des instances européennes pour promouvoir les intérêts de l'Eurorégion; la coordination d'initiatives visant à soutenir les grands dossiers devant les gouvernements espagnol et français dans une optique interrégionale; la décision et la mise en oeuvre directe de projets interrégionaux et plus particulièrement transfrontaliers. Afin de satisfaire ces ambitions, l'Eurorégion s'est par ailleurs dotée d'une structure organisationnelle assez évoluée, puisqu'elle s'appuie sur trois instances: la conférence annuelle des présidents, organe privilégié de concertation et d'intervention. Elle est l'occasion de dresser le bilan des actions déjà réalisées, de définir les stratégies communes vis-à-vis de l'Union Européenne et des Etats, puis d'arrêter les programmes de collaboration qui en sont issus. Le comité tripartite de coopération coordonne les actions des trois administrations "régionales", ce qui ne va pas sans difficultés tant leurs compétences ne sont pas aussi étendues en France qu'en Espagne. Enfin, les six groupes de travail aident à la prise de décision en amont et suivent l'application des projets en aval dans des domaines qui, s'ils ne correspondent pas aux compétences régaliennes des Etats, n'en présentent pas moins une importance stratégique aujourd'hui<sup>1044</sup>.

La **culture** fait logiquement partie de ce programme, en sa double qualité de **ciment identitaire** et de **stimulant économique** d'un **espace** volontiers présenté comme une **réminiscence** du passé. La **mémoire commune des pays catalans et occitans** fait ainsi partie des affinités historiques, culturelles et émotionnelles adroitemment mobilisées par un Jordi PUJOL qui entend consolider son influence en rendant souvent

---

<sup>1043</sup>D'après la plaquette d'information de l'Eurorégion.

<sup>1044</sup>Leurs intitulés précis sont les suivants: aménagement du territoire, communication et télécommunications; vie des entreprises, environnement économique et formation professionnelle; enseignement supérieur, recherche et transferts de technologies; agriculture, pêche, aquaculture, forêt et élevage; culture, tourisme, jeunesse et sport; environnement et qualité de vie.

un hommage appuyé aux aïeuls de ses partenaires français<sup>1045</sup>: "Pensez (...) que le roi catalan le plus légendaire que nous ayons jamais eu, Jaime Ier le Conquérant, est né à Montpellier"<sup>1046</sup>.... Ce logos imprègne logiquement les documents émis par l'Eurorégion, à commencer par son atlas, réalisation qui constitue déjà en soi un acte classique et fort d'affirmation politique<sup>1047</sup>. Au chapitre relatif aux formes de vie, on retrouve ainsi une rhétorique familière qui insiste sur les assises séculaires de cet espace: "*Les échanges qui se sont produits en Méditerranée ont, depuis l'Antiquité, construit une communauté culturelle et historique à travers la culture grecque, puis la colonisation romaine, dont le territoire de l'Eurorégion est partie intégrante. La chute de l'empire romain, puis la conquête musulmane, ont permis, au Moyen-Age, de nouvelles relations entre les comtés sur l'ensemble de l'espace eurorégional, telles que la Marche d'Espagne (non islamisée) de l'Empire carolingien, l'alliance entre la Couronne d'Aragon et le comté de Toulouse dans la guerre contre les Albigeois (bataille de Muret, 1213) ou encore la période du royaume de Majorque (1276-1343).*

---

<sup>1045</sup>Il opère d'ailleurs de la même façon, mais pour l'heure avec moins de succès, à propos de l'arc méditerranéen. A la question posée par un occitaniste engagé "*On parle d'un axe économique Barcelone-Milan passant par Montpellier, Marseille, Nîmes et Turin. Quelle influence peut-il avoir sur le développement de beaucoup de zones occitanes arriérées économiquement? Et quelles mesures retenez-vous comme adaptées au développement de cet axe?*", il répond sans ambages: "*L'axe auquel vous vous référez commence à se révéler comme quelque chose de plus qu'un axe économique. Un noyau de croissance, quel qu'il soit, comme celui qu'on observe incontestablement dans la zone méditerranéenne qui va de la Catalogne à la Lombardie est aussi un signe de vitalité des réalités régionales impliquées dans cet axe. En d'autres temps, ce territoire se caractérisait par une réalité économique et culturelle, elle aussi très évoluée, et dans laquelle la langue occitane et la langue catalane étaient des instruments non seulement d'enrichissement pour la zone, mais aussi de relations culturelles et diplomatiques pour beaucoup d'endroits de l'Europe méditerranéenne au Moyen-Age. Quand l'Europe récupère beaucoup de signes qui ont modelé son identité au cours des siècles, le fait que l'on parle de plus en plus de ce territoire qui va de la Catalogne à la Lombardie démontre que même ici s'affirme une nouvelle volonté de croissance dans tous ses aspects. Une politique authentiquement régionale et de croissance économique et culturelle pour créer un espace de développement viable ne peut pas ne pas prendre en considération les zones territoriales qui ont le plus besoin de ressources économiques et éducatives*". Extrait d'un entretien publié dans *Lo lugarn. Tribuna per l'Occitània liura*, organe d'expression du Parti Nationaliste Occitan (PNO), n°61, auton de 1997, p. 9.

<sup>1046</sup>Propos rapportés dans l'article "Catalogne-Occitanie, même combat!" in *Enjeux. Les échos*, n°127, juillet-août 1997, p.76.

<sup>1047</sup>Au même titre que la carte dressée par la commission de cartographie de la Communauté de Travail des Pyrénées en 1992 et qui permet de visualiser cet espace au 1:1 000 000.

*Ces relations durerent jusqu'à ce que le traité des Pyrénées en 1659 fixe la frontière entre les deux Etats modernes. Ces liens historiques se reflètent également au travers des langues héritées du latin: le catalan s'étend au-delà du nord de la Catalogne jusqu'à la limite du domaine occitan*<sup>1048</sup>. Le différentialisme intégrateur opère ici discrètement mais fermement, sans que la culture soit pour autant départie de ses vertus économiques, comme en témoigne assez crûment cet extrait du même atlas: "Culture et patrimoine font partie du mode de vie. Ensemble, ils jouent un rôle majeur dans l'attractivité des régions, que ce soit pour développer le tourisme ou dans le cadre des implantations d'activités économiques ou de leur délocalisation. Il faut désormais pouvoir offrir une palette aussi large et variée que possible d'activités culturelles. Les responsables des collectivités locales ont pris conscience de cette nécessité et oeuvrent en sens, en redécouvrant et en mettant en valeur le patrimoine si riche de ce vaste territoire où l'histoire a laissé tant de traces"<sup>1049</sup>. Comme **objet politique et secteur d'intervention publique**, la **culture** est en réalité omniprésente. Elle ne se cantonne pas au groupe de travail qui en assume officiellement la responsabilité. Elle semble à la fois tout inspirer et constituer une finalité (au moins intermédiaire) de l'action menée par l'Eurorégion dans des domaines aussi éloignés que les communications et la vie des entreprises. A titre d'exemple, l'élaboration d'une carte touristique de l'itinéraire direct Toulouse-Barcelone comptait parmi les projets de la commission "Aménagement du territoire, communications" ainsi que la mise en œuvre de diplômes communs bilingues (catalan/français) pour former les candidats aux métiers du tourisme au sein du comité "Entreprises, environnement économique,

---

<sup>1048</sup>Atlas de l'Eurorégion Catalogne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Montpellier, 1995, p.88. A noter que cet ouvrage a été réalisé grâce au concours financier de la région Languedoc-Roussillon et de l'Union Européenne dans le cadre du partenariat avec la Generalitat de Catalogne et la région Midi-Pyrénées. Les fonds européens aident ainsi les acteurs locaux à matérialiser puis à diffuser les représentations iconographiques du nouvel espace en question. Ils leur permettent également de se doter d'outils statistiques autonomes par rapport à des agences "nationales", comme l'INSEE en France. Autant d'éléments qui loin d'être mineurs, convertissent l'Eurorégion en Sujet, au sens tourainien du terme.

<sup>1049</sup>Atlas de l'Eurorégion Catalogne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, op.cit., p.94.

formation professionnelle"<sup>1050</sup>. L'enseignement supérieur et la recherche font l'objet d'un intérêt particulier, les fonds européens affectés à ces postes de dépenses et drainés vers l'Eurorégion devant permettre de structurer une véritable communauté pédagogique, scientifique, culturelle et politique par le canal d'une action ciblée sur la jeunesse. Les initiatives strictement culturelles révèlent quant à elles clairement la **fonction assignée à la culture: un pont par-delà les Pyrénées et une balise qui territorialise le réseau sans transgression apparente des frontières statonationales**<sup>10511052</sup>.

### C. Le réseau C6, une initiative équitable de la Ville de Barcelone en faveur du pouvoir urbain?

---

<sup>1050</sup>Cf. *Bilan des activités de l'Eurorégion 1994-1995*, non paginé.

<sup>1051</sup>Pour s'en convaincre, on peut se reporter au détail de ces initiatives extrait du bilan des activités de l'Eurorégion pour les années 1994-1995 et 1995-1996.

<sup>1052</sup>Compte tenu de l'importance accordée par la *Generalitat* à la projection extérieure de la Catalogne et à l'action culturelle, elle joue une nouvelle fois un rôle moteur dans ce domaine. L'institution par laquelle elle réalise ces activités est principalement le **COPEC** (*Consorci Català de Promoció Exterior de la Cultura*) créé au sein du département de la Culture en 1991 sur le modèle des autres consorci. Travaillant en étroite collaboration avec le Département de l'Industrie et de l'Energie et ses propres officines à l'étranger (COPCA), il a pour membres fondateurs des acteurs majeurs du paysage culturel catalan: la corporations, des éditeurs de Catalogne, l'association des éditeurs en langue catalane, le conseil catalan de la musique, l'association des galeries d'art de Catalogne, des maisons de production cinématographique, l'association pour la diffusion du folklore et l'aide aux arts décoratifs. Autant d'acteurs privés, publics ou semi-publics, liés de près ou de loin à la *Generalitat* et qui témoignent bien du souci de développer le marché culturel. D'autres départements développent des actions similaires, notamment dans le cadre de l'Eurorégion. C'est par exemple le cas du Département de l'Education qui dispose d'une commission pour promouvoir l'enseignement du catalan en-dehors du territoire de la Catalogne et du Département du commerce, de la Consommation et du Tourisme qui a créé dès 1986 un consortium de promotion touristique. Etablir un inventaire des **outils de la projection culturelle catalane** est difficile, tant ces structures évoluent au gré des besoins et ne représentent que la partie visible d'une action longtemps assumée par la "société civile", et encore largement relayée par elle. On peut évoquer dans cette perspective un événement comme la Comédie du Livre à Montpellier (ville d'ailleurs jumelée avec Barcelone depuis 1963) qui célébra les lettres catalanes lors de son édition de mai 1997. Ce fut pour les pouvoirs publics (Municipalité) et divers acteurs culturels (de l'Université Paul Valéry à quelques maisons d'éditeurs catalanes, sans oublier des figures individuelles et emblématiques venues pour dédicacer leur dernier ouvrage, tel l'occitaniste Robert LAFFONT) une nouvelle occasion de collaborer pour intensifier leurs relations.

De même que la réponse à la question "L'Eurorégion, un projet pancatalaniste au service de l'Arc Méditerranéen?" ne peut pas recevoir de réponse univoque compte tenu de l'ambiguïté de la stratégie déployée par le gouvernement autonome catalan, de même la politique menée par la mairie de Barcelone se caractérise par sa complexité. Il serait simpliste de proposer une interprétation selon laquelle, sous couvert de coopération avec d'autres villes, le but serait l'hégémonie de la capitale catalane. Il s'agit-là d'une utopie qui, prise comme telle, n'en mobilise pas moins les énergies locales et nourrit l'image de l'arrogance barcelonaise, surtout depuis les Olympiades de 1992. Il est certain qu'en promouvant à cette échelle le réseau C6, la Municipalité de Barcelone fait preuve de constance dans la politique de soutien au pouvoir local en général qui l'amène à compter parmi les membres actifs des associations européennes représentant ces entités. Cela lui coûte inévitablement car elle est par là-même contrainte de fondre ses spécificités dans le moule commun, et il faut le dire bien vague, du pouvoir local ou municipal. Si elle transige, c'est suivant le même calcul que celui qui a amené Jordi PUJOL à "jouer la carte régionale". Cela permet en effet de réaliser une mobilisation collective qui favorise la sensibilisation d'acteurs-cibles (notamment la Commission Européenne), de mettre sur agenda des problèmes considérés comme importants et d'en obtenir le règlement, total ou partiel, à plus ou moins brève échéance. Telle est la seule condition à laquelle la *Generalitat* accepte que la Catalogne soit présentée comme une région, et la Mairie, que Barcelone figure parmi les villes européennes sans davantage de précision. Cependant, de même que celle-ci se livre sur les scènes mondiale et européenne à de véritables campagnes publicitaires, de même on ne peut tout à fait écarter l'hypothèse d'un usage réservé du réseau C6. **Entre une macro-région structurée à partir de pôles urbains relativement bien équilibrés et un espace pivotant autour d'une mégapole tentaculaire, Barcelone hésite, rêve, agit et ment souvent à ses soeurs communales.** Fondé sur le double clivage sectoriel/territorial (les grandes villes de l'espace catalano-occitan), le différentialisme intégrateur génère ainsi une **solidarité** qui, loin d'atténuer les **disparités**, risque de les accentuer au profit de seules quelques

élues. C'est dans un climat où la violence est euphémisée, et sous l'éclairage du phénomène de la métropolisation, que l'analyse du réseau C6 paraît dès lors la plus pertinente. L'enjeu n'est pas des moindres, puisqu'il concerne la configuration spatiale d'une partie de l'Europe de l'ouest. Au-delà des discours oecuméniques sur les villes qui présentent le réseau comme une structure souple, horizontale, égalitaire et donc alternative (ce qu'il est aussi, sans avoir le monopole de ces qualités), **Barcelone met en jeu sa place dans la nouvelle hiérarchie urbaine. Dans cette lutte feutrée et néanmoins farouche pour la centralité, elle dispose d'atouts qui la placent en position de favori.** Conscientes des inconvénients et des avantages d'être dans l'orbite barcelonaise, d'autres municipalités ont également recours à la stratégie identitaire pour se (re)positionner. C'est le cas de "Perpignan la Catalane" qui, en regardant délibérément vers le sud, ne prétend pas s'ériger en métropole, mais entend s'insérer avantageusement dans un système de villes émergent.

Ce qui fonde sans doute le plus **la thèse du réseau comme ressource *pro domo***, c'est en définitive l'origine de cette association de villes. La Municipalité de Barcelone a effectivement eu un rôle de premier ordre dans sa création. Certes, mais les conditions de son apparition méritent singulièrement d'être évoquées, car elles placent l'observateur au cœur de tensions inhérentes à la société catalane et révèlent la nature d'enjeux contemporains. Ce réseau a en effet pour acte fondateur l'abolition de l'autorité métropolitaine par le parlement catalan à majorité nationaliste en 1988. Cet événement, dont la portée symbolique est manifeste, a précipité une réflexion sur le rôle à venir de la cité catalane et sur celui de son organe représentatif. L'objectif était sans doute de conserver le protagonisme historique qui avait été le sien, malgré la concurrence de Madrid, capitale d'Etat. L'idée était aussi de profiter de la dynamique initiée par la tenue prochaine des Jeux Olympiques et Paralympiques pour rentabiliser les infrastructures créées à cette occasion et la propulser parmi les centres de décision

en Europe<sup>1053</sup>. En cette fin de décennie 80, la Plaça Sant Jaume<sup>1054</sup> était donc en ébullition, à l'affût de nouvelles solutions<sup>1055</sup> pour propulser Barcelone au rang des villes incontournables à tous points de vue<sup>1056</sup>. De cet effort prospectif est né le Plan Stratégique et Social "Barcelone 2000", document dans lequel **l'urbanisme** est résolument extrait d'une problématique strictement locale pour se situer dans une optique générale, c'est-à-dire européenne. L'une des perspectives fixées par ce véritable manifeste d'action publique était explicitement la constitution d'une macro-région à partir, et autour, de Barcelone. D'où la sélection de cinq villes toutes situées à équidistance de la conurbation barcelonaise, siège de la nouvelle organisation.

**Morphologiquement, le réseau C6 est donc avant tout une configuration en étoile**

<sup>1053</sup>"Il s'agit -et les autorités municipales en parlent beaucoup- de "rentabiliser" la ville. Selon des études de la Municipalité elle-même, l'investissement direct pendant ces six années a atteint la somme de 753 707,8 millions de pesetas [soit plus de 250 000 millions de francs], dont 530 897 [environ 180 000 millions] pour l'investissement public et 222 809 [environ 75 000 millions] pour le privé. Si l'on ajoute à cela les 160 104 millions de pesetas [environ 53 000 millions de francs] imputés à la consommation publique et privée (entrées, personnel, parrainages, etc...), nous arrivons à un impact économique direct de 913 811,8 millions de pesetas [plus de 304 milliards de francs]. Ces mêmes études font une estimation de l'impact économique induit au niveau de l'économie de l'Etat espagnol par la célébration des JO. Il s'agit d'un impact secondaire généré par les activités économiques de tout type autour de ce moment spécial pour Barcelone. Le flux initial de consommation et d'investissement produit une activité économique supérieure à l'impact direct et à l'estimation de l'impact induit: cela donne une somme de 2 856 milliards de pesetas [plus de 952 milliards de francs], c'est-à-dire 0,9% du PIB de l'économie espagnole". TARRATS, V.: "Barcelone 2000 pour une Eurorégion" in *Special Options* sur le thème "Région Midi-Pyrénées. Coopérations en Europe. Barcelone, Toulouse, Montpellier", n°41, décembre 1992, p.6.

<sup>1054</sup>Place située au cœur du quartier historique de Barcelone et où la Mairie fait face au Palau Sant Jordi, siège du Gouvernement Autonome.

<sup>1055</sup>Apparu plus tardivement (en 1995), le **réseau Medcités** qui relie plusieurs villes de toute la Méditerranée à la même origine. Avec l'appui du gouvernement espagnol, le dessein de la Municipalité est alors d'imposer la nécessité d'un dialogue intra-méditerranéen aux instances européennes pour contrebalancer l'effet de l'ouverture à l'est et d'ériger Barcelone en interlocuteur privilégié de l'échange culturel entre les deux rives. Outre la valeur symbolique et politique de cet enjeu, l'allocation de ressources financières dans le cadre des programmes européens MED n'est pas étrangère à l'intérêt brusquement manifesté pour une mer longtemps ignorée.

<sup>1056</sup>Elle ambitionne en particulier de s'ériger au rang de capitale financière mondiale (cf. "Barcelona, una plaza financiera que quiere salir del anonimato". Dépêche du Midi-La Vanguardia, 7 décembre 1991, p.38) et de port capable d'attirer de nouveau les flux de la Mer du Nord vers la Méditerranée (Cf. "El puerto de Barcelona crece hacia el Sur", ibidem, pp.40-41).

**dont le centre de gravité est l'antique Barcino<sup>1057</sup>.** Sa forme renseigne ainsi déjà beaucoup sur sa signification, la **logique d'ensemble présentant d'ailleurs de troublantes analogies avec le principe du jeu de go qui inspire aujourd'hui de plus en plus de managers**<sup>1058</sup>. Là encore, des chiffres fascinants galvanisent les énergies locales et renvoient aux partenaires potentiels une image transfigurée d'eux-mêmes qui les convainc de se lancer dans l'aventure transfrontalière. L'espace ainsi constitué couvre plus de 180 000 km<sup>2</sup> et représente 16,5 millions d'habitants: de quoi se présenter la tête haute à la face du monde. L'ambition hégémonique disparaît logiquement derrière un discours consensuel qui dissimule cependant mal l'existence d'un double langage: **Barcelone qui fait cavalier seul et Barcelone solidaire de ses consorts citadines**<sup>1059</sup>. La vérité doit probablement se situer entre les deux, la perspective d'une mégapole barcelonaise constituant la motivation principale, bien qu'inavouée, de tant d'initiatives. Conscientes ou non de ces intentions et relativisant les menaces inhérentes à ce **processus mono/auto-centré**, les villes françaises de Montpellier et de Toulouse et espagnoles de Palma de Mallorca, Valence et Saragosse formalisent en 1991 leur adhésion au projet barcelonais. L'intérêt de cette alliance réside dans la **vertébration d'un marché local offrant autant de débouchés à des économies potentiellement complémentaires**. De fait groupe de pression politique, le réseau C6 se veut cependant essentiellement une union d'intérêt économique et n'en fait d'ailleurs pas mystère. Plusieurs engagements de cette nature ont ainsi été

<sup>1057</sup>Pour une visualisation de ce réseau, se reporter à l'annexe n°55.

<sup>1058</sup>Cf. MARIN, A., DECROIX, P.: *L'art subtil du management. Le jeu de go comme modèle*. Paris, les Editions d'Organisation, 1988, 122 pages. Ces auteurs dégagent notamment quelques uns des principaux concepts mis en oeuvre dans ce jeu d'origine asiatique et susceptibles de faire l'objet d'application dans d'autres domaines, dont celui de la "géo-éco-politique": la liberté, l'initiative, l'influence, la connexion (importance de la relation entre les composantes de ses propres forces), les points vitaux, la flexibilité, l'économie, l'efficacité et la fluidité (cf. pp.60-61).

<sup>1059</sup>Une autre source constante de légitimation mise en avant par la Municipalité de Barcelone et aussi par la *Generalitat* pour l'Eurorégion, la CTP et les Quatre Moteurs est la contribution de ces associations au processus d'intégration européenne. Ils se présentent comme une préfiguration de la démocratie locale qui donnerait toute son assise à l'Europe communautaire. Au regard de la nature assez élitiste et mercantile de ces projets, cet argument peut faire sourire.

déterminés: la promotion du rôle économique et stratégique de cet ensemble de noyaux urbains et de leurs zones métropolitaines respectives; le développement de la compétitivité de leur économie dans le cadre de la relance générale de l'économie européenne; la création d'un environnement de consolidation des PME, qui constituent le tissu industriel traditionnel de cette aire inégalement développée<sup>1060</sup>; le développement et l'intensification des rapports qu'elles sont appelées à promouvoir vis-à-vis des villes ou régions de la Méditerranée du sud<sup>1061</sup>. Le statut juridique de cette organisation reflète au demeurant bien cette orientation, puisqu'elle s'est officiellement constituée en Groupement Européen d'Intérêt Economique le 28 février 1995<sup>1062</sup>. Elle bénéficie à ce titre de la personnalité juridique et peut gérer un budget encore modeste (1,4 million de francs pour l'année 1997) qui correspond à une phase de lancement. Ses activités s'inscrivent également dans cette perspective, puisque le travail des quatre commissions techniques est polarisé sur le développement économique<sup>1063</sup>. La planification environnementale est aussi centrée sur la création

---

<sup>1060</sup>Outre l'hétérogénéité interne à chacune de ses composantes, l'Eurorégion se caractérise en effet par l'inégale répartition des activités sur son territoire. Ainsi que le relève bien l'atlas qui lui est consacré, "*les trois régions conservent en quelque sorte une identité propre, même si l'agriculture est assez partagée. La Catalogne, dont le poids représente 55% du PIB, apporte pour l'essentiel le potentiel industriel de l'Eurorégion, Midi-Pyrénées, dont l'industrie est assez largement tournée vers les techniques du futur, voit un tertiaire à la fois bien implanté et diversifié*".

<sup>1061</sup>D'après un document interne obtenu auprès de la Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes de la Ville de Toulouse en juin 1997.

<sup>1062</sup>Après avoir été un Groupement d'Intérêt Economique (AIE) inscrit à Barcelone, ce qui renvoie au problème de la prise en compte par le droit d'acteurs efficients à l'échelle européenne.

<sup>1063</sup>Sa structure organisationnelle repose sur quatre organes principaux: le collège des membres, constitué des maires et de leurs adjoints, qui se réunit deux fois par an et prend les décisions qui affectent l'organisation même du groupement; le comité exécutif, qui est l'organe permanent composé d'un élu et d'un technicien pour chaque membre et qui assure le fonctionnement, de même que la recherche, des fonds communautaires pour le financement de projets; la gérance, assurée en alternance par le coordinateur du réseau désigné dans chaque ville, et qui assure les fonctions relatives à son administration; enfin, les commissions de travail, dont le nombre évolue suivant l'évaluation que le réseau réalise de ses propres performances. Elles étaient à l'origine six, chaque ville portant plus particulièrement la responsabilité d'un secteur: la culture (de récente création) à Montpellier; les transports à Toulouse; le tourisme à Barcelone; les sports à Palma de Mallorca; l'environnement à Saragosse et l'habitat -urbanisme à Valence (Source documentaire: CARRERAS-MOYSI: "La C-6, una xarxa de ciutats europees" in revue *La Municipal de Barcelona*, Ajuntament de

d'emplois. L'amélioration des liaisons entre les villes n'a d'autre but que d'intensifier les échanges entre elles, partant du principe que le "tourisme intérieur" peut déjà constituer une manne intéressante. Quant à la **culture**, elle est envisagée suivant le même optique qu'au sein de l'Eurorégion: comme **industrie**, elle-même **pourvoyeuse d'activités**, et comme **fondement identitaire d'une communauté fonctionnelle en mal d'éléments structurants transcendants**.

La première dimension est particulièrement nette dans les projets du groupe qui a la charge de ce domaine: projet d'établir un calendrier-agenda des dix événements les plus importants de chaque ville, de réaliser un annuaire des décideurs publics et privés de celles-ci, de convoquer régulièrement des réunions thématiques, etc... Ils révèlent en définitive un manque d'autonomie par rapport à la commission du tourisme et à une conception de la culture qui l'assimile à un levier de développement économique comme un autre. Un document produit par cet organe, et qui lui tient lieu de guide d'action, est extrêmement édifiant à ce propos. Parce qu'il énonce sans embarras ce qui est bien souvent minimisé ou tût par peur de choquer, il suscite une réaction semblable à celle que commencent à avoir les analystes des institutions européennes. Passé le désintérêt manifesté à l'encontre de ces nouvelles arènes du pouvoir, le premier sentiment fut celui d'une grande opacité du système décisionnel. L'impression qui s'est par la suite dégagée était celle d'une relative simplicité: finalement, les instances dirigeantes de l'Union Européenne étaient soumises à des pressions d'ordre divers et laissaient peut-être entrevoir le fonctionnement interne de ses composantes étatiques. D'où l'apparition d'une conception simultanément désillusionnée et normalisée de la démocratie, plus personne ne s'effarouchant outre mesure qu'un media rende aujourd'hui compte d'une information en termes de "pression lobbyiste". Il s'agit

---

Barcelona, n°48, set.-oct.96, pp.23-24). Suivant le dernier organigramme obtenu auprès des services compétents de la Ville de Toulouse en juin 1997, elles sont désormais quatre: les deux chefs-lieux de département et préfectures de région français conservent leurs attributions, tandis que Barcelone et Palma se partagent le tourisme et Saragosse et Valence la planification environnementale (urbanisme inclus).

pourtant d'une évolution notable, non pas tant des réalités décrites, que du regard porté sur elles. L'analyse prospective réalisée par la commission Tourisme du réseau C-6 s'inscrit dans cette tendance (hyper)-réaliste où, si le non-dit demeure et conserve l'intérêt d'une observation extérieure, les tenants et les aboutissants de l'action sont énoncés sans détour. Ils s'inscrivent dans une démarche dont l'effort de conceptualisation, voire de légitimation, frappe immédiatement. Par besoin de justification, d'explication, d'énonciation ou tout simplement de compréhension, les promoteurs de ce réseau font preuve d'une réflexion très poussée sur l'action publique. L'accent est particulièrement mis sur son caractère historiquement et géographiquement situé. Les paradigmes de la contrainte et du "développement par le bas" resurgissent ainsi, conférant une importance particulière à la stratégie différentialiste, et donc à la culture.

#### D. Le différentialisme intégrateur comme créneau synergique pour le développement économique local

La problématique présentée dans *Villes culturelles, promenades en couleur*, le document de référence émis par la commission tourisme, frappe en effet par son haut degré d'élaboration en comparaison avec la littérature grise produite par d'autres instances. On peut y voir une preuve supplémentaire de la nature intellectuelle et élitiste d'un projet qui rencontre encore peu d'écho au sein des populations locales visées et qui atteste bien du décalage entre culture/identité (ré)inventées et vécues. La logique d'action proposée par cette assemblée est exposée au fil d'un long raisonnement dont le point de départ est l'environnement compétitif des villes concernées. Il s'agit bien d'un contexte difficile qui les oblige à définir des stratégies de positionnement par rapport à deux pôles économiques, l'un séculaire, l'autre émergent. L'axe Londres-Paris-Francfort-Milan, qui part du canal de la Manche et s'étend jusqu'à la Méditerranée en suivant le parcours du Rhin, se place en tête. L'axe oriental, marqué par les fleuves Elbe et Danube, est un territoire à grand potentiel économique, bien que

difficilement organisable par manque d'infrastructures. Il est formé par l'espace de l'Europe centrale qui s'étend de Berlin à Zagreb, en passant par Prague, Vienne et Budapest. L'axe méridional qui s'étire de Valence à Florence constitue dans cette perspective une zone dynamique et prometteuse au sein de l'Union Européenne. Tel est du moins le discours qui dissimule peu l'inquiétude de voir se déplacer le centre de gravité européen vers l'est<sup>1064</sup>. Cet axe souffre cependant d'une discontinuité territoriale qui gêne son intégration à court terme. L'image du réseau C-6 comme embryon de cet espace est comme chance à saisir dans le contexte européen est par conséquent récurrente. L'idée est de transposer le modèle d'intégration avec succès ses composantes urbaines à l'échelle macro-"*régionale*": "*En tant que réalité fonctionnelle, ces aires tirent les bases de leur dynamisme des interrelations nées des flux économiques et de leur capacité d'articuler des espaces régionaux propres à chacune de leurs villes. Toutefois, elles doivent dépasser des conditions structurelles qui ne favorisent pas leur articulation comme véritable espace de pouvoir à l'horizon de l'Europe du XXIème siècle. Avec cet objectif, les villes de Barcelone, Montpellier, Palma de Mallorca, Toulouse, Valence et Saragosse ont créé en 1991 un réseau de coopération -le réseau C-6-, un espace perméable et solidaire au sud de l'Europe*"<sup>1065</sup>. Un espace perméable, c'est-à-dire irrigué à l'intérieur et connecté avec l'extérieur; un espace solidaire qui est, et se perçoit, comme une entité, par-delà sa diversité interne. Il se présente à juste titre comme un entreprise pionnière d'articulation de nouveaux espaces fonctionnels à caractère "transnational". A cette fin, il assume une **approche tout aussi fonctionnelle du phénomène touristique en milieu urbain**. Le tourisme constitue donc une ressource parmi d'autres également exploitées<sup>1066</sup>. Le tourisme urbain représente une ressource parmi celles offertes par le tourisme en général. Par

<sup>1064</sup>Pour mesurer l'ampleur de cette préoccupation, on peut se reporter à la carte dressée par les experts-géographes du groupe RECLUS à Montpellier, significativement intitulée "le scénario du désespoir" et qui figure en bonne place dans un autre document émis par le réseau. Cf. annexe n°56.

<sup>1065</sup>Villes culturelles. *Promenades en couleur. Analyse, diagnostic et plan de promotion touristique du réseau C-6*, p.12.

<sup>1066</sup>Par exemple, l'industrie aéronautique à Toulouse.

rappor au "tourisme blanc" (sports d'hiver) et au "tourisme bleu" (stations balnéaires) qui sont des secteurs traditionnels, il symbolise la revanche de villes-capitales longtemps reléguées au rang de banlieues par des touristes surtout avides de montagnes et de plages<sup>1067</sup>. Il tient compte de l'apparition d'un touriste au profil culturel plus typé, en même temps qu'il précipite cette évolution suivant les règles élémentaires du marketing. La publicité mise elle aussi sur l'importance des discours performatifs.

De ces prémisses générales découle la nécessité de proposer une **offre culturelle** susceptible de convertir le réseau en l'une des principales destinations touristiques européennes. Saisies comme autant de **marchés attractifs** grâce à leurs **ressources culturelles**, les **villes** de cette association font l'objet d'un examen séparé qui conclut à leur **inégalité devant l'utilisation de ce créneau stratégique**. Barcelone se distingue par son fort potentiel et doit persister dans cette voie, suivant les conclusions de cette évaluation magistrale: "*C'est une "place forte" culturelle en Méditerranée. Elle compte quelques valeurs touristiques singulières et une large gamme d'alternatives et de propositions exceptionnelles, certaines uniques, qui font d'elle une ville hautement compétitive. Par conséquent, il faut considérer qu'ici le créneau culture*<sup>1068</sup> *est un secteur étoile*<sup>1069</sup>. (...). *Parmi les valeurs prééminentes et perceptibles, il convient de citer que Barcelone est la capitale d'une région et d'un espace culturel parmi les plus renommés d'Europe*"<sup>1070</sup>. Ce qui fait sa différence au sein de cet ensemble, c'est

---

<sup>1067</sup>Suivant l'idée un peu caricaturale, mais significative, avancée par Jaime ARIAS dans l'article "Barcelona, nueva era turística" in *La Vanguardia-La Dépêche du Midi* du 7 décembre 1991, p.47.

<sup>1068</sup>Dans le texte original, seul le mot "culture" est mis en caractères gras.

<sup>1069</sup>Derrière cette expression quelque peu hermétique se trouve l'idée d'un secteur auquel la ville doit réservier un traitement particulier. Les auteurs du rapport spécifient d'autre part qu'ils "*requièrent de forts investissements publics et privés mais ne laissent pas nécessairement des revenus nets à la ville. Ce sont cependant eux qui, dans le cadre des secteurs les plus importants, se profilent comme ayant les meilleures perspectives de croissance*". *Villes culturelles. Promenades en couleur. Analyse, diagnostic et plan de promotion touristique du réseau C-6*, op.cit., p.102.

<sup>1070</sup>Ibidem, p.106.

précisément l'omniprésence de la culture et sa culture. Le référent identitaire des Pays Catalans affleure ici pour apparaître d'une manière tout aussi subliminale dans la suite de l'argumentation. A l'échelle du réseau, la culture en général et la culture catalane en particulier, mêlée à la culture occitane qui dessine avec elle les contours flous d'une identité méridionale transfrontalière, sont des éléments distinctifs. Ces villes disposent par ce biais d'avantages concurrentiels au regard d'autres villes ou "régions" européennes qui ne font pas l'objet d'une semblable entreprise de (re)construction territoriale. A l'ère de la transgression des frontières traditionnelles, l'élément culturel et le contenu qui lui est donné dans une certaine configuration sont renforcés dans leur fonction de marqueurs identitaires et territoriaux. La nouveauté réside dans la finalité exclusivement économique et explicitement énoncée comme telle de leur usage. Dans le cas présent, ils permettent d'ériger une **frontière-marketing** entre les catalano-occitans et les autres afin d'attirer les touristes. L'achat d'un **passéport** pour visiter les édifices de la route du modernisme à Barcelone ou pour effectuer la "*visite discontinue<sup>1071</sup> des villes qui intègrent cette offre culturelle*"<sup>1072</sup> est l'aboutissement logique de cette approche global/local. Dans les deux configurations, l'ensemble (ville, réseau) se définit par son hétérogénéité interne et externe. Une relation de complémentarité est établie entre cette entité et le monde extérieur, et à l'intérieur de cette entité. La voie est dès lors ouverte aux flux touristiques, l'accent étant mis sur le cosmopolitisme et la modernité de cette culture pour les "étrangers et la nécessité de (re)trouver des racines afin d'accéder à l'universalité pour les "autochtones". La **fraternité occitano-catalane** représente dans ces conditions une **valeur ajoutée commerciale exploitée dans une perspective de développement local**: "*Le créneau culturel est très probablement l'activité touristique la plus caractéristique des six villes, puisqu'elles jouissent toutes d'un grand potentiel et prestige. Cela inclut toute une panoplie de ressources très hétérogènes -architecture, urbanisme, musées,*

---

<sup>1071</sup>L'idée avancée est de promouvoir plusieurs visites en fin de semaine dans une période globale de temps prédéterminée.

<sup>1072</sup>*Villes culturelles. Promenades en couleur. Analyse, diagnostic et plan de promotion touristique du réseau C-6*, op.cit., p.177.

*traditions, etc... - et par conséquent des demandes très diverses aussi. C'est peut-être pour cette raison que ce créneau offre les plus larges possibilités de collaboration entre les villes du réseau. Malgré les propos précédents qui mettent en valeur ce créneau, le sentiment général est que l'articulation des produits de motivation culturelle peut et doit être améliorée, pour que l'on puisse qualifier ce créneau comme stratégique pour le réseau. La reconnaissance inégale du potentiel culturel ne doit pas empêcher la mise en place de produits combinés, étant donné que chacune des métropoles a sa renommée, proportionnelle à sa taille et qui constitue un complément intéressant pour le reste des créneaux*<sup>1073</sup>. La reconnaissance que toutes les villes ont faite de ce créneau (et de celui également très profitable des congrès) doit permettre une collaboration désormais plus étroite dans les domaines où il n'y a pas de concurrence importante entre elles.

Or "c'est le cas du créneau culturel, où les synergies produites par cumulation des valeurs touristiques des villes est supérieure à la simple addition des ressources. On crée ainsi de bonnes possibilités d'optimisation des ressources culturelles de ces villes"<sup>1074</sup>. **La conceptualisation du réseau C-6 comme destination touristique, la structuration de ses offres et l'élaboration de son plan de promotion<sup>1075</sup>** résultent logiquement de cette approche dans laquelle le différentialisme intégrateur, s'il n'a pas de finalité politique, pourrait néanmoins avoir des effets de cette nature. **Le référent identitaire mobilisé n'est en l'espèce pas anodin.** Il doit son contenu politique à un passé devenu mythique qui anime à l'heure actuelle le projet catalaniste. Même ramené à une dimension strictement mercantile, il ne peut s'abstraire totalement de ces déterminants. On peut même douter de la déconnexion apparemment effectuée par les acteurs entre visées politiques et économiques, à moins d'admettre définitivement que les faits économiques ont une dimension politique, et inversement.

---

<sup>1073</sup>Ibidem, p.134.

<sup>1074</sup>Ibidem, p.137.

<sup>1075</sup>L'ensemble de ces documents sont fournis dans l'annexe n°57.

Système de villes équitable ou déséquilibré, le réseau C-6 suppose un processus de métropolisation. En soi, cela n'est déjà pas insignifiant. La portée politique de cette initiative est plus évidente encore lorsque l'on songe à ceux qui en ont été exclus. "Perpignan la Catalane" s'inscrit dans cette **réalité en creux**. Tout l'intérêt de son analyse réside dans la démonstration des velléités hégémoniques de Barcelone, fermement résolue à s'ériger en centre d'une zone d'influence optimale.

### E. Sources et effets du réveil identitaire à Perpignan la Catalane

*"Soudain, tout apparut avec la clarté de l'éclair. Devant moi se trouvait le centre du monde". Salvador DALI, resté en arrêt devant la gare de Perpignan.*

Chef-lieu du département des Pyrénées Orientales<sup>1076</sup> qui fait lui-même partie de la région française du Languedoc-Roussillon, Perpignan est une ville moyenne d'environ 105 000 habitants<sup>1077</sup> située aux confins de la France ouest-méridionale<sup>1078</sup>. Ancienne capitale des comtes du Roussillon, elle fut également capitale continentale du royaume de Majorque<sup>1079</sup> et doté à ce titre d'une centralité certaine au sein de la Couronne catalano-aragonaise. Pourvue d'une organisation municipale particulière (le "Consolat", formule par la suite étendue à Montpellier en 1203 et à Barcelone en 1249), elle fut jusqu'au XVème siècle une place commerciale très dynamique parée de tous les attributs de la "capitalité": un tribunal pour régler les litiges commerciaux d'ordre maritime, une université et un diocèse. Le déclin s'amorce dès 1462, date à laquelle les comtés du Roussillon et de Cerdagne reviennent jusqu'en 1493 au roi de France. Perpignan expérimente de la sorte le statut et la condition qui vont dorénavant

<sup>1076</sup>D'une superficie totale de 4116 km<sup>2</sup> et d'une population approximative de 365 000 habitants, ce département fait en effet partie de la région Languedoc-Roussillon (27 447 km<sup>2</sup>) qui représente 2,22% de la population française dans son ensemble.

<sup>1077</sup>Exactement 105 983 habitants pour la ville et 157 873 habitants pour l'agglomération.

<sup>1078</sup>Pour une représentation géopolitique de Perpignan, se reporter aux 4 cartes de l'annexe n°58.

<sup>1079</sup>De 1276 à 1344.

être les siens: celui de centre administratif et celle de périphérie d'un Etat puissamment intégrateur. Cette situation ne devint effective qu'avec l'annexion définitive à la France du Roussillon et d'une partie de la Cerdagne, à la suite de la signature du traité des Pyrénées en 1659. Initié par la monarchie, le processus de francisation (dans ses aspects strictement culturels, et plus largement, de construction d'une nouvelle polarité au nord du futur Hexagone) est poursuivi par la Révolution, puis achevé par la République citoyenne. Petite préfecture d'un département souffrant de sa frontière sud comme d'un stigmate, elle ne sort relativement de sa torpeur que dans la seconde moitié du XIXème siècle. Si elle prospère grâce au développement des relations ferroviaires<sup>1080</sup>, la viticulture accentue le profil rural d'une localité toujours très peu industrialisée<sup>1081</sup>. Après avoir pâti d'une occupation longue pendant la IIde Guerre Mondiale, son économie est très affectée par la fermeture des frontières commerciales entre l'Espagne et la France.

Pour Perpignan aussi, le retour de la démocratie dans l'Etat ibérique et la perte de prégnance des barrières stato-nationales consécutive à la construction européenne modifient les perspectives et ouvrent la voie à une entreprise de repositionnement. Si, contrairement à Barcelone, l'ambition et le problème tel qu'il est construit par les élites locales n'est pas de retrouver un protagonisme politique perdu et troqué au fil du temps au profit d'une intégration républicaine très persuasive, le **défi du développement économique** demeure. Il est d'autant plus urgent d'y répondre que le chômage apparaît de plus en plus comme une gangrène sociale affectant 15,4% de la population active

---

<sup>1080</sup>Cf. WEBER, E.: *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*. Paris, Fayard, 1983, 839 pages.

<sup>1081</sup>Cette remarque vaut plus généralement pour le département des Pyrénées Orientales. En 1990, la population travaillant dans l'agriculture représentait 7,4% de la population active, contre 5% pour la moyenne française. Les fruits, les légumes et les vins constituent les principales productions. L'industrie (surtout le bâtiment et l'agro-alimentaire) a un poids modeste par rapport au commerce qui représentait en 1993 16% des emplois salariés. Les autres secteurs tertiaires (services et tourisme confondus) sont les éléments dynamiques de ce système économique, puisqu'ils représentent à eux seuls environ 60,22% de l'emploi total dans les dites "PO". Source: *Regards sur l'économie des Pyrénées-Orientales*. Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan et des Pyrénées-Orientales, édition de 1994.

dans les PO, contre 11,6% pour l'ensemble de la France<sup>1082</sup>. Le volontarisme politique n'est cependant pas chose innée, et la prise de conscience doublée d'une stratégie pour pallier ce qui risque d'être un second processus de périphérisation ne sont apparues que tardivement. Au regard de villes comme Marseille dotées à la base de potentialités plus importantes et qui semble pourtant enfermée dans son immobilisme, la réaction perpignanaise paraît cependant assez rapide. Elle prend un tour décisif en 1993, année où est créé le slogan "Perpignan la Catalane" par l'équipe du maire UDF-Force Démocrate Jean-Paul ALDUY. Rebaptisée "Fidellissima Vila de Perpinyà"<sup>1083</sup> sous l'impulsion des alliés politiques de celui-ci -en l'occurrence *Unitat Catalana*, dont le représentant est l'adjoint délégué aux "Affaires Catalanes" de la Municipalité-, la cité redécouvre sa splendeur d'antan. L'engagement personnel du premier magistrat sur ce terrain est cependant total, comme en témoigne cette préface à un livre racontant aux enfants l'histoire de la commune: "*Vous trouverez dans ces pages les éléments vous permettant d'aimer encore mieux notre ville. Sans cet amour, les volontés s'épuisent et les solidarités perdent leur élan. Seul l'amour de notre ville fondé sur la reconnaissance de son passé, de son identité, nous permet d'affronter le défi du futur*"<sup>1084</sup>. Horizon à la fois dépassé et indépassable, le passé médiéval est une ressource politique de premier plan pour des édiles confrontés à la forte ascension du Front National<sup>1085</sup> et à un développement économique trop faible pour pallier au processus de marginalisation sociale qui touche de plus en plus d'habitants<sup>1086</sup>. Le

<sup>1082</sup>Regards sur l'économie des Pyrénées-Orientales, op.cit., p.8.

<sup>1083</sup>Par allusion directe à un événement historique choisi pour sa forte valeur symbolique. Lors du siège de Perpignan, les troupes du roi de France durent en effet affronter la résistance de la ville qui proclama son attachement à la couronne d'Aragon. Son monarque, Jean II, lui octroya pour cette marque de loyauté le titre de "Fidellissima" (qui signifie "la très fidèle") en 1475.

<sup>1084</sup>PORTEL, R.L., MARGARIT I TORRES, M., BAYES, P.: *La petite histoire de Perpignan la Catalane*. Barcelona, Editorial Mediterrània, 1995, sans numérotation. A la lecture de cet ouvrage, on peut légitimement se demander s'il s'adresse aux enfants ou aux adultes, tant le fond et la forme (à part les illustrations) sont en définitive très évolués.

<sup>1085</sup>36% des suffrages aux élections municipales de 1995.

<sup>1086</sup>Constatuer ces priorités ne signifie pas les confondre ou établir un lien de causalité entre elles. Il peut cependant exister une relation entre une panne de croissance (et plus généralement de développement), une cohésion sociale fragilisée et le vote FN. Il s'agit

**discours sur la catalanité répond dans ce contexte à trois objectifs: lutter contre la force d'extrême-droite en se (ré)appropriant une identité historique et, sur un plan davantage pratique, en redonnant quotidiennement de l'orgueil et de l'espoir aux "masses anomiques"; provoquer l'Etat français en faisant miroiter la possibilité d'un développement partiellement déconnecté de l'économie nationale<sup>1087</sup>; interpeller les partenaires potentiels au sud de la frontière pyrénéenne** en insistant sur la fibre identitaire, celle de la communauté des "Pays Catalans". Une démarche qui prend acte de la position de Perpignan au cœur de trois grandes villes et des relations qu'elle entretient avec chacune d'entre elles: "*Montpellier en concurrence, Toulouse en ignorance, Barcelone en espérance*"<sup>1088</sup>. C'est ensuite pour elle une façon de réagir à son exclusion de fait d'un réseau comme le C-6, structuré par et autour des métropoles "régionales" qui ambitionnent de consolider, voire améliorer leur statut dans la hiérarchie des villes européennes. Enfin, c'est une manière de tirer un profit maximal du seul rôle symbolique que les protagonistes principaux de l'action transfrontalière lui laissent jouer: celui d'être le siège de l'Eurorégion, non pas pour son ascendant contemporain, mais pour constituer l'épicentre géographique du "triangle magique" Barcelone-Montpellier-Toulouse. Dans cette configuration aussi libératrice qu'aliénante, tout juste peut-elle faire entendre sa voix et réclamer la création d'un autre (énième) réseau correspondant à ses préoccupations: celui des villes de l'Eurorégion, compromis semble-t-il irréalisable entre les structures de coopération urbaines et "régionales" déjà existantes. Disposant d'atouts sans commune mesure avec ses "soeurs-ennemis occitano-catalanes", mais étant soumise au même impératif de

néanmoins d'un autre sujet que celui dont il est ici question et qui fait l'objet d'études généralement pondérées, tant leur enjeu politique est important.

<sup>1087</sup>Un fonctionnaire de la Ville a qualifié cette attitude de "coup de pied de lâne". Or on se souvient que d'après la légende, ce geste est la dernière attaque ou insulte lâchement lancée par le faible à son adversaire accablé (le lion devenu vieux). Il s'inscrit parfaitement dans une stratégie qui, si elle n'est pas sécessionniste, part du principe selon lequel le modèle étatique français -jacobin et centralisé- a fait long feu. Elle ne repose pas sur sa disparition comme perspective ni même comme but, mais sur son évolution inéluctable à travers la coopération décentralisée et la démocratie locale.

<sup>1088</sup>Suivant la jolie formule rapportée par le directeur de la délégation de la Ville de Perpignan à Barcelone.

développement économique, elle dispose d'une marge de manœuvre très limitée pour définir une ligne d'action susceptible de lui conférer un protagonisme, si modeste soit-il. L'invocation du référent identitaire ("Perpignan la Catalane") et le choix jusque là inédit en faveur de la stratégie du différentialisme intégrateur s'inscrivent dans ce cadre et l'on serait même tenté de dire dans cette urgence. Car les recompositions territoriales s'opèrent avec une rapidité qui n'a d'égales que leur opacité et leur relative imprévisibilité entre des partenaires qui se soucient fondamentalement peu de leur fraternité passée. Ce peut effectivement être une motivation et un biais parmi d'autres pour créer de nouvelles solidarités, mais nullement une finalité *per se*. Entendue ainsi, **l'option catalaniste de la Municipalité perpignanaise se traduit par le déploiement de deux tactiques complémentaires similaires à la pratique observée au-delà de la frontière pyrénéenne.** Non que cette ressemblance s'explique par un mimétisme inconscient et absolu; mais force est de constater l'impact en la matière du prosélytisme catalan qui se traduit par le rayonnement de modèles d'action dissidents et le soutien matériel à certaines de leurs applications, de même que l'adhésion volontaire de la majorité municipale à une voie selon elle favorable au changement. **A la (re)catalanisation de Perpignan répond donc la projection extérieure de la ville... à Barcelone**, où s'est ouverte depuis 1993 une délégation très dynamique.

Davantage rêvée que concevable tant elle s'avère limitée en pratique, la **(re)catalanisation de Perpignan** ne s'en traduit pas moins par une multitudes d'initiatives encouragées et relayées par les acteurs traditionnels du dialogue transfrontaliers<sup>1089</sup>. Certaines relèvent d'un effort continu<sup>1090</sup>. C'est le cas de la très

---

<sup>1089</sup>Parmi ceux-ci, des professeurs disposant d'une position hégémonique à l'Université de Perpignan ou encore des media qui, telle Radio Arrels, émettent depuis plusieurs années des émissions catalanophones et fondées sur le paradigme pancatalaniste.

<sup>1090</sup>Placée sous les couleurs (au propre et au figuré) de "Perpignan la Catalane", la communication des services municipaux s'inscrit dans cette perspective. Conformément aux règles les plus élémentaires du "matraquage publicitaire", ce slogan est omniprésent dans tous les outils de communication de la Ville. Des plus rudimentaires et traditionnels (affichage communal) aux plus élaborés et nouveaux (pages sur le Web), ils participent d'un même projet énonciateur. Sur le site Internet de la Ville, dont la responsabilité incombe

médiatique et médiatisée (surtout localement, sur les deux versants des Pyrénées) **célébration du 800ème anniversaire de la charte communale** octroyée gracieusement par le roi d'Aragon et comte de Barcelone Pierre Ier à Perpignan le 23 février 1197. Influencé par le mouvement municipal d'inspiration italienne qui dote dès le Moyen-Age certaines villes d'une administration spécifique, le monarque catalan accorde alors à Perpignan le privilège d'une relative autonomie municipale. La création de cette commune répond à une double nécessité: s'assurer la loyauté d'une ville récemment annexée et ce d'autant plus qu'elle possède un intérêt géostratégique manifeste: "*Ville-frontière, Perpignan assure les arrières de l'armée catalane dans ses campagnes en terres occitanes où s'affrontent le roi Alphonse Ier et le comte Raimond V de Toulouse. Ville-pont, Perpignan est un lien entre pays catalans et possessions occitanes. "L'empereur des Pyrénées", Alphonse Ier, a de nombreux vassaux au nord des Pyrénées, à Narbonne, à Carcassonne et à Béziers (les Trencavel), à Mende et à Millau, en Provence maritime. Par son mariage avec Marie de Montpellier, Pierre Ier*

---

significativement à l'Office du Tourisme et des Congrès, c'est un "Bienvenu à Perpignan le Catalane, capitale du Roussillon" qui accueille le visiteur cybernétique. Lisible en français, en anglais, en allemand, en espagnol ou en catalan et accompagné de représentations photographiques d'une qualité assez remarquable, ce site met en avant la catalanité comme valeur-ajoutée suivant le même procédé et la même finalité que les circuits touristiques proposés par le réseau C-6. Elle fait davantage figure de produit d'appel caractéristique de l'époque actuelle (pour séduire les touristes, il faudrait avoir "des racines et des ailes", suivant le titre emblématique d'une émission de la chaîne télévisuelle France 3) que d'outil d'affirmation proprement politique. C'est dans cette optique qu'il convient d'appréhender les commentaires qui accompagnent les divers "produits culturels" proposés au tout-venant. Le patrimoine historique figure ainsi en première position du menu offert aux véliplanchiste comme au congressiste de passage; il est commenté en ces termes: "*De magnifiques monuments, comme le palais des rois de Majorque, le Castillet, la Loge de Mer ou le Campo Santo, rappellent que Perpignan a été l'objet des convoitises entre l'Espagne et la France. Catalane de coeur, Perpignan exprime sa différence à chaque coin de rue*". Passant rapidement sur les pages consacrées aux musées, aux jardins et aux grandes manifestations qui font aussi de la **différence un argument de vente**, l'internaute n'est pas surpris de pouvoir ouvrir la rubrique "culture et traditions". Certains éléments du patrimoine architectural réapparaissent alors, à l'instar de la gare de Perpignan immortalisée par DALI qui en fit le centre du monde: "*(...) elle vous séduira par son extrême diversité. Elle est le point de rencontre de toutes les routes qui mènent à la découverte de la mer, de la montagne et aussi de l'environnement culturel, fruits accomplis de dix siècles d'histoire*". Perpignan la catalane et la cosmopolite, carrefour européen parmi les autres villes qui s'arrogent ce titre convoité; autant d'arguments opposables au Front National et susceptibles d'attirer des personnes totalement étrangères à ce contexte politique tendu.

poursuit l'oeuvre de ses prédecesseurs. "L'empire occitano-catalan" est à son apogée en janvier 1213 quand le comte de Toulouse, sous les coups de Simon de Montfort et de ses croisés, se déclare le vassal du roi d'Aragon. La mort de ce dernier à Muret le 12 septembre 1213 met un terme au "grand rêve occitan" (...), une réalité dans la charte de Perpignan: deux occitans, Bernard de Solatge et Vidal de Narbona figurent parmi les cinq consuls!"<sup>1091</sup>. Reposant sur la reconnaissance d'intérêts réciproques, cet acte constitutif et antérieur à d'autres du même type dans l'aire occitano-catalane confère effectivement aux habitants le droit de se gouverner eux-mêmes par l'entremise de cinq consuls, élus pour un an et rééligibles<sup>1092</sup>. Plus tard secondé par un conseil comportant douze membres et par d'autres institutions, le consulat est la structure principale sur laquelle repose l'autonomie locale jusqu'en 1659. Après l'annexion du Roussillon par la France, elles perdent leur ascendant au profit des représentants du pouvoir royal, à l'instar d'autres ville du royaume. Les historiens portent sur cet événement fondateur un regard intéressant pour comprendre l'usage politique qui en est aujourd'hui fait, ainsi que ses excès. D'après Raimond SALA, "la charte consacre la naissance à Perpignan d'intérêts collectifs, générateurs de libertés reconnues par le pouvoir royal (...)"<sup>1093</sup>. Selon Alice MARCET, elle n'est cependant pas synonyme de démocratie urbaine, le système de représentation étant inégal, car en relation avec la richesse<sup>1094</sup>. Deux idées -celle d'intérêts locaux et d'un gouvernement patricien qui -peut-être parce qu'elles sont mises au second plan par rapport à d'autres ou sont tout simplement occultées- permettent d'identifier les acteurs des revendications actuelles. L'aspiration à davantage de pouvoir local pour apporter des solutions locales à des problèmes locaux demeure, quoi qu'en disent ses porte-voix, le

---

<sup>1091</sup>SALA, R.: "Les villes de consulat: le cas de Perpignan", p.26 in 1197-1997. *Libertés et démocratie à Perpignan la Catalane*, document édité à l'occasion du 800ème anniversaire de la charte des libertés communales.

<sup>1092</sup>On trouvera le détail de ces dispositions, ainsi que le texte intégral de la charte, dans l'annexe n°59.

<sup>1093</sup>SALA, R.: "La charte de Perpignan. 23 février 1197. 800 ans de libertés communales", in 1197-1997. *Libertés et démocratie à Perpignan la Catalane*, op.cit., pp.2-3.

<sup>1094</sup>MARCET, A.: "Les institutions municipales de Perpignan de 1197 à la Révolution Française" in 1197-1997. *Libertés et démocratie à Perpignan la Catalane*, op.cit., p.29.

fait minoritaire d'une élite. Preuve s'il en est de sa **nature élitiste** (qui n'entame d'ailleurs pas sa légitimité), le souci constant de susciter des mobilisations collectives autour de cette thématique. Une préoccupation qui explique l'organisation de commémorations comme celle dont a fait l'objet la charte communale dans un esprit de "fête populaire". En-dehors des actes commémoratifs qui ont réuni de multiples décideurs, c'est en réalité toute l'année 1997 qui fut placée sous le signe de cet anniversaire. Diverses manifestations moins confidentielles (expositions, spectacles de rue, etc...) se tinrent à cette occasion pour célébrer "les libertés et la démocratie", suivant le mot d'ordre du maire. On bascule ainsi presque insensiblement de l'événement historique à sa récupération contemporaine, en fonction d'enjeux, et suivant des répertoires de légitimation si différents, qu'ils ruinent la thèse si souvent mise en avant par les responsables politiques d'une continuité entre le Moyen-Age et des époques plus tardives<sup>1095</sup>. Dans cette entreprise, Jean-Paul ALDUY reçoit l'appui de la Région Languedoc-Roussillon en la personne de Jacques BLANC, tandis que

---

<sup>1095</sup>Il suffit pour s'en convaincre de lire l'éditorial rédigé par Jean-Paul ALDUY pour expliquer à ses concitoyens le sens de cette commémoration: *"La modernité des valeurs exprimées par la charte doit conférer à cette date une place très importante dans la mémoire collective de la ville, ainsi que pour l'avenir même de la cité. Car, cette charte se distingue d'abord par son contenu. Elle concède ainsi aux habitants cinq consuls. Elus pour un an "à l'initiative et connaissance de tout le peuple", ils sont le symbole de l'émancipation politique des Perpignanais. C'est pour la ville, l'aube de la démocratie locale et de la représentativité. La charte exprime les devoirs des consuls. Ils ont l'obligation de "garder, défendre, maintenir et régir tout le peuple de la ville". Perpignan peut alors se doter d'institutions municipales: un conseil de ville, des officiers de justice et de police, ainsi que des agents d'une administration urbaine. La naissance de la charte communale est d'autant plus remarquable qu'elle a été obtenue pacifiquement et gratuitement. Forte de son histoire, la ville de Perpignan fonctionne aussi, depuis toujours, comme une terre d'accueil pour de nombreuses populations en quête d'espérance nouvelle. Et, durant huit siècles, les valeurs du peuple catalan ne se verront jamais démenties. La ville ne peut que s'enorgueillir de ces 800 ans de libertés communales pour les valeurs universelles qu'elle véhicule -tolérance, paix et liberté- d'autant plus qu'elles se voient, un peu partout dans le monde, aujourd'hui menacées. La célébration du 800ème anniversaire de la charte des libertés communales de Perpignan constitue également un formidable tremplin pour combattre avec énergie l'esprit de frontière nuisible à l'épanouissement des hommes et des cultures. Nous devons faire de ce 800ème anniversaire un événement populaire afin que son écho entraîne une réflexion profonde auprès de la population, et fonctionne comme une solide référence pour une jeunesse souvent en manque de repères. Avec 1997, l'esprit humaniste de Perpignan la Catalane se doit de perdurer"*. Extrait de 1197-1997. *Libertés et démocratie à Perpignan la Catalane*, op.cit., sans numérotation.

celui du Conseil Général, pourtant gouverné par la même mouvance politique, lui fait défaut. Il faut dire que le département et les autres échelons que la "région" ou la ville, notamment les *comarcas* en Catalogne et les *provincias* dans les autres Communautés Autonomes, subissent plus qu'ils n'anticipent ou ils ne participent au mouvement de redéfinition territoriale actuel.

Reposant sur une initiative d'*Unitat Catalana*, cette commémoration connut un temps fort le 23 février 1997 avec la venue à Perpignan des trois présidents des entités composant l'Eurorégion, du "ministre" de la culture de la *Generalitat*, de députés, de conseillers "régionaux" et généraux, de maires catalans et français. Les andorrans étaient également représentés lors des diverses cérémonies qui suivirent le sommet eurorégional du 21, sommet anniversaire lui aussi, puisque la Région Languedoc-Roussillon consommait à cette occasion ses dix années d'existence. Le programme de cette journée particulière n'a rien laissé au hasard. Chacune de ses étapes possède une signification hautement politique et laisse entrevoir de nouvelles alliances entre les acteurs locaux; des alliances qui, si elles ne préfigurent pas une véritable révolution, attestent d'une évolution indéniable des mentalités et des pratiques. Le premier événement marquant de ce **marathon commémoratif** peut être envisagé sous ce jour, puisqu'il s'est agi d'un service religieux oecuménique en la cathédrale de la ville. Devant les responsables politiques catalans et français, l'évêque de Perpignan célébra en compagnie des représentants des Eglises orthodoxe et protestante une messe qui, à défaut de sceller l'alliance sacrée du glaive et de l'épée, témoignait de la nouvelle sensibilité des instances religieuses au discours sur la catalanité et de leur relative syntonie avec la Municipalité<sup>1096</sup>. L'union mystique des "Pays Catalans" se poursuivit dans la salle Arago où se tint un conseil municipal exceptionnel lors duquel seuls les élus français de la Ville prirent la parole devant les "consuls de l'an 2000",

---

<sup>1096</sup>L'adresse de l'évêque à la Ville de Perpignan présentée dans l'annexe n°60 révèle un souci similaire d'affirmation de l'identité catalane, essentiellement pour lutter contre l'extrême-droite et mobiliser les énergies sur d'autres thèmes, vers d'autres voies.

représentants du conseil municipal des enfants. Après la lecture en français et en catalan de la charte<sup>1097</sup>, le maire ouvrit la séance et insista sur les deux défis qui motivèrent fondamentalement l'organisation de telles festivités: éviter que le Front National ne monopolisât plus longtemps le thème de l'identité, et oeuvrer pour que Perpignan se positionnât parmi les villes moyennes de la "région" transfrontalière. De ces deux préoccupations prioritaires, les extraits de ses interventions se font largement l'écho: "*Une cité ne peut affronter l'avenir que si elle est fière de son passé. C'est pour cela que toute l'année durant nous interrogerons notre histoire pour mieux comprendre le présent et préparer notre futur à travers les symboles de la fête et de l'action politique*"<sup>1098</sup>. Et: "*A l'aube d'un nouveau millénaire qui, à l'évidence, sera urbain, l'histoire des nations c'est d'abord, et surtout, l'histoire des villes. Ce sont les forces productives qui permettent la longue transformation des sociétés*"<sup>1099</sup>. Mis en demeure de prendre position, les élus du FN, du P.C. et du P.S. proposèrent ensuite leur propre lecture de la charte. Les premiers attaquèrent violemment la gestion municipale qui, sous couvert de démocratie locale, ne représentaient pas selon eux une grande partie de la population. Les seconds mirent davantage l'accent sur le grand esprit de tolérance et de justice de Perpignan au Moyen-Age. Les socialistes eurent sans doute le discours le plus modéré et le plus neutre, insistant sur le rôle des acteurs pour animer les principes démocratiques. Lors de la réception qui suivit le conseil municipal, Jean-Paul ALDUY acheva son intervention sur un ton fermement engagé contre l'intolérance. Jordi PUJOL essaya de l'épauler en axant également son propos sur le thème de l'identité: "*Avec l'affection de ceux qui ne réclament rien et n'ont rien à réclamer, je vous demande de rester fidèle à toute votre histoire et à toutes ses composantes, à tout votre héritage et si je peux me permettre, je vous le conseillerais. Ne renoncez pas à votre histoire, mais ne renoncez pas à l'avenir. Il n'y a pas d'avenir*

---

<sup>1097</sup>Elle fut à l'origine rédigée en latin.

<sup>1098</sup>"Pujol assisteix al vuitè centenari de la Carta de Llibertats de Perpinyà. Destaca el paper de "pont" de la capital del Rosselló" in *Avui*, 23.02.1997, p.17.

<sup>1099</sup>"L'inoubliable huitième centenaire de la charte de la ville de Perpignan" in *L'Indépendant*, 23.02.1997.

*sans personnalité forte, sans enracinement*"<sup>1100</sup>. Conformément à ses options habituelles, il a ardemment défendu l'identité collective "*qui mène à l'universalisme, pour ne pas dire au cosmopolitisme*"<sup>1101</sup>. Jacques BLANC resta dans le même registre en rappelant que la Catalogne et l'Occitanie étaient le produit de migrations successives. Il établit aussi un parallèle révélateur entre la charte de Perpignan et l'Eurorégion, qui seraient toutes deux des gages de démocratie et de dynamisme. Autant d'aspects sur lesquels Jaume ROURE, élu d'*Unitat Catalana* et adjoint au maire délégué aux Affaires Catalanes, avait déjà focalisé son attention en déclarant: "*Cette Charta, ce n'est pas n'importe quel événement dans une démocratie, et en plus, cela ne s'est pas passé dans n'importe quel lieu: à Perpignan (...). Cela signifie que Perpignan, déjà à cette époque, était le maillon de l'Eurorégion, de l'empire occitano-catalan. Perpignan pouvait déjà s'enorgueillir du titre de "Capitale de l'Eurorégion"*"<sup>1102</sup>. Et de poursuivre sur l'identité non plus comme vecteur de positionnement "géo-éco-stratégique", mais politique, face au FN: "*Il faut rappeler nos sources afin d'être plus forts pour aborder l'avenir. Le matin, quand tu te lèves, si tu n'es pas bien dans tes pantoufles ou dans tes chaussures, il y a de fortes probabilités pour que la journée se passe mal. Si tu n'es pas bien dans ton propre pays, sur ta propre terre, eh bien la construction européenne, la monnaie unique va te faire peur. Pour le reste, la Catalogne Nord a toujours été une formidable terre d'accueil. Qu'il s'agisse de la "Retirade", des Pieds-Noirs et aujourd'hui des nombreux retraités venus du nord de la France, nous avons accueilli, reçu plusieurs centaines de milliers de gens. Ce que je veux, c'est recréer tout le tissu, faire de l'intégration, que les gens aiment cette terre. Je citerai le président Jordi PUJOL qui, lors des voeux de cette année à la population, s'expliquait sur le "nationalisme" catalan ainsi: "Le nationalisme catalan n'a jamais été une question de race, mais bien une question de*

<sup>1100</sup>Extrait du discours publié dans *L'Indépendant* le 23.02.1997.

<sup>1101</sup>"Perpinyà celebra el 800 aniversari provant d'exorcitzar l'extrema dreta" in *El Punt* (quotidien catalanophone de Girone), 23.02.1997.

<sup>1102</sup>"Déjà, au Moyen-Age... des airs de centre du Monde", article paru dans la rubrique "Eurorégion" du *Midi Libre*, le 22.02.1997.

*langue et de culture. Une langue, ça s'apprend, une culture, ça s'adopte..."*<sup>1103</sup>. Avant de s'achever<sup>1104</sup> dans les rues du centre historique avec diverses animations évoquant de manière festive la splendeur médiévale, la célébration du 800ème anniversaire de la charte fut également l'occasion de resserrer des liens économiques non négligeables pour la Ville (et sans doute beaucoup moins pour la Catalogne). Pour l'inauguration de l'antenne perpignanaise du RACC (*Reial Automobil Club de Catalunya*), Jordi PUJOL accompagna Jean-Paul ALDUY. Si pour l'un et l'autre, il s'agissait d'un geste à portée politique (affirmer la force de liens en apparence culturels et moins institutionnels), il révélait également un intérêt directement économique, puisque cette agence était susceptible de stimuler le tourisme. Dans ce cas, l'enjeu paraît bien dérisoire au regard de ceux auxquels sont confrontés des métropoles comme Barcelone ou des Communautés Autonomes comme la Catalogne. Cependant, rien dans l'esprit de ces acteurs locaux, ne doit être négligé pour encourager le développement. La réponse du "local" au "global" passe en effet par une série de micro initiatives qui, de proche en proche, devrait contribuer à équilibrer les indicateurs macro-économiques. Tel est du moins le pari, un pari qui justifie une autre forme d'engagement de type pancatalaniste: l'ouverture d'une délégation permanente de la Ville de Perpignan dans la capitale catalane.

Bafouant sans y paraître la souveraineté de l'Etat en matière de relations "internationales" et s'attirant à ce titre régulièrement les foudres du Consulat Général de France à Barcelone<sup>1105</sup>, la délégation de la "Fidellissima Vila de Perpinya"<sup>1106</sup> relève

<sup>1103</sup>Ibidem.

<sup>1104</sup>La célébration officielle de cet anniversaire s'est achevée le 22 février 1997, mais d'autres activités prirent le relais. Parmi celles-ci, on peut relever une exposition itinérante dans les écoles sur les institutions communales jusqu'à la Révolution Française, ainsi qu'un colloque scientifique.

<sup>1105</sup>La situation est moins tendue depuis le départ d'Alain CATTA, chiraquien convaincu, et l'arrivée de Pierre CHARASSE qui se situe dans la mouvance de la majorité gouvernementale en France. Preuve de ce changement de style et d'un certain réchauffement des relations "diplomatiques", la publication de la Lettre du Consulat Général de France à Barcelone (sous-titrée "Bulletin de liaison de la communauté française en Aragon, aux Baléares et en

d'une véritable diplomatie parallèle. Parée de la symbolique politique d'une ambassade<sup>1107</sup>, ses activités<sup>1108</sup> s'apparentent plutôt à celles d'un PEE (Poste d'Expansion Economique), d'une Chambre de Commerce et d'Industrie ou à celles d'un Office de Tourisme. La délégation est tout cela à la fois, mais seulement pour Perpignan et son environnement immédiat. Elle double ainsi l'effort du service économique du Consulat, de la délégation des Chambres de Commerce et d'Industrie du Languedoc-Roussillon, des Maisons de la même région et de France. Elle les concentre cependant sur un territoire bien délimité afin d'en percevoir localement les dividendes. Car la vocation de ce bureau est prioritairement d'être un outil de développement économique. D'où son rôle de pourvoyeur d'informations de part et d'autre de la frontière pour aider les entrepreneurs à se décider en faveur d'une implantation prioritaire en Catalogne ou dans l'agglomération perpignanaise. Instrument de promotion, elle a pour finalité première de les convaincre et met pour cela en avant les atouts dont cette dernière peut se prévaloir; par exemple, l'Espace Polygone, zone franche urbaine créée par le pacte de redynamisation de la ville, située près de l'aéroport de Rivesaltes (à Perpignan) et offrant un territoire de 30 hectares immédiatement opérationnels. D'où aussi le recours à la stratégie différentialiste et la soumission de la culture à l'objectif de performance économique. La culture est en effet envisagée comme un secteur d'activités à part entière qu'il convient de stimuler, parce qu'il contribue à la bonne marche de l'économie et peut lui-même la consolider en offrant une image positive de la région<sup>1109</sup>. Industrie, communication, la culture -en l'espèce celle des "Pays Catalans"- fait en outre l'objet d'un intérêt particulier car elle

Catalogne) et l'inclusion dans ses pages d'informations relatives à la délégation de la Ville de Perpignan.

<sup>1106</sup>Il ne s'agit pas ici d'un abus de langage: cette appellation est omniprésente au siège de la délégation, de la plaque apposée sur la porte d'entrée aux cartes de visite du personnel.

<sup>1107</sup>Les drapeaux européen, français et catalan sur la table de travail du délégué attestent de l'importance conférée à cet aspect symbolique. Rien n'est en ce domaine laissé au hasard, comme dans toute bonne campagne de communication.

<sup>1108</sup>On trouvera dans l'annexe n°61 l'agenda des grands événements de cette délégation ainsi que des données chiffrées concernant son fonctionnement et son utilité.

<sup>1109</sup>Au sens large du terme.

peut ressusciter ou générer des affinités électives. L'idée est bien alors de s'en servir de support pour développer des relations de partenariat multisectoriel entre professionnels et de nouveaux comportements d'échanges entre touristes potentiels. L'appartenance à une culture commune par opposition à d'autres aires culturelles et par-delà les Pyrénées constitue, suivant cette approche instrumentale et assumée comme telle<sup>1110</sup>, un argument de vente dans la panoplie d'un délégué qui se définit à la fois comme "consul", "espion", "plénipotentiaire" et ... "VRP". Convaincu d'être un manager d'administration appartenant à une nouvelle génération, il range la communauté culturelle catalane parmi les ressources dont aucun autre territoire français ne peut se prévaloir. Cette parenté se situe à plusieurs niveaux. D'abord celui de la langue, le multilinguisme étant pratiqué naturellement à la délégation. Ensuite, celui de la parole. Car cette culture est méditerranéenne avant tout. C'est donc le règne de la palabre, précieux préliminaire à des négociations de tout type.

Découlant logiquement de la conception entrepreneuriale dominante, le fonctionnement de cette "ambassade bis" est soumis à des critères de rentabilité inhabituels pour une administration. Il est vrai qu'il faut justifier d'un budget pourtant assez modeste<sup>1111</sup> dans un contexte politique et social assez tendu à Perpignan. Suivant la perspective adoptée, le bilan peut être mitigé de l'aveu même de son principal artisan. Après à peine quelques années d'existence, on ne pourrait certes pas attendre de la délégation qu'elle inverse absolument les flux d'investissements et qu'elle limite le rayonnement de métropoles comme Montpellier et Toulouse. Un certain nombre d'entreprises se sont cependant implantées dans l'agglomération perpignanaise par l'entremise de cette agence dynamique. C'est le cas de l'une d'entre elles qui a acheté 13 000 m<sup>2</sup> dans la zone franche afin de se rapprocher de clients à 80% français. Tout aussi concrètement, on observe une plus grande mobilité physique

---

<sup>1110</sup>"Tout est économique", suivant la formule du délégué.

<sup>1111</sup>A titre indicatif, il était de 1,5 million de francs en 1995, contre 10 à 1 millions de francs pour la Maison du Languedoc-Roussillon.

et un rapprochement des univers mentaux entre entrepreneurs catalans et français, comme si le rôle d'interface et de catalyseur endossé par de micro-institutions, telle la délégation, aboutissait lentement à une forme d'**exorcisation de la frontière étatique**. Sur la base d'une territorialité commune, de nombreux réseaux de coopération se sont ainsi mis en place dans des secteurs aussi variés que les associations de producteurs de vin ou de promotion du tourisme. Leur densification n'est peut-être pas le signe d'une réussite définitive, mais celui de la fin d'une étape et d'une nécessaire évolution de la mission initiale. Pour le délégué de la Ville de Perpignan à Barcelone, la question se pose donc de savoir comment va évoluer cette structure. Va-t-elle disparaître, la "société civile" prenant le relais? Va-t-elle se maintenir sous une forme différente, absorbant ou étant absorbée par la Maison du Languedoc-Roussillon? L'une des certitudes est que la configuration actuelle doit changer pour refléter les transformations qui ont affecté ces dernières années les relations transfrontalières. La stratégie différentialiste a oeuvré pour une meilleure intégration de territoires jusque-là engagés dans des trajectoires historiques différentes, voire divergentes. Ils sont moins étrangers les uns aux autres et peuvent ensemble travailler à leur propre insertion dans des ensembles plus vastes et plus compétitifs. Le rêve inavoué<sup>1112</sup> d'une union privilégiée entre Perpignan et Barcelone révèle cependant son caractère illusoire. Pieuse évocation symbolique destinée à créer des synergies dans ces villes, la fraternité des deux cités méridionales ne résiste pas à l'ambition hégémonique barcelonaise. Concurrencer la capitale catalane serait pour Perpignan une gageure. Tel n'est d'ailleurs pas le sens des l'action multiforme qu'elle déploie depuis quelques années. **L'enjeu est plutôt de conquérir une position de second rang dans une hiérarchie urbaine qui, de toutes façons, sera polarisée autour un nombre restreint de métropoles. Son intérêt est donc bien de densifier ses relations avec d'autres villes placées dans une situation aussi ambivalente par rapport à Barcelone.** Le partenariat avec Figueres et Girone pourrait à moyen terme **structurer**

---

<sup>1112</sup>On peut en trouver occasionnellement des traces explicites, comme dans le document fourni dans l'annexe n°62.

**un système intermédiaire de villes susceptible de contrebalancer les processus de métropolisation en cours.** Ne plus vivre adossé à la frontière suppose l'abandon d'une posture à certains égards confortable. Les circonstances ont ouverts de nouvelles perspectives qui sont autant d'opportunités à saisir. **A travers le comparaison entre deux extrêmes, Barcelone et Perpignan, un paramètre semble donc constant et déterminant: le volontarisme politique, la stratégie différentialiste et la politisation de la culture pour maîtriser autant que faire se peut les mutations territoriales qui président au changement de siècle.**

## **CONCLUSION**

La transformation historique est inexorable, mais elle n'est pas nécessairement conforme aux évolutions inéluctables ou présentées comme telles par quelques penseurs contemporains, à savoir: le triomphe de la démocratie, la fin de l'Etat et celle des idéologies. Ainsi, l'analyse de la **démocratie espagnole**, de l'**Etat des Autonomies** et du **nationalisme catalan** peut conduire à la relativisation, voire à la réfutation, de ces idées dominantes, sinon reçues. C'est à travers cette **triple grille de lecture** qu'il est proposé de s'essayer à un bilan prospectif de la présente étude.

Comme maintes fois souligné, l'histoire contemporaine de la démocratie espagnole est celle d'une normalisation pacifique qui, à bien des égards, peut servir de modèle. S'il est vrai que les périodes de transition et de consolidation ont fait de la démocratie le cadre légal du jeu politique, il reste à savoir si elle a assuré sa légitimité. En effet, par-delà les discours sur une réussite éventuellement exportable qui ont peu à peu transformé l'Espagne en précepteur, et non plus en élève des autres démocraties, le problème majeur semble bien celui de la **légitimité**.

Deux pierres d'achoppement demeurent en la matière, malgré l'emprunt de diverses voies expérimentales depuis vingt ans. Il s'agit en premier lieu de la **violence liée au terrorisme et plus généralement, au mode d'intégration du Pays Basque**. A côté d'autres sujets de discorde, la révélation de l'existence de groupes anti-terroristes au sein même de l'appareil d'Etat a montré sous un jour sombre une démocratie qui se veut exemplaire. Il est vrai, aussi, que l'intégration du Pays Basque et celle de ses mouvements nationalistes confrontent le gouvernement central à des difficultés sans commune mesure avec la Catalogne et les nationalismes catalans. La violence terroriste constitue à la fois une cause et un révélateur de ce qui pourrait s'avérer une impasse.

En second lieu, une certaine désagrégation sociale peut être perçue comme un grave revers, même si elle est difficilement comparable avec celle prévalant dans l'immédiat post-franquisme. Si divers indicateurs donnent tous les signes d'un net progrès -comme l'amélioration des soins apportés par le système de santé publique ou celle du confort matériel domestique-, le problème central demeure bien celui du chômage, de l'exclusion et de la déshérence sociale. Si le taux de chômage tend à baisser depuis peu, il demeure encore le plus haut d'Europe et reste très élevé en termes absolus (19,5% de la population active en février 1998). **A certains égards, la société espagnole semble donc malade de sa démocratie; d'une démocratie qui accorde sans doute plus d'importance à l'intégration de ses élites politiques et de ses composantes territoriales qu'à la détérioration de son tissu social.** Non que les individus sombrent systématiquement dans l'anomie, mais l'existence d'une forte économie souterraine, se nourrissant singulièrement du travail clandestin, témoigne d'une partition sociale lente et sourde que les discours nationalistes et leur appel à l'unité inter-classiste ne pourront peut-être plus longtemps obérer.

Plus généralement, la maturité démocratique s'accompagne en Espagne d'un déficit de légitimité dont certains ressorts et manifestations sont communs à l'ensemble des démocraties. Il en va ainsi des dysfonctionnements de ces régimes et du manque de considération, voire de la défiance, qu'ils génèrent au sein de la population. Si le "pacte de l'oubli" a permis la transition et, déjà dans une moindre mesure, la consolidation de la démocratie, il constitue désormais un obstacle à son maintien sur des bases similaires. Pour perdurer, la démocratie espagnole doit assumer le coût de sa restauration, c'est-à-dire gérer les conséquences désormais connues de la recherche permanente du pacte et du consensus. Pour avoir , sans doute à raison, été considérés comme d'utiles remparts contre le retour de toute forme d'autoritarisme, ces réponses furent apportées pour réviser la problématique distribution territoriale du pouvoir. Le temps a fait son oeuvre. Les problèmes non résolus initialement ont dû l'être par la suite, la constitution des Communautés Autonomes satisfaisant certaines aspirations

tout en perpétuant de vives rancoeurs et en suscitant de nouvelles. L'héritage de la Transition est de fait aujourd'hui très lourd: outre qu'elle peut légitimement donner l'image d'un Etat aliéné à ses Autonomies -ce qui peut d'ailleurs représenter un mode original d'intégration étatique-, la surenchère differentialiste offre aussi la représentation d'une démocratie prisonnière de ses élites; des élites qui, de tutrices dans les années 70, sont devenues des carcans dans les décennies 80 et surtout 90. Le paradoxe réside dans ce que les passions nationalistes mobilisent et attestent d'un intérêt populaire pour ce mode de participation politique, tout en dissimulant mal un sentiment d'étrangeté à l'égard du fonctionnement démocratique tel qu'il s'est progressivement défini.

Quant au débat relatif à la **fin de l'Etat**, l'expérience autonomique espagnole renvoie à deux questions qui se posent également à d'autres pays, y compris les plus assurés et les plus fiers de leur évolution. Si la fin de l'Etat signifie la définition d'un modèle territorial bien précis et définitif, force est de constater que l'organisation politique espagnole se caractérise au contraire par son flou et son inachèvement. Il reste aussi à déterminer si cette **infinitude politique**, particulièrement sensible aux récentes conjonctures électorales, fait courir l'Etat espagnol à sa perte. La thèse de la complémentarité du centre et de la périphérie s'oppose alors à celle du jeu à somme nulle. Suivant la première interprétation, improprement qualifiée d'"optimiste" et trahissant un attachement quasi affectif à la forme étatique chez les observateurs, le développement des Communautés Autonomes induirait une redistribution territoriale du pouvoir non nuisible au gouvernement central. Selon la seconde thèse, nécessairement "pessimiste", l'épanouissement de ces entités territoriales conduirait à la dépossession de ce dernier et au démembrlement d'un Etat qui, pour exister, ne pourrait se penser autrement qu'unitaire, centraliste, voire autoritaire.

A dire vrai, **divers scenarii** sont envisageables, des scenarii qui peuvent moins qu'auparavant faire fi du paramètre fondamental de l'intégration européenne. Dans une

première hypothèse, improbable, la situation se stabilisera et les Communautés Autonomes s'en tiendraient, par exemple, à la gestion et à la corresponsabilité fiscale des 30% de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Cette perspective est difficilement envisageable au regard de la dynamique revendicative inhérente au système autonomique. Seconde hypothèse, celle d'un retranchement des concessions faites aux gouvernements autonomes (et aux municipalités, car le "pacte local" fait son chemin, même si c'est avec plus de difficulté et de discrétion que le pouvoir autonomique). Cela semble également improbable car il faudrait tout d'abord que l'arithmétique parlementaire changeât. Cela n'est pas inconcevable dans la mesure où la droite peut tirer profit de ses succès économiques et la gauche revenir aux affaires après s'être partiellement ressourcée. La récente tenue de primaires pour désigner le chef de l'opposition et futur candidat aux élections générales pour le PSOE peut d'ailleurs favoriser une évolution en ce sens. Il reste que la majorité absolue est difficile à obtenir et que l'une ou l'autre de ces forces politiques verrait ses velléités recentralisatrices contrariées par de fortes résistances. En un mot, le processus autonomique est allé trop loin et les partis d'envergure étatique ont trop vu l'intérêt de cette échelle de gouvernance pour réaliser un geste qui lui soit hostile. Dans une troisième hypothèse, l'Etat deviendrait fédéral *de facto*, voire *de jure*. La question est alors de savoir s'il s'agit d'un fédéralisme asymétrique ou non. Malgré la concession de nouvelles compétences et de financement adéquats, l'enjeu demeurerait encore celui d'une homogénéisation des composantes territoriales de cet Etat ou du maintien d'un système à géométrie variable. Même si un certain nombre d'éléments peuvent jouer en la défaveur des nationalismes périphériques traditionnels (comme par exemple l'accession au pouvoir de Josep BORRELL au gouvernement central et de Pasqual MARAGALL à la *Generalitat* de Catalogne, tous deux membres de la branche catalane du PSOE) et rendent possible une lutte âpre pour imposer l'un ou l'autre paradigme, tout laisse à penser qu'à l'**horizon, se profile l'institutionnalisation d'un Etat fédéral**. Compte tenu de l'évolution politique récente, et si cette tendance se confirme, tout porte à croire que l'asymétrie l'emportera sur la promotion d'une

formule homogénéisante. S'agissant de processus relativement lents, en tout cas complexes et aléatoires, il est difficile d'affirmer qu'ils induiront la disparition de l'Etat espagnol en tant que réalité et en tant qu'idée. En effet, on ne peut sous-estimer le développement simultané d'une culture politique admettant de plus en plus une conception pluraliste de celui-ci. Il reste que la culture politique est une chose, et l'exaspération, de même que la réapparition de stéréotypes peu propices à apaiser le conflit "centre-"*périphérie(s)*, en sont une autre.

En termes de représentation politique, et pour conclure sur le thème de la fin de l'Etat avant d'aborder celui des idéologies, il est permis d'avoir une certitude; celle de la **prégnance du modèle étatique**, y compris, et peut-être surtout, parmi les élites périphériques. Qu'ils s'en défendent ou non, pour se démarquer politiquement, les gouvernements autonomes participent, en effet, aussi de la puissance publique. A leur manière, ces élites se réfèrent à l'Etat. De par leur comportement, elles trahissent également une forte aliénation à ce modèle classique d'organisation politique. Si l'Etat-Providence recule de manière générale, ce n'est en effet pas toujours au seul profit du secteur privé. Un fait remarquable est, en l'espèce, la politique de rachat par certaines Communautés Autonomes -dont la Catalogne- d'entreprises privatisées par le gouvernement central. La formation de véritables bureaucraties locales trahit, en second lieu, ce que Jordi SOLÉ TURA a qualifié de **reproduction à l'échelle autonomique d'un nouveau centralisme de type technocratique**. Enfin, bien des acteurs de la vie politique locale apparaissent animés par une véritable ambition d'homme d'Etat. Jordi PUJOL n'est ainsi pas le dernier à vouloir doter la Catalogne de tous les attributs modernes de l'Etat, conscient de l'influence de l'intégration européenne sur leur nature et leur contenu. Au final, l'Etat des Autonomies est une formule d'autant plus difficilement exportable que ses inconnues incitent à la vigilance les éventuels candidats à son "importation".

La fin supposée des idéologies et des intellectuels ne résiste pas davantage à un examen critique éclairé par l'expérience espagnole. Certes, les idéologies globalisantes élaborées au cours des derniers siècles montrent des signes d'affaiblissement. Elles les ont d'ailleurs plus montré, voilà quelques années, qu'elles ne le montrent désormais. Si le libéralisme s'est, semble-t-il, imposé, ce n'est en effet pas sans susciter en retour des mouvements sociaux et des réactions individuelles inspirées en particulier par le marxisme. En admettant toutefois que l'âge d'or des "méta-récits" soit révolu, il est difficile d'admettre l'idée selon laquelle toute idéologie aurait disparu. Le nationalisme, idéologie classique et universalisante (même si l'accès à l'universel se fait par le particulier) s'il en est, témoigne d'une vitalité significative. **Héritier du *logos* défini au siècle dernier, le nationalisme catalan relativise la fin des idéologies traditionnelles en même temps qu'il rend manifeste la consécration de nouvelles idéologies.** Il s'agit d'**idéologies pragmatiques**, selon l'expression qui est apparue pertinente pour rendre compte de leur soumission absolue à l'action. De l'Angleterre de Tony BLAIR à la Catalogne de Jordi PUJOL, la construction idéologique est ainsi totalement déterminée par son aptitude pratique à favoriser et à légitimer des réformes structurelles fondamentales. Mesurée à l'aune du seul paramètre qui vaille aux yeux de ses promoteurs, celui de sa fonctionnalité, la réussite du nationalisme catalan est ainsi peu prompte à enrayer la force actuelle de cette idéologie. Que l'on y songe: elle permet à différents acteurs (politiques, économiques et culturels) et à différentes échelles (en Catalogne, en Espagne et en Europe) d'assumer un protagonisme susceptible de pallier leur traditionnel sentiment de frustration. Entre intérêt et identité, le nationalisme de CiU ne peut, par conséquent, pas être abandonné en si bon chemin, alors que les objectifs poursuivis grâce à cette stratégie sont peu à peu atteints. La Catalogne est désormais pourvue d'une large autonomie au sein d'un Etat qu'elle contribue à moderniser. L'effort de modernisation est, au surplus, réalisé suivant deux axes privilégiés par l'idéologie catalaniste: le libéralisme et l'eurocéanisme, le premier participant partiellement du second. Dès lors que l'enjeu demeure celui du pouvoir et de la domination, on voit donc mal comment, et pour quelle raison, cesserait son

instrumentalisation. Si le paradigme stratégique et l'approche réaliste comportent des limites et des écueils -dont l'économisme-, ils permettent cependant de ne pas être dupes de la logique victimiste. Entre objectivité et subjectivité, la politique de l'insatisfaction permanente assumée par les nationalistes de CiU révèle davantage le dynamisme continu des idéologies que leur hypothétique déclin. Parce qu'elles confèrent du sens et constituent un relais indispensable à toute entreprise de régulation socio-politique, elles sont promises à un bel avenir dans la Catalogne autonomique et dans l'Espagne démocratique, comme ailleurs.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABÉLÈS, M.: *Anthropologie de l'Etat*. Paris, Armand Colin, 1990, 183 pages.
- ABÉLÈS, M., JEUDY, H.P.: *Anthropologie du politique*. Paris, Armand Colin, 1997, 282 pages.
- ABOU, S.: *L'identité culturelle*. Paris, Anthropos, 1981, 249 pages.
- ABRIL, A.: "Per un cinema en català" in *Debat nacionalista*, Barcelona, FCDP éd., n°1, janvier-février 1988, pp.45-51.
- Actas del Simposio Internacional de Antropoloxía "Identidade e territorio. Centenario de Otero Pedrayo". Vigo, Consello da Cultura Galega, 1990, 262 pages.
- *Actes del simposi internacional sobre mecenatge i patrocinis culturals a la comunitat europea*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1991, 344 pages.- Actes du symposium international "Nations et nationalismes, XVIème-XXème siècles" du Centre de recherches d'histoire comparée des transitions de l'Université de Rouen. Paris, Scandéditions/Editions sociales, 1993, 351 pages.
- AJA, E.: "La construcción y evolución del Estado Autonómico en España (1977-1995). Revista Mexicana de Sociología, Universidad Nacional Autónoma de México, Instituto de Investigaciones Sociales, México, julio-septiembre de 1996, n°3, pp.169-191.
- ALCARAZ, J.: *La creu de Sant Jordi. Homenatge a la societat civil (1982-1985)*. Barcelona, La llar del llibre, 1989, 368 pages.
- ALEN GARABATO, C., BOYER, H.: "Les politiques linguistiques de deux communautés "historiques" d'Espagne: la Catalogne et la Galice" in *Mots*, Paris, Presses de Sciences Po, n°52, septembre 1997, pp.37-51.
- ALMIRALL, V.: *Lo catalanisme*. Barcelona, Edicions 62 i "la Caixa", 1994, 260 pages.
- ALONSO DE LOS RIOS, C.: *Si España cae... Asalto nacionalista al Estado*. Madrid, Espasa Calpe, 1994, 198 pages.

- AMADOR CARRETERO, P., BAEZ SAN JOSE, V., DE LAS HERAS, A.R.: *Sobre la realidad de España*. Madrid, Universidad Carlos III, 1994, 245 pages.
- ANDERSON, B.: *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*. London, Verso, 1983, 160 pages.
- ANDERSON, P.: *L'Etat absolutiste. Ses origines et ses voies*. Principalement le tome I, "L'Europe de l'Ouest". Paris, Maspero, 1978, 203 pages. (version originale: 1976).
- ANGUERA, P.: *El català al segle XIX. De llengua del poble a llengua nacional*. Barcelona, Editorial Empúries, 1997, 296 pages.
- Anuari Estadístic de Catalunya. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Institut d'Estadística de Catalunya.
- ARANZADI, J., JUARISTI, J., UNZUETA, P.: *Auto de terminación*. Madrid, El País/Aguilar, 1994, 273 pages.
- ARCY D', F., BAENA DEL ALCAZAR, M.: *Décentralisation en France et en Espagne*. Paris, Economica, 1986, 181 pages.
- ARGELAGUET I ARGEMI, J.: *Definició del problema en el cas de la política lingüística de la Generalitat de Catalunya*. Mémoire du Département de Science Politique et de Droit Public de l'Université Autonome de Barcelone, 1992, 2 volumes, 155 pages.
- ARGELAGUET I ARGEMI, J.: *L'impacte dels partits en la política lingüística de la Generalitat de Catalunya en l'ensenyament obligatori*. Thèse doctorale présentée au Département de Science Politique et de Droit Public de l'Université Autonome de Barcelone, juin 1996, 385 pages.
- ARGENTE, J.A.: *Debat sobre la normalització lingüística*. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 1991, 38 pages.
- ASSOCIACIÓ DE PROFESSIONALS DE LA GESTIÓ CULTURAL DE CATALUNYA: *La gestión cultural: una nueva profesión a debate*. Barcelona, monográfico n°1, 1996, 22 pages.
- AUBERT, P.: *Les Espagnols et l'Europe. Anthologie*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1992, 335 pages.

- AZNAR, J.M.: *España: la segunda transición*. Madrid, Espasa Calpe, 1994, 227 pages.
- BACHOUD, A.: "Hispanidad" in *Herodote*, n°57, avril-juin 1990, pp.16-26.
- BACHOUD, A.: "Les territoires de la nation espagnole" in HERODOTE, *Les territoires de la nation*. Paris, La Découverte, n°62, 3ème trimestre 1991, pp.125-135.
- BADIA I MARGARIT, A.: *Ciència i passió dins la lingüística moderna*, discours inaugural du cours académique 1976-1977, Université de Barcelone, Barcelone, 1976, 78 pages.
- BADIE, B.: *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*. Paris, Fayard, 1995, 276 pages.
- BADIE, B., SADOUN, M.: *L'autre. Etudes réunies pour Alfred Grosser*. Paris, Presses de Sciences Po, 1996, 318 pages.
- BADIE, B., BIRNBAUM, P.: *Sociologie de l'Etat*. Paris, Grasset, édition de 1982, 238 pages.
- BADIE, B., HERMET, G.: *Politique comparée*. Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 404 pages.
- BAGET I HERMS, J.M.: *Història de la televisió a Catalunya*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1994, 151 pages.
- BAGGIONI, D.: *Langues et nations en Europe*. Paris, Payot, 1997, 378 pages.
- BAHNER, W.: *La lingüística española del siglo de oro. Aportaciones a la conciencia lingüística en la España de los siglos XVI y XVII*. Madrid, Editorial Ciencia Nueva, 1966, 202 pages.
- BALABANIAN, O., BOULET, G., DESLONDRES, O., LERAT, S.: *Les Etats méditerranéens de la CEE: Espagne, Grèce, Italie, Portugal*. Paris, Masson, 1990, 212 pages.
- BALCELLS, A., SAMPER, G.: *L'escoltisme català (1911-1978)*. Barcelona, Barcanova, 1993, 382 pages.
- BALCELLS, A.: *El nacionalismo catalán*. Madrid, Historia 16, 1991, 236 pages.

- BALCELLS, A.: *Catalan nationalism: past and present*. Macmillan: Basingstoke/St-Martin Press, New-York, 1996, 226 pages.
- BALFOUR, S.: *El fin del imperio español (1898-1923)*. Barcelona, Crítica, 1997, 267 pages.
- BALIBAR, E., WALLERSTEIN, I.: *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*. Paris, éditions La Découverte, 1988, 307 pages.
- BALME, R., (dir.): *Les politiques du néo-régionalisme*. Paris, Economica, 1996, 301 pages.
- BALME, R., GARRAUD, P., HOFFMAN-MARTINOT, V., RITAINÉ, E.: *Le territoire pour politiques: variations européennes*. Paris, L'Harmattan, 1994, 304 pages.
- BALME, R., GARRAUD, P., HOFFMANN-MARTINOT, V., RITAINÉ, E., avec la collaboration de BONNET, L., LE MAY, S.: "Les politiques territoriales en Europe de l'Ouest" in Revue Française de Science Politique, vol.43, n°3, juin 1993, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp.435-468.
- BALOYRA, E.A.: *Comparing new democracies. Transition and consolidation in mediterranean Europe and the southern cone*. Boulder and London, Westview Press, 1987, 318 pages.
- BARELLI, Y., BOUDY, J.F., CARENCO, J.F.: *L'espérance occitane*. Paris, Editions Entente, 1980, 151 pages.
- BARROT, J., ELISSALDE, B., ROQUES, G.: *Europe, Europes. Espaces en recomposition*. Paris, Vuibert, 1997, 287 pages.
- BASSOLS, R.: *España en Europa. Historia de la adhesión a la CE, 1957-1985*. Madrid, Estudios de Política Exterior, 1995, 357 pages.
- BASTARDAS, A., BOIX, E.: *¿ Un Estado, una lengua? La organización política de la diversidad lingüística*. Barcelona, Ediciones Octaedro, 1994, 167 pages.
- BATISTA, A., PLAYA MASET, J.: *La gran conspiració. Crònica de l'Assemblea de Catalunya*, Barcelona, Empuries, 1991, 355 pages.

- BATTESTI-PELEGRIN, I.: *Normalisation linguistique et conscience linguistique*. Mémoire de D.E.A. présenté à l'Université de Provence d'Aix-en-Provence, 1991, 196 pages.
- BAYART, J.F.: *L'illusion identitaire*. Paris, Fayard, 1996, 306 pages.
- BEJI, H.: *L'imposture culturelle*. Paris, Stock, 1997, 164 pages.
- BENET, J.: *Catalunya sota el règim franquista. Informe sobre la persecució de la llengua i la cultura de Catalunya pel règim del general Franco*. Barcelona, Editorial Blume, 1978, tome 1, 459 pages.
- BENNASSAR, B.: *Histoire des Espagnols, VI-XXème siècle*. Paris, Robert Laffont, 1992, 1132 pages.
- BERGER, P., LUCKMANN, T.: *La construction sociale de la réalité*. Paris, Méridiens Klincksieck, 1996, 288 pages.
- BESSIÈRE, B.: *La culture espagnole. Les mutations de l'après-franquisme (1975-1992)*. Paris, L'Harmattan, 1992, 415 pages.
- BIDART, P.: *Régions, Nations, Etats. Composition et recomposition de l'espace national*. Publisud, Paris, 1991, 209 pages.
- I Jornades de sociolingüística: "La llengua estandard", Alcoi, mars 1992, Ed. Ajuntament d'Alcoi, 1993, 120 pages.
- BIDEGARAY, C., (dir.): *L'Etat autonomique: forme nouvelle ou transitoire en Europe?*. Paris, Economica, 1994, 204 pages.
- BIDEGARAY, C., (dir.): *Europe occidentale. Le mirage séparatiste*. Paris, Economica, 1997, 336 pages.
- BIRNBAUM, P.: *La logique de l'Etat*. Paris, Fayard, 1982, 236 pages.
- BIRNBAUM, P., LECA, J., (dir.): *Sur l'individualisme. Théories et méthodes*. 1991, 379 pages.
- BIRNBAUM, P. (dir.): *Sociologie des nationalismes*. Paris, PUF, 1997, 462 pages.
- BLANCO ANDE, J.: *El Estado, la nación, el pueblo y la patria*. Madrid, Editorial San Martín, 1985, 308 pages.

- BON, P., MODERNE, F.: *Les Autonomies régionales dans la Constitution espagnole*. Paris, Economica, 1981, 169 pages.
- BON, P.: "L'Espagne en 1990. Plus solide qu'il n'y paraît" in *Les pays d'Europe occidentale* sous la direction d'Alfred GROSSER, Paris, La Documentation Française, édition 1991, pp.169-190.
- BON, P.: "L'Espagne en 1991. Une usure du pouvoir plus apparente que réelle" in *Les pays d'Europe occidentale* sous la direction d'Alfred GROSSER, Paris, La Documentation Française, édition 1992, pp.169-192.
- BON, P.: "L'Espagne en 1992. Contrastes" in *Les pays d'Europe occidentale* sous la direction d'Alfred GROSSER, Paris, La Documentation Française, édition 1993, pp.171-193.
- BON, P.: "L'Espagne en 1993. Fragilité politique et économique" in *Les pays d'Europe occidentale* sous la direction d'Alfred GROSSER, Paris, La Documentation Française, édition 1994, pp.187-208.
- BON, P.: "L'Espagne en 1994. Scandales en série" in *Les pays d'Europe occidentale* sous la direction d'Alfred GROSSER, Paris, La Documentation Française, édition 1995, pp.175-196.
- BON, P.: "L'Espagne en 1995. Dernière année de pouvoir pour Felipe González" in *Les pays d'Europe occidentale* sous la direction d'Alfred GROSSER, Paris, La Documentation Française, édition 1996, pp.181-205.
- BON, P.: "L'Espagne en 1996. L'alternance incomplète" in *Les pays d'Europe occidentale* sous la direction d'Alfred GROSSER, Paris, La Documentation Française, édition 1997, pp.185-213.
- BON, P., MODERNE, F.: *L'Espagne aujourd'hui. Dix années de gouvernement socialiste (1982-1992)*. Paris, La Documentation Française, 1993, 188 pages.
- BONNASSIÉ, P.: *La Catalogne au tournant de l'an mil: croissance et mutations d'une société*. Paris, Albin Michel, 1990, 497 pages.
- BORJA, J., CASTELLS, M.: *Local y global. La gestión de las ciudades en la era de la información*. Madrid, Taurus, 1997, 418 pages.

- BOUDON, R.: *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*. Paris, Fayard, 1986, 325 pages.
- BOUILAUD, C.: "Les antécédents idéologiques de la Ligue Nord" in *Revue Française de Science Politique*, n°3-4, volume 48, juin-août 1998, pp.458-479.
- BOURDIEU, P.: "L'identité et la représentation: éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région" in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°35, 1980.
- BOURRINET, J. (dir.): *Le comité des régions de l'Union Européenne*. Paris, Economica, 1997, 305 pages.
- BOYER, H. *Eléments de sociolinguistique. Langues, communication et société*. Paris, Dunod, 1991, 147 pages.
- BRANCHADEL, A.: *Liberalisme i normalització lingüística*. Barcelona, Editorial Empúries, 1997, 229 pages.
- BRAUD, P.: *Science politique. 2/ L'Etat*. Paris, Le Seuil, 1997, 248 pages.
- BRAUD, P.: *L'émotion en politique*. Paris, Presses de Sciences Po, 1996, 256 pages.
- BRAUDEL, F.: *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris, Colin , tome I (533 pages), tome II (800 pages), tome III (662 pages).
- BRESSER PEREIRA, L.C., MARAVALL, J.M., PRZEWORSKI, A.: *Economic reforms in new democracies. A social-democratic approach*. Cambridge, Cambridge University Press, 1993, 227 pages.
- BRODER, A.: *Histoire économique de l'Espagne contemporaine*. Paris, Economica, 1998, 357 pages.
- BRUCKNER, P.: *Le vertige de Babel. Cosmopolitisme et mondialisme*. Paris, Arléa, 1994, 61 pages.
- BUENO, G.: *El mito de la cultura*. Barcelona, Editorial Prensa Ibérica, 1996, 258 pages.
- BURDEAU, G.: *L'Etat*. Paris, Editions du Seuil, 1970, 182 pages.
- BURGORGUE-LARSEN, L.: *L'Espagne et la Communauté Européenne*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1995, 471 pages.

- CABANA, F.: *La burguesia catalana. Una aproximació històrica.* Barcelona, PROA, 1996, 286 pages.
- CABANEL, P.: *La question nationale au XIXème siècle.* Paris, La Découverte, 1997, 121 pages.
- CABRERA, J.: *La nación como discurso. El caso gallego.* Madrid, CIS, 1992, 330 pages.
- CACHO VIU, V.: *Els modernistes i el nacionalisme cultural (1881-1906).* Barcelona, Edicions de la Magrana et Diputació de Barcelona, 1984, 368 pages.
- CALZADA, A., LLORENS, C.: *Reconstrucció nacional.* Barcelona, Destino, 1995, 475 pages.
- CALVET, L.J.: *La guerre des langues et les politiques linguistiques.* Paris, Payot, 1987, 294 pages.
- CALVET, L.J.: *La sociolinguistique.* Paris, Presses Universitaires de France, 1993, 127 pages.
- CARFANTAN, J.Y.: *L'épreuve de la mondialisation. Pour une ambition européenne.* Paris, Seuil, 1996, 362 pages.
- CARR, R.: *España: 1808-1975* (6ème édition). Ariel, Barcelona, 826 pages, 1992.
- CASASSAS YMBERT, J.: *Intellectuels, professionals i polítics a la Catalunya contemporània (1850-1920).* Barcelona, Els llibres de la frontera, 1989, 196 pages.
- CASASSAS, J., TERMES, J.: *El futur del catalanisme. Està Catalunya en disposició de dialogar amb els grans temes actuals?.* Barcelona, Proa-La Mirada, 1997, 198 pages.
- CASA DE VELÁZQUEZ: *España, Francia y la Comunidad Europea.* Actes du deuxième colloque franco-espagnol d'histoire contemporaine tenu à Aix-en-Provence les 16, 17 et 18 juin 1986. Edition à la charge de J.P. ETIENVRE et J.R. URQUIJO GOITIA, Madrid, 1989, 286 pages.
- CASTINEIRA, A., (dir.): *Comunitat i nació.* Barcelona, Ediciones Proa, 1995, 316 pages.

- Catalogue de l'exposition "Barcelone-Madrid", 1898-1998. Barcelona, Centre de Cultura Contemporània de Cultura, Comunidad de Madrid, Institut d'Edicions, 1997, 254 pages.
- CAVAILLES, H., et alii: *Lies et passerelles dans les Pyrénées*. Tarbes, Archives Départementales, Bibliothèque centrale de prêt et Société d'études des sept vallées, 1986, 233 pages.
- C.C.O.O.: *Resolució sobre la llengua catalana*. Barcelona, Comissió Obrera Nacional de Catalunya, 1993, 70 pages.
- Centre d'Etudes Nord du portugal- Aquitaine: *L'identité régionale. L'idée de région dans l'Europe du Sud-Ouest*. Actes des deuxièmes journées d'études Nord du Portugal-Aquitaine. Paris, Editions du CNRS, 1991, 396 pages.
- Centre Européen de la Culture: Série thématique comprenant 4 volumes: *Les itinéraires culturels; Identités culturelles et interculturalité en Europe; Les mouvements européens; La coopération culturelle européenne*. Arles, Actes Sud, 1997.
- CLAVERO, B.: "Presencia política de la historia: Nacionalidades y Autonomías en la Constitución" in Sistema, Madrid, Instituto de Técnicas Sociales, mayo de 1980, nº36, pp.37-52.
- CLIMENT, E., ed.: *Els països catalans: un debat obert*. València, 1984, 293 pages.
- CLUB ARNAU DE VILANOVA: *Para entendernos. Los grandes temas del debate España-Cataluña*. Barcelona, Ariel, 1996, 276 pages.
- COLLECTIF: *Catalunya cap a l'any 2000*. Fundació Jaume Bofill, Barcelone, Editorial Blume, 1979, 263 pages.
- COLOMER, J.: "Per una anàlisi politològica de la llengua", in L'Avenç - Revista d'Historia, nº177, janvier 1994, Barcelone, pp.60-61.
- COLOMER, J.M.: *El arte de la manipulación política*. Barcelona, Editorial Anagrama, 1990, 320 pages.

- COLOMINA, J.: *"La contribució dels dialectes a la fixació d'un model estandard"*, in I Jornades de sociolingüística: *"La llengua estandard"*, Alcoi, mars 1992, Ed. Ajuntament d'Alcoi, 1993, pp.11-38.
- COLOMINES, J.: *La llengua nacional de Catalunya*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1992, 213 pages.
- COLONOMOS, A., dir.: *Sociologie des réseaux transnationaux. Communautés, entreprises et individus: lien social et système international*. Paris, L'Harmattan, 1995, 300 pages.
- COPEAUX, E.: *Espaces et temps de la nation turque. Analyse d'une historiographie nationaliste. 1931-1993*. Paris, Editions du CNRS, 1997, 369 pages.
- CORCUERA ATIENZA, J.: "La constitucionalización de los derechos históricos. Fueros y autonomía" in Revista Española de Derecho Constitucional. Madrid, Centro des Estudios Constitucionales, Año 4, Num.11, mayo-agosto de 1984, pp.9-38.
- CORRETJA I TORRENS, Mercè: *L'acció europea per a la protecció dels drets lingüístics*. Escola d'Administració Pública de Catalunya, Generalitat de Catalunya, Barcelona, 1995, 232 pages.
- COUFFIGNAL, G.: *Le régime politique de l'Espagne*. Paris, Montchrestien, 1993, 158 pages.
- CREXELL, J.: *Nacionalisme i Jocs Olímpics del 1992*. Barcelona, Ed.Columna, 1994, 198 pages.
- CROISAT, M.: *Le fédéralisme dans les démocraties contemporaines*. Paris, Monchrestien, 1992, 158 pages.
- CRUBELLIER, M.: *La mémoire des Français. Recherches d'histoire culturelle*. Paris, Kronos, 1991, 351 pages.
- C.R.I.S.P.A./C.U.R.A.P.P.: *L'identité politique*. Paris , Presses Universitaires de France, 1994, 496 pages.
- CUCHE, D.: *La notion de culture dans les sciences sociales*. Paris, La Découverte, 1996, 123 pages.

- DABÈNE, O.: *La région Amérique Latine. Interdépendance et changement politique.* Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 378 pages.
- DAHL, R.: *Qui gouverne? Démocratie et pouvoir dans une cité américaine.* Edition originale: Yale university press, 1961. Edition lue: Paris, Armand Colin, 1971, 369 pages.
- DARVICHE, M.S.: "La biographie nationale ou comment justifier l'ordre collectif moderne" in Pôle Sud, "Biographies et politique", n°1, automne 1994, CEPEL, Montpellier, pp.101-116.
- DAS, R.J.: "State theories: a critical analysis" in *Science and Society*, New York and London, vol.60, n°1, spring 1996, pp.27-57.
- DEEG, R.: "Economic globalization and the shifting boundaries of german federalism" in *The Journal of Federalism*. Denton, University of North Texas, vol.26, n°1, winter 1996.
- DE ESTEBAN, J.: *El estado de la constitución. Diez años de gobierno del PSOE.* Madrid, Libertarias/Pradhufi, 1992, 487 pages.
- DE JOUVENEL, H., ROQUE, M.A.: *Catalogne à l'horizon 2010.* Paris, Editions Economica, 1994, 329 pages.
- DE MORAGAS SPA: *Espais de comunicació. Experiencies i perspectives a Catalunya.* Barcelona, Edicions 62, 1988, 215 pages.
- DE PANDO VILLARROYA, J.L.: *Los símbolos sagrados de la nación española.* Madrid, Pando Ediciones, 1987, 423 pages.
- DE VILALLONGA, J.L.: *Le roi.* Paris, Fixot, 1993, 302 pages.
- DELANNOI, G., TAGUIEFF, P.A., (éd.): *Théories du nationalisme.* Paris, Kimé, 1991, 324 pages.
- DELANNOI, G.: "Destin commun et destin communautaire. De l'utilité de distinguer et de définir nation et nationalisme". Working paper n°111 de l'Institut de Ciencies Politiques i Socials, Barcelona, 1995, 27 pages.
- DELOYE, Y.: *Ecole et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy: controverses.* Paris, Presses de la FNSP, 1994, 431 pages.

- DEMAZIERES, C., ed.: *Du local au global. Les initiatives pour le développement économique en Europe et en Amérique.* Paris, l'Harmattan, 1996, 382 pages.
- DESCHEEMAEKER, J.: *La frontière pyrénéenne de l'Océan à l'Aragon* (suite d'articles généralement parus dans la revue EUSKO-JAKINTZA), 1950.
- DIAMANTI, I., DIECKHOFF, A., LAZAR, M., MUSIEDLAK, D.: *L'Italie, une nation en suspens.* Paris, Editions Complexe, 1995, 159 pages.
- DIECKHOFF, A.: *L'invention d'une nation. Israël et la modernité politique.* Gallimard, Paris, 1993, 352 pages.
- DIECKHOFF, A.: "L'introuvable opposition entre nationalisme politique et nationalisme culturel". L'année sociologique "Nation, nationalisme, citoyenneté", Paris, Presses Universitaires de France, 1996, pp.43-55.
- DIEZ MEDRANO, J.: *Divided nations. Class, politics, and nationalism in the Basque Country and Catalonia.* Ithaca and London, Cornell university Press, 1995, 236 pages.
- DOLLFUS, O.: *La mondialisation.* Paris, Presses de Sciences Po, 1997, 167 pages.
- DRAIN, M.: *L'économie de l'Espagne.* Paris, Presses Universitaires de France, 1991, 127 pages.
- DUBET, F.: "Les nouveaux mouvements sociaux", pp.61-69; SEGUY, J.: "Messianismes et millénarismes. Ou de l'Attente comme catégorie de l'agir social, pp.93-115; BERNAND, C.: "Dimensions culturelles et ethniques des mouvements sociaux"; in CHAZEL, F. (sous la direction de): *Action collective et mouvements sociaux.* Presses Universitaires de France, Paris, 1993, 267 pages.
- DUBY, G.: *Atlas historique.* Paris, Larousse, 1988, 315 pages.
- DUHAMEL, O.: *Les démocraties. Régimes, histoire, exigences.* Paris, Le Seuil, 1993, 359 pages.
- DULPHY, A.: *Histoire de l'Espagne de 1814 à nos jours. Le défi de la modernisation.* Paris, Nathan, 1992, 127 pages.
- DUMONT, L.: *L'idéologie allemande. France-Allemagne et retour.* Paris, Gallimard, 1991, 312 pages.

- DURAN I LLEIDA, J.: *Voluntat de servei*. Barcelona, Timun Mas, 1991, 256 pages.
- ECKSTEIN, H.: *Division and cohesion in democracy. A study of Norway*. Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1966, 293 pages.
- EL NACIONALISME CATALÀ A LA FI DEL XX SEGLE, II JORNADES. Barcelona, Edicions de la Magrana, Edicions 62, 1989, 266 pages.
- ELBAZ, M., FORTIN, A., LAFOREST, G.: *Les frontières de l'identité. Modernité et postmodernisme au Québec*. Paris, L'Harmattan, 1996, 374 pages.
- ESPAGNE, M., WERNER, M., (dir.): *Philologiques I. Contribution à l'histoire des disciplines littéraires en France et en Allemagne au 19ème siècle*. Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1990, 427 pages.
- ESPLUGA, J.L., CAPDEVILA, A.: *Franja, frontera i llengua. Conflictes d'identitat als pobles d'Aragó que parlen català*. Lleida, Pagès Editors, 1995, 188 pages.
- FAULÍ, J., (dir.): *Jordi PUJOL, un polític per a un poble*. Barcelona, Edicions 62, 1984, 183 pages.
- FAULÍ, J.: *El pensament polític de Jordi PUJOL. La possibilitat d'una lectura nova i intencionada de les paraules del president de la Generalitat*. Barcelona, Planeta, 1988, 206 pages.
- FABRA, P.: *La llengua catalana i la seva normalització*. Barcelona, Edicions 62 i La Caixa, 1984 (2ème édition), 157 pages.
- FERRANDO, A., NICOLAS, M.: *Panorama d'història de la llengua catalana*. Barcelona, Edicions Tandem, 1993, 221 pages.
- FERRER I GIRONES, F.: *La persecució política de la llengua catalana. Història de les mesures preses contra el seu ús desde la Nova Planta fins avui*. Barcelona, Edicions 62, 1985, 309 pages.
- FIERLBECK, K.: "The ambivalent potential of cultural identity" in *Canadian Journal of Political Science*, Ottawa, XXIX:1, march 1996, pp.3-22.
- FILELLA, X.: *Els intel.lectuals i la ideologia nacional*. Tarragona, Edicions El Mèdol, 1996, 71 pages.

- FILLIEULE, O., PECHU, C.: *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective.* Paris, L'Harmattan, 1993, 221 pages.
- FITE, R.: "El model de la llengua als mitjans de comunicació. El conflicte entre la norma i l'ús", in I Jornades de sociolingüística: "La llengua estandard", Alcoi, mars 1992, Ed. Ajuntament d'Alcoi, 1993, pp.39-54.
- FORSÉ, M., LANGLOIS, S.: *Tendances comparées des sociétés post-industrielles.* Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 270 pages.
- FOSSAS, E.: *Regions i sector cultural a Europa. Estudi comparat: Bèlgica, França, Itàlia, RFA i Espanya.* Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1990, 216 pages.
- FOURDRAINE, N.: *Mobilier urbain et "catalanisme" à Barcelone (1880-1910).* Mémoire de maîtrise, Université de Panthéon-Sorbonne, année 1993-1994, 265 pages.
- FOURIER, M., VERMES, G.: *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes.* Paris, L'Harmattan, 1994, 241 pages.
- FOUQUET, A., LEMAITRE, F. (coord.): *Démystifier la mondialisation de l'économie.* Paris, Editions d'organisation, 1997, 191 pages.
- FOX, I.: *La invención de España. Nacionalismo liberal e identidad nacional.* Madrid, Ediciones Cátedra, 1997, 224 pages.
- FRADERA, J.M.: *Cultura nacional en una societat dividida.* Barcelona, Curial, 1992, 302 pages.
- FUKUYAMA, F.: *The end of history and the last man.* New York, Macmillan International, 1992, 418 pages.
- FURET, F.: *L'atelier de l'histoire.* Paris, Flammarion, 1982, 312 pages.
- GADANT, M.: *Parcours d'une intellectuelle en Algérie. Nationalisme et anticolonialisme dans les sciences sociales,* L'Harmattan, Paris, 1995, 170 pages.
- GAGNON, A.G., NOËL, A.: *L'espace québécois.* Montréal, Editions Québec/Amérique, 1995, 304 pages.
- GALÍ, A.: *Historia de les institucions i del moviment cultural a Catalunya. 1900-1936.* Barcelona, Fundacio A.GALI, 20 volumes.

- GARCIA, M.C.: *L'identité catalane. Analyse du processus de production de l'identité nationale en Catalogne.* Paris, L'Harmattan, 1998, 265 pages.
- GARCIA, M.C.: "Forces politiques et dynamiques électorales en Catalogne" in *Pôle Sud*, n°8, mai 1998, Montpellier, Editions Climat, pp.54-67.
- GARCIA FERRANDO, M., LÓPEZ-ARANGUREN, E.: BELTRÁN, M.: *La conciencia nacional y regional en la España de las autonomías.* Madrid, CIS, 1994, 212 pages.
- GARCIA I SEGURA, C.: *L'activitat exterior de les regions: una dècada de projecció exterior de Catalunya.* Barcelona, Fundació Jaume Bofill, 1995, 119 pages.
- GARRIGOS, E.: *Las autonomías: historia de su configuración territorial.* Madrid, Anaya, 1995, 96 pages.
- GELLNER, E.: *Nations et nationalisme.* Editions Payot, Paris, 1994, 208 pages.
- GENERALITAT DE CATALUNYA: *Relaciones internacionales y comunidades autónomas.* Séminaire célébré à Barcelone le 9 mai 1990, 90 pages.
- GENERALITAT DE CATALUNYA: *Guia d'Entitas de Catalunya. Associacions, Fundacions, Cooperatives.* Barcelona, 1990, 906 pages.
- GENERALITAT DE CATALUNYA: *Cultura i societat civil a Catalunya.* Barcelona, 1991, 257 pages.
- GENERALITAT DE CATALUNYA: *Estudis i propostes per a la difusió de l'ús social de la llengua catalana.* Barcelona, 1991, 4 volumes.
- GENERALITAT DE CATALUNYA: *La llengua catalana en la actualidad.* Barcelona, Departament de Cultura, 1992, 54 pages.
- GENERALITAT DE CATALUNYA: *La planificació lingüística a Quebec en el món comercial i empresarial.* Barcelona, 1992, 118 pages.
- GENERALITAT DE CATALUNYA: *Pla general de normalització lingüística.* Barcelona, 1995, 113 pages.
- GENERALITAT DE CATALUNYA: *La Catalogne et son autonomie politique. Origines, compétences et organisation de la Generalitat.* Barcelona, 1996, 166 pages.

- GENIEYS, W.: *Les élites face à l'Etat. L'institutionnalisation des élites périphériques espagnoles.* Thèse pour le Doctorat de Science Politique sous la direction de Pierre BIRNBAUM, Université de Paris I, Paris, 1994.
- GENIEYS, W.: "Les élites périphériques espagnoles face au changement de régime: le processus d'institutionnalisation de l'Etat autonomique" in Revue Française de Science Politique, n°4, vol.46, 1996, pp.650-679.
- GENIEYS, W.: "L'Espagne des Autonomies: les élites périphériques face à l'Etat" in LE GALES, P., LEQUESNE, C.: *Les paradoxes des régions en Europe.* Paris, La Découverte, 1997, pp.165-178.
- GENIEYS, W.: *Les élites espagnoles face à l'Etat. Changements de régimes politiques et dynamiques centre-périmétries.* Paris, L'Harmattan, 1997, 284 pages.
- GIDDENS, A.: *Les conséquences de la modernité.* Paris, L'Harmattan, 1994, 192 pages.
- GILLESPIE, R., RODRIGO, F., STORY, J.: *Democratic Spain. Reshaping external relations in a changing world.* London and New York, Routledge, 1995, 227 pages.
- GINER, S., FLAQUER, L., BUSQUET, J., BULTA, N.: *La cultura catalana: el sagrat i el profà. Una anàlisi del debat sobre la cultura catalana amb una proposta innovadora.* Barcelona, Edicions 62, 1996, 268 pages.
- GIORDAN, H.: *Les minorités en Europe. Droits linguistiques et droits de l'homme.* Paris, Editions Kimé, 1992, 685 pages.
- GJIDARA, Marc: "Cadres juridiques et règles applicables aux problèmes européens de minorités" in Annuaire Français de Droit International, n°XXXVII, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1991, pp.349-386.
- GJIDARA, Marc: "La solution fédérale: bilan critique" in Pouvoirs, n°57, Presses Universitaires de France, Paris, 1991, pp.93-112.
- GJIDARA, Marc: "Le droit à la langue et la politique linguistique des Etats (Reflexions sur un problème du droit international de la culture)" in Actualités juridiques et politiques en Asie, Etudes à la mémoire de Tran Van Minh. Centre

d'Etudes Politiques et Juridiques du Tiers-Monde (Université de Paris II), Editions A.Pedone, Paris, pp.249-266.

- GONZÁLEZ-BERENGUER URRUTIA, J.L.: *Una nueva distribución del poder. El caso de Cataluña*. Madrid, Editorial Montecorvo, 1993, 774 pages.
- GOULEMOT MAESO, M.: *L'Espagne de la mort de Franco à l'Europe des Douze*. Paris, Minerve, 1989, 248 pages.
- GRAZIANO, L., LECA, J., PARFIT, D., GUILLARME, B.: "Pluralisme, justice, égalité. De l'empirique au philosophique dans l'étude de la démocratie", dossier spécial de la *Revue Française de Science Politique*, vol.46, num2, avril 1996, pp.195-343.
- GUARDIOLA, C.J.: *Per la llengua. Llengua i cultura als Països Catalans (1939-1977)*. Barcelona, Ed. La Magrana, 1980, 321 pages.
- GUILLAUME, A., LESCURE, J.C., MICHONNEAU, S.: *L'Europe des nationalismes aux nations. Italie, Espagne, Irlande*. Paris, Sedes, 1998, 543 pages.
- GUIRAL, P., TEMIME, E.: *L'idée de race dans la pensée politique française*. Paris, Editions du CNRS, 1977, 281 pages.
- GÜNTHER, A., HARTMELIER, M.: *Fédéralisme et centralisme: l'avenir de l'Europe entre le modèle allemand et le modèle français*. Paris, Economica, 1998, 202 pages.
- GUNTHNER, R., HIGLEY, J.: *Elites and democratic consolidation in Latin America and Southern Europe*. Cambridge, Cambridge University Press, 1992, 354 pages.
- GUNTHNER, R., DIAMANDOUROS, N., PUHLE, H.J., (ed.): *The politics of democratic consolidation. Southern Europe in comparative perspective*. Baltimore and London, The John Hopkins University Press, 1995, 493 pages.
- HAGÈGE, C.: *Le souffle de la langue. Voies et destins des parlers d'Europe*. Paris, Editions Odile Jacob, 1994, 288 pages.
- HALL, J.: *El conocimiento de la lengua catalana (1975-1986)*. Barcelona, Publicacions de l'Institut de Sociolingüística Catalana, 1990, 52 pages.
- HAMMEL, E.: *Aide-mémoire. Langues et cultures régionales en région Languedoc-Roussillon (1985-1996)*. Perpinyà, Llibres del trabucaire, 1996, 165 pages.

- HAMMEL, E., GARDY, P.: *L'occitan en Languedoc-Roussillon*. Perpinyà, Llibres del trabucaire, 1994, 204 pages.
- HASSNER, P.: "Huntington's clash of civilizations: morally objectionable, politically dangerous" in *The national interest*, n°46, winter 1996-1997, pp.63-69.
- HERMET, G.: *Sociologie de la construction démocratique*. Paris, Economica, 1986, 172 pages.
- HERMET, G.: *Le peuple contre la démocratie*. Paris, Fayard, 1989, 310 pages.
- HERMET, G.: "Citoyenneté et nationalité en Amérique Latine" in *Commentaire*, Paris, Julliard, été 1992, pp.341-349.
- HERMET, G.: *Les désenchantements de la liberté. La sortie des dictatures dans les années 90*. Paris, Fayard, 1993, 335 pages.
- HERMET, G.: *L'Espagne au XXème siècle*. Paris, Presses Universitaires de France, 1992, 308 pages.
- HERMET, G.: *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*. Paris, Editions du Seuil, 1996, 309 pages.
- HERMET, G., BADIE, B., BIRNBAUM, P., BRAUD, P.: *Dictionnaire de science politique et des institutions politiques*. Paris, Armand Colin, 3ème édition, 1998, 285 pages.
- HERNÁNDEZ, F.: *La identidad nacional en Cataluña*. Barcelona, Vicens Vives, 1983, 285 pages.
- HERNÁNDEZ, F., MERCADÉ, F.: *Estructuras sociales y cuestión nacional en España*. 1986, 512 pages.
- HERODOTE: *Les territoires de la nation*. Paris, La Découverte, n°62, 3ème trimestre 1991, 198 pages.
- HIGLEY, J., GUNTHER, R., (ed).: *Elites and democratic consolidation in Latin America and Southern Europe*. Cambridge, Cambridge University Press, 1992, 354 pages.

- HIRSCHMAN, A.: *Exit, voice and loyalty: responses to decline in firms, organizations and states.* Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1970, 162 pages.
- HOBSBAWN, E.: *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité,* Paris, Gallimard, 1992, 254 pages (1990 pour la version originale).
- HOLMAN, O.: *Integrating Southern Europe. EC Expansion and the Transnationalization of Spain.* London and New York, Routledge, 1996, 258 pages.
- HUMBERT, A.: *L'Espagne.* Paris, Nathan, 1992, 192 pages.
- HUNTINGTON, S.: *The clash of civilizations and the remaking of world order.* New York, Simon and Schuster, 1996, 367 pages.
- HUTCHINSON, J., D.SMITH, A.: *Nationalism.* Oxford, New York, Oxford University Press, 1994, 378 pages.
- II Congrés Internacional de la Llengua Catalana. Barcelona, 1987, plusieurs volumes.
- Institut d'Estudis Autonòmics: *Comentarios sobre el estatuto de autonomía de Cataluña,* Barcelona, Institut d'Estudis Autonòmics, 1990, 765 pages.
- JAFFRELOT, C.: "Les émeutes entre hindous et musulmans. Essai de hiérarchisation des facteurs culturels, économiques et politiques" in *Cultures et conflits*, Paris, L'Harmattan, num.5, printemps 1992, pp.25-53.
- JAFFRELOT, C.: "Le synchrétisme stratégique et la construction de l'identité nationale hindoue" in *Revue Française de Science Politique*, vol.42, num.4, août 1992, pp.595-617.
- JAFFRELOT, C.: *Les nationalistes hindous. Idéologie, implantation et mobilisation des années 1920 aux années 1990.* Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1993, 527 pages.
- JARDÍ, E.: *Història del Col·legi d'Advocats de Barcelona.* Barcelona, Col·legi d'Advocats, 1989, 2 volumes.
- JAUREGUIBERRY, F.: "Identité basque et stratégie atlantique" in *Sciences de la société*, n°34, février 1995.

- JEANJEAN, H.: *De l'utopie au pragmatisme? Le mouvement occitan (1976-1990)*. Perpinyà, Llibres del trabucaire, 1992, 211 pages.
- JIMENEZ ASENSIO, R.: *Introducción a una historia del constitucionalismo español*. Valencia, Tirant lo blanc ed., 1993, 191 pages.
- II des Journées "El nacionalisme català a la fi del segle XX". Barcelona, Edicions de la Magrana, Edicions 62, 1989, 266 pages.
- JOUVE, B., NEGRIER, E.: "La gestion des politiques structurelles: pourquoi les disparités territoriales demeurent-elles si difficiles à enrayer?" in *Pouvoirs locaux*, Paris, n°36, 1996, pp.69-78.
- JOUVE, B., NEGRIER, E.: *Que gouvernent les régions d'Europe? Echanges politiques et mobilisation régionale*. Paris, L'Harmattan, 1998, 336 pages.
- JULES-ROSETTE, B., MARTIN, D.C.: *Cultures populaires, identités et politique*. Paris, Les Cahiers du CERI, n°17, 1997, 46 pages.
- JUNIOT, Claude: *Identité nationale et planification stratégique: la construction de la nation catalane à travers la construction de la Barcelone post-olympique*. Mémoire pour l'obtention du DEA d'Urbanisme, Environnement Urbain et Politique des villes, sous la direction de Gilles Novarina, Institut d'Urbanisme de Grenoble, Université Pierre Mendès France, années universitaires 1992-1994, 153 pages.
- KAMINIS, G.: *La transition constitutionnelle en Grèce et en Espagne*. Paris, L.G.D.J., 1993, 325 pages.
- KANTOROWICZ, E.: "Mourir pour la patrie" et autres textes. Paris, Presses Universitaires de France, 1984, 141 pages.
- KASBARIAN, J.M. (dir.): *Genèse de la (des) norme(s) linguistique(s) - Le concept de norme en philosophie et dans les sciences humaines et le concept de "norme linguistique"*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1994, 353 pages.
- KASTER, R.A.: *Guardians of language. The grammarian and society in late Antiquity*. Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1988, 524 pages.

- KEATING, M.: *State and regional nationalism. Territorial politics and the European State.* New York, London, Toronto, Sydney, Tokyo, Harvester, Wheatsheaf, 1988, 273 pages.
- KEATING, M.: *Naciones contra el Estado. El nacionalismo de Cataluña, Quebec y Escocia.* Barcelona, Editorial Ariel, 1996, 293 pages.
- KEATING, M., LOUGHLIN, J., (ed.): *The political economy of regionalism.* London-Portland, Or., Frank Cass, 1996, 491 pages.
- KEATING, M.: "Les régions constituent-elles un niveau de gouvernement en Europe?" in LE GALES, P., LEQUESNE, C.: *Les paradoxes des régions en Europe*, Paris, La Découverte, 1997, pp.19-35.
- KOURLIANDSKY, J.J.: *Espagne: la deuxième alterance démocratique.* Paris, La Documentation Française, Problèmes politiques et sociaux n°792, 24 octobre 1997, 82 pages.
- LA PORTE, M.T.: *La política europea del régimen de Franco.* Pamplona, EUNSA, 1992, 476 pages.
- LABASSE, J.: *Quelles régions pour l'Europe?.* Paris, Flammarion, 1994, 127 pages.
- LACORNE, D.: *La crise de l'identité américaine. Du melting-pot au multiculturalisme.* Paris, Fayard, 1997, 394 pages.
- LACOSTE, Y., (dir.): *Dictionnaire de géopolitique.* Paris, Flammarion, 1993, 1679 pages.
- LAFAGE, F.: *L'Espagne de la contre-révolution. Développement et déclin du XVIIIème au XXème siècle.* Paris, L'Harmattan, 1993, 315 pages.
- LAFONT, R.: *La nation, l'Etat, les régions. Réflexions pour une fin de siècle et un commencement d'Europe.* Paris, Berg International, 1993, 229 pages.
- LAGROYE, J.: *Sociologie politique.* Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et Dalloz, 1991, 478 pages.
- LAÏDI, Z.: *Un monde privé de sens.* Paris, Fayard, 1994, 333 pages.
- LAÏDI, Z.: *Malaise dans la mondialisation. Entretien avec Philippe PETIT.* Paris, Textuel, 1997, 135 pages.

- LAROCHE, J.: lecture critique du livre de F.HALLIDAY, *Rethinking international relations* (Londres, Macmillan, 1994, 290 pages), in Revue Française de Science Politique, volume 46, n°1, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp.156-160.
- LAVROFF, D.G.: *Le régime politique espagnol*. Paris, Presses Universitaires de France, 1985, 127 pages.
- LECA, J., PAPINI, R.: *Les démocraties sont-elles gouvernables?*. Paris, Economica, 1985, 195 pages.
- LECA, J.: "La démocratisation dans le monde arabe: incertitude, vulnérabilité et légitimité" in SALAMÉ, G., (dir.): *Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique*. Paris, Fayard, 1993, pp.35-93.
- LE GALES, P., LEQUESNE, C. (dir.): *Les paradoxes des régions en Europe*. Paris, La Découverte, 1997, 302 pages.
- LE GOFF, J.: *Pour l'amour des villes*. Paris, Textuel, 1997, 156 pages.
- LES DOSSIERS DE L'ETAT DU MONDE: *Nations et nationalisme*, La Découverte, Paris, 1995, 185 pages.
- LESAGE, Morgane: *Le rôle des Autonomies espagnoles dans le processus décisionnel des Communautés Européennes: l'action des bureaux de représentation régionale à Bruxelles*. Mémoire pour l'obtention du DEA de politique comparée en Europe sous la direction du professeur Olivier Dabène, Université de Nice-Sophia-Antipolis, septembre 1995, 67 pages.
- LETAMENDIA, P.: *Les partis politiques en Espagne*. Paris, Presses Universitaires de France, 1983, 127 pages.
- LIJPHART, A.: *The politics of accomodation. Pluralism and democracy in the Netherlands*. Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 1975, 231 pages.
- LIJPHART, A.: *Democracy in plural societies. A comparative exploration*. New Haven and London, Yale University Press, 1977, 248 pages.

- LIJPHART, A., CREPAZ, M.M.L.: "Corporatism and consensus democracy in eighteen countries: conceptual and empirical linkages" in *British Journal of Sociology*, Cambridge, Cambridge University Press, vol.21, part.2, avril 1991, pp.235-246.
- LIJPHART, A.: "Changement et continuité dans la théorie consociative" in *Revue Internationale de Politique Comparée*, Bruxelles, De Boek et Larcier, volume 4, n°3, décembre 1997, pp.679-697.
- LINZ, J.J.: "Early state-building and late peripheral nationalisms against the state: the case of Spain" in EISENSTADT, S.N., ROKKAN, S.: *Building states ans nations. Analyses by region*. Beverly Hills and London, Sage publications, vol.2, pp.32-116.
- LLOBERA, J.R.: "The idea of *Volkgeist* in the formation of catalan nationalist ideology" in revue *Ethnic and racial studies*, London, Routledge and Kegar Paul, vol.6, num.3, july 1983, pp.332-350.
- LODGE, R.A.: *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris, Fayard, 1997 pour l'édition française, édition originale de 1993, 382 pages.
- LOPEZ ARANGUREN, E.: "Nacionalismo, regionalismo y posnacionalismo en las Comunidades Autónomas del Estado Español" in Razón y Fe, Madrid, CESI-JESPRESSO, tome 230, n° 1153, nov. 1994, pp.269-281.
- LOUGHLIN, J.: ""Europe of the regions" and federalization of Europe" in *Publius*, vol.26, n°4, 1996, pp.141-162.
- LOYER, B.: "Nations et territoires en Espagne: l'exemple basque" in HERODOTE, *Les territoires de la nation*. Paris, La Découverte, n°62, 3ème trimestre 1991, pp.136-149.
- MAFFESOLI, M.: *Du nomadisme. Vagabondages initiatiques*. Paris, Librairie Générale Française, 1997, 190 pages.
- MALLOY, M.: "Un nouveau système de gouvernance pour les régions d'Europe? Le cas de la Catalogne en Espagne et en Europe" in *Pôle Sud*, n°8, mai 1998, Montpellier, Editions Climat, pp.68-85.
- MARAGALL, P.: *Per Barcelona*. Barcelona, Edicions 62, 1987, 251 pages.

- MARCET I SALOM, P.: *Historia de la llengua catalana*. Barcelona, Editorial Teide, 1987, volume 2 (les XIXème et XXème siècles), 227 pages.
- MARFANY, J.L.: *La cultura del catalanisme. El nacionalisme català en els seus inicis*. Barcelona, Editorial Empúries, 1995, 402 pages.
- MARICHAL, J.: *El secreto de España. Ensayos de historia intelectual y política*. Madrid, Taurus, 1995, 353 pages.
- MARI I MAYANS, I., (dir.): *La llengua als països catalans*. Barcelona, Fundació Jaume Bofill, 1992, 122 pages.
- MARI I MAYANS, I.: *Conocer la lengua y la cultura catalanas*. Palma de Mallorca, Llull - Federació d'entitats culturals dels Països Catalans, 1993, 202 pages.
- MARI I MAYANS, I.: "Los movimientos sociales de recuperación de la lengua: Euskadi, Quebec, Catalunya". Cours dispensé à l'Université d'Eté du Pays Basque, Donostia-San Sebastián, 19-21 juillet 1993, 30 pages.
- MARIN, A., DECROIX, P.: *L'art subtil du management. Le jeu de go comme modèle*. Paris, Les Editions d'organisation, 1988, 122 pages.
- MARROU, H.I.: *De la connaissance historique*. Paris, Editions du Seuil, 1954, 318 pages.
- MARTI, P., (dir.): *Els Països Catalans de la generació llibertat*. Barcelona, Columna-Neopàtria, 1996, 231 pages.
- MARTIN, D.C.: "Le choix d'identité" in *Revue Française de Science Politique*, vol.42, n°4, août 1992, pp.582-593.
- MARTIN, D.C., (dir.): *Cartes d'identité. Comment dit-on "nous" en politique?*. Paris, Presses Universitaires de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, 1994, 304 pages.
- MARTIN, E.: *La Catalogne*. Paris, La Documentation Française, 1990, 156 pages.
- MARTINEZ CUADRADO, M.: *La democracia en la España de los años noventa*. Barcelona, Ariel, 1996, 351 pages.
- MARTINEZ FIOL, D.: *El catalanisme i la gran guerra (1914-1918). Antología*. Edicions de la Magrana/Diputació de Barcelona, 1988, 165 pages.

- MARTINIELLO, M.: *Culturalisation des différences, différenciation des cultures.* Paris, Les Cahiers du CERI, n°20, 1998, 43 pages.
- MASSOT I MUNTANER, J.: *Antoni M.ALCOVER i la llengua catalana.* Montserrat, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 1985, 237 pages.
- MATAS DALMASES, J.: *Els alts càrrecs: política i administració a la Generalitat de Catalunya,* Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1995, 364 pages.
- MAURICE, J., SERRANO, C.: *L'Espagne au XXème siècle.* Paris, Hachette, 1992, 253 pages.
- MELCHIOR, E. et J.P.: *Marianne déboussolée. La nation face à la mondialisation.* La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 1996, 188 pages.
- MENY, Y.: *Politique comparée. Les démocraties: Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie.* Paris, Montchrestien, 4ème édition, 1993, 490 pages.
- MENY, Y., WRIGHT, V.: *Centre-periphery relations in Western Europe.* London, Allen, 1985, 305 pages.
- MERCADÉ, Francesc, HERNÀNDEZ, Francesc, OLTRA, Benjamin: *Once tesis sobre la cuestión nacional en España.* Anthropos, Editorial del hombre, Barcelona, 1983, 154 pages.
- MIGUELEZ, F., SOLE, C.: *Classes sociales i poder polític a Catalunya.* Barcelona, Promociones Publicaciones Universitarias, 1987, 291 pages.
- MILLET, R.: *Le sentiment de la langue.* Seyssel, Champ Vallon, 1986, 124 pages.
- Ministère de la Culture: *Culture, collectivités territoriales et construction européenne.* Paris, La Documentation Française, 1995, 130 pages.
- MONTABES PEREIRA, J.: "Le modèle d'organisation territoriale de l'Etat dans le système politique espagnol: analyse du processus andalou de constitution en communauté autonome" in *Revue juridique, politique et économique du Maroc*, n°27, 1993, pp.83-96.
- MONNÉ, E., SELGA, L.: *Història de la Crida a la Solidaritat en defensa de la llengua, la cultura i la nació catalanes.* Barcelona, Edicions La Campana, 1991, 165 pages.

- MORATA, F.: "L'Europe et le réseau C-6: L'émergence du supra-régionalisme en Europe du Sud?" in *Pôle sud*, Montpellier, CEPEL, n°3, aut.1995, pp.117-127.
- MOREAU DEFARGES, P.: *La mondialisation*. Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 127 pages.
- MORENO, L.: *La federalización de España. Poder político y territorio*. Madrid, Siglo Veintiuno de España Editores, 1997, 195 pages.
- MULLER, P.: *Les politiques publiques*. Paris, Presses Universitaires de France, 2ème édition de 1994 (1ère de 1990), 127 pages.
- MULLER, P., THOENIG, J.C., DURAN, P., MAJONE, G., LECA, J.: Forum sur le thème des "*Enjeux, controverses et tendances de l'analyse des politiques publiques*" in Revue Française de Science Politique, volume 46, n°1, février 1996, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp.96-133.
- NADAL , J., (dir.): *Histoire de la Catalogne*. Toulouse, Privat, 1982, 559 pages.
- NADAL, J., RIQUER, B., SIMON, A., SOBREQUES, J., TERMES, J., UCELAY, E.: *La historiografia catalana. Balanç i perspectives*. Girona, Cercle d'Estudis Historics i Socials, 1990, 115 pages.
- NIN, Françoise: *Normalisation linguistique et conscience du gallicisme*. Mémoire de DEA sous la direction de J.Battesti-Pelegrin et M.G.Hazael Massieux, Université de Provence, Aix-Marseille I, Aix-en-Provence, 1991, 196 pages.
- NORA, P., (dir.): *Les lieux de mémoire*. Volumes portant sur "La Nation". Tome 1: "Héritage, historiographie, paysages", 610 pages; tome 2: "Le territoire, l'Etat, le patrimoine", 662 pages; tome 3: "La gloire, les mots", 667 pages. Paris, Gallimard, 1986.
- NINYOLLES, R.: *El País Valencià a l'eix mediterrani*. València, L'eixam Edicions, 1993, 135 pages.
- Observatoire Interrégional du Politique: *Les Français et leur région. Le fait régional et l'opinion publique*. Paris, la Documentation Française, 1993, 48 pages.

- O'DONNELL, G., SCHMITTER, P.C., WHITEHEAD, L.: *Transitions from authoritarian rule. Prospects for democracy.* Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 1986, 4 tomes.
- OHMAE, K.: *De l'Etat-nation aux Etats-Régions. Comprendre la logique planétaire pour conquérir les marchés régionaux.* Paris, Dunod, 1996, 213 pages.
- ONILLON, S.: *Antillanité et créolité: tentatives de pénétration du champ politique par les nouvelles identités antillaises.* Mémoire pour l'obtention du DEA de Science Politique Comparative, IEP d'Aix-en-Provence, 1993-1994, 147 pages.
- ORIZO, F.A., SANCHEZ FERNANDEZ, A.: *El sistema de valors dels catalans. Catalunya dins l'enquesta de valors dels anys 90.* Barcelona, ICEM, 1991, 300 pages.
- ORTEGA, F.: "Del patrimonialismo a la competitividad: élites y sistema de valores en España" in *Revista Mexicana de Sociología*, México, nº3, julio-septiembre de 1994, pp.1-21.
- OTAYEK, R.: "Démocratie, culture politique, sociétés plurales. Une approche comparative à partir de situations africaines" in *Revue Française de Science Politique*, vol.47, num.6, décembre 1997, pp.798-822.
- PALARD, J. (dir.): *L'Europe aux frontières. La coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France.* Paris, PUF, 1997, 168 pages.
- PARÍS I DOMÈNECH, N.: *La conflictivitat competencial. Normalització lingüística.* Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1994, 182 pages.
- PARIZEAU, J.: *Pour un Québec souverain.* Montréal, VLB Editeur, 1997, 351 pages.
- PASQUINI, P.: *Les pays des parlers perdus.* Montpellier, Presses du Languedoc, 1994, 190 pages.
- PECES-BARBA, G.: *La democracia en España. Experiencias y reflexiones.* Madrid, Ed.Temas de hoy, 1996, 365 pages.
- PEREZ-DIAZ, V.: *La primacía de la sociedad civil.* Madrid, Alianza Editorial, 1993, 395 pages.

- PEREZ-DIAZ, V.: *La démocratie espagnole vingt ans après*. Editions Complexe, Paris, 1996, 166 pages.
- PEREZ-DIAZ, V.: *España puesta a prueba (1976-1996)*. Madrid, Alianza Editorial, 1996, 221 pages.
- PEROTTI, A.: *Migrations et société pluriculturelle en Europe*. Paris, L'Harmattan, 1996, 240 pages.
- PETSCHEN, S.: *L'Europe des régions*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1993, 158 pages.
- PHILIPPART, E.: *Nations et frontières dans la nouvelle Europe*. Paris, Editions Complexe, 1993, 278 pages.
- PIERSON, C.: *The modern state*. London and New York, Routledge, 1996, 215 pages.
- PIZZORNO, A.: "Les difficultés du consociativisme" in *Politix*, dossier sur les "Incertitudes italiennes", n°30, 1995, pp.91-112.
- PLATÓN, M.: *Mito y realidad de los nacionalismos en España*. Madrid, Temas de hoy, 1994, 335 pages.
- POIGNANT, B.: *Langues et cultures régionales. Rapport au Premier Ministre*. Paris, Documentation Française, 1998, 90 pages.
- PONGY, M., SAEZ, G.: *Politiques culturelles et régions en Europe*. Paris, L'Harmattan, 1994, 323 pages.
- PRAT DE LA RIBA, E.: *La nacionalitat catalana*. Barcelona, Edicions 62 i "la Caixa", 1978, 153 pages.
- PRZEWORSKI, A., (dir.): *Sustainable democracy*. Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 141 pages.
- PROST, A.: *Douze leçons sur l'histoire*. Paris, Editions du Seuil, 1996, 330 pages.
- Primer Congrés Internacional de la Llengua Catalana. Barcelona, 1906, 701 pages.
- PUJOL, J.: *Una política per Catalunya*. Barcelona, Editorial Nova Terra, 1976, 255 pages.

- PUJOL, J.: *Construir Catalunya, entre l'acció i l'esperança*. Barcelona, Editorial Pòrtic, 1980, 311 pages.
- PUJOL, J.: *Paraules del President de la Generalitat. Gener-Desembre 1983*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1985, 444 pages.
- PUJOL, J.: "La vocació europea de Catalunya", texte de la conférence inaugurale du colloque "La Catalogne en Europe" prononcée le 28 janvier 1986 à l'Université de la Sorbonne, n°10 de la collection éditée par les Editions Hispaniques, Paris.
- PUJOL, J.: *Reflexiones sobre Europa*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1994, 400 pages.
- PUJOL, J.: *Discursos al Senado*, Madrid, 26-27 de septiembre de 1994. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1994, 47 pages.
- PUJOL, J.: *La necesaria internacionalización de la economía catalana*, Palacio de Congresos de Barcelona, 15 de febrero de 1994. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1995, 40 pages.
- PUJOL, J.: *Què representa la llengua a Catalunya?* Palau de Congressos de Montjuïc, 22 de març de 1995. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1995, 39 pages.
- PUJOL, J.: *Balanç d'una política: juny 1993-juny 1995*, Col.legi de Periodistes de Barcelona, 4 de juliol de 1995. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1995, 95 pages.
- PUJOL, J.: *Segundo balance de una política: junio 1995-diciembre 1996*, Colegio de Periodistas de Barcelona, 17 de enero de 1997. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1997, 90 pages.
- PUJOL, J.: *Discursos al Senat. Debat sobre l'Estat de les Autonomies*, Madrid, 11 de març de 1997. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1997, 30 pages.
- PUJOL, J.: *Tot compromís comporta risc*. Barcelona, Edicions 62, 1997, 171 pages.
- QUÉRÉ, L.: *Jeux interdits à la frontière. Essai sur les mouvements régionaux*. Paris, Antropos, 1978, 382 pages.

- QUERMONNE, J.L.: "L'Union Européenne: générateur ou catalyseur de la recomposition territoriale?" in BIDEGARAY, C., (dir.): *Europe occidentale. Le mirage séparatiste*. Paris, Economica, 1997, pp.299-305.
- REDONDO, A.: *Relations entre identités culturelles dans l'espace ibérique et ibéro-américain, I. Centre et périphérie*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1995, 291 pages.
- REGLA, J., (dir.): *Història de Catalunya*. Barcelona, Editorial Aedos. Plus particulièrement le volume 1, 1969, 529 pages.
- REGUANT, M.: *Etapes reinvindicatives de la teoria nacional catalana*. Empordà, Llibres del Segle, 1996, 165 pages.
- REINHARD, W., (dir.): *Les élites du pouvoir et la construction de l'Etat en Europe*. Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 416 pages.
- REIXACH, M.: *Difusió social del coneixement de la llengua catalana*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1990, 2 volumes, 151 pages + cartes.
- RENIU I TRESSERRAS: *Planificació lingüística: estructures i legislació*, Barcelona, Departament de Cultura, 1994, 78 pages.
- RENOULEAUD, M.: *Jacques Blanc sans frontières*. Montpellier, Presses du Languedoc, 1994, 154 pages.
- REIS (*Revista Española de Investigaciones Sociológicas*). Madrid, Centro de Investigaciones Sociológicas.
- Revue *Europa de les nacions*. CIEMEN, Barcelona.
- Revue *Française de Science Politique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- *Revue Internationale de Politique Comparée*, dossier sur "Les démocraties consociatives" coordonné par A.LIJPHART et J.T.HOTTINGER, volume 4, n°3, décembre 1997, pp.527-784.
- Revue *Nationalism and ethnic politics*. London, Frank Cass Editor.
- Revue *Nations and nationalism*. Cambridge, University Press.
- Revues éditées en Catalogne, dont: *Noticies de la Generalitat de Catalunya, Barcelona Mediterrània, Llengua i dret, Autonomies*.

- Revue *Conceptos*, dossier "Euroregión, eurociudades", Barcelona, Fundació EMI, Institut Estudis Empresarials, mayo-agosto 1992, núm.14, pp.1-21.
- Revue *Debat nacionalista*. Barcelona, FCDP éd., 1988-1998. Plus particulièrement les numéros suivants:
  - n°2, dossier "Per un espai informatiu nacional", mai 1988.
  - n°19, dossier "Premsa i nació", automne 1992.
  - n°20, dossier "Ràdio i televisió als Països Catalans", printemps 1993.
  - n°26, dossier "Noves tecnologies i identitat nacional", automne 1995.
- Revue *Democratization*. London, Frank Cass Editor.
- Revue *Française de Géoéconomie*: dossier spécial sur "Les régions dans la nouvelle économie mondiale", Paris, Economica, n°5, printemps 1998, 267 pages.
- Revue *Internationale de Politique Comparée*: dossier spécial sur "Les identités territoriales", vol.5, n°1, 1998, pp.7-237.
- Revue *Lo Lugarn. Tribuna per l'Occitània liura*.
- Revue *Mots*, numéro spécial sur les politiques linguistiques "L'Etat linguiste", Paris, Presses de Sciences Po, n°52, septembre 1997, 183 pages.
- Revue *Nous horizons*, Journées de Politique Linguistique "Una política lingüística integradora i progressista", Barcelona, n°132, décembre 1993, 58 pages.
- Revue *Nous horizons*, Journées de Politique Linguistique "Cap a l'extensió de l'ús de la nostra llengua", Barcelona, n°139, novembre 1995, 47 pages.
- Revue *Pôle Sud*, Montpellier, Editions Climats.
- Revue *Regional and Federal Studies*. London, Frank Cass Editor.
- Revue *Sciences de la Société*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail: dossier spécial sur les "Territoires frontaliers. Discontinuité et cohésion", n°37, février 1996, 230 pages.
- Revue *Sociologie et sociétés*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal: numéro spécial "Racisme, ethnicité, nation", n°2, automne 1992, 207 pages.
- Revue *Treballs de sociolingüística catalana*. Grup Català de Sociolingüística, Valencia.

- RIBA I MASSANA, A.: *L'economia catalana sota el franquisme*. Barcelona, Edicions 62, 310 pages.
- RITAINE, E.: "Territoire et politique en Europe du Sud" in la *Revue Française de Science Politique*, vol.44, num.1, février 1994, pp.75-98.
- RODRIGUES DA SILVA, H.: *Texte, action et histoire. Réflexions sur le phénomène de l'engagement*. Paris, L'Harmattan, 1994, 134 pages.
- ROSELLI, M.A.: *La langue française entre science et république. 1880-1950*. Thèse pour le Doctorat de Science Politique préparée sous la direction de D.RENARD, soutenue à l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble II le 27 juin 1994, 2 volumes, 667 pages.
- ROSENAU, J.: *Turbulence in world politics. A theory of change and continuity*. Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1990, 480 pages.
- ROSSINYOL, J.: *Le problème national catalan*. Thèse de doctorat en droit de l'Université de Nantes, 1969, 2 volumes, 1078 pages.
- RUDOLPH, J.R., THOMPSON, R.J., (dir.): *Política etnoterritorial. Desafíos en las democracias occidentales*. Barcelona, Ediciones Pomares-Corredor, 1992 pour l'édition espagnole (1989 pour l'édition anglo-saxonne), 317 pages.
- RUPNIK, J. (dir.): *Le déchirement des nations*. Paris, Editions du Seuil, 1995, 285 pages.
- SAEZ, G., LERESCHE, J.P., BASSAND, M. (dir.): *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière. Action publique territoriale*. Paris, L'Harmattan, 1997, 314 pages.
- SAHLINS, P.: *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*. Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press, 1989, 345 pages.
- SALVAT, J., (dir.): *Història de Catalunya*. Barcelona, Salvat Editores. Plus particulièrement le volume 4, 1978, 300 pages.
- SANTISO, J.: "La démocratie incertaine. La théorie des choix rationnels et la démocratisation en Amérique Latine" in la *Revue Française de Science Politique*, vol.43, num.6, décembre 1993, pp.970-993.

- SAHLINS, P.: *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees.* Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press, 1989, 351 pages.
- SCHNAPPER, D.: *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation.* Paris, Gallimard, 1994, 228 pages.
- SCHNAPPER, D.: *La relation à l'Autre. Au coeur de la pensée sociologique.* Paris, Gallimard, 1998, 562 pages.
- SCHOENI, G., BRONCHART, J.P., PERRENOUD, P., (dir.): *La langue française est-elle gouvernable? Normes et activités langagières.* Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestle, 1988, 263 pages.
- SEMPRUN, J.: *Federico Sanchez vous salue bien.* Paris, Grasset, 1993, 333 pages.
- SERRANO, C., SALAÜN, S.: *1900 en Espagne. Essai d'histoire culturelle.* Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1988, 192 pages.
- SHARPE, L.J., (ed.): *The rise of Meso Government in Europe.* Londres, Sage Publications, 1993.
- SIBONY, D.: *Le "racisme" ou la haine identitaire.* Paris, Christian Bourgeois Editeur, 1997, 407 pages.
- SIEBENMANN, G.: "El idioma como factor de la identidad cultural: el caso de Cataluña" in *Bulletin of hispanic studies.* Liverpool, Liverpool University Press, 1992, pp.355-366.
- SIGUAN, M.: *L'Europa de les llengües. Una proposta per a Europa basada en el multilingüisme, sense renunciar a la pròpia identitat lingüística.* Barcelona, Edicions 62, 1995, 218 pages.
- SMOUTS, M.C., (dir.): *Les nouvelles relations internationales: pratiques et théories.* Paris, Presses de Sciences Po, 1998, 409 pages.
- SOLA, J.: *L'obra de Pompeu Fabra.* Barcelone, Ed.Teide, 1987, 176 pages.
- SOLÉ TURA, J.: *Catalanismo y revolución burguesa.* Madrid, Editorial Cuadernos para el diálogo, 1970, 296 pages.
- SOLÉ TURA, J.: *Nacionalidades y nacionalismos en España. Autonomías, federalismo, autodeterminación.* Madrid, Alianza Editorial, 1985, 233 pages.

- STRUBELL I TRUETA, M.: "Immigració lingüística al Principat" in *Llengua i població a Catalunya*, Barcelona, Edicions de la Magrana, 1981, 278 pages.
- STRUBELL, M., ROMANÍ, J.M.: *Perspectives de la llengua catalana a l'àrea barcelonina (Comentaris a una enquesta)*. Barcelona, Institut de Sociolingüística Catalana, n°1, 1986, 85 pages.
- SUBIRATS, J.: "Quince años de Comunidades Autónomas en España. Luces y sombras de una realidad aún en discusión" in *Reforma y democracia. Revista del CLAD*, Caracas, n°4, julio 1995, pp.60-80.
- SWYNGEDOUW, M.: "Les nouveaux clivages dans la politique belgo-flamande" in la *Revue Française de Science Politique*, vol.45, num.5, octobre 1995, pp.775-790.
- TAILLEFER, F.: *Les Pyrénées. De la montagne à l'homme*. Toulouse, Privat, 1974, 520 pages.
- TAMAMES, R.: *La Unión Europea*. Madrid, Alianza Editorial, 1994, 442 pages.
- TARROW, S.: *Power in movement. Social movements, collective action and politics*. Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 251 pages.
- TARROW, S.: "Mass mobilization and elite exchange: democratization episodes in Italy and Spain" in revue *Democratiation*, London, Frank Cass, vol.2, autumn 1995, n°3, pp.221-245.
- TEMIME, E., BRODER, A., CHASTAGNARET, G.: *Histoire de l'Espagne contemporaine de 1808 à nos jours*. Paris, Aubier Montaigne, 1979, 317 pages.
- TEMIME, E.: *La guerre d'Espagne: un événement traumatisme*. Bruxelles, Complexe, 1996, 223 pages.
- TERRITOIRES. Revue des acteurs locaux. Dossier spécial sur la coopération transfrontalière. Paris, ADELS, n°348, mai 1994.
- TESSIER, B.: *Géopolitique de l'Italie*. Paris, Editions Complexe, 1996, 143 pages.
- TEZANOS, J.F., COTARELO, R., DE BLAS GUERRERO, A. (dir.): *La transición democrática española*. Madrid, Editorial Sistema, 1993, 954 pages.
- THERY, H., (dir.): *L'Etat et les stratégies du territoire*. Paris, Editions du CNRS, 1991, 242 pages.

- TODÓ I TEJERO, A.: *La culture populaire en Catalogne*. Paris, L'Harmattan, 1995, 302 pages.
- TODOROV, T.: *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*. Paris, Editions du Seuil, 1989, 538 pages.
- TORRAS I BAGES, J.: *La tradició catalana*. Barcelona, Edicions 62 i La Caixa, 1981, 404 pages.
- TOURAINE, A., DUBET, F., HEGEBUS, Z., WIEVIORKA, M.: *Le pays contre l'Etat. Luttes occitanes*. Paris, Editions du Seuil, 1981, 318 pages.
- TOURAINE, A.: *Critique de la Modernité*. Paris, Fayard, 1992, 507 pages.
- TREMBLAY, G., PARES I MAICAS, M.: *Autonomie et mondialisation. Le Québec et la Catalogne à l'heure du libre-échange et de la Communauté Européenne*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1990, 352 pages.
- TUBAU, I.: *Paraula viva contra llengua normativa*. Barcelone, Ed.Laertes, 1990.
- TUDELA, X.: *Presència catalana en el món*. Barcelona, Centre Unesco de Catalunya, Fundació Jaume Bofill, parution annuelle.
- UGARTE, J.: "Discours politiques sur la langue en Espagne" in *Mots*, Paris, Presses de Sciences Po, n°52, septembre 1997, pp.53-61.
- UNIVERSITÉ DE ROUEN: *Nations, nationalismes, transitions. XVIème-XXème siècles*. Actes du symposium international des 12-15 novembre 1992. Paris, Terrain/Editions Sociales, 1993, 352 pages.
- VALBELLE, D.: *Histoire de l'Etat pharaonique*. Paris, Presses Universitaires de France, 1998, 450 pages.
- VELTZ, P.: *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Paris, PUF, 1996, 262 pages.
- VICENS VIVES, J.: *Atlas de historia de España*. Barcelona, Editorial Teide, 1991, 40 pages.
- VIDAL-FOLCH, X.: *Los catalanes y el poder*. Madrid, Ediciones El País- Aguilar, 1994, 213 pages.

- VIDAL-QUADRAS, A.: "Multilingüismo y política: el caso catalán" in *Quaderns de la Fundació Concòrdia*. Barcelona, n°4, 1996, pp.4-39.
- VILAR, P.: *Història de Catalunya*. Barcelona, Edicions 62. Spécialement les volumes II (1992, 485 pages), IV (1992, 514 pages) et VI (1987, 455 pages).
- VILAR, P.: *La Catalogne dans l'Espagne moderne. Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*. Paris. volume I: Flammarion, 1962, 473 pages; volumes II et III: S.E.V.P.E.N, 1962, 586 et 570 pages.
- VILAR, P.: *Histoire de l'Espagne*. Paris, Presses Universitaires de France, 1993, 127 pages.
- VOUTAT, B.: "Objectivation sociale et mobilisations politiques. La question nationale dans le Jura suisse" in Revue Française de Science Politique, volume 46, n°1, février 1996, Presses de la Fondation ationale des sciences politiques, pp.30-51.
- WALLERSTEIN, I.: *Le système du monde du XVème siècle à nos jours*. Paris, Flammarion, 1980, tomes 1 et 2, 325 et 503 pages.
- WEBER, E.: *La fin des terroirs: la modernisation de la France rurale (1870-1914)*. Paris, Fayard, 1983, 839 pages.
- WEBBER, J., STRUBELL I TRUETA, M.: *The catalan language. Progress towards normalisation*. Sheffield, 1991, 100 pages.
- WIEVIORKA, M.: *Sociétés et terrorisme*. Paris, Fayard, 1988, 565 pages.
- WIEVIORKA, M.: *Une société fragmentée? Le multiculturalisme en débat*. Paris, Editions La Découverte, 1996, 322 pages.
- WILLIAMS, C.H.: "Territory, identity and language" in KEATING, M., LOUGHLIN, J., (ed.): *The political economy of regionalism*. London-Portland, Or., Frank Cass, 1996, pp.112-138.
- WOLFF, P.: *Histoire de Perpignan*. Toulouse, Privat, 1985, 295 pages.
- WRIGHT, V., CASSESE, S.: *La recomposition de l'Etat en Europe*. Paris, La Découverte, 1996, 239 pages.
- ZILLER, J.: *Administrations comparées. Les systèmes politico-administratifs de l'Europe des Douze*. Paris, Montchrestien, 1993, 511 pages.

- ZIMMERMANN, M.: *En els orígens de Catalunya. Emancipació política i afirmació cultural.* Barcelona, Edicions 62, 1989, 216 pages.
- ZIMMERMANN, M. et M.C.: *Histoire de la Catalogne.* Paris, PUF, 1997, 127 pages.

Presse (consultée à partir de septembre 1993)

- El País (version internationale abrégée, européenne, espagnole et catalane)
- Avui
- El Periódico de Catalunya
- El Temps
- La Vanguardia
- Le Monde, spécialement la rubrique "Régions".

## **ENTRETIENS**

### Note aux lecteurs

L'ensemble des entretiens dont la liste est consignée ci-dessous ont été effectués de septembre 1994 à juin 1998. L'anonymat des personnes interrogées a été conservé, conformément à la demande formulée par ces interlocuteurs privilégiés.

## **BELGIQUE**

### **Bruxelles**

- C.D-V, "information officer" du Bureau Européen pour les langues moins répandues.
- I.G., conseiller pour les fonds structurels à la délégation permanente de l'Espagne auprès de l'Union Européenne.
- G.A., conseiller pour les affaires autonomiques à la délégation permanente de l'Espagne auprès de l'Union Européenne.
- E.B., déléguée du *Patronat Català pro Europa*.

## **FRANCE**

### **Marseille**

- F. P., président du Cercle des Catalans de Marseille (Catalans originaires du Principat de Catalogne).

- M.R., président de l'association Som i Serem (Catalans de la "région" de Perpignan).

### **Perpignan**

- L.A.-A., chercheur au CREC (Centre d'Etudes et de Recherches Catalanes de l'Université de Perpignan).
- J.B., sociolinguiste au CREC.

### **Paris**

- A.N., secrétaire déléguée du CIDEM (consortium à vocation économique de la *Generalitat*).

- D.E., secrétaire déléguée du COPCA (consortium à vocation culturelle de la *Generalitat*).
- C.D., directeur de la Maison de la Catalogne à Paris.

### **Autres**

- B.B., historien spécialiste de l'Espagne.
- E.T., historien spécialiste de l'Espagne.

## **ESPAGNE**

### **Madrid**

- A.E., chercheur au CIS (Centre de Recherches Scientifiques).
- P.A., directeur des études d'histoire contemporaine à la *Casa de Velázquez*.
- J.P., directeur de la *Casa de Velázquez*.
- A.E.: professeur d'histoire des idées politiques à l'Université Complutense.
- A.de B.G., professeur de Science Politique à l'UNED.
- L.L.N., professeur de Science Politique à l'UNED.
- L.C., professeur de Science Politique à l'Université Carlos III.
- A.B.G., professeur d'anthropologie sociale à l'Université Complutense.
- I.C.S., président de la Fondation Juan March.

### **Barcelone**

- L.R.: président de la *Casa de Andalucía*.
- C.V, membre du conseil de la *Casa de Murcia y de Valencia*.
- O.M.: membre du conseil de la *Casa de Aragón*.
- P.E., délégué de la ville de Perpignan (à trois reprises, entre 1995 et 1997)
- FJ., président de la délégation des chambres de commerce et d'industrie de la région Languedoc-Roussillon
- G.G., président du club des amis de l'UNESCO.
- L.M., président de l'antenne catalane de l'UNESCO.
- A.A., directeur du CIEMEN (Centre International Escarré pour les Minorités Ethniques et les Nations).
- H.B., président de l'*Ateneu Barcelonès*.

- F.V., sociolinguiste et directeur d'une maison d'édition.
- J.B., chargé de recherches à la Direction Générale de la Politique Linguistique.
- M.C., chargée de recherche à la Direction Générale de la Politique Linguistique.
- M.R., responsable de la Direction Générale de la Politique Linguistique.
- I.M. I M., sous-directeur de la Direction Générale de la Politique Linguistique et directeur du TERMCAT.
- I.C., responsable à la *Generalitat* des relations avec les *casals* (associations catalanes) dans le monde.
- J.C., membre du COPEC (consortium pour la projection extérieure de la culture catalane) et député de CiU ayant joué un rôle essentiel dans l'élaboration de la Loi de Normalisation Linguistique du Catalan.
- J.T., responsable de *Catalunya en el món*.
- C.C., responsable du département chargé des relations avec l'Europe à la *Generalitat*.
- L.M., chargée des relations extérieures à la Mairie de Barcelone.
- C.C.-M., chargée des relations avec les membres du réseau C6 à la Mairie de Barcelone.
- J.B.de R.: historien à l'Université Autonome de Barcelone.
- E.B., sociolinguiste à l'Université de Barcelone.
- E.V.: chargée d'études au TERMCAT (centre de terminologie catalane).
- V.F., sociolinguiste.
- A.B. I M.: sociolinguiste à l'Université de Barcelone.
- M.R., sociolinguiste, chargé de recherche à la Fondation pour la culture populaire.
- O.V., secrétaire à *Unió Democràtica de Catalunya*.
- J.E., chargé de recherche à l'ICPS (institut de recherches en sciences sociales).
- C.F, secrétaire à *Initiativa per Catalunya*.
- F.D., élu du PSC au parlement catalan.

## **Girone**

- T.S., fonctionnaire au service culturel de la députation de Girone.
- F.J., député d'ERC au parlement catalan.

**Valence**

- R.N., sociolinguiste, responsable du service de la normalisation linguistique à la *Generalitat valencienne*.
- J.M., secrétaire de l'association *Acció Valenciana*.



## **ANNEXES**

### Note aux lecteurs

Les documents qui composent ce corpus d'annexes sont de nature très variée. Ils embrassent ainsi les domaines géographique, culturel, social, économique et politique; cela afin d'apporter différents éclairages sur le thème de ce travail. Pour les présenter, on aurait pu procéder par regroupements thématiques. On a néanmoins préféré s'en tenir à l'ordre d'apparition dans le texte même de la thèse afin d'assurer un plus grand confort de lecture.

Avant d'aller plus avant, on voudrait cependant insister sur un point important. Obtenir des statistiques sur la Catalogne n'a en effet pas été une entreprise aisée. Ainsi que l'on peut s'en douter, la prégnance du modèle étatique s'est longtemps traduite par l'absence ou le nombre restreint des données portant sur l'échelon "régional". Ce défaut, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit loin de tout parti pris idéologique, est progressivement corrigé grâce au développement conjoint des Autonomies en Espagne et des "régions" en Europe. Dans un cas, cet effort participe de la (re)construction nationale sur un plan pratique et symbolique (réappropriation de soi, mise au point d'outils au service de la performance locale). Dans un autre, il a pour fondement la "régionalisation" fonctionnelle et le souci de disposer de ces mêmes outils de progrès. Le pragmatisme européen présente cependant une dimension symbolique qui, parce qu'elle coïncide avec l'effort réalisé localement, est suivi d'un effet d'affirmation politique. A l'heure de "l'Europe des régions" comme au temps des Etats tout puissants, l'opération qui consiste à compter, à dénombrer, bref à décrire une réalité territoriale, conserve en définitive une forte connotation politique.

## Table des matières des annexes

### Introduction

- ANNEXE 1, p.662: Méthode d'enquête sur le terrain.
- ANNEXE 2, p.666: Présentation générale de la Catalogne en 1998.

### Première partie: Genèse et développement de la stratégie différentialiste.

#### Le catalanisme face à l'Etat espagnol jusqu'à la Transition

- ANNEXE 3, p.670: La division territoriale de l'Espagne en provinces.
- ANNEXE 4, p.671: Le conflit centre-périphérie au prisme de la division territoriale: la superposition des comarques et des provinces en Catalogne.
- ANNEXE 5, p.673: L'aspect démographique des disparités "interrégionales" en Espagne et sa continuité: la Catalogne, un pôle de peuplement.
- ANNEXE 6, p.674: L'aspect économique des disparités "interrégionales" en Espagne et sa persistance: La Catalogne, fabrique de l'Espagne.
- ANNEXE 7, p.678: L'aspect financier du conflit entre le gouvernement central et la Catalogne: quelques données sur la solidarité territoriale en Espagne.
- ANNEXE 8, p.680: La partition de l'Espagne en deux camps rivaux pendant la guerre civile et l'assaut contre la Catalogne républicaine.
- ANNEXE 9, p.681: Les composantes des langues dans la Péninsule Ibérique. Le catalan, héritier et supplanteur du latin.
- ANNEXE 10, p.682: Genèse de l'Etat et de la diversité linguistique en Espagne: vers la territorialisation du conflit centre-périphérie.

- ANNEXE 11, p.686: Le castillan, langue impériale.
- ANNEXE 12, p.687: Le castillan, aux sources de l'Hispanité entre ancien monde et "extrême Occident".
- ANNEXE 13, p.688: La division de l'aire catalanophone en deux domaines: le catalan occidental et le catalan oriental.

## **Deuxième partie: Le différentialisme intégrateur comme monnaie d'Etat**

- ANNEXE 14, p.689: La persistance des disparités économiques entre les Communautés Autonomes espagnoles.
- ANNEXE 15, p.690: Vers une Espagne plurielle: La Constitution de 1978 comme point de départ de l'Etat autonomique.
- ANNEXE 16, p.708: Démocratie et autonomie dans l'Espagne post-franquiste: le statut d'autonomie catalan de 1979.
- ANNEXE 17, p.738: Le vote catalan: participation démocratique et territorialisation des suffrages.
- ANNEXE 18, p.750: Les différentes voies d'accès à l'autonomie d'après la Constitution espagnole de 1978.
- ANNEXE 19, p.751: La partition linguistique du Pays Valencien.
- ANNEXE 20, p.754: La division linguistique de l'Aragon.
- ANNEXE 21, p.757: (Re)construction nationale et politique linguistique en Catalogne: la Loi de Normalisation Linguistique du Catalan (LNLC) de 1983.
- ANNEXE 22, p.769: Les jeunes générations, cible privilégiée de la politique de "normalisation linguistique" en Catalogne.
- ANNEXE 23, p.769: Vers une Catalogne homogène sur le plan linguistique?

- ANNEXE 24, p.770: Les politiques linguistiques des Communautés Autonomes, facteurs d'éclatement de l'Espagne?
- ANNEXE 25, p.772: La diversité interne de la Catalogne saisie à travers l'origine territoriale de ses habitants.
- ANNEXE 26, p.778: Un nouvel élan pour la politique de (re)nationalisation par la langue en Catalogne: la loi de politique linguistique du 7 janvier 1998.
- ANNEXE 27, p.792: L'autonomie financière comme enjeu vis-à-vis du gouvernement central.
- ANNEXE 28, p.793: La cession de 15% de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) en 1993 et son implication en matière de financement autonomique.
- ANNEXE 29, p.794: Le *Partido Popular*, maître du pouvoir local et autonomique. (représentation cartographique des élections municipales et autonomiques de 1995).
- ANNEXE 30, p.795: Evolution et répartition du budget de la Generalitat en 1996.
- ANNEXE 31, p.797: La cession de 30% de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) en 1996 et sa traduction sur le financement des Communautés Autonomes.
- ANNEXE 32, p.798: La dimension économique de l"*"agravio comparativo"*: des Communautés Autonomes débitrices ou crééditrices vis-à-vis du gouvernement central.
- ANNEXE 33, p.799: Un point de vue allemand sur la réalité autonomique espagnole: l'évolution de la répartition des dépenses publiques depuis la Transition.
- ANNEXE 34, p.800: Les Communautés Autonomes espagnoles: des institutions de plus en plus endettées.

## Troisième partie: Le différentialisme intégrateur comme matrice de la construction européenne

- ANNEXE 35, p.802: L'empire carolingien et la Marche Hispanique (IXème siècle).
- ANNEXE 36, p.804: *Catalunya Vella* et *Catalunya Nova*, aux fondements du Principat de Catalogne médiéval.
- ANNEXE 37, p.805: L'expansion du Principat de Catalogne à la faveur de la Reconquête (XI-XII s.).
- ANNEXE 38, p.806: l'Age d'or de la Catalogne: l'empire catalan en Méditerranée (XIII-XIV s.).
- ANNEXE 39, p.807: La dictature franquiste, un frein pour l'économie catalane et son insertion dans l'économie mondiale.
- ANNEXE 40, p.809: L'insertion progressive de l'économie catalane dans l'économie européenne.
- ANNEXE 41, p.810: La politique de drainage des investissements menée par la *Generalitat*: pour la Catalogne, et en anglais.
- ANNEXE 42, p.811: La Catalogne, l'une des "régions" européennes les plus riches.
- ANNEXE 43, p.812: Jordi PUJOL, "VRP" de la Catalogne dans le monde.
- ANNEXE 44, p.815: Un aspect de la politique de drainage des investissements directs étrangers: Les campagnes publicitaires sur la Catalogne dans les media occidentaux.
- ANNEXE 45, p.816: La dialectique investissements publics/investissements étrangers saisie à travers le prisme des Jeux Olympiques de 1992.
- ANNEXE 46, p.817: Une politique de drainage des IDE très efficace: Evolution comparée de l'investissement étranger en Catalogne et en Espagne (1985-1991).

- ANNEXE 47, p.818: L'Europe, réserve principale et cible privilégiée des investissements vers, et de, la Catalogne.
- ANNEXE 48, p.820: Les bénéfices "régionaux" de la ressource européenne en Espagne: les fonds européens au service de la modernisation de l'économie catalane
- ANNEXE 49, p.846: Les lies et passerelles dans les Pyrénées orientales, un espace transfrontalier séculaire.
- ANNEXE 50, p.848: Une atteinte à l'unité des "Pays Catalans": La partition de la Catalogne par le Traité des Pyrénées (1659).
- ANNEXE 51, p.851: L'aire (inégalement) catalanophone, fondement des "Pays Catalans".
- ANNEXE 52, p.853: L'Eurorégion, un espace transfrontalier entre l'Espagne et la France.
- ANNEXE 53, p.855: L'amélioration des communications terrestres à travers les Pyrénées méditerranéennes: le tunnel de Puymorens et le "recentrage" de la Catalogne en Europe.
- ANNEXE 54, p.856: Se rapprocher ou s'éloigner du centre de gravité européen. L'enjeu géoéconomique lié aux infrastructures de communication. L'Europe de 2015 vue du TGV à titre d'illustration.
- ANNEXE 55, p.857: Le réseau de villes C6: une configuration en étoile ayant Barcelone pour centre de gravité.
- ANNEXE 56, p.858: La hantise des responsables politiques en Catalogne: que le centre de gravité européen se déplace vers l'est.
- ANNEXE 57, p.859: Le différentialisme intégrateur au service du développement économique local: le rôle de la culture et du tourisme dans le réseau C6.
- ANNEXE 58, p.891: Eléments de géopolitique locale: quatre échelles pour un cadre à "Perpignan la Catalane".

- ANNEXE 59, p.893: Un manuscrit ressuscité: la charte des libertés communales de Perpignan (1197).
- ANNEXE 60, p.901: L'Histoire soumise au temps présent: L'adresse de l'évêque de Perpignan à l'occasion de la commémoration du 800ème anniversaire de la charte communale (5 mars 1997).
- ANNEXE 61, p.902: La Délégation de la Ville de Perpignan à Barcelone: une officine para-diplomatique très active.
- ANNEXE 62, p.914: Un rêve inavoué: Perpignan, un "carrefour européen" relié à la métropole barcelonaise.
- ANNEXE 63, p.915: Extraits de presse, dessins humoristiques, photos personnelles.

## **Annexe 1**

### **Méthode d'enquête sur le terrain**

#### **Considérations générales**

Outre la lecture d'ouvrages indisponibles en France sur le sujet et la recherche de documents internes à diverses institutions (certains bilans d'activités en sont un bon exemple), l'enquête de terrain a été en premier lieu l'occasion d'effectuer une soixantaine d'entretiens recensés comme tels. La connaissance que l'on peut avoir d'un pays ne se fonde cependant pas uniquement sur ces entrevues formelles. Elle requiert une disponibilité qui se traduit par la volonté de partager le même quotidien que les personnes observées, de s'immerger pour un temps dans leur univers. Cela peut par exemple inciter à assister à une commémoration, à un spectacle comique parodiant le Président de la *Generalitat*, à visiter les expositions présentées à un public qui en est généralement friand, ou encore à discuter tout simplement avec les gens devant une partie de football opposant le *F.C.Barcelona* au *Real Madrid*, ou à l'*Espanyol*. Loin d'être inutile, cet investissement au demeurant plaisant figure une forme d'initiation et contribue à établir une double distance: entre sa propre culture d'origine et la nouvelle réalité à laquelle on est brusquement exposé, d'une part; entre le discours parfois sophistiqué et embarrassé d'acteurs appartenant à une certaine élite et celui, plus brut et direct de la population, d'autre part. Dès lors que l'analyse porte sur le nationalisme, ce type de recoupement n'est pas accessoire et permet de considérer les rencontres plus institutionnelles sous un éclairage complémentaire.

En second lieu, les entretiens réalisés dans des localités que le raisonnement à plusieurs échelles de ce travail rendait nécessairement différentes, ont tous été effectués de manière semi-directive. L'avantage de cette méthode réside dans la possibilité pour le chercheur de conserver un fil conducteur en rapport avec sa problématique, de s'ouvrir suffisamment à la pensée de l'interviewé pour enrichir son

questionnement initial et, plus généralement, d'appréhender un autre univers cognitif. Or cette démarche est particulièrement nécessaire pour un(e) français(e) souhaitant travailler sur l'Espagne, pays frontalier et pourtant si éloigné de notre culture politique nationale. Le dialogue était donc dans tous les cas structuré et orienté par une grille d'entretien préalablement rédigée. Ce document a systématiquement servi de base à l'échange avec une même catégorie d'acteurs, notamment les responsables politiques, les sociolinguistes et les présidents d'associations d'"immigrés" castillanophones en Catalogne. Il est cependant bien évident que des questions se sont recoupées, en particulier sur le thème de la militance culturelle, et que ce canevas s'est enrichi au fil de l'enquête et en fonction des nouvelles réalités entrevues grâce aux réponses des interviewés.

Face aux réticences manifestées par ces derniers et face au risque de limiter la valeur informative des entretiens, le parti fut en troisième lieu pris de ne recourir à aucune technique d'enregistrement oral. Dans un contexte caractérisé par son extrême politisation, la grille d'entretien avait d'autant plus d'importance. Enrichie des informations notées sur le vif (données chiffrées, éléments singuliers et inattendus, noms propres permettant de reconstituer des réseaux, etc...), elle permettait après coup de consigner le contenu de l'entretien, de relever des similitudes et des différences, de repérer des variants et des invariants; bref de rassembler les éléments susceptibles d'établir peu à peu une grille de lecture de la réalité catalane, espagnole ... et d'une certaine façon européenne.

Une dernière indication, d'ordre à la fois symbolique et pratique: compte tenu des différents lieux où l'enquête a été réalisée et de l'attachement des personnes interrogées à leur langue, les entretiens ont été menés sur un mode plurilingue, les uns et les autres s'exprimant tantôt en espagnol, tantôt en catalan, tantôt en français, tantôt en anglais. Le choix que chaque interviewé opérait en la matière était déjà en soi une manière de répondre et de prendre position sur un sujet assez polémique. Le vecteur de

communication n'était donc nullement neutre, ce qui explique probablement que la majorité des entretiens effectués en Catalogne aient été conduits soit en catalan, soit en français. Exclure l'espagnol de ce dialogue, signifiait de toute évidence pour les personnes interrogées contribuer à dégager la Catalogne de l'hégémonie castillane.

### **A titre d'exemple: grille d'entretien utilisée avec les responsables politiques en Catalogne**

- collecte d'éléments biographiques:

- âge, lieu de naissance, première socialisation (milieu familial: langue parlée dans la sphère privée, antécédents de militance culturelle et/ou politique chez les ascendants, engagement dans des réseaux de résistance ....),

- seconde socialisation (l'institution scolaire: langue parlée, contenu des enseignements ...),

- troisième socialisation (la formation intellectuelle à travers des lectures personnelles, la fréquentation d'associations culturelles, la rencontre de personnes et la constitution de réseaux relationnels ...),

- l'entrée en politique (insistance sur l'importance, ou non, de la voie associative et culturelle pour cette entrée; trajectoire partisane, responsabilités politiques ...),

- la profession et les présentes activités.

- Focalisation sur le "problème catalan", sur les termes dans lesquels ils expriment ce "problème", à la fois historiquement et à l'époque contemporaine.

- Quelles sont les causes sur lesquels ils insistent le plus?: le "problème est-il économique, social, politique, culturel, tout à la fois, et par quel ordre de priorité?

- Quelles ont été et pourraient être les solutions à ce "problème"? Le rapport à l'Espagne. C'était une façon de recueillir leur opinion sur l'Etat des Autonomies, le Statut d'Autonomie catalan et le fonctionnement du système démocratique.

- Focalisation sur le catalan et la politique linguistique de la *Generalitat* de Catalogne.

- Comment la politisation de cette "question" est-elle expliquée? A quand remonte-t-elle et pourquoi s'est-elle maintenue?

- Aujourd'hui, la résolution du conflit linguistique, si conflit il y a, est-elle seulement linguistique?

- La genèse et la poursuite de la politique linguistique: le rôle des experts (sociolinguistes) auprès du personnel politique; celui de la "société civile" (participation des associations effective, souhaitable?); celui des partis politiques autres que la majorité nationaliste de CiU (participation effective et souhaitable?)

- Quelles alternatives sont proposées par la formation partisane à laquelle appartient de l'interviewé? Le lien entre politique linguistique et (re)construction nationale est-il établi?

- Focalisation sur les "Pays Catalans".

- Quelle est la réaction à l'évocation de ce concept? Quelle est la réalité mise derrière cette notion très politicisée? Comment la "solidarité catalane" se traduit-elle à leur connaissance? Quels obstacles rencontre-t-elle? Quel peut être son avenir? Evocation de la coopération interrégionale et transpyrénéenne pour connaître leur information, leur position, et éventuellement, leur rôle en la matière.

**Annexe 2****Présentation générale de la Catalogne en 1998**

Source: *Chiffres de Catalogne, 1998*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Institut d'Estadística de Catalunya, 1997.







### **Annexe 3**

#### **La division territoriale de l'Espagne en provinces**

Source: MARTIN, E.: *La Catalogne*. Paris, Documentation Française, 1990, p.6.

**Annexe 4**

**Le conflit centre-périmétrie au prisme de la division territoriale:**

**La superposition des comarques et des provinces en Catalogne**



## **Annexe 5**

### **L'aspect démographique des disparités "interrégionales" en Espagne et sa continuité:**

#### **La Catalogne, un pôle de peuplement**

sources: SOBREQUES, J.: *L'economia de Catalunya durant el régime franquista*. Barcelona, Edicions d'Ara, 1984, p.5; VILAR, P.: *Catalunya dins l'Espanya moderna*. Barcelona, Edicions 62, tome 1, 1964, pp.427 et 304.

## **Annexe 6**

### **L'aspect économique des disparités "interrégionales" en Espagne et sa persistance:**

#### **La Catalogne, fabrique de l'Espagne**

sources: CABANA I VANCELLS, F., (dir.): *Història econòmica de la Catalunya contemporanea*. Barcelona, Ed.Enciclopedia Catalana, tome 1, 1994, pp.125, 126, 295, 296, 314, et tome 4, 1988, pp.212, 252, 253; BRODER, A.: *Histoire économique de l'Espagne contemporaine*. Paris, Economica, 1998, pp.262 et 301.







## **Annexe 7**

### **L'aspect financier du conflit entre le gouvernement central et la Catalogne:**

#### **Quelques données sur la solidarité territoriale en Espagne**

source: VILAR, P.: *Catalunya dins l'Espanya moderna*, op.cit., pp.203, 842, 874 et, 905.



**Annexe 8****La partition de l'Espagne en deux camps rivaux pendant la guerre civile  
et l'assaut contre la Catalogne républicaine**

source: DUBY, G.: *Atlas historique*. Paris, Larousse, 1987, p.112; VILAR, P., (dir.): *Història de Catalunya*. Barcelona, Edicions 62, volume VI, 1987, p.419.

**Annexe 9****Les composantes des langues dans la Péninsule ibérique:****Le catalan, héritier et supplanteur du latin**

source: JAURALDE POU, P.: *Introducción al conocimiento de la lengua española*. León, Editorial Everest, 1973, p.159.

**Annexe 10****Genèse de l'Etat et de la diversité linguistique en Espagne:****Vers la territorialisation du conflit centre-périmphérie**

sources: ENTWISTLE, W.J.: *The spanish language together with portuguese, catalan and basque.* Londres, Faber and Faber Limited Editions, 1961, pp.146 et 160; NINYOLES, R.: *Cuatro idiomas para un estado.* Madrid, Editorial Cambio 16, 1977, p.34; GIORDAN, H.: *Les minorités en Europe.* Paris, Editions Kimé, 1992, pp.272-273.







**Annexe 11****Le castillan, langue impériale**

source: ENTWISTLE, W.J.: *The spanish language together with portuguese, catalan and basque*, op.cit., p.230.

**Annexe 12****Le castillan:****Aux sources de l'Hispanité entre ancien monde et "Extrême-Occident"<sup>1113</sup>**

source: *Enciclopedia Universal Ilustrada*. Hijos de J.Espasa Editores. Barcelona, 1923, p.417.

---

<sup>1113</sup>On doit cette expression à Alain ROUQUIÉ dans un ouvrage consacré à l'Amérique Latine.

**Annexe 13****La division de l'aire catalanophone en deux domaine:****Le catalan occidental et le catalan oriental**

source: *Gran Encyclopédia Catalana*. Barcelona, 1993, p.495.

**Annexe 14****La persistance des disparités économiques entre les Communautés Autonomes espagnoles**

sources: El País, 23 avril 1995; Cambio 16, 6 mai 1996; El País, 2 avril 1998.

## **Annexe 15**

### **Vers une Espagne plurielle:**

### **La Constitution de 1978 à l'origine de l'Etat autonomique**

source: Revue *Pouvoirs*, n°8, 1978, pp.131-166.



































## **Annexe 16**

### **Démocratie et autonomie dans l'Espagne post-franquiste:**

#### **Le statut d'autonomie catalan de 1979**

source: Generalitat de Catalunya, Barcelona, 1982, pp.7-39 (les dispositions transitoires n'ont pas été incluses dans les annexes).



























































**Annexe 17****Le vote catalan:****Participation démocratique et territorialisation des suffrages**

source: Annuaire de l'Institut d'Estadística de Catalunya. Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1996, pp.688, 691, 692, 693, 694, 695, 699 et 700; MARTINEZ CUADRADO, M.: *La democracia en la España de los años noventa*. Barcelona, Ariel Ciencia Política, 1996, p.282; El País, 3 mars 1996.























## **Annexe 18**

### **Les différentes voies d'accès à l'autonomie d'après la Constitution de 1978**

source: Revue *Pouvoirs.*, n°8, 1978, p.41.

**Annexe 19****La partition linguistique du Pays Valencien**

sources: BESSIÈRE, B.: "La question linguistique dans la Communauté Valencienne en 1991", in *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 1992, p.122; GINEBRA, J., et alii: *La llengua als països catalans*. Barcelona, Fundació Jaume Bofill, 1992, pp.34, 36 et 37.





**Annexe 20****La division linguistique de l'Aragon**

sources: BESSIÈRE, B.: *La culture espagnole. Les mutations de l'après-franquisme (1975-1992)*. Paris, L'Harmattan, 1992, p.166; ESPLUGA, J.L., CAPDEVILA, A.: *Franja, frontera i llengua*. Lleida, Ed.Pagès, 1995, pp.124 et 131.





**Annexe 21****(Re)construction nationale et politique en Catalogne:****La Loi de Normalisation Linguistique du Catalan (LNLC) de 1983**

source: Generalitat de Catalunya. Barcelona, 1983, pp.3-13.























**Annexe 22****Les jeunes générations, cible privilégiée de la politique de "normalisation linguistique en Catalogne**

source: HALL, J.: *El conocimiento de la lengua catalana (1975-1986)*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1990, pp.22 et 27.

**Annexe 23****Vers une Catalogne homogène sur le plan linguistique?**

**Annexe 24****Les politiques linguistiques des Communautés Autonomes, facteurs d'éclatement de l'Espagne?**

source: GARCIA FERRANDO, M., et alii: *La conciencia nacional y regional en la España de las autonomías.* Madrid, CIS, 1994, pp.19, 154 et 175.



**Annexe 25****La diversité interne de la Catalogne saisie à travers l'origine territoriale de ses habitants**

source: Annuaire de l'Institut d'Estadística de Catalunya, op.cit., pp.97, 98, 99, 112, 119, 120.











## **Annexe 26**

### **Un nouvel élan pour la politique de (re)nationalisation par la langue en Catalogne: La loi de politique linguistique du 7 janvier 1998**

source: Generalitat de Catalunya. Barcelona, 1998, pp.3-32.



























**Annexe 27****L'autonomie financière comme enjeu vis-à-vis du gouvernement central**

source: LLEONART, P.: *Catalonia; a land, an economy*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, 1992, p.59.

**Annexe 28****La cession de 15% de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) en 1993 et son implication en matière de financement autonomique**

source: El País, 15 septembre 1995.

**Annexe 29****Le Partido Popular, maître du pouvoir local et autonomique**

sources: MARTINEZ CUADRADO, M.: *La democracia en la España de los años noventa*, op.cit., p.322; El País, supplément *Domingo*, 8 octobre 1998.

**Annexe 30****Evolution et répartition du budget de la *Generalitat* en 1996**

source: Annuaire de l'Institut d'Estadística de Catalunya, op.cit., pp.443-444.



**Annexe 31****La cession de 30% de l'IRPF en 1996 et sa traduction sur le financement des Communautés Autonomes**

source: El País, 3 novembre 1997.

**Annexe 32****La dimension économique de l'"*agravio comparativo*" :****Des Communautés Autonomes débitrices ou créditrices vis-à-vis du gouvernement central**

source: El País, 3 novembre 1997.

### **Annexe 33**

**Un point de vue allemand sur la réalité autonomique espagnole:**

**L'évolution de la répartition des dépenses publiques depuis la Transition**

source: El País, 3 novembre 1997.

### **Annexe 34**

#### **Les Communautés Autonomes espagnoles:**

#### **Des institutions de plus en plus endettées**

source: El País, 20 mars 1995, 16 janvier 1997, 23 octobre 1997, 3 novembre 1997.



**Annexe 35****L'empire carolingien et la Marche Hispanique (IXème siècle)**

source: REGLA, J., (dir.): *Història de Catalunya*. Barcelona, Editorial Aedos, vol.I, 1969, p.190; VILAR, P., (dir.): *Història de Catalunya*, op.cit., volume II, 1992, p.167.



**Annexe 36****Catalunya Vella et Catalunya Nova, aux fondements du Principat de Catalogne médiéval**

REGLA, J., (dir.): *Història de Catalunya*. Barcelona, Editorial Aedos, vol.I, 1969, p.164.

**Annexe 37****L'expansion du Principat de Catalogne à la faveur de la Reconquête (XI-XII s.)**

source: *Gran Enciclopedia de España*. Zaragoza, Gran Enciclopedia de España S.A., 1990, p.859.

**Annexe 38****L'Age d'or de la Catalogne:****L'empire catalan en Méditerranée (XIII-XIV s.)**

source: *Gran Enciclopedia de España*, op.cit., p.857.

## **Annexe 39**

### **La dictature franquiste, un frein pour l'économie catalane et son insertion dans l'économie mondiale**

source: RIBA I MASSANA, A.: *L'economia catalana sota el franquisme*. Barcelona, Edicions 62, p.252 et pp.266-267.

Le préjudice subi par la Catalogne est saisi à travers deux séries de données successives, pertinentes au regard de la trajectoire suivie par l'économie catalane auparavant: la diminution de la taille moyenne des sociétés anonymes par rapport au reste de l'Espagne, et la tendance à la concentration hors de Catalogne, spécialement à Madrid, de ces sociétés anonymes.



**Annexe 40****L'insertion progressive de l'économie catalane dans l'économie européenne**

source: TAMAMES, R.: *La Unión Europea*. Madrid, Alianza Editorial, 1994, p.393.

## **Annexe 41**

### **La politique de drainage des investissements menée par la Generalitat:**

#### **Pour la Catalogne et en anglais**

source: Revue *Notícies de la Generalitat de Catalunya*, n°133, octobre 1997.

## **Annexe 42**

### **La Catalogne, l'une des "régions" les plus riches d'Europe**

source: Le Monde, 14 août 1998.

**Annexe 43****Jordi PUJOL, "VRP" de la Catalogne dans le monde**

source: GARCIA I SEGURA, C.: *L'activitat exterior de les regions: una dècada de projecció exterior de Catalunya*. Barcelona, Fundació Jaume Bofill, 1995, sn.





**Annexe 44****Un aspect de la politique de drainage des investissements directs étrangers:****Les campagnes publicitaires sur la Catalogne dans les media occidentaux**

source: Le Monde, 23 avril 1998.

nb: seul le texte a été reproduit ici, pour des questions techniques. A l'origine, ces deux paragraphes encadraient une carte de la Catalogne en Europe, dans la plus pure tradition de la géopolitique catalaniste.

**Annexe 45****La dialectique investissements publics/investissements privés en Catalogne  
à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de 1992**

source: BOSCH, N.: "Les investissements publics en Catalogne" in POLA, G., et alii: *Investissements et régions. Le rôle des différents niveaux de collectivités publiques dans six régions fortes d'Europe.* Barcelona, Ed.Empurias, 1993, pp.67-68.

**Annexe 46****Une politique de drainage des IDE très efficace:****Evolution comparée de l'investissement étranger en Catalogne et en Espagne**

source: DE JOUVENEL, B., ROQUE, M.A.: *Catalogne à l'horizon 2010*. Paris, Economica, 1994, p.113.

## **Annexe 47**

**L'Europe, réserve principale et cible privilégiée des investissements vers, et de, la Catalogne**

source: Annuaire de l'Institut d'Estadística de Catalunya, op.cit., pp.200-201.



**Annexe 48****Les bénéfices "régionaux" de la ressource européenne en Espagne:****Les fonds européens au service de la modernisation de l'économie catalane**

source: *España en la Unión Europea*. Madrid, Secretaría General del Portavoz del Gobierno, Ministerio de la Presidencia, 1995, pp.48-49; MARTINEZ CUADRADO, M.: *La democracia en la España de los años noventa*, op.cit., pp.220-221; GARCIA FERRANO, M; et alii: *La conciencia nacional y regional en la España de las Autonomías*, op.cit., p.135; 7ème et 8ème rapports de la Commission des Communautés Européennes pour les années 1995 et 1996. Bruxelles, 1996 et 1997, respectivement pages 50, 65, 72, 73, 89, 90, 110, 114, 115, 302, 321, 320, 322, 323, 327, 326, 328, 329 et 329, 341, 344, 347, 350, 359, 360.



















































**Annexe 49****Les lies et faceries dans les Pyrénées méditerranéennes:****Un espace transfrontalier séculaire**

source: CAVAILLES, H., et alii: *Lies et passerelles dans les Pyrénées*. Tarbes, Archives départementales, Bibliothèque centrale de prêt, Société d'études des sept vallées, 1986, pp.145 et 184.



**Annexe 50****Une atteinte à l'unité des "Pays Catalans":****La partition de la Catalogne par le traité des Pyrénées (1659)**

sources: SALVAT, J., (dir.): *Història de Catalunya*. Barcelona, Salvat Editores, volume 4, 1978, p.92; SAHLINS, P.: *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*. Berkeley, University of California Press, 1989, pp.10, 12 et 15.





**Annexe 51****L'aire (inégalement) catalanophone, fondement des "Pays Catalans"**

sources: WEBBER, J., STRUBELL I TRUETA, M.: *The catalan language. Progress towards normalisation.* Scheffield, Scheffield University Press, 1991, p.4; GIORDAN, H.: *Les minorités en Europe*, op.cit., p.276.



**Annexe 52****L'Eurorégion, un espace transfrontalier entre l'Espagne et la France**

source: *Memento statistique de l'Eurorégion pour 1994*. Barcelona, Institut d'Estadística de Catalunya, 1994, pp.8-9.



**Annexe 53****L'amélioration des communications terrestres à travers les Pyrénées méditerranéennes:****Le tunnel de Puymorens et le "recentrage" de la Catalogne en Europe**

source: MARTIN, E.: *La Catalogne*, op.cit., p.126.

**Annexe 54**

**Se rapprocher ou s'éloigner du centre de gravité européen:**

**L'enjeu géo-économique lié aux infrastructures de communication.**

**L'Europe de 2015 vue du TGV à titre d'illustration**

source: BARROT, J., et alii: *Europe. Europes: Espaces en recomposition*. Paris, Vuibert, 1997, p.147.

**Annexe 55****Le réseau de villes C6:****Une configuration en étoile ayant Barcelone pour centre de gravité**

source: *Un espacio permeable y solidario al sur de Europa*. Livre blanc sur les communications terrestres édité par le réseau C6, p.5.

**Annexe 56****La hantise des responsables politiques en Catalogne:****Que le centre de gravité européen se déplace vers l'est**

source: *Un espacio permeable y solidario al sur de Europa.* Livre blanc sur les communications terrestres édité par le réseau C6, p.43.

**Annexe 57****Le différentialisme intégrateur au service du développement économique local:  
Le rôle de la culture et du tourisme dans le réseau C6**

source: *Villes culturelles. Promenades en couleur. Analyse, diagnostic et plan de promotion touristique du réseau C6.* Edité par le réseau C6, pp.131-181.































































**Annexe 58****Eléments de géopolitique locale****Quatre échelles pour un cadre à "Perpignan la Catalane"**

source: WOLFF, P.: *Histoire de Perpignan*. Toulouse, Privat, 1985, pp.8-9.



**Annexe 59****Un manuscrit ressuscité:****La charte des libertés communales de Perpignan (1197)**

source: Livret édité à l'occasion de la commémoration du 800ème anniversaire de la charte par la Mairie de Perpignan, pages non numérotées et pp.9-13.















**Annexe 60****L'Histoire soumise au temps présent:****L'adresse de l'évêque de Perpignan à l'occasion de la commémoration du 800ème anniversaire de la charte communale (mars 1997)**

source: La Croix du Midi-Pyrénées Orientales, 6 mars 1997.

**Annexe 61**

**La délégation de la Ville de Perpignan à Barcelone:**

**Une officine para-diplomatique très active**

source: dossier d'informations remis par le directeur de la délégation.























**Annexe 62**

**Un rêve inavoué:**

**Perpignan, un "carrefour européen" relié à la métropole barcelonaise**

source: Publication de l'Office du Tourisme de Perpignan.

**Annexe 63****Extraits de presse, dessins humoristiques, photos personnelles**

Carte de "l'Europe des nations" diffusée par la *Generalitat* de Catalogne, confrontée à un dessin humoristique de Máximo extrait de *El País*, 30.9.1994.

Dessins humoristiques de Máximo extraits de *El País*, 16.9.1994, 15.11.1994 et 14.11.1994.

Traduction:

1. "En castillan?"; "S'il vous plaît" (réponse donnée en catalan à la question posée en castillan).
2. Nous voulons être bilingues.
3. Galicien, basque, catalan, castillan. L'Espagne mise en quatre morceaux. La traduction ne rend pas compte du jeu de mot sur l'adjectif "descuartebrada" qui fait allusion au titre du fameux ouvrage d'ORTEGA Y GASSET *España invertebrada*.

Page suivante: clichés personnels pris à Madrid en novembre 1994.

*La Voz de España* est un des organes de presse de l'extrême-droite espagnole. Ces pages étaient placardées sur les murs d'un immeuble près du Paseo de la Castellana, en vue de mobiliser les passants pour une manifestation.

Traduction de la page de droite, relative au "séparatisme":

- ABC [quotidien de droite] a donné un avertissement en traitant D.Juan Carlos [le roi] de Capitaine Général, le jour où le Sénat s'est converti en cacophonie de langues et de traducteurs (allusion aux discours présentés par certains responsables politiques issus des "périphéries", dont Jordi PUJOL, dans leur langue maternelle).
- La sécurité et l'ordre public seront assumés par l'Ertzainza et les Mossos d'Esquadra, tandis que la Police et la Guardia Civil vont se retirer de ces régions (allusion au déploiement de la police autonome au Pays Basque et en Catalogne).
- Le castillan, lentement proscrit; des milliers d'enseignants ont émigré de Catalogne. Ceux qui défendent l'espagnol sont persécutés et menacés. Le drapeau espagnol disparaît des bâtiments publics.
- L'histoire est manipulée: comme si le Pays Basque et la Catalogne avaient un jour été indépendants et que l'Espagne les avait envahis.
- En quelle langue se comprennent-ils? Pujol et Arzallus [président du gouvernement autonome basque] se rencontrent. Ils veulent avoir des frontières communes: que son Pays Basque arrive jusqu'à Santander (se limitant à une Galice indépendante) et aille jusqu'à Huesca, en incluant la Navarre, la Rioja, une partie [des provinces] de Burgos et de Soria. Ses Pays Catalans incluraient quant à eux le Royaume de Valence et des Baléares, ainsi qu'une partie de l'Aragon et de la Murcie.
- Ils veulent se partager l'Espagne? Hassan II réclame Ceuta et Melilla. Il a aussi des ambitions sur les Canaries. Beaucoup de musulmans ne pensent qu'à une chose: prendre possession d'Al-Andalus. Alliée au déclin de la natalité espagnole et à la construction de mosquées sur des terrains offerts par les socialistes, l'invasion silencieuse des immigrants maghrébins facilite la réalisation de leurs projets.



Dessins humoristiques extraits de *El País*, 15.9.1994, 30.10.1996.

Traduction:

1. Nationalisme basque; nationalisme catalan; nationalisme hispano-luso-philippin et anti-bascocatalan.
2. Nationalité historique, nationalité aussi historique que la nationalité basque (ou plus), nationalité qui n'est pas non plus naît hier.

Dessins humoristiques extraits de *El País*, 15.4.1996, 17.4.1996, 10.4.1996.

Traduction:

1. Nous aussi, les castillans, nous avons un fait différentiel. Mais comme nous sommes pauvres, on ne s'amuse pas à l'utiliser.
2. A propos des faits différentiels: Les faits qui nous font nous ressembler sont-ils plus nombreux que ceux qui nous différencient? (Parce que c'est bien là-dessus que reposerait ma requête).
3. Jordi Pujol. Le suffrage universel et le suffrage catalan. Livres d'or.

Publicité pour une interview de Jordi PUJOL sur une chaîne de télévision espagnole .

Il s'agit du premier entretien après la conclusion du pacte avec José Maria AZNAR, un pacte que l'on a supposé fortement conditionné par l'entrée de l'Espagne dans le "peloton de tête de l'Euro"; d'où le titre "Que se passera-t-il jusqu'à mai 1998?", date à laquelle la décision de cette entrée devait être connue. Cela traduit bien le rôle-clef du président de la *Generalitat* de Catalogne dans la vie politique espagnole.

Extraits de *El País*, 5.7.1997 et 31.8.1996.

Il s'agit en premier lieu d'une photo des marionnettes de José Maria AZNAR et Jordi PUJOL dans *Les nouvelles du guignol*, équivalent espagnol des *Guignols de l'info* sur Canal +. Il s'agit en second lieu d'un dessin humoristique de Peridis représentant la cour du roi, avec José Maria AZNAR au dernier rang, et Jordi PUJOL tournant le dos à cette assemblée. Sa tête couronnée fait allusion à son rôle de "vice-roi" d'Espagne. Une interprétation moins optimiste pourrait également non plus le considérer comme "l'homme de l'ombre" du système politique espagnol, mais comme le chef d'un Etat en gestation: la Catalogne.

## **RESUME EN FRANÇAIS**

Comprendre les ressorts et les modalités d'expression du nationalisme aujourd'hui, à travers l'étude du catalanisme, constitue le cœur de ce travail. Le nationalisme catalan repose sur une volonté d'hégémonie à la fois en Espagne et, chose nouvelle, dans l'espace européen en construction. En vue d'une intégration optimale, il développe une stratégie différentialiste qui met la notion de "fait différentiel catalan" aux fondements de ses revendications. Le choix de cette option stratégique conduit à l'utilisation de la culture catalane comme ressource politique. Telle est la lecture proposée de l'entreprise de (re)nationalisation menée par le gouvernement autonome catalan par le biais des politiques culturelle et linguistique. La dimension intégrationniste du catalanisme et la voie différentialiste suivie pour parvenir à une hégémonie optimale ont motivé la création du concept de différentialisme intégrateur pour caractériser ce type de nationalisme.

L'argumentation repose sur trois volets distincts et successifs. La genèse du catalanisme politique est en premier lieu évoquée, ainsi que ses liens étroits avec le nationalisme culturel assumé par une partie de la société civile en Catalogne. Cette imbrication explique que, malgré la répression franquiste, le travail idéologique nécessaire à l'utilisation de la notion de "fait différentiel catalan" ait été réalisé avant la Transition. La manière dont ce travail a influencé l'évolution des relations entre la Catalogne et le gouvernement central dans un contexte démocratique caractérisé par une forte concurrence entre les 17 Communautés Autonomes fait l'objet du second volet. Le constat est alors sans ambiguïté: loin d'avoir reculé, le différentialisme intégrateur s'est imposé comme monnaie d'Etat depuis vingt ans. Ce constat vaut également si l'on considère une structure des opportunités définie plus récemment que l'Etat espagnol: l'Union Européenne. La troisième partie est tout entière consacrée à ce changement d'échelle et à l'étude des interactions entre le nationalisme catalan et le régionalisme stimulé par la perspective d'une "Europe des régions". Dans cette configuration également, la stratégie différentialiste et la spécificité culturelle catalane trouvent une raison d'être. La création de réseaux de régions (l'Eurorégion, par exemple) et de villes (comme le réseau C6) sur la base d'une culture mythique partiellement partagée à travers et malgré la frontière pyrénéenne est un bon exemple de la dialectique paradoxale entre intégration et différenciation dans l'espace européen.

## **TITRE ET RESUME EN ANGLAIS**

Nationalism an an integrative differentialism.

Catalanism faced with the Spanish State and the european construction.

The goal of the present study is to understand the driving forces and the modes of expression of contemporary nationalism, through an analysis of catalanism. Traditionally based on search for an hegemonic position in Spain, Catalan nationalism is also looking at establishing its role in the European space in construction. It legitimates its demands with the notion of "catalan differential fact" and seeks optimal

integration. The choice of this strategic option leads to the use of the catalan culture as a political resource. The autonomous government of Catalonia has engaged in a strategy of (re)nationalization which rests on cultural and linguistical policies. The integrationist aspect of catalanism and the differentialist argument motivated the creation of the concept of integrative differentialism.

The demonstration is divided in three parts. Firstly, we deal with the origins of political catalanism and its links with the cultural nationalism promoted by fractions of the catalan civil society. This complex web of sources explains that, despite the francoist repression, the ideological work necessary for the use of the notion of "catalan differential fact" was made before the Transition. Secondly, we consider how this work has influenced the evolution of the relationships between Catalonia and the central government in a democratic regime characterized by a strong competition between 17 Autonomous Communities. The conclusion is very clear: in twenty years time, the integrative differentialism has become a state currency in Spain. A similar picture appears when we look at a structure of political opportunities defined more recently that the Spanish State: the European Union. In the third part, we examine the influence of this change of scale and we study the interactions between catalan nationalism and the regionalism stimulated by the "Europe of Regions". Here too the differentialist strategy and the specificity of the catalan culture have been used. The creation of networks of regions (see the Eurorégion) and networks of cities (see the C6 network) based on a mythical common culture through and despite the pyrenean boarder is a good example of the paradoxical dialectics between integration and differentiation in the european space.

**Discipline:** Science Politique.

## **MOTS-CLES**

Etat (des Autonomies); nationalisme (catalan); séparatisme; mondialisation; Catalogne; Espagne; intellectuels; militance culturelle; politique linguistique; coopération décentralisée/interrégionale; Europe des régions; Eurorégion; réseau C6; frontière; Pyrénées.

## **Intitulé et adresse de l'institution dans laquelle la thèse a été préparée:**

Institut d'Etudes Politiques. 25, rue Gaston de Saporta. 13100 Aix-en-Provence. France.